Culture et Communications Québec

1

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC

DESCRIPTION DU SITE

CODE BORDEN : BiFj-69
NOM : Pointe-des-Seigneurs
Date : 2025-01-13 **Latitude :** 45-29-12.001 **Longitude:** 73-33-55.001
UTM nord : 5038016 **UTM est :** 612110 **NAD :** 83
Carte : 31 H/5-010-3835 **Zone :** 18 **RDE :** 164506
Photo aérienne : **M.R.C. :** Montréal
R.A. : Montréal
C.É.P : **Canton :** aucun
Lot : 1852740; 2296173; 2296174; 1852741; 5316513ptie; 5645621ptie; 2160164
Ancien lot : **Rang :**
Municipalité : Montréal
Propriétaire : Privé
Localisation informelle :
Situé immédiatement au nord du complexe éclusier St-Gabriel, entre la rue des Seigneurs (ouest), la rue Basin (nord) et la rue Richmond (est).

AUTRES NOMS

Nom	Source
La minoterie Ogilvie (Glenora Mills)	3177
La fonderie McDougall (Caledonian Iron)	3177
Works Co. & Hall Engineering	3177
La chapellerie J. & D. Smith	3177
La tonnellerie de Ira Gould & Co.	3177
Montreal Saw Works	3177
Caledonian Iron Works Co.	4709
Atelier de fabrication de machine aratoire Smith	4709
Usine Cambell et Jones	4709
Tees Brothers	4709
Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs	7345

STATUT LÉGAL :

ÉTAT DU SITE

Date du constat : 2022-05-24
Portion résiduelle : 1/2 (à moitié conservé)
Superficie : 11000 **Stratification :** surface et stratigraphie
Condition : indéterminé
Nombre d'aires : indéterminé
Nombre de couches : indéterminé
Source : 7748

MILIEU BIO-PHYSIQUE

Altitude/mer : **Altitude/plan d'eau :** **Bassin :**
Environnement : terrestre partiellement bouleversé
Remarques :
Sera à terme complètement bouleversé par un projet d'aménagement (Source 7345)

Notes :
Source 3177 : opération 1; Source 4709: opération 4 à 7; Source 7345 : opérations 8 et 9; Source 7748 : opérations 10 et 11;

IDENTITÉS CULTURELLES

Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Identité : historique 1900-1950
Source : 3177

TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

Saison	Nature	Source
2001-08-01	sondage	3177
2008-10-22	surveillance	4709
2008-11-05	surveillance	4709
2009-08-01	fouille	4709
2021-06-21	sondage	7345
2022-05-24	fouille	7748

RECOMMANDATIONS

Date : 2001-08-01 **Nature :** poursuite de la recherche-fouille
Délai : court
Source : 3177

Date : 2009-08-01 **Nature :** mise en valeur (ne plus utiliser)
Délai :
Source : 4709

Date : 2008-10-22 **Nature :** poursuite de la recherche-fouille
Délai :
Source : 4709

Date : 2021-06-21 **Nature :** diffusion et mise en valeur-diffusion scientifique
Délai :
Source : 7345

Date : 2021-06-21 **Nature :** gestion-aucune
Délai :
Source : 7345

Date : 2021-06-21 **Nature :** poursuite de la recherche-fouille
Délai :
Source : 7345

Date : 2021-06-21 **Nature :** poursuite de la recherche-relevés
Délai :
Source : 7345

Date : 2021-06-21 **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance
Délai :
Source : 7345

Date : 2022-05-23 **Nature :** diffusion et mise en valeur-aucune
Délai :
Source : 7748

Date : 2022-05-23 **Nature :** gestion-aucune
Délai :
Source : 7748

Date : 2022-05-23 **Nature :** poursuite de la recherche-fouille
Délai :
Source : 7748

Date : 2022-05-23 **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance
Délai :
Source : 7748

DATATIONS ABSOLUES (A) ET INTERPRÉTÉES (I)

Technique : datation interprétée
Numéro d'échantillon : **Type :** interprétées-docum. historique
Identité : historique 1800-1899
Période : date **Date min. :** 1966 **Date max. :** 1845 **Source :** 7748

Technique :
Numéro d'échantillon : **Type :** relatives-céramique
Identité : historique 1800-1899
Période : date **Date min. :** 1950 **Date max. :** 1830 **Source :** 7748

TYPES DE SITE

Fréquence : occupation multiple
Saisonnalité : annuelle
Fonction : technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four(npu)
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 3177

Fréquence : occupation multiple
Saisonnalité : annuelle
Fonction : technologique
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 3177

Fréquence : occupation multiple
Saisonnalité : annuelle
Fonction : technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four(npu)
Identité : historique 1900-1950
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 3177

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : entreposage
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 7345

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : entreposage
Identité : historique 1900-1950
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 7345

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : domestique
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 7748

TRACES D'ÉTABLISSEMENTS

Matériaux : bois(ne plus utiliser)
Configuration : modifiée(ne plus utiliser)
Association : sol modifié
Position : dans la couche d'occupation
Nombre :
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Matériaux : sol(ne plus utiliser)
Configuration : modifiée par sa composition(np
Association : artefact
Position : dans la couche d'occupation
Nombre :
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Matériaux : sol(ne plus utiliser)
Configuration : modifiée par sa composition(np
Association : artefact
Position : dans la couche d'occupation
Nombre :
Identité : historique 1900-1950
Source : 3177

FONCTIONS DES STRUCTURES ET DES VESTIGES

Type : dépendance
Nombre : 1
Identité : historique indéterminé
Source : 4709

Type : four
Nombre : 1
Identité : historique indéterminé
Source : 4709

Type : mur
Nombre : 1
Identité : historique indéterminé
Source : 4709

Type : mur, fondation, voûte, cave(ne plus utiliser)
Nombre : 8
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Type : pavage, trottoir
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Type : plancher
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Type : entrepôt
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Type : moulin
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Type : industrielle(ne plus utiliser)
Nombre : 6
Identité : historique 1800-1899
Source : 3177

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 7
Identité : historique 1800-1899
Source : 4709

Type : pavage, trottoir
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 4709

Type : dépendance
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 4709

Type : fosse
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 4709

Type : turbine
Nombre : 3
Identité : historique 1800-1899
Source : 4709

Type : mur
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 4709

Type : fondation
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 4709

Type : piquet, pieu, poteau
Nombre : 6
Identité : historique 1800-1899
Source : 7345

Type : plancher
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 7345

Type : dépendance
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 7345

Type : hangar
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 7345

Type : fondation
Nombre : 4
Identité : historique 1800-1899
Source : 7345

Type : piquet, pieu, poteau
Nombre : 5
Identité : historique 1800-1899
Source : 7748

Type : plancher
Nombre : 9
Identité : historique 1800-1899
Source : 7748

Type : atelier
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 7748

Type : mur
Nombre : 3
Identité : historique 1800-1899
Source : 7748

Type : fondation
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 7748

Type : pavage, trottoir
Nombre : 1
Identité : historique 1900-1950
Source : 3177

Type : plancher
Nombre : 2
Identité : historique 1900-1950
Source : 3177

Type : industrielle(ne plus utiliser)
Nombre : 5
Identité : historique 1900-1950
Source : 3177

ANALYSES

Ne contient aucune information

SOURCES

Type	Source	Auteur	Date
rapport de terrain	3177	Société d'archéomatique Chronogramme-L	2002
rapport de terrain	4709	Société d'archéomatique Chronogramme-L	2011
dossier	7298	Caron, Catherine	2011
rapport de terrain	7345	Arkéos	2022g
rapport de terrain	7748	Arkéos	2023s

COLLECTIONS

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
3309a	2021-06-21	2.00000	Privé	7345

Remarques
Collection au Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2001-08-01		Ville, municipalité, paroisse	3177

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3309).

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2009-08-01		Ville, municipalité, paroisse	4709

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3309).

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2022-05-23		Privé	7748

Remarques
Dépôt prévu au LARQ.

ARTEFACTS - ÉCOFACTS - RESTES

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite commune
Support/technique : **Nombre :** 44 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine
Support/technique : **Nombre :** 6 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche
Support/technique : **Nombre :** 124 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche vitrifiée
Support/technique : **Nombre :** 81 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine jaune
Support/technique : **Nombre :** 10 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine creamware
Support/technique : **Nombre :** 15 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine pearlware
Support/technique : **Nombre :** 8 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier
Support/technique : **Nombre :** 26 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine
Support/technique : **Nombre :** 28 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine européenne
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine orientale
Support/technique : **Nombre :** 2 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : indéterminé
Support/technique : **Nombre :** 2 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite commune
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche vitrifiée
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine jaune
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier anglais
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier nord-américain
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès fin
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine européenne
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine argileuse blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine rouge
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine chamois
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite commune
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite commune québécoise
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine blanche vitrifiée
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine jaune
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier anglais
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès grossier nord-américain
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : porcelaine européenne
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine argileuse blanche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine rouge
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : terre cuite fine chamois
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique euro-québécoise
Type : grès fin corps bleu
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : céramique
Type : pipe
Support/technique : **Nombre :** 82 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique
Type : matériau
Support/technique : **Nombre :** 39 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique
Type : jeu et divertissement
Support/technique : **Nombre :** 8 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : céramique
Type : brique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : céramique
Type : carreau
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : verre
Type : bouteille
Support/technique : **Nombre :** 145 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : verre de table
Support/technique : **Nombre :** 2 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : médecine
Support/technique : **Nombre :** 3 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : médecine bouteille
Support/technique : **Nombre :** 44 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : objet personnel
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : construction
Support/technique : **Nombre :** 178 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : domestique
Support/technique : **Nombre :** 34 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : éclairage
Support/technique : **Nombre :** 30 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : objet indéterminé
Support/technique : **Nombre :** 3 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : verre
Type : bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : verre
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : verre
Type : objet indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : verre
Type : vitre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : verre
Type : contenant
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : verre
Type : verre à pied
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : verre
Type : bouteille
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : verre
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : verre
Type : objet indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : verre
Type : vitre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : verre
Type : contenant
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : lithique
Type : lest
Support/technique : **Nombre :** 14 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : manche d'outil
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : chauffage
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : construction
Support/technique : **Nombre :** 8 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : clou
Support/technique : **Nombre :** 218 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : quincaillerie de bâtiment
Support/technique : **Nombre :** 12 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : objet de couture
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : ustensile
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : récipient
Support/technique : **Nombre :** 5 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : outil
Support/technique : **Nombre :** 5 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : habillement
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : éclairage
Support/technique : **Nombre :** 2 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : indéterminé
Support/technique : **Nombre :** 25 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : métal
Type : bouton
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : clou
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : objet indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : vis
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : fer à cheval
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : manche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : fil
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : fusible
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : rondelle
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : tige
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : métal
Type : clou
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : objet indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : vis
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : grelot
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : fer à cheval
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : manche
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : fil
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : fusible
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : rondelle
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : métal
Type : tige
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : cuir
Support/technique : **Nombre :** 32 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : bois
Support/technique : **Nombre :** 8 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : écorce
Support/technique : **Nombre :** 3 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : papier
Support/technique : **Nombre :** 17 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : mortier
Support/technique : **Nombre :** 15 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : matériaux transformés(ne plus utiliser)
Support/technique : **Nombre :** 24 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : ardoise
Support/technique : **Nombre :** 4 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : graphite
Support/technique : **Nombre :** 7 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : cuir
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : bois
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : graphite
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : plastique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : cuir
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : bois
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : graphite
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés
Type : plastique
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : matières premières brutes
Type : charbon de bois, cendre
Support/technique : **Nombre :** 5 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : matières premières brutes
Type : charbon minéral (anthracite, houille)
Support/technique : **Nombre :** 5 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : matières premières brutes
Type : mica
Support/technique : **Nombre :** 10 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : matières premières brutes
Type : mica
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : matières premières brutes
Type : mica
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : restes d'animaux
Type : mammifère terrestre
Support/technique : **Nombre :** 47 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : restes d'animaux
Type : mollusque
Support/technique : **Nombre :** 30 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : restes d'animaux
Type : reste indéterminé
Support/technique : **Nombre :** 1 **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 3177

Catégorie : restes d'animaux
Type : mollusque
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : restes d'animaux
Type : mammifère indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7345

Catégorie : restes d'animaux
Type : mammifère terrestre
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : restes d'animaux
Type : mollusque
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

Catégorie : restes d'animaux
Type : reste indéterminé
Support/technique : **Nombre :** **Poids :**
Identité : historique indéterminé
Source : 7748

20

3177

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec

2002 Programme d'inventaire archéologique de la Pointe-des-Seigneurs.

Ville de Montréal

Service du développement économique et urbain

Service des parcs, jardins et espaces verts

1 Rapport et plans

VOLUME 1 : RAPPORT ET PLANS



PROGRAMME D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA POINTE-DES-SEIGNEURS

SACL

Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec

5520, Chabot

Bureau 304

Montréal (Québec) H2H 2S7

14326 3177

SOC. ARCHEO. CHRONO-LAUVERBEC - 2002

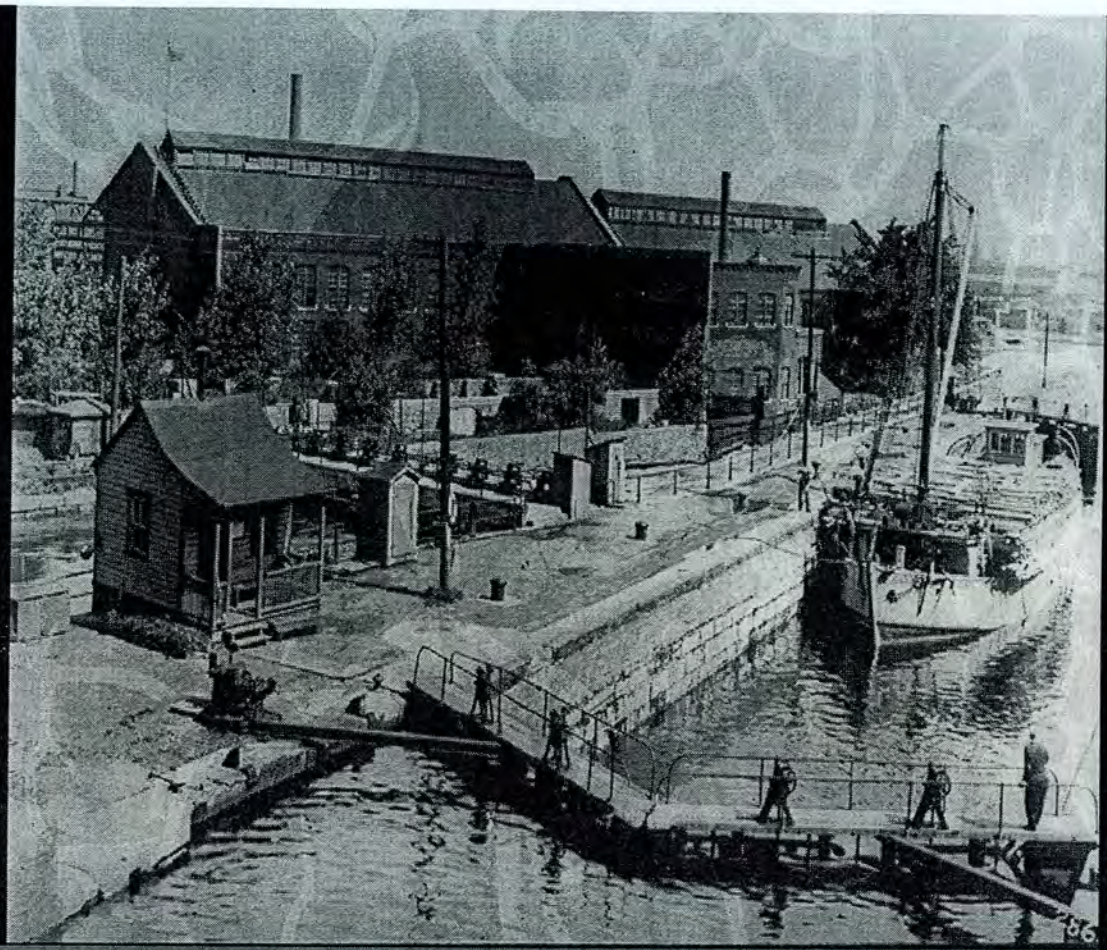
Mai 2002 PROGRAMME D'INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE DE LA POINTE-DES-SEIGNEURS. VOL.1 RAPPORT ET PLANS - VOL. 2 ET 3 ANNEXES - VOL. 4 CARNET D'ARPENTAGE ET NOTES DE TERRAIN

018118 Centre de documentation en archéologie 401B

01-VERF-02

Ville de Montréal

Service du développement économique et urbain
Service des parcs, jardins et espaces verts



VOLUME 1 : RAPPORT ET PLANS

PROGRAMME D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA POINTE-DES-SEIGNEURS

SACL
Société d'Archéomatique
Chronogramme-Lauverbec

5520, Chabot
Bureau 304
Montréal (Québec) H2H 2S7
Cell (514) 943-6900

Mai 2002

TABLE DES MATIÈRES

Page couverture : Vue vers le NE de l'écluse No. 3 et de la Pointe-des-Seigneurs, après 1946. (St-Gabriel Lock, Lachine Canal, ANC PA 1985-70/Andrew A. Merrilees Collection, ANC PA 202386/, No. cd Parcs Canada 0048-068.

Liste des plans en annexe.....vi
Liste des tableaux.....vi
Liste des figures.....vii
Équipe de travail.....x

1. SOMMAIRE.....11

2. LE MANDAT.....11

3. L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....13
3.1 Recherche documentaire et archivistique.....13
3.2 Organisation des données.....14
3.3 Analyse polyphasée.....14
3.4 Définition des thématiques.....14
3.4.1 La Pointe-des-Seigneurs et le canal de Lachine.....15
3.4.2 L'énergie.....18
3.4.3 La minoterie Ogilvie.....18
3.4.3 La fonderie McDougall.....20
3.4.4 La tonnellerie Ira Gould & Co.....21
3.4.5 La chapellerie J. & D. Smith.....22

4. LA STRATÉGIE D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.....24
4.1 Approche générale.....24
4.2 intervention sur le terrain.....24

5. LES RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE.....27
5.1 La sous-opération 1A (maison et entrepôt de l'éclusier 1840-1879).....27
5.1.1 Le tissu archéologique.....27
5.1.2 La fondation du mur sud du moulin Glenora (BiFj-069-1A14).....32
5.1.3 La fondation du mur sud de l'entrepôt adjacent à la maison de l'éclusier (BiFj-069-1A11).....33
5.2 La sous-opération 1B (tonnellerie Gould 1874-1879).....34
5.2.1 Le tissu archéologique.....34
5.3 La sous-opération 1C (chapellerie J. & D. Smith, 1880-1920).....38
5.3.1 Le tissu archéologique.....38

5.4 La sous-opération 1D (maison des turbines de la Glenora Mills 1860 1939).....40

5.4.1 Le tissu archéologique.....40

5.4.2 Mur nord du canal d'amenée, pertuis et portillon de vanne (BiFj-069-1D2, 1D4).....42

5.4.3 Caisson de conduite forcée et chambre des turbines (BiFj-069-1D5).....43

5.5 La sous-opération 1E (Caledonian Iron Works 1880-1890 & Chapellerie Smith 1879-1907).....45

5.5.1 Le tissu archéologique.....46

5.5.2 Vestiges du canal d'amenée (BiFj-069-1E5 et 1E24).....53

5.5.3 Vestiges d'un bâtiment de la Caledonian Iron Works Co. (BiFj-069-1E16).....56

5.5.4 Vestiges d'un bâtiment de la chapellerie Smith (BiFj-069-1E9, 1E13).....58

5.5.5 Vestiges asociés au bâtiment du Hall Engineering (BiFj-069-1E25, 1E6, 1E7, 1E1).....60

5.5.6 Conduites de fonte de 6 et 8 pouces de diamètre (BiFj-069-1E22 et 1E23).....61

5.6 La sous-opération 1F (Caledonian Iron Works 1880-1907).....63

5.6.1 Le tissu archéologique.....63

5.6.2 Vestiges associés à un bâtiment de la Caledonian Iron Works Co 69
(BiFj-069-1F9, 1F2, 1F4, 1F5, 1F6)

5.6.3 Mur est d'un coursier de décharge (BiFj-069-1F7).....72

5.6.4 Vestiges associés au Hall Engineering (BiFj-069-1F1, 1F8, 1F12).....73

5.7 La sous-opération 1G (Glenora Mills, 1837-1946).....74

5.7.1 Le tissu archéologique.....74

5.7.2 Les vestiges associés à la minoterie Glenora (1877-1942) (plan 6, BiFj-069-1G4, 1G9, 1G10).....76

5.7.3 Fondation nord de l'ancienne minoterie Watson-Ogilvie (1852-1874) (BiFj-069-1G6, 1G7).....79

5.7.4 Segment présumé du mur sud du canal d'amenée (1855-1920) (BiFj-069-1G8).....80

5.8 La sous-opération 1H (Glenora Mills, 1837-1946).....81

5.8.1 Le tissu archéologique.....81

5.8.2 Vestiges associés à la dernière période d'occupation du moulin Glenora (BiFj-69-1H4, 1H7, 1H8).....83

5.8.3 Segment résiduel du mur sud du canal d'amenée (1855-ca. 1920) (BiFj-69-1H9).....85

5.9 La surveillance archéologique dans le secteur sud du site.....87

5.9.1 Les vestiges du déversoir régulateur nord (BiFj-069-1Y1, 1Y2, 1Y3).....87

6. LE BILAN DESCRIPTIF, LA CONTEXTUALISATION ET LES DISCUSSIONS.....91

6.1 La maison de l'éclusier et son annexe (après 1825 à 1879).....91

6.2 Le réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs.....92

6.3 La minoterie Ogilvie (Glenora Mills) (1837-1942).....94

6.4 La Caledonian Iron Works Co (Hall Engineering) (1858-1986).....95

6.5 La chapellerie J. & D. Smith (1880-1920).....96

6.6 La tonnellerie Gould & Co. (Montreal Saw Works) (1857-1877).....97

6.7 Le déversoir régulateur nord (1879-1970).....98

7 CONCLUSION.....100

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES (VOLUME 1)

Plans 1 à 5 Étude polyphasée et planification de l'inventaire
Plan 6 Résultats des interventions
Plans 7 à 16 Coupes stratigraphiques relevées sur le site
Liste des coordonnées d'arpentage relevées sur le site
Tableau 9 Liste des vestiges mis au jour

ANNEXES (VOLUME 2)

Plans historiques
Gravures et photos anciennes
Notes concernant les procédés industriels utilisés dans les entreprises ayant occupées le site (par Jean-François Larose)
Fiches des ressources archéologiques potentielles

ANNEXES (VOLUME 3)

Fiches des vestiges immobiliers et des services publics
Inventaire et catalogue des artefacts
Catalogue photo
Analyse granulométrique des échantillons 1F9 et 1F11 par Pierre Bédard, géologue O.G.Q.
Dossier de presse

LISTE DES PLANS EN ANNEXE

Plan 1	Analyse polyphasée, période 1825-1843
Plan 2	Analyse polyphasée, période 1843-1879
Plan 3	Analyse polyphasée, période 1879-1907
Plan 4	Analyse polyphasée, période 1907-1990
Plan 5	Localisation de intervention proposée lors de la planification de l'inventaire archéologique
Plan 6	Localisation des interventions archéologiques réalisées en 2001
Plan 7	Coupe stratigraphique, paroi ouest, BiFj-069-1A
Plan 8	Coupe stratigraphique, paroi sud, BiFj-069-1B
Plan 9	Coupe stratigraphique, paroi sud, BiFj-069-1C
Plan 10	Coupe stratigraphique, paroi ouest, BiFj-069-1D
Plan 11	Projection en plan du caisson à turbine 1D5, et vue en élévation du pertuis 1D2
Plan 12	Coupe stratigraphique, paroi est, BiFj-069-1E
Plan 13	Coupe stratigraphique, paroi ouest, BiFj-069-1E
Plan 14	Coupe stratigraphique, paroi nord, BiFj-069-1F
Plan 15	Coupe stratigraphique, paroi est, BiFj-069-1G
Plan 16	Coupe stratigraphique, paroi ouest, BiFj-069-1H

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Organisation stratigraphique et repères chronologiques, BiFj-069-1A
Tableau 2	Organisation stratigraphique et repères chronologiques, BiFj-069-1B
Tableau 3	Organisation stratigraphique et repères chronologiques, BiFj-069-1C
Tableau 4	Organisation stratigraphique et repères chronologiques, BiFj-069-1D
Tableau 5	Organisation stratigraphique et repères chronologiques, BiFj-069-1E
Tableau 6	Organisation stratigraphique et repères chronologiques, BiFj-069-1F
Tableau 7	Organisation stratigraphique et repères chronologiques, BiFj-069-1G
Tableau 8	Organisation stratigraphique et repères chronologiques, BiFj-069-1H
Tableau 9	Liste des vestiges architecturaux mis au jour durant l'intervention

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Gravure illustrant le complexe de la Glenora Mills, vers 1889.
Figure 2	Plan des propriétés hydrauliques du secteur des Écluses St-Gabriel en 1857.
Figure 3	Gravure illustrant le complexe de la Montreal Saw Works en 1868.
Figure 4	Extrait d'un plan de 1879 illustrant l'occupation de la Pointe-des-Seigneurs (Hopkins 1879).
Figure 5	Vue du parement sud de la fondation du mur sud du moulin Glenora.
Figure 6	Vue vers le NE de l'écluse No. 3 nord et de la Pointe-des-Seigneurs en 1910.
Figure 7	Vue des vestiges du plancher de bois adjacents à la fondation de l'entrepôts de la maison de l'éclusier datant de 1825-1844.
Figure 8	Extrait d'un plan illustrant le secteur des écluses St-Gabriel en 1844 (Dorion, 1844).
Figure 9	Vue aérienne du secteur des écluses St-Gabriel, en 1946.
Plan 10	Vue vers le sud des vestiges d'un segment de la fondation sud de l'entrepôt adjacent à la maison de l'éclusier datant de 1825-1844.
Figure 11	Plan illustrant l'organisation spatiale de l'extrémité est de la Pointe-des-Seigneurs en 1876 (Rielle, 1876)
Figure 12	Vue de la surface de la couche 8 de la sous-opération 1B.
Figure 13	Vue générale vers le sud du pertuis mis au jour partiellement dans le mur nord du canal d'amenée, dans la sous-opération 1D.
Figure 14	Détail de l'ouverture associée à un pertuis alimentant les turbines de la Glenora Mills.
Figure 15	Vue en plongée d'une partie de la plaque métallique disposée contre le sommet de l'intérieur du pertuis et associée à un portillon de vanne, dans la sous-opération 1D.
Figure 16	Vue vers le nord, dans la sous-opération 1D, du caisson métallique avec ouverture circulaire sur laquelle une conduite forcée devait être fixée.
Figure 17	Vues en coupe et en plan d'une turbine Leffel.
Figure 18	Vue en coupe d'une conduite forcée branchée directement sur une turbine.
Figure 19	Vue des vestiges du plancher de brique adjacents à un pilier de béton dans la sous-opération 1E.
Figure 20	Vue des plaques métalliques mises au jour dans la portion nord de la sous-opération 1E.
Figure 21	Vue vers le sud de l'extrémité sud de la sous-opération 1E.
Figure 22	Vue vers l'est vers 1906 des travaux de réfection en béton du mur de revêtement sud du déversoir régulateur nord et du mur de la jetée qui mène à l'écluse No. 3 nord.

Figure 23 Vue vers l'ouest du segment du mur nord du canal d'amenée tronqué par le pilier de béton associé au Hall Engineering, dans la sous-opération 1E.

Figure 24 Vue dans la sous-opération 1E des vestiges du contrefort du mur nord du canal d'amenée formant de part et d'autre, de petites alcôves qui avaient été remblayés.

Figure 25 Vue vers le sud du parement nord du mur sud du canal d'amenée, dans la sous-opération 1E.

Figure 26 Vue de la semelle de bois sous le segment du mur sud du canal d'amenée, dans la sous-opération 1E.

Figure 27 Vue vers le SE de l'extrémité sud de la sous-opération 1E.

Figure 28 Vue du parement nord de la fondation 1E16 mise au jour à l'extrémité sud de la sous-opération 1E

Figure 29 Extrait d'un plan illustrant l'organisation spatiale de la Pointe-des-Seigneurs en 1872 (Plunkett & Brady, 1872).

Figure 30 Vue de l'ouverture aménagée à l'angle des fondations 1E5 et 1E9, et dans laquelle s'insérait un segment de drain en bois.

Figure 31 Gravure illustrant différentes activités à l'intérieur d'une chapellerie du XVIIIe siècle.

Figure 32 Extrait d'un plan de 1964 illustrant les différents secteurs de production à l'intérieur du Hall Engineering (Underwriters, 1964).

Figure 33 Vue d'une section de la paroi ouest de la sous-opération 1E.

Figure 34 Vue vers le SO d'un segment de conduite principale et des tuyaux soudés verticalement pour l'approvisionnement en mazout des chaudières du Hall Engineering.

Figure 35 Extrait d'un plan illustrant le réseau hydraulique et l'occupation industrielle de la Pointe-des-Seigneurs en 1920 (Barclay, 1920).

Figure 36 Vue vers l'ouest de la sous-opération 1F.

Figure 37 Vue vers le sud du complexe de la fosse de moulage 1F2, de la base de cheminée 1F6, de la base bétonnée 1F5 et des vestiges présumés de la limite nord d'un ancien cubilot 1F4.

Figure 38 Vue de la paroi nord de la sous-opération 1F.

Figure 39 Détails de la paroi est de la base de cheminée 1F6 se superposant aux vestiges antérieurs (1F9).

Figure 40 Gravure illustrant la confection d'un moule avec le cadre et le sable.

Figure 41 Gravure illustrant l'étape du coulage dans les moules.

Figure 42 Vue vers l'est de la sous-opération 1F et des vestiges du mur est d'un coursier de décharge.

Figure 43 Vue vers l'est du parement d'une des deux bases de piliers mises au jour dans la sous-opération 1G.

Figure 44 Vue de l'extrémité nord de la sous-opération 1G et du parement sud du mur nord de la Glenora, dans lequel est aménagé une cavité rectangulaire.

Figure 45 Gravure illustrant vers le sud des bâtiments du complexe de la minoterie Watson-Ogilvie, durant l'incendie de 1874.

Figure 46 Vue vers l'ouest du parement est d'une des bases de pilier mises au jour dans la sous-opération 1G.

Figure 47 Vue du parement nord de la fondation 1G6.

Figure 48 Vue vers le SE des vestiges d'une base maçonnée (1G7) adjacents à la fondation 1G8 associée au mur sud du canal d'amenée.

Figure 49 Vue vers le nord de la sous-opération 1H.

Figure 50 Extrait d'un plan du secteur de la Pointe-des-Seigneurs en 1907 (Pinsonneault, 1907).

Figure 51 Vue vers le SO des deux bases de pilier mises au jour dans la sous-opération 1H.

Figure 52 Vue du parement sud de la fondation nord du moulin Glenora, dans la sous-opération 1H.

Figure 53 Vue vers le SE des vestiges associés au mur sud du canal d'amenée, dans la sous-opération 1H.

Figure 54 Vue vers l'est de l'axe formé par le couronnement du mur de revêtement nord du déversoir régulateur nord.

Figure 55 Vue vers le nord d'un segment partiellement démantelé du couronnement du mur de revêtement nord du déversoir régulateur.

Figure 56 Vue vers l'ouest du mur de chute, du pilier central et de la passerelle du déversoir régulateur nord, en 1903.

Figure 57 Vue vers le nord des vestiges d'un segment de la passerelle bétonnée et du pilier central qui permettaient d'enjamber le déversoir régulateur, à l'emplacement du mur de chute.

Figure 58 Vue vers le sud des vestiges de la passerelle permettant d'accéder aux vannes du déversoir régulateur.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Claire Mousseau	Chargée de projet, Ville de Montréal
François Véronneau	Chargé de projet SACL inc. (Recherche, analyse, enregistrement des données sur le terrain, relevés d'arpentage, cartographie AutoCad, rédaction).
Pierre-Jacques Ratio	Assistant de terrain (Rédaction des fiches de caractérisation, enregistrement des données sur le terrain, analyse, rédaction du répertoire des vestiges immobiliers et de services publics).
Jean-François Larose	Historien et conseiller en patrimoine industriel (Recherche et rédaction sur les procédés industriels des industries ayant occupé le site)
Pascal Dumont	Cartographe (Réalisation des plans polyphasés du site)
Pierre Bédard	Géologue Analyse d'échantillons de sol
Réjean Surprenant	Technicien en géomatique (Cartographie AutoCad)
Dan Besof	Dessinateur (Dessin technique)
Anne Durocher	Assistante à l'inventaire et technicienne de terrain (Lavage, numérotation et inventaire des artefacts, fouille enregistrement et relevés techniques)
Rachid Abdenouri	Technicien de terrain (Fouille, enregistrement et relevés techniques)
Marc Lamarche	Technicien de terrain (Fouille, enregistrement et relevés techniques)
Érik Phaneuf	Technicien de terrain (Fouille, enregistrement et relevés techniques)
Paul Girard	Technicien de terrain (Fouille, enregistrement et relevés techniques)
Diane Verdon	Secrétaire administrative

Nous tenons à remercier Madame Gisèle Piédalue, archéologue à Parcs Canada, pour son expertise, son aide et ses conseils judicieux. Nous remercions également Monsieur François Bélanger, archéologue à la Ville de Montréal, pour sa constante collaboration.

1. SOMMAIRE

Ce programme d'inventaire commandé par la Ville de Montréal dans le cadre général des interventions archéologiques au Pôle St-Gabriel, a été élaboré dans le but de préparer et de réaliser l'évaluation archéologique du site de la Pointe-des-Seigneurs. Ce site qui constitue l'une des plus importantes enclaves industrielles du canal de Lachine durant la seconde moitié du XIXe et le début du XXe siècle, est situé immédiatement au nord du complexe éclusier St-Gabriel (écluses #3), entre la rue des Seigneurs à l'ouest, la rue Basin au nord et la rue Richmond à l'est. Il est actuellement vacant, la démolition des derniers bâtiments du Hall Engineering (fonderie et atelier d'usinage) s'étant effectuée vers 1990.

Le premier volet de ce mandat était de réunir, de façon exhaustive, un corpus documentaire (études historiques, technologiques et archéologiques, cartographie, iconographie et photographies) sur les ressources archéologiques potentielles du site, de l'organiser et de s'en imprégner afin de présenter dans une perspective spatio-temporelle, l'évolution détaillée de son occupation. L'objectif de ces travaux visait à identifier les principales problématiques du site et à localiser à travers l'ensemble des ressources archéologiques potentielles, les emplacements les plus pertinents à l'étude de ces problématiques.

Les principales occupations retenues sont : LA MINOTERIE OGILVIE «Glenora Mills» (1837-1946), LA FONDERIE Mc DOUGALL «Caledonian Iron Works Co. et Hall Engineering» (1857-1990), LA TONNELLERIE GOULD (1857) et la *Montreal Saw Works* de Morlan-Watson & Co. (1868-1879), LA CHAPELLERIE J. SMITH (1880-1920) et l'utilisation de l'énergie sous toute ses formes.

Le rapport présente :
- l'approche méthodologique;
- la planification de l'inventaire archéologique;
- l'analyse polyphasée de l'évolution du bâti et du réseau hydraulique;
- les plans historiques consultés;
- les documents iconographiques utilisés;
- les résultats de l'inventaire archéologique;
- et les fiches techniques décrivant les ressources archéologiques potentielles et mises au jour durant l'intervention au terrain.

2. LE MANDAT

Le mandat principal consiste en l'étude du potentiel archéologique du site de la Pointe-des-Seigneurs, la planification et la réalisation de l'inventaire archéologique.

Les objectifs de ce mandat se divisent en deux volets distincts :

1. Identifier les occupations et les équipements potentiels, afin de mieux comprendre la dynamique de production de chacun des complexes industriels ayant occupé le site (utilisation de la force hydraulique, approvisionnement, entreposage, transformation, finition, expédition, zones de rejet, etc.).

2. Inventorier au moyen de tranchées et sondages archéologiques les équipements potentiels les plus pertinents à l'étude des problématiques retenues.

3. L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre du mandat s'inspire directement de celle utilisée par Pauline Desjardins et François Bélanger dans le cadre de la planification de l'inventaire archéologique du complexe de la Redpath Sugar[1]. Elle est issue de l'archéologie industrielle qui «permet d'analyser le patrimoine industriel en un tout cohérent en termes d'artefacts, d'iconographie, de structures au sens large, d'ensembles et de paysage intégrés dans une série de contextes bien définis». Elle utilise fondamentalement une position de sympathie imaginative grâce à laquelle l'intéressé acquiert un oeil réceptif, c'est-à-dire une faculté de noter et d'apprécier les manifestations industrielles de toutes sortes[2].

Quatre étapes ont ainsi été réalisées pour parvenir à l'élaboration d'une stratégie d'intervention au terrain.

3.1 Recherche documentaire et archivistique

Divers documents et études ont été utilisés pour créer le corpus de données servant de référence à cet ouvrage. Un dossier iconographique, un dossier de photographies anciennes et l'ensemble de la cartographie ancienne ont été réunis[3]. D'autre part, l'inventaire et l'évaluation des ressources culturelles du canal de Lachine qui englobe le site à l'étude, ont également été consultés[4]. Une étude portant sur le développement de l'industrialisation canadienne, le long du canal de Lachine, préparée à l'intention de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada[5] a permis de mieux saisir la qualité, la diversité et l'abondance des ressources industrielles du site de la Pointe-des-Seigneurs (historiques, architecturales, archéologiques). Ces documents ont été mis à profit pour cibler et développer les différentes problématiques inhérentes aux occupations. Une étude portant sur l'évolution des technologies spécifiques aux diverses occupations sur le site a également été réalisée au cours de notre mandat. L'étude de caractérisation des sols réalisée sur le terrain à l'étude en 1989[6] a enfin permis d'évaluer sommairement l'épaisseur et la nature des sols anthropiques, dans le cadre de la planification des interventions au terrain.

L'utilisation systématique de l'étude de potentiel archéologique du canal de Lachine[7] (Pot. Lach.) a été d'une aide majeure, sans laquelle nous n'aurions pu arriver aussi rapidement aux résultats escomptés. Ce gigantesque corpus de données informatisées et référencées spatialement a été mis à profit afin de visualiser et d'identifier l'occupation exhaustive des divers lots du site.

---

[1] ARCHEMI, Pauline Desjardins, François Bélanger, *Étude pour la planification d'un inventaire archéologique, Complexe de la Redpath Sugar*, Ville de Montréal, SDÉU, 1998, Cahiers 1 et 2.
[2] R.A. Buchanan, *Industrial Archaeology in Britain*, 1977, p. 28
[3] Ethnoscop inc., *Aménagement et mise en valeur du domaine public aux abords du canal de Lachine, Pôle St-Gabriel-Pointe-des-Seigneurs*, Ville de Montréal, SDÉU, Automne 2000.
[4] ARCHEMI, *Inventaire et évaluation des ressources culturelles du canal de Lachine*, Parcs Canada, 1995
[5] Bernier-Morel, L., Desloges, Y., Piché, C., Piédalue, G., *Le canal de Lachine est ses usines : Témoins de l'industrialisation canadienne*, Parcs Canada, avril 1996.
[6] Lalonde, Girouard, Letendre & Associés, *Étude géotechnique et de caractérisation préliminaire, Terrain sis au 45 rue des Seigneurs*, Ville de Montréal, 1989
[7] ARCHEMI, *Étude de potentiel archéologique du canal de Lachine*, Parcs Canada, 1999.

3.2 Organisation des données (fiches des ressources)

Une fiche de caractérisation des ressources archéologiques du site à l'étude a été élaborée afin de présenter l'ensemble de la documentation disponible. Cette fiche porte une numérotation propre aux différentes ressources archéologiques potentielles de la Pointe-des-Seigneurs (PDS) et réfère au numéro de fiche réalisée par ARCHEMI (Pot Lach).

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'inventaire sur le terrain, la mise à profit de cette étude de potentiel a été fort utile. Nous avons organisé les données disponibles en fonction d'une périodisation propre à l'évolution du terrain à l'étude. Le produit de cette démarche est une série de plans polyphasés du site retraçant minutieusement les grandes périodes de l'occupation. Les fiches annexées aux ressources indiquées sur ces plans, enrichies par les autres sources documentaires, servent de point de départ à l'identification potentielle des équipements et de leur rôle dans la dynamique de production de chacune de ces industries (utilisation de la force hydraulique, approvisionnement, entreposage, transformation, expédition, etc.). Elles constituent vraisemblablement une version enrichie de celles provenant de Pot Lach, et intègrent : le nom usuel de la ressource, le numéro de référence à Pot Lach, la fonction du bâtiment, sa date de construction, sa date de démolition, un historique, les dimensions, les matériaux utilisés, les équipements potentiels, les relations dans la dynamique de production, les vestiges encore apparents, les commentaires et les références.

3.3 Analyse polyphasée

L'analyse polyphasée du site à l'étude s'arrime aux grandes périodes d'évolution du canal de Lachine, duquel il est tributaire. Ces périodes ont été intégrées à celles qui ponctuent l'évolution du bâti. Nous nous sommes également inspirés de la périodisation provenant de l'étude de potentiel archéologique du canal de Lachine pour arriver à déterminer cinq périodes majeures de développement:

-Avant 1825, période antérieure au canal de Lachine
-1825 à 1843, aménagement du premier canal et des premiers sites hydrauliques
-1843 à 1879, premier élargissement du canal et le développement industriel
-1879 à 1907, second élargissement du canal et le boum industriel
-1907 à 1990, l'apogée puis le déclin industriel

Les plans présentés à l'échelle 1 :1000 illustrent l'ensemble du bâti et du réseau hydraulique, durant toute la durée de la période retenue, et non de manière synchronique à un moment précis. La trame des rues actuelles est représentée par un tireté noir, le bâti actuel est en gris pâle, tandis que le réseau hydraulique ancien est en bleu. Le bâti ancien est identifié des couleurs qui s'apparentent aux diverses entreprises et compagnies.

3.4 Définition des thématiques

Différentes thématiques inhérentes à l'occupation de la Pointe-des-Seigneurs ont pu être identifiées et développées grâce à l'analyse du corpus documentaire et de l'évolution polyphasée. Ces thématiques reflètent les occupations et

aménagements les plus significatifs en terme d'importance de production, de déterminant dans la production, de durée de leur occupation, de superficie qu'ils ont occupée et de leur place dans l'évolution industrielle en général.

3.4.1 La Pointe-des-Seigneurs et le canal de Lachine

Le site de la Pointe-des-Seigneurs fait partie d'un ensemble dont le cœur est constitué par les écluses St-Gabriel du canal de Lachine. Il constitue l'un des principaux pôles du développement industriel au Canada. Son essor est tributaire de la disponibilité du pouvoir hydraulique, engendré par le canal de Lachine. En ce sens, son évolution sera marquée par les élargissements successifs du canal, effectués dans le but de subvenir à l'augmentation du transport maritime et du tonnage des navires, mais également dans le dessein de suffire à la demande des industries utilisant désormais le pouvoir hydraulique.

Les XVIIe et XVIIIe siècles

Dès 1689, certaines tentatives sont mises de l'avant pour créer un canal navigable, entre Lachine et Montréal. Ce projet restera inachevé jusqu'en 1733, pour être graduellement abandonné, puis s'élimer avec la conquête. De 1815 à 1819, le projet de creusement d'un canal navigable, entre Lachine et Montréal, est ramené devant le gouvernement. Le chantier sera officiellement mis en marche en 1821.

Le premier canal et les premiers sites hydrauliques (1825-1843)

Le canal de Lachine est construit de 1821 à 1825. Les travaux d'excavation de l'écluse St-Gabriel seront entrepris en 1822[8]. Quatrième écluse du canal de Lachine qui en compte sept au total à l'époque, l'écluse St-Gabriel est située à 1770 verges (1554,48m) de l'écluse de la Côte St-Paul, et permet une chute de huit pieds (2,438m) sur une pente totale de 44,5 pieds (13,56m). Les murs de cette écluse qui mesurent 100 pieds (30,48m) sur 20 pieds (6,096m), sont construits en pierres taillées. Ils mesurent six pieds (1,83m) de largeur et reposent sur un radier constitué d'une arche renversée également en pierres taillées, le tout appuyé sur une fondation de madriers. Les portes de bois à deux vantaux s'ouvrent manuellement et un pont de bois permet de traverser le canal dans ce secteur. La première occupation d'un lot hydraulique au nord de l'écluse St-Gabriel est la meunerie de Watson & Ogilvie[9]. Celle-ci aurait relocalisée ses activités dans le secteur des écluses St-Gabriel, dès 1837.

Le premier élargissement du canal et le développement industriel du site à l'étude (1843-1879)

Le canal de Lachine sera élargi entre 1843 et 1848. Les écluses sont alors allongées et élargies, leur tirant d'eau passant de 4,5 pieds (1,37m) à 9 pieds (2,74m). Le surplus d'eau occasionné par cet élargissement est acheminé aux nouvelles industries riveraines du canal, par des canaux (coursiers d'alimentation et de dérivation) creusés à cet effet.

---

[8] L'ensemble des données historiques concernant l'évolution du secteur St-Gabriel et du canal de Lachine en général proviennent de Contant, Isabelle, *Dossiers structuraux, Volume 6, Évolution du site de la zone de l'écluse St-Gabriel*, Parcs Canada, 1981,.

[9] Bernier-Morel, L., Desloges, Y., Piché, C., Piédalue, G., *Le canal de Lachine est ses usines : Témoins de l'industrialisation canadienne*, Parcs Canada, avril 1996, p : 19

L'écluse de 1825 est alors transformée en déversoir, tandis que la section amont du canal est réutilisée comme coursier d'alimentation, dévié dans un canal d'amenée (Head Race). La nouvelle écluse (1848) est construite plus au sud. Elle mesure 200 pieds de longueur et 44 pieds de largeur. Elle est semblable à celle construite la même année à Lachine, avec ses deux portes busquées actionnées par des chaînes reliées à des cabestans. Les vantaux des portes sont en bois. Ils sont munis de vannes papillon en fonte.

Le paysage de l'écluse St-Gabriel est à ce moment grandement modifié, présentant désormais une île séparée au nord par l'ancien canal de 1825, et au sud, par la nouvelle écluse et l'axe corrigé et élargi du nouveau canal de Lachine. Les Commissaires des travaux publics décident de louer, en 1850, tous les terrains appropriés à l'exploitation de l'énergie hydraulique sur le site des écluses St-Gabriel. En 1851, John Young, Ira Gould, Jacob Dewitt et John Ostell acquièrent l'ensemble des lots hydrauliques, qui seront sous-loués dès 1852. Ces lots sont situés du côté nord de l'ancien canal, et seront occupés par des moulins et fabriques, alimentés par des canaux d'amenées secondaires prenant leur source au coursier principal, et se jetant dans le canal de décharge plus au nord (1854-1857). L'extrémité de la pointe ainsi formée appartient à Ira Gould, qui y opère dès 1857 une manufacture de tonneaux de bois. À cette époque, le moulin à farine de Ogilvie, qui occupe le même emplacement qu'en 1837, a trois étages et dispose de cinq paires de meules. John McDougall s'installe vers 1857-1860, immédiatement à l'est d'Ogilvie, et y implante une fonderie et une usine de fabrication de pièces métalliques, la Caledonian Iron Works.

Avant 1866, il n'existe encore aucun moyen de communiquer directement de la berge sud du canal, avec l'île et la berge nord. Le seul accès réside dans l'ancien pont de bois fixe, traversant le canal de 1825 qui devient un déversoir dans sa portion aval. D'autre part, un pont se dresse immédiatement au sud de la rue Bassin, et enjambe le canal de décharge. Le pont Ogilvie est érigé au-dessus du canal d'amenée. Enfin, un pont tournant à pivot excentrique (pont no. 3), jeté immédiatement en amont de l'écluse de 1848, est construit en 1866[10]. Ce pont éclairé à l'huile permettra désormais de relier les deux berges du canal, en passant par la rue des Seigneurs et l'île.

Le second élargissement du canal et le boum industriel sur le site à l'étude (1879-1907)

Le second élargissement du canal entre 1873 et 1884, occasionnera à nouveau des travaux majeurs dans le secteur St-Gabriel. De 1876 à 1879, une nouvelle écluse est construite entre celle de 1825, devenue déversoir, et celle de 1848. La nouvelle écluse utilise entre autre une portion de l'île, occupée anciennement par le chantier de bois et le moulin à scie Mc Gauvran. D'une largeur similaire à l'écluse de 1848, soit 45 pieds, elle mesure 270 pieds de longueur.

Un déversoir parallèle au mur nord de la nouvelle écluse, munie d'un barrage situé approximativement à l'emplacement de l'ancienne écluse de 1825, est également construit durant cette période. Ces aménagements qui semblent uniques au secteur des écluses de St-Gabriel, feront que le mur nord de la chambre de sas de la nouvelle écluse, ainsi qu'une section du mur de revêtement nord du bief aval, seront doublés d'un mur parallèle et sensiblement similaire, les faces externes

[10] Ratio, Pierre-Jacques, (GRHQ inc.), *Travaux archéologiques, Pont No. 3 (Des Seigneurs)*, Parcs Canada, 2000, p:22.

des contreforts des deux ouvrages étant vraisemblablement très rapprochées, et presque adjacentes dans certains cas, les unes par rapport aux autres. Lors de cet aménagement, l'extrémité de la pointe du site, qui abrite alors une quinzaine de bâtiments appartenant au complexe industriel Gould (1874-1879), disparaît pour faire place au nouveau déversoir et au canal élargis. Le coursier d'alimentation prenant sa source au canal de 1825, demeurera toutefois en fonction jusqu'en 1920, desservant toujours les bâtiments industriels présents sur le site.

À partir de 1879, les industries se concentrent surtout dans la portion du site située entre le coursier de décharge, et le nouveau déversoir. Le bâti sur ces lots hydrauliques se densifie à un tel point, que l'on compte par exemple plus de 11 bâtiments sur le terrain d'Ogilvie. Dans la portion située au nord du coursier de décharge, six nouveaux bâtiments s'ajoutent à ceux de 1866.

En 1894, on creuse le prisme du canal à une profondeur de 15 pieds, pour accommoder les bateaux de plus grand tonnage. L'électrification de l'éclairage dans ce secteur du canal, subviendra également durant cette période, entre 1888 et 1894. La centrale électrique est alors située à la hauteur de la cale sèche de Tate, sur la rue Mill.

C'est en 1898 qu'un nouveau pont à pivot central provenant des ateliers de la *Dominion Bridge Co.* à Lachine, est construit dans l'axe de la rue des Seigneurs. Ce pont dont le pivot prend appui sur l'îlot central, entre l'écluse de 1848 et celle de 1879 permet, avec ses 80 pieds de longueur, d'enjamber ces deux ouvrages.

L'apogée et le déclin industriels du site à l'étude (1907-1958)

À partir de 1907[11], la cartographie ancienne confirme que la portion du site situé au nord du coursier de décharge, devient presque vacante. Toutefois, en 1909, un élévateur à grain relié à un convoyeur, approvisionne la minoterie Glenora située dans la portion SO de la Pointe-des-Seigneurs. Ce système d'approvisionnement est doté, à partir de 1920, de deux entrepôts, dont un situé parallèlement au mur nord du coursier de décharge, et l'autre, placée perpendiculairement, qui sert de hangar à wagons. À partir de 1958, ce terrain servira de cour à bois pour la Montreal Lumber Co. Ltd. L'entreprise possède des bureaux ayant front sur la rue Bassin, un moulin à scie ayant front sur la rue Richmond, et un entrepôt central.

Des changements importants surviennent toutefois dans la zone située au sud du coursier, où deux méga complexes occupent la majeure partie de ce secteur. La Glenora Mills, propriété des Ogilvie, est située à l'angle SO du terrain, tandis que presque toute la portion résiduelle est occupée par le Hall Engineering. La Glenora, un important moulin à farine, est alors équipée de quarante jeux de broyeurs, et possède également huit paires de meules. Le Hall Engineering qui boucle la lignée des entreprises métallurgiques de John McDougall, tient lieu d'entrepôt et d'atelier de réparation, pour la

[11] Pinsonneault, 1907.

machinerie du moulin Glenora. Ce moulin fermera en 1940, et sera démolit vers 1942[12], tandis qu'un incendie détruira en 1986 le Hall Engineering qui sera démolit vers 1990[13].

En 1957, l'écluse sud (1848) est transformée en déversoir régulateur. Bien que ces réaménagements aient été réalisés pour garder le canal opérationnel, l'augmentation constante du tonnage des bateaux puis, l'ouverture de la Voie maritime du St-Laurent en 1959, mettront un terme à son entretien en tant que voie navigable commerciale. La fin officielle des activités du canal en 1970, transformera graduellement cet axe industriel en parc linéaire. Une piste cyclable y sera aménagée en 1977.

3.4.2 L'énergie

La thématique énergétique regroupe plusieurs types de ressources archéologiques potentielles présentes sur la Pointe-des-Seigneurs. Cette thématique englobe entre autres l'ensemble des composantes du réseau hydraulique qui sont omniprésentes et évoluent durant toutes les périodes de développement du site : le canal d'amenée principal et les coursiers d'alimentation et de décharge, le canal de fuite, les roues hydrauliques et les turbines, les mécanismes de vannage, etc. L'utilisation de la machine à vapeur fait également partie de la thématique. Ces machines étaient possiblement couplées avec les turbines durant la seconde moitié du XIXe siècle afin de régulariser la production énergétique.

Au début du XXe siècle, le développement de l'électricité permet de remplacer la machine à vapeur par le moteur électrique et ainsi stabiliser les fluctuations reliées à l'énergie hydraulique. La transformation d'énergie hydraulique en force motrice appliquée à la production, était complètement assurée par des systèmes de transmission. Cette technologie peut être documentée à partir des objets-témoins présents dans les couches d'occupation ou d'abandon des bâtiments : arbre de transmission, poulie de bois, courroie de cuir, axe de roue hydrauliques et de turbines, engrenage, etc.

3.4.3 La minoterie Ogilvie (Glenora Mills) (1837-1946)

La minoterie Ogilvie correspond à la première occupation industrielle du site, à partir de 1837. Son évolution est phénoménale. À partir de 1907, elle en vient à occuper avec le Hall Engineering, l'ensemble de la superficie de la Pointe-des-Seigneurs. Trois périodes distinctes marquent son évolution : l'établissement d'origine, de 1837 à 1852, l'agrandissement de 1852 à 1874, et l'apogée du complexe de 1877 à 1942. Chacune des ces périodes est marquée par le développement technologique et l'accroissement de la production qui en découle. Par exemple, l'invention de la moissonneuse-batteuse et l'augmentation des surfaces cultivées mènent aux améliorations apportées lors de l'agrandissement de 1851-52. D'autre part, la modernisation du processus de mouture de la farine grâce au procédé hongrois, préside à l'essor de l'entreprise à partir sa reconstruction en 1877, jusqu'à l'exode des minoteries vers l'ouest canadien vers 1935-40.

[12] Underwriter Survey Bureau, 1964.
[13] Photographie, ANC, 119170

La dynamique de production à la minoterie est perceptible sur l'iconographie et les photographies anciennes de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle (figure 1). L'approvisionnement en grain se fait à partir du côté nord du canal de fuite. Le grain est acheminé par convoyeur vers un vaste bâtiment construit en forme de U qui sert vraisemblablement d'entrepôt. Le grain est transféré au moulin, édifice en hauteur qui utilise la gravité pour alimenter les meules. La farine revient au bâtiment en forme de U par l'aile opposée, pour être mise en sac, en baril, ou entreposée en vrac dans des silos. Chacune de ces activités est donc confinée dans des bâtiments précis localisés à des emplacements stratégiques. Les vestiges potentiels de la minoterie résident principalement dans les infrastructures de bâtiments et dans les témoins de la culture matérielle contenus dans les couches archéologiques qui y sont associées.

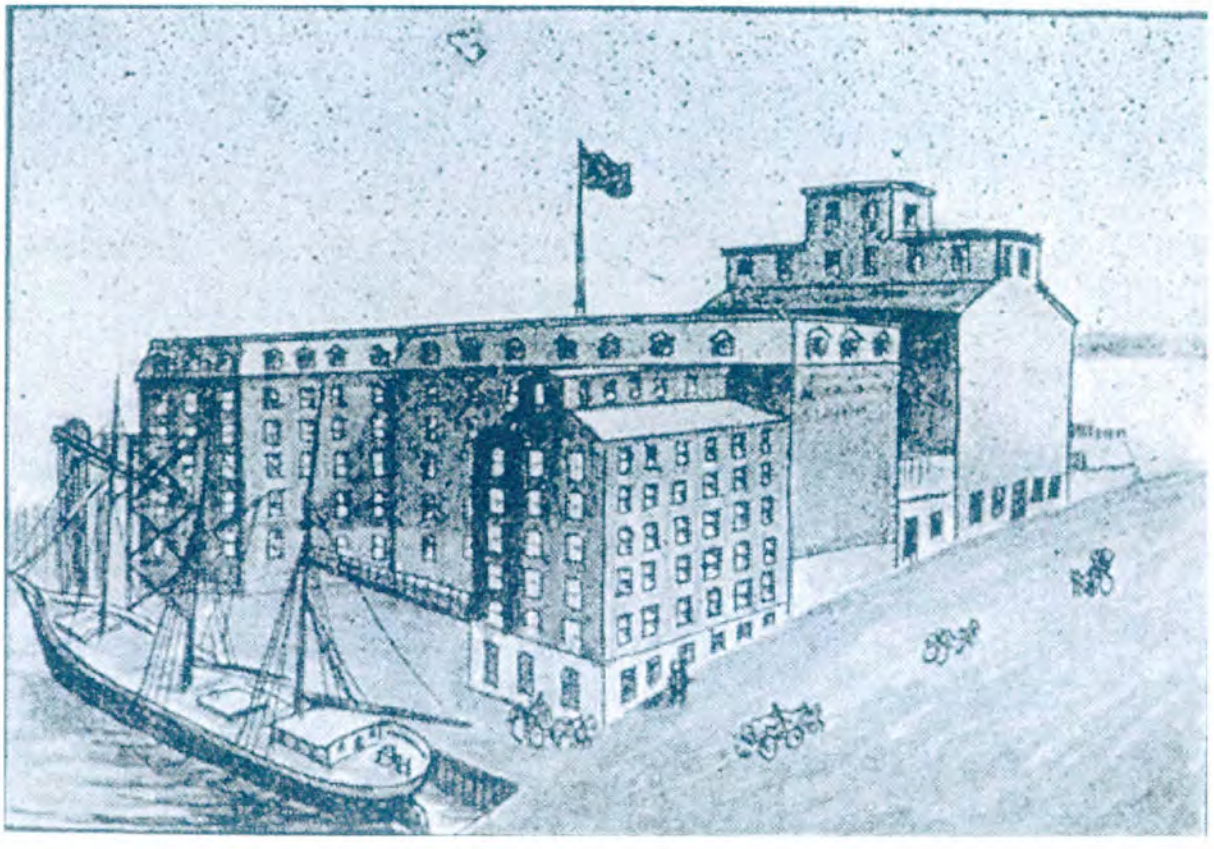


Figure 1

Vue vers le SE du complexe de la Glenora Mills, vers 1889. On remarque les bâtiments disposés en forme de U qui font face au canal de fuite situé au nord du site de la Pointe-des-Seigneurs. L'approvisionnement en grain de la minoterie et l'embarquement de la farine devaient se faire par ce côté du complexe. (Fond Massicotte, Bibliothèque Nationale du Québec, http://www2.biblinat.ggouv.qc.ca/massic/hight/8-10-c.jpg

3.4.4 La Fonderie McDougall (Caledonian Iron Works Co. & Hall Engineering) (1857-1990)

Dès le milieu du XIXe siècle, la présence d'une fonderie et d'un atelier d'usinage est mentionnée à la Pointe-des-Seigneurs. En 1858, la Caledonian Iron Works Co., propriété de John McDougall, est localisée sur le lot voisin, à l'est de la minoterie Ogilvie (figure 2). La Caledonian est également présente sur différents sites du quartier immédiat. On y fabrique des roues à wagon, meules à farine, équipements de scierie, machines à vapeur, tuyauteries et pompes à incendie. La fonderie et l'atelier d'usinage de la Pointe-des-Seigneurs subviennent d'abord aux besoins spécifiques de la minoterie Ogilvie : entretien et fabrication d'équipement.

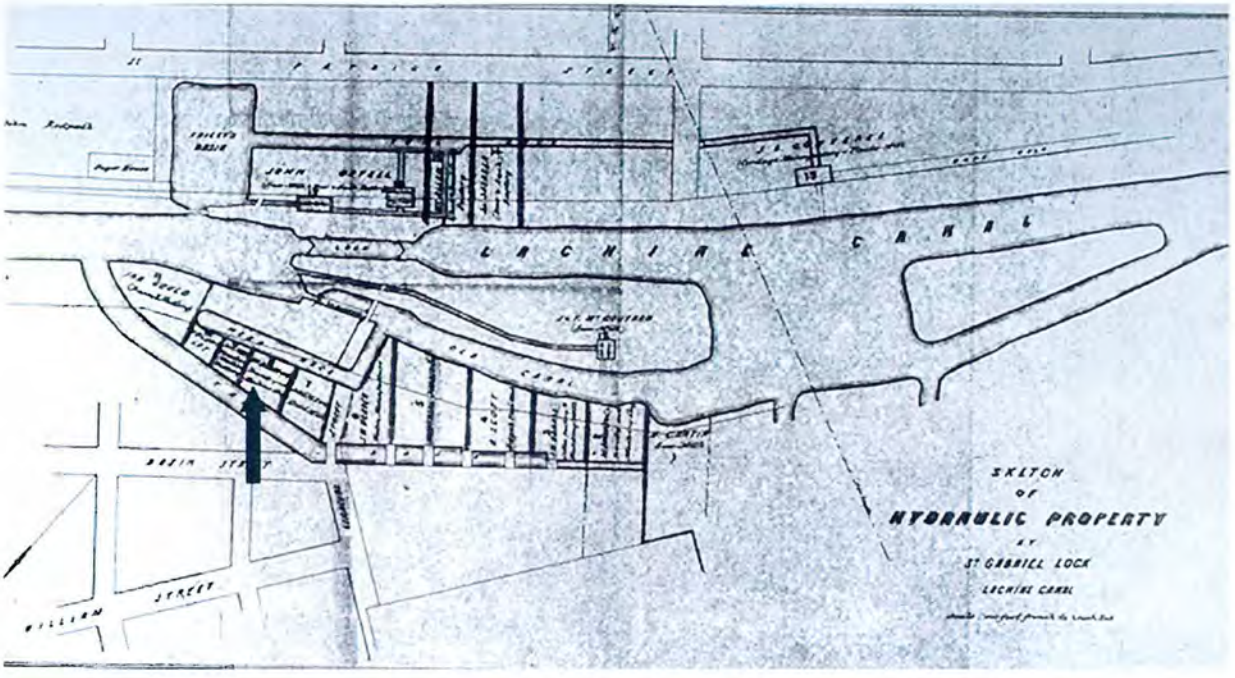


Figure 2 : Vue en 1857 d'un plan des propriétés hydrauliques du secteur des écluses St-Gabriel. La flèche indique le lot initial qu'occupe la Caledonian Iron Works Co. L'extrémité de la pointe abrite le site d'une tonnellerie.
(ANC NMC 0019062, cd Parcs Canada 0482-017)

La fonte et le formage du métal en pièces finies ou en composantes de machines et équipements divers, suivent toute une dynamique de production qui détermine l'organisation interne du complexe industriel. Les pièces en alliage sont coulées à la fonderie pour ensuite être machinées à l'atelier d'usinage. Le moulage nécessite la confection de modèles généralement en bois qui sont entreposés dans le *Pattern Shop*. Les moules de la fonderie sont éphémères. Ils sont constitués de cadres de bois remplis de sable. Un dépôt ou entrepôt de sable est donc nécessairement présent sur le site. Les sables de moulage sont de nature silico-argileuse. Lorsque mouillés, ils conservent la marque du modèle en agglomérant les grains à l'argile. La diversité des pièces susceptibles d'être remplacées dans la machinerie d'une minoterie laisse imaginer la quantité impressionnante des modèles ayant pu être fabriqués et moulés à la Caledonian. L'emplacement de l'entrepôt des modèles constitue en soi un site important dans la compréhension de la production de l'entreprise.

La fonte de seconde fusion se fait dans des cubilots où le métal entre en contact direct avec le coke, ce qui modifie sa teneur en carbone et détermine la composition précise de la pièce. Des vestiges de cubilots, mais également de soufflerie pourraient être encore présents sur le site de la fonderie, de même que la présence de coulées perdues, de charbon minéral et résidus, de châssis, de bases et composantes de fours, et de nombreux outils manuels utilisés en grand nombre dans les étapes de coulage, séchage et de modelage. De plus, les fondations de certains des bâtiments et les bases et ancrages des machines de l'atelier d'usinage pourraient encore y être conservés.

3.4.5 La tonnellerie de Ira Gould & Co. (1857-1879)

Les activités d'une tonnellerie sont attestées à partir de 1857 à la Pointe-des-Seigneurs (figure 2). L'essor de cette petite industrie serait directement relié à la modernisation et l'augmentation de la productivité de la minoterie Ogilvie. Le tonneau de bois utilisé pour l'entreposage de la farine est, à cette époque, un contenant essentiel de conservation des matières sèches et des liquides. L'entreprise occupe l'extrémité est de la pointe avec une scierie, un atelier de menuiserie, une forge, une chambre des machines et un bâtiment à bureaux. Ce bâtiment sert également à entreposer la farine. En 1868, la Montreal Saw Works de Morlan-Watson & Co. loge dans le bâtiment localisé à l'extrémité est de la pointe (figure 3).

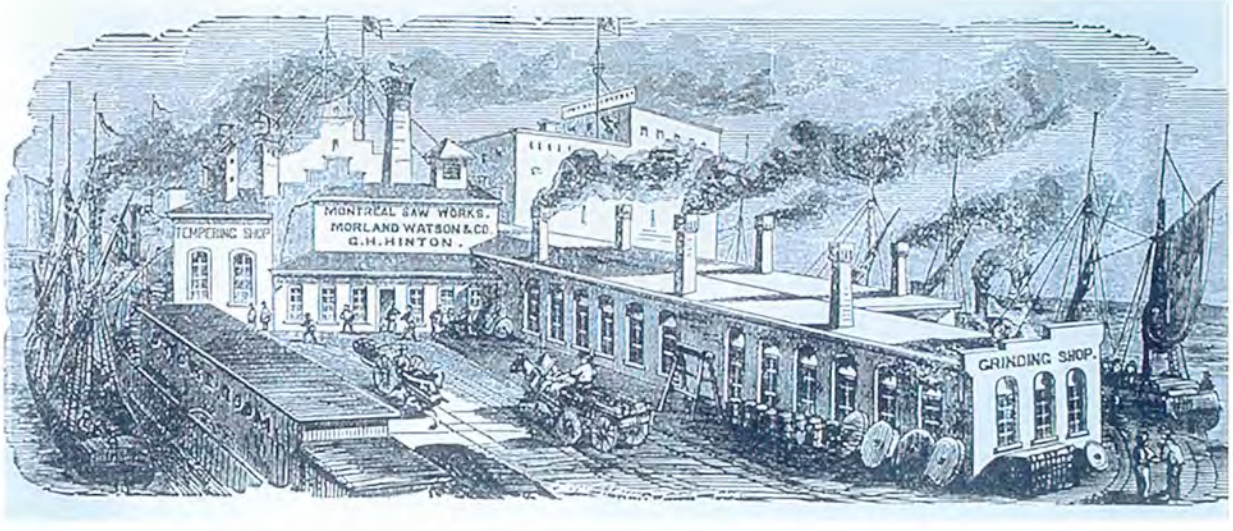


Figure 3 : Vue du complexe de la Montreal Saw Works localisé à l'extrémité est de la Pointe-des-Seigneurs, dès 1868. (ANC C 177866, cd Parcs Canada 0467-035)

La fabrication des tonneaux se fait par la maîtrise de plusieurs étapes de fabrication. Les douves de bois franc qui constituent la paroi latérale du tonneau, doivent s'ajuster parfaitement les unes aux autres. L'assemblage des douves est assuré par un arceau que l'on resserre sur les extrémités du tonneau à l'aide de cabestans. Le fond et le couvercle sont ensuite insérés dans la rainure pratiquée aux extrémités des douves.

La mécanisation des étapes de production a nécessairement été développée à la Pointe-des-Seigneurs. Outre les étapes de fabrication des douves et des couverts, les tonneaux sont vraisemblablement assemblés avec des feuillards métalliques

provenant de la Caledonian Iron Works. L'analyse des plans confirme que la tonnellerie était construite directement sur un coursier d'alimentation qui approvisionnait probablement des turbines afin de produire de l'énergie hydraulique. La production énergétique de ces turbines peut avoir été augmentée grâce à l'apport de machines à vapeur. Cette énergie était transmise aux machines par l'intermédiaire de courroies et de poulies.

Le creusement du déversoir régulateur nord réalisé dans le cadre de la seconde campagne d'élargissement du canal de Lachine, mène à l'expropriation et à la démolition des bâtiments de la Montreal Saw Works, entre 1877 et 1879. Bien que 75% du terrain occupé par cette entreprise ait été excavé durant ces travaux, une portion de la scierie et des vestiges du coursier d'alimentation y sont possiblement encore enfouis.

3.4.6 La chapellerie J. & D. Smith (1880-1920)

Suite au creusement et à la construction en 1879 du déversoir régulateur nord et de l'écluse nord, une chapellerie s'installe sur la Pointe-des-Seigneurs en 1880. Ce complexe industriel est localisé immédiatement à l'est de la fonderie et de l'atelier d'usinage de la Caledonian Iron Works Co (figure 4). Il a front du côté nord sur le canal de fuite. L'énergie hydraulique de la chapellerie provient d'un coursier d'alimentation placé dans un axe N-S, situé à l'extrémité est du complexe. Ce coursier est vraisemblablement relié au canal d'amenée principal traversant la pointe, d'ouest en est. Très peu de données concernant la dynamique de production du complexe industriel de J. & D. Smith ont pu être colligées. Toutefois, des données générales concernant la production des chapeaux durant la seconde moitié du XIXe siècle ont pu être rassemblées.

La chapellerie durant le XVIIIe siècle demeure une production artisanale délicate qui demande une grande habileté technique. À partir du milieu du XIXe siècle et de la mécanisation des étapes de production, le chapeau sera désormais produit sur une base industrielle. La fabrication des chapeaux nécessite d'abord et avant tout un approvisionnement en feutre. Les chapelleries produisent donc ce matériau à partir d'assemblages de poils d'animaux tels que le lapin, chien, chat, loutre, rat musqué, chameau, et également de la laine. Toutefois, le feutre de la plus haute qualité provient des poils de castor. On procède d'abord au nettoyage des peaux et à l'arrachage des poils dans la couperie de poils. C'est également dans ce bâtiment que seront effectués le lavage et le tri des poils selon leur qualité. Cette matière première est alors transférée à la soufflerie où l'on procède au mélange des poils ou des fibres de laine. L'étape suivante est la coloration et le premier modelé, qui sont effectués sur un tissu lâche. Une fois cette étape terminée, l'ébauche du chapeau subit un trempage dans un bassin d'acide sulfurique, afin qu'elle soit foulée. Le feutre est ensuite pressé et moulé à la vapeur pour obtenir la forme définitive du chapeau. Les polisseurs effectuent la délicate finition des surfaces extérieures. Pour les chapeaux féminins, les modistes se procurent le chapeau à cette étape. Elles le transformeront en formes variées et leur ajouteront des décorations d'une innombrable variété. Les chapeaux masculins seront par contre finis à la chapellerie. On distingue alors deux types de chapeaux, les chapeaux mous et les chapeaux durs qui sont encore en vogue à la fin du XIXe siècle. Les chapeaux mous ne seront que formés et repassés, tandis que les chapeaux durs seront

imprégnés d'une colle forte et de laque, et pressés pour les durcir. Les divers types de chapeaux recevront alors leur garniture qui consiste à fixer le fond à l'intérieur, le cuir de la bordure et le ruban.

Pour bien comprendre la dynamique de production de la chapellerie Smith, il est nécessaire de saisir la fonction de chacun des bâtiments du complexe. Pour ce faire, la mise au jour des vestiges archéologiques des fondations, des bases de machineries et des couches d'occupations associés à ces bâtiments est une étape déterminante. La présence d'une forte concentration de poils d'animaux pourrait, par exemple, indiquer l'emplacement de la couperie de poils et documenter les espèces animales utilisées. De même, la localisation du coursier d'alimentation et possiblement des turbines qui génèrent l'énergie motrice à la chapellerie, pourrait mettre en lumière le processus de transmission de cette énergie à travers tout le complexe. Des dépôts de charbon pourraient également témoigner de l'utilisation de machines à vapeur et indiquer leur emplacement.

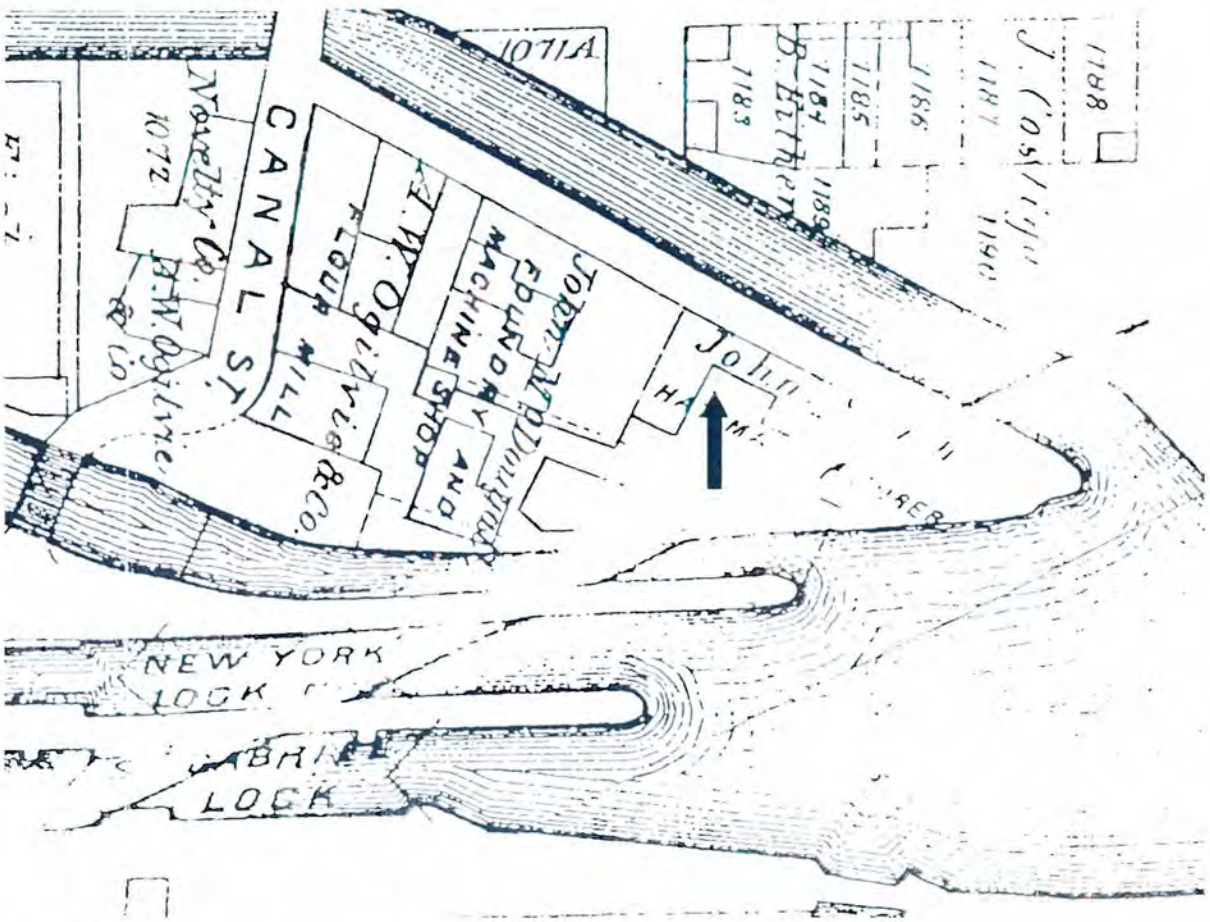


Figure 4 :

Extrait du plan de Hopkins en 1879. La flèche indique l'emplacement de la chapellerie Smith qui occupe à partir de cette époque, l'extrémité est du site. (ANC NMC 0016064, cd Parcs Canada 0205-10-11-12)

4. LA STRATÉGIE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Approche générale

Le site industriel de la Pointe-des-Seigneurs a subi, tout au long des 165 années de son occupation, des modifications importantes tant au niveau de ses infrastructures hydrauliques que dans les complexes industriels qui s'y sont succédés. La stratégie d'intervention, lors de l'inventaire archéologique de ce site, tient compte de ces transformations et vise grâce à la réalisation de tranchées et sondages mécaniques/manuels, à bien évaluer le potentiel archéologique réel.

Les changements dans l'organisation spatiale de cette vaste aire d'étude sont liés à l'évolution technologique, à l'augmentation de la production, et au besoin d'améliorer constamment le rendement des équipements hydrauliques qui génèrent l'énergie motrice-mécanique. Le premier objectif de cette recherche était donc de bien localiser les divers éléments du réseau hydraulique tributaire du canal de Lachine (canal d'amenée principal, coursiers d'alimentation, pertuis, systèmes de vannage, turbines et roues hydrauliques) qui constitue la trame de base de cette organisation spatiale. La compréhension de l'évolution du réseau hydraulique et sa localisation permettront de mieux cerner le schéma d'aménagement du bâti et guideront la mise au jour des vestiges-clés illustrant la dynamique de production des complexes industriels en présence.

4.2 Les interventions sur le terrain

Neuf tranchées excavées de façon mécanique/manuelle ont été planifiées dans le cadre de cet inventaire archéologique. Seulement huit d'entres-elles ont toutefois été réalisées. Cette planification figure sur le plan 5, en annexe du présent rapport. Il est à noter que le secteur SO du site a été remblayé sur près de deux mètres d'épaisseur en marge du mur de revêtement nord du déversoir-régulateur de 1879. Ce remblai affecte nécessairement le niveau de surface des sondages 1 à 5. L'excavation préalable de ce remblai devra donc être réalisée sur une superficie supérieure à celle des sondages/tranchées projetés, avant l'implantation définitive de leurs limites. D'autre part, l'excavation et la fouille des tranchées/sondages risque de drainer l'eau présente dans le canal de fuite et le canal de Lachine. La collaboration de Parcs Canada pour maintenir le niveau du bassin No. 2 du canal de Lachine à son plus bas niveau possible est requise.

Enfin, l'inventaire de la Pointe-des-Seigneurs est réalisé en vue de la planification d'un programme de fouille archéologique en aire ouverte qui pourrait être amorcé dès 2002. Les objectifs de cet inventaire demeurent donc l'évaluation du potentiel archéologique du site afin de posséder les données nécessaires à l'élaboration d'une stratégie pour amorcer la fouille des secteurs les plus pertinents. En ce sens, le dégagement des vestiges potentiels doit être minimisé afin de préserver leur intégrité.

La tranchée 1 : Minoterie Ogilvie

-Coursier d'alimentation et turbines ou roues hydrauliques (1837-1852)
-Bâtiment abritant les turbines ou roues hydrauliques (1837-1852)
-Limite nord du canal d'amenée (1855-1879)

Une tranchée de 10m sur 3m a été prévue à cet emplacement qui serait recouvert partiellement d'un remblai de plus de 2m d'épaisseur. Une excavation préalable visant à dégager l'aire à sonder sera nécessaire. Il est prévu d'arrêter l'excavation de la tranchée au niveau du sommet des ouvrages hydraulique en présence.

Le sondage 2 : Minoterie Ogilvie

-Coursier d'alimentation (1837-1852)
-Turbines ou roues hydrauliques (1837-1852)
-Bâtiment abritant les turbines ou roues hydrauliques (1837-1852)
-Bâtiment à bureaux et entrepôt (1907-1990)

Un sondage de 5m sur 5m a été prévu dans ce secteur afin de localiser l'extrémité ouest du bâtiment abritant anciennement les turbines ou roues hydrauliques de la minoterie Ogilvie (1837-1852) qui constitue la première occupation industrielle du site de la Pointe-des-Seigneurs. Ce sondage servira également à dégager le sommet des fondations de l'angle SE d'un bâtiment abritant les bureaux et une section d'entreposage durant la période 1907-1990. Ce secteur est également remblayé sur près de 2m d'épaisseur. Une excavation préalable visant à mettre au jour le niveau d'arasement des vestiges du bâtiment de 1907-1990 est nécessaire avant d'implanter les limites du sondage.

Le sondage 3 : Minoterie Ogilvie

-Moulin (1874-1907 et 1907-1990)
-Canal d'amenée (1843-1879)

Ce sondage mesure 5m sur 5m et vise à localiser et caractériser la limite sud du canal d'amenée. Il a également été positionné afin de mettre au jour les vestiges des fondations de l'angle NO du moulin Ogilvie présents à cet endroit entre 1874 et 1907, de même que l'angle NO du dernier moulin datant de la période 1907-1990.

Le sondage 4 : Maison de l'éclusier et entrepôt

-Maison de l'éclusier et entrepôt (1825-1879)

Ce sondage doit être implanté à l'emplacement potentiel de l'angle NE de la première maison de l'éclusier et d'un entrepôt adjacent contemporains à la première écluse St-Gabriel et au canal de Lachine de 1825. Cet emplacement est remblayé sur plus de 2 mètres d'épaisseur et nécessite une excavation préalable à l'implantation du sondage. Ce sondage doit être installé au niveau d'occupation du site au moment de son abandon, soit celui du couronnement du mur de revêtement nord du déversoir-régulateur nord.

La tranchée 5 : Forge et atelier d'usinage de la Caledonian Iron Works Co.

-Coursier d'alimentation-turbines (1879-1907)

-Intérieur du bâtiment initial (1843-1879)

Cette tranchée de 10m sur 3m vient théoriquement croiser perpendiculairement le coursier d'alimentation sur lequel le premier bâtiment de la Caledonian Iron Works Co. est construit dès 1857. Le remblai du secteur SO du site s'amenuise à cet emplacement et devrait y être beaucoup moins important.

La tranchée 6 : Chapellerie J. & D. Smith

-Limites nord et sud du canal d'amenée (1843-1879)
-Limites nord et sud d'un des bâtiments de la chapellerie Smith (1879-1907)

Cette tranchée mesure 15m sur 3m et traverse perpendiculairement le canal d'amenée. Un des bâtiments du complexe de la chapellerie Smith est construit directement sur le canal d'amenée à cet endroit. La limite nord de ce bâtiment est adjacente à une série de structures pouvant possiblement être associées à des cuves ou des bassins. La tranchée 6 devrait permettre de localiser ces éléments et des les caractériser.

La tranchée 7 : Tonnellerie Gould

-Fondation nord de la scierie du complexe Gould (1868-1879)

Cette tranchée de 5m sur 2m vise à mettre au jour le niveau d'arasement de la fondation nord de la scierie du complexe Gould, afin de localiser son axe. Cette localisation permettra entre autre de positionner la tranchée 8.

La tranchée 8 : Chapellerie Smith et Tonnellerie Gould

-Angle NO de la scierie du complexe Gould (1874-1879)
-Coursier d'alimentation et turbines alimentant le bâtiment est de la chapellerie Smith (1843-1879)
-Relations entre la fondation du bâtiment est de la chapellerie, le coursier d'alimentation et la fondation ouest de la scierie.

Cette tranchée mesure 10m sur 3m et vient traverser perpendiculairement l'axe du coursier d'alimentation desservant la chapellerie Smith et antérieurement, la scierie associée au complexe de tonnellerie Gould. Le sciage de la dalle de béton du Hall Engineering est à prévoir pour réaliser cette tranchée.

La tranchée 9 : Minoterie Ogilvie

-Coursier d'alimentation et roues hydrauliques (1837-1852)
-Bâtiment du complexe initial de la minoterie (1837-1852)

Ce sondage mesure 5m sur 5m. Il est positionné à l'emplacement potentiel du premier coursier d'alimentation de la minoterie Ogilvie construite dès 1837 sur le site. À cette époque, la roue hydraulique était encore utilisée. La localisation du coursier pourrait orienter la poursuite des fouilles et permettre la mise au jour de l'emplacement de roues hydrauliques desservant le moulin à cette époque. De plus, ce sondage vise à dégager une portion d'un des premiers bâtiments de ce complexe industriel. Ce sondage se situe à la limite nord de la zone remblayée du site. Des excavations préalables à l'implantation du sondage doivent possiblement être réalisées. La dalle du Hall Engineering devra également être sciée à cet emplacement.

5. LES RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE

5.1 La sous-opération 1A (plans 6 et 7, tableau 1)

La sous-opération 1A a été implantée dans la portion SO du site, en vue d'inventorier le tissu archéologique à l'emplacement de la première maison de l'éclusier et de l'entrepôt adjacent. Ces bâtiments reliés directement au fonctionnement de l'écluse St-Gabriel du canal de Lachine ont été construits vers 1840 et sont disparus lors de la construction du déversoir nord et du moulin Glenora, entre 1877-1879.

5.1.1 Le tissu archéologique (plan 7, tableau 1)

Cette tranchée a d'abord été excavé mécaniquement sur 8,65m par 7,23m, afin d'atteindre le sommet des anciens niveaux d'occupation. L'élévation initiale de sa surface se situe à 19,50m NMM. La **couche 1** décapée sur toute la superficie est associée au remblai de nivellement de la portion sud du site. Elle se profile jusqu'à 17,38m NMM en moyenne. Cette couche a été déposée sur le site dans le cadre du remblaiement du déversoir nord et de l'arasement des ruines du moulin Glenora vers 1975. Elle recouvre le remblai de démolition du moulin Glenora (**couche 2**). La fouille manuelle d'un sondage réduit à 3m sur 3m a donc été entreprise, à partir du sommet de cette couche de démolition. Des traces associées à la superstructure de cet ancien bâtiment étaient présentes dans cette accumulation, dont de multiples clous découpés pris dans une couche d'amiante, des lambeaux de papier goudronné, des isolateur électriques en porcelaine, et quelques clous tréfilés. Une concentration de fragments et de briques rouges complètes se retrouve également près des vestiges d'un segment de la fondation du mur sud de l'ancien moulin (**couche 7**, 1A14). Cette fondation a été dégagée mécaniquement le long de la paroi nord de l'aire d'excavation mécanique (figure 5).



Le remblai de démolition de l'ancien moulin Glenora recouvre les **couches 3 et 4**. La **couche 3** forme une bande d'environ 0,50m sur toute la largeur du sondage manuel. Elle a été isolée et décapée progressivement, en synchronie avec les couches adjacentes.

Figure 5 : Vue du parement sud de la fondation du mur sud du moulin Glenora. (Photo BiFj-060-2001-D2-28)

Sa base n'a pas été atteinte. Elle provient du remblaiement d'une tranchée associée au mur de revêtement nord du déversoir nord. Cette tranchée vient couper les couches adjacentes du côté nord et serait par conséquent, postérieure à la construction du mur nord du déversoir et à l'aménagement de la surface de circulation (**couche 4**) présente entre le déversoir et la fondation sud de la Glenora, entre 1877 et 1879. Cette tranchée pourrait avoir été creusée dans le cadre de la réparation du couronnement du mur du déversoir vers 1906.

La **couche 4** dont le sommet se situe au même niveau que la couche 3, soit à 17,00m NMM en moyenne, constitue la surface d'occupation de la portion du site comprise anciennement entre le mur de revêtement nord du déversoir régulateur nord, et la fondation sud du moulin Glenora. Une différence d'environ 1,0m entre le couronnement du mur nord du déversoir (18,03m NMM) et le sommet de la surface de circulation à cet emplacement confirme ce qu'une photographie datant de 1910 illustre (figure 6). On y remarque la présence de caisses entreposées le long du parement

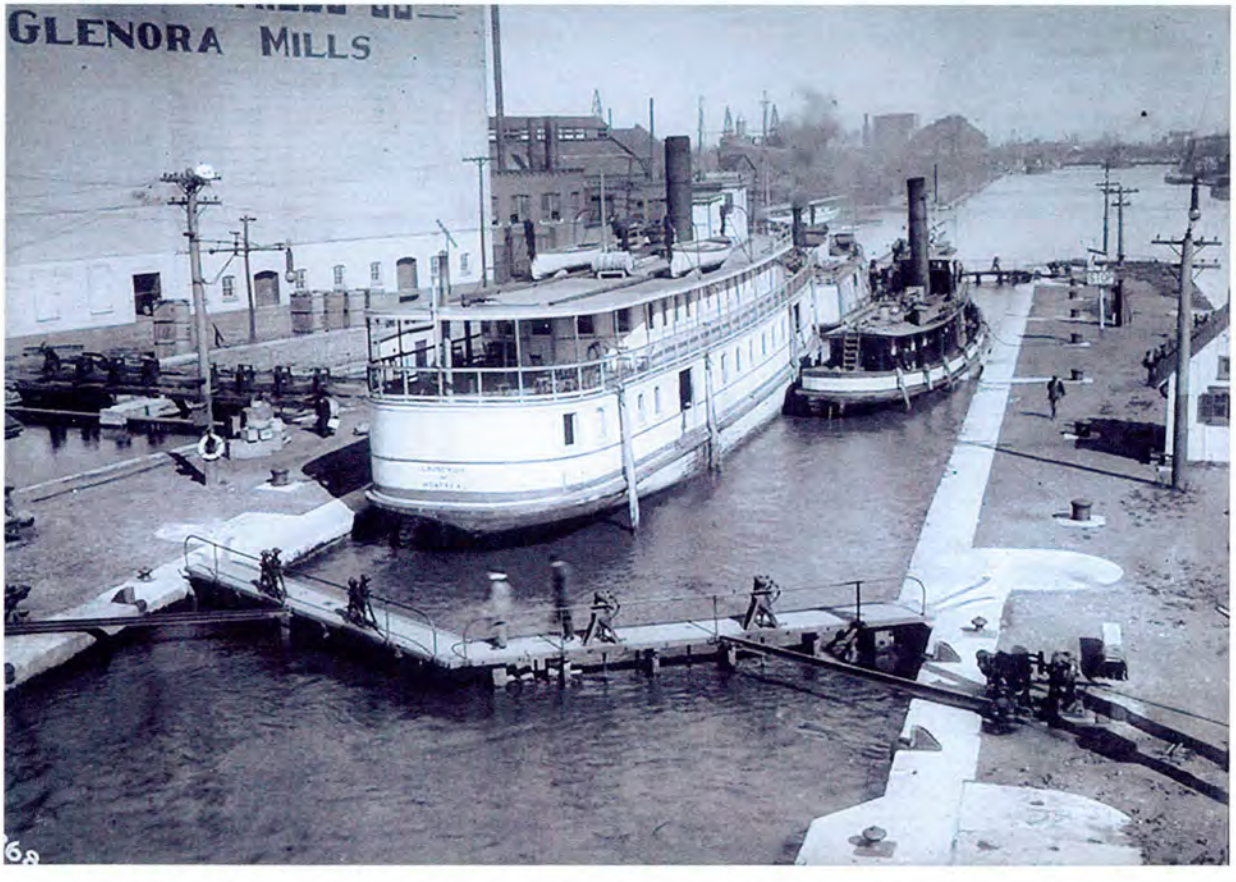


Figure 6 : Vue vers le NE de l'écluse No. 3 nord et de la Pointe-des-Seigneurs en 1910. On aperçoit l'emplacement de la chute du déversoir régulateur nord, de même que la surface de circulation comprise entre le moulin Glenora et le mur nord du déversoir. Des caisses de marchandise sont entreposées sur ce niveau d'occupation aménagé en pente, vers l'est. (ANC PA 183232, cd Parcs Canada 0048-069)

nord du mur nord du déversoir. Le fond de ces caisses repose sur la surface de circulation matérialisée par la couche 4, qui pourrait facilement être située un mètre plus bas que le couronnement du mur à cet endroit. L'enlèvement de ce remblai très compact contenant une grande quantité de galets et de pierres calcaires, a été fait manuellement sur toute la superficie du sondage de 3m sur 3m, et sur plus de 0,50m d'épaisseur. Suite à ce décapage, la poursuite de la fouille s'est effectuée sur la moitié ouest, soit 3m dans l'axe N-S sur 1,5m dans l'axe E-O.

La **couche 5** est située immédiatement sous la couche 4 et s'étend sur toute la longueur N-S du sondage. Elle a également été coupée par la couche 3, lors de travaux effectués sur le mur nord du déversoir, au début du XXe siècle. Cette couche vraisemblablement reliée au remblaiement de la tranchée de construction du mur de revêtement nord du déversoir nord, recouvre le sommet arasé des vestiges d'une fondation. Cet ouvrage est associé à la fondation sud (**couche 9**, 1A11) de l'entrepôt de la maison de l'éclusier démolit lors de la construction du déversoir en 1879. La couche 5 scelle toute la séquence de l'occupation de cet ancien entrepôt.

La **couche 6** sous-jacente marque le début de cette séquence par un dépôt lié à la démolition de l'ancien bâtiment. Il est constitué de mortier blanchâtre en concrétions, mêlé à des éclats et des blocs de pierre calcaire provenant vraisemblablement de l'arasement de la fondation 1A11, d'éclisses de bois et de fragments de bardeaux d'asphalte, ainsi que de quelques briques rouges. Ces décombres adhèrent à une mince couche de sable fin de couleur brune, recouvrant les vestiges d'un plancher de bois dont le sommet se situe en moyenne à 16,44m NMM (**couche 8**, 1A9). Ce sable s'est possiblement déposé sur le plancher durant la période d'abandon du bâtiment, court laps de temps qui précède de peu sa démolition en 1879. Les objets-témoins qui y ont été recueillis (terre-cuite fine blanche, billes de pierre et de céramique, clous forgés, verre à vitre en grande quantité, etc.) sont caractéristiques du milieu du XIXe siècle.

La limite sud des vestiges du plancher de bois (**couche 8**, 1A9) recouvre sur environ 0,08m de largeur, l'arête nord de la fondation du mur sud de l'entrepôt (figure 7). Cet aménagement confirme que les solives du plancher étaient placées dans l'axe N-S et devaient s'appuyer sur un mince empattement aménagé le long du parement nord de la fondation. Ces solives étaient recouvertes de planches mesurant plus ou moins 0,20m à 0,25m de largeur, et clouées dans l'axe E-O. Le plancher dont le bois est dans un état très détérioré, se fond à une couche de sable silteux homogène fouillée à même la couche 8.



Figure 7 : Vue des vestiges du plancher de bois adjacents à la fondation de l'entrepôt. (Photo BiFj-069-2001-D2-18)

Cette fine matrice insérée entre et sous les planches du plancher est très riche en artefacts. On y retrouve des clous forgés, des tessons de verre à vitre teinté vert, de la terre-cuite fine blanche, du pearlware, de la terre-cuite grossière glaçurée sur engobe blanche, des ossements, un dé à coudre en laiton et des billes de céramiques. Ces artefacts typiques de la première moitié du XIXe siècle témoignent évidemment d'activités domestiques, mais également de la présence d'enfants. L'utilisation tardive du pearlware, céramique présente dans l'assemblage, pourrait faire remonter cette occupation avant 1844. La première représentation cartographique de la maison de l'éclusier et de son entrepôt adjacent date en effet de cette époque (figure 8). Le premier plan du canal de Lachine dressé par John Adams en 1825 n'illustre pas la maison de l'éclusier de l'écluse St-Gabriel. Ce bâtiment daterait toutefois d'avant 1844.

La séquence d'occupation du bâtiment est bordée au sud par un segment de la fondation du mur sud (**couche 9**, 1A11) de l'entrepôt. La base de ce vestige n'a pas été atteinte. Le parement nord de cet ouvrage a été plaqué contre la **couche 10** constituée d'un sable silteux marbré devenant gris, compact et homogène en profondeur. Aucune trace d'une tranchée de construction n'était visible le long de ce parement. La **couche 10** proviendrait des sols résiduels issus du creusement du canal de Lachine en 1825.

Ce remblai est posé sur le sol naturel qui a été atteint à 15,58m NMM, dans la portion nord du sondage. Il est composé d'un limon jaunâtre homogène et moyennement compact, contenant des racines et radicelles et des inclusions ferrugineuses.

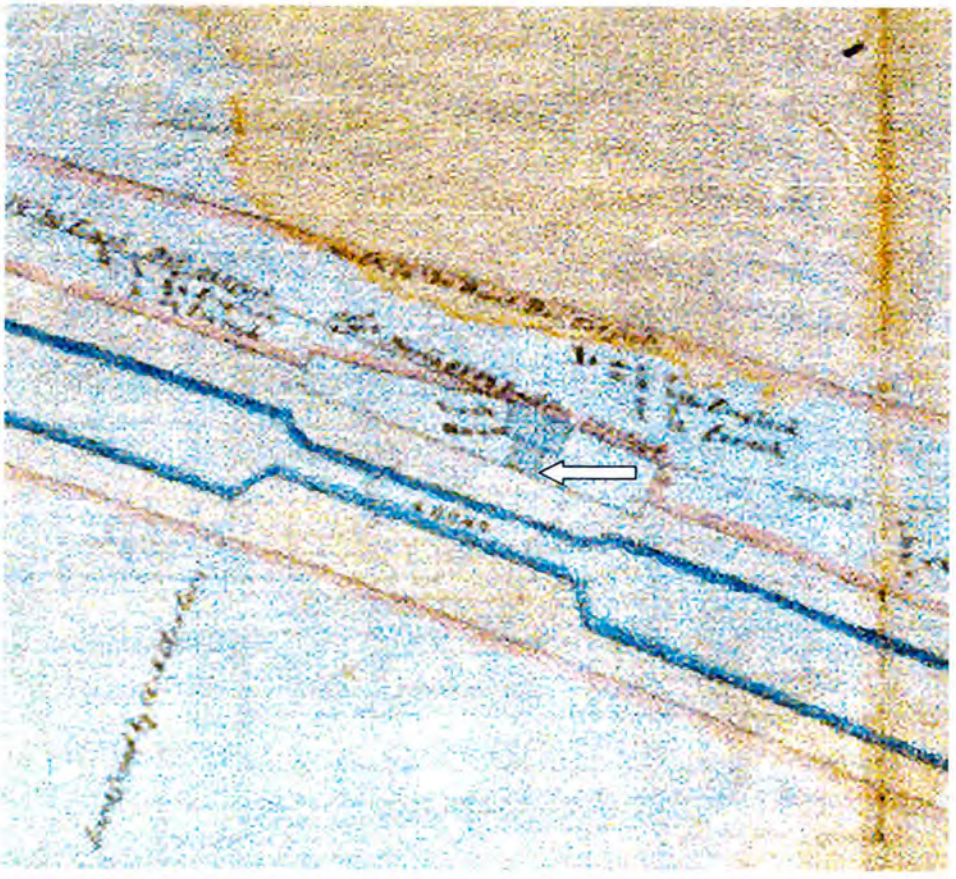


Figure 8 : Extrait d'un plan illustrant le secteur des écluses St-Gabriel (No. 3) en 1844. La flèche indique l'emplacement de la maison de l'éclusier et son annexe adjacente, immédiatement au nord. (ANQ-M, Fond Charles Phillips, 06-MP148154, cd Parcs Canada 1514-078, 079)

TABLEAU 1 : ORGANISATION STRATIGRAPHIQUE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES (BiFj-69)						
SONDAGE 1A						
Couches	**Lots**	**Sous**	**Sur**	**Description**	**Interprétation**	**Chronologie**
1	1A1	-	1A2 et 1A14	Sable beige silteux, décapage de surface	Remblai de nivellement portion sud du site	ca. 1996
2	1A2	1A1	1A3	Sable noirâtre de plus en plus compact en profondeur, inclusions de mâchefer anthracite, clous avec étoupe ?	Remblai de démolition du moulin Glenora.	1946
3	1A5	1A2	-	Sable silteux brunâtre avec inclusion de cailloux, blocs de pierre calcaire, etc.	Remblai tranchée de réparation du couronnement du mur nord du déversoir nord	1906-1929
4	1A3	1A1 1A2	1A4	Sable silteux, brunâtre avec multiples inclusions de cailloux, mâchefer, traces de briques rouge. Très compact	Remblai de construction associé à la surface de circulation entre le mur sud de Glenora et le mur nord du déversoir.	1879
4	1A4	1A3	1A5	Sable silteux, rouille, moyennement compact avec multiples inclusions de cailloux et galets, traces de briques. Moyennement compact	Aménagement d'une aire de circulation entre le mur sud de Glenora et le mur nord du déversoir.	1879
5	1A6	1A4	1A7, 1A8 et 1A11	Silt jaunâtre homogène avec quelques traces de rouille, compact	Remblai nivellement tranchée de construction du mur nord du déversoir	1879
6	1A7	1A6	1A8	Mortier blanchâtre en concrétions avec éclats, blocs de pierres calcaires, éclisses de bois, bardeau d'asphalte, briques rouges.	Remblai de démolition entrepôt adjacent à la maison de l'éclusier	1879
6	1A8	1A6 et 1A7	1A9	Sable brun fin avec un peu de silt	Couche d'abandon recouvrant les vestiges d'un plancher	ca 1877-1879
7	1A14	Excavation mécanique	-	Fondation maçonnée	Construction du mur sud du moulin Glenora	1877-1879
8	1A9	1A8	1A10	Plancher de bois	Construction du plancher de bois de l'annexe ou de la maison de l'éclusier	ca 1840
8	1A10	1A9	1A12	Sable brun silteux homogène avec traces de mortier. Moyennement compact	Occupation de l'annexe ou de la maison de l'éclusier	1840-1877
9	1A11	1A6 et 1A8	-	Fondation en moellons et éclats calcaires à tout venant, liés au mortier crème poudreux	Section présumée du mur de la fondation nord de la maison de l'éclusier	1840

10	1A12	1A10	1A13	Sable silteux marbré, devenant gris en profondeur, homogène, compact avec traces d'oxydation	Remblai résiduel provenant du creusement du canal de Lachine en 1825	1825
11	1A13	1A12	-	Limon jaunâtre moyennement compact, homogène, présence de racines, radicelles, avec inclusions ferrugineuses	Sol en place, archéologiquement stérile	avant 1825

5.1.2 La fondation du mur sud du moulin Glenora (plan 6, BiFj-069-1A14)

Cet ouvrage maçonné est orienté dans un axe est-ouest. Son sommet a été mis au jour à une élévation de 19,08m NMM dans la portion nord du sondage 1A, lors de l'excavation mécanique (voir figure 5). Seul son couronnement et une portion de son parement sud ont été dégagés. Les pierres de couronnement constituant la première assise de la fondation présentent un chanfrein avec un angle vers le sud, pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Ces pierres sont taillées sur cinq faces et piquées sur leur face apparente. Les assises sous-jacentes sont irrégulières, grossièrement ébauchées et de tailles modulaires variables. Certaines d'entre elles, probablement récupérées, avaient été taillées et piquées. Le mortier servant de lien entre les assises est de couleur gris-crême avec inclusions de pigmentation de chaux, sablonneux et compact. En certains endroits, ce mortier a disparu, découvrant des joints creux. Sur le parement sud de ce mur, on peut voir les vestiges d'un drain de 4 pouces (0,101m) de diamètre, muni d'une bague de fixation retenue par un écrou. Cette fondation constitue la limite sud du bâtiment principal du moulin Glenora construit en 1877. Les activités du moulin cessent vers 1942-1946, période pendant laquelle les bâtiments sont arasés au niveau des fondations de pierre, et remblayés (figure 9).



Figure 9 : Vue aérienne du secteur des écluses St-Gabriel, en 1946. La flèche indique l'emplacement des ruines de la Glenora Mills. (ANC A-107-35-77, cd Parcs Canada 0045-038)

5.1.3 La fondation du mur sud de l'entrepôt adjacent à la maison de l'éclusier (plan 6, BiFj-069-1A11)

Cet ouvrage en maçonnerie est orienté dans un axe est-ouest. Le sommet d'un segment de ce vestige mesurant 1,50m de longueur, a été mis au jour à une élévation de 17,13m NMM, dans la portion sud du sondage 1A. Il s'agit d'un ouvrage grossier, assez mal structuré, dont le sommet arasé est constitué de pierres calcaires en moellons et éclats bruts liées au mortier (figure 10). Cette fondation est formée de deux parements irréguliers et d'un blocage médian, à base de mortier maigre, d'éclats de pierres calcaires et de limon jaunâtre.



Figure 10 : Vue vers le sud des vestiges d'un segment de la fondation sud de l'entrepôt adjacent à la maison de l'éclusier. (Photo BiFj-069-2001-D2-29)

L'entrepôt de la maison de l'éclusier était vraisemblablement construit en bois sur fondations de pierre. Il était presque adjacent à la maison de l'éclusier qu'il longeait sur environ 3,20m de longueur. Ses dimensions approximatives étaient de 3,75m de largeur sur 15m de longueur. Les résultats du sondage 1A confirment que les vestiges de ce bâtiment ainsi que toute la séquence de son occupation, à l'intérieur des fondations, ont été conservés intégralement entre la fondation sud du moulin Glenora, et la tranchée de construction du mur de revêtement nord du déversoir régulateur nord. La maison de l'éclusier aurait toutefois été démolie en 1879, lors du creusement de la tranchée de construction du mur de revêtement nord du déversoir régulateur nord.

5.2 La sous-opération 1B (plan 6 et 8, tableau 2)

La sous-opération 1B a été implantée dans le secteur situé à l'extrémité est du site de la Pointe-des-Seigneurs, afin de localiser les vestiges de la fondation du mur nord d'un des bâtiments principaux associés à la *Montreal Saw Works*, et d'inventorier la séquence stratigraphique à cet endroit. Cette scierie fabriquait entre 1864 et 1879 des dérivés du bois, dont des tonneaux. Elle sera démolie en 1879, lors des travaux de construction d'un nouveau déversoir situé au nord de l'écluse nord du canal de Lachine. Aucun vestige architectural n'a été mis au jour dans ce sondage. La tranchée d'excavation effectuée lors de la reconstruction du mur de la jetée aval en 1906[14], a détruit la totalité du tissu archéologique sur plus de 3,30m de largeur, au nord du parement nord de cet ouvrage. Toutefois, la séquence stratigraphique de l'occupation ancienne, au-delà de la limite de cette ancienne tranchée, est toujours en place.

5.2.1 Le tissu archéologique (plan 8, tableau 2)

Le sondage 1B a d'abord été décapé mécaniquement sur une longueur de 5,10m sur 3,20m de largeur, pour atteindre les premiers niveaux d'occupation. La surface du sondage se situe à 17,032m NMM à cet endroit. La **couche 1** qui se profile sur toute l'étendue du sondage et qui correspond à la surface d'occupation actuelle, possède une épaisseur de plus de 1,20m dans sa portion nord. Ce remblai hétérogène serait associé à la démolition du Hall Engineering vers 1986, immense bâtiment situé plus à l'ouest et dont une dalle bétonnée témoigne encore de l'emplacement. Ce complexe construit en 1907[15] constitue la dernière occupation sur le site, avant qu'il ne devienne vacant. En 1964, il comprend un atelier d'usinage (*Machine Shop*), un atelier de soudure électrique (*Welding elc.)* et un entrepôt (*Storage Welding Products*). La **couche 2** sous-jacente correspond au niveau d'occupation de l'extrémité est de la Pointe-des-Seigneurs, durant la période d'exploitation du Hall Engineering. Ce secteur du site demeure toutefois vacant durant cette période, d'où la présence de radicelles et de racines évoquant une couverture végétale. La **couche 3** située immédiatement sous la couche 2 dans toute la moitié sud du sondage, est associée au remblaiement de la tranchée de construction du mur de la jetée aval qui prolonge vers l'est, le mur nord du déversoir nord. Ces travaux sont réalisés en 1906[16]. L'ancien mur de pierre est alors démoli et remplacé par un mur de béton armé de 24 pieds de hauteur et de 2 pieds d'épaisseur[17]

La **couche 4** constituée presque essentiellement de briques rouges désagrégées se situe immédiatement sous le niveau d'occupation contemporain au Hall Engineering (couche 2). Elle serait reliée à la démolition du bâtiment principal de la *Montreal Saw Works* Suite à la construction du déversoir régulateur nord en 1879, ce secteur englobant toute l'extrémité est de la Pointe restera vacant. Un plan datant de 1876 illustre cette portion de la Pointe-des-Seigneurs devant être expropriée pour construire le déversoir régulateur nord. La fonction des divers bâtiments de la Montreal Saw Works (figure 11) y est spécifiée, de même que les matériaux utilisés pour leur construction. Toutes ces bâtisses sont en brique.

[14] Archemi, *Inventaire et évaluation des ressources culturelles du canal de Lachine*, Rapport synthèse, 1995, fiche 5OC02N, écluse nord.
[15] Pot.Lach, op.cit, fiche 708.
[16] Archemi 1995, op.cit, fiche 5OC02N, écluse nord.
[17] Achemi 1995, op.cit.

L'inscription *Brick Building (Saw Works)* identifie le bâtiment démolit à l'emplacement du sondage 1B. Une gravure datant de 1868 représente également les détails de l'organisation spatiale de cette entreprise (voir figure 3). Le bâtiment qui nous intéresse est muni de six cheminées et ses murs sont percés de nombreuses fenêtres. L'aire de circulation vraisemblablement pontée de pièces de bois, semble desservie par deux petites voies de chemin de fer. Elle contourne l'extrémité est de l'usine sur laquelle on lit l'inscription *Grinding Shop*.

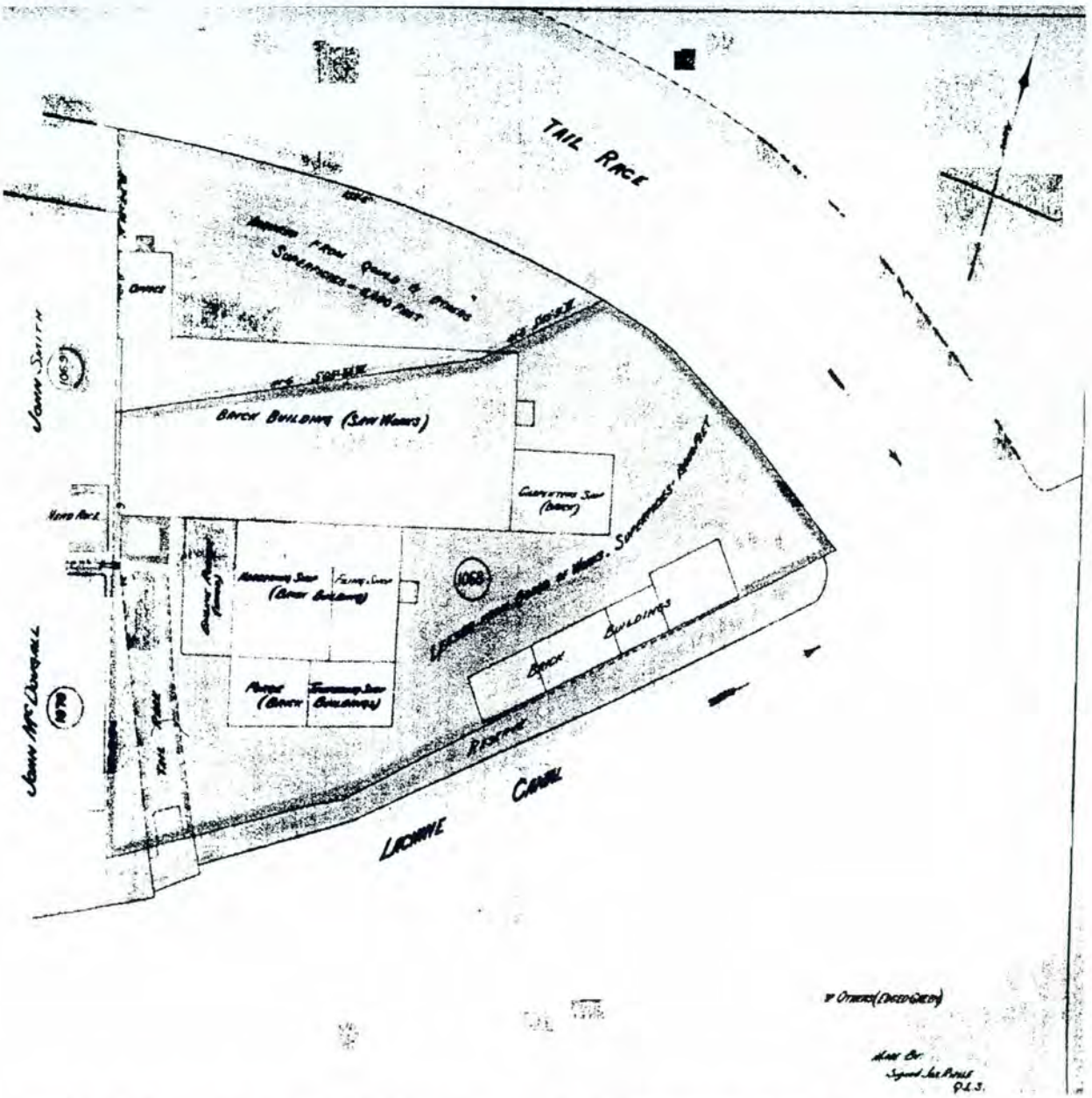


Figure 11 : Plan illustrant l'organisation spatiale de l'extrémité est de la Pointe-des-Seigneurs en 1876. (Jos Rielle, 1876, Plan of property known as Cadastral number 1068 St-Ann Ward belonging to Messrs Morlan & Watson and required for proposed enlargement of Lachine Canal. Shewing the portion of said property held under lease from the Board of works and the portion aquired from Gould & Others. Unité de gestion de Montréal à Chambly / plan no. L42)

La **couche 5**, de même que les **couches 6, 7 et 8** sous-jacentes témoignent d'une séquence d'occupation associée vraisemblablement à l'ancien complexe de la Montreal Saw Works. La relation entre l'emplacement fouillé et la localisation du bâtiment démolit à cet endroit, confirme que l'on serait situé immédiatement au nord du mur nord de la scierie, bien que les vestiges du bâtiment aient disparu. La **couche 8** localisée à la base de cette séquence est manifestement reliée à l'exploitation de la scierie (figure 12). De nombreux débris de bois (copeaux, morceaux d'écorce, pièces, etc.) qui présentaient des traits de scie, suggèrent des activités de transformation de la matière ligneuse. La Montreal Saw Works produisait des tonneaux, activité qui exige la fabrication de douves et de cerceaux métalliques. L'aire de rejet des débris de bois utilisés dans ce processus a pu être très rapprochée du bâtiment principal de la scierie-tonnellerie, durant le début de ses activités, entre 1857 et 1868. La couche 8 témoignerait de cette activité de rejet. Les **couches 7, 6 et 5** qui s'y superposent, sont de nature différentes. Elles sont principalement composées de mâchefer, de scories et de gravillons compactés qui ont été utilisés afin d'aménager l'infrastructure d'une surface de circulation. La couche 5 qui scelle cette séquence serait possiblement associée à la base des petites voies ferrée desservant le pourtour de la scierie (voir figure 3). La **couche 9** située immédiatement sous la couche 8 est semblable par sa nature, quoique renfermant beaucoup moins de débris de bois. La matrice de cette couche est une argile bleutée marbrée et relativement compacte. Elle correspondrait au remblaiement et au nivellement du périmètre du bâtiment principal de la scierie, suite à la construction du complexe, vers 1857. Elle est posée sur une couche d'argile bleutée homogène et légèrement sablonneuse de plus de 1,60m d'épaisseur (**couche 10**). Cette concentration d'argile proviendrait des sols naturels résiduels issus du creusement du réseau hydraulique et du canal de Lachine, entre 1825 et 1855.



Figure 12 : Vue de la surface de la couche 8 de la sous-opération 1B. On remarque les débris de bois vraisemblablement associés aux activités d'une scierie. (Photo BiFj-069-2001-D2-8)

TABLEAU 2 : ORGANISATION STRATIGRAPHIQUE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES (BiFj-69)						
SONDAGE 1B						
Couches	Lots	Sous	Sur	Description	Interprétation	Chronologie
1	1B1	-	1B1	Matrice stratifiée à base de mâchefer, calcaire, mortier briques, radicelles, moyennement compact. Décapage mécanique.	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du Hall Engineering	post 1986
2	1B1	Couche 1	1B1	Terreau sablonneux meuble grisâtre, inclusions de radicelles et de petites racines.	Occupation, Hall Engineering	1907-1986
3	1B1 et 1B3	Couche 2	1B2 et 1B4	Limon sablonneux, grisâtre, avec inclusions de cailloux, gravier, briques. Très compact	Comblement de la tranchée de construction du mur de la jetée aval.	1906
4	1B1	Couche 2	Couche 5	Brique rouge commune désagrégée, anthracite chauffé	Démolition bâtiment scierie Morland-Watson	1877-1879
5	1B1	Couche 4	Couche 6	Limon sablonneux très compact, beige homogène	Occupation, surface de circulation adjacente au mur nord de la scierie Morland-Watson	1868-1877
6	1B1	Couche 5	Couche 7	Matrice de scories/mâchefer gris-noir moyennement compact, homogène et graveleux	Remblai d'occupation-Infrastructure de la surface de circulation adjacente au mur nord de la scierie Morland-Watson	1869-1877
7	1B1	Couche 6	1B2	Matrice limono-sableuse orangée moyennement compacte, très homogène, présence de gravillons	Remblai d'occupation-Infrastructure de la surface de circulation adjacente au mur nord de la scierie Morland-Watson	1868-1877
8	1B2	1B1	1B4	Matrice organique brunâtre meuble, présence de radicelles inclusions de copeaux de bois et écore à la base de la couche	Niveau d'occupation scierie Morland/Watson	ca. 1868-1877
9	1B4	1B2	1B5	Matrice marbrée, compacte avec inclusions d'argile bleutée. Cette couche renferme encore des écorces semblables à celles trouvées dans 1B2	Remblai d'occupation tonnellerie Gould & Others	1857-1868
10	1B5	1B4	-	Matrice constituée d'un argile homogène très légèrement sablonneux, bleutée à noir-verdâtre. Moyennement compact	Sol naturel résiduel provenant de l'excavation du réseau hydraulique et du canal de Lachine, entre 1825 et 1857	1825-1857

5.3 La sous-opération 1C (plan 6 et 9, tableau 3)

La sous-opération 1C a été implantée dans le secteur situé à l'extrémité est de la Pointe-des-Seigneurs, afin de localiser les vestiges potentiels associés aux activités d'une tonnellerie présente dès 1857 dans ce secteur, et la limite ouest du bâtiment principal de la Montreal Saw Works présent de 1868 à 1877. Ce bâtiment chevauchait un coursier de décharge vraisemblablement construit dès 1855. À partir de 1880, le complexe de la chapellerie Smith replacera celui de la scierie à l'extrémité est de la Pointe. Le bâtiment situé à l'extrémité est de cet ensemble industriel chevauche toujours le coursier de décharge. La chapellerie cessera ses activités vers 1907, et les derniers bâtiments seront démolis vers 1920.

5.3.1 Le tissu archéologique (plan 9, tableau 3)

La tranchée 1C a été décapée mécaniquement sur neuf mètres de longueur, deux mètres de largeur et 1,20m de profondeur, afin d'atteindre les premières traces d'un niveau d'occupation ancien. La surface moyenne de ce sondage est située à 17,242m NMM. Les **couches 1, 2 et 3** ont donc été excavées mécaniquement. Ces couches très fines et poussiéreuses contenant divers débris de démolition, des scories et des cailloux, avaient une forte odeur de créosote. Elles ont été partiellement remaniées lors d'une campagne de caractérisation des sols effectuée en 1989[18], après la démolition du Hall Engineering. Ces remblais proviendraient en partie de la démolition du dernier bâtiment du complexe de la chapellerie Smith, vers 1920, ainsi que de divers rejets reliés à l'occupation du Hall Engineering.

La fouille manuelle a été entreprise à partir du sommet de la **couche 4**, soit 16,042m NMM. Trois pièces de bois dont deux placées dans un axe E-O, et la troisième dans un axe N-S, reposaient à la surface de la couche. Ces pièces de bois équarries sur deux faces proviennent vraisemblablement de la démolition d'un bâtiment, de même que les sols sous-jacents et la **couche 5**. Ces remblais de nivellement très compacts constitués d'une matrice sablo-limoneuse contenant de multiples inclusions de briques fragmentées, d'anthracite et de petits cailloux, comblent une dépression visible dans la coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage (plan 9). Cette dépression se manifeste par une paroi rectiligne du côté est, paroi qui témoigne de l'excavation du puits d'exploration, lors de la caractérisation des sols en 1989. Toutefois, l'étude polyphasée du secteur confirme la présence à cet endroit d'un coursier de décharge orienté dans un axe N-S, desservant dès 1857, la tonnellerie de Gould & Others. L'extrémité ouest du bâtiment principal de ce complexe chevauche ce coursier qui convoie l'eau aux turbines, via le canal d'amenée principal de la Pointe, produisant ainsi la force motrice nécessaire pour faire fonctionner l'ensemble de la machinerie de cette fabrique de tonneaux. Suite à la démolition de ce complexe en 1879, la chapellerie Smith s'y installe en 1880, avec cinq nouveaux bâtiments dont les principaux ont front sur le canal de fuite, dans le secteur NE du site, et une annexe en brique constituant la limite de l'occupation bâtie à l'extrémité est de la Pointe. Cette annexe chevauche le même coursier utilisé antérieurement par la Montreal Saw Works.

Bien que la fonction de ce bâtiment ne soit pas indiquée sur les plans anciens, sa relation avec le coursier d'alimentation-décharge qu'il chevauche, confirme son utilisation dans la production de l'énergie. La dépression comblée par les couches

[18] Lalonde, Girouard, Letendre & Associés, *Étude géotechnique et de caractérisation préliminaire, Terrain sis au 45 rue des Seigneurs*, Ville de Montréal, 1989.

4 et 5, dans la portion ouest du sondage 1C, a été relevée sur 2,45m de largeur. Le coursier d'alimentation-décharge mesurait, selon les plans anciens, 2,65m de largeur en moyenne[19]. La paroi ouest de cet ouvrage hydraulique serait donc possiblement conservée à l'ouest de la limite ouest du sondage 1C. Il aurait été comblé lors de la démolition du bâtiment en brique[20] appartenant au complexe industriel de la chapellerie Smith, et lors de la construction du Hall Engineering, en 1906-1907.

TABLEAU 3 : ORGANISATION STRATIGRAPHIQUE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES (BiFj-69)

SONDAGE 1C

Couches	Lots	Sous	Sur	Description	Interprétation	Chronologie
1	1C1	-	Couche 2	Matrice sablonneuse grisâtre assez meuble et poudreuse, avec inclusion de petits cailloux (excavation mécanique)	Niveau d'occupation actuel, post démolition Hall Engineering	Post 1986
2	1C4	1C1	-	Matrice sablo-limoneuse, grisâtre, avec inclusions de mortier, pierres, blocs, moellons, bois, métal. Moyennement compact	Creusement associé à la caractérisation des sols et à l'implantation d'une cheminée d'aération pour l'élimination des gaz toxiques.	Post 1986
3	1C1	Couche 1	1C3 et 1C4	Matrice limono-sableuse, avec inclusions de scories, briques fragmentées, racines, forte odeur de créosote dans l'extrémité ouest du sondage. (excavation mécanique)	Remblai d'occupation contemporain au Hall Engineering partiellement perturbé lors de la caractérisation post 1986	1907-1986
4	1C2	1C1	1C3	Pièces de bois déstructurées d'origine incertaine	Remblai de démolition bâtiment est chapellerie Smith	ca. 1907
4	1C3	1C1	1C5	Matrice limono-sableuse, beige-jaunâtre, avec inclusions de briques fragmentées, petits cailloux, anthracite. Très compact	Remblai-nivellement coursier de décharge-remblai de démolition bâtiment est chapellerie Smith	ca. 1907
5	1C5	1C3	1C6	Matrice sablo-limoneuse, beige-jaunâtre, avec inclusions de briques fragmentées, petits cailloux, anthracite. Très compact	Remblai-nivellement coursier de décharge-remblai de démolition bâtiment est chapellerie Smith	ca. 1907
6	1C6	1C5	-	Matrice limoneuse, jaunâtre, compacte.	Radier du coursier de décharge? Sol Naturel?	avant 1879

[19] Pot.Lach, Op.Cit, plan des ressources archéologiques du secteur St-Gabriel.
[20] Pot.Lach., Op.Cit, fiches 719-720, fiches PDS 24 et 25.

5.4 La sous-opération 1D (plans 6 et 10, tableau 4)

La sous-opération 1D a été implantée dans la portion NO du site afin d'inventorier le tissu archéologique à l'emplacement de la maison des turbines du moulin Glenora, bâtiment situé immédiatement au nord du mur nord du canal d'amenée de la Pointe-des-Seigneurs. Un bâtiment aurait été présent à cet endroit de 1860 à 1938[21]. Le canal d'amenée est abandonné à partir de 1920 et remblayé graduellement de 1936 à 1949[22].

5.4.1 Le tissu archéologique (plan 10, tableau 4)



La tranchée 1D a d'abord été décapée mécaniquement sur plus de 12,800m de longueur et 5m de largeur. Cette excavation a permis de mettre au jour un segment du mur nord du canal d'amenée à l'emplacement d'un pertuis[23] (figures 13). L'excavation à l'intérieur du canal s'est poursuivie à travers un remblai hétérogène jusqu'à une profondeur de plus de 3,5m, sans atteindre le radier de l'ouvrage.

La **couche 1** recouvre le sommet du mur nord du canal d'amenée. Ce remblai de nivellement serait postérieur à la démolition du Hall Engineering en 1986. La **couche 2** sous-jacente constituée essentiellement de pierre calcaire concassée, est associée à une surface de circulation contemporaine à l'occupation du Hall Engineering.

Figures 13: Vue générale vers le sud du pertuis mis au jour dans le mur nord du canal d'amenée. (Photo BiFj-069-2001-D2-37)

La séquence des **couches 3 à 7** regroupe divers types de remblais superposés les uns aux autres et qui viennent combler un caisson métallique (1D4 et 1D5) localisé au nord du mur 1D2, dans l'axe du pertuis. Ce caisson présente une ouverture cylindrique à sa base. Il est supporté par une infrastructure imposante de pièces de bois qui semblent former une chambre souterraine. Le remblai comble cette ouverture circulaire au-delà de la base du caisson, jusque dans cette chambre souterraine. Suite au décapage manuel de ces remblais, un vide entre la paroi inférieure de la base du caisson métallique et le sommet du remblai était visible vers l'ouest, à l'intérieur de la chambre.

---

[21] Pot.Lach. Op.Cit.. fiche ressource 718.

[22] *Expropriation plan for the widening of part of the Seigneurs Street near the north-west limit of the Lachine Canal*, Ville de Montréal, Travaux publics, 1936 révisé en 1949 et Parcs Canada, archives photographiques, A-10735-77, 1946.

[23] Ouverture dans un ouvrage hydraulique permettant de retenir ou de laisser passer l'eau.

Les **couches 3 à 6** sont composées de divers matériaux incluant des blocs de pierre calcaire, du mortier, du mâchefer et des concrétions de rouille, répartits dans diverses matrices plus ou moins sablonneuses. Ces couches proviendraient vraisemblablement d'un mélange de matériaux issus de la démolition du moulin Glenora, vers 1942.

La **couche 7** recouvre sur une épaisseur de 0,10m en moyenne, toute la surface dégagée du fond du caisson métallique. De plus, cette couche comble partiellement l'infrastructure de bois sous-jacente, grâce à l'ouverture circulaire du fond du caisson métallique. Elle renferme de nombreux artefacts (bouteilles, fioles médicinales, amalgames de peinture, fragments de tubes fluorescents, etc.) dont plusieurs complets. La présence d'un type particulier de bouteilles portant l'inscription L.T.PIVER daterait de 1943. Ces bouteilles fabriquées par la Dominion Glass contenaient du parfum. La collection referme également des bouteilles de boisson gazeuse de marque PEPSI datant de 1941. Ce remblai spécifique serait nécessairement associé à la période d'abandon du moulin Glenora, entre sa démolition en 1942 et le remblaiement général du secteur en 1946. Il aurait été intentionnellement déversé pour combler la chambre des turbines située à la base du caisson métallique 1D5.

TABLEAU 4 : ORGANISATION STRATIGRAPHIQUE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES (BiFj-69)

SONDAGE 1D

Couches	Lots	Sous	Sur	Description	Interprétation	Chronologie
1	1D1	-	1D2 et 1D3	Matrice hétérogène grisâtre à marbrée, avec inclusions de blocs de ciment, blocs, mortier, ferraille, briques fragmentées, racines, métal Excavation mécanique	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du Hall Engineering	Post 1986
2	1D1	Couche 1	Couche 3	Pierre calcaire concassée	Surface de circulation adjacente au Hall Engineering	Avant 1986
3	1D3	1D1	Couche 4	Mâchefer et concrétions de rouille	Remblai de nivellement/démolition moulin Glenora	ca. 1946
4	1D3	Couche 3	Couche 5 et 7	Sable fin beige avec mortier	Remblai de nivellement/démolition moulin Glenora	ca. 1946
5	1D3	Couche 4	Couche 6	Sable brun-noir homogène avec éclats de blocs de pierre calcaire	Remblai de nivellement/démolition moulin Glenora	ca. 1946
6	1D3	Couches 5 et 4	Couche 7	Poudre de brique rouge meuble avec blocs de pierre calcaire	Remblai de nivellement/démolition moulin Glenora	ca. 1946
7	1D3	Couches 4 et 6	1D5	Sable brun contenant de l'oxyde ferrugineux, inclusions de briques et de bois, nombreuses bouteilles complètes, fioles médicinales, peinture, tubes fluorescents	Remblai d'abandon du moulin Glenora	avant 1946

8	1D4	1D	-	Plaques métalliques rivetée placée en position horizontale à l'intérieur du pertuis	Portillon de vannes associé au pertuis alimentant la chambre des turbines du moulin Glenora	1860-1935
8	1D5	1D3	-	Plaques métalliques rivetées et assemblées en forme de caisson supporté par une infrastructure de bois	Caisson de la conduite forcée associée au segment du mur nord du canal d'amenée	1860-1935
9	1D2	1D1	-	Ouvrage maçonné en blocs de pierre calcaire et mortier disposés en assises irrégulières	Segment du mur nord du canal d'amenée	1855-1920

5.4.2 Mur nord du canal d'amenée, pertuis et portillon de vanne (plans 6, 10 et 11, BiFj-069-1D2, 1D4)

Un segment du mur nord du canal d'amenée a été partiellement dégagé dans le sondage 1D. Il s'agit d'un ouvrage maçonné, orienté dans un axe est-ouest, avec un possible retour vers le N-E. Le parement nord de l'ouvrage présente une série de 3 à 4 assises irrégulières en pierres calcaires grises, sur lesquelles une couche de crépis grisâtre est encore partiellement visible. L'extrémité est de ce parement est endommagée sur une longueur de 1,40m sur 0,50m de largeur, et sur 0,70m de hauteur. À la base de ce parement se trouve une pièce de bois de 0,39m de hauteur, qui marque le sommet d'un pertuis traversant l'ouvrage maçonné à cet endroit (figure 14). Une plaque de métal de ¾ pouce (0,019m) d'épaisseur maintenue par des boulons de 1 pouce (0,025m) de côté, est plaquée horizontalement sur toute la portion supérieure du pertuis. Elle est de forme rectangulaire et mesure 0,80m de largeur.



Figure 14 : Détail de l'ouverture associée à un pertuis alimentant les turbines de la Glenora Mills. (Photo BiFj-069-2001-D2-36)

Elle n'a été dégagée que sur 0,60m de hauteur, compte tenu du mauvais état de conservation de la maçonnerie du mur et de la pièce de bois supportant le sommet de l'ouverture.

Une tige métallique articulée, fixée à la pièce de bois, au sommet du pertuis, pourrait avoir servi de manette, afin d'actionner le mécanisme de contrôle du débit de l'eau s'engouffrant à travers le pertuis. Le parement nord de l'ouvrage est déstructuré par endroit, on peut voir cependant qu'il est construit en pierres de tailles bien équarries et formant de 3 à 4 assises irrégulières. À la base de ce parement se trouvent des poutrelles métalliques de type H Beam, posées à l'horizontale, dans l'axe du mur, et qui supportent la maçonnerie. Ces poutrelles sont appuyées sur des cales de métal de 0,08m d'épaisseur, le tout reposant sur la paroi supérieure du caisson métallique 1D5.

Une plaque métallique d'une largeur de 1,64m a été dégagée sur une longueur maximale visible de 2,30m (1D4). Cet élément plaqué horizontalement sur la paroi supérieure du pertuis, servait vraisemblablement de vanne (figure 15). Il marque l'entrée d'un caisson métallique (1D5) sur lequel devait être boulonné une conduite forcée, et sous lequel la turbine devait être installée. L'utilisation de turbines nécessite un contrôle hydraulique plus efficace qu'avec la technologie des roues hydrauliques. Des systèmes de vannage situés en amont et en aval de la turbine permettaient non seulement d'arrêter leur mécanisme, mais également de les inspecter et de les entretenir.

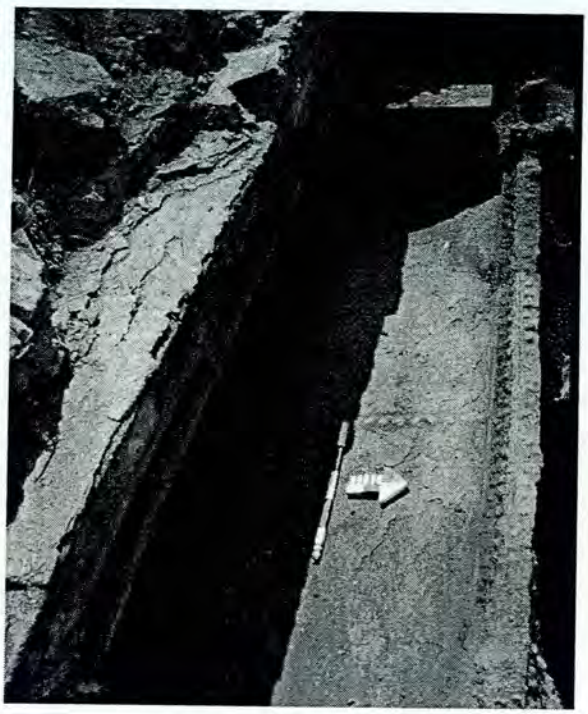


Figure 15 : Vue en plongée d'une partie de la plaque métallique disposée contre le sommet de l'intérieur du pertuis et associée à un portillon de vanne. (Photo BiFj-069-2001-D3-4)

En ce sens, le portillon 1D4 devait servir à fermer, au niveau du caisson métallique 1D5, le flot des eaux provenant du canal d'amenée s'engouffrant par le pertuis. Ce portillon de vanne aurait été abandonné dans sa position ouverte. Cet état implique forcément un mécanisme à pivot, dont l'axe central se déplace vers le haut du pertuis. Des recherches plus extensives nous permettrons de mieux comprendre ce mécanisme.

5.4.3 Caisson de conduite forcée et chambre des turbines (plans 6, 10 et 11, BiFj-069-1D5)

Une portion d'un caisson métallique rectangulaire orienté dans un axe E-O a été dégagée sur plus de 3,00m de largeur, et 1,75m de longueur. Cet ouvrage aménagé immédiatement au nord du mur nord du canal d'amenée, est encastré dans le pertuis qui crée un passage à travers cet ouvrage. La limite nord et le fond de ce caisson ont pu être relevés. Ils se poursuivent vers l'est et vers l'ouest. Les plaques métalliques qui forment les parois inférieures et verticales sont assemblées par de gros rivets. Le fond de l'ouvrage est percé d'une ouverture circulaire mesurant 1,70m de diamètre (figure 16). La paroi nord est formée d'une plaque de métal de ¾ pouces (0,019m) d'épaisseur et de 1,80m de hauteur.

Cette paroi constitue la limite nord du sondage 1D. Elle fait corps avec le fond du caisson muni de l'ouverture circulaire.



Figure 16 : Vue vers le nord du caisson métallique avec ouverture circulaire sur laquelle la conduite forcée devait être fixée. (Photo BiFj-069-2001-D3-16)

Quatre paires de trous de fixation de 1 pouce (0,025m) sont visibles sur le pourtour de l'ouverture, au fond du caisson. Des pièces de métal tordu sont également visibles dans les coins NE, SE et SO du sondage. Ces éléments rouillés et déformés, qui mesurent en moyenne 0,90m de longueur et 0,50m de largeur, seraient possiblement associés aux vestiges d'une conduite forcée canalisant les eaux s'engouffrant à travers le pertuis, jusqu'au fond du caisson. Les trous de fixation autour de l'ouverture circulaire confirment que cette conduite forcée devait vraisemblablement être fixée par des rivets ou boulons, afin de contraindre toute l'énergie hydraulique disponible à passer à travers la turbine sous-jacente. Le caisson métallique repose sur un second ouvrage constitué de pièces de bois (plans 10 et 11). Cette structure n'est que partiellement visible car accessible uniquement par l'ouverture circulaire au fond du caisson métallique. Elle a été dégagée sur 0,90m de hauteur, sans atteindre sa base. Le parement nord de cette chambre de bois est constitué de poutres de 0,25m d'épaisseur qui semblent se poursuivre vers l'est. Le parement sud de l'ouvrage est constitué de plus de quatre poutres de bois de 0,25m de hauteur. Cette paroi se poursuit également vers l'est et l'ouest. Des pièces de bois fixées à tenons-mortaises, perpendiculairement aux sommets des parois nord et sud de la chambre, consolident l'ouvrage et permettent de mieux supporter le caisson métallique de part et d'autre de l'ouverture circulaire. La profondeur de la fouille, à l'intérieur de la chambre de bois (13,970m NMM soit plus ou moins 3,40m sous le niveau de surface), a été limitée par le niveau de la nappe phréatique.

Cet ouvrage serait vraisemblablement associé à la chambre des turbines du moulin Glenora, utilisée à partir de 1860. Un rapport datant de 1882[24] confirme d'ailleurs l'utilisation de 7 turbines Leffel générant l'énergie nécessaire au fonctionnement du moulin (figures 17, 18). À l'époque, cette technologie est la seule utilisée dans la production d'énergie

[24] Pot.Lach. Op.Cit, fiche ressource 718, Rapport Douglas.

hydraulique[25]. Le français Benoît Fourneyron fait l'essai des premières turbines expérimentales dès 1827. Après l'avoir perfectionnée, il prendra un brevet en 1832. Au milieu du XIXe siècle, la construction des turbines est encore une spécialité française[26]. En 1850, cette nouvelle technologie n'est pas encore utilisée en Grande-Bretagne. Sa diffusion est toutefois plus rapide aux États-Unis où elle est introduite durant les années 1842-1844. Il est donc vraisemblable que l'entreprise des Ogilvie ait utilisé de telles turbines durant la seconde moitié du XIXe siècle.

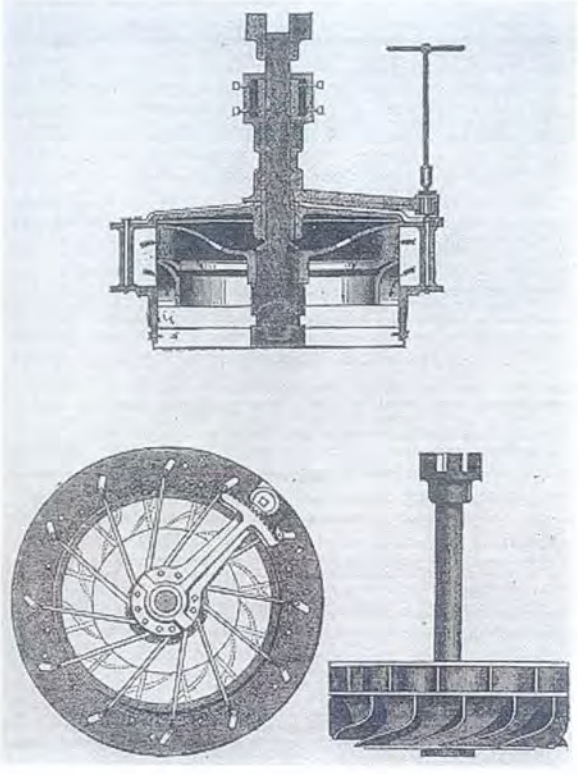


Figure 17 : Vues en coupe et en plan d'une turbine Leffel. (Hunter, Louis C., dans J.-F. Larose, en annexe)

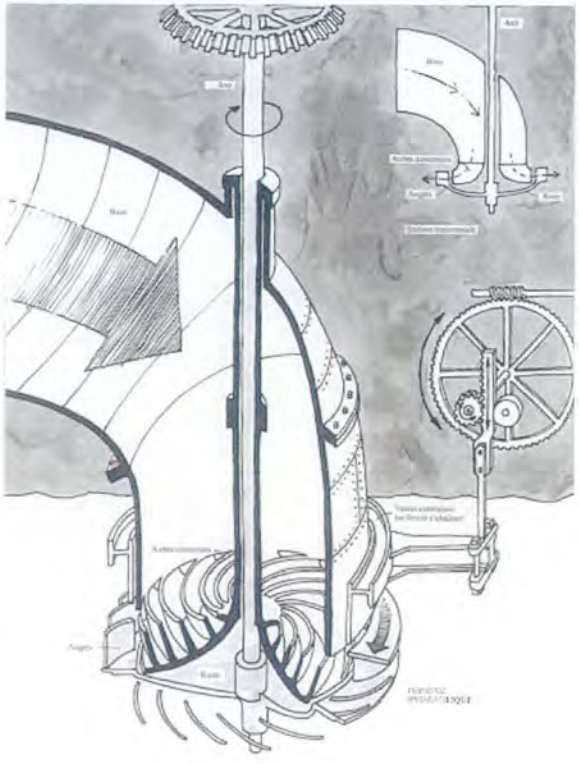


Figure 18 : Vue en coupe d'une conduite forcée branchée directement sur une turbine. (Macauley, David, dans J.-F. Larose, en annexe)

5.5 La sous-opération 1E (plans 6, 12 et 13, tableau 5)

La sous-opération 1E a été implantée afin de localiser les vestiges des limites nord et sud du canal d'amenée principal traversant le site d'ouest en est. Ce canal aurait été construit vers 1855 et remblayé graduellement à partir de l'aménagement de la dalle de béton du Hall Enginering, en 1907. La sous-opération 1E visait d'autre part à inventorier le

[25] Hunter, Louis C., *A history of Industrial Power in the United States, 1780-1930, Volume one: Waterpower in the Century of Steam Engine*, Published for the Eleutherian Mills-Hagley Foundation by the University Press of Virginia, Charlottesville, 1979, p: 306).
[26] Daumas, Maurice, *Histoire générale des techniques*, Tome 111, Presses Universitaires de France, Paris, 1968.

tissu archéologique à l'emplacement d'un des bâtiments du complexe de la chapellerie Smith, construit au nord du canal d'amenée en 1880. Le dernier objectif de ce sondage était d'échantillonner le tissu archéologique immédiatement au sud du canal d'amenée. Un ancien bâtiment de la Caledonian Iron Works Co y est localisé entre 1880 et 1907.

5.5.1 Le tissu archéologique (plan 12 et 13, tableau 5)

L'occupation au nord du canal d'amenée

La sous-opération 1E a d'abord été excavée mécaniquement, afin d'enlever une section de dalle de béton (**couche 4**) de 12,40m de longueur sur 3m de largeur, dalle couvrant plus ou moins 50% de la superficie totale du site de la Pointe-des-Seigneurs. Cette dalle est associée au niveau d'occupation du Hall Engineering, durant la période comprise entre 1907 et 1986. Ce bâtiment immense abritait un atelier mécanique et un atelier d'usinage. Ces ateliers fournissaient en pièces machinées le moulin Glenora, qui générait à lui seul une grande demande. La construction de cette dalle est vraisemblablement contemporaine à celle du bâtiment en 1907. Toutefois, elle présente dans certains secteurs, des différences notoires dans son épaisseur et dans la nature du béton utilisé (plus ou moins gros agrégat). Ces différences témoignent possiblement de l'existence, à l'intérieur du bâtiment, de zones résiduelles non bétonnées lors de sa construction en 1907. Les découvertes faites à l'extrémité nord du sondage 1E illustrent ce phénomène.



Figure 19 : Vue des vestiges du plancher de brique adjacents à un pilier de béton. (Photo BiFj-069-2001-D4-23)

Une base de pilier en béton avec couronnement en pierre (**couche 10**), et un plancher de brique adjacent (**couche 11**) ont été mis au jour le long de la limite NO du sondage (figure 19). Le couronnement de la base de pilier en béton était recouvert d'une épaisseur négligeable de béton, suite au réaménagement probable de ce secteur à l'intérieur du bâtiment du Hall Engineering, après 1907.

Le plancher de brique était recouvert par la **couche 5** qui vient remblayer sur plus de 1,25m d'épaisseur, une portion de l'intérieur du bâtiment du Hall Engineering, et qui sert également de support à la dalle de béton. Des plaques métalliques reliées possiblement à des anciennes bases de machine à l'intérieur du bâtiment, ont été mises au jour à la base de la couche 5 (figure 20).



Figure 20 : Vue des plaques métalliques mises au jour dans la portion nord de la sous-opération 1E. (Photo BiFj-069-2001-D4-26)

Le plancher (1E6, couche 11) de brique avait été démoli partiellement lors de l'implantation d'une conduite de gaz (**couches 6 et 7**). Une couche de démolition (**couche 8**) constituée presque essentiellement de briques a également été retrouvée immédiatement au sud du mur sud du canal d'amenée. Cette couche qui constitue le remblai de nivellement de la tranchée d'implantation de la conduite de gaz 1E23 (**couche 9**), fait partie intégrale du remblaiement du canal d'amenée (**couche 13**). Elle correspondrait à la démolition du plancher de briques (1E6). Cette démolition de même que l'ensemble des réaménagements de ce secteur seraient contemporains au remblaiement du canal d'amenée dans ce secteur, vers 1907.

Une tranchée de 1,50m de largeur a été excavée mécaniquement à l'intérieur du canal d'amenée, perpendiculairement aux murs 1E5 et 1E24 (**couches 27 et 28**). Cette tranchée avait pour but de vérifier la nature du remblai situé à l'intérieur du canal (**couche 13**). Il s'agit d'une matrice sablonneuse noirâtre à marbrée dans la portion nord, et plus jaunâtre au sud, avec l'inclusion d'une multitude de briques rouges, briques réfractaires jaunes, pièces de bois, blocs de pierre calcaire, etc.

Cette couche a été excavée sur une profondeur maximum de 1,14m, sans en atteindre la base. Elle proviendrait des déblais de démolition associés aux bâtiments du complexe de la Caledonian Iron Works Co. situés anciennement du côté sud du canal d'amenée dans ce secteur, et de la chapellerie Smith qui occupent le terrain immédiatement au nord. Le canal aurait forcément été remblayé juste avant 1907 dans cette portion du site, compte tenu que le Hall Engineering est construit à cette époque. Les **couches 14 et 15** mises au jour dans la portion nord du sondage témoignent d'ailleurs de cette phase de démolition précédant la construction du Hall Engineering. La **couche 14** composée presque essentiellement de mortier et d'éclats de pierre calcaire, recouvre partiellement le sommet du mur nord du canal d'amenée, (couche 27) qui forme une manière de contrefort en forme de T inversé à cet endroit. Elle s'étend vers le nord et vient combler un espace rectangulaire situé entre la fondation de maçonnerie 1E9 (**couche 19**) associée à l'occupation de la chapellerie Smith, et le mur nord du canal d'amenée. Une canalisation de bois (**couche 20**) traverse perpendiculairement le mur 1E9. Elle forme un retour à 90 degrés vers l'ouest, phénomène qui est visible de la paroi ouest du contrefort du mur 1E5. Cet espace mis au jour partiellement fait partie d'un ensemble de cinq structures semblables, répertoriées à partir d'un plan de Joseph Rielle datant 1880[27]. Ces éléments montrés en superposition avec le mur nord du canal d'amenée, pourraient être associés à des bassins de la chapellerie Smith entre 1880 et 1907. Le système de canalisation serait quand à lui relié à l'alimentation et à l'élimination de l'eau de ces bassins présumés.

Les **couches 15 et 16** localisées de part et d'autre du mur 1E9 (couche 19), seraient également associées à la démolition du complexe de la chapellerie Smith. Enfin, du côté nord de cette couche de démolition se profile un mince lambeau de 0,06m d'épaisseur en moyenne (**couche 18**), constitué d'un feuilleté d'argile verte, de bois et de charbon de bois, avec à sa base les vestiges d'une planche posée à plat dans un axe E-O. Cette accumulation constituerait la seule trace d'occupation relative au bâtiment présumé de la chapellerie Smith, de 1880 jusqu'à sa démolition en 1907. Elle est posée sur la **couche 25** qui a été fouillée sur plus de 0,40m d'épaisseur, sans en atteindre la base. Ce remblai de nivellement composé d'argile chamoirée bleue-jaunâtre contenant des inclusions de bois, pourrait correspondre à la tranchée de construction du mur nord du canal d'amenée (**couche 27**).

-L'occupation au sud du canal d'amenée

La portion du sondage localisée au sud de la limite sud de la dalle du Hall Engineering a également été partiellement excavée mécaniquement, sur une longueur de 3m par 3m. La couche de surface dans ce secteur (**couche 1**) est associée à l'abandon du site, suite à l'incendie et la démolition du Hall Engineering, en 1986. Elle était adjacente aux vestiges de la fondation sud du Hall Engineering (**couche 12**). Elle recouvre la **couche 2** constituée d'une matrice de sable silteux assez compact, avec inclusions d'écorces et de copeaux de bois. Cette couche comble une tranchée adjacente au parement sud du mur sud du canal d'amenée (**couche 26**). Des planches de bois y sont également présentes. Deux pieux de bois équarris sur quatre faces (**plan 6, couche 3**) et mesurant 0,30m par 0,26m de côté, sont également associés au même ensemble (figure 21).

[27] Rielle, Joseph, NMC / 1514-067 1880



Figure 21 : Vue vers le sud de l'extrémité sud de la sous-opération 1E. La flèche indique l'emplacement d'un des pieux de bois équarris mis au jour à cet endroit. (Photo BiFj-069-2001-D5-3)

Ils sont disposés parallèlement, à environ 1,0m de distance du mur du canal d'amenée. L'un d'eux a été dégagé sur plus de 0,70m de hauteur. Ces vestiges seraient associés à la construction vers 1909 d'une plate-forme localisée entre la limite sud du Hall Engineering et le mur de revêtement nord du déversoir régulateur nord. Un plan datant de 1909[28] illustre à cet endroit une plate-forme avec l'inscription *plateform over.* Il s'agit d'une manière de quai pour l'entreposage de marchandise. Une photographie datée vers 1906, illustre d'ailleurs cette «plate-forme» qui empiétait même sur la limite nord du déversoir (figure 22).



Figure 22 : Vue vers l'est des travaux de réfection en béton du mur de revêtement sud du déversoir régulateur nord et du mur de la jetée qui mène à l'écluse No. 3 nord. Cette photo non datée aurait été prise vers 1906. Le Hall Enginering n'a pas encore remplacé les bâtiments et installations de la Caledonian Iron Works Co. (CD Parcs Canada, 0465-021)

[28] Goad 1909.

Cet emplacement vraisemblablement recouvert d'une plate-forme durant la dernière période d'occupation du site (1907-1986), est occupé antérieurement par un bâtiment du complexe de la Caledonian Iron Works Co. L'extrémité est de ce complexe en brique de forme irrégulière à cinq côtés, construit entre le canal d'amenée au nord et le déversoir régulateur au sud, est identifié comme étant en ruine sur le plan de Joseph Rielle en 1880[29]. Il ferait partie intégrante du complexe initial de la Caledonian Iron Works Co présent sur la Pointe à partir de 1857[30]. L'extrémité sud de la sous-opération 1E serait située à l'intérieur de ce bâtiment vraisemblablement abandonné dès 1880.

La **couche 17** fouillée dans cette portion du sondage scelle la séquence d'occupation de ce bâtiment et serait associée à la période où il est en ruine, entre 1880 et 1907. Elle est composée d'un sable fin brun à noirâtre contenant des inclusions de mâchefer, de laitier, des fragments de briques, de l'anthracite, du charbon de bois et des éclisses de bois. Elle recouvre les vestiges d'une fondation (**couche 21**) assez fruste orientée dans un axe NE-SO, présentant quatre assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier blanchâtre. Ce vestige n'a été dégagé que sur 0,93m de longueur, sur son parement NO. Sa base est appuyée sur la **couche 22** sous-jacente. Il s'agit d'une accumulation de concrétions de mâchefer, de laitier et de briques réfractaires, formant une surface irrégulière et extrêmement compacte. Ces vestiges seraient associés au secteur de la fonderie de la Caledonian Iron Works. La présence d'un cubilot dans ce secteur du complexe serait également plausible, durant l'occupation de la période de 1857 à 1880. L'absence d'activités à l'intérieur de cette portion du bâtiment, entre 1880 et 1907, aurait entraîné la démolition de ce fourneau. Outre les briques réfractaires, aucun artefact n'a été trouvé dans la couche 22.

La **couche 23** posée immédiatement sous cette accumulation de concrétions rouillées, mesure à peine 0,01 à 0,03m d'épaisseur. Elle se compose de copeaux de bois et de radicelles, mêlés à un silt brun-jaune. Il s'agit vraisemblablement du niveau d'occupation originel du bâtiment, entre 1857 et 1880. Cette mince couche recouvre le remblai de la tranchée de construction (**couche 24**) du mur sud du canal d'amenée datant de 1855[31]. Elle a été fouillée jusqu'au-delà de la base du mur 1E24, qui repose sur une semelle de bois située à 14,67m NMM. Cette tranchée a été faite dans une argile verdâtre homogène (couche 28), composante du sol naturel provenant probablement de l'excavation des ouvrages hydrauliques du site et du canal de Lachine, de 1825 à 1855. Le sommet de cette argile a été atteint à 14,50m NMM.

[29] Rielle, Op. Cit., 1880
[30] Pot. Lach, Op. Cit, fiche ressource 689 et 690
[31] Pot. Lach, Op. Cit, fiche ressource 1292

TABLEAU 5 : ORGANISATION STRATIGRAPHIQUE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES (BiFj-69)						
SONDAGE 1E						
Couches	Lots	Sous	Sur	Description	Interprétation	Chronologie
1	1E1	-	1E2, 1E27	Sable limoneux noir poudreux avec racines et radicelles (Excavation mécanique)	Abandon du site, post démolition du Hall Engineering	Post 1986
2	1E27	1E1	1E28	Matrice de sable silteux assez compact avec inclusions d'écorces de bois copeaux et radicelles.	Construction d'une plate-forme de bois entre le Hall Engineering et le mur nord du déversoir	ca. 1909
3	1E19	1E1	-	Deux pieux de bois équarris sur quatre faces et plantés parallèlement au mur sud du canal d'amenée	Pieux de support de la plate-forme de bois construite entre le mur sud du Hall Engineering et le mur nord du déversoir	ca. 1909
4	1E1	-	1E2, 1E3, 1E4, 1E5, 1E6, 1E7, 1E8	Dalle bétonnée sans armature de différentes épaisseurs (Excavation mécanique)	Dalle d'occupation du Hall Engineering	1907 et après 1907
5	1E3	1E1	1E4	Matrice sablo-limoneuse, noirâtre granuleux, homogène et moyennement compacte, contaminée à l'huile ou aux hydrocarbures avec grosse pièce de métal à la base	Remblai de nivellement contemporain à l'occupation du Hall Engineering	Post 1907.
6	1E4	1E1	1E22,	Matrice sablonneuse renfermant beaucoup de mortier, plusieurs éclats calcaires, un peu de brique et de bois, anthracite, charbon de bois. Mince pellicule de charbon de bois à la base de la couche.	Remblai de nivellement tranchée de la conduite de gaz abandonnée 1E22	ca. 1907
7	1E22	1E4	1E28	Section résiduelle d'une conduite métallique de 8¨de diamètre, abandonnée.	Alimentation en gaz ?	ca. 1907
8	1E1	Couche 5	-	Matrice sablonneuse avec concrétions de mortier et de nombreuses briques rouges	Remblai de démolition associé au plancher 1E6, implantation conduite de gaz 1E23	ca. 1907
9	1E23	1E1	-	Tuyau de 6 pouces de diamètre en fonte	Conduite de gaz contemporaine à 1E22	ca. 1907
10	1E7	1E1	-	Pilier maçonné	Occupation Hall Engineering antérieure à la dalle bétonnée	après 1907
11	1E6	1E1	1E8-1E10	Segment résiduel d'un plancher de brique	Occupation Hall Engineering	après 1907

12	1E25	1E1	1E24	Ouvrage maçonné	Section fondation Hall Engineering	1907
13	1E1	Couche 2	1E9, 1E24	Matrice sablonneuse noirâtre à marbrée dans la portion nord du sondage, plus jaunâtre au sud (Excavation mécanique)	Remblai de nivellement du canal d'amenée	ca. 1907
14	1E21	1E1	1E5	Matrice de mortier sablonneux, beige-grisâtre, un peu de bois, éclats calcaires	Remblai de démolition associé à l'infrastructure du mur 1E9 (Chapellerie Smith)	ca. 1907
15	1E8 1E10	1E6	1E9	Matrice sablonneuse meuble, gris-jaunâtre, inclusions de fragments de brique, mortier, charbon de bois, fragments d'ardoise. Moyennement compact	Remblai de démolition Chapellerie Smith	ca. 1907
16	1E20	1E8	1E31	Limon marbré assez homogène, compact, avec inclusion de beaucoup d'éclats de pierre calcaire, un peu de mortier	Remblai démolition du mur 1E9, Chapellerie Smith	ca. 1907
17	1E2	1E1	-	Sable fin brun à noirâtre, inclusions de mâchefer, laitier, fragments de brique, anthracite, charbon de bois, éclisses de bois	Abandon du bâtiment en ruine (1E16)	1880-1907
18	1E11	1E4	1E31	Matrice marbrée d'argile verte avec traces d'oxydation jaunâtre. Un feuilleté fugace de bois et de charbon de bois se profile en surface, et une planche de bois posée à sa base	Couche d'occupation associée à la chapellerie Smith	1880-1907
19	1E9	1E1	-	Ouvrage maçonné	Mur possiblement associé à un bassin de décantation de la chapellerie Smith	ca. 1880
20	1E13	1E11	-	Drain de bois, pénétrant le parement nord du mur 1E9 dans la section est du sondage.	Drain d'évacuation des bassins de décantation présumée de la chapellerie Smith ?	ca. 1880
21	1E16	1E1	-	Fondation en maçonnerie	Ruines de la Caledonian Iron Works ?	avant.1880?
22	1E15 1E17	1E2	1E18	Concentration de concrétions de mâchefer, laitier et briques réfractaires	Couche de démolition ou d'occupation associée à la fonte du métal. Contemporain à la première période de la Caledonian Iron Works	avant 1880

23	1E18	1E17 et 1E15	1E20	Copeaux de bois avec nombreuses radicelles posés sur un silt brun-jaune.	Couche d'occupation de la Caledonian Iron Works.	avant 1880
24	1E28	1E18	-	Matrice limono-sableuse jaunâtre homogène et stérile	Remblai tranchée de construction du mur sud du canal d'amenée 1E24	ca. 1855
25	1E12, 1E14, 1E31	1E10, 1E22, 1E11	-	Matrice argileuse chamoirée bleue,-jaunâtre au sommet Inclusions de bois	Remblai tranchée de construction du mur nord du canal d'amenée 1E5	ca. 1855
26	1E24	1E1	-	Ouvrage maçonné	Section du mur sud du canal d'amenée	ca. 1855
27	1E5	1E1	-	Ouvrage maçonné	Mur nord du canal d'amenée	ca. 1855
28	1E30	1E27	1E10-	Argile verdâtre homogène	Remblai de sol naturel provenant du creusement du canal de Lachine	ca. 1825

5.5.2 Vestiges du canal d'amenée (plan 6, BiFj-069-1E5 et 1E24)

Mur nord du canal d'amenée (BiFj-69-1E5)

Un segment d'un ouvrage maçonné orienté dans un axe est-ouest, partiellement tronqué du côté ouest par la construction d'un pilier de béton associé au Hall Engineering, a été mis au jour dans la portion nord de la sous-opération 1E (figure 23,). Son sommet est arasé à 15,871m NMM de manière assez inégale. L'aspect architectural de cet ouvrage constitué d'assises régulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier, ressemble, vue en plan, à la forme d'un T.



Figure 23 : Vue vers l'ouest du segment du mur nord du canal d'amenée tronqué par le pilier de béton associé au Hall Engineering. (Photo Bifj-069-2001-D4-22)

L'axe principal du mur orienté E-O possède une largeur moyenne de 1,0m, et une prolongation en forme de contrefort s'étend vers le nord sur 1,56m. Les parements latéraux de ce contrefort sont adjacents à deux murets (1E9) associés à une occupation postérieure (figure 24). Des traces de crépis ont été relevées sur le parement sud de cet ouvrage.

Ce parement, qui constitue la paroi intérieure nord du canal d'amenée, a été dégagé sur une hauteur maximale de 0,82m, sans en atteindre la base.



Figure 24 : Vue des vestiges du contrefort du mur nord du canal d'amenée formant de part et d'autre, de petites alcôves qui avaient été remblayés. On remarque également la présence d'une canalisation en bois qui pénètre dans le parement du vestige 1E9. (Photo BiFj-069-2001-D4-32)

Mur sud du canal d'amenée (BiFj-69-1E24)

Un second mur maçonné orienté dans un axe est-ouest a été dégagé dans la portion sud de la sous-opération. Son sommet qui est situé en moyenne à 16,16m NMM, sert d'appui à la fondation d'un segment du mur sud du Hall Engineering (1E25) (figure 25). Le mur sud du canal d'amenée n'aurait pas été arasé, contrairement au mur nord (1E4). Il est constitué de 8 à 9 assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier.

Aucune trace de crépis n'a été relevée sur son parement nord. La fouille de la tranchée de construction le long de son parement sud a révélée la présence d'une lisse de bois, à la base de la portion maçonnée de l'ouvrage (figure 26). Elle est composée de planches de 0,07m d'épaisseur placées sous la dernière assise du mur, parallèlement au parement qu'elles excèdent de 0,04m en moyenne.



Figure 25 : Vue vers le sud du parement nord du mur sud du canal d'amenée. La partie supérieure du vestige constituée de gros blocs de pierre calcaire, est associée à la fondation du Hall Engineering qui prend appui sur le sommet du mur du canal. (Photo BiFj-069-2001-D5-9)

Des pièces de bois équarries mesurant 0,29m de côté, sont glissées ponctuellement sous les planches, afin d'offrir une meilleure stabilité à l'ouvrage. Sa base du côté nord n'a pas été atteinte. Il serait possible que cette structure de bois située à la base du mur 1E24 se poursuive au-delà de son parement nord, pour former le radier du canal d'amenée. On obtiendrait ainsi une profondeur de canal de 1,52m, dans cette section de l'ouvrage, et une largeur intérieure de 5,30m.



Figure 26 : Vue de la semelle de bois sous le segment du mur sud du canal d'amenée (Photo BiFj-069-2001-D9-17)

Le canal d'amenée principal de la Pointe-des-Seigneurs aurait été construit vers 1855[32]. Il a été utilisé tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle, et remblayé graduellement d'est en ouest, à partir 1907. À cette époque, le canal n'est plus utilisé pour générer la force motrice nécessaire au fonctionnement mécanique, à l'intérieur des industries. L'utilisation de plus en plus généralisée de l'électricité vient supplanter, à partir de cette époque, l'énergie hydraulique à la Pointe-des-Seigneurs. La correspondance entre différents services internes de la Ville de Montréal et la Compagnie Ogilvie, en 1943, témoigne de l'abandon du canal d'amenée dans le secteur amont, en marge de la rue des Seigneurs[33].

[32] Pot. Lach. Fiche ressource 1292.

[33] C.J. Desbaillets, Ingénieur en chef, Division technique, à H.A. Gibeau, Directeur des travaux Publics, 18 août 1942, Archives des travaux publics.

Le but de cette correspondance, dans le contexte de l'époque, était de statuer sur le besoin de reconstruire ou non le pont qui enjambait le canal d'amenée sur la rue des Seigneurs.

Ce pont est situé rue des Seigneurs, immédiatement au nord du canal de Lachine, sur un canal qui servait de pouvoir hydraulique aux industries adjacentes, au moyen de l'eau provenant du canal de Lachine. (...) Or il y a 4 ou 5 ans, ce dernier a fait murer l'entrée du canal en question et l'a ainsi isolé du canal de Lachine. Un mur a également été construit dans le même canal à l'extrémité est du pont lequel est maintenant sur un trou où l'eau n'a plus d'accès[34].

Les photographies aériennes de cette époque confirment d'ailleurs que le canal est remblayé dans les portions est et ouest du site, mais demeure partiellement ouvert dans sa section centrale adjacente aux ruines du mur nord du moulin Glenora et du mur sud du Hall Engineering (voir figure 9).

5.5.3 Vestiges d'un bâtiment de la Caledonian Iron Works Co. (plan 6, BiFj-069-1E16)



Les vestiges d'une fondation orientée dans un axe NE-SO ont été mis au jour à l'angle SE du sondage 1E (figure 27 film 5, 12). Seul le parement NO de cette fondation a été dégagé sur une longueur de 1,10m, et son sommet n'était visible que sur 0,25m de largeur. Elle est constituée de plus ou moins quatre assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier. Son appareil relativement fruste ne possède que 0,71m de hauteur, du sommet à sa base. Cette petite fondation est posée sur une couche constituée essentiellement de concrétion de mâchefer, de laitier et de briques réfractaires (plan 12, couche 22) associée vraisemblablement à la démolition ou l'occupation d'un bâtiment relié aux activités d'une fonderie (figure 28).

Figure 27 : Vue vers le SE de l'extrémité sud de la sous-opération 1E. La flèche indique l'emplacement du vestige d'une petite fondation associée à un ancien bâtiment de la Caledonian Iron Works Co. (Photo BiFj-069-2001-D5-12)

[34] Desbaillets, Op. Cit, 1942.



Figure 28 : Vue du parement nord de la fondation 1E16 mise au jour à l'extrémité sud de la sous-opération 1E. (Photo BiFj-069-2001-D-C5-11)

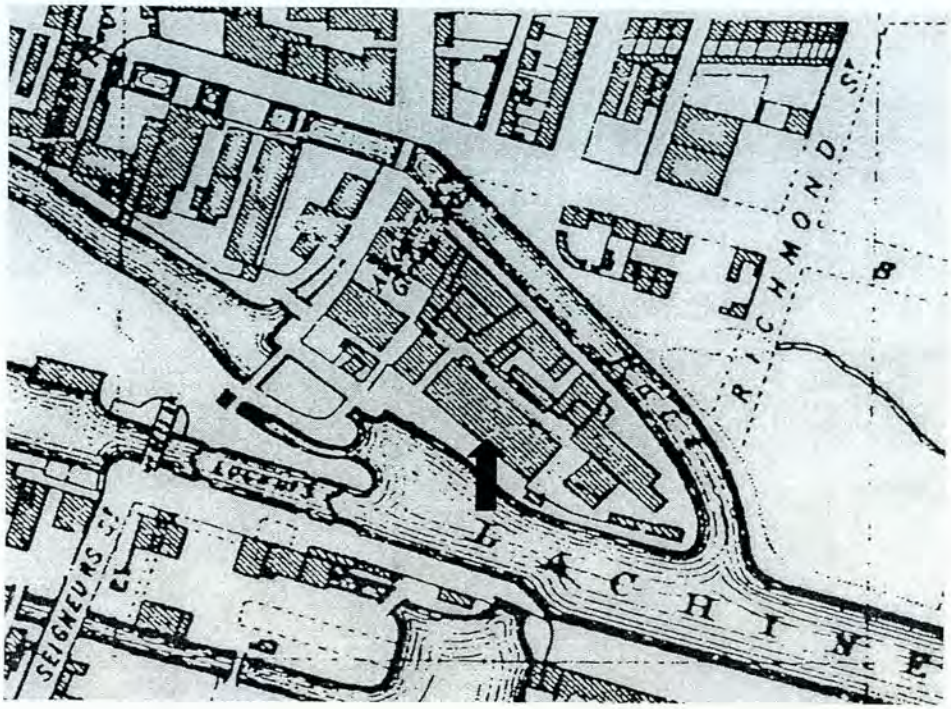


Figure 29 : Extrait d'un plan illustrant l'organisation spatiale de la Pointe-des-Seigneurs en 1872. La flèche montre le bâtiment de la Caledonian Iron Works Co, qui sera tronqué lors du creusement du déversoir régulateur en 1879. (Plunkett & Brady, 1872, BNQM NMC 1545)

Cette ruine serait associée à la période initiale d'occupation du complexe de la Caledonian Iron Works Co. présente sur la Pointe-des-Seigneurs dès 1857. Le bâtiment de forme rectangulaire représenté à cet endroit sur le plan de Plunkett & Brady en 1872, sera partiellement tronqué lors de la construction du nouveau déversoir régulateur nord en 1879 (figure 29). Suite à ces travaux, ce bâtiment prendra la forme triangulaire qu'on lui connaîtra sur les plans successifs, et son extrémité est demeurera à l'état de ruine[35].

5.5.4 Vestiges d'un bâtiment de la chapellerie Smith (plan 6, BiFj-069-1E9, 1E13)

Les vestiges d'un ouvrage maçonné, construit dans un axe est-ouest, sont adjacents aux parements est et ouest du contrefort présumé du mur nord du canal d'amenée (1E5) (voir figure 24). Ces murets sont constitués d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier. Le sommet de ces vestiges présente un niveau d'arasement assez égal et relativement plat. Les parements nord de ces murets ont été partiellement dégagés. Un empattement de 0,11 à 0,30m de largeur, en pierres calcaires grossièrement ébauchées, se profile à la base de ces ouvrages.

[35] Rielle, Op. Cit, 1880.

Un drain de bois (1E13), également visible à la base de l'ouvrage, dans la portion est du sondage, s'insère perpendiculairement dans le muret, et fait un retour vers l'ouest, où une cavité rectangulaire est visible à la jonction des murs 1E5/1E9 (figure 30). Ce système de canalisation semble avoir été créé pour desservir les petites enclaves maçonnées délimitées par les murets 1E9 et le mur sud du canal d'amenée 1E5.



Figure 30 : Vue de l'ouverture aménagée à l'angle des fondations 1E5 et 1E9 et dans laquelle s'insérait un segment de drain en bois. (Photo BiFj-069-2001-D5-4)

Le plan de Plunkett & Brady en 1872 illustre déjà la présence de cet ensemble industriel construit immédiatement au nord du canal d'amenée (voir figure 29). Un autre plan daté de 1877 confirme que ce bâtiment fait bien partie du complexe industriel de la Chapellerie J. & D. Smith. Enfin, les plans de Joseph Rielle en 1880 et 1885[36] illustrent le même bâtiment construit en longueur et se superposant partiellement sur la portion nord du canal d'amenée à cet endroit.

La préparation du feutre, matériau essentiel dans la fabrication des chapeaux au XIXe siècle, exigeait diverses étapes qui mènent à la fabrication d'un premier modelé. Grâce à une soufflerie, les poils ou les fibres étaient mélangés et placés dans un cône présentant de fins orifices. Un jet d'air aspirait les poils qui adhéraient à la paroi interne du cône. Ce tissu encore lâche évoquant la forme grossière d'un chapeau, était alors trempé dans un bassin d'eau bouillante et d'acide, afin de fouler et contracter le réseau des poils, et ainsi former le matériau définitif : le feutre[37] (figure 31).

[36] Rielle, Joseph, 1880 et 1885.

[37] *Hat*, Article, The encyclopedia Britanica, Ninth Edition, Volume XI, Edimburg, Adam & Charles Black, 1880 et *Hat and Hat Making*, Article, The American, Volume XIII, New York, 1904-1906 dans J-F. Larose, *Notes concernant les procédés industriels utilisés dans les entreprises ayant occupées le site de la Pointe-des-Seigneurs*, juillet 2001, SACL inc.

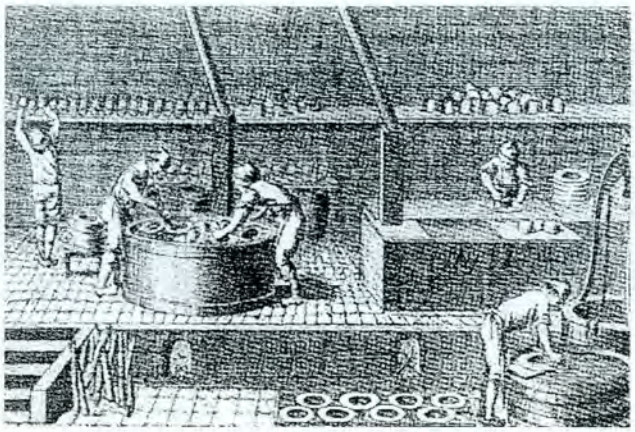


Figure 31 : Gravure illustrant différentes activités à l'intérieur d'une chapellerie du XVIIIe siècle. (Müller & Kamitsis, dans J.-F. Larose, en annexe)

La découverte des vestiges d'un système de canalisation desservant de petites cuves de maçonnerie, dans l'un des bâtiments de la chapellerie Smith adjacent au canal d'amenée, suggère que ces éléments alimentaient et servaient possiblement à l'évacuation des liquides, disposés à l'intérieur des bassins présumés mis au jour au nord de la sous-opération 1E. Ces bassins cartographiés sur le plan de Rielle en 1880, correspondent à l'emplacement des vestiges mis au jour à même le mur nord du canal d'amenée (voir plan 3, analyse polyphasée). Étaient-ils directement reliés au processus du foulage du feutre, ou d'une autre étape dans la dynamique de production de cette entreprise de fabrication de chapeaux? Le dégagement de ces structures à l'est et à l'ouest des segments mis au jour en 2001, pourrait aider à mieux comprendre leur fonction à l'intérieur de l'entreprise.

5.5.5 Vestiges du Hall Engineering

Segment d'une fondation du bâtiment (plan 6, BiFj-069-1E25)

Un segment de la fondation sud du Hall Engineering a été dégagé dans la portion sud de la sous-opération 1E. Cet ouvrage orienté dans un axe est-ouest est constitué d'une assise de gros blocs calcaires ébauchés qui repose sur le mur sud du canal d'amenée (1E24) (voir figure 26). Ces blocs sont piqués au sommet et présentent un chanfrein de 3 pouces (0,075m) d'épaisseur qui se prolonge vers le sud. Au sommet de l'ouvrage, on peut voir une dizaine de briques rouges communes, placées en boutisses dans un axe est-ouest. Ces briques résiduelles et l'assise de gros blocs calcaires sous-jacentes constituent les seuls vestiges de la fondation du mur sud du Hall Engineering, dans ce secteur.

En 1879, Hopkins indique sur son plan que la Caledonian Iron Works Co. est constituée d'une fonderie et d'un atelier d'usinage (machine shop).

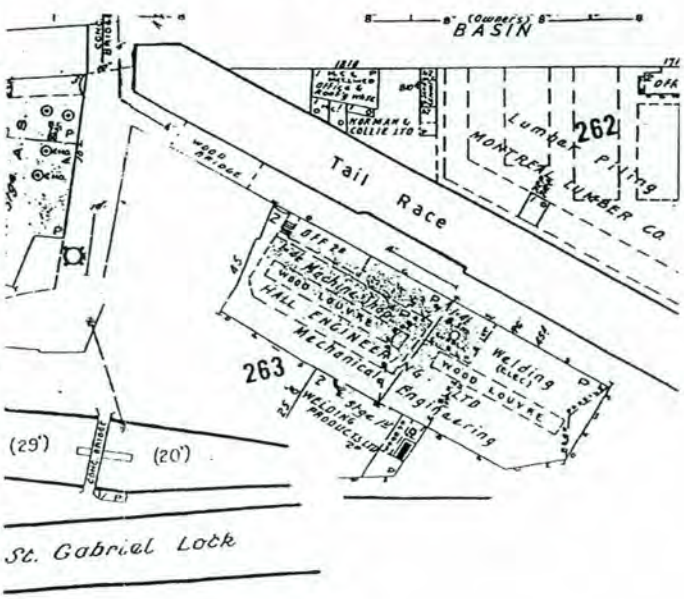


Figure 32 : Extrait d'un plan de 1964 illustrant les différents secteurs de production à l'intérieur du Hall Engineering. (Underwriters, 1964)

Le complexe industriel sidérurgique devient à partir du début du XXe siècle, le Hall Engineering. Cet immense bâtiment est cartographié sur le plan Underwritter's de 1964 (figure 32). On peut y lire *machine shop* ou atelier d'usinage, situé dans la section ouest du bâtiment. Les soudures électriques *Welding Elec* se faisaient dans la section est du Hall Engineering. Dans l'annexe sud, section qui correspond à l'aire expertisée dans le sondage 1E, on lit *Storage Welding Products*, ou entrepôt des produits soudés.

Base de pilier de béton avec couronnement de pierre et segment d'un plancher en brique (Plan 6, BiFj-069-1E6, 1E7)

Une base de pilier en béton a été mise au jour à une élévation de 16,575m NMM, dans la portion nord-ouest du sondage 1E (voir figure 23). Une pierre de couronnement de forme quadrangulaire, piquée, avec des arêtes latérales chanfreinées selon un angle de 30 degrés, est visible à son sommet. Sur cette pierre de couronnement, on note les vestiges de 2 ancrages métalliques de 1 1/2" (0,038m) de diamètre. Ces ancrages, dont le sommet a disparu, sont insérés à la verticale, dans la base sous-jacente. Cette base de pilier, visible sur une hauteur maximale de 1,17m, est renforcée d'une gaine métallique circulaire de 1/4" (0,006m) d'épaisseur et de 68" (1,72m) de diamètre. Sa construction a partiellement tronqué l'extrémité ouest du mur nord du canal d'amenée (1E5).

Une section résiduelle d'un plancher de brique a été mise au jour dans la portion nord-ouest du sondage 1E. Cet ouvrage est formé d'une série de 3 rangées de briques superposées en boutisse et panneresse. La surface de l'ouvrage, localisée à 16,219m NMM, est constituée d'une série de 3 briques résiduelles placées en boutisse dans un axe NE-SO. Ces briques sont adjacentes à la portion nord de la base de pilier (1E7) et semblent contemporaines de cet ouvrage. Lors du démantèlement partiel de ce segment de plancher, aucune marque de compagnie particulière n'a été identifiée sur les briques.

Dalle de béton du Hall Engineering (plan 6, BiFj-069-1E1)

La dalle de béton constituant le niveau d'occupation du Hall Engineering a dû être sciée et excavée sur plus de 10,50m à l'emplacement de la sous-opération 1E. Elle est constituée d'un agrégat de pierre calcaire concassée, sans armature métallique. Son épaisseur varie entre 0,13m dans la portion nord du sondage, jusqu'à 0,28m d'épaisseur dans la portion sud où elle est adjacente au mur sud du bâtiment du Hall Engineering (1E25). Cette différence d'épaisseur peut être reliée à l'irrégularité du nivellement sous-jacent. Elle peut également être reliée, comme cela est présumé dans la portion nord du sondage, à une construction postérieure à celle du Hall Engineering. Cette hypothèse sous-entend que certains secteurs à l'intérieur du bâtiment seraient demeurés sur la terre battue, puis remblayés et bétonnés postérieurement.

5.5.6 Conduites de fonte de 6 et 8 pouces de diamètre (plan 6, BiFj-069-1E22 et 1E23)

Deux conduites de fonte ont été mises au jour lors du décapage de la sous-opération 1E. La première (1E22) mesure 6 pouces (0, 152 m) de diamètre et est localisée dans la portion NO du sondage, à une élévation de 15,25 NMM. Elle est

orientée dans un axe E-O et avait été sectionnée, la partie résiduelle visible de la conduite ne mesurant que 0,162m de longueur à partir de la paroi ouest du sondage. Le relevé stratigraphique à cet endroit (plan 13, tableau 5, couches 6 et 7) confirme qu'elle serait légèrement antérieure ou contemporaine au remblai de nivellement du canal d'amenée et à la construction de la dalle de béton du Hall Engineering (figure 33). Bien qu'aucun indice ne permette pour l'instant de déterminer la fonction exacte de cette conduite, il semble plausible qu'elle soit associée au système d'approvisionnement en eau du Hall Engineering.

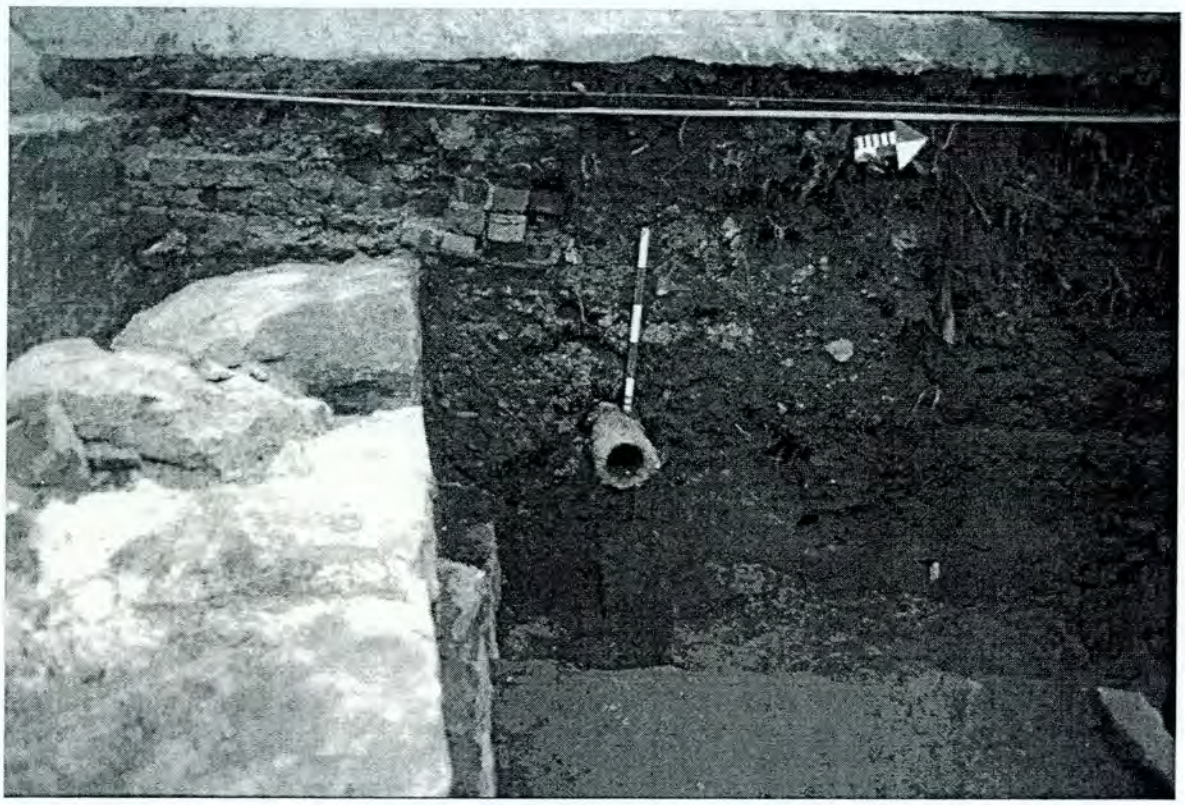


Figure 33 : Vue d'une section de la paroi ouest de la sous-opération 1E. On remarque la présence de la conduite de fonte 1E22 implantée parallèlement au parement nord du mur nord du canal d'amenée. (Photo BiFj-069-2001-D5-2)

La seconde conduite est localisée dans une couche de démolition (plan 12, tableau 5, couches 8 et 9) faisant partie du remblai de l'ancien canal d'amenée. Elle mesure 8 pouces (0, 203m) de diamètre, est orientée dans un axe E-O et se situe à une élévation de 15,57m NMM. Elle a été dégagée sur 1,50m de longueur. Le type de joint des sections de tuyau n'était pas visible. Elle serait contemporaine à la démolition d'un plancher de brique situé du côté nord du mur nord du canal d'amenée, et serait également contemporaine à l'abandon de ce canal vers 1907. La fonction de cette conduite reste imprécise mais elle pourrait être associée au réseau d'approvisionnement en eau ou au réseau gazier alimentant le Hall Engineering.

5.6 La sous-opération 1F (plans 6 et 14, tableau 6)

La sous-opération 1F a été implantée dans la portion centre-sud du site, afin d'inventorier les vestiges potentiels d'un coursier de décharge construit en 1879 à l'emplacement du premier bâtiment de la Caledonian Iron Works Co. (1857-1880). Cette tranchée devait également permettre de vérifier la présence des vestiges et du tissu archéologique associés à l'occupation de ce bâtiment de la Caledonian Iron Works Co (1857 à 1907).

5.6.1 Le tissu archéologique (plan 14, tableau 6)

La sous-opération 1F mesure 9,89m de longueur sur 3m de largeur. Il a d'abord fallu scier la dalle de béton du Hall Engineering, afin de débuter l'excavation de cette tranchée. L'excavation mécanique a par la suite permis de dégager le sommet du mur est (1F7) d'un ancien coursier de décharge, ainsi que le sommet d'un ensemble architectural arasé, associés vraisemblablement à l'occupation d'un ancien bâtiment de la Caledonian Iron Works Co. Une tranchée mécanique a été excavée le long de la paroi ouest, à l'intérieur de la sous-opération, afin de bien visualiser la séquence de l'occupation à cet endroit. Le dégagement manuel d'une couche de démolition (**couche 7**) comblant deux structures distinctes (1F2 et 1F6) associées à la dernière occupation de la Caledonian Iron Works Co., de 1880 à 1907, a permis de compléter la collecte des données dans la portion est de la tranchée.

La **couche 1** correspond au remblai de nivellement d'une brèche de plus de 3 mètres de largeur sur 0,80m de profondeur, réalisée dans la dalle de béton du Hall Engineering, perpendiculairement à l'axe de la sous-opération 1F. Cette tranchée a été faite afin d'implanter une conduite de fonte (**couche 2**, 1F8) de 5 pouces (0,127m) de diamètre utilisée vraisemblablement pour alimenter des chaudières à mazout desservant le Hall Engineering. Une zone de contamination aux hydrocarbures a d'ailleurs été localisée sous cette conduite. Deux petits bouts de tuyaux étaient soudés verticalement sur la conduite principale 1F8, le long de la paroi sud de la sous-opération (figure 34). Ces tuyaux communiquaient avec la surface de la dalle de béton qui avait été refaite à l'emplacement de la brèche, et reliaient vraisemblablement la conduite à un réservoir situé non loin du secteur expertisé.



Figure 34 : Vue vers le SO d'un segment de conduite principale et des tuyaux soudés verticalement pour l'approvisionnement en mazout des chaudières du Hall Engineering. (Photo BiFj-060-2001-D4-20)

Ce réseau acheminait probablement le mazout vers des chaudières situées à l'intérieur du bâtiment. Ce système serait forcément postérieur à la construction initiale du Hall Engineering en 1907.

Un remblai de nivellement de pierre calcaire concassé (**couche 5**) situé immédiatement sous la dalle bétonnée du Hall Engineering est présent dans la moitié ouest de la tranchée 1F. Il recouvre un second remblai (**couche 6**) localisé essentiellement dans ce secteur du sondage, remblai qui témoigne de l'abandon d'un ouvrage maçonné (1F7). Le mur est de cet ouvrage est placé dans un axe N-S et est constitué d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier. Il correspond au mur est d'un coursier de décharge construit à cet endroit en 1879, pour desservir la Caledonian Iron Works Co. La **couche 6** qui comble l'intérieur de ce coursier recouvrait également le sommet du mur 1F7, et se prolonge vers l'est, contribuant au nivellement du site pour la pose de la dalle de béton du Hall Engineering.

Cet ouvrage hydraulique associé au complexe de la Caledonian Iron Works Co. est encore montré sur un plan de la Pointe-des-Seigneurs en 1920 (figure 35). Il serait toutefois abandonné à cette époque.

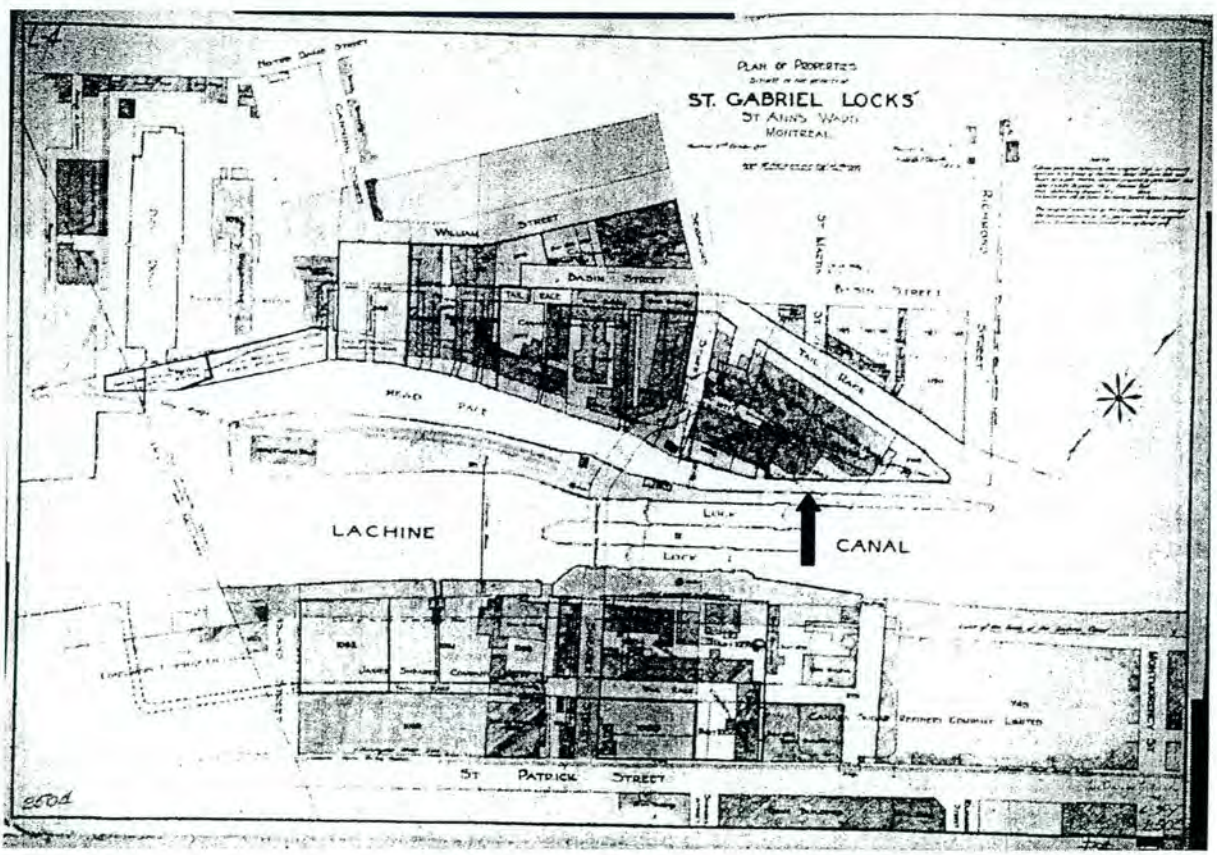


Figure 35 : Extrait d'un plan illustrant le réseau hydraulique et l'occupation industrielle de la Pointe-des-Seigneurs en 1920. La flèche indique l'emplacement du coursier de décharge mis au jour dans la sous-opération 1F. (Barclay, 1920, Parcs Canada, Unité de gestion de Montréal, à Chambly)

Dans la portion est de la tranchée 1F, l'excavation manuelle d'un remblai constitué presque essentiellement de briques et de fragments de briques rouges mélangés avec du mâchefer et du sable silteux (**couche 7**), a permis de mettre au jour les parois sud, est et ouest d'une fosse (**couche 9**, 1F2) dans laquelle un remblai de sable extrêmement fin (**couche 8**) avait été déposé (figure 36). Le même remblai de brique (couche 7) comblait également un second ouvrage maçonné en brique (**couche 10**), adjacent au côté ouest de la fosse 1F2. Une base bétonnée (**couche 13**, 1F5) localisée à l'angle SO de cet ensemble, de même qu'un ouvrage de briques réfractaires portant la marque *Glenbolg* (**couche 12**, 1F4) dégagé très partiellement le long de la paroi SE de la sous-opération, complète ce groupe de vestiges. La dalle du Hall Engineering était posée directement sur le sommet arasé de ces ouvrages.



Figure 36 : Vue vers l'ouest de la sous-opération 1F. On voit le remblai de démolition qui comble la fosse 1F2. (Photo BiFj-069-2001-D3-32)

Ces vestiges seraient associés à une aire de fonderie et de moulage du métal, à l'intérieur du complexe de la Caledonian Iron Works Co. La fosse 1F2 renferme encore des sables de moulage qui ont été laissés en place, tandis que celle plus petite, dégagée immédiatement à l'ouest (1F6), renfermait des cendres (figure 37). Cette dernière correspond vraisemblablement à une base de cheminée. L'ouvrage constitué de briques réfractaires (1F4) dégagé très partiellement à la limite SE de la tranchée serait quand à lui associé à la limite nord de la base d'un cubilot.

L'ensemble de ces vestiges correspond à la dernière période d'activités de la Caledonian Iron Works Co., de 1880 à 1907. Les plans de cette époque[38] représentent un bâtiment irrégulier en forme de pointe à cinq côtés, pris en souricière entre le canal d'amenée au nord, et le déversoir régulateur au sud. La forme irrégulière de ce bâtiment est directement liée à la construction en 1879 du déversoir régulateur nord, qui constituera la nouvelle limite sud de la Pointe-des-Seigneurs, à partir de cette époque. L'axe proposé pour cet ouvrage hydraulique qui allait permettre un meilleur contrôle du niveau du bassin No. 3 du canal de Lachine, et par extension, un pouvoir hydraulique mieux réglé à la Pointe-des-Seigneurs, empiétait sur l'occupation des complexes industriels localisés à la limite sud du site (Caledonian Iron Works Co., Montreal Saw Works & Co.). L'expropriation de cette portion de terrain et l'excavation de la tranchée du déversoir donneront au bâtiment sud de la Caledonian, l'allure qu'il présente sur les plans postérieurs à 1879. Le bâtiment apparaissant à cet endroit entre 1858 et 1865[39] daterait des activités initiales de la

[38] Hopkins, 1879, Rielle 1880.
[39] Anonyme, 1857, Sitwell, 1865-71, Pot. Lach. donne comme date de début 1860.

Caledonian Iron Works Co. À partir de 1879, l'extrémité est de cet ancien bâtiment de forme rectangulaire, qui mesure à l'origine plus de 44m de longueur sur 23m de largeur[40] porte la mention «RUINES». La sous-opération 1F se situe à l'intérieur du bâtiment localisé immédiatement à l'ouest de ces ruines.



Figure 37 : Vue vers le sud du complexe de la fosse de moulage 1F2, de la base de cheminée 1F6, de la base bétonnée 1F5 et des vestiges présumés de la limite nord d'un ancien cubilot 1F4. On remarque la présence du sable de moulage dans la fosse 1F2 (Photo BiFj-069-2001-D5-3)

La séquence du tissu archéologique comprise entre le parement est du mur est du coursier de décharge, et le complexe associé aux activités de fonderie et de moulage de la Caledonian Iron Works Co, dans la portion est du sondage, apporte encore plus de lumière sur l'occupation de ce secteur. Les **couches 14 et 16** sont adjacentes au parement est du mur est du coursier de décharge 1F7. Elles ont été excavées jusqu'à 14,30m NMM sans atteindre la base du mur. Elles correspondent au remblaiement de la tranchée de construction du mur 1F7 réalisé vraisemblablement lors des grands travaux dans ce secteur, vers 1879.

La construction de ce coursier aurait entraîné la démolition de l'aire de moulage antérieure à celle située dans la portion est de la sous-opération 1F. Les vestiges d'une fondation de brique orientée dans un axe E-O, dans la paroi nord de la tranchée (**couche 18**, 1F9), de même qu'un dépôt de sable de moulage (**couche 19**, 1F10) adjacent au parement sud de

[40] Pot. Lach. Op. Cit., fiches ressources 689, 690, 709 et plan de compilation des ressources.

cette fondation, témoignent de cette occupation plus ancienne. Cette fondation est construite de briques rouges artisanales, liées au mortier et reposant sur un solin de bois. La tranchée de construction du mur est du coursier de décharge (couches 14 et 16) vient couper la fondation de brique 1F9, et toute la séquence sous-jacente.

La **couche 20** située immédiatement sous le sable de moulage (couche 19), représente le plus ancien niveau d'occupation de ce secteur. Il se situe à une élévation de 15,08m NMM en moyenne. Il est composé essentiellement de matières ligneuses diverses dont des copeaux et des éclisses de bois, et du bran de scie. Cette couche a également été identifiée dans la sous-opération 1E (plan 12, tableau 5, couche 23, 1E18). Elle est posée directement sur un silt argileux grisâtre contenant d'infimes traces de briques et du petit gravier (**couche 21**), qui serait associée au remblai résiduel provenant du creusement du canal de Lachine et des ouvrages hydrauliques postérieurs, entre 1825 et 1855. Cette accumulation de matière ligneuse pourrait être reliée au niveau d'occupation originel du bâtiment de la Caledonian Iron Works Co., vers 1860. La présence de cette même couche dans la sous-opération 1E, également positionnée à la base de la séquence de l'occupation, vient appuyer cette hypothèse.

TABLEAU 6 : ORGANISATION STRATIGRAPHIQUE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES (BiFj-69)

SONDAGE 1F

Couches	Lots	Sous	Sur	Description	Interprétation	Chronologie
1	1F1	-		Sable silteux hétérogène avec inclusions de mortier, fragments de brique, traces de mâchefer	Remblai de nivellement associé à la tranchée d'implantation de la conduite 1F8	Post 1907
2	1F8	1F1	-	Section d'une conduite de fonte de 5¨ de diamètre	Conduite d'approvisionnement en mazout	Post 1907
3	1F1	-	1F5	Dalle de béton	Niveau d'occupation intérieur du Hall Engineering	1907-1986
4	1F3	-	-	Fondation de pierre calcaire taillée	Hall Engineering	1907-1986
5	1F1			Pierre calcaire concassée	Remblai de nivellement	ca. 1907
6	1F1	-	1F7	Sable brun graveleux moyennement compact avec inclusion de mâchefer, éclats de blocs de pierre calcaire et mortier	Remblai de nivellement du coursier de décharge (1F7)	ca. 1907-1920
7	1F1	-	1F6 et 1F11	Remblai hétérogène lâche constitué de mortier et de briques rouges en grande quantité dans une matrice de sable silteux, présence de mâchefer	Remblai de démolition Caledonian Iron Works Co.	ca. 1907
8	1F11	1F1	-	Sable jaunâtre très homogène et d'une finesse extrême	Remblai d'occupation, sable d'une fosse de moulage associé à la Caledonian Iron Works Co.	1880-1907

9	1F2	1F1	-	Ouvrage rectangulaire en brique	Fosse de moulage associée à la Caledonian	1880-1907
10	1F6	1F1	-	Ouvrage maçonné en briques et en béton	Section résiduelle d'une cheminée associée à la Caledonian Iron Works Co.	1880-1907
11	1F12	Couche 3	1F7	Ouvrage maçonné	Fondation en pierre associée à la Caledonian Iron Works et réutilisée par le Hall Engineering	1880-1907
12	1F4	1F1	-	Ouvrage en briques réfractaires jaunes dont une portant l'inscription *GLENBOLG*	Section d'un cubilot présumé associé à la Caledonian Iron Works	1880-1907
13	1F5	1F1	-	Massif de béton	Section résiduelle d'une base de béton associée à la Caledonian Iron Works	1880-1907
14	-	Couches 1 et 6	1F9	Sable fin brunâtre et compact avec concrétions de mortier, éclats de blocs de pierre calcaire dans sa portion adjacente au mur 1F7, traces de charbon de bois, fragments de briques rouges	Remblai-nivellement tranchée de construction du mur est (1F7) d'un coursier de décharge	ca. 1879
15	-	Couches 11	1F9	Concrétions métalliques mêlées avec des concrétions de mortier, des fragments de briques rouges	Démolition du mur 1F9	ca. 1879
16	-	Couche 14	-	Sable fin, brun-noirâtre, assez compact, moucheté de sable jaunâtre, avec inclusions de mâchefer	Remblai tranchée de construction du mur 1F7, (coursier de décharge)	ca. 1879
17	1F7	1F1	-	Ouvrage maçonné.	Section du mur est d'un coursier de décharge	ca. 1879
18	1F9	1F1	-	Vestiges d'un mur maçonné en briques posé sur une sole de bois	Fondation nord d'une fosse de moulage abandonnée associée à la Caledonian Iron Works	ca. 1860
19	1F10	1F1		Sable très fin jaunâtre à ocre, avec inclusions de mâchefer et de laitier, présence de nombreuses radicelles.	Remblai-occupation, fosse de moulage associée à la Caledonian Iron Works Co.	1860-1880
20	-	1F10	-	Accumulation de matières ligneuse diverses (copeaux de bois, bran de scie et éclisses)	Occupation, caledonian Iron Works Co.	1860-1880
21	-	Couche 20	-	Silt argileux grisâtre compact avec présence d'infiltrations d'hydrocarbures, inclusions de sable jaunâtre à l'interface, inclusion de petit gravier, infimes traces de brique	Remblai de sol naturel provenant du creusement du canal de Lachine	ca. 1825

5.6.2 Vestiges associés à un bâtiment de la Caledonian Iron Works Co. (plan 6)

La sous-opération 1F a permis de caractériser deux périodes distinctes d'occupation d'un bâtiment faisant partie du complexe sidérurgique de la Caledonian Iron Works Co. Ce complexe comprend, dès son origine à la Pointe-des-Seigneurs, un atelier d'usinage et une fonderie. Les vestiges d'une fosse de moulage (1F9) détruite en 1879, lors de la construction d'un coursier de décharge situé dans la portion ouest de la tranchée, témoignent de la période initiale du bâtiment, entre 1860 et 1879. Un ensemble de vestiges localisés dans la portion est et qui regroupe une fosse de moulage (1F2), une base de cheminée (1F6), un ouvrage en brique réfractaire (1F4) dégagé très partiellement le long de la limite sud de la sous-opération, et un massif de béton (1F5), complètent les éléments rattachés à la seconde période d'occupation du bâtiment, de 1880 à 1907.

La période de 1860 à 1879 (plan 6, BiFj-069-1F9)

Le segment d'une fondation de brique rouge commune placée dans un axe est-ouest, dans la portion ouest de la sous-opération 1F, a été mis au jour sur une longueur de 2,95m (figure 38). Ce vestige arasé dont le sommet est situé à une élévation de 15,672m NMM, n'avait été conservé que sur 4 à 6 assises, soit une hauteur maximale de 0,29m à 0,46m. La base de cette fondation est posée sur un solin de bois.





Figures 38 (en haut): Vue de la paroi nord de la sous-opération 1F. On y remarque la séquence d'occupation associée à une ancienne fosse de moulage. (Photos BiFj-069-2001-D4-14)

Figure 39 : Détails de la paroi est de la base de cheminée 1F6 se superposant aux vestiges antérieurs (1F9). (Photos BiFj-069-2001-D4-17)

L'extrémité ouest du vestige a été tronquée lors de l'excavation de la tranchée de construction du mur est (1F7) d'un coursier de décharge. Son extrémité est avait également été partiellement tronquée lors de la construction d'un ensemble architectural similaire mais plus récent (figure 39)

Une couche de sable très fin (1F10) de plus de 0,35m d'épaisseur était adjacente au parement sud de ce vestige. Cette portion d'un ouvrage de forme vraisemblablement rectangulaire ou carrée correspondrait à la limite nord d'une ancienne fosse de moulage.

La période de 1880 à 1907 (plan 6, BiFj-069-1F2, 1F6, 1F4 et 1F5)

Le dégagement de la portion est de la tranchée 1F a donné lieu à la découverte d'un ensemble architectural arasé, situé directement sous la dalle du Hall Engineering (voir figure 37). Il est délimité par trois sections résiduelles de murs qui correspondent aux limites ouest, est et sud d'une fosse rectangulaire. L'infrastructure des murs de briques est constituée d'une base de ciment mesurant 0,30m de hauteur. Ces murs ont été partiellement arasés, ne laissant que trois assises résiduelles sur les murs ouest et est, et quatre sur le mur sud.

Une fois la fosse vidée du remblai de démolition qu'elle contenait, ses parements intérieurs ont été examinés et des traces noirâtres de combustion y ont été observées. La fosse est remblayée d'un sable de moulage très fin, de couleur jaunâtre. Ce sable a été laissé en place.

La fondation constituant la limite ouest de la fosse 1F2 comblée de sable fin, est mitoyenne avec un second ouvrage (1F6) de plus petite taille dont seuls les murs sud et ouest ont été dégagés. Ces vestiges sont composés d'une seule rangée de 6 assises de briques rouges communes liées entre elles au mortier. L'intérieur de l'ouvrage contenait, en plus du remblai de démolition, une couche de cendre. La présence de cendre à la base de ce remblai de démolition suggère que cet ouvrage situé à la limite ouest de la fosse de moulage 1F2 servait vraisemblablement de cheminée.

Le sommet des vestiges d'un ouvrage (1F4) partiellement dégagé est également visible, immédiatement au sud de la limite sud de la fosse 1F2. Il s'agit d'un alignement de 4 briques résiduelles, dont trois d'entre elles sont disposées en boutisse et orientées dans un axe est-ouest. Une quatrième retrouvée plus à l'ouest est posée perpendiculairement aux trois autres, suggérant la continuation de cette structure vers le sud. Les briques utilisées sont des briques réfractaires de couleur jaune. L'une d'entre elles porte la marque de fabrique «Glenbolg».

Enfin, à l'angle SO de cet ensemble figure un massif de ciment rectangulaire (1F5) comportant deux ancrages à chacune de ses extrémités nord et sud. Ces ancrages sont distants de 1,38m l'un de l'autre. La surface de cet ouvrage présente une finition peu soignée et irrégulière, le ciment utilisé se désagrégeant légèrement en paroi. On note la présence de gros gravier calcaire utilisé dans l'agrégat de ce ciment. Cette base correspond vraisemblablement à l'emplacement de machinerie quelconque, possiblement un treuil ou autre outil de levage, afin d'assurer la manipulation des moules, une fois ceux-ci assemblés et prêt au coulage.

Jean-François Larose précise que *les moules des fonderies dans la seconde moitié du XIXe siècle étaient fabriqués à l'aide de sable. Ils consistaient en une empreinte dans le sable de la pièce à fondre. Différents types de sable on pu être utilisés à la Caledonian iron Works Co. De plus, ces sables ont dû être conservés soit en vrac, en baril ou en sac, et*

Jean-François Larose précise que *les moules des fonderies dans la seconde moitié du XIXe siècle étaient fabriqués à l'aide de sable. Ils consistaient en une empreinte dans le sable de la pièce à fondre. Différents types de sable on pu être utilisés à la Caledonian iron Works Co. De plus, ces sables ont dû être conservés soit en vrac, en baril ou en sac, et protégés dans un bâtiment utilisé à cet effet. Ce sable devait être préparé avant son utilisation, d'où l'utilisation d'équipements particuliers, comme un séchoir, et des broyeurs-tamiseurs. Le lieu où était conservé les sables se nomme la sablerie.*



Une fois la préparation du sable terminée, il est placé dans un châssis, cadre en fer ou en fonte servant à maintenir le sable employé pour la formation des différentes parties du moule[41] (figure 40). *On utilise un sable silico-argileux, de sorte qu'après avoir été humidifiée, l'argile constitue une pâte qui agglomère entre eux les grains. Ainsi, lorsque l'on y place le modèle, le sable adopte la forme de celui-ci. Ce modèle peut-être en bois.*

Figure 40 : Confection du moule avec le cadre et le sable. (A Textbook on Shop and Foundry practice, 1901, dans J.-F. Larose en annexe)

Si la pièce à couler est complexe, un second modèle, correspondant à une autre partie de la pièce à couler, est introduit dans un autre châssis, puis retiré pour laisser la forme de cette partie du moule.

Selon les procédés utilisés, le sable peut être laissé en cet état et recevoir la coulée. Pour les pièces plus volumineuses, ou requérant des alliages plus lourds, il faudra durcir davantage le sable avant la coulée. On utilise alors la méthode du sable grillé qui consiste à durcir l'empreinte à la flamme, ou encore la méthode à l'étuve dont la chaleur rendra le moule particulièrement dur et apte à recevoir une quantité importante de métal.

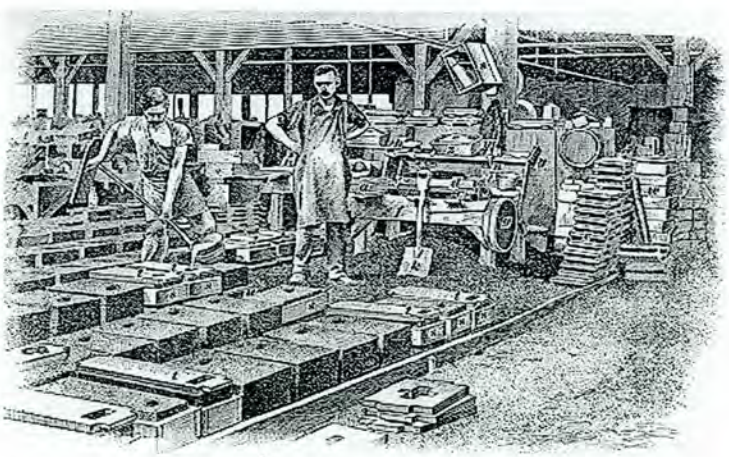


Figure 41 : Vue de l'étape du coulage dans les moules. (A Textbook on Shop and Foundry practice, 1901, dans J.-F. Larose en annexe)

[41] Marteil Victor, *Fonderie de fonte, Manuel pratique du fondeur*, Librairie Loubat & Cie, Paris, 1908, p : 77, dans Larose, J.-F., Op. Cit., SACL 2001.

Lorsque les parties de la pièce ont été moulées, on joint ensemble les châssis et leur cavité intérieure, placée en vis-à-vis, formant le moule prêt à recevoir le métal. Le métal sera coulé à l'aide de tubes qui, de l'extérieur du châssis, traversent le sable et débouchent sur la cavité à remplir (figure 41).

La granulométrie de deux échantillons de sable retrouvés à l'intérieur des fosses 1F2 et 1F9, a été analysé par tamisage à sec pour la fraction sableuse, et par densimétrie pour la fraction silto-argileuse[42]. Les résultats de cette analyse confirment que les deux échantillons sont semblables, et que leur composition présente en moyenne 33% de sable très fin, 62% de silt et moins de 4% d'argile. Selon Pierre Bédard, géologue ayant effectué cette analyse :

La composition de 1F9 et de 1F11 est appropriée pour un sable de moulage. Le silt est modelable à l'état humide, il s'indure en séchant sans se rétracter significativement.

Ces résultats viennent appuyer notre interprétation et confirme la présence des deux générations de fosses de moulage à l'emplacement de la sous-opération 1F.

5.6.3 Mur est d'un coursier de décharge (plan 6, BiFj-069-1F7)

Un segment de 4m de longueur d'un mur constitué d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaires grossièrement ébauchés et jointoyés avec du mortier a été mis au jour dans la portion ouest de la sous-opération 1F (figure 42). Cet ouvrage est orienté dans un axe NO-SE. Les tailles modulaires des blocs de pierre utilisés sont très variables (entre 0,15m et 0,60m de longueur). Le sommet du segment du mur situé à 16,776m NMM a été arasé de façon inégale, présentant à son extrémité sud un nombre maximum de 5 assises dégagées. Son parement est présente des traces de mazout provenant vraisemblablement d'une fuite, au niveau d'une conduite (1F8) d'approvisionnement placée parallèlement du côté est, et qui serait associée à la dernière occupation du site après 1907.



Figure 42 : Vue vers l'est de la sous-opération 1F. On voit en avant-plan les vestiges du mur est d'un coursier de décharge desservant la Caledonian Iron Works Co. à partir de 1879. (Photo BiFj-069-2001-D4-4)

[42] Bédard Pierre, géologue, O.G.Q., *Analyse granulométrique des échantillons 1F9 et 1F11*, document placé en annexe, janvier 2002.

La tranchée de construction de ce mur (plan 14, tableau 6, couches 14 et 16) coupe toute la séquence d'occupation immédiatement à l'est. L'étude des plans anciens du secteur, de même que l'étude de potentiel archéologique du canal de Lachine[43] datent la construction de ce coursier en 1879, date également contemporaine à la construction du déversoir régulateur nord dans lequel le coursier se jette. C'est également en 1879 que sont réalisées les modifications apportées au bâtiment sud de la Caledonian Iron Works Co. La construction de ce coursier qui traversait cet édifice aurait eu comme impact, l'abandon de la fosse de moulage 1F9 et la reconstruction d'un complexe similaire plus à l'est (1F2, 1F4, 1F5, 1F6). La largeur de ce coursier devait mesurer 4,92m, selon un plan 1920[44]. Cet ouvrage est toutefois probablement désaffecté et déjà remblayé à l'époque, le Hall Engineering ayant remplacé le complexe de la Caledonian Iron Works Co dès 1907.

5.6.4 Vestiges associés au Hall Engineering (plan 6, BiFj-069-1F1, 1F8, 1F12)

Un ensemble de vestiges associés à l'occupation du Hall Engineering, immense bâtiment construit sur une dalle de béton qui couvre près de 50% de la surface actuelle du site de la Pointe-des-Seigneurs, a été relevé dans la sous-opération 1F.

Il s'agit des vestiges d'une fondation (1F12) orientée dans un axe nord-sud, et appuyée sur le mur est d'un coursier de décharge mis au jour dans la portion est de la tranchée (voir figure 34). Elle est constituée de deux assises régulières de blocs de pierres calcaires taillés et jointoyés avec du mortier. Cette fondation est située immédiatement sous la dalle de béton du Hall Engineering. Elle serait associée à la dernière période d'exploitation de la Caledonian Iron Works Co., entre 1880 et 1907. Elle a été réutilisée pour asseoir une poutre métallique avec une encavure, qui servait possiblement de rail pour déplacer la machinerie lourde de l'atelier d'usinage du Hall Engineering.

Une conduite de fonte mesurant 5 pouces (0,127m) de diamètre traversant la tranchée dans un axe N-S, légèrement à l'est de la fondation 1F12 et du mur du coursier 1F7, a été relevé lors des fouilles. Les sols sous cette conduite étaient très contaminés aux hydrocarbures, indice suggérant son utilisation à des fins d'approvisionnement en mazout des chaudières localisées à l'intérieur du Hall Engineering. La présence de deux tuyaux de plus petit diamètre soudés à la verticale de cette conduite et s'insérant au travers de la dalle de béton sus-jacente, corroborent la présence d'anciens réservoirs de mazout situés probablement immédiatement au SO de la sous-opération 1F. La dalle de béton du Hall Engineering (1F1) avait d'ailleurs été refaite sur une largeur de plus de 3m, dans l'axe de la conduite de fonte 1F8, où une tranchée de plus de 0,60m d'épaisseur a été excavée. Ce système d'alimentation en mazout serait donc postérieur à la construction du bâtiment du Hall Engineering en 1907.

[43] Pot. Lach. Op. Cit.
[44] Voir figure 37, Barclay, 1920.

5.7 La sous-opération 1G (plans 6 et 15, tableau 7)

La sous-opération 1G a été implantée dans un axe N-S à la limite ouest du site, afin de localiser le mur sud du canal d'amenée qui devait passer à cet endroit. Cette tranchée de 7,15m de longueur sur 1,50m de largeur a également été positionnée afin de localiser les vestiges potentiels de la fondation nord du moulin Watson-Ogilvie, présents à cet endroit entre 1852 et 1874, de même que la fondation nord du dernier moulin datant de 1877 à 1942.

5.7.1 Le tissu archéologique (plan 15, tableau 7)

Le tissu archéologique à l'emplacement de la sous-opération 1G n'a pu être fouillé que sur une aire de 2,62m de longueur sur 1,50m de largeur, à l'extrémité nord de la tranchée. La présence de vestiges maçonnés dégagés mécaniquement dans l'aire résiduelle de la sous-opération, nous a obligée à faire ce choix.

L'élévation de surface à cet endroit est de 19,30m NMM en moyenne, soit plus de 2,66m au dessus du sommet de la dalle bétonnée du Hall Engineering située en contrebas. Le début de la séquence stratigraphique est composé d'un remblai de nivellement (**couche 1**) de plus de 1,60m d'épaisseur, qui recouvre tout le périmètre occupé anciennement par le plus important des bâtiments de la minoterie Glenora. Ce remblai se compose de différents débris de démolitions provenant vraisemblablement de l'infrastructure (arasement des fondations de pierre et des murs de briques) de l'ancien moulin Glenora construit vers 1877 et abandonné vers 1942. Le sommet de la fondation nord (1G10, couche 5) de ce bâtiment affleure à 19,18m NMM en moyenne, et constitue la limite nord de la sous-opération.

La couche sous-jacente (**couche 2**) également associée à l'abandon et la démolition de ce bâtiment, proviendrait des vestiges du toit et des murs. Elle a été fouillée dans une anfractuosité délimitée au nord par la fondation du mur nord du moulin (**couche 5**), et au sud par la fondation 1G6 (**couche 9**) qui pourrait être associée à la fondation nord de l'ancienne minoterie Watson-Ogilivie, entre 1852 et 1874 (voir figure 29).

La **couche 3** marque un changement dans la phase de remblaiement de cette portion de la sous-opération. Elle se compose principalement de blocs de pierre calcaire de petite taille, mêlés à une matrice limoneuse jaunâtre homogène, avec l'inclusion de mortier. Elle est associée au remblai de la tranchée de construction de la fondation nord du moulin Glenora construite en 1877. Les artefacts qui y ont été recueillis sont caractéristiques des trois premiers quarts du XIXe siècle (creamware, tcfb, tcfb.v, bouteille de champagne moulée type Houtard, verre à vitre teinté vert) et proviendraient possiblement de l'occupation antérieure du moulin, entre 1852 et 1874. Cette couche recouvrait, dans la portion sud du sondage manuel, une infrastructure faite de planches de bois (1G4, **couche 8**) placées dans un axe E-O, et formant l'assise des bases de pilier 1G9 (**couche 6**). Ces bases se profilent en paroi est et ouest du sondage (figure 43). Cette infrastructure de bois repose sur un sable fin très homogène.

La **couche 4** sous-jacente à la couche 3 représente le niveau inférieur atteint dans ce sondage, soit 15,96m NMM. Il s'agit d'une matrice sablonneuse devenant de plus en plus argileuse et homogène en profondeur. Elle proviendrait des sols

résiduels en place lors de l'excavation, en 1877, de la portion inférieure de la tranchée de construction du mur 1G5. Aucun artefact n'a été mis au jour dans cette dernière couche de sol. Cette couche pourrait possiblement être constituée du sol naturel remanié.



Figure 43 : Vue vers l'est du parement d'une des deux bases de piliers mises au jour dans la sous-opération 1G. Ces bases maçonnées sont appuyées sur une semelle de bois qui se prolonge entre les deux ouvrages. (Photo BiFj-069-2001-D5-31)

TABLEAU 7 : ORGANISATION STRATIGRAPHIQUE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES (BiFj-69)						
SONDAGE 1G						
Couches	**Lots**	**Sous**	**Sur**	**Description**	**Interprétation**	**Chronologie**
1	1G1	-	1G2 1G6, 1G7, 1G8, 1G9, 1G10	Limon sablonneux, jaunâtre, avec inclusions de pierres, briques rouges communes. Excavation mécanique	Remblai de nivellement post démolition du moulin Glenora.	1942-1946
2	1G2	1G1	1G3	Matrice sablonneuse noirâtre, inclusions de brique rouge commune, papier cartonné bois, meuble	Remblai de démolition du moulin Glenora	ca. 1942
3	1G3	1G2	1G5	Matrice limoneuse, jaunâtre, homogène avec traces de mortier et blocs calcaires de petites tailles. Moyennement compact	Remblai de la tranchée de construction du mur nord du moulin Glenora.	ca. 1877

4	1G5	1G3	-	Matrice sablonneuse devenant de plus en plus argileuse à la base, inclusions de charbon, mâchefer, verre à vitre, laitier. Meuble.	Remblai de la tranchée de construction du mur nord du moulin Glenora.	ca. 1877
5	1G10	1G1	-	Ouvrage maçonné	Mur nord du moulin Glenora en pierres	ca. 1877
6	1G9	1G1	-	Ouvrage maçonné	Bases (2) de piliers du moulin Glenora en pierres.	ca. 1877
7	1G4	1G3 et 1G9	-	Infrastructure de bois	Semelle des bases de piliers du moulin Glenora.	ca. 1877
8	-	1G5	-	Sable grossier homogène	Infrastructure de la semelle de bois	ca. 1877
9	1G6	1G1	-	Ouvrage maçonné	Segment résiduel de la fondation du mur nord de la minoterie Watson-Ogilvie	1852-1874
10	1G7	1G1	-	Ouvrage maçonné	Base de pierre associée à l'occupation Watson-Ogilvie ?	1852-1874
11	1G8	1G1	-	Ouvrage maçonné	Vestiges du mur sud du canal d'amenée ?	1855-1920

5.7.2 Les vestiges associés à la minoterie Glenora (1877-1942) (plan 6, BiFj-069-1G4, 1G9, 1G10)

Fondation nord du moulin Glenora (BiFj-069-1G10)

Un ensemble complexe de vestiges maçonnés, imbriqués ou adjacents les uns aux autres, a été mis au jour dans la sous-opération 1G (figure 44). La limite nord de la sous-opération 1G est constituée d'un segment de fondation orienté dans un axe E-O, et dégagé uniquement le long de son parement sud. Son sommet présente une cavité rectangulaire qui pourrait correspondre à un ancien soupirail. La portion résiduelle de ce soupirail présumé, est composée de deux assises superposées. L'assise supérieure est bien équarrie, alors que certains blocs qui forment l'assise inférieure, sont des pierres de récupération provenant possiblement de la démolition du moulin Watson-Ogilvie, incendié en 1874.



Figure 44 : Vue de l'extrémité nord de la sous-opération 1G. On voit le parement sud du mur nord de la Glenora, dans lequel est aménagé une cavité rectangulaire. (Photo BiFj-069-2001-D5-34)

Le parement sud de ce mur est constitué d'une quinzaine d'assises irrégulières, grossièrement ébauchées. La partie supérieure de ce parement témoigne d'une réfection assez tardive, présentant des joints larges et baveux à base de ciment grisâtre. Cette réfection s'étend sur 0,80m de hauteur, et a également été relevée sur le parement intérieur de la même fondation plus à l'est (1H7), dans la sous-opération 1H. À sa base, on peut voir que le ciment est noirci sur une épaisseur de 0,23m, ce qui est vraisemblablement relié à la couche 2, dans laquelle on retrouve une grande quantité de goudron et de bardeau d'asphalte provenant des décombres du toit du bâtiment.

La section sous-jacente à cette réfection, présente une série de dix assises irrégulières qui se profilent sur une hauteur de 1,57m. À cet endroit, les joints entre les assises sont pleins ou baveux, et constitués de mortier plus ancien de couleur gris-crème, renfermant des traces de pigmentation de chaux. La base de ce mur n'a pas été atteinte.

L'incendie de la minoterie Watson-Ogilvie en 1874 (figure 45) met un terme à la première génération de minoterie sur la Pointe-des-Seigneurs. Ce moulin à farine construit à l'origine par la Société Goudies-Ogilvie en 1837, constitue la première occupation industrielle du site[45].

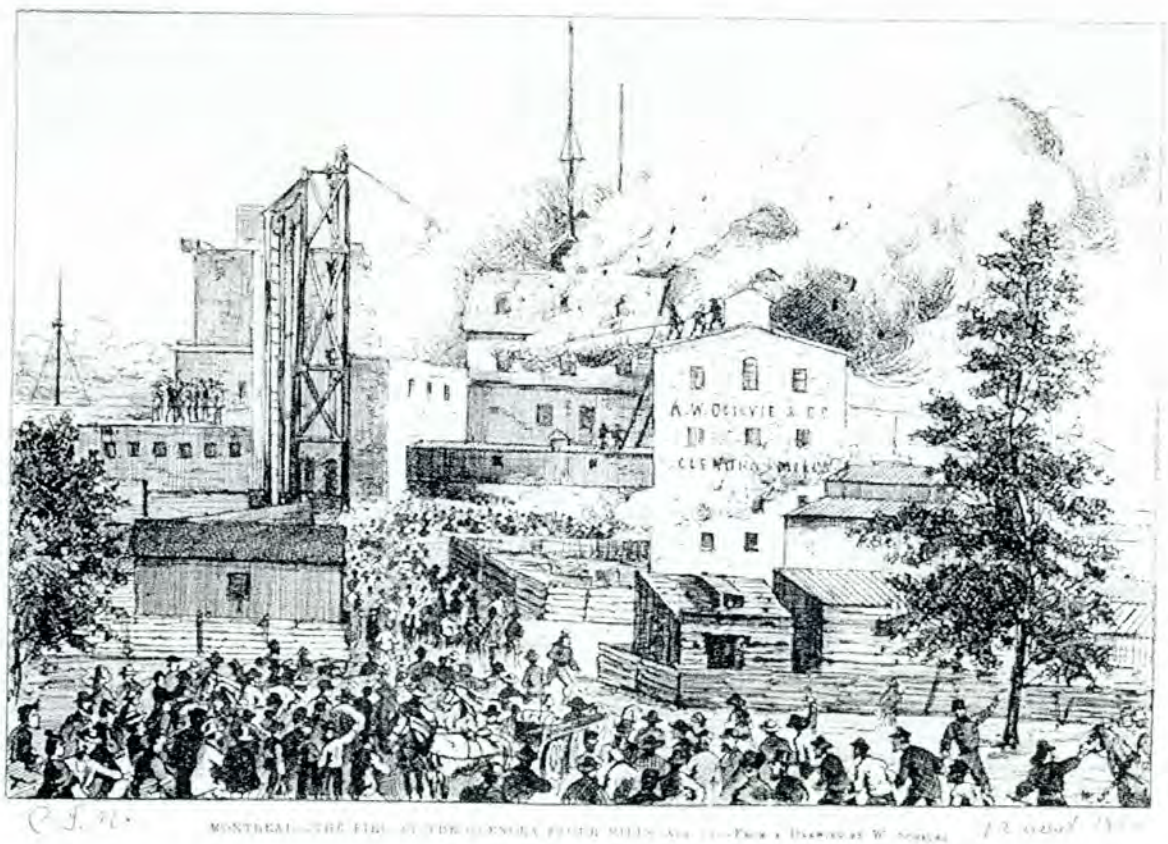


Figure 45 : Vue vers le sud des bâtiments du complexe de la minoterie Watson-Ogilvie, durant l'incendie de 1874. (BNQ, Fond Massicotte, http://www2.biblinat.gouv.qc.ca/massic/hight/8-11-a.jpg)

[45] Archemi, *Inventaire et évaluation des ressources culturelles du canal de Lachine*, Parcs Canada, Rapport synthèse, 1995, fiche 5VI02N.

Toutefois, aucun plan ancien n'indique l'emplacement de ce complexe sur la Pointe, avant 1851[46]. Nous savons de surcroît que c'est précisément à cette date qu'il sera agrandit dans sa forme qu'on lui connaît sur l'iconographie et les plans de 1872 à 1877. Ce bâtiment aurait été reconstruit en 1877 sur un périmètre légèrement déphasé vers le nord, par rapport au bâtiment antérieur. La présence de couches de démolition contenant des artefacts typiques de la première moitié du XXe siècle, dans l'aire adjacente au parement nord de la fondation 1G10, confirment que ces vestiges seraient associés à la reconstruction de 1877. Cette portion de la minoterie était construite de front, sur le côté nord du déversoir régulateur.

Bases de pilier à l'intérieur du moulin Glenora (BiFj-069-1G4, 1G9)



Deux bases de pilier ont été partiellement mises au jour le long des parois de la sous-opération 1G. Seul les parements ouest et est des deux ouvrages ont pu être relevés. Ces vestiges, comportent une série de 3 à 4 assises régulières en pierres calcaires bien équarries et liées entre elles au mortier (figure 46). Ces assises qui constituent le corps résiduel de la base des piliers, reposent sur un empattement constitué d'assises de pierres calcaires aux dimensions plus réduites. Cet empattement, plus large à la base, présente un parement irrégulier, qui prend appui sur une infrastructure de bois (1G4). Cette semelle est constituée de cinq pièces de bois orientées dans un axe est-ouest. Elle a été mise au jour à la base de la couche 3 (1G3).

Figure 46 : Vue vers l'ouest du parement est d'une des bases de pilier mises au jour dans la sous-opération 1G. (Photo BiFj-069-2001-D5-37)

Ces pièces mesurent 0,20m de largeur, et elles se poursuivent sous les bases de pilier (1G9). Cette particularité architecturale est peu commune, puisque les pièces de bois de cette semelle présumée, couvrent tout l'espace compris entre les 2 piliers de pierres, à l'intérieur de l'ancien moulin Glenora. Cette infrastructure construite en continue, pourrait avoir été utilisée dans le but précis de mieux stabiliser l'ensemble des ouvrages qu'elle supporte. La présence du canal

[46] Ostell, 1851.

d'amenée immédiatement au nord de ce bâtiment du complexe Glenora, ainsi que sa hauteur considérable, peuvent avoir forcé à augmenter les mesures de stabilisation d'ouvrages porteurs.

La fonction exacte de ces bases de pilier demeure toutefois imprécise, bien qu'elles semblent se retrouver à plusieurs endroits à l'intérieur du bâtiment. Elles sont localisées en moyenne à 1,80m de distance de la fondation du mur nord du bâtiment. Le même type de base a également été mis au jour dans la sous-opération 1H. Ces ouvrages de dimension semblable sont toutefois de facture différente, les uns étant construits essentiellement en pierre (1G9), tandis que les autres étant en béton avec couronnement de pierre (1H8).

5.7.3 Segment de la fondation nord de l'ancienne minoterie Watson-Ogilvie (1852-1874) (plan 6, BiFj-069-1G6, 1G7)

Un ouvrage maçonné (1G6), orienté dans un axe E-O et se distribuant immédiatement au sud des piliers 1G9, a été mis au jour dans la sous-opération 1G. Le sommet de cette fondation avait été arasé à une élévation de 17,627m NMM.

Le parement sud de l'ouvrage n'a été que partiellement dégagé sur une hauteur maximale de 0,46m. Les assises du parement nord sont irrégulières et constituées de pierres ébauchées de petites tailles (figure 47). Sur ce parement, on compte 5 assises régulières, puis une suite de trois empattements en escalier qui se profilent vers le nord. Les bases de piliers 1G9 viennent prendre appui sur cet empattement à degré.

La fonction exacte de cet ouvrage demeure difficile à préciser, compte tenu de l'absence de contexte archéologique adjacent.



Figure 47 : Vue du parement nord de la fondation 1G6. (Photo BiFj-069-2001-D5-35)

Il serait antérieur aux piliers 1G9 et postérieur ou contemporain aux vestiges d'une base de pierre (1G7) adjacents à son parement sud. Cette base de pierre a été partiellement mise au jour. Elle est adjacente du côté sud à un troisième ouvrage maçonné (1G8), placé dans un axe E-O.

Cet enchevêtrement de vestiges qui forme un bloc hétérogène est possiblement relié à la période d'occupation antérieure à la Glenora Mill, soit de 1852 à 1874. L'industrie comprenait alors un moulin de trois étages et disposait de 5 paires de meules pour moudre les céréales, ainsi qu'un entrepôt à grain. Le 22 août 1874, l'endroit sera incendié (voir figure 45). En 1877, la Glenora Mills, occupera toute la portion de la Pointe située immédiatement à l'est de la rue des Seigneurs.

5.7.4 Segment présumé du mur sud du canal d'amenée (1855-1920) (plan 6, BiFj-069-1G8)



Un ouvrage maçonné a été partiellement mis au jour, à la limite sud de la sous-opération 1G (figure 48 film 6, 3). Seul le parement nord de cet ouvrage a pu être dégagé sur une hauteur de 1,70m. Il est constitué d'assises irrégulières ébauchées et liées entre elles au mortier grisâtre, avec inclusions de pigments de chaux. Il avait été démolit partiellement sur une hauteur maximale de 0,85m. La base de pierre 1G7 est imbriquée au parement nord de cet ouvrage.

Selon la superposition des ressources archéologiques de ce secteur[47], le canal d'amenée construit en 1855 formait à cet endroit un petit bassin vers le sud, qui se resserrait vers l'est. La limite sud de ce bassin pénètre à l'intérieur du moulin Watson-Ogilvie présent à cet endroit dès 1852.

Figure 48 : Vue vers le SE des vestiges d'une base maçonnée (1G7) adjacents à la fondation 1G8 associée au mur sud du canal d'amenée. (Photo BiFj-069-2001-D6-3)

Cette caractéristique architecturale essentiellement observable par superposition, sous-entend un système d'approvisionnement en énergie hydraulique non pas par coursier d'alimentation, mais par canal de dérivation aménagé à même le canal d'amenée principal. Cette particularité suggère également l'utilisation de roues hydrauliques intégrées au bâtiment.

Elle expliquerait la présence d'un mur parallèle immédiatement au sud du mur nord du moulin (1G6), à moins de 1,30m de distance. Cet axe pourrait s'apparenter au canal de dérivation pénétrant directement à l'intérieur du bâtiment, et à la présence de roues hydrauliques verticales, non loin de cet emplacement. Cette technologie était possiblement encore utilisée à la minoterie Watson-Ogilvie, durant la période charnière comprise entre 1852 et 1874. Jean-François Larose confirme d'ailleurs que l'utilisation des turbines en Angleterre et aux États-Unis, pays constituant les seules sources d'inspiration technologique pour les industriels de la Pointe-des-Seigneurs à l'époque, n'aurait débutée qu'à partir de 1850[48].

[47] Pot. Lach. Op. Cit. Fiche ressource 1292.
[48] Larose, J.-F., Op. Cit, SACL inc., 2001, Annexes, La production d'énergie; La turbine, p. 2.

5.8 La sous-opération 1H (plan 6 et 16, tableau 8)

La sous-opération 1H a été implantée dans le secteur SO du site afin de localiser le mur sud du canal d'amenée dans ce secteur, de vérifier la présence des vestiges potentiels associés à la première période d'occupation du moulin Goudies-Ogilvie (1837 à 1851), et d'inventorier le tissu archéologique à l'emplacement du plus récent bâtiment de la Glenora Mills construit vers 1907. La rupture de la séquence d'occupation entre l'incendie de la minoterie Watson-Ogilvie en 1874, et l'agrandissement vers l'est du moulin en 1907, confère à cet emplacement un potentiel intéressant pour les occupations initiales du site, de 1837 à 1874. Pour inventorier cette zone, une tranchée de 12,23m de longueur sur 3,40m de largeur a d'abord été décapée mécaniquement, afin de découvrir le sommet des vestiges du bâtiment associé à la dernière occupation de la Glenora Mills.

5.8.1 Le tissu archéologique (plan 16, tableau 8)

La séquence stratigraphique à l'emplacement de la sous-opération 1H débute sensiblement comme celle située plus à l'ouest, dans la sous-opération 1G (figure 49).

La **couche 1** correspond au remblai de nivellement général du site à l'intérieur du bâtiment sud du complexe de la Glenora Mills. Il est constitué d'un sable silteux contenant diverses inclusions de briques rouges, d'éclats de pierre calcaire, de morceaux de bois en décomposition, etc. Ce remblai marque le nivellement définitif de l'emplacement du moulin Glenora, suite à sa démolition entre 1942 et 1946. La **couche 2** sous-jacente ne mesure que 0,22m d'épaisseur, du côté ouest de la tranchée, mais elle plonge jusqu'à la base du vestige 1H4 (**couche 3**) du côté est. Cette couche constitue le remblai de la tranchée de construction du mur de refend 1H4. Ce mur qui mesure 3,10m de hauteur et qui est imbriqué au mur nord du moulin Glenora (1H7, couche 5) repose sur une fondation de béton de 0,72m de hauteur. Deux bases de piliers mises au jour le long de la paroi ouest de la tranchée (**couche 4**,1H8) sont également associées à la même phase de construction que le mur de refend 1H4.



Figure 49 : Vue vers le nord de la sous-opération 1H. (Photo BiFj-069-2001-D6-11)

Leur superstructure est coulée en béton et une pierre couronne le sommet de ces ouvrages. L'ensemble de ces vestiges (1H4, 1H8) est vraisemblablement contemporain à la construction de la fondation de pierre calcaire 1H7 (**couche 5**), associée à l'agrandissement vers l'est du moulin Glenora, vers 1907 (figure 50).

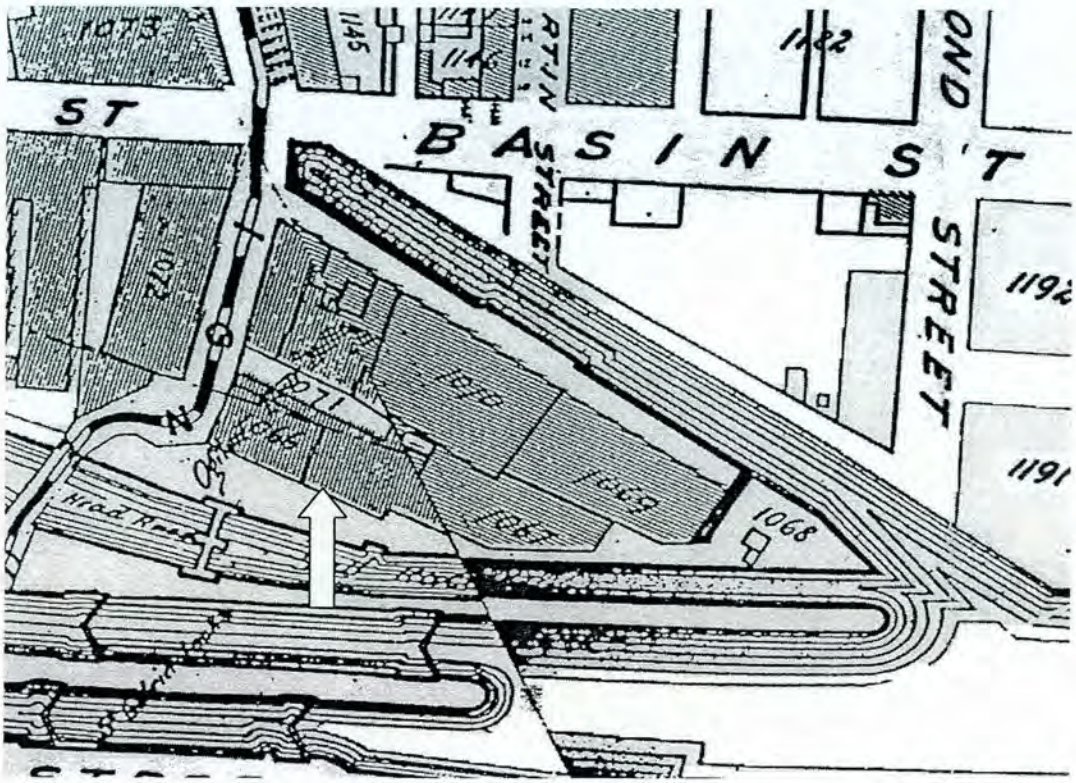


Figure 50 : Extrait d'un plan du secteur de la Pointe-des-Seigneurs en 1907. La flèche indique l'agrandissement vers l'est du moulin Glenora. (Pinsonneault, 1907)

La **couche 6** se profile immédiatement sous la couche 2. Une présence marquée de charbon de bois et de cendres dans une matrice de sols organiques, compose ce remblai dans lequel, des artefacts caractéristiques de la seconde moitié du XIXe siècle ont été recueillis.

Cette zone demeure inoccupée durant la période comprise entre l'incendie du moulin Watson-Ogilvie en 1874, et l'agrandissement du nouveau complexe Glenora vers 1907. La couche 6 qui se situe à 16,87m NMM serait reliée à une accumulation de débris et de cendres, suite à l'incendie de la minoterie en 1874. Cet événement vient sceller la séquence sous-jacente composée de deux couches (**couches 7 et 8**) très argileuses, qui proviendraient du creusement vers 1855-1857 du canal d'amenée principal traversant le site d'ouest en est, et dont un segment du mur sud (1H9, **couche 10**) a été mis au jour, immédiatement au nord du mur nord du moulin Glenora (1H7, couche 5). Une pièce de bois circulaire de 0,26m de diamètre (**couche 9**, 1H10) orientée dans un axe est-ouest, a été mise au jour à 0,95m à la base de la couche 7. Sa fonction est indéterminée mais elle serait apparentée aux travaux de creusement du canal d'amenée.

TABLEAU 8 : ORGANISATION STRATIGRAPHIQUE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES (BiFj-69)						
SONDAGE 1H						
Couches	Lots	Sous	Sur	Description	Interprétation	Chronologie
1	1H1	-	1H2	Sable brun silteux, avec inclusions de briques rouges, bois en décomposition, éclats de pierres calcaires. Excavation mécanique	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du moulin Glenora.	1942-1946
2	1H2	1H1	1H3	Matrice Similaire à 1H1 avec inclusions de déchets de coulée de béton, plaques de goudron à la base de la couche	Remblai de la tranchée de construction du mur de refend du moulin Glenora (1H4).	ca. 1907
3	1H4	1H1	-	Ouvrage maçonné	Mur de pierre orienté nord-sud (refend) avec fondation en béton.	ca. 1907
4	1H8	1H1	-	Ouvrage maçonné	Piliers du moulin Glenora en béton avec une assise de pierre au sommet	ca. 1907
5	1H7	1H1	-	Ouvrage maçonné	Mur nord du moulin Glenora.	ca. 1907
6	1H3	1H2	1H5	Matrice hétérogène grise-noirâtre, à base de sols organiques, cendre, charbon de bois, de mortier et blocs calcaires, de cuir. Meuble	Niveau d'occupation présumée d'une zone vacante à l'est de l'incendie du moulin Watson-Ogilvie	ca. 1874
7	1H5	1H2 et 1H3	1H6	Limon argileux, jaunâtre, homogène avec multiples inclusions d'éclisses et de charbon de bois. Moyennement compact.	Sol naturel résiduel provenant de l'excavation du canal d'amenée	ca. 1855
8	1H6	1H5	-	Silt argileux marbré-jaunâtre. Assez homogène. Compact à moyennement compact	Sol naturel résiduel provenant de l'excavation du canal d'amenée	ca. 1855
9	1H10	1H8	-	Pièce de bois	Infrastructure associée au creusement du canal d'amenée	ca. 1855
10	1H9	1H1	-	Ouvrage maçonné	Segment résiduel du mur sud du canal d'amenée	ca. 1855

5.8.2 Vestiges associés à la dernière période d'occupation du moulin Glenora (1907-1942) (plan6, BiFj-69-1H4, 1H7, 1H8)

Mur de refend 1H4

Les vestiges d'une fondation orientée dans un axe N-S (1H4) ont été mis au jour à la limite est de la sous-opération 1H (figure 51). Elle est constituée d'une série d'assises irrégulières de blocs de pierres calcaires ébauchés et jointoyés avec du mortier dans sa portion supérieure, et repose sur un empattement de béton de plus de 0,72m de hauteur. Ce béton sur

le sommet de l'ouvrage se situe à 18,983m NMM, tandis que sa base a été relevée à 15,703m NMM, pour une hauteur totale de 3,28m. L'extrémité nord du mur de pierre semble imbriquée dans le mur nord du moulin Glenora (1H7) construit vers 1907. Les joints du parement ouest ont été refaits et son lissés sur la pierre.

L'emplacement, la nature et l'imbriquement de ce mur à la fondation 1H7 confirment sa fonction de division ou de mur de refend, à l'intérieur de l'agrandissement du moulin Glenora datant de 1907.

Bases de piliers 1H8

La limite ouest de la sous-opération 1H est formée par le parement de deux bases de pilier de forme carrée mesurant 1,22m de côté (figure 51). Seuls les parements est de ces vestiges et une partie de leurs sommets ont été dégagés. Une pierre équarrie et bouchardée d'une largeur de 0,94m et de 0,27m de hauteur, couronne le sommet de ces ouvrages.

Ces deux bases de pilier sont également associées à la dernière période d'occupation du moulin Glenora de 1907 à 1942. Des vestiges semblables mais constitués uniquement de blocs de pierre calcaire ont été mis au jour, à une distance similaire au mur nord du moulin Glenora, dans la sous-opération 1G (1G9). La présence de ces éléments, alignés dans le même axe, à l'intérieur du moulin, confirme leur fonction de support architectural de la superstructure du bâtiment.

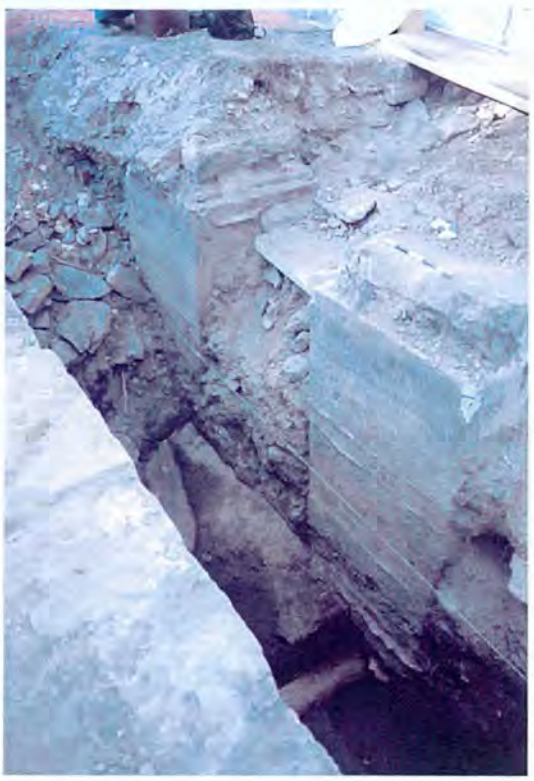


Figure 51 : Vue vers le SO des deux bases de pilier mises au jour dans la sous-opération 1H. (Photo BiFj-069-2001-D6-12)

Fondation du mur nord du moulin Glenora

Le segment d'une fondation orientée dans un axe est-ouest, et qui constitue vraisemblablement le prolongement vers l'est de la limite nord du moulin Glenora, relevée dans le sondage 1G (1G10), a été mis au jour dans la sous-opération 1H (figure 52). Ce mur est constitué d'une dizaine d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier. Il est partiellement assis sur une base de béton qui semble avoir été érigée en sous-oeuvre. En examinant cette base, on note la présence de trois segments et demi de planches horizontales, associées au coffrage de l'ouvrage, ainsi que deux autres planches verticales servant à maintenir ce coffrage en place, durant les travaux de réfection.

À cet endroit, la réfection a été faites sans souci esthétique, et le béton présente plusieurs irrégularités qui ressortent du parement sur une quinzaine de centimètres. La partie supérieure de l'ouvrage a également été crépissé de ciment grisâtre, sur une hauteur moyenne de 1,04m, le long de son parement sud.

Les assises de la portion supérieure de ce vestige présentent une série de gros blocs calcaires bouchardés et piqués. Le couronnement de ce mur situé à 19,71m NMM, possède un chanfrein marqué de stries obliques vraisemblablement aménagé pour l'élimination des eaux pluviales. La largeur de cet ouvrage est de 0,65m, et sa base a été relevée à 15,96m NMM. Le parement nord de cette fondation est situé à moins de 0,87m de distance des vestiges présumés du mur sud du canal d'amenée (1H9).



Figure 52 : Vue du parement sud de la fondation nord du moulin Glenora. (Photo BiFj-069-2001-D6-14)

5.8.3 Segment résiduel du mur sud du canal d'amenée (1855-ca. 1920) (plan6, BiFj-69-1H9)

Deux segments résiduels d'un mur orienté dans un axe E-O ont été partiellement dégagés, immédiatement au nord du parement nord du mur nord du moulin Glenora (1H7) (figure 53). L'ouvrage passablement déstructuré dans la section mise au jour, était partiellement endommagé sur 1,90m de longueur et 0,90m de hauteur. Il mesure 0,60m de largeur et compte dans sa portion dégagée, entre 2 à 5 assises irrégulières de blocs de pierre calcaires ébauchés et liés au mortier.

Une cale en pierre calcaire de 0,50m de longueur sur 0,50m de hauteur a été posée entre le parement sud de cet ouvrage, et le parement nord du mur du moulin Glenora (1H7). Son sommet est situé 17,613m NMM et un remblai colossal de débris et de sol hétérogène comble le secteur adjacent au parement nord de ce vestige.

Il serait associé au mur nord du canal d'amenée principal, traversant le site d'ouest en est, à partir de 1855. La construction de l'agrandissement vers l'est du moulin Glenora, vers 1907, aurait vraisemblablement déstabilisée la limite sud de cet ouvrage hydraulique, qui était déjà désuet à cette époque. Son remblaiement sera d'ailleurs complété vers 1920[49].



Figure 53 : Vue vers le SE des vestiges associés au mur sud du canal d'amenée. On voit également le parement nord de la fondation du moulin Glenora. (Photo BiFj-069-2001-D6-17)

[49] Pot. Lach. Fiche ressource 1292.

5.9 La surveillance archéologique dans le secteur sud du site

L'excavation mécanique des remblais, le long de l'extrémité sud du site, a été entreprise durant le mois de septembre 2001, afin de dégager et de mettre en valeur le mur de revêtement nord du déversoir régulateur nord (BiFj-69-1Y1, 1E26). Cet ouvrage a été construit en 1879 et remblayé suite à l'abandon des activités du canal de Lachine, après 1970. Trois sondages mécaniques ont d'abord été réalisés sous surveillance archéologique, afin de localiser l'emplacement exact du mur et d'évaluer son état. L'enlèvement graduel des remblais et le dégagement du couronnement de l'ouvrage ont été effectués d'ouest en est. Les vestiges de l'ancienne passerelle, du pilier central (1Y2) et du mur de chute (1Y3) du déversoir ont également été mis au jour lors de ces travaux.

5.9.1 Les vestiges du déversoir régulateur nord (plan 6, BiFj-069-1Y1, 1Y2, 1Y3)

Le mur de revêtement nord (plan 6, BiFj-69-1Y1)

Le sommet du mur de revêtement nord qui est situé en moyenne à 18,15m NMM, orienté dans un axe NE-SO et a été partiellement dégagé sur une longueur de 31,70m (figure 54). La section mise au jour dans la portion ouest du site, sert de soutient à une ancienne passerelle de béton (1Y2), qui enjambait autrefois ce déversoir. À cet endroit, le couronnement du mur est constitué d'une quinzaine de blocs de pierre calcaire posés en boutisse. On remarque que le mur est partiellement déstabilisé, puisqu'il penche légèrement vers l'intérieur du déversoir. Ce problème est assez courant sur les maçonneries des anciens ouvrages hydrauliques, où les poussées des remblais adjacents font graduellement pression et viennent au bout des années, à déplacer les blocs de pierre des parements. Les écluses et déversoirs du canal de Lachine avaient tous subits ce type de dégénérescence.



Figure 54 : Vue vers l'est de l'axe formé par le couronnement du mur de revêtement nord du déversoir régulateur nord. (Photo BiFj-069-2001-D6-27)

Une portion du couronnement a été démantelée dans la zone légèrement en aval du mur de chute du déversoir (figure 55). À cet endroit, les pierres de couronnement sont déstructurées sur 6,10m de longueur. De plus, certaines pierres de couronnement ont été remplacées par du ciment gris commun, témoin d'une réfection tardive.



Figure 55 : Vue vers le nord d'un segment partiellement démantelé du couronnement du mur de revêtement nord du déversoir régulateur. (Photo BiFj-069-2001-D6-30)

Un ancrage rectangulaire est situé sur le sommet du mur, au point de jonction avec la passerelle de béton 1Y2 (coin nord-est). Cet ancrage est maintenu en place par des boulons hexagonaux rouillés, mesurant 1 pouce (0,025m) de côté. Il servait probablement à maintenir les grilles métalliques qui venaient s'appuyer sur le flanc est de la passerelle qui enjambait le déversoir nord.

La portion aval du mur, au delà du segment dégagé, a pu être localisée plus à l'est dans le cadre de deux sondages exploratoires. Le couronnement de l'ouvrage se situe à 16,16m NMM en moyenne à cet endroit, soit plus de 2,0m plus bas que le sommet du segment mis au jour en amont. Cette rupture de niveau dans le mur de revêtement correspond vraisemblablement à la dénivellation du seuil naturel dans le secteur des écluses St-Gabriel.

La Passerelle, le pilier central et le mur de chute du déversoir régulateur (plan 6, BiFj-69-1Y2, 1Y3)

La section résiduelle nord d'une ancienne passerelle de béton a été dégagée dans la partie amont du déversoir régulateur nord (figure 56). Cette passerelle qui prend appui sur le couronnement du mur de revêtement nord (1Y1) du déversoir, donnait accès aux commandes des vannes de régulation situées dans le mur de chute (1Y3) de l'ouvrage. Les vestiges de cette passerelle mesurent 3,39m de largeur sur 4m de longueur (figure 57). Deux parapets forment les limites est et ouest du segment mis au jour (figure 58). Deux ouvertures de 0,64m de longueur sur 0,48m de largeur, aménagées dans le tablier de cette passerelle, constituent des puits d'accès grillagés permettant d'accéder aux commandes des vannes.



Figure 56 : Vue vers l'ouest du mur de chute, du pilier central et de la passerelle du déversoir régulateur nord, en 1903. (ANC PA 109917, cd Parcs Canada 0466-048)

Le sommet d'un pilier (1Y2) supportant la passerelle, au centre du déversoir, a également été dégagé. Cet ouvrage est orienté dans un axe est-ouest et son sommet, partiellement déstabilisé, est situé à 17,59m NMM. Il est formé de deux parements d'assises régulières de bloc de pierre calcaire ébauchés et d'un blocage médian. Ce pilier fait corps avec le mur de chute (1Y3) qui traverse perpendiculairement le déversoir à cet endroit. Un segment de ce mur a été relevé lors des travaux d'aménagement de la piste cyclable de Parcs Canada, durant l'automne 2001. Le point de jonction du mur de chute et du mur de revêtement nord du déversoir était également visible par l'une des ouvertures aménagées dans le tablier de la passerelle.

Une section de cette passerelle et des ouvrages annexes ont été relevés sur les propriétés de Parcs Canada, lors de l'intervention archéologique effectuée aux écluses No. 3[50]. Au cours de cette intervention, les vestiges de la passerelle

[50] François Véronneau, SACL inc., *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre de la restauration du complexe éclusier No. 3 (St-Gabriel)*, Parcs Canada, Lieu historique du canal de Lachine, 2000-2002, (mandat en cours).

bétonnée ont été démolis, pour permettre l'aménagement de la nouvelle piste cyclable dont l'élévation de surface était en conflit avec les ouvrages mis au jour.



Figure 57 : Vue vers le nord des vestiges d'un segment de la passerelle bétonnée et du pilier central qui permettaient d'enjamber le déversoir régulateur à l'emplacement du mur de chute. (Photo BiFj-069-2001-D6-22)



Le segment résiduel de la passerelle du déversoir régulateur a été stabilisé temporairement, en injectant du béton-remblai par les ouvertures du tablier. Le mur de chute et le pilier central du déversoir ont été remblayés temporairement sous la piste cyclable de Parcs Canada, en attendant qu'ils soient éventuellement mis en valeur. Ces éléments en maçonnerie de pierre calcaire sont contemporains à la construction du déversoir régulateur construit entre 1877 et 1879. La passerelle bétonnée daterait toutefois des dernières améliorations apportées au complexe éclusier, entre 1935 et 1951.

Figure 58 : Vue vers le sud des vestiges de la passerelle. On voit les ouvertures grillagées dans le tablier qui permettaient d'accéder aux vannes de régulation. (Photo BiFj-069-2001-D6-21)

6. LE BILAN DESCRIPTIF, LA CONTEXTUALISATION ET LES DISCUSSIONS

Ce chapitre vise à faire le bilan des découvertes réalisées durant l'été et l'automne 2001. Pour synthétiser les résultats de cette intervention, en faciliter la compréhension et orienter la poursuite de la recherche, cette partie du rapport présente de manière diachronique et selon les principales problématiques soulevées lors de la planification de l'inventaire, les principales découvertes et leur impact sur la connaissance du site.

6.1 La maison de l'éclusier et son annexe (après 1825 à 1879)

Suite aux balbutiements visant à creuser un canal navigable entre Lachine et Montréal, durant le XVIIe et XVIIIe siècle, le projet du canal de Lachine est soulevé à nouveau en 1815, dans le cadre d'une loi visant à faire voter les argents nécessaires, et à rendre prioritaire l'édification d'un *canal du voisinage de Montréal à Lachine*[51]. En 1819, sans que rien n'ait encore vraiment bougé à propos du projet, une pétition de marchands montréalais destinée à l'Assemblée législative du Bas-Canada reporte à l'ordre du jour la construction du canal[52]. Cette pétition et toutes les délibérations qui en découleront, feront en sorte que le projet sera pris en main non pas par le gouvernement, mais par une compagnie à actions, la *Compagnie des propriétaires du Canal de Lachine*. De grandes difficultés financières viendront à bout de cette entreprise privée, avec tout de même comme résultat, les plans et devis d'un canal navigable entre Montréal et Lachine.

Ces documents sont réalisés par un anglais du nom de Thomas Burnett, qui possède déjà une expérience notoire dans ce genre de travaux de génie civil en Angleterre. La *Compagnie des propriétaires du Canal de Lachine* est dissoute en 1821 et un organisme gouvernemental répondant au nom des *Commissaires pour le canal de Lachine* ira en appel d'offre, conformément aux plans et devis réalisés par Burnett. Les entrepreneurs retenus sont Thomas Philips, Andrew White, Stanley Bagg et Oliver Wait. Le chantier du canal de Lachine sera donc mis en marche dès 1821, et le canal sera inauguré en 1824[53] malgré que sa navigabilité de Lachine à Montréal ne soit attestée qu'en 1825[54].

L'écluse St-Gabriel construite durant ces travaux permet de franchir un seuil d'environ 8 pieds (2,44m) de hauteur, située un peu à l'ouest de la ferme des Sulpiciens. Dès 1825, afin de procurer à l'éclusier un logement à proximité de son travail, les commissaires font construire des maisons près de chacune des écluses du canal de Lachine[55]. Ces employés qui font office de collecteur de péages et de gardien des écluses, y habitent souvent avec leur famille.

La présence de la maison de l'éclusier à l'écluse St-Gabriel n'est attestée qu'à partir de 1844[56]. Ce bâtiment de forme carrée est localisé au nord du bajoyer nord de l'écluse. Une annexe ou entrepôt rectangulaire, de dimension plus grande que la maison, est adjacent du côté nord. L'analyse des résultats de la sous-opération 1A implantée afin de vérifier la présence de contextes archéologiques reliés à cette occupation, a confirmé que la maison de l'éclusier avait bel et bien été

[51] Statut provinciaux du bas-Canada, 1815, Georges III, c.20, dans Moussette, N., *En ces lieux que l'on nomma Lachine*, Ville de Lachine, 1978, p. 59.
[52] Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada, 1819, p. 21-22, 42, in Moussette, Op.Cit.
[53] Desjardins, P., Poulin, C., *Les écluses de Montréal, canal de Lachine*. Société du Vieux-Port de Montréal, 1993, p: 19.
[54] Rapport des Commisaires du canal, 30 décembre 1826, in Moussette, Op.Cit.
[55] Desjardins, P, Poulin C. Op. Cit, 1993, p : 65.
[56] Dorion, 1844, voir figure 8

détruite complètement, lors du creusement du déversoir régulateur nord, entre 1877 et 1879. Toutefois, la découverte des vestiges de fondation et des contextes d'occupation associés à l'entrepôt adjacent à la maison de l'éclusier, indiquent que ce bâtiment n'aurait été qu'arasé lors des travaux de construction du déversoir au sud et de la reconstruction à la même époque du moulin Glenora, au nord. La totalité des vestiges de ce bâtiment aurait été épargnée dans cette enclave maçonnée.

L'accessibilité à ces vestiges et niveaux d'occupation durant l'inventaire, a été compliquée par la présence à cet endroit d'un remblai majeur, comblant l'ensemble du déversoir régulateur nord et les ruines du moulin Glenora. Une portion importante de ce remblai a été excavée à l'automne 2001, afin de mettre en valeur le couronnement du mur de revêtement nord du déversoir. Ce décapage facilite dorénavant l'accès au périmètre et aux vestiges de l'entrepôt qui constituent la plus vieille occupation du site.

Nous recommandons dans un premier temps que les remblais récents soient excavés mécaniquement, et que l'intérieur de cet entrepôt soit fouillé en aire ouverte. Cette fouille d'un bâtiment contemporain aux deux premières périodes d'utilisation du canal de Lachine, de 1825 à 1848 et de 1848 à 1879, permettra de caractériser les fonctions spécifiques de ce bâtiment, et par extension, apportera plus de connaissances sur les us et coutumes de la vie d'un éclusier au canal de Lachine, durant la première moitié du XIXe siècle.

6.2 Le réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs

Dès 1850, les commissaires des travaux publics décident de louer à des entrepreneurs l'ensemble des lots localisés dans le secteur des écluses St-Gabriel. Ces entrepreneurs formeront la St-Gabriel Hydraulic Co. qui fournira, grâce à l'aménagement et la construction d'ouvrages hydrauliques, l'énergie nécessaire aux diverses industries qui s'y installeront à partir de 1855-1857[57].

Suite à l'élargissement du canal de Lachine, entre 1843 et 1848, et la construction d'une nouvelle écluse dans le secteur St-Gabriel, l'ancien canal de 1825 sera utilisé comme canal hydraulique pour alimenter les lots situés en amont des écluses, le long de la berge nord. Un canal de fuite creusé en amont des écluses dans l'axe de la rue Basin, et qui converge vers le canal, en aval, est creusé entre 1852 et 1855[58]. Un canal d'amenée alimentant les lots situés en aval des écluses est également creusé à cette époque. La pointe formée par la rue des Seigneurs à l'ouest, le canal de fuite au nord et la berge nord du canal de Lachine au sud, sera progressivement occupée par diverses industries qui mettront à profit l'énergie hydraulique disponible, grâce au nouveau canal d'amenée. Des coursiers d'alimentation et de décharge, reliant perpendiculairement ce canal d'amenée au canal de fuite ou au canal de Lachine, alimenteront des roues hydrauliques puis des turbines, afin de produire l'énergie motrice nécessaire à la production industrielle.

[57] Bernier-Morel, L., Desloges, Y, Piché, C., Piédalue, G., *Le canal de Lachine et ses usines, Témoins de l'industrialisation canadienne*, Parcs Canada, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 1996.
[58] Perreault, 1855.

Les murs nord et sud du canal d'amenée traversant la Pointe-des-Seigneurs d'ouest en est, ont été mis au jour durant l'inventaire de 2001 (sous-opérations 1D, 1E, 1G, 1H). Ces murs maçonnés délimitent actuellement un canal complètement remblayé, parfois situé sous des remblais de nivellement appréciables dans le secteur SO, ou encore sous la dalle de béton du Hall Engineering, bâtiment constituant la dernière occupation du site. Les vestiges de cet ouvrage qui a évolué et qui a été adapté aux différents besoins des industries de la Pointe, semblent relativement bien conservés dans la portion est du site, secteur qui se localise en contrebas par rapport au seuil naturel et à l'emplacement des écluses. La portion amont de ce canal située en marge de la rue des Seigneurs, le long de la frange nord du talus qui domine le site à cet endroit, semble plus détériorée du moins au niveau des segments qui ont été dégagés dans les sous-opérations 1D et 1H.

Le creusement du déversoir régulateur entre 1877 et 1879 mènera à l'aménagement de nouveaux coursiers de décharge à la Pointe-des-Seigneurs. Le mur est d'un de ces coursiers a été localisé dans la sous-opération 1F. Cet ouvrage maçonné constituant la limite d'un canal également remblayé et recouvert de la dalle de béton du Hall Engineering, semble dans un bon état de conservation.

D'autre part, la mise au jour dans la sous-opération 1D d'un pertuis aménagé dans le mur nord du canal d'amenée, a permis de localiser et de dégager partiellement un volumineux caisson métallique immédiatement au nord du canal. Ce caisson est posé sur une structure de bois massive. La découverte de ces éléments technologiques associés vraisemblablement à l'emplacement des turbines, durant la dernière période d'utilisation de l'énergie hydraulique à la minoterie Glenora, entre 1877 et 1942, confirment la conservation sur le site de vestiges d'infrastructures reliées directement à la production de l'énergie motrice. La localisation d'un segment présumé du mur sud du canal d'amenée, dans la sous-opération 1H, soulève une hypothèse quand au type d'alimentation en énergie hydraulique du moulin, durant sa période d'occupation antérieure, de 1852 à 1874. La portion nord du bâtiment principal du complexe est partiellement construite à l'époque, sur le canal d'amenée qui forme une déviation et un élargissement à cet endroit. Cette particularité suggère une alimentation du moulin par dérivation du flot principal du canal d'amenée, qui pénètre directement à l'intérieur de la partie nord du bâtiment, afin d'actionner vraisemblablement une ou des roues hydrauliques verticales.

L'analyse de ces vestiges soulève de nombreuses questions quand au fonctionnement général et particulier de l'ensemble du système hydraulique à la Pointe-des-Seigneurs. La différence d'élévation entre le sommet du mur nord du canal d'amenée dans sa partie amont (1D2) et dans sa partie aval (1E5), est de plus de 1,70m. Bien que le niveau du sommet de ces vestiges ait possiblement été arasé, force est de croire qu'une dénivellation existait bel et bien entre la portion amont de cet ouvrage, et son extrémité aval. Le flot des eaux empruntait-il une pente graduelle, tout au long de la dénivellation naturelle que présente le site, ou existait-il un point de chute correspondant vraisemblablement à l'emplacement du seuil.

L'excavation des remblais et la fouille du tissu archéologique à la limite est du talus présent sur le site, pourrait probablement aider à répondre à cette question. Cette zone limitrophe entre l'occupation de la Glenora et de la

Caledonian Iron Works Co., délimite le point de rupture des niveaux d'occupations. Les vestiges des anciens bâtiments construits à cet emplacement, de même que ceux des infrastructures hydrauliques sous-jacentes, devraient livrer des détails architecturaux qui témoignent de cette particularité.

Enfin, le décapage des remblais sur le sommet du mur nord du canal d'amenée, le long de la limite NE du talus et plus au sud, à l'intérieur du périmètre du bâtiment principal du moulin Glenora, et la fouille générale du périmètre des vestiges du caisson mis au jour dans la sous-opération 1D, mèneraient à une compréhension plus globale de la production de l'énergie motrice à la minoterie Glenora, durant les périodes de 1852 à 1874, et 1877 à 1942.

6.3 La minoterie Ogilvie (Glenora Mills) (1837-1942)

Une minoterie s'installe dans le secteur de l'écluse St-Gabriel dès 1837, ce qui constitue la plus vieille occupation industrielle à cet endroit. En 1851-1852, le moulin est agrandi. Durant la période de 1837 à 1855, le moulin à farine de James Goudie et ses entrepôts adjacents sont les seuls bâtiments, avec la maison de l'éclusier, qui occupent le terrain au nord de l'écluse. La naissance de la St-Gabriel Hydraulic Co. en 1850, puis l'aménagement du réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs, de 1852 à 1855, transformeront ce secteur en une enclave industrielle qui prospère tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle. Alexander Ogilvie s'associe avec Goudie et devient patron de la minoterie à partir de 1855. Un violent incendie détruira ce complexe en 1874, et il sera reconstruit en 1877. Le dernier agrandissement du moulin sera réalisé en 1907, et la minoterie cessera ses activités vers 1942. L'ensemble des bâtiments sera alors démoli jusqu'au niveau des fondations, puis remblayé.

Plusieurs vestiges associés à l'occupation de cette minoterie ont été mis au jour durant l'inventaire de 2001. Le dégagement des remblais recouvrant les segments de la fondation nord et sud du bâtiment principal du moulin, entre 1877 et 1942 (1A, 1G et 1H), a permis d'évaluer l'état général des vestiges du périmètre du bâtiment. Ces tranchées ont également permis de mieux comprendre l'organisation spatiale de cette portion du site.

Les sous-opérations 1G et 1H ont révélé la complexité architecturale à l'intérieur du bâtiment sud du moulin. Elles ont permis de relever des particularités architecturales qui témoignent de l'agrandissement vers l'est de cet édifice construit originellement en 1877. Ces fouilles ont confirmé à l'intérieur de ce bâtiment, l'existence de lambeaux de couches archéologiques et d'ouvrages maçonnés, datant vraisemblablement de la période d'occupation antérieure à l'incendie de 1877. Toutefois, l'épaisseur des remblais de nivellement qui recouvre ces vestiges et niveaux antérieurs à 1877, constitue une entrave majeure à l'acquisition des données. Le grand nombre de structures maçonnées ou en béton présentes dans les tranchées fouillées, est également un handicap pour la planification des interventions.

Le dégagement du périmètre des fondations et des ouvrages qui affleurent, à l'intérieur de cet ancien bâtiment, constitue à notre avis la prochaine étape à réaliser, afin de maximiser l'acquisition des connaissances sur cette occupation. En plus de révéler et de mettre en valeur l'emplacement du plus imposant bâtiment ayant existé à la Pointe-des-Seigneurs, ces travaux d'excavation permettront d'analyser son évolution architecturale, et de mieux comprendre la relation des vestiges

avec la dynamique de production. La cartographie de ces vestiges favorisera le choix d'emplacement stratégiques, afin d'y implanter des sondages qui aideront à mieux résoudre la problématique des occupations plus anciennes.

6.4 La Caledonian Iron Works Co (Hall Engineering) (1858-1986)

La présence de la Caledonian Iron Works Co. est attestée à la Pointe-des-Seigneurs dès 1857-1858. Ce complexe industriel comprend une fonderie et un atelier d'usinage qui sont la propriété de John McDougall. La compagnie approvisionne entre autre la minoterie Ogilvie située sur le lot voisin du côté ouest, industrie qui nécessite de nombreuses pièces de rechange moulées et usinées. La Caledonian possède également une autre fonderie sur la rue William, où elle fabrique des roues de wagon de chemin de fer. Outre cette production spécifique, le complexe de la Pointe-des-Seigneurs fabrique des meules pour les moulins à farine, des équipements de scierie, des machines à vapeur, de la tuyauterie, des pompes à incendies, etc[59]. Les composantes métalliques des vantaux de porte des nouvelles écluses construites, suite au second élargissement du canal de Lachine, entre 1873 et 1879, auraient également été faites à la Pointe-des-Seigneurs.

Durant l'occupation initiale de la Caledonian, de 1858 à 1877, ce complexe comprend plusieurs bâtiments localisés de part et d'autre du canal d'amenée principal, entre le moulin des Ogilvie à l'ouest, et la tonnellerie de Ira Gould & Others du côté est. Le plus grand édifice, dans cet ensemble métallurgique, est localisé de front sur le canal de Lachine, un peu en aval des écluses. Il sera tronqué par le creusement du déversoir régulateur, entre 1877 et 1879.

À partir de 1907, les activités de l'entreprise seront regroupées à l'intérieur d'un immense bâtiment qui portera désormais le nom de Hall Engineering.

La découverte de vestiges et de couches archéologiques associés à deux générations de fosse de moulage, à l'intérieur de la sous-opération 1F, permet d'identifier certaines activités réalisées à l'intérieur de la portion ouest du bâtiment de ce secteur du complexe, tout au long de son évolution, de 1858 à 1877 et de 1879 à 1907. L'analyse des échantillons de sable recueillis dans ces fosses, confirme d'ailleurs l'utilisation de ces ouvrages dans le processus de moulage. Dans les deux échantillons prélevés, la prédominance du silt (60%) et de la silice dans une forme très fine, constitue un mélange très performant, présentant des qualités indéniables pour le modelage à l'état humide, et offrant l'avantage de ne pas se rétracter significativement au séchage.

Le secteur de la Caledonian fouillé à l'extrémité sud de la sous-opération 1E, en marge des vestiges du canal d'amenée, témoigne entre autre de la présence d'activités relatives à la fonte du métal. Une accumulation de débris métalliques et de briques réfractaires y a été échantillonnée, à travers une séquence stratigraphique qui date ces rejets de la période antérieure au creusement du déversoir régulateur, entre 1877 et 1879. Cette couche indique que l'extrémité est du bâtiment du complexe Caledonian, abandonné suite aux travaux du déversoir, faisait vraisemblablement partie de la fonderie ou à tout le moins en était situé à proximité.

[59] Dictionnaire biographique du Canada, volume XII, article McDougall, John.

Divers ouvrages associés l'occupation du Hall Engineering, de 1907 à 1986, ont pu également être relevés dans les sous-opérations 1E et 1F. Outre la dalle de béton qui recouvre plus ou moins 50% du site, et qui constitue le niveau d'occupation de cet immense atelier de soudure et d'usinage mécanique, des segments de la fondation de ce bâtiment ont pu être décrits et cartographiés. Des services d'utilité publique (gaz?, aqueduc) et une conduite d'alimentation des chaudières au mazout font également partie des éléments archéologiques associés à cette occupation.

Les vestiges de fosses et autres équipements associés au moulage et à la fonte du métal découverts dans la sous-opération 1F, commandent le dégagement en aire ouverte de ce secteur, afin de bien visualiser l'interaction qui existe entre ces éléments. Cette zone qui recèle des traces associées aux deux périodes d'occupation de la Caledonian Iron Works Company, illustre l'une des fonctions-clé dans la dynamique de production de cette industrie : LE MOULAGE.

La mise au jour du mur est du coursier de décharge (1F7) traversant le bâtiment principal de la Caledonian, à partir de 1877-1879, permet désormais d'extrapoler l'emplacement exact du point de jonction entre le canal d'amenée et la fondation du mur nord de cet ancien bâtiment. La fouille éventuelle de ce secteur permettrait de vérifier le lien entre le canal d'amenée et cette fondation, et l'existence d'un pertuis et de turbines à cet endroit. Enfin, le dégagement de l'extrémité ouest de ce bâtiment mitoyen avec la Glenora Mills, à partir de 1907, et des vestiges ponctuels du moulin Goudie-Ogilvie, entre 1837 et 1851, participerait à une meilleure compréhension de ce secteur, qui constitue le point de rupture dans les niveaux d'occupation du site.

6.5 La chapellerie J. & D. Smith (1880-1920)

Suite au creusement du déversoir régulateur entre 1877 et 1879, et de la démolition du complexe de la Montreal Saw Works occupant l'extrémité est de la Pointe-des-Seigneurs à cette époque, une chapellerie sera construite dans la zone NE du site. Durant l'apogée de l'entreprise, ce complexe industriel comprend 7 bâtiments. Le plus imposant est construit sur un coursier de décharge, à l'extrémité est de la Pointe. Bien que peu de données historiques sur la chapellerie J. & D. Smith n'aient été colligées à ce jour, une recherche sur les techniques de production utilisées dans ce type d'industrie pendant le XIXe siècle a été réalisée[60]. Sa démolition à la Pointe-des-Seigneurs coïncide avec la construction du Hall Engineering en 1907. Certains des bâtiments de ce complexe, dont celui à l'extrémité est, ont pu y être conservés à l'état de ruines jusqu'en 1920[61].

Peu de contextes associés à cette occupation ont été rencontrés durant notre intervention. Une couche reliée à la démolition d'un bâtiment de brique situé à l'extrémité est du site (BiFj-069-1C2), de même que la limite du coursier de décharge (1C3, 1C5, 1C6) traversant ce bâtiment, ont été mis au jour dans la sous-opération 1C. L'extrémité nord de la sous-opération 1E, a livré un lambeau de couche qui serait associé à l'occupation de la chapellerie dans ce secteur. Cette couche (tableau 5, 1E11, couche 18) adjacente aux vestiges de deux petits murets (1E9) accolés au mur nord du canal d'amenée, constitue le niveau d'occupation d'un petit bâtiment adjacent au mur nord du canal d'amenée. Cinq alcôves

[60] Larose, J.-F., Op.Cit.

aménagées à même ce mur sont illustrées dans la cartographie ancienne à cet emplacement[62]. Les murets 1E9 constituent la limite nord de deux de ces alcôves. Ces ouvrages sont desservis par un système de canalisation en bois (1E13) qui communique d'une alcôve à l'autre.

La fonction de ces ruines demeure vague. Elles pourraient faire partie d'une série de petits bassins utilisés lors des étapes de la production des chapeaux. Le foulage par exemple nécessitait l'immersion de l'ébauche du chapeau dans certaines solutions, afin de resserrer les fibres du feutre.

Une infime portion de l'aire occupée par la chapellerie J. & D. Smith a été inventoriée en 2001. La présence des vestiges mis au jour au nord du mur nord du canal d'amenée, sous la dalle de béton du Hall Engineering, témoigne de la préservation de ces ressources archéologiques. Cette aire devrait être inventoriée extensivement, puis fouillée, afin de caractériser la fonction de chacun des bâtiments de la chapellerie.

6.6 La tonnellerie Gould & Co. (Montreal Saw Works) (1857-1877)

La tonnellerie Gould constitue, avec la minoterie Ogilvie et la Caledonian Iron Works, une des occupations initiales de la Pointe-des-Seigneurs. Ira Gould qui possède cette tonnellerie localisée à l'extrémité est de la Pointe, fait partie des fondateurs de la St-Gabriel Hydraulic Company qui loue à partir de 1852, les lots hydrauliques du secteur des écluses St-Gabriel. La présence d'une tonnellerie sur le site est intimement liée à la conservation et l'entreposage de la farine. Cette entreprise fabrique des tonneaux et en approvisionne vraisemblablement la minoterie Ogilvie, qui les achète pour conserver la farine qu'elle moût. Il n'existe à notre connaissance aucune représentation du complexe originel de Gould. Toutefois, l'aspect de cette entreprise, de 1868 à 1876, est très bien illustré[63]. S'agissait-il du même complexe? La Montreal Saw Works occupe à partir de cette période le plus grand bâtiment de cet ensemble, avec au nord les bureaux de l'entreprise et au sud une forge. Ces bâtiments seront démolis lors du creusement du déversoir régulateur nord, de 1877 à 1879.

Une séquence d'occupation associée à la Montreal Saw Works a été relevée dans la sous-opération 1B. Toutefois, aucun vestige architectural ne subsistait à cet endroit. La superposition d'une couche de démolition d'un ancien bâtiment de brique, sur une ancienne surface de circulation, témoigne de cette occupation au moment de son abandon et de la destruction du complexe, lors du creusement du déversoir. Les remblais sous-jacents contenaient de nombreux débris de bois (copeaux, morceaux d'écorce, pièces, etc.) qui présentaient des traits de scie. Ils suggèrent des activités de transformation de la matière ligneuse. La Montreal Saw Works produisait vraisemblablement les douves utilisées dans la fabrication des tonneaux. La forge adjacente ou la Caledonian Iron Works devaient fabriquer les cerceaux métalliques servant à l'assemblage final des tonneaux. L'aire de rejet des débris du bois utilisée dans ce processus de fabrication était, selon les données archéologiques, très rapprochée du bâtiment principal de la scierie, à tout le moins durant le début

[61] 1920, Anonyme, North lock (new) no. 3 (St-Gabriel) taken from bridge, looking East, Lachine Canal, ANC PA 109987, no. cd Parcs Canada 0084-048.
[62] Rielle, Jos., 1880.
[63] Anonyme, 1868 (figure 3) et Rielle, Jos., 1876 (figure 11).

de ses activités, entre 1857 et 1868. La couche 8 témoignerait de cette activité de rejet. Les **couches 7, 6 et 5** qui s'y superposent, sont de nature différentes. Elles sont principalement composées de mâchefer, de scories et de gravillons compactés, qui ont été utilisés afin d'aménager l'infrastructure d'une surface de circulation. La couche 5 qui scelle cette séquence serait possiblement associée à la base des petites voies ferrée desservant le pourtour de la scierie (voir figure 3).

Les résultats des sous-opérations 1B et 1C localisées dans cet ancien secteur d'occupation confirment la disparition totale des vestiges architecturaux associés de la Montreal Saw Works, lors du creusement du déversoir régulateur nord, en 1877-1879. Toutefois, des contextes archéologiques témoignant de la zone de circulation adjacente, du côté nord de cet ancienne scierie-tonnellerie, sont conservés dans ce secteur du site. Des accumulations de débris de bois associées à la période initiale de cette entreprise, de 1857 à 1868, sont également présentes à la base de la séquence stratigraphique à cet endroit. Les liens entre ces contextes, le canal de décharge construit à la limite ouest de cette ancienne occupation, et le canal de fuite plus au nord, apporteraient plus de lumière sur ce secteur.

6.7 Le déversoir régulateur nord (1879-1970)

En 1870, la Commission des canaux recommande d'agrandir les écluses entre le lac Supérieur et Montréal, à des proportions qui permettront encore l'augmentation du tonnage des bateaux qui pourront y circuler[64]. Cette décision entraînera une nouvelle campagne de travaux majeurs sur le canal de Lachine, qui s'étendront de 1873 à 1885.

Ce projet aura entre autres comme répercussion la construction d'une nouvelle écluse dans le secteur St-Gabriel, ouvrage qui sera conforme aux nouvelles dimensions émises dès 1875 soit: 270 pieds de longueur (82,286m), 45 pieds de largeur (13,716m) et 14 pieds (4,267m) de profondeur. Cette nouvelle écluse sera construite au nord de celle datant de 1848. Les travaux de cette époque comprennent également l'élargissement du canal en amont et aval des écluses et la construction d'un déversoir régulateur entre la Pointe-des-Seigneurs et la nouvelle écluse nord. Ce déversoir permettra entre autre de mieux contrôler le niveau du bassin en amont, et de régulariser le débit d'eau disponible pour les industries installées à la pointe.

Le déversoir constitue en fait, la prolongation vers l'est de l'axe de l'ancien canal de Lachine creusé en 1821-1825. Ce projet aura un impact sur les complexes industriels ayant front sur la limite sud de la Pointe-des-Seigneurs, tronquant d'une part les bâtiments des entreprises du côté ouest, et expropriant systématiquement, celles qui sont situées à l'extrémité est du site. L'emprise de cet ouvrage de régulation détruira du même coup, l'ancienne écluse de 1825 et le pont qui permet d'enjamber l'ancien canal, dans l'axe de la rue des Seigneurs.

Le canal de Lachine cessera officiellement ses activités en 1970, ce qui aura des répercussions importantes sur l'organisation spatiale du secteur des écluses St-Gabriel. Entre 1972 et 1977, le déversoir régulateur nord sera remblayé.

[64] Desjardins, Poulin, Op.Cit, 1993, p: 19

En 2001, Parcs Canada, dans le cadre de la restauration du complexe éclusier du secteur St-Gabriel du canal de Lachine, a réalisé l'enlèvement des remblais recouvrant le couronnement du mur sud et d'une portion du mur nord (BiFj-069-1Y1) de cet ouvrage. Ces travaux s'inséraient dans la problématique de l'installation des nouveaux vantaux de porte de l'écluse nord, nouvellement restaurée en vue de la réouverture du canal en 2002. La mise au jour du mur de chute, du pilier central (BiFj-069-1Y3) et d'une partie de l'ancienne passerelle les surplombant, a donné lieu à la préservation d'une partie de ces vestiges en vue d'une mise en valeur éventuelle de l'ensemble du déversoir régulateur.

7. CONCLUSION

Le présent mandat avait deux objectifs principaux :

-la planification de l'inventaire archéologique de la Pointe-des-Seigneurs devait permettre d'approfondir et de mieux saisir l'évolution et la complexité historique et technologique propre aux différentes occupations de cette enclave industrielle du canal de Lachine. Une recherche documentaire et archivistique couplée au dépouillement des études historiques et des études de potentiel archéologique existantes, ont été réalisés afin de rassembler un important corpus de données. Ce corpus a servi à retracer les composantes des diverses occupations du site et les principales périodes d'évolution. Cette analyse polyphasée a été illustrée cartographiquement, à l'aide des données issues des plans originaux recueillis lors de l'étude de potentiel archéologique du canal de Lachine[65]. L'étude des technologies propres aux occupations de la Pointe-des-Seigneurs, couplée aux connaissances de l'évolution spatiale du site, ont orienté un positionnement judicieux de huit sous-opérations couvrant les secteurs de la Pointe les plus susceptibles de livrer une connaissance précise du tissu archéologique du site.

-la réalisation de l'inventaire archéologique a permis d'évaluer les ressources potentielles identifiées lors de la planification en précisant surtout leur accessibilité et en soulevant de nouvelles problématiques de recherche. Les données issues de cet inventaire ont été analysées et présentées par sous-opérations, de manière à bien confronter les objectifs visés et les résultats obtenus. Les résultats de l'analyse permettent de replacer les couches importantes et les vestiges principaux dans leur contexte d'occupation et de faire le point sur l'état des connaissances propres à chacune de ces occupations.

Les résultats positifs de notre démarche pourront être magnifiés par la production d'études historiques spécifiques. De même, la réalisation des chaînes de titres, le dépouillement des archives privées et la poursuite de la recherche sur la technologie jettera possiblement une lumière nouvelle sur l'interprétation des données archéologiques. L'analyse fine du matériel recueillie lors de l'inventaire pourrait également préciser certains contextes qui sont demeurés peu documentés.

La poursuite de la recherche archéologique sur ce site devra être entreprise en finalisant dans un premier temps l'inventaire archéologique dans les secteurs encore méconnus, à l'exemple de celui de la chapellerie J. & D. Smith (1C et 1E) où peu de contextes et vestiges ont été mis au jour. Les secteurs bien cernés par les études et les interventions de terrain pourront mener à des fouilles en aire ouverte. Le secteur de la maison et l'entrepôt de l'éclusier (1A) de même que celui des fosses de moulage de la Caledonian Iron Works Company (1F), ou encore le complexe des caissons à turbine de la Glenora Mills (1D) peuvent actuellement servir de référence dans la planification d'un programme de fouille. Enfin, certains ensembles archéologiques qui ont été inventoriés demandent à être dégagés mécaniquement, afin de mieux visualiser la complexité architecturale des bâtiments et de rendre plus accessible la fouille des niveaux plus anciens

[65] Pot. Lach. Op. Cit. 1998.

localisés sous des remblais modernes. Les vestiges du moulin Glenora situés principalement à l'emplacement du talus, dans le secteur SO du site de la Pointe-des-Seigneurs, constituent l'un de ces ensembles.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHEMI & al., *Inventaire et évaluation des ressources culturelles-canal de Lachine*, Montréal, Parcs Canada, 1995, 3 volumes.

ARCHEMI, Pauline Desjardins et François Bélanger, *Étude pour la planification d'un inventaire archéologique, Complexe de la Redpath Sugar*, Ville de Montréal, SDÉU, 1998, Cahiers 1 et 2.

ARCHEMI, *Étude de potentiel archéologique du canal de Lachine*, Parcs Canada, 1999.

Bédard Pierre, géologue, O.G.Q., *Analyse granulométrique des échantillons 1F9 et 1F11*, janvier 2002.

Bernier-Morel, L., Desloges, Y., Piché, C., Piédalue, G., *Le canal de Lachine est ses usines : Témoins de l'industrialisation canadienne*, Parcs Canada, avril 1996.

Buchanan, R.A., *Industrial Archaeology in Britain*, 1977

Daumas, Maurice, *L'archéologie industrielle en France*, Éd. Robert Laffont, Paris, 1980.

Daumas, Maurice, *Histoire générale des techniques*, Tome 111, Presses Universitaires de France, Paris, 1968.

Desbaillets, C.J., Ingénieur en chef, Division technique, à H.A. Gibeau, Directeur des travaux Publics, 18 août 1942, Archives des travaux publics.

Desjardins, P. et Poulin, C., *Les écluses de Montréal, canal de Lachine*. Société du Vieux-Port de Montréal, 1993.

Dictionnaire biographique du Canada, volume XII, article MCDougall, John.

The Encyclopedia Britanica, Ninth Edition, Volume XI, Edimburg, Adam & Charles Black, 1880 et *Hat and Hat Making*, Article, The American, Volume XIII, New York, 1904-1906 dans J-F. Larose, *Notes concernant les procédés industriels utilisés dans les entreprises ayant occupées le site de la Pointe-des-Seigneurs*, juillet 2001, SACL inc.

Ethnoscop inc., *Aménagement et mise en valeur du domaine public aux abords du canal de Lachine, Pôle St-Gabriel-Pointe-des-Seigneurs*, Ville de Montréal, SDÉU, Automne 2000.

Expropriation plan for the widening of part of the Seigneurs Street near the north-west limit of the Lachine Canal, Ville de Montréal, Travaux publics, 1936 révisé en 1949 et Parcs Canada, archives photographiques, A-10735-77, 1946.

Hunter, Louis C., *A history of Industrial Power in the United States, 1780-1930, Volume one: Waterpower in the Century of Steam Engine*, Published for the Eleutherian Mills-Hagley Foundation by the University Press of Virginia, Charlottesville, 1979.

Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada, 1819, p. 21-22, 42, in Moussette, *En ces lieux que l'on nomma Lachine*, Ville de Lachine, 1978.

Lalonde, Girouard, Letendre & Associés, *Étude géotechnique et de caractérisation préliminaire, Terrain sis au 45 rue des Seigneurs*, Ville de Montréal, 1989

Marteil, Victor, *Fonderie de fonte, Manuel pratique du fondeur*, Librairie Loubat & Cie, Paris, 1908, p : 77, dans Larose, J.-F., Op. Cit., SACL 2001.

Rapport des Commissaires du canal, 30 décembre 1826, in Moussette, *En ces lieux que l'on nomma Lachine*, Ville de Lachine, 1978.

Véronneau, F., (GRHQ inc.), *Écluses #5 du canal de Lachine, Interventions archéologiques lors de la restauration et de l'aménagement du site des écluses #5 à Lachine, 1998-1999*, Parcs Canada, 2000.

Véronneau, F., SACL inc., *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre de la restauration du complexe éclusier No. 3 (St-Gabriel)*, Parcs Canada, Lieu historique du canal de Lachine, 2000-2002.

Statut provinciaux du bas-Canada, 1815, Georges III, c.20, dans Moussette, N., *En ces lieux que l'on nomma Lachine*, Ville de Lachine, 1978, p. 59.

ANNEXES

PLANS 1 À 5

ÉTUDE POLYPHASÉE

rue William
rue des Seigneurs
rue Saint-Martin
rue Basin
rue Richmond
Canal de fuite nord (PDS-30)
Atelier de menuiserie
Bureau
Scierie
(PDS-07)
Canal d'amenée (PDS-28)
Chambre des machines
Moulin Ogilvie (minoterie)
Caledonian Iron Works Co. (Fonderie)
Bâtiment abritant des turbines (PDS-23)
Entrepôt
Forge
Gould et Cie. (tonnellerie)
(PDS-33)
Pont (PDS-06)
(PDS-02)
Coursier de décharge (PDS-29)
Annexe
Latrines
Pont (PDS-42)
Entrepôt
(PDS-02)
Coursier
Pont
Pont (PDS-41)
Pont (PDS-41)
Écluse 3 sud
Abri du pontier ?
Canal de 1843
Pont de l'écluse 3 sud (1848)
Bollards

Ville de Montréal
Service du développement économique et urbain

BiFj-069
Pointe-des-Seigneurs,
Canal de Lachine,
(Secteur des écluses 3)

Plan 2:
Analyse Polyphasé
1843-1879

Légende:

——— Bâti actuel

------- Trame urbaine actuelle

sources: Parcs Canada

SACL
Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec
5520, Chabot
Bureau 304
Montréal (Québec) H2H 2S7
Cell (514) 943-6900

Date:	Échelle:	No. de projet
Sept. 2001	1: 1000	SACL-2001-02



Ville de Montréal
Service du développement économique et urbain

BiFj-069
Pointe-des-Seigneurs,
Canal de Lachine,
(Secteur des écluses 3)

Plan 1:
Analyse Polyphasé
1825-1843

Légende:

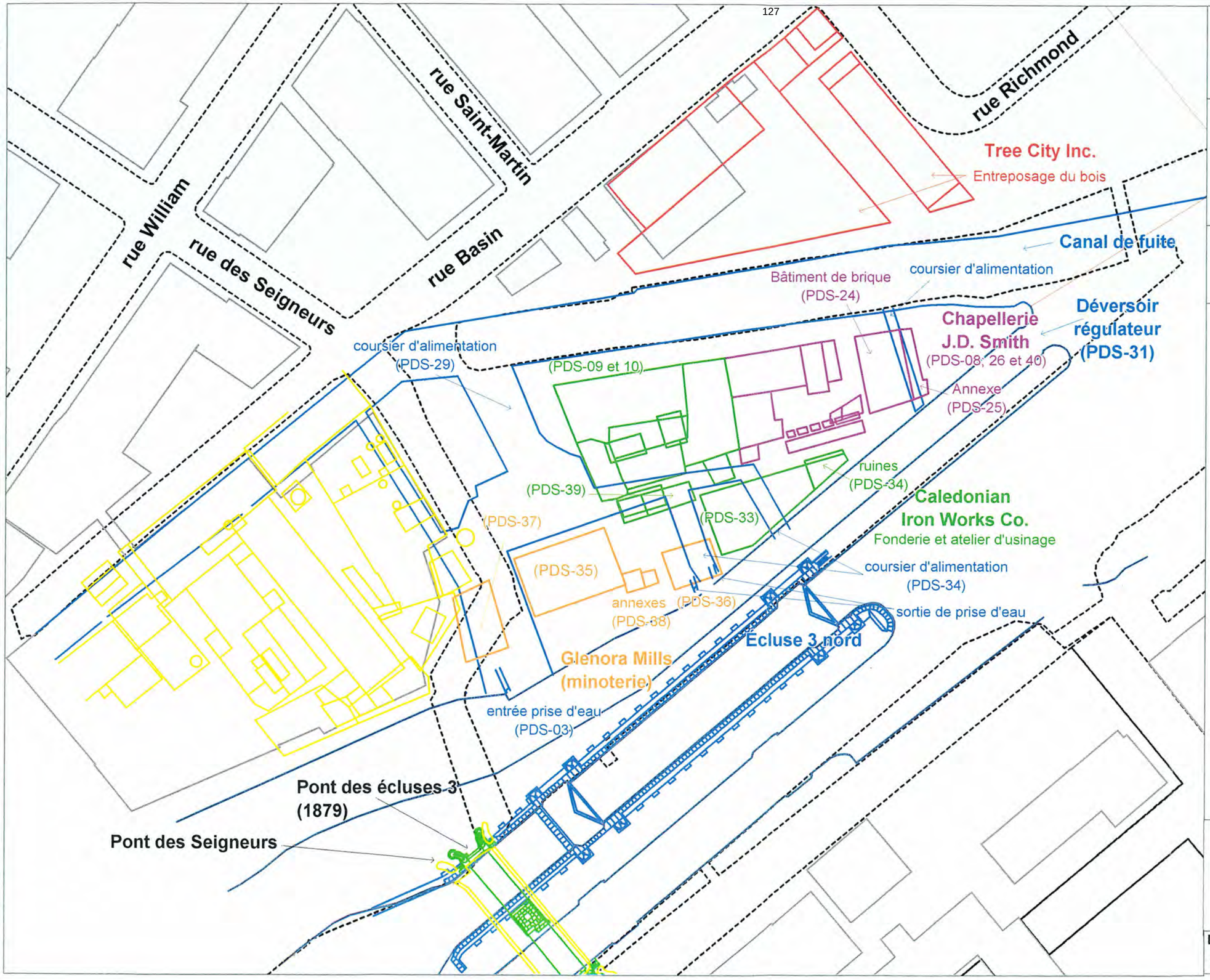
——— Bâti actuel

-------- Trame urbaine actuelle

sources: Parcs Canada

SACL
Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec
5520, Chabot
Bureau 304
Montréal (Québec) H2H 2S7
Cell (514) 943-6900

Date:	Échelle:	No. de projet
Sept. 2001	1: 1000	SACL-2001-02



Ville de Montréal
Service du développement économique et urbain

BiFj-069
Pointe-des-Seigneurs,
Canal de Lachine,
(Secteur des écluses 3)

Plan 3:
Analyse Polyphasé
1879-1907

Légende:

——— Bâti actuel

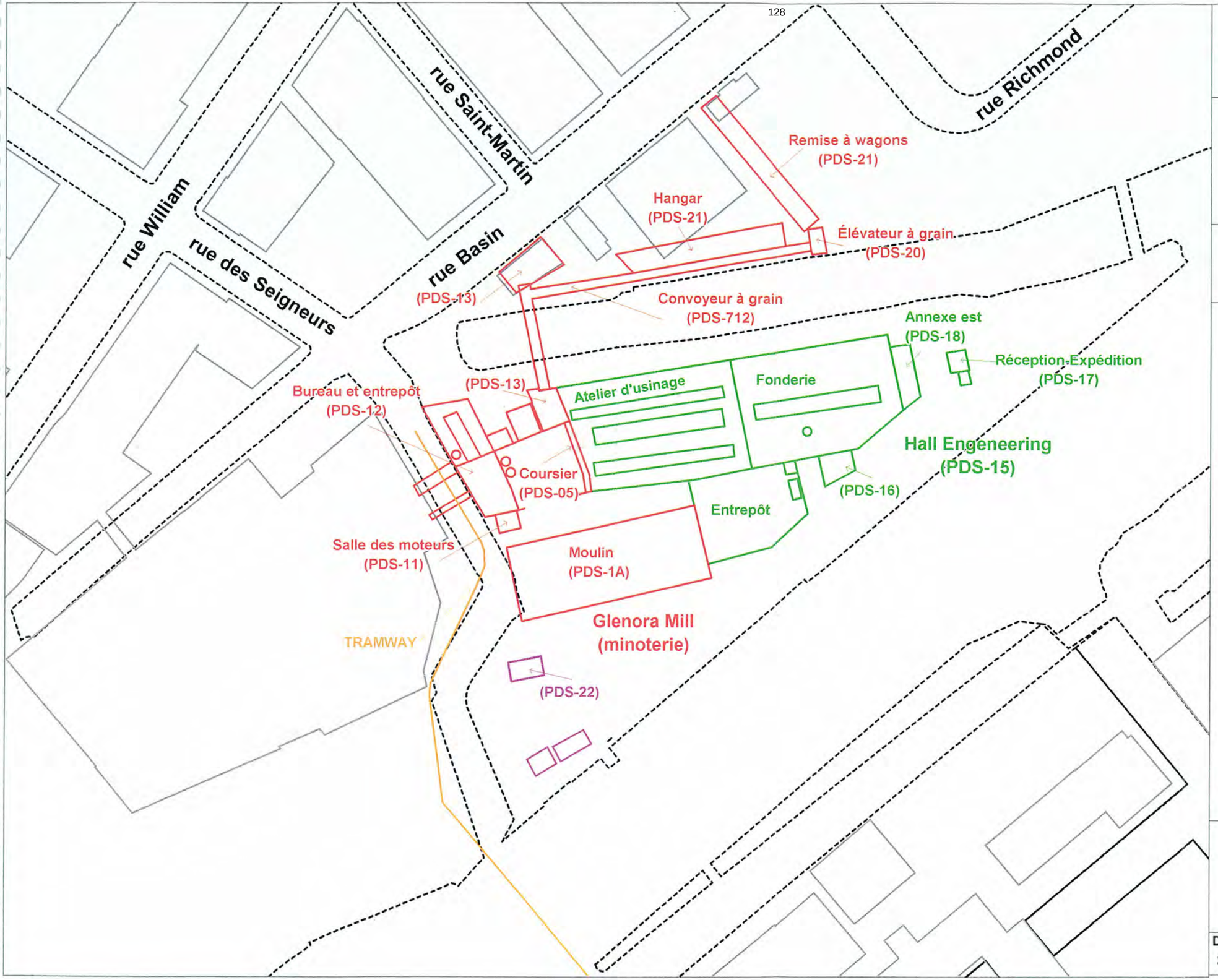
-------- Trame urbaine actuelle

sources: Parcs Canada

SACL
Société d'Archéomatique
Chronogramme-Lauverbec

5520, Chabot
Bureau 304
Montréal (Québec) H2H 2S7
Cell (514) 943-6900

Date:	Échelle:	No. de projet
Sept. 2001	1: 1000	SACL-2001-02



Ville de Montréal
Service du développement économique et urbain

BiFj-069
Pointe-des-Seigneurs,
Canal de Lachine,
(Secteur des écluses 3)

Plan 4:
Analyse Polyphasée
1907-1990

Légende:

——— Bâti actuel

-------- Trame urbaine actuelle

sources: Parcs Canada

SACL
Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec
5520, Chabot
Bureau 304
Montréal (Québec) H2H 2S7
Cell (514) 943-6900

Date:	Échelle:	No. de projet
Sept. 2001	1: 1000	SACL-2001-02



Ville de Montréal
Service du développement économique et urbain

BiFj-069
Pointe-des-Seigneurs, Canal de Lachine, (Secteur des écluses 3)

Plan 5: Localisation des interventions proposées

Légende:

- Bâti actuel
- Trame urbaine actuelle
- Ressource archéologique
- Tranchée

(1) Tranchée 10m x 3m
(Glenora Mills / Turbines & coursier)

(2) Sondage 5m x 5m
(Glenora Mills / Turbines - bureau - entrepôt)

(3) Sondage 5m x 5m
(Glenora Mills /Moulin - canal d'amenée mur sud)

(4) Sondage 3m x 3m
(Maison de l'éclusier et entrepôt)

(5) Tranchée 10m x 3m
(Caledonian Iron Works / coursier - turbine - bâtiment)

(6) Tranchée 15m x 3m
(Chapellerie Smith / Fondations N et S - canal d'amenée)

(7) Tranchée 5m x 2m
(Tonnelerie Gould / Fondation N scierie)

(8) Tranchée 10m x 3m
(Chapellerie Smith / Coursier - turbines - bâtiment / Tonnelerie Gould / angle NO scierie)

(9) Sondage 5m x 5m
(Minoterie Ogilvie / Coursier - roue hydraulique- bâtiment 1837)

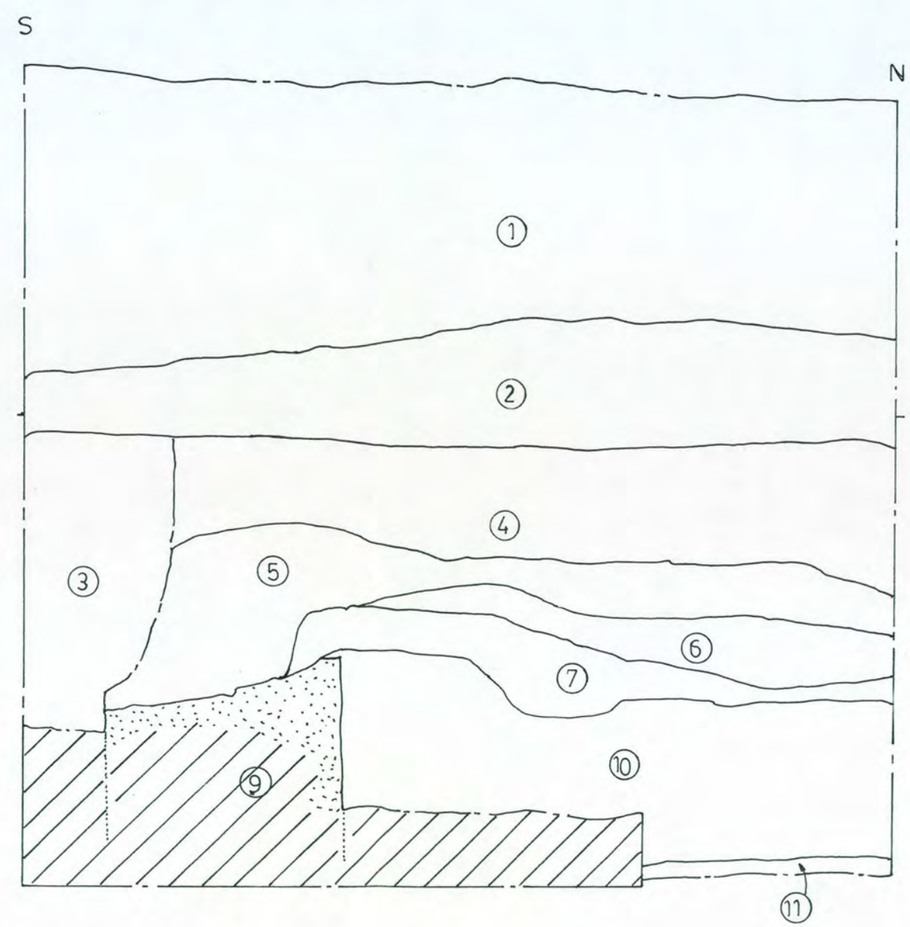
sources: Parcs Canada

SACL
Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec
5920, Chabot
Bureau 304
Montréal (Québec) H2H 2S7
Cell (514) 943-6900

Date:	Échelle:	No. de projet
Sept. 2001	1: 1000	SACL-2001-02

PLAN 6

RÉSULTATS DES INTERVENTIONS



Ville de Montreal

Service du développement économique et urbain

Interventions archeologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe - des - Seigneurs
Site BiFj - 069

Plan 7

Coupe stratigraphique, paroi O ; BiFj-69 1 A

Échelle: 1:20
0 50

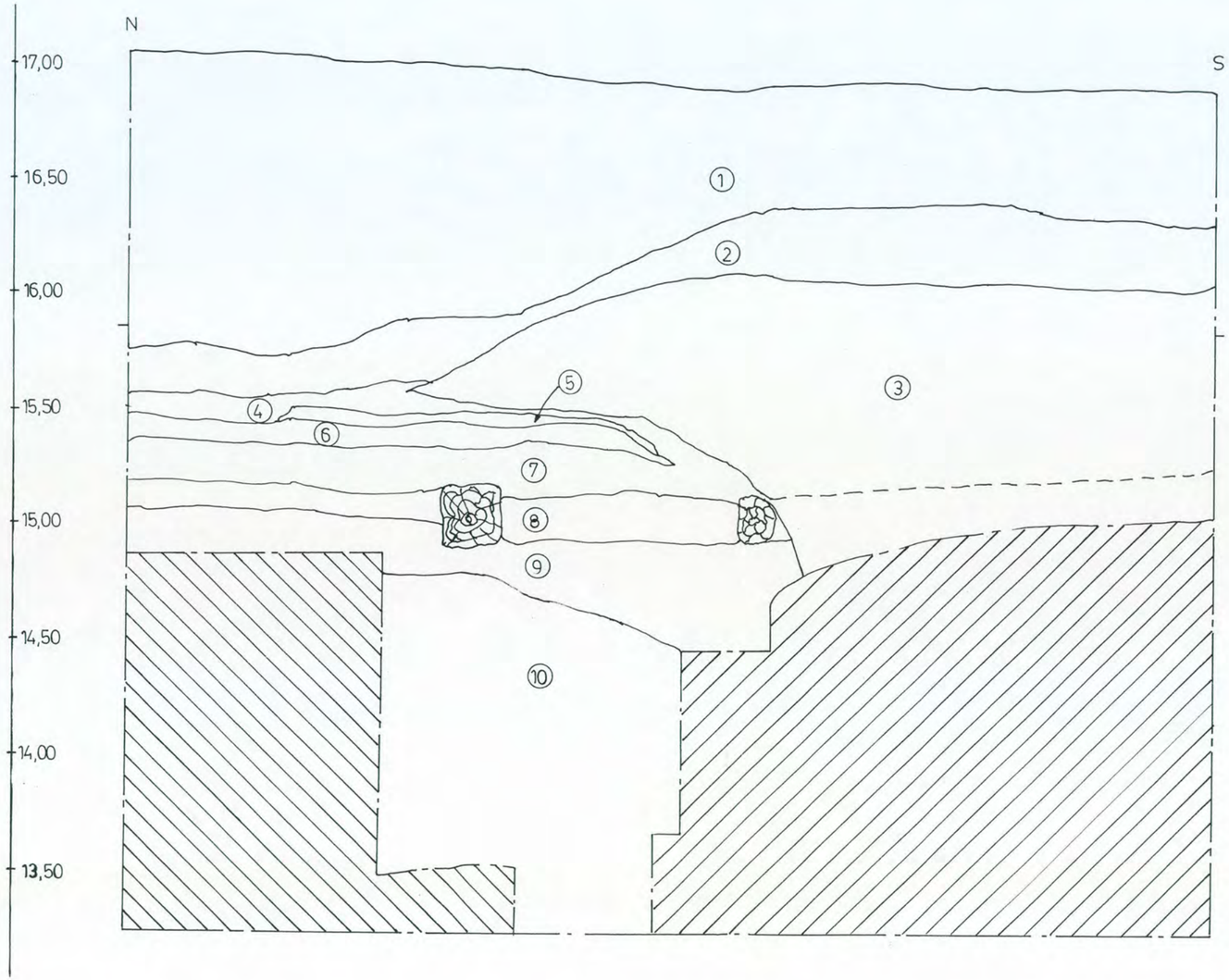
Relevé :

Date:

Dessin: D. Besof

SACL
Société d'archéomatique
Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tel. 514-849-7540



Ville de Montreal

Service du développement économique et urbain

Interventions archeologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe - des - Seigneurs
Site BiFj - 069

Plan 8

Coupe stratigraphique, paroi S , BiFj-69 1B

Échelle: 1:20
0 50

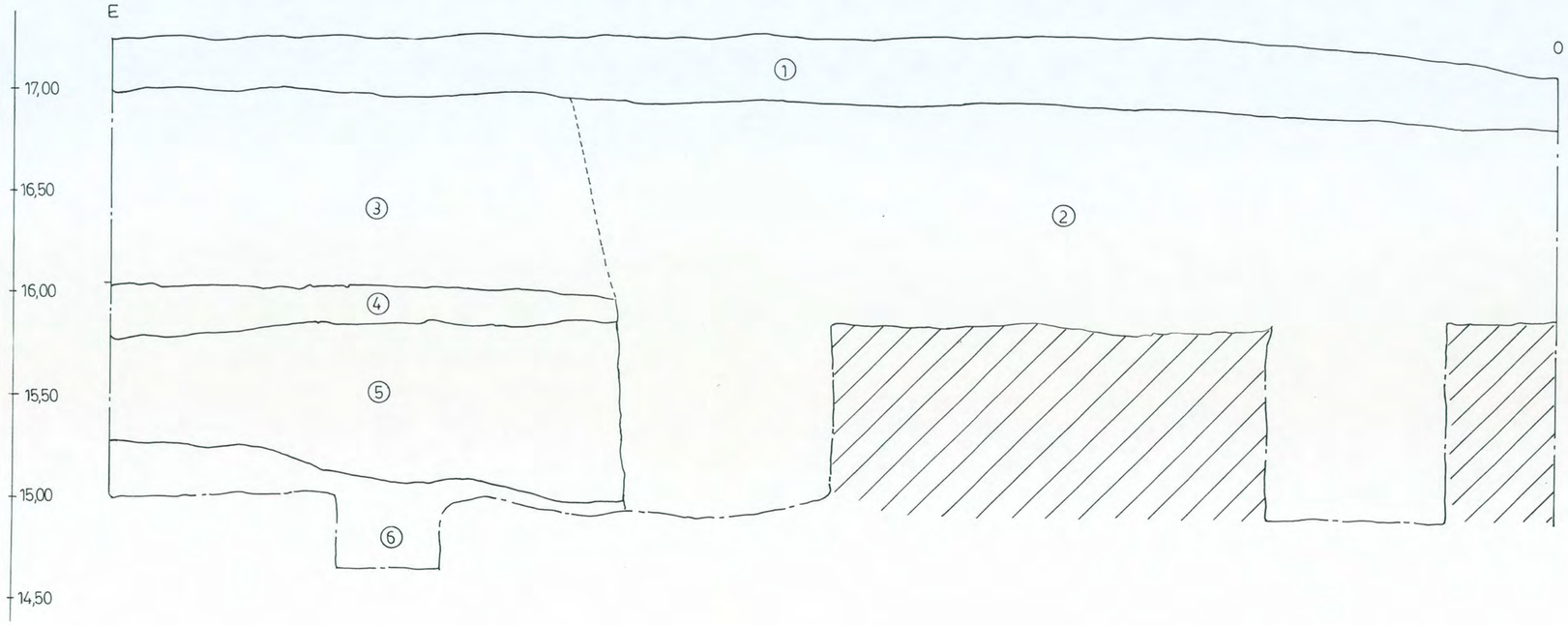
Relevé :

Date:

Dessin: D. Besof

SACL
Société d'archéomatique
Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tel. 514-849-7540



Ville de Montreal

Service du développement économique et urbain

Interventions archeologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe - des - Seigneurs
Site BiFj - 069

Plan 9

Coupe stratigraphique, paroi S, BiFj-69 1C

Échelle: 1:20
0 50

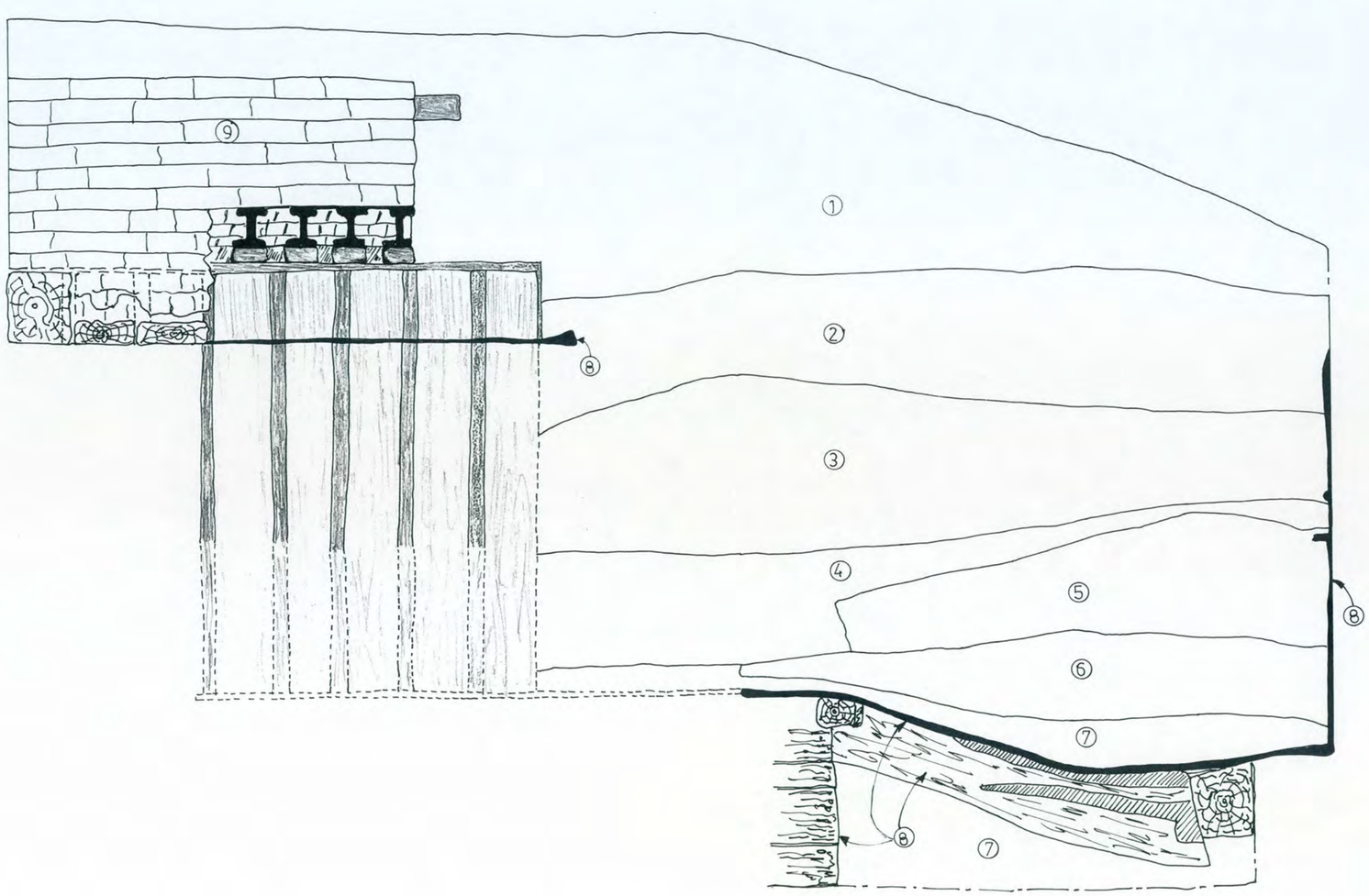
Relevé:

Date:

Dessin: D. Besof

SACL
Société d'archéomatique
Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tel. 514-849-7540



Ville de Montreal

Service du développement économique et urbain

Interventions archeologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe - des - Seigneurs
Site BiFj - 069

Plan 10

Coupe stratigraphique, paroi O, BiFj-69 **1D**

Échelle: 1:20
0 50

Relevé :

Date:

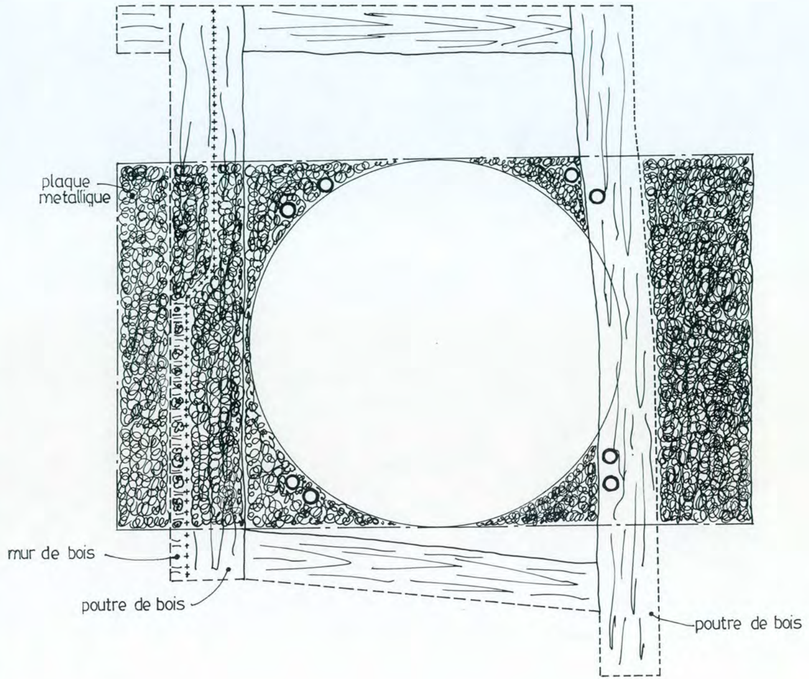
Dessin: D. Besof

SACL

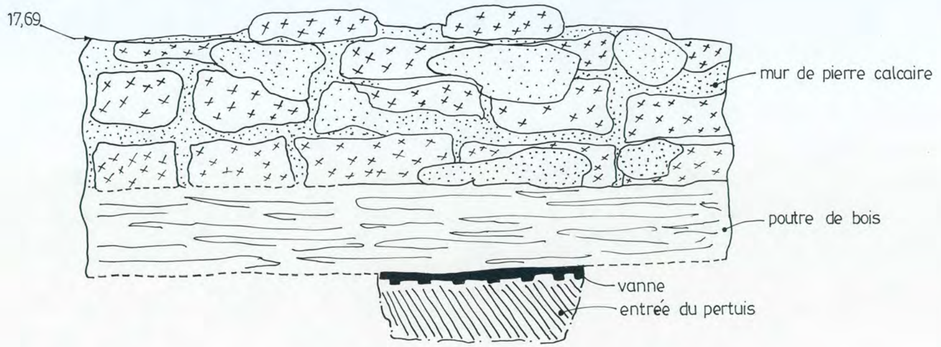
Société d'archéomatique
Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tel. 514-849-7540

VUE EN PLAN DU CAISSON À TURBINE 1D5



VUE EN COUPE PAREMENT SUD DU MUR NORD DU CANAL D'AMENÉE 1D2



VILLE DE MONTRÉAL

Service du développement
Économique et urbain

Interventions archéologique

Pôle St-Gabriel

Arrondissement 08, Sud – Ouest

Inventaire archéologique

Pointe-des-Seigneurs

Site BiFj-69

Plan 11

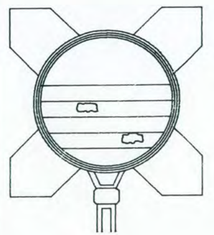
Détails du pertuis et du caisson à turbine 1D.

Echelle: 1:20
0 50

Relevé: A. Durocher

Date: 14/08/2001

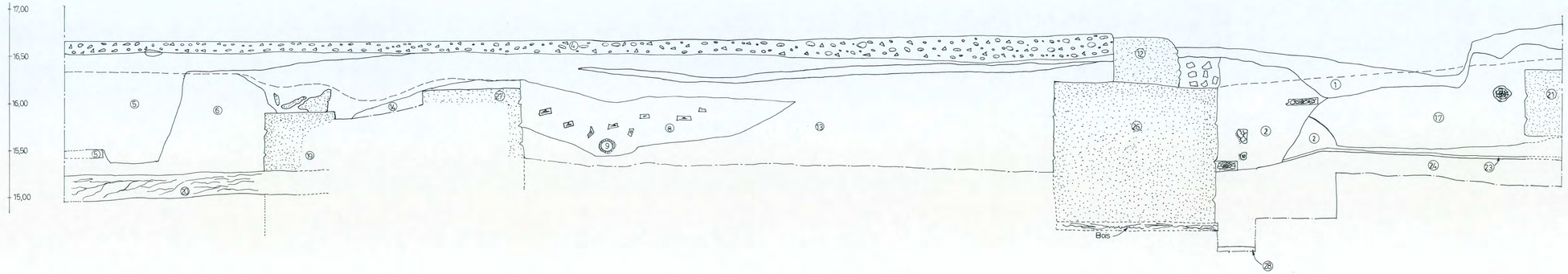
Dessin: D. Besof



SACL

Société d'Archéomatique
Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot
Bureau 304
Montréal(Québec)
H2H 2S7
Cell (514) 943-6900



Ville de Montréal
Service du développement économique et urbain

Interventions archéologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe-des-Seigneurs
Site BiFj-069

Plan 12

Coupe stratigraphique, paroi E, BiFj 69 **1E**

Échelle : 1:20
0 50

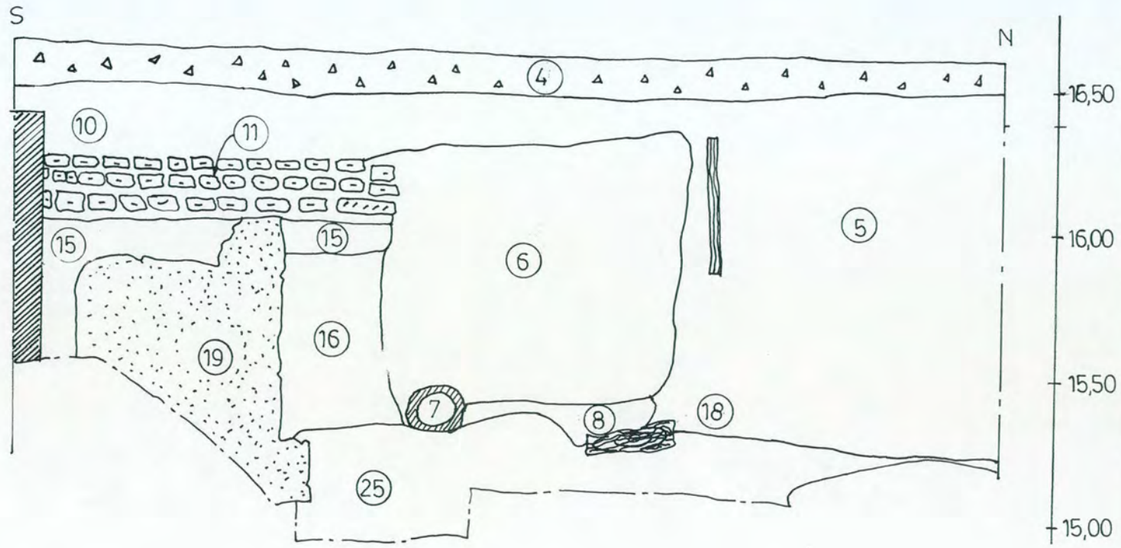
Relevé :

Date :

Dessin : D. Besof

SACL
Société d'archéomatique Chronogramme-Louiverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tél. 514-849-7540



Ville de Montreal

Service du développement économique et urbain

Interventions archeologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe - des - Seigneurs
Site BiFj - 069

Plan 13

Coupe stratigraphique, paroi O , BiFj 69 1E

Échelle: 1:20
0 50

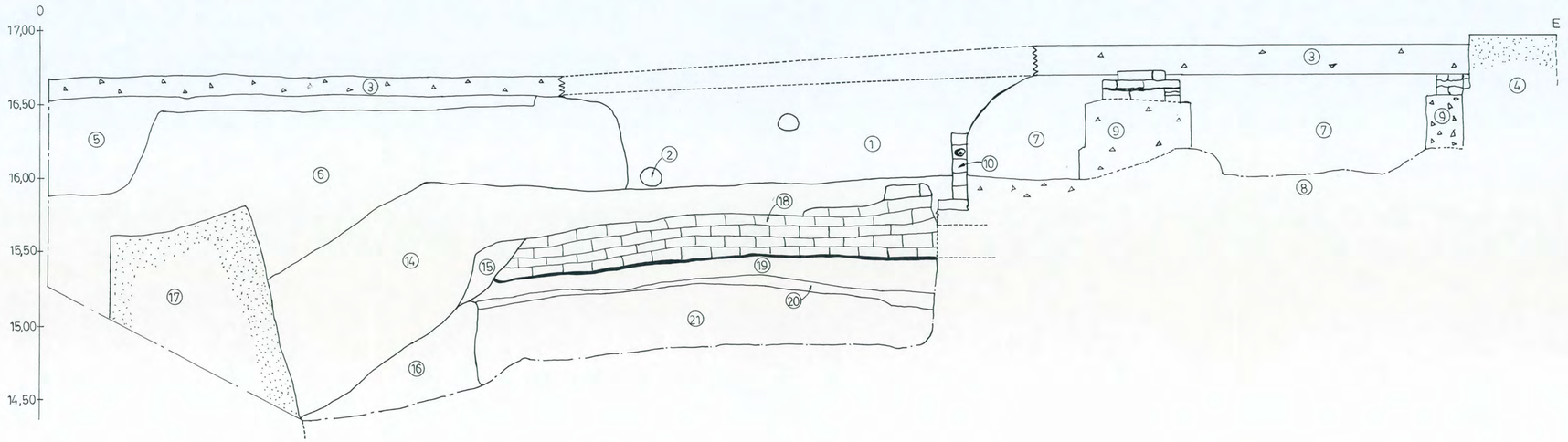
Relevé :

Date:

Dessin: D. Besof

SACL
Société d'archéomatique
Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tel. 514-849-7540



Ville de Montreal

Service du développement économique et urbain

Interventions archeologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe - des - Seigneurs
Site BiFj - 069

Plan 14

Coupe stratigraphique, paroi N , BiFj 69 1 F

Échelle: 1:20
0 50

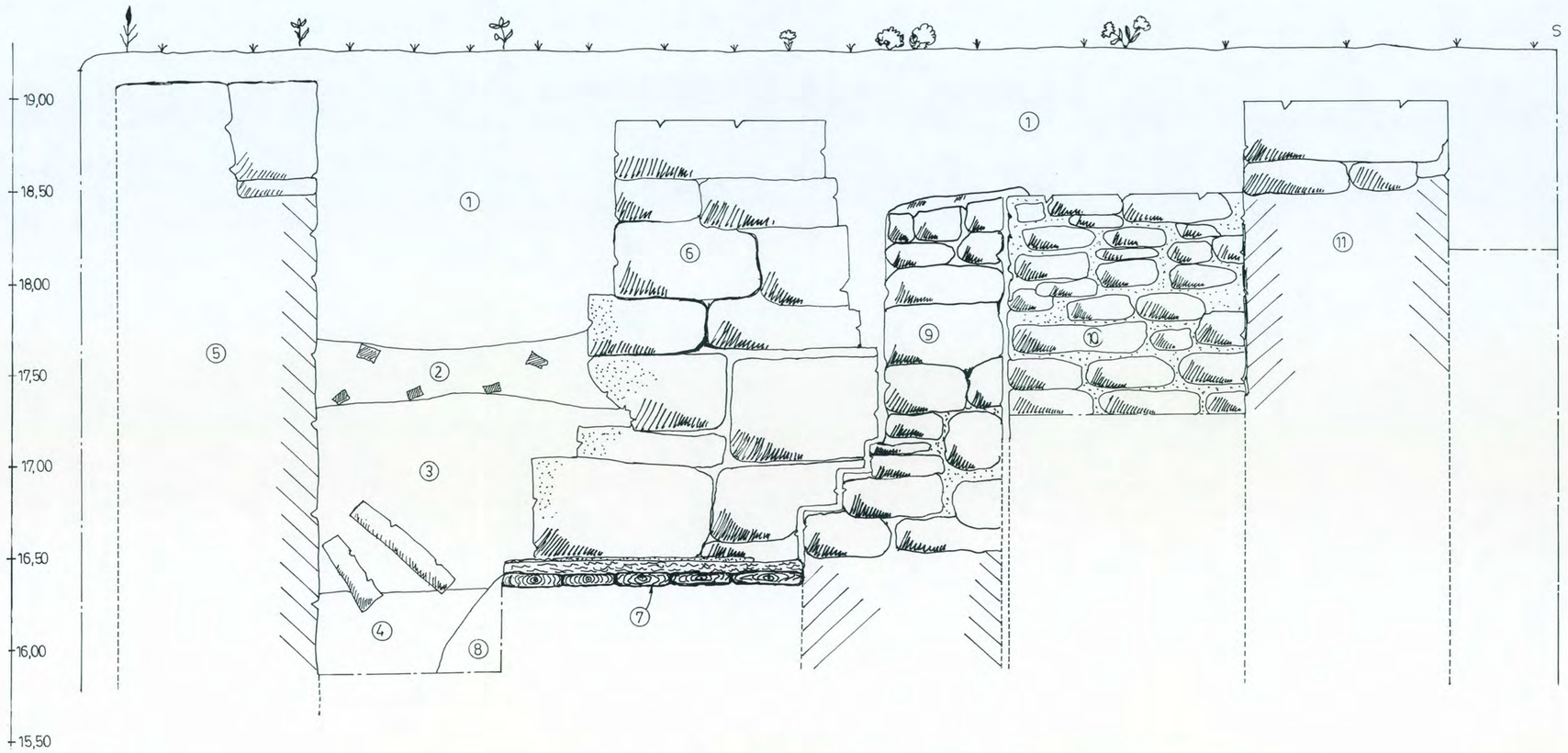
Relevé :

Date:

Dessin: D. Besof

SACL
Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tel. 514-849-7540



Ville de Montreal
Service du développement économique et urbain

Interventions archeologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe - des - Seigneurs
Site BiFj - 069

Plan 15

Coupe stratigraphique, paroi E , BiFj-69 1 G

Échelle: 1:20
0 50

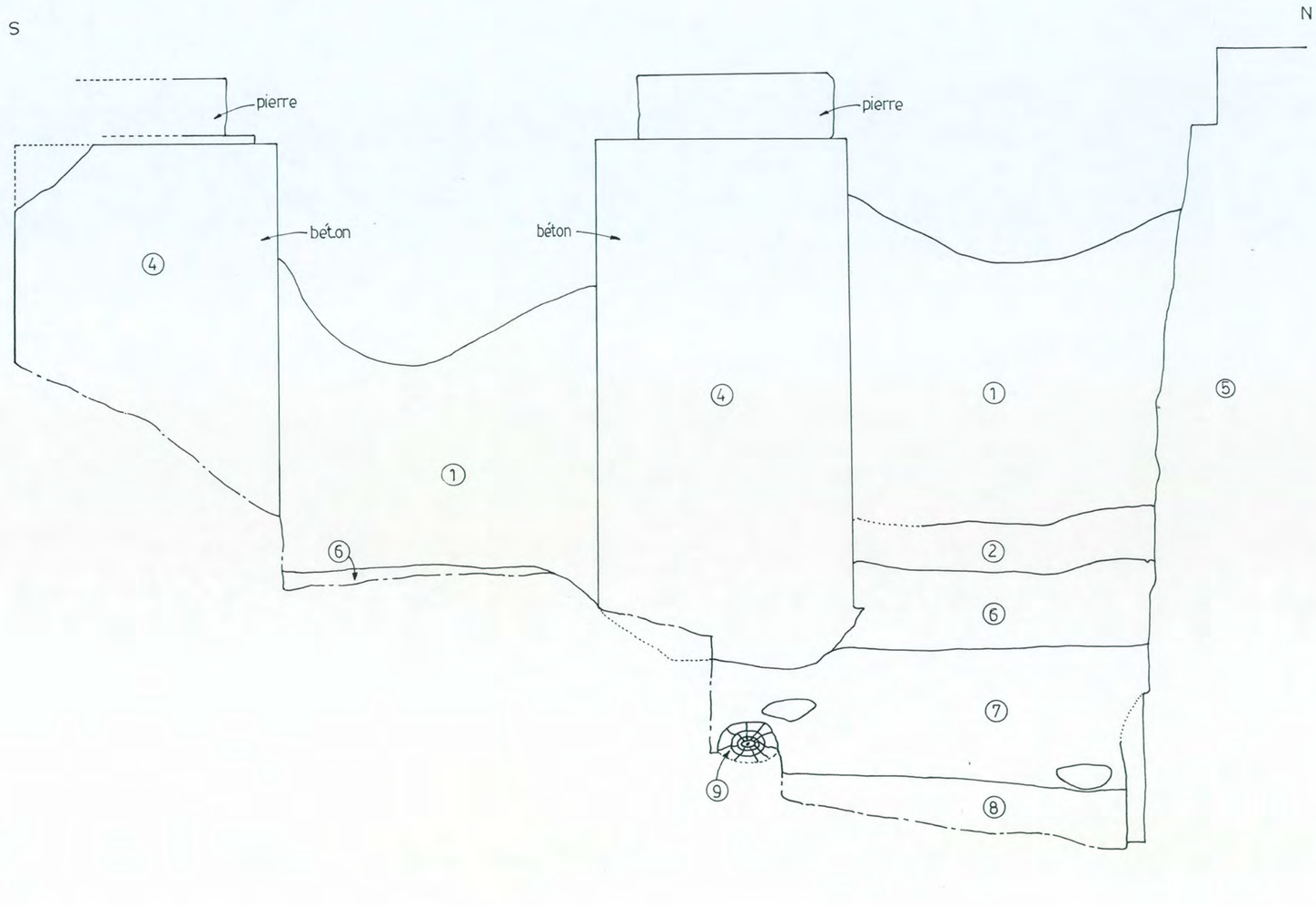
Relevé :

Date:

Dessin: D. Besof

SACL
Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tel. 514-849-7540



Ville de Montreal

Service du développement économique et urbain

Interventions archeologiques
Pôle St-Gabriel
Arrondissement 08
Sud - Ouest

Inventaire archéologique,
Pointe - des - Seigneurs
Site BiFj - 069

Plan 16

Coupe stratigraphique, paroi O, BiFj-69 **1H**

Échelle: 1:20
0 50

Relevé :

Date:

Dessin: D. Besof

SACL
Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec

5520 Chabot, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2H 2S7 Tel. 514-849-7540

LISTE DES COORDONNÉES D'ARPENTAGE RELEVÉES SUR LE SITE

2015 ,	5038387.24297257 ,	299609.98230986 ,	19.81177566 ,	17.0000
2025 ,	5038493.96031063 ,	299613.61664446 ,	17.04359420 ,	17.0000
2026 ,	5038531.96644263 ,	299744.32535823 ,	17.11655736 ,	17.0000
2119 ,	5038452.16857257 ,	299612.60475078 ,	19.13718973 ,	17.0000
3048 ,	5038462.07741349 ,	299629.87253827 ,	18.99553272 ,	17.0000
3049 ,	5038466.55252485 ,	299629.09239883 ,	19.14152905 ,	71.0000
3050 ,	5038460.43645356 ,	299631.26958911 ,	19.12867878 ,	71.0000
3054 ,	5038518.32732958 ,	299731.74425040 ,	17.30234610 ,	17.0000
3055 ,	5038531.65491962 ,	299748.77601870 ,	17.16075610 ,	17.0000
3056 ,	5038534.05255312 ,	299748.95460057 ,	15.86966910 ,	71.0000
3057 ,	5038531.66632380 ,	299752.43323816 ,	15.83206025 ,	71.0000
3058 ,	5038527.21236341 ,	299754.48126027 ,	15.82482011 ,	71.0000
3059 ,	5038526.42168943 ,	299753.16986627 ,	15.87001153 ,	71.0000
3060 ,	5038530.92108525 ,	299750.19710675 ,	17.01848198 ,	71.0000
3061 ,	5038532.40160326 ,	299752.57651442 ,	17.05932192 ,	71.0000
3062 ,	5038527.54821442 ,	299755.07376853 ,	16.71387927 ,	71.0000
3063 ,	5038526.21035876 ,	299752.17225850 ,	16.92494247 ,	71.0000
3064 ,	5038526.76960007 ,	299753.96206677 ,	16.34669289 ,	71.0000
3065 ,	5038528.81515450 ,	299753.57069736 ,	14.77444745 ,	71.0000
3066 ,	5038528.13810744 ,	299752.61197338 ,	14.86430851 ,	71.0000
3067 ,	5038452.00009392 ,	299664.02135180 ,	20.15836724 ,	17.0000
3068 ,	5038460.54280819 ,	299656.73369070 ,	19.43407060 ,	71.0000
3069 ,	5038462.53743405 ,	299663.43000988 ,	19.48881147 ,	71.0000
3070 ,	5038455.73559793 ,	299667.07208261 ,	19.67886624 ,	71.0000
3071 ,	5038452.74001385 ,	299660.48664505 ,	19.62829074 ,	71.0000
3072 ,	5038458.30533777 ,	299660.08975867 ,	17.03401064 ,	71.0000
3073 ,	5038459.63876172 ,	299662.77054095 ,	17.07879959 ,	71.0000
3074 ,	5038457.02429185 ,	299664.17570372 ,	17.27095408 ,	71.0000
3075 ,	5038455.59932254 ,	299661.41304007 ,	17.06787523 ,	71.0000
3076 ,	5038458.99108744 ,	299661.43976628 ,	17.05937901 ,	71.0000
3077 ,	5038456.25199581 ,	299662.78442396 ,	17.08858951 ,	71.0000
3078 ,	5038456.56978024 ,	299662.46522935 ,	16.27142666 ,	71.0000
3079 ,	5038457.19087824 ,	299662.09363201 ,	16.31384263 ,	71.0000
3080 ,	5038456.59405641 ,	299661.07864357 ,	16.30389195 ,	71.0000
3081 ,	5038455.90847352 ,	299661.40192256 ,	16.12819022 ,	71.0000
3082 ,	5038459.50230395 ,	299657.27573131 ,	19.07840462 ,	71.0000
3083 ,	5038461.66777738 ,	299663.65637867 ,	19.07558945 ,	71.0000
3084 ,	5038462.31668993 ,	299663.13352234 ,	19.04023122 ,	71.0000
3085 ,	5038460.01094336 ,	299657.02413365 ,	19.08573997 ,	71.0000
3086 ,	5038458.26930262 ,	299663.71707656 ,	18.10716670 ,	71.0000
3087 ,	5038458.28764758 ,	299660.10282105 ,	17.12247651 ,	71.0000
3088 ,	5038455.59540086 ,	299661.42018631 ,	17.13773733 ,	71.0000
3089 ,	5038512.68267448 ,	299710.95947790 ,	16.59944192 ,	17.0000
3090 ,	5038519.34651907 ,	299733.69599656 ,	15.83590160 ,	71.0000
3091 ,	5038519.59709095 ,	299733.60803388 ,	15.82145773 ,	71.0000
3092 ,	5038520.10737923 ,	299735.37867638 ,	15.77667125 ,	71.0000
3093 ,	5038520.79573713 ,	299733.28286675 ,	15.77220002 ,	71.0000
3094 ,	5038521.25605186 ,	299735.10252930 ,	15.68566027 ,	71.0000
3095 ,	5038521.00438976 ,	299735.14075169 ,	15.71705149 ,	71.0000
3096 ,	5038520.52977625 ,	299733.35642690 ,	15.76906571 ,	71.0000
3097 ,	5038520.51344860 ,	299734.68686130 ,	15.82441616 ,	71.0000
3098 ,	5038520.55397766 ,	299734.90676150 ,	15.83991538 ,	71.0000
3099 ,	5038521.63414728 ,	299734.73521308 ,	15.84685746 ,	71.0000
3100 ,	5038521.54607986 ,	299734.48573356 ,	15.86818225 ,	71.0000
3101 ,	5038521.01350067 ,	299732.74494934 ,	15.87670828 ,	71.0000
3102 ,	5038519.09294118 ,	299733.39303940 ,	15.85747082 ,	71.0000
3103 ,	5038521.97854016 ,	299741.91085128 ,	16.06304652 ,	71.0000
3104 ,	5038523.86235203 ,	299741.25192858 ,	16.02589019 ,	71.0000
3105 ,	5038519.84874019 ,	299735.52333053 ,	15.76909627 ,	71.0000
3106 ,	5038520.04075155 ,	299738.57050194 ,	16.70324117 ,	71.0000
3107 ,	5038519.86306889 ,	299735.38076104 ,	15.99252501 ,	71.0000

3108 ,	5038521.96331781 ,	299741.90100171 ,	16.04297334 ,	71.0000
3109 ,	5038496.91680939 ,	299640.69085183 ,	16.66982423 ,	17.0000
3110 ,	5038492.59554957 ,	299640.41938474 ,	16.83885453 ,	71.0000
3111 ,	5038492.35891902 ,	299642.38473862 ,	14.79393475 ,	71.0000
3112 ,	5038492.48644830 ,	299641.54269486 ,	14.67900498 ,	71.0000
3113 ,	5038493.09468353 ,	299642.13018486 ,	13.97089442 ,	71.0000
3114 ,	5038493.72415307 ,	299642.75182358 ,	14.51258528 ,	71.0000
3115 ,	5038493.97401637 ,	299641.80427868 ,	14.50846613 ,	71.0000
3116 ,	5038494.17536061 ,	299640.45660577 ,	16.48254110 ,	71.0000
3117 ,	5038494.88198566 ,	299642.66212471 ,	16.49375035 ,	71.0000
3118 ,	5038491.79680363 ,	299643.70089026 ,	16.65104193 ,	71.0000
3119 ,	5038491.05726942 ,	299641.79699913 ,	16.69815932 ,	71.0000
3120 ,	5038490.86718927 ,	299641.70143784 ,	16.82687504 ,	71.0000
3121 ,	5038490.74897018 ,	299641.55900201 ,	16.82755789 ,	71.0000
3122 ,	5038490.35316263 ,	299641.90748963 ,	16.84569127 ,	71.0000
3123 ,	5038490.32599157 ,	299641.75797678 ,	16.84284621 ,	71.0000
3124 ,	5038490.38599281 ,	299641.95660745 ,	16.68744573 ,	71.0000
3125 ,	5038491.63006527 ,	299644.71516109 ,	17.19699251 ,	71.0000
3126 ,	5038490.69477838 ,	299642.97337522 ,	17.23373069 ,	71.0000
3127 ,	5038490.03396150 ,	299641.16816351 ,	17.68557826 ,	71.0000
3128 ,	5038491.81770201 ,	299639.85983050 ,	17.49850073 ,	71.0000
3129 ,	5038488.58054962 ,	299642.22009760 ,	17.68661124 ,	71.0000
3130 ,	5038488.37602131 ,	299642.15975711 ,	17.69556249 ,	71.0000
3131 ,	5038490.26539823 ,	299646.49263354 ,	17.70733497 ,	71.0000
3132 ,	5038493.70853678 ,	299644.52115018 ,	17.18945003 ,	71.0000
3133 ,	5038496.16978814 ,	299643.65763418 ,	16.55792460 ,	71.0000
3134 ,	5038490.78830763 ,	299645.68459502 ,	17.69218333 ,	71.0000
3135 ,	5038487.29626090 ,	299648.40672938 ,	18.37988563 ,	71.0000
3136 ,	5038482.99353082 ,	299646.17780901 ,	18.77930948 ,	71.0000
3137 ,	5038483.32646204 ,	299642.33614553 ,	18.78191048 ,	71.0000
3138 ,	5038485.64856591 ,	299641.02994335 ,	18.49380380 ,	71.0000
3139 ,	5038484.40410464 ,	299648.77082063 ,	18.60788759 ,	71.0000
3140 ,	5038488.90130451 ,	299712.78740455 ,	16.22528704 ,	71.0000
3141 ,	5038487.75956853 ,	299711.37072432 ,	16.21630314 ,	71.0000
3142 ,	5038487.33062273 ,	299711.74748596 ,	16.19903123 ,	71.0000
3143 ,	5038492.02835334 ,	299705.26011420 ,	17.27871552 ,	17.0000
3144 ,	5038487.25082020 ,	299690.68946011 ,	16.64560521 ,	71.0000
3145 ,	5038490.16112342 ,	299700.00384265 ,	16.59427467 ,	71.0000
3146 ,	5038490.32850086 ,	299699.94828528 ,	16.73347502 ,	71.0000
3147 ,	5038487.58641565 ,	299691.07314490 ,	16.66481515 ,	71.0000
3148 ,	5038484.65398870 ,	299691.74785354 ,	16.61973812 ,	71.0000
3149 ,	5038487.36111555 ,	299700.52620307 ,	16.70145846 ,	71.0000
3150 ,	5038487.58523597 ,	299701.20042952 ,	16.75097966 ,	71.0000
3151 ,	5038487.54452571 ,	299701.09280326 ,	16.74092421 ,	71.0000
3152 ,	5038489.31159179 ,	299700.76423700 ,	16.84644071 ,	71.0000
3153 ,	5038490.34035762 ,	299700.01949173 ,	16.87964666 ,	71.0000
3154 ,	5038487.33646796 ,	299700.25988783 ,	16.58936976 ,	71.0000
3155 ,	5038486.98908668 ,	299698.80480645 ,	16.52401320 ,	71.0000
3156 ,	5038486.86483036 ,	299698.79079916 ,	16.52194511 ,	71.0000
3157 ,	5038488.11557915 ,	299700.18238994 ,	16.49631385 ,	71.0000
3158 ,	5038488.13760921 ,	299700.15392193 ,	16.31634249 ,	71.0000
3159 ,	5038487.85245926 ,	299698.57022945 ,	16.45669533 ,	71.0000
3160 ,	5038487.92971575 ,	299698.70567462 ,	16.23751063 ,	71.0000
3161 ,	5038490.23446618 ,	299699.80354619 ,	16.50490099 ,	71.0000
3162 ,	5038490.23406190 ,	299699.78675846 ,	16.28035094 ,	71.0000
3163 ,	5038489.78633819 ,	299698.23650254 ,	16.32436670 ,	71.0000
3164 ,	5038489.75858244 ,	299698.31758630 ,	16.25044606 ,	71.0000
3165 ,	5038486.66886460 ,	299698.23843207 ,	16.51278710 ,	71.0000
3166 ,	5038486.67744870 ,	299698.13583782 ,	16.50070425 ,	71.0000
3167 ,	5038487.41561978 ,	299698.01548003 ,	16.49402545 ,	71.0000
3168 ,	5038488.09683587 ,	299697.98750783 ,	16.28685050 ,	71.0000

3169 ,	5038487.94745067 ,	299697.05968190 ,	16.20426702 ,	71.0000
3170 ,	5038489.39584287 ,	299696.76476876 ,	16.26058854 ,	71.0000
3171 ,	5038489.40807337 ,	299696.83112922 ,	16.26267719 ,	71.0000
3172 ,	5038489.61770807 ,	299697.76022729 ,	16.44756206 ,	71.0000
3173 ,	5038489.55742760 ,	299697.61697313 ,	16.25621768 ,	71.0000
3174 ,	5038488.20744116 ,	299697.87894931 ,	16.21665586 ,	71.0000
3175 ,	5038488.07538130 ,	299697.09282168 ,	16.20549729 ,	71.0000
3176 ,	5038487.71889375 ,	299697.78044205 ,	16.51545144 ,	71.0000
3177 ,	5038487.59275359 ,	299697.14218620 ,	16.51523831 ,	71.0000
3178 ,	5038486.52038353 ,	299697.34167264 ,	16.50873484 ,	71.0000
3179 ,	5038486.63144359 ,	299697.96403414 ,	16.53373809 ,	71.0000
3180 ,	5038487.77887336 ,	299697.34824483 ,	16.47036208 ,	71.0000
3181 ,	5038488.33092984 ,	299696.84326761 ,	15.73493811 ,	71.0000
3182 ,	5038487.91873650 ,	299695.18703966 ,	15.58502601 ,	71.0000
3183 ,	5038486.25440243 ,	299695.88703468 ,	15.60117889 ,	71.0000
3184 ,	5038489.38699956 ,	299696.65038069 ,	15.72640027 ,	71.0000
3185 ,	5038488.78805229 ,	299694.40481018 ,	15.61903734 ,	71.0000
3186 ,	5038487.90963966 ,	299692.24502430 ,	15.49741581 ,	71.0000
3187 ,	5038487.27060083 ,	299691.43174963 ,	15.38537559 ,	71.0000
3188 ,	5038486.07959214 ,	299693.24281192 ,	15.76751112 ,	71.0000
3189 ,	5038486.91354838 ,	299693.02698013 ,	15.78983768 ,	71.0000
3190 ,	5038486.56711259 ,	299694.10346270 ,	15.64359143 ,	71.0000
3191 ,	5038486.00913146 ,	299695.03007286 ,	15.64869037 ,	71.0000
3192 ,	5038485.50468343 ,	299695.11287232 ,	16.49421348 ,	71.0000
3193 ,	5038485.43889292 ,	299694.74011984 ,	16.48884520 ,	71.0000
3194 ,	5038485.76653990 ,	299694.90853727 ,	16.03752744 ,	71.0000
3195 ,	5038485.96455949 ,	299695.15408680 ,	15.99631450 ,	71.0000
3196 ,	5038485.56681366 ,	299695.64565646 ,	15.96719721 ,	71.0000
3197 ,	5038485.53409083 ,	299695.73999896 ,	16.57624962 ,	71.0000
3198 ,	5038485.09312973 ,	299695.32005853 ,	16.66332885 ,	71.0000
3199 ,	5038509.87571190 ,	299712.42787886 ,	16.60086572 ,	71.0000
3200 ,	5038510.47742959 ,	299715.77659389 ,	16.60265297 ,	71.0000
3201 ,	5038508.23284142 ,	299715.73752139 ,	15.78644878 ,	71.0000
3202 ,	5038507.94730452 ,	299714.59758685 ,	15.83957611 ,	71.0000
3203 ,	5038507.35722097 ,	299714.81167768 ,	15.84013605 ,	71.0000
3204 ,	5038507.68825430 ,	299713.77162175 ,	15.84739239 ,	71.0000
3205 ,	5038507.03435829 ,	299714.00761017 ,	15.96179200 ,	71.0000
3206 ,	5038507.55142098 ,	299715.62315916 ,	15.82311172 ,	71.0000
3207 ,	5038508.45140570 ,	299715.40979267 ,	15.11348900 ,	71.0000
3208 ,	5038508.18716316 ,	299714.94194818 ,	15.07063481 ,	71.0000
3209 ,	5038507.75430867 ,	299713.44109786 ,	15.21794426 ,	71.0000
3210 ,	5038507.58208180 ,	299712.81311909 ,	15.25451367 ,	71.0000
3211 ,	5038507.36489750 ,	299712.70653672 ,	15.97388644 ,	71.0000
3212 ,	5038506.77092546 ,	299712.77575972 ,	15.85150435 ,	71.0000
3213 ,	5038506.46932244 ,	299715.10305909 ,	15.98626672 ,	71.0000
3214 ,	5038506.18589108 ,	299714.23417316 ,	16.03538081 ,	71.0000
3215 ,	5038506.57402139 ,	299715.57332881 ,	16.03368528 ,	71.0000
3216 ,	5038506.11529646 ,	299713.77611365 ,	15.61015655 ,	71.0000
3217 ,	5038505.13425795 ,	299713.92836370 ,	15.66093003 ,	71.0000
3218 ,	5038505.59672026 ,	299715.48828836 ,	16.05975567 ,	71.0000
3219 ,	5038506.50072203 ,	299714.09965093 ,	15.26179830 ,	71.0000
3220 ,	5038508.22126836 ,	299715.59184090 ,	15.13695955 ,	71.0000
3221 ,	5038509.62239202 ,	299715.31091225 ,	14.99111913 ,	71.0000
3222 ,	5038509.94226600 ,	299715.48330085 ,	15.15107156 ,	71.0000
3223 ,	5038510.02317683 ,	299715.74688862 ,	15.42899528 ,	71.0000
3224 ,	5038510.01964969 ,	299714.66414940 ,	15.44920968 ,	71.0000
3225 ,	5038510.18314527 ,	299714.64923171 ,	15.46700850 ,	71.0000
3226 ,	5038509.93693952 ,	299715.16545984 ,	15.29923465 ,	71.0000
3227 ,	5038509.69654928 ,	299715.17230621 ,	15.28977613 ,	71.0000
3228 ,	5038509.66582252 ,	299715.10945643 ,	15.28499110 ,	71.0000
3229 ,	5038509.81111297 ,	299715.06498948 ,	15.31811659 ,	71.0000

3230 ,	5038509.81505190 ,	299714.90864330 ,	15.32761308 ,	71.0000
3231 ,	5038509.67432411 ,	299714.86124912 ,	15.36057962 ,	71.0000
3232 ,	5038509.42530423 ,	299713.68704080 ,	15.29697500 ,	71.0000
3233 ,	5038509.27038845 ,	299713.69408167 ,	15.30494282 ,	71.0000
3234 ,	5038509.26441906 ,	299713.57974413 ,	15.30774214 ,	71.0000
3235 ,	5038509.42371424 ,	299713.57712769 ,	15.30886632 ,	71.0000
3236 ,	5038509.43728744 ,	299713.43810168 ,	15.41016679 ,	71.0000
3237 ,	5038509.25422309 ,	299713.26608176 ,	15.38339487 ,	71.0000
3238 ,	5038509.38172507 ,	299713.10835786 ,	15.39199755 ,	71.0000
3239 ,	5038509.39701864 ,	299712.90896141 ,	15.39131216 ,	71.0000
3240 ,	5038509.84497465 ,	299712.83375973 ,	15.40387035 ,	71.0000
3241 ,	5038508.01089682 ,	299712.91311772 ,	15.58299584 ,	71.0000
3242 ,	5038506.56256689 ,	299712.67039173 ,	16.33716394 ,	71.0000
3243 ,	5038506.38583646 ,	299713.39421375 ,	16.34155095 ,	71.0000
3244 ,	5038505.85195942 ,	299713.65893941 ,	16.35181040 ,	71.0000
3245 ,	5038505.15145311 ,	299713.44951018 ,	16.35803597 ,	71.0000
3246 ,	5038504.89730824 ,	299712.60903037 ,	16.35826925 ,	71.0000
3247 ,	5038505.07545437 ,	299712.54159674 ,	16.57441437 ,	71.0000
3248 ,	5038505.29517938 ,	299713.45622275 ,	16.57227736 ,	71.0000
3249 ,	5038506.34431892 ,	299713.30666384 ,	16.57750299 ,	71.0000
3250 ,	5038506.21790831 ,	299712.57675874 ,	16.58010355 ,	71.0000
3251 ,	5038505.44414923 ,	299713.00077078 ,	16.52109252 ,	71.0000
3252 ,	5038505.90414571 ,	299712.92950631 ,	16.57539672 ,	71.0000
3253 ,	5038504.65698106 ,	299715.37565335 ,	15.55932942 ,	71.0000
3254 ,	5038504.42618865 ,	299714.47824344 ,	15.57462471 ,	71.0000
3255 ,	5038508.49622122 ,	299712.68140576 ,	16.61750609 ,	71.0000
3256 ,	5038509.57418354 ,	299713.65438510 ,	16.14369354 ,	71.0000
3257 ,	5038509.97595666 ,	299715.33809439 ,	14.88907524 ,	71.0000
3258 ,	5038508.32705501 ,	299715.71646758 ,	14.93378892 ,	71.0000
3259 ,	5038454.03409393 ,	299653.43826919 ,	19.50531381 ,	17.0000
3260 ,	5038448.68608878 ,	299654.44744764 ,	18.37758877 ,	71.0000
3261 ,	5038447.89898520 ,	299654.71031493 ,	18.29194472 ,	71.0000
3262 ,	5038448.04197469 ,	299653.17048228 ,	18.38406399 ,	71.0000
3263 ,	5038447.21734665 ,	299653.47925601 ,	18.28633819 ,	71.0000
3264 ,	5038450.93891563 ,	299655.50857650 ,	19.75335209 ,	71.0000
3265 ,	5038451.21074773 ,	299653.69899842 ,	19.86434098 ,	71.0000
3266 ,	5038446.62994859 ,	299655.42975386 ,	19.80120167 ,	71.0000
3267 ,	5038445.91205326 ,	299653.81696128 ,	20.01781425 ,	71.0000
3268 ,	5038494.72691988 ,	299714.95446776 ,	16.90413468 ,	71.0000
3269 ,	5038510.41322966 ,	299715.84883208 ,	17.02381433 ,	71.0000
3270 ,	5038494.92682477 ,	299714.92051030 ,	16.33425447 ,	71.0000
3271 ,	5038494.46296360 ,	299714.38953212 ,	16.26088420 ,	71.0000
3272 ,	5038494.29898799 ,	299714.86720034 ,	16.93605517 ,	71.0000
3273 ,	5038494.53530335 ,	299711.94971125 ,	16.90404318 ,	71.0000
3274 ,	5038501.95606430 ,	299715.36368578 ,	16.61899501 ,	71.0000
3275 ,	5038502.27182618 ,	299712.33620508 ,	16.63944698 ,	71.0000
3276 ,	5038499.99444651 ,	299715.20212127 ,	16.16871780 ,	71.0000
3277 ,	5038499.41125528 ,	299715.15410241 ,	16.64461215 ,	71.0000
3278 ,	5038498.83076894 ,	299714.98960213 ,	16.63178635 ,	71.0000
3279 ,	5038498.35886571 ,	299714.93095953 ,	16.08664208 ,	71.0000
3280 ,	5038499.66626442 ,	299713.90145601 ,	16.15625427 ,	71.0000
3281 ,	5038498.90226476 ,	299712.15958815 ,	16.63806304 ,	71.0000
3282 ,	5038498.31063543 ,	299711.81190494 ,	16.63762975 ,	71.0000
3283 ,	5038497.49965221 ,	299711.87683547 ,	16.07953867 ,	71.0000
3284 ,	5038498.64039852 ,	299713.51787396 ,	16.70530158 ,	71.0000
3285 ,	5038498.89872874 ,	299713.57028678 ,	16.68521345 ,	71.0000
3286 ,	5038498.53004526 ,	299711.76437963 ,	16.70818826 ,	71.0000
3287 ,	5038498.62043808 ,	299711.75277998 ,	16.70667263 ,	71.0000
3288 ,	5038497.17986570 ,	299712.52590355 ,	15.31050497 ,	71.0000
3289 ,	5038497.00432748 ,	299711.98385831 ,	15.42161688 ,	71.0000
3290 ,	5038497.50712288 ,	299712.26497320 ,	15.28436890 ,	71.0000

3291 ,	5038497.99352735 ,	299714.64391036 ,	15.44561478 ,	71.0000
3292 ,	5038498.06574818 ,	299715.00522035 ,	15.37220604 ,	71.0000
3293 ,	5038496.81967572 ,	299713.61879215 ,	15.66852843 ,	71.0000
3294 ,	5038496.67802671 ,	299713.56117538 ,	15.78578841 ,	71.0000
3295 ,	5038496.84289612 ,	299713.46291511 ,	15.75783959 ,	71.0000
3296 ,	5038496.25582662 ,	299712.02671299 ,	15.59277082 ,	71.0000
3297 ,	5038496.43349350 ,	299712.01191821 ,	15.61936703 ,	71.0000
3298 ,	5038498.08236596 ,	299714.27555355 ,	14.57213240 ,	71.0000
3299 ,	5038494.57380275 ,	299713.42575266 ,	16.06209348 ,	71.0000
3300 ,	5038495.81473836 ,	299713.43137019 ,	15.95316498 ,	71.0000
3301 ,	5038498.01458393 ,	299714.27682993 ,	14.57781818 ,	71.0000
3302 ,	5038497.96389964 ,	299714.07806119 ,	14.67051594 ,	71.0000
3303 ,	5038495.53229517 ,	299712.00923342 ,	16.13291447 ,	71.0000
3304 ,	5038490.46025986 ,	299711.08600771 ,	16.96472200 ,	71.0000
3305 ,	5038486.58772899 ,	299711.27264641 ,	16.07960409 ,	71.0000
3306 ,	5038487.54253437 ,	299713.28445796 ,	16.56776534 ,	71.0000
3307 ,	5038490.41199028 ,	299712.70170544 ,	16.69900726 ,	71.0000
3308 ,	5038429.44154240 ,	299616.48282044 ,	19.79964676 ,	17.0000
3309 ,	5038442.06635721 ,	299629.21629239 ,	19.23840769 ,	71.0000
3310 ,	5038443.06853887 ,	299635.45180185 ,	19.53496875 ,	71.0000
3311 ,	5038446.03380725 ,	299652.44753747 ,	20.22031838 ,	71.0000
3312 ,	5038443.98563950 ,	299629.11786742 ,	19.23566287 ,	71.0000
3313 ,	5038447.33073207 ,	299643.54172691 ,	19.76037618 ,	71.0000
3314 ,	5038451.24051779 ,	299659.27280278 ,	19.71223671 ,	71.0000
3315 ,	5038469.90610742 ,	299666.36580170 ,	19.50367069 ,	17.0000
3316 ,	5038476.51256645 ,	299665.80335843 ,	19.03593738 ,	71.0000
3317 ,	5038476.69087687 ,	299666.35135532 ,	19.05966315 ,	71.0000
3318 ,	5038477.20828068 ,	299665.57259681 ,	19.05349294 ,	71.0000
3319 ,	5038479.98998138 ,	299664.71474567 ,	19.01928593 ,	71.0000
3320 ,	5038480.19307486 ,	299665.34999588 ,	19.01312463 ,	71.0000
3321 ,	5038480.67208662 ,	299664.47612255 ,	18.99031806 ,	71.0000
3322 ,	5038482.46534646 ,	299663.90151227 ,	18.85612656 ,	71.0000
3323 ,	5038482.53962929 ,	299664.01644839 ,	19.07737664 ,	71.0000
3324 ,	5038483.10548842 ,	299663.82292735 ,	19.06945670 ,	71.0000
3325 ,	5038481.29808294 ,	299660.48021517 ,	19.05491496 ,	71.0000
3326 ,	5038482.31253909 ,	299661.52844606 ,	18.99845691 ,	71.0000
3327 ,	5038480.22181707 ,	299662.93132285 ,	18.60478863 ,	71.0000
3328 ,	5038479.88306694 ,	299661.84715477 ,	18.66108433 ,	71.0000
3329 ,	5038479.14543647 ,	299663.29297324 ,	18.64046716 ,	71.0000
3330 ,	5038479.25624737 ,	299663.09030017 ,	18.95446866 ,	71.0000
3331 ,	5038480.08329476 ,	299662.78327985 ,	18.96095521 ,	71.0000
3332 ,	5038479.76791071 ,	299661.96723974 ,	18.95918105 ,	71.0000
3333 ,	5038476.56960745 ,	299664.14447815 ,	18.55403763 ,	71.0000
3334 ,	5038477.62712340 ,	299663.77771549 ,	18.60849049 ,	71.0000
3335 ,	5038477.29321769 ,	299662.68173225 ,	18.56791295 ,	71.0000
3336 ,	5038477.42240568 ,	299663.64600360 ,	18.96007216 ,	71.0000
3337 ,	5038477.12093460 ,	299662.80753019 ,	18.96456374 ,	71.0000
3338 ,	5038478.06824412 ,	299665.08893496 ,	16.99350975 ,	71.0000
3339 ,	5038481.99337719 ,	299663.83891563 ,	17.00751385 ,	71.0000
3340 ,	5038481.88647186 ,	299663.45833417 ,	16.97052078 ,	71.0000
3341 ,	5038481.64839040 ,	299662.96335287 ,	15.21149866 ,	71.0000
3342 ,	5038480.07027360 ,	299663.91662559 ,	15.75298345 ,	71.0000
3343 ,	5038480.26446811 ,	299663.85787370 ,	15.76281772 ,	71.0000
3344 ,	5038477.68845096 ,	299663.85824732 ,	16.81513369 ,	71.0000
3345 ,	5038477.15138771 ,	299664.05175011 ,	17.31474130 ,	71.0000
3346 ,	5038481.67317685 ,	299662.58452474 ,	17.35215273 ,	71.0000
3347 ,	5038484.84403430 ,	299663.55463661 ,	17.60515069 ,	71.0000
3348 ,	5038483.83228324 ,	299663.98965203 ,	17.96986728 ,	71.0000
3349 ,	5038483.70532658 ,	299663.34943262 ,	17.99625179 ,	71.0000
3350 ,	5038484.69526646 ,	299663.04526052 ,	17.57553310 ,	71.0000
3351 ,	5038483.16231971 ,	299661.33522556 ,	17.90093345 ,	71.0000

3352 ,	5038483.01348752 ,	299660.70224121 ,	17.99468693 ,	71.0000
3353 ,	5038484.00223547 ,	299659.95138211 ,	17.79734780 ,	71.0000
3354 ,	5038484.13184558 ,	299660.58417109 ,	17.66265376 ,	71.0000
3355 ,	5038483.60974143 ,	299659.85996252 ,	19.12138120 ,	71.0000
3356 ,	5038485.12002473 ,	299659.02437070 ,	19.10863989 ,	71.0000
3357 ,	5038486.96319717 ,	299660.82707424 ,	18.88594668 ,	71.0000
3358 ,	5038487.12401612 ,	299662.37875842 ,	18.87890958 ,	71.0000
3359 ,	5038485.34795100 ,	299663.77863047 ,	18.68725088 ,	71.0000
3360 ,	5038478.96692104 ,	299653.93485852 ,	19.07368787 ,	71.0000
3361 ,	5038479.49686456 ,	299653.66559305 ,	19.06979940 ,	71.0000
3362 ,	5038462.36734741 ,	299642.03129361 ,	19.55374009 ,	71.0000
3363 ,	5038474.47430932 ,	299638.80320522 ,	19.26638451 ,	71.0000
3364 ,	5038473.56338223 ,	299638.00499840 ,	19.21128054 ,	71.0000
3365 ,	5038473.34214171 ,	299639.26147866 ,	19.18159538 ,	71.0000
3366 ,	5038473.72822621 ,	299639.04439418 ,	19.19418252 ,	71.0000
3367 ,	5038474.24723938 ,	299638.87928986 ,	19.18226661 ,	71.0000
3368 ,	5038473.30602477 ,	299639.21467966 ,	18.57673209 ,	71.0000
3369 ,	5038472.83730621 ,	299637.68460849 ,	19.10601076 ,	71.0000
3370 ,	5038473.19038027 ,	299637.58979691 ,	19.18290296 ,	71.0000
3371 ,	5038472.85108656 ,	299637.72671815 ,	18.55109416 ,	71.0000
3372 ,	5038473.47026341 ,	299637.51583088 ,	19.23071326 ,	71.0000
3373 ,	5038471.00793256 ,	299638.09971311 ,	18.88615462 ,	71.0000
3374 ,	5038471.11733182 ,	299638.32594444 ,	18.86423851 ,	71.0000
3375 ,	5038470.10370767 ,	299638.68061294 ,	18.92748862 ,	71.0000
3376 ,	5038469.93073911 ,	299638.20337413 ,	18.92969522 ,	71.0000
3377 ,	5038471.80348417 ,	299640.42238542 ,	19.10943199 ,	71.0000
3378 ,	5038471.65600891 ,	299639.79593935 ,	18.80549625 ,	71.0000
3379 ,	5038470.66799788 ,	299640.10661976 ,	18.92792201 ,	71.0000
3380 ,	5038470.75733301 ,	299640.39140242 ,	18.98793830 ,	71.0000
3381 ,	5038470.31473323 ,	299640.12801396 ,	17.61994172 ,	71.0000
3382 ,	5038469.74830372 ,	299640.29473719 ,	17.78918626 ,	71.0000
3383 ,	5038469.86158928 ,	299638.86619335 ,	17.61882790 ,	71.0000
3384 ,	5038469.34930801 ,	299639.16583771 ,	17.63744485 ,	71.0000
3385 ,	5038469.99835801 ,	299638.90140716 ,	17.07198173 ,	71.0000
3386 ,	5038470.37694486 ,	299640.07859201 ,	17.08537762 ,	71.0000
3387 ,	5038470.54945504 ,	299639.96604283 ,	16.80689546 ,	71.0000
3388 ,	5038470.14271056 ,	299638.88044710 ,	16.80222854 ,	71.0000
3389 ,	5038473.54864171 ,	299638.00883004 ,	19.15944719 ,	71.0000
3390 ,	5038468.49822519 ,	299640.75519514 ,	18.45732554 ,	71.0000
3391 ,	5038469.72712487 ,	299640.36488875 ,	18.39908767 ,	71.0000
3392 ,	5038467.88415254 ,	299639.49759868 ,	19.06070582 ,	71.0000
3393 ,	5038467.29981989 ,	299639.68202358 ,	19.09005932 ,	71.0000
3394 ,	5038468.38703582 ,	299639.44135957 ,	18.13514369 ,	71.0000
3395 ,	5038467.23633802 ,	299639.85028002 ,	18.33301504 ,	71.0000
3396 ,	5038468.60110354 ,	299641.07355347 ,	18.92438362 ,	71.0000
3397 ,	5038467.56378640 ,	299641.82883602 ,	18.89124397 ,	71.0000
3398 ,	5038471.89135495 ,	299638.27626327 ,	16.32134307 ,	71.0000
3399 ,	5038472.27487473 ,	299639.44205022 ,	16.31637943 ,	71.0000
3400 ,	5038472.12490071 ,	299639.57774099 ,	17.05208589 ,	71.0000
3401 ,	5038471.41124653 ,	299638.29621793 ,	17.39638840 ,	71.0000
3402 ,	5038443.30813960 ,	299636.50362509 ,	19.13331984 ,	71.0000
3403 ,	5038450.40853113 ,	299646.84631804 ,	19.20781581 ,	71.0000
3404 ,	5038457.87715148 ,	299658.77350154 ,	19.15151367 ,	71.0000
3405 ,	5038461.17367343 ,	299664.35369252 ,	19.29766509 ,	71.0000
3406 ,	5038465.41949178 ,	299673.05359361 ,	19.25013323 ,	71.0000
3407 ,	5038468.70455508 ,	299678.08868399 ,	19.16133770 ,	71.0000
3408 ,	5038470.01564187 ,	299680.07336911 ,	18.97569457 ,	71.0000
3409 ,	5038473.97078840 ,	299680.70190585 ,	18.96317055 ,	71.0000
3410 ,	5038477.96078935 ,	299679.80759800 ,	18.64886206 ,	71.0000
3411 ,	5038470.63412976 ,	299692.62928248 ,	18.06815034 ,	71.0000
3412 ,	5038474.87697385 ,	299698.05061120 ,	19.08992698 ,	71.0000

3413 ,	5038482.00647980 ,	299703.74858838 ,	17.64888390 ,	71.0000
3414 ,	5038484.63809265 ,	299702.38693810 ,	16.95270162 ,	71.0000
3415 ,	5038478.68261343 ,	299694.48428050 ,	16.63614275 ,	71.0000
3416 ,	5038479.23244891 ,	299689.32481033 ,	15.40106178 ,	71.0000
3417 ,	5038484.02712690 ,	299686.81031276 ,	16.86964833 ,	71.0000
3418 ,	5038456.89440162 ,	299670.67455428 ,	17.90811949 ,	71.0000
3419 ,	5038460.63037986 ,	299677.76446491 ,	18.08292223 ,	71.0000
3420 ,	5038469.15561331 ,	299690.62217591 ,	18.20624667 ,	71.0000
3421 ,	5038510.85886277 ,	299718.10953396 ,	16.58652525 ,	71.0000
3422 ,	5038511.85428366 ,	299724.44687275 ,	16.50790220 ,	71.0000
3423 ,	5038508.85064670 ,	299725.18331325 ,	16.60022453 ,	71.0000
3424 ,	5038508.92772636 ,	299725.95136195 ,	16.60776467 ,	71.0000
3425 ,	5038513.04574300 ,	299730.19786170 ,	16.66507988 ,	71.0000
3426 ,	5038515.17534998 ,	299725.84927180 ,	16.57548954 ,	71.0000
3427 ,	5038515.14695242 ,	299725.57518909 ,	16.57728615 ,	71.0000
3428 ,	5038519.83918367 ,	299724.88633467 ,	16.58035287 ,	71.0000
3429 ,	5038519.93802137 ,	299725.19408890 ,	16.59733487 ,	71.0000
3430 ,	5038526.06946742 ,	299728.03924682 ,	16.67255197 ,	71.0000
3431 ,	5038520.16476519 ,	299728.79322296 ,	16.80335446 ,	71.0000
3432 ,	5038520.29104438 ,	299729.49340260 ,	16.79770505 ,	71.0000
3433 ,	5038521.48598814 ,	299729.30026967 ,	16.76931220 ,	71.0000
3434 ,	5038528.17199315 ,	299719.64267642 ,	17.10697928 ,	71.0000
3435 ,	5038527.88032399 ,	299717.78521686 ,	17.02249170 ,	71.0000
3436 ,	5038524.56277812 ,	299700.72160229 ,	16.65380224 ,	71.0000
3437 ,	5038515.43273494 ,	299639.09010896 ,	16.50830964 ,	71.0000
3438 ,	5038499.42719083 ,	299645.15734699 ,	16.63508982 ,	71.0000
3439 ,	5038500.56157227 ,	299658.94204794 ,	16.60740786 ,	71.0000
3440 ,	5038502.54213437 ,	299658.66258840 ,	16.64452471 ,	71.0000
3441 ,	5038502.78271130 ,	299660.19179020 ,	16.64865305 ,	71.0000
3442 ,	5038501.97046774 ,	299660.33952774 ,	16.59825548 ,	71.0000
3443 ,	5038502.69028798 ,	299665.61652111 ,	16.65845333 ,	71.0000
3444 ,	5038499.57395318 ,	299646.06630775 ,	16.66610273 ,	71.0000
3445 ,	5038502.41284538 ,	299665.68776749 ,	16.64966068 ,	71.0000
3446 ,	5038498.16270925 ,	299685.30805897 ,	16.67890270 ,	71.0000
3447 ,	5038496.29871502 ,	299699.61165269 ,	16.77308182 ,	71.0000
3448 ,	5038498.66100858 ,	299712.12158955 ,	16.66477622 ,	71.0000
3449 ,	5038510.29194058 ,	299718.23250334 ,	16.53668297 ,	71.0000
3450 ,	5038493.76014311 ,	299694.94433866 ,	16.79578146 ,	71.0000
3451 ,	5038493.53811887 ,	299693.79430803 ,	16.80907178 ,	71.0000
3452 ,	5038491.43863402 ,	299694.22825104 ,	16.86341699 ,	71.0000
3453 ,	5038484.21243116 ,	299677.56259461 ,	19.30970412 ,	71.0000
3454 ,	5038488.01925603 ,	299676.31915859 ,	18.99657504 ,	71.0000
3455 ,	5038487.29556158 ,	299673.57821434 ,	19.02272715 ,	71.0000
3456 ,	5038508.28569708 ,	299682.55234657 ,	16.76381995 ,	71.0000
3457 ,	5038511.82382529 ,	299682.09821159 ,	16.81462244 ,	71.0000
3458 ,	5038511.48625894 ,	299679.77327748 ,	16.81094463 ,	71.0000
3459 ,	5038509.31752152 ,	299675.92769188 ,	16.83896069 ,	71.0000
3460 ,	5038510.57490077 ,	299675.90699635 ,	16.69895521 ,	71.0000
3461 ,	5038508.40471672 ,	299660.59792627 ,	16.66912629 ,	71.0000
3462 ,	5038492.32481878 ,	299721.81373464 ,	16.82440243 ,	71.0000
3463 ,	5038490.01233495 ,	299723.73329506 ,	16.75202510 ,	71.0000
3464 ,	5038480.13205903 ,	299713.17303678 ,	17.10336027 ,	71.0000
3465 ,	5038472.27242349 ,	299708.60726142 ,	18.17280075 ,	71.0000
3466 ,	5038477.41096013 ,	299703.80494479 ,	17.97339720 ,	71.0000
3467 ,	5038455.31865443 ,	299677.33808965 ,	18.13061037 ,	71.0000
3468 ,	5038449.66366909 ,	299681.06352755 ,	18.26574046 ,	71.0000
3469 ,	5038437.79101287 ,	299646.25087712 ,	18.24030379 ,	71.0000
3470 ,	5038433.25903815 ,	299639.08256857 ,	17.97183939 ,	71.0000
3471 ,	5038429.36680469 ,	299634.54024935 ,	17.61489254 ,	71.0000
3472 ,	5038427.06436184 ,	299636.28068311 ,	17.59377172 ,	71.0000
3473 ,	5038431.54912374 ,	299643.04239978 ,	18.10184012 ,	71.0000

3474 ,	5038445.23958050 ,	299623.98927884 ,	20.09054889 ,	71.0000
3475 ,	5038438.42879749 ,	299619.15774312 ,	19.46959365 ,	71.0000
3476 ,	5038509.60926531 ,	299675.93817139 ,	16.88760686 ,	71.0000
3477 ,	5038509.57680760 ,	299675.72719428 ,	16.88723445 ,	71.0000
3478 ,	5038510.50753565 ,	299675.76087263 ,	16.74434042 ,	71.0000
3479 ,	5038510.46044768 ,	299675.52631446 ,	16.73646875 ,	71.0000
3480 ,	5038509.44206006 ,	299674.86490618 ,	16.91094198 ,	71.0000
3481 ,	5038509.40674291 ,	299674.62581182 ,	16.87368304 ,	71.0000
3482 ,	5038510.40163754 ,	299674.94081498 ,	16.72597450 ,	71.0000
3483 ,	5038510.35031311 ,	299674.64950307 ,	16.73009895 ,	71.0000
3484 ,	5038509.31868136 ,	299674.03347060 ,	16.89311455 ,	71.0000
3485 ,	5038509.27443256 ,	299673.76332665 ,	16.88759742 ,	71.0000
3486 ,	5038510.22596071 ,	299673.91806883 ,	16.73686568 ,	71.0000
3487 ,	5038510.18815494 ,	299673.64394592 ,	16.72856601 ,	71.0000
3488 ,	5038509.17414894 ,	299673.14108528 ,	16.91327293 ,	71.0000
3489 ,	5038509.09398199 ,	299672.67652817 ,	16.91591413 ,	71.0000
3490 ,	5038510.09726959 ,	299673.04672934 ,	16.73490510 ,	71.0000
3491 ,	5038510.01790659 ,	299672.59812440 ,	16.73696001 ,	71.0000
3492 ,	5038508.98867710 ,	299671.96216297 ,	16.90665777 ,	71.0000
3493 ,	5038508.93486083 ,	299671.69213367 ,	16.91925481 ,	71.0000
3494 ,	5038509.89085210 ,	299671.85519896 ,	16.73317494 ,	71.0000
3495 ,	5038509.83546611 ,	299671.57142016 ,	16.72776267 ,	71.0000
3496 ,	5038508.81305362 ,	299670.96336728 ,	16.91218556 ,	71.0000
3497 ,	5038508.76909702 ,	299670.69234341 ,	16.91307301 ,	71.0000
3498 ,	5038509.74009615 ,	299670.84441622 ,	16.72527571 ,	71.0000
3499 ,	5038509.68803471 ,	299670.56152320 ,	16.74023957 ,	71.0000
3500 ,	5038508.69106485 ,	299670.14228186 ,	16.91008028 ,	71.0000
3501 ,	5038508.60982035 ,	299669.66494573 ,	16.91301731 ,	71.0000
3502 ,	5038509.61119702 ,	299670.01771371 ,	16.73544037 ,	71.0000
3503 ,	5038509.53077672 ,	299669.52738098 ,	16.73695946 ,	71.0000
3504 ,	5038508.49447983 ,	299668.93978483 ,	16.91530887 ,	71.0000
3505 ,	5038508.45233900 ,	299668.66658280 ,	16.91112601 ,	71.0000
3506 ,	5038509.42353554 ,	299668.84658240 ,	16.73538174 ,	71.0000
3507 ,	5038509.36505999 ,	299668.53219290 ,	16.74313849 ,	71.0000
3508 ,	5038508.33111236 ,	299667.94114137 ,	16.92325322 ,	71.0000
3509 ,	5038508.28752419 ,	299667.68624434 ,	16.92512568 ,	71.0000
3510 ,	5038509.26212900 ,	299667.85319863 ,	16.75032188 ,	71.0000
3511 ,	5038509.21882251 ,	299667.54766443 ,	16.74879171 ,	71.0000
3512 ,	5038503.12284338 ,	299617.39151652 ,	17.21683142 ,	71.0000
3513 ,	5038508.12628727 ,	299666.66912592 ,	16.89308442 ,	71.0000
3514 ,	5038509.14238284 ,	299666.99295106 ,	16.73390042 ,	71.0000
3515 ,	5038509.05108863 ,	299666.50576148 ,	16.74307597 ,	71.0000
3516 ,	5038507.99070634 ,	299665.81565696 ,	16.91310490 ,	71.0000
3517 ,	5038507.95388913 ,	299665.54493248 ,	16.90164941 ,	71.0000
3518 ,	5038508.90810348 ,	299665.68074244 ,	16.74953977 ,	71.0000
3519 ,	5038508.86073542 ,	299665.40068167 ,	16.73844322 ,	71.0000
3520 ,	5038507.82058300 ,	299664.82496159 ,	16.91306820 ,	71.0000
3521 ,	5038507.78039550 ,	299664.55372281 ,	16.92029111 ,	71.0000
3522 ,	5038508.74094997 ,	299664.74745274 ,	16.73895917 ,	71.0000
3523 ,	5038508.69959337 ,	299664.37461532 ,	16.73796630 ,	71.0000
3524 ,	5038507.66246811 ,	299663.83110169 ,	16.91826720 ,	71.0000
3525 ,	5038507.62718391 ,	299663.56530973 ,	16.91377437 ,	71.0000
3526 ,	5038508.59655618 ,	299663.70398712 ,	16.74258677 ,	71.0000
3527 ,	5038508.53225940 ,	299663.44356752 ,	16.73986204 ,	71.0000
3528 ,	5038507.47527605 ,	299662.59478603 ,	16.88607801 ,	71.0000
3529 ,	5038507.43194532 ,	299662.33189238 ,	16.88261111 ,	71.0000
3530 ,	5038508.39109300 ,	299662.49428666 ,	16.74177388 ,	71.0000
3531 ,	5038508.32491397 ,	299662.19897321 ,	16.73618165 ,	71.0000
3532 ,	5038507.29104172 ,	299661.54551379 ,	16.88633942 ,	71.0000
3533 ,	5038507.24950150 ,	299661.26534799 ,	16.88355339 ,	71.0000
3534 ,	5038508.13531873 ,	299661.47408528 ,	16.71930288 ,	71.0000

3535 ,	5038508.02793717 ,	299661.10143614 ,	16.73471137 ,	71.0000
3536 ,	5038508.52120886 ,	299660.89012407 ,	16.64890190 ,	71.0000
3537 ,	5038508.85823675 ,	299660.81211926 ,	16.66357159 ,	71.0000
3538 ,	5038509.99410607 ,	299668.01055368 ,	16.64574352 ,	71.0000
3539 ,	5038510.42362792 ,	299667.95477461 ,	16.64138529 ,	71.0000
3540 ,	5038510.41859045 ,	299667.69069507 ,	16.66111670 ,	71.0000
3541 ,	5038511.30443066 ,	299667.55339295 ,	16.67386865 ,	71.0000
3542 ,	5038511.45267575 ,	299668.44031514 ,	16.67997092 ,	71.0000
3543 ,	5038510.54768584 ,	299668.58726776 ,	16.67114803 ,	71.0000
3544 ,	5038510.50056392 ,	299668.30628423 ,	16.66286316 ,	71.0000
3545 ,	5038510.07932239 ,	299668.39906362 ,	16.67269962 ,	71.0000
3546 ,	5038511.22151301 ,	299675.56065192 ,	16.66097131 ,	71.0000
3547 ,	5038510.88361136 ,	299675.61226683 ,	16.66400756 ,	71.0000
3548 ,	5038513.67272747 ,	299680.43964282 ,	16.69382617 ,	71.0000
3549 ,	5038513.73762708 ,	299680.82002925 ,	16.68707942 ,	71.0000
3550 ,	5038519.56422223 ,	299681.89305886 ,	16.67895252 ,	71.0000
3551 ,	5038519.85982069 ,	299683.76881774 ,	16.67079457 ,	71.0000
3552 ,	5038515.78127922 ,	299684.41776642 ,	16.65141673 ,	71.0000
3553 ,	5038515.57465803 ,	299682.49503800 ,	16.65105493 ,	71.0000
3554 ,	5038512.52406459 ,	299683.02601018 ,	16.67932264 ,	71.0000
3555 ,	5038512.86258871 ,	299684.89611233 ,	16.64052693 ,	71.0000
3556 ,	5038507.60467522 ,	299685.69271581 ,	16.63942900 ,	71.0000
3557 ,	5038507.37741620 ,	299683.91084420 ,	16.61585636 ,	71.0000
3558 ,	5038515.64186000 ,	299665.13299152 ,	16.69471153 ,	71.0000
3559 ,	5038515.71875136 ,	299665.62412257 ,	16.70724831 ,	71.0000
3560 ,	5038511.96723191 ,	299666.22032608 ,	16.72007607 ,	71.0000
3561 ,	5038511.88178707 ,	299665.62067117 ,	16.71760490 ,	71.0000
3562 ,	5038514.27661231 ,	299665.25035224 ,	16.70523322 ,	71.0000
3563 ,	5038514.29037525 ,	299665.35087500 ,	16.69440359 ,	71.0000
3564 ,	5038519.14943018 ,	299715.27574809 ,	16.57031543 ,	71.0000
3565 ,	5038519.81018912 ,	299715.15366174 ,	16.59260241 ,	71.0000
3566 ,	5038520.41149962 ,	299718.43694747 ,	16.64510348 ,	71.0000
3567 ,	5038519.72209990 ,	299718.53869268 ,	16.62869918 ,	71.0000
3568 ,	5038519.99722748 ,	299718.10568160 ,	16.62372011 ,	71.0000
3569 ,	5038519.72065780 ,	299716.48186458 ,	16.57808443 ,	71.0000
5000 ,	5038462.08254023 ,	299629.86627593 ,	19.09807876 ,	71.0000

TABLEAU 9

LISTE DES VESTIGES ARCHITECTURAUX MIS AU JOUR

LOT	SOMMET (Élévation)	BASE (Élévation)	DESCRIPTION	INTERPRÉTATION	DATATION
1A11	16,253	-	Moellons et mortier, appareil à tout venant	Fondation sud, entrepôt de la maison de l'éclusier	av. 1844-1879
1A14	19,068	-	Couronnement de blocs calcaires taillés et assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Fondation mur sud de la Glenora Mills	1877-1942
1C2	15,795	-	Trois pièces de bois de 0,40m de largeur sur 2,40m de longueur	Occupation Smith	1880-1920
1D2	17,685	-	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier, présence d'une pièce de bois en guise de sommet d'un pertuis	Mur nord du canal d'amenée	1855-1920
1D4	16,674	-	Plaque métallique de 0,25 pouces d'épaisseur, 2,30m de longueur visible, 1,64m de largeur	Portillon d'une vanne de Glenora Mills dans un pertuis du mur du canal d'amenée	1877-1942
1D5	14,51 ouverture circulaire	-	Caisson métallique de 3,0m de largeur sur une longueur indéterminée, abritant des conduites forcées et posé sur une structure de bois servant vraisemblablement de support à des turbines	Chambre des turbine de Glenora Mills	1877-1942
1E5	15,871	-	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyée avec du mortier	Mur nord du canal d'amenée	1855-1920
1E6	16,219	15,785	Plancher de brique	Intérieur Hall Engineering	1907-1986
1E7	15,575	-	Base de pilier en béton coulé dans un cylindre métallique, avec couronnement de pierre calcaire	Intérieur Hall Engineering	1907-1986
1E9	15,846	15,217	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Alcoves reliées à l'occupation de la Chapellerie J. & D. Smith	1880-1920
1E16	16,297	-	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Bâtiment sud de la Caledonian Iron Works Co.	1857-1907
1E19	15,736	-	Deuc pieux de bois équarris , 0,26 par 0,30	Support d'une plate-forme	1909
1E24	16,634	14,572	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier, avec lisses de bois en guises de semelle	Mur sud du canal d'amenée	1855-1920
1E25	16,162	15,692	Une assise régulière de blocs de pierre calcaire taillés et jointoyés	Segment du mur sud du Hall Engineering	1907-1986
1E26, 1Y1	18,334	-	Fondation d'assises de irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Mur de revêtement nord du déversoir régulateur	1879-1970
1F2	16,428	15,658	Fosse constitué de murets de brique sur fondation de ciment	Fosse de moullage Caledonian Iron Works Co.	1880-1907
1F3	16,701	-	Fondation d'assises régulières de blocs de pierre calcaire taillés et jointoyés avec du mortier	Fondation du Hall Engineering	1907-1986

1F4	16,544	-	Fondation en briques réfractaires	Base présumée d'un ancien cubilot de la Caledonian Iron Works Co.	1880-1907
1F5	16,514	16,164	Base de ciment avec ancrages	Base présumée d'une machine de levage de la Caledonian Iron Works Co.	1880-1907
1F6	16,511	15,991	Murets de brique rouge	Base de cheminée associée à l'occupation Caledonian Iron Works Co.	1880-1907
1F7	16,776	-	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Mur est d'un coursier de décharge asocié à l'occupation de la Caledonian Iron Works Co.	1879-1907
1F9	15,672	-	Fondation en brique rouge	Fondation nord d'une ancienne fosse de moulage	1857-1877
1F12	16,261	15,801	Fondation d'assises régulières de blocs de pierre calcaire taillés et jointoyés avec du mortier	Fondation du Hall Engineering	1907-1986
1G4	16,318	16,213	Pièces de bois formant une semelle de support pour deux piliers de pierre	Semelle de bois des piliers de la Glenora Mills	1877-1942
1G6	17,627	16,297	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Fondation nord du moulin Watson-Ogilvie	1852-1874
1G7	18,428	-	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Base de maçonnerie à l'intérieur du moulin Watson -Ogilvie	1852-1874
1G8	18,716	17,666	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Segment présumé du mur dsud du canal d'amenée	1855-1920
1G9	18,947	16,547	Deux bases de pilier constituées d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Base de pilier à l'intérieur du moulin Glenora	1877-1942
1G10	19,156	15,936	Couronnement de blocs calcaires taillés et assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Fondation nord du moulin Glenora	1877-1942
1H4	18,983	15,703	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier posées sur une base de béton	Mur de refend à l'intérieur du moulin Glenora	1907-1942
1H7	19,71	15,96	Couronnement de blocs calcaires taillés et assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Fondation nord du moulin Glenora	1907-1942
1H8	18,635	15,525	Deux bases de pilier en béton avec couronnement en pierre calcaire	Base de pilier à l'intérieur du moulin Glenora	1907-1942
1H9	17,613	-	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Segments du mur nord du canal d'amenée	1855-1920
1H10	15,757	15,497	Pièce de bois circulaire, 0,26m diamètre	Construction du canal d'amenée	ca.1855

1Y2	18,63 pilier central 1,87	-	Passerelle bétonnée et pilier central constitué d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Déversoir régulateur nord	1879-1970
1Y3	17,55	-	Mur de blocs de pierre calcaire jointoyés avec du mortier	Mur de chute du déversoir régulateur nord	1879-1970
1Y4	19,13	-	Couronnement d'une fondation constitué de blocs de pierre calcaire taillés et jointoyés avec du mortier	Couronnement de la fondatio du mur ouest du moulin Glenora	1877-1942
1Y5	-	-	Fondation d'assises irrégulières de blocs de pierre calcaire ébauchés et jointoyés avec du mortier	Segment du mur nord du canal d'amenée	1855-1920

4709

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec
2011 Fouille et supervision archéologique. Aménagement du parc de la Pointe-des-Seigneurs-Phase 1. Site BiFj-69, 2008 et 2009.

Montr

Arrondissement



FOUILLE ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA POINTE-DES-SEIGNEURS-PHASE I
SITE BiFj-069, 2008 ET 2009

SACI

4709

14326
Soc. d'archéom. Chrono.-Lauverbec 2011
Fouilles et supervision archéologique. Aménagement du parc de la Pointe-des-Seigneurs-Phase 1. Site BiFj-69, 2008 et 2009. Ville de Montréal

034494 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

08-VERF-04

FOUILLES ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA POINTE-DES-SEIGNEURS-PHASE I SITE BiFj-069

2008 ET 2009

Arrondissement du Sud-Ouest, Montréal

SACL inc, 2011

Montréal

SOMMAIRE

Dans le cadre des travaux décontamination et de la première phase d'aménagement du parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs, l'arrondissement du Sud-Ouest, en collaboration avec le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Ville de Montréal devait assurer la protection des ressources archéologiques potentielles et connues sur ce site. L'arrondissement du Sud-Ouest a ainsi mandaté la SACL inc. afin de réaliser les interventions archéologiques au terrain lors des travaux de décontamination et d'aménagement, et de procéder à l'analyse des données et à la rédaction du rapport archéologique.

Le site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs fait partie du Lieu historique national du Canada du canal de Lachine. Il représente la seconde enclave industrielle à avoir été développé au Canada. L'inventaire archéologique de 2001 et les fouilles de 2002 au site de la Pointe-des-Seigneurs ont permis de confirmer la présence des vestiges d'un ensemble important d'industries fonctionnant initialement avec l'énergie hydraulique provenant du canal de Lachine. Ces interventions archéologiques ont entre autre révélé les vestiges de la première maison de l'éclusier et des principales industries présentes sur le site entre 1837 et 1942 : la minoterie Ogilvie (*Glenora Mills*), la *Caledonian Iron Works* (*Hall Engineering*), une usine d'instruments aratoires et une chapellerie.

Les fouilles de 2002 s'inséraient dans le cadre d'un programme de recherche et d'interprétation menant à l'aménagement d'un parc archéologique ayant comme thèmes principaux l'exploitation de l'énergie hydraulique et l'industrialisation. L'un des objectifs de ces fouilles en 2002 était d'initier les visiteurs à la découverte d'un des plus importants sites archéologiques industriels du Canada révélé grâce à la recherche archéologique. Pour ce faire, des aménagements facilitant l'accessibilité aux fouilles et à l'interprétation du site ont été réalisés : exposition des vestiges architecturaux de la minoterie Ogilvie (*Glenora Mills*), dégagement de la dalle de béton de la *Caledonian Iron Works* (*Hall Engineering*), exposition d'objets retrouvés lors des fouilles, interprétation du site par un guide archéologue, etc.

C'est dans la foulée du programme de recherche et d'interprétation de 2002 que le projet d'aménagement d'un parc archéologique à la Pointe-des-Seigneurs a vue le jour. Dans un premier temps, la caractérisation environnementale complémentaire des sols et la caractérisation de l'état des maçonneries des vestiges exposés de l'ancienne minoterie *Glenora Mills* ont été réalisés durant l'automne 2008. En 2009, la première phase d'aménagement du parc thématique a été complétée dans les zones nord et est du site.

Pour réaliser cet aménagement, la décontamination d'une zone identifiée par le sondage 5A à l'emplacement de l'ancienne fonderie-atelier d'usinage de la *Caledonian Iron Works Co.* était nécessaire. Ce sondage a donc été fouillé au préalable. Une turbine encore en place dans son caisson, sa conduite forcée, les vestiges de deux générations de coursier de décharge, les vestiges de fosses de moulage, etc. ne sont que quelques-unes des découvertes faites durant cette intervention.

Un second sondage (6A) dont l'objectif était de caractériser les vestiges du musoir de la Pointe, à l'extrémité est du site, a été réalisé mécaniquement. Ce mur de maçonnerie semi-circulaire construit en 1879 devait faire l'objet d'une mise en valeur par un rappel au sol. Les résultats du sondage ont toutefois démontré que les vestiges de cet ouvrage avaient été démantelés probablement lors de la réparation du mur de revêtement nord du déversoir régulateur, durant les années 1930.

Enfin, la supervision archéologique du décapage sur 0,30m d'épaisseur des sols contaminés dans les zones nord-est et nord-ouest du site, a permis de mettre au jour l'ensemble des fondations du *Hall Engineering* ainsi que plusieurs vestiges associés au réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs, à la minoterie *Glenora Mills* et à la fonderie-atelier d'usinage de la *Caledonian Iron Works Co.*

TABLE DES MATIÈRES

Page couverture : Caisson et turbine, fouille de la tranchée BiFj-069-5A, Caledonian Iron Works Co. (BiFj-069-09-N1-042)

SOMMAIRE iii

Table des matières v
Liste des figures vii
Liste des tableaux viii
Liste des plans ix
Liste des plans en annexe ix
Équipe de travail x

1. CONTEXTE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE 11
1.1 Mandats et aires d'étude 11
1.2 Méthodologie 11
1.3 L'analyse des données et la rédaction du rapport 12

2. RÉSUMÉ DE L'OCCUPATION HISTORIQUE DU SITE À L'ÉTUDE 13
2.1 Le réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs 13
2.2 Les industries 13
2.2.1 La minoterie Ogilvie (Glenora Mills) (1837-1942) 13
2.2.2 La Caledonian Iron Works Co (*Hall Engineering*) (1858-1986) 14
2.2.3 L'atelier de fabrication de machines aratoires Smith (1853-1907) 14
2.2.4 La tonnellerie et la fabrique de scie (1854-1876) 15

3. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2008 19
3.1 La supervision archéologique des interventions de caractérisation environnementale des sols 19
3.1.1 Les forages 19
3.1.2 Les tranchées 20
3.2 La supervision archéologique des excavations destinées à l'évaluation de l'état des vestiges maçonnés de l'ancien bâtiment sud du complexe de la minoterie *Glenora Mills* 25

4. BILAN DES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2008 31

5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2009 32
5.1 La fouille archéologique de la tranchée BiFj-069-5A 32
5.1.1 Analyse de la séquence stratigraphique 32
5.1.2 Les vestiges associés au complexe de la *Caledonian iron Works Co* 45
5.1.2.1 Conduite forcée, caisson et turbine 45
5.1.2.2 Mur de revêtement est du coursier de décharge 47
5.1.2.3 Vestiges d'une fosse de moulage et d'une base de cheminée 47
5.1.2.4 Vestiges d'un ancien coursier d'alimentation 48
5.1.2.5 Trottoir de bois 49
5.1.3 Le canal d'amenée et un mur de rétention 49
5.1.4 Les vestiges associés au complexe du *Hall Engineering* 50
5.1.4.1 Dalle de béton 50
5.1.4.2 Poutres d'acier de type "H beam" 50
5.1.4.3 Conduite en fonte 51
5.1.4.4 Conduite en fonte 51
5.2 La supervision archéologique réalisée dans le cadre de la décontamination et de la première phase d'aménagement du parc 59
5.2.1 Les vestiges associés au complexe du *Hall Engineering* 59

5.2.1.1 Mur de fondation 59
5.2.1.2 Murs d'une chaufferie en blocs de béton 60
5.2.1.3 Bases de pilier 60
5.2.1.4 Drain en fonte 60
5.2.2 Bases de piliers associées au complexe de la *Caledonian Iron Works Co* 61
5.2.3 Les vestiges associés au complexe de la minoterie *Glenora Mills* 61
5.2.3.1 Segments du mur ouest d'un coursier de décharge 61
5.2.3.2 Segment du mur est d'un coursier de décharge 62
5.2.3.3 Vestiges d'un bâtiment nord du complexe de la *Glenora Mills* 62
5.2.3.4 Parois nord et est d'un caisson de turbines 62
5.2.4 Vestige associé au mur sud du canal d'amenée 63
5.2.5 Vestige associé au mur nord du déversoir régulateur 63
5.2.6 Vestiges indéterminés 64
5.2.6.1 Dix anciens rails de chemin de fer réutilisés comme tiges de tendeur du mur sud du canal de fuite 64
5.2.6.2 Vestige d'un petit bâtiment de brique rectangulaire 64
5.2.6.3 Vestige de la base d'un four et d'un mur de brique 64

6. BILAN ET RECOMMANDATIONS 75

BIBLIOGRAPHIE 78

ANNEXES
Liste des lots utilisés
Plans 1
Catalogue des photographies
Fiches de forages
Inventaire des artefacts
Catalogue des artefacts sélectionnés
Répertoire des vestiges immobiliers
Répertoire des services d'utilité publique

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Extrait du plan de Plunkett & Brady illustrant la distribution du bâti en 1872 à la Pointe-des-Seigneurs.

Figure 2 : Gravure illustrant vers l'ouest le complexe de la Montreal Saw Works en 1868.

Figure 3 : Extrait du plan de Pinsoneault illustrant le bâti à la Pointe-des-Seigneurs en 1907.

Figure 4 : Équipe au travail au forage 4F. Vue vers le nord-ouest. (BiFj-069-08-N1-02)

Figure 5 : Vue vers l'ouest du talus où ont été excavées les tranchées de caractérisation environnementales. La tranchée 4E se situe en avant-plan. (BiFj-069-08-N1-03)

Figure 6 : Vue du parement nord du mur 2B16, mis à nu dans la tranchée 4J. (BiFj-069-08-N1-22)

Figure 7 : La tranchée 4K en fin d'excavation, et le parement sud du mur 2B19 de la *Glenora Mills*. Vue vers le nord-ouest. (BiFj-069-08-N1-18)

Figure 8 : Vue vers l'ouest du sommet du mur de pierres calcaires équarries 4K1. (BiFj-069-08-N1-19)

Figure 9 : Excavation de la tranchée 4M en bordure des sections de mur 2B5 et 2B21 de la *Glenora Mills*. Vue vers le sud-ouest. (BiFj-069-08-N1-26)

Figure 10 : Vue du muret de brique devant le parement est du mur 2B5, mis à nu dans la tranchée 4M. (BiFj-069-08-N1-27)

Figure 11 : Vue du parement est du mur 2B21 dans la tranchée 4N. (BiFj-069-08-N1-29)

Figure 12 : Vue vers l'est de la partie creuse découpée dans la dalle de béton au nord des vestiges de l'édifice de la *Glenora Mills*. (BiFj-069-08-N1-30)

Figure 13 : Un rail de métal et une surface de béton recouverte de sable imbibé d'hydrocarbures sont révélés dans la tranchée 4L. (BiFj-069-08-N1-10)

Figure 14 : Vue de la paroi est, zone nord, sous-opération 5A (BiFj-069-09-N1-084)

Figure 15 : Vue de la paroi est, zone sud, partie nord, sous-opération 5A, et du mur ouest de la base de la cheminée 1F6 (BiFj-069-09-N1-081)

Figure 16 : Vue de la paroi est, zone sud, partie sud, sous-opération 5A, du mur ouest de la fosse de moulage 5A8, et de la dalle de béton du *Hall Engineering* 5A1 (BiFj-069-09-N1-065)

Figure 17 : Vue vers l'ouest de la conduite forcée 5A6 (BiFj-069-09-N1-051)

Figure 18 : Vue vers le sud de la turbine 5A7 de la *Caledonian Iron Works Co.* à l'intérieur de son caisson métallique (BiFj-069-09-N1-044)

Figure 19 : Illustration d'une turbine Hercules

Figure 20 : Vue vers le sud-est du mur ouest du coursier de décharge 5A4 (BiFj-069-09-N1-034)

Figure 21 : Vue vers le nord-est des éléments d'un coursier d'alimentation 5A13, 5A14 et 5A15 (BiFj-069-09-N1-073)

Figure 22 : Vue vers le nord-ouest du segment du mur sud du canal d'amenée 5A5 et du mur de rétention 5A10 (BiFj-069-09-N1-077)

Figure 23 : Vue vers le sud montrant les trois poutres en "H" 5A2 (BiFj-069-09-N1-016)

Figure 24 : Vue vers le sud de la conduite d'alimentation au mazout 5A3 (BiFj-069-09-N1-027)

Figure 25 : Vue vers l'ouest de la fondation du *Hall Engineering* 7Y1 à son extrémité est (BiFj-069-09-N1-021)

Figure 26 : Vue vers l'ouest d'un mur de pierre 7Y4 d'une section sud du *Hall Engineering* (BiFj-069-09-N1-033)

Figure 27 : Vue vers l'est des murs en blocs de béton de la chaufferie 7Y3, et de deux segments 7Y2 du mur sud du canal d'amenée (BiFj-069-09-N1-074)

Figure 28 : Vue vers l'est de la base de pilier 7Y19, et des segments de mur 7Y8 et 7Y9 (BiFj-069-09-N1-037)

Figure 29 : Vue vers l'ouest d'une base de pilier 7Y17 dans une gaine métallique (BiFj-069-09-N1-080)

Figure 30 : Vue vers le sud-ouest du segment 7Y11 du mur ouest d'un coursier de décharge (BiFj-069-09-N1-043)

Figure 31 : Vue vers l'ouest du segment 7Y15 du mur ouest d'un coursier de décharge (BiFj-069-09-N1-071)

Figure 32 : Vue vers le nord des blocs de béton 7Y7 associés à une ancienne passerelle (BiFj-069-09-N1-038)

Figure 33 : Vue vers l'ouest des parois du caisson de turbine de la minoterie (BiFj-069-09-N1-057)

Figure 34 : Vue vers l'ouest du mur nord en béton du déversoir régulateur (BiFj-069-09-N1-064)

Figure 35 : Vue vers l'est d'un des rails 7Y5 avec son câble d'acier (BiFj-069-09-N1-055)

Figure 36 : Vue vers le sud-ouest du petit bâtiment de brique rectangulaire 7Y14 (BiFj-069-09-N1-069)

Figure 37 : Vue vers le sud de la base de fourneau 7Y6 et du mur de brique qui lui est associé (BiFj-069-09-N1-053)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Description stratigraphique de la tranchée 4A

Tableau 2 : Description stratigraphique de la tranchée 4B

Tableau 3 : Description stratigraphique de la tranchée 4C

Tableau 4 : Description stratigraphique de la tranchée 4D

Tableau 5 : Description stratigraphique de la tranchée 4^{E}

Tableau 6 : Description stratigraphique et repères chronologiques de la coupe stratigraphique de la paroi est, zone nord

Tableau 7 : Description stratigraphique et repères chronologiques de la coupe stratigraphique de la paroi est, zone sud

LISTE DES PLANS

Plan 1a : relevés des limites de la sous-opération 5A, des vestiges et des coupes stratigraphiques

Plan 2 : Coupes stratigraphiques, parois sud, BiFj-069-4A, 4B, 4C, 4D, 4E

Plan 3 : Coupe stratigraphique, paroi est, zone nord, BiFj-069-5A

Plan 4 : Coupe stratigraphique, paroi est, zone sud, segment nord, BiFj-069-5A

Plan 5 : Coupe stratigraphique, paroi est, zone sud, segment sud, BiFj-069-5A

LISTE DES PLANS EN ANNEXE

Plan 1 : Synthèse des interventions archéologiques 2000-2009

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Ville de Montréal

François-Pierre Nadeau	Gestionnaire du projet, arrondissement du Sud-Ouest
François C. Bélanger	Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

SACL

François Véronneau	Archéologue chargé de projet.
François Vigneault	Archéologue assistant
Réjean Surprenant	Géomaticien
Léon Bonneville	Technicien de terrain
Mélanie Johnson Gervais	Technicienne de terrain
Nadine Chénier	Technicienne de terrain et assistante à l'inventaire
Suzanne Lachance	Spécialiste en culture matérielle
Diane Verdon	Secrétaire administrative

1. CONTEXTE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.1 Mandat et aire d'étude

En prévision des futurs travaux d'aménagement du Parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs (BiFj-069), la SACL a assuré la supervision archéologique durant trois interventions ponctuelles en 2008. Afin de procéder à la caractérisation environnementale des sols à trois emplacement différents, la firme *Laboratoires Shermont* a effectué trois forages à la cuillère fendue et a procédé à l'excavation de cinq tranchées mécaniques, les 22 et 23 octobre 2008. Le 5 novembre, quatre tranchées mécaniques ont été creusées le long de divers segments de mur des vestiges de l'édifice de la Glenora Mills, afin permettre l'évaluation de l'état des maçonneries par la firme *Maçonnerie L.M.R. inc.* Une dalle de béton visible en surface au nord de ce bâtiment a aussi été partiellement dégagée pour examen.

En 2009, le mandat de la SACL visait à réaliser le décapage mécanique et la fouille archéologique de la zone où les forages de caractérisation environnementale des sols avaient permis en 2008 d'identifier une forte contamination aux hydrocarbures. Les interventions complémentaires de supervision archéologique en 2009 devaient permettre de dégager mécaniquement le musoir maçonné formant l'extrémité est du site, afin de le mettre en valeur dans le cadre de l'aménagement du parc. Il s'agissait également de superviser l'ensemble du décapage mécanique des sols contaminés dans la partie est du site et tout autour de la dalle de béton du *Hall Engineering* sur 0,30m de profondeur, afin d'aménager ces espaces en surface gazonnée. L'ensemble de ces interventions a été réalisé durant le mois de juillet.

1.2 Méthodologie

L'enregistrement sur le terrain a été fait selon la méthode Tikal. L'ensemble des tranchées d'excavations réalisées en 2008 a été regroupé sous l'opération 4. Les sous-opérations 4A, 4B, 4C, 4D et 4E sont localisées en bordure de la limite nord de la dalle de béton du *Hall Engineering*, en marge du canal de fuite. Leur objectif visait la caractérisation environnementale des sols. Les tranchées 4J, 4K, 4M et 4N localisées en périphérie et à l'intérieur d'un ancien bâtiment de la minoterie Glenora Mills ont permis l'évaluation de l'état des maçonneries de ces vestiges. Les forages réalisés à l'emplacement de la fonderie *Caledonian Iron Works Co.* ont reçu les numéros de sous-opération 4F, 4G et 4H. Ils devaient permettre une caractérisation plus profonde des sols dans cette zone où des contaminations avaient déjà été répertoriées partiellement lors des interventions réalisées en 2001.

En 2009, le décapage et la fouille archéologique de la tranchée 5A ont été précédés par le sciage de la dalle de béton du *Hall Enginering*, dernier bâtiment à avoir occupé le site jusqu'à son incendie durant les années 1980. Cette dalle recouvre les vestiges de la fonderie *Caledonian Iron Works Co* présente à la Pointe-des-Seigneurs depuis 1857. La tranchée 5A était adjacente et englobait les limites de la tranchée d'inventaire BiFj-069-1F réalisée en 2001. Cette tranchée remblayée avec du sable a donc été vidée dans le cadre du décapage mécanique contrôlé de la tranchée 5A, afin de permettre d'atteindre les couches archéologiques significatives et les vestiges en place. Le dégagement des vestiges et la fouille des couches significatives ont été réalisés manuellement.

Cette fouille devait permettre d'identifier, de décrire, d'enregistrer et d'analyser les composantes stratigraphiques du tissu archéologique de même que les ressources qui y étaient enfouies (vestiges architecturaux, artefacts, etc).

Les vestiges architecturaux ont été consignés sur les fiches du répertoire de vestiges immobiliers de la Ville de Montréal. Ils ont été recouverts d'une membrane géotextile avant le remblaiement de la tranchée avec du sable.

La tranchée mécanique destinée à mettre au jour le musoir maçonné de la Pointe-des-Seigneurs a reçu le numéro d'opération et de sous-opération 6A.

Le décapage mécanique des espaces destinés à être gazonnés a été réalisé sur 0,30m d'épaisseur. L'enregistrement des données durant la supervision archéologique de ces travaux a été consigné dans l'opération et sous-opération 7Y.

Un polygone d'arpentage géoréférencé à partir du système de coordonnées rectangulaires-plan (SCOP) de la Ville de Montréal a été implanté pour l'ensemble des interventions.

1.3 L'analyse des données et la rédaction du rapport

Tous les relevés cartographiques effectués sur le site ont été regroupés sur le plan 1 du présent rapport. Ce plan, réalisé sur support informatique AutoCad 2007, fait la synthèse des interventions réalisées sur le site de 2000 à 2009. On y trouve la localisation des tranchées et celle des différents vestiges mis au jour, identifiés en fonction de leurs numéros de lots respectifs.

Le présent rapport s'ouvre sur une présentation succincte de l'évolution historique du secteur à l'étude. Les résultats des interventions réalisées en 2008 se retrouvent au chapitre 3. Le chapitre 4 présente les résultats des interventions réalisées en 2009. Le chapitre 5 fait le bilan des découvertes et présente les recommandations quant à la poursuite de la recherche et la mise en valeur des éléments les plus significatifs.

2. RÉSUMÉ DE L'OCCUPATION HISTORIQUE DU SITE À L'ÉTUDE[1]

2.1 Le réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs

Dès 1850, les commissaires des travaux publics décident de louer à des entrepreneurs l'ensemble des lots localisés dans le secteur des écluses St-Gabriel le long du canal de Lachine. Ces entrepreneurs formeront la St-Gabriel Hydraulic Co. qui fournira, grâce à l'aménagement et la construction d'ouvrages hydrauliques, l'énergie nécessaire aux diverses industries qui s'y installeront à partir de 1855-1857[2].

Suite à l'élargissement du canal de Lachine, entre 1843 et 1848, et la construction d'une nouvelle écluse dans le secteur St-Gabriel, l'ancien canal de 1825 sera utilisé comme canal hydraulique pour alimenter les lots situés en amont des écluses, le long de la berge nord (figure 1). Un canal de fuite creusé en amont des écluses, dans l'axe de la rue Basin, et qui converge vers le canal, en aval, est creusé entre 1852 et 1855[3]. Un canal d'amenée alimentant les lots situés en aval des écluses est également creusé à cette époque. La pointe formée par la rue des Seigneurs à l'ouest, le canal de fuite au nord et la berge nord du canal de Lachine au sud, sera progressivement occupée par diverses industries qui mettront à profit l'énergie hydraulique disponible, grâce au nouveau canal d'amenée. Des coursiers d'alimentation et de décharge, reliant perpendiculairement ce canal d'amenée au canal de fuite ou au canal de Lachine, alimenteront des roues hydrauliques puis des turbines, afin de produire l'énergie motrice nécessaire à la production industrielle.

2.2 Les industries

Plusieurs industries sont présentes sur la Pointe-des-Seigneurs durant la seconde moitié du XIXe siècle. Les principales qui y sont répertoriées durant cette période sont la minoterie Ogilvie qui occupe toute la partie ouest du site, la fonderie et l'atelier d'usinage de la *Caledonian Iron Works Co* au centre, la *J. & D. Smith* du côté nord qui regroupe un atelier de fabrication d'instruments aratoires, une chapellerie, une fabrique de limes, et la tonnellerie d'Ira Gould qui fera place à la *Montreal Saw Works* qui fabrique des scies à l'extrémité est du site.

2.2.1 La minoterie Ogilvie (Glenora Mills) (1837-1942)

Une minoterie s'installe dans le secteur de l'écluse St-Gabriel dès 1837, ce qui constitue la plus vieille occupation industrielle à cet endroit. En 1851-1852, le moulin est agrandi. Durant la période de 1837 à 1855, le moulin à farine de James Goudie et ses entrepôts adjacents sont les seuls bâtiments, avec la maison de l'éclusier, qui occupent le terrain au nord de l'écluse. La naissance de la St-Gabriel Hydraulic Co. en 1850, puis l'aménagement du réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs, de 1852 à 1855, transformeront ce secteur en une enclave industrielle qui prospère tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle. Alexander Ogilvie s'associe avec Goudie et devient patron de la minoterie à partir de 1855. Un violent incendie détruira ce complexe en 1874, et il sera reconstruit en 1877.

---

[1] Voir également SACL, *Fouille archéologique au site de Pointe-des-Seigneurs BiFj-69, 2002, canal de Lachine*, Ville de Montréal, novembre 2005.
[2] Bernier-Morel, L., Desloges, Y, Pichè, C., Piédalue, G., *Le canal de Lachine et ses usines, Témoins de l'industrialisation canadienne*, Parcs Canada, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 1996.
[3] Perreault, 1855.

Le dernier agrandissement du moulin sera réalisé en 1907, et la minoterie cessera ses activités vers 1942. L'ensemble des bâtiments sera alors démoli jusqu'au niveau des fondations, puis remblayé.

2.2.2 La Caledonian Iron Works Co (*Hall Engineering*) (1858-1986)

La présence de la *Caledonian Iron Works Co.* est attestée à la Pointe-des-Seigneurs dès 1857-1858. Ce complexe industriel comprenant une fonderie et un atelier mécanique est fondé en 1853 par William Burry. Son associé John McDougall prend la direction de l'entreprise en 1858. La compagnie approvisionne entre autre la minoterie Ogilvie située sur le lot voisin du côté ouest, industrie qui nécessite de nombreuses pièces de rechange moulées et usinées. La *Caledonian* possède également une autre fonderie sur la rue William, où elle fabrique des roues de wagon de chemin de fer. Outre cette production spécifique, le complexe de la Pointe-des-Seigneurs fabrique des meules pour les moulins à farine, des équipements de scierie, des machines à vapeur, de la tuyauterie, des pompes à incendies, etc[4].

Les composantes métalliques des vantaux de porte des nouvelles écluses construites suite au second élargissement du canal de Lachine, entre 1873 et 1879, auraient également été fabriquées dans les installations de la Pointe-des-Seigneurs. Durant l'occupation initiale de la *Caledonian*, de 1858 à 1877, ce complexe comprend plusieurs bâtiments localisés de part et d'autre du canal d'amenée principal, entre le moulin des Ogilvie à l'ouest, et la tonnellerie de Ira Gould & Others du côté est. Le plus grand édifice, dans cet ensemble métallurgique est localisé de front sur le canal de Lachine, un peu en aval des écluses. Il sera tronqué par le creusement du déversoir régulateur, entre 1877 et 1879.

À partir de 1907, les activités de l'entreprise seront regroupées à l'intérieur d'un immense bâtiment qui portera désormais le nom de *Hall Engineering*.

2.2.3 L'atelier de fabrication de machines aratoires Smith (1853-1907)

C'est en 1853 que les frères Smith implantent un atelier de machines aratoires. Après la fonderie et la minoterie, c'est cette entreprise qui connaîtra la plus longue existence à la Pointe-des-Seigneurs. Étrange longévité toutefois, selon nos connaissances actuelles. Car si, quelques décennies durant, on y fabrique de la machinerie et des instruments destinés à l'agriculture, on observe au cours de cette période la présence sur le même lot d'une entreprise au nom de Hawkley & Smith (un des frères Smith peut-être) qui fabrique des limes. Il semble que les Smith sous-louaient à de petites entreprises des parties de leurs bâtiments, de même que de l'énergie hydraulique. En effet, outre le manufacturier de limes, il y aurait eu un dénommé Godin qui, vers 1887, fabriquait là des chapeaux. De plus, à la même époque, existait au sein des usines Smith, mais indépendant de ces dernières, un petit atelier d'ébénisterie.

[4] Dictionnaire biographique du Canada, volume XII, article McDougall, John.

2.2.4 La tonnellerie et la fabrique de scie (1854-1876)

Finalement sur le lot 11, à l'extrémité est de la pointe, une tonnellerie sera en exploitation à partir de 1854. Il semble que l'on y produisait des tonneaux pour les moulins à farine, mais aussi pour les fabricants de clous implantés le long du canal de Lachine. Les installations comportaient une scierie, un atelier de menuiserie, une forge et un bureau. Peut-être cette entreprise, apparemment exploitée par un certain W. Manning, appartenait-elle à Ira Gould, l'actionnaire de la *Saint-Gabriel Hydraulic* et le propriétaire d'un moulin à farine au bassin numéro 2.

Toutefois, il n'apparaît pas que cette tonnellerie fut longtemps active, car dès 1856, Ira Gould subdivise le lot en deux parties. Sur l'une de ces parties s'installe A.W. Cushman, fabricant de meubles dont les installations sont rachetées en 1867 par Tees Brothers. Quant à l'autre partie du lot, elle sera occupée par l'usine *Cambell & Jones* qui fabrique des scies. En 1861 cependant, cette entreprise en faillite est rachetée par *Morlan, Watson & Co.*, une firme déjà établie au canal de Lachine, et l'usine devient alors la *Montreal Saw Works* (figure 2).

En 1876, au moment de l'ajout d'une deuxième écluse au nord de celle de 1848, des modifications au déversoir entraînent l'expropriation de l'ancien lot 11 de la Pointe-des-seigneurs et, apparemment, la disparition ou la relocalisation en d'autres lieux des installations de *Tees Brothers* et de *Montreal Saw Works* (figure 3).

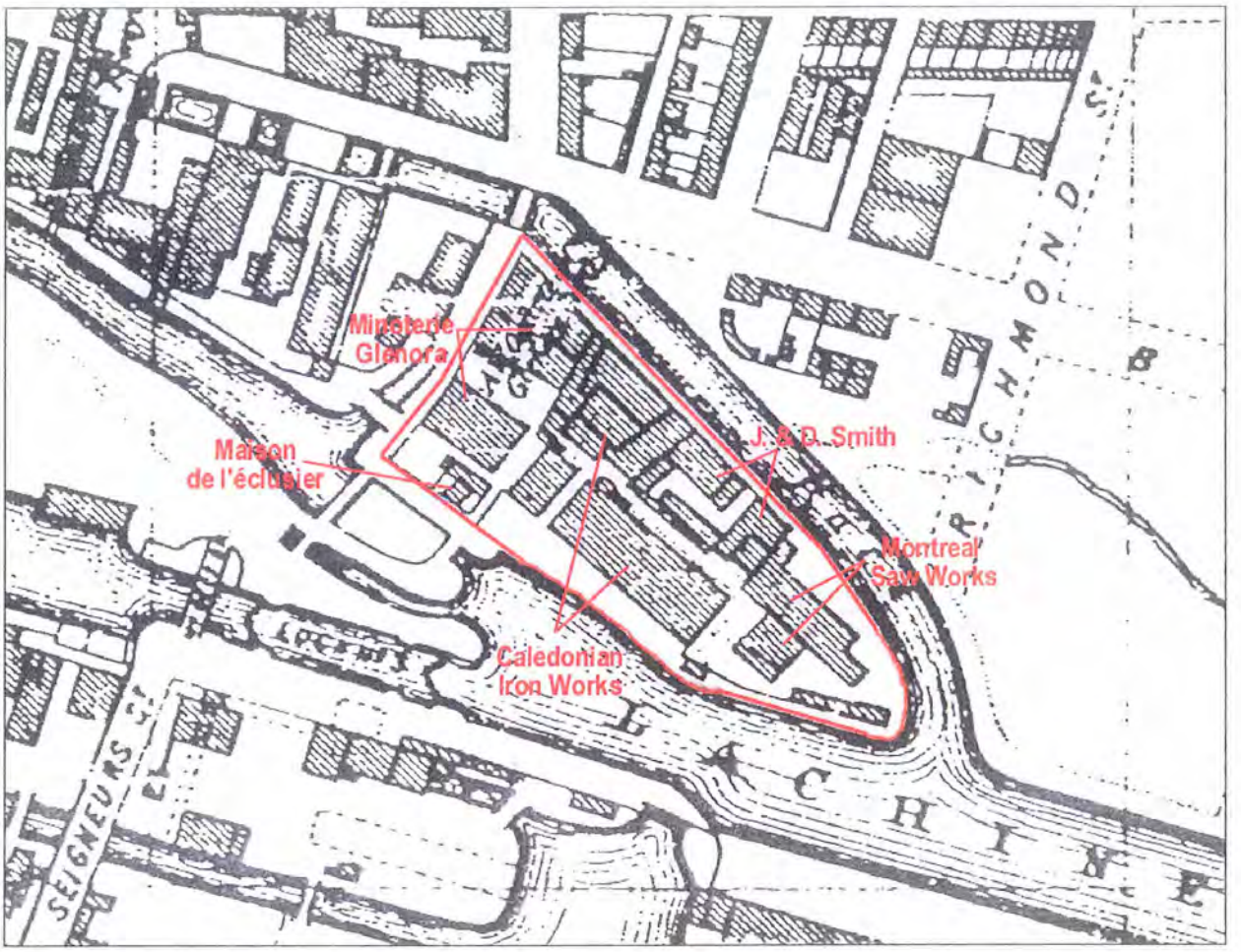


Figure 1 : Extrait du plan de Plunkett & Brady illustrant la distribution du bâti en 1872 à la Pointe-des-Seigneurs. (Bibliothèque nationale du Québec, NMC 1545)

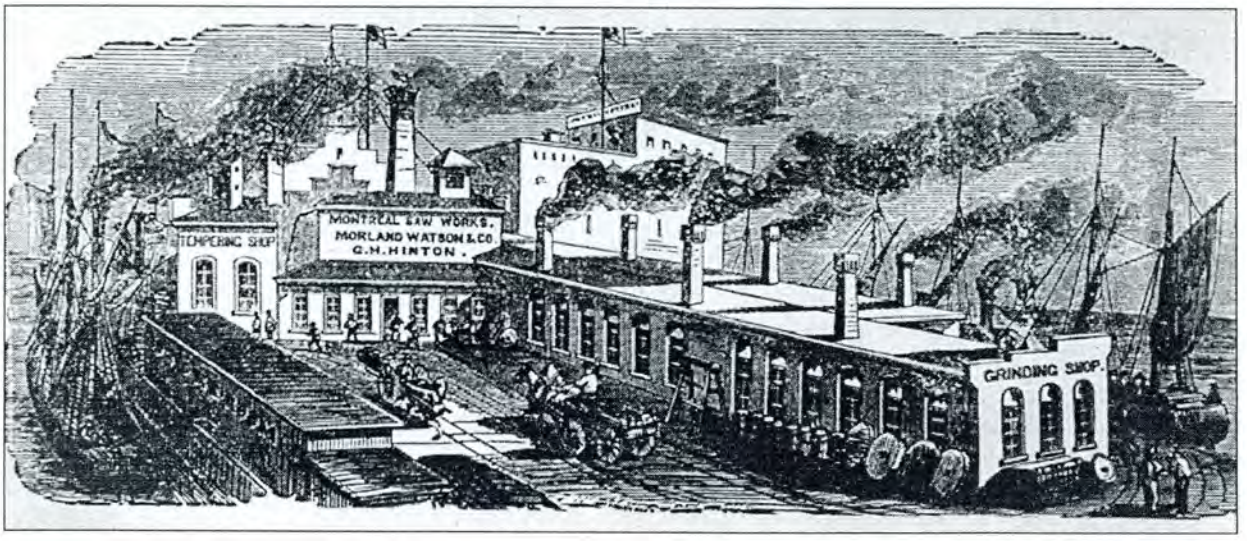


Figure 2 : Gravure illustrant vers l'ouest le complexe de la Montreal Saw Works en 1868. On remarque la poupe et les mats d'autres navires à quai dans le canal de fuite, tandis qu'un autre bateau est amarré du côté du bassin no. 2 du canal de Lachine. L'ensemble de ces bâtiments sera exproprié et démoli dans le cadre du creusement du déversoir régulateur en 1877. (Archives nationales du Canada, C 177686, copie Parcs Canada)

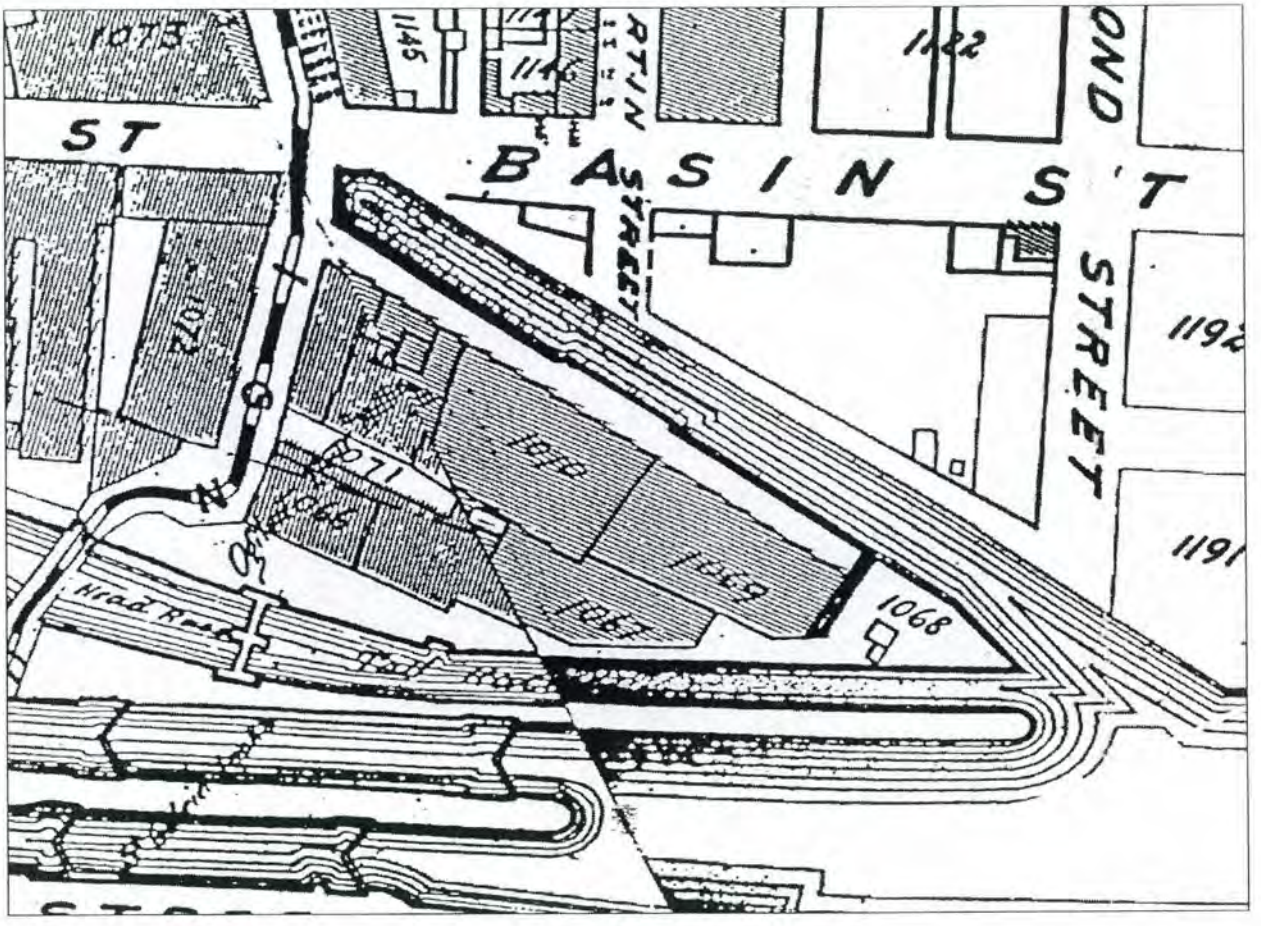


Figure 3 : Extrait du plan de Pinsoneault illustrant le bâti à la Pointe-des-Seigneurs en 1907. On remarque que le déversoir régulateur est désormais creusé immédiatement au sud de la Pointe, que les installations de la *Caledonian Iron Works* Co. ont été remplacées par celles du *Hall Engineering* (lots 1010, 1067, 1069) et que toute l'extrémité est du site a été tronqué entraînant la relocalisation de la Montreal Saw Works. (Pinsoneault, 1906-1907, Bibliothèque nationale du Québec, ANC NMC 0016305)

3. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2008

3.1 La supervision archéologique des interventions de caractérisation environnementale des sols

La supervision archéologique des interventions de caractérisation environnementale des sols réalisées par la firme *Laboratoire Shermont,* s'est déroulée en deux phases. Trois forages localisés dans la zone centrale, légèrement au nord de la piste cyclable, ont été réalisés le 22 octobre 2008. Le lendemain, cinq tranchées mécaniques localisées le long de la limite nord du site ont été décapées.

3.1.1 Les forages (Plan 1, BiFj-069-4G à 4H, fiches de forages en annexe)

Trois forages à la cuillère fendue (BiFj-069-4F, 4G, 4H) ont été effectués dans la zone localisée à l'est des vestiges du bâtiment de la *Glenora Mills*, à quelques mètres les uns des autres. Cette zone recouverte de l'ancienne dalle de béton du *Hall Engineering* avait fait l'objet d'un d'inventaire archéologique en 2001 (BiFj-069-1F) lors duquel des vestiges et des contextes associés à la fonderie *Caledonian Iron Works Co.* entre 1857 et 1907 avait été mis au jour.

L'objectif initial de ces forages était de réaliser la caractérisation environnementale des sols sur une profondeur standard de 3,66m (12 pieds). Malgré plusieurs tentatives, deux des forages (4F et 4G – identifiés F1 et F2 par la firme *Laboratoires Shermont*) ont essuyé un refus à 3,05m (10 pieds) depuis la surface. Des vestiges toujours en place ou des débris de démolition expliquent la difficulté à atteindre les profondeurs ciblées. Le forage 4F a été effectué à partir de la dalle de béton du *Hall Engineering*, tandis que le forage 4G était localisé sur le talus formé d'un remblai qui longe la piste cyclable, au sud du site (figure 4).

Le forage 4H (aussi identifié F3 par la firme *Shermont*) a atteint la profondeur de 3,96m (13 pieds). C'est le seul endroit où le sol stérile a été atteint. Il apparaît à 3,05m de profondeur (10 pieds) sous la forme d'une argile gris. Sa composition devient un limon sablonneux contenant un peu d'argile à partir de 3,66m (12 pieds) sous la surface.

D'un point de vue archéologique, ces forages n'ont apporté que peu d'information sauf peut-être la présence de nombreux débris sur plusieurs mètres d'épaisseur sous le niveau de la dalle de béton du *Hall Engineering*, et le niveau du sol naturel stérile situé à 3,05m de profondeur sous la dalle de béton dans cette zone.

3.1.1 Les tranchées (Plan 1, BiFj-069-4A à 4E)

Cinq tranchées ont été excavées mécaniquement le long du talus étroit localisé entre la limite nord de la dalle de béton du *Hall Engineering* et le canal de fuite (figure 5). La tranchée 4A a été implantée près de l'entrée du site du côté de la rue des Seigneurs tandis que les quatre suivantes (4B, 4C, 4D et 4E) ont été disposées vers l'est, à quelques mètres d'intervalle les unes des autres.

Le mandat de supervision encadrant ces excavations précisait qu'elles ne pouvaient excéder la profondeur d'un mètre ou perturber un sol archéologique en place. Les excavations étant peu profondes, la superficie des tranchées a donc été limitée. La largeur a été déterminée par la dimension du godet de la rétrocaveuse (environ 0,80m). La longueur a été déterminée par la nécessité de dégager une paroi nette sur un mètre de largeur et ainsi permettre l'enregistrement d'un profil stratigraphique et le prélèvement d'échantillons par la technicienne en environnement. Selon la stabilité des remblais, la longueur des tranchées varie entre 2,00m et 2,50m.

La tranchée BiFj-069-4A (08E-187-004[5]) a révélé seulement deux couches distinctes associées à des remblais de nivellement (plans 1, 2; tableau 1). Le remblai visible à partir de la surface possède une épaisseur moyenne de 0,30m. Il est composé de sable gris et de criblure de pierre, avec des fragments de pierre calcaire, des fragments de bois, des fragments de brique, et des nodules de mortier blanchâtre. Le remblai sous-jacent est composé d'un mélange hétérogène et compact de sable brun limoneux, de criblure de pierre et de pierre calcaire concassée, avec des galets, des fragments de pierre calcaire, du mâchefer, des lentilles de mortier blanchâtre, et des fragments de plaques de métal.

Tableau 1 : Description stratigraphique de la tranchée BiFj-069-4A (08E-187-004)

No. de couche	No. de lot	sur	sous	Description	Interprétation des activités
1	-	2	-	Sable gris et criblure de pierre, compact, fragments de pierre calcaire, de bois, de brique, et nodules de mortier blanchâtre	Remblai de nivellement
2	-	-	1	Sable brun limoneux, criblure pierre calcaire concassée, compact, avec galets, fragments de pierre calcaire, mâchefer, lentilles de mortier blanchâtre, et fragments de plaque métallique	Remblai de nivellement

La tranchée BiFj-069-4B (08E-187-005) a d'abord révélé un mince remblai compact de 0,16m d'épaisseur formé d'un sable brun foncé et gris et de criblure de pierre (plans 1, 2; tableau 2). Une deuxième couche compacte, excavée jusqu'à la profondeur de 1,00m, est composée de sable brun, limoneux, contenant des galets, des cailloux, des scories, des particules de brique et des nodules de mortier blanchâtre.

[5] Numérotation des tranchées utilisée par la firme en environnement *Laboratoires Shermont*

Tableau 2 : Description stratigraphique de la tranchée BiFj-069-4B (08E-187-005)

No. de couche	No. de lot	sur	sous	Description	Interprétation des activités
1	-	2	-	Sable, brun foncé à gris, et criblure de pierre, compact, avec radicelles	Remblai de nivellement
2	-	-	1	Sable brun, limoneux, compact, avec radicelles, galets, cailloux, scories, particules de brique et nodules de mortier blanchâtre	Remblai de nivellement

La tranchée BiFj-069-4C (08E-187-006) a permis d'observer trois couches distinctes de remblais de nivellement (plans 1, 2; tableau 3). Un sable brun, légèrement limoneux et compact, contenant de la pierraille et quelques fragments de brique a d'abord été excavé sur une profondeur de 0,30m. La couche sous-jacente de 0,12m d'épaisseur en moyenne était composée d'un sable brun, compact avec l'inclusion de pierraille et quelques lentilles de fragments de brique et de mortier blanchâtre. Le dernier remblai excavé était composé de sable brun, rougeâtre et compact, avec des inclusions de scories et d'anthracite.

Tableau 3 : Description stratigraphique de la tranchée BiFj-069-4C (08E-187-006)

No. de couche	No. de lot	sur	sous	Description	Interprétation des activités
1	-	2	-	Sable brun, légèrement limoneux, compact, avec pierraille, radicelles, et quelques fragments de brique	Remblai de nivellement
2	-	3	1	Sable brun, compact, avec racines, pierraille, et quelques lentilles contenant des fragments de brique et du mortier blanchâtre	Remblai de nivellement
3	-	-	2	Sable brun – rougeâtre, compact, avec racines, scories et anthracite	Remblai de nivellement

Le décapage des tranchées 4D et 4E a été arrêté sur d'une dalle de béton vraisemblablement associée aux installations du *Hall Engineering*. L'excavation de la tranchée BiFj-069-4D (08E-187-007) a révélé la présence d'un remblai (plans 1, 2; tableau 4) constitué de quatre niveaux distincts. Le premier était composé d'un mélange compact de sable brun foncé et de criblure de pierre. Celui-ci recouvrait un sable limoneux gris, compact, également mêlé à de la criblure de pierre. Le troisième niveau était formé d'un sable compact brun foncé, contenant beaucoup de pierraille et quelques fragments de brique. La dalle de béton à la base de ces remblais était recouverte d'une couche très compacte (identifiée par le numéro de lot BiFj-069-4D1) composé uniquement de mâchefer.

Tableau 4 : Description stratigraphique de la tranchée BiFj-069-4D (08E-187-007)

No. de couche	No. de lot	sur	sous	Description	Interprétation des activités
1	-	2	-	Sable brun foncé et criblure de pierre, compact	Remblai de nivellement
2	-	3	1	Sable limoneux gris et criblure de pierre, compact	Remblai de nivellement
3	-	4	2	Sable brun foncé, compact, avec beaucoup de pierraille et quelques fragments de brique	Remblai de nivellement
4	-	5	3	Mâchefer, très compact	Remblai de nivellement
5	4D1	-	4	Dalle de béton	Possiblement la dalle de béton associé au *Hall Engineering*

Dans la tranchée BiFj-069-4E (08E-187-008), la dalle de béton a été mise au jour à une profondeur de 0,66m sous la surface (plans 1, 2; tableau 5). La couche de surface était composée de sable brun foncé, contenant de la pierraille et quelques fragments de brique. La couche suivante était formée d'un sable compact brun - gris, légèrement limoneux, et de criblure de pierre. Le troisième niveau était caractérisé par un sable brun, très compact, avec des inclusions de pierraille, et quelques morceaux de mâchefer. Comme dans la tranchée précédente, un remblai de mâchefer très compact avec l'inclusion de quelques morceaux d'anthracite recouvrait la dalle de béton (BiFj-069-4E1).

Tableau 5: Description stratigraphique de la tranchée BiFj-069-4E (08E-187-008)

No. de couche	No. de lot	sur	sous	Description	Interprétation des activités
1	-	2	-	Sable brun foncé, compact, avec beaucoup de pierraille et quelques fragments de brique	Remblai de nivellement
2	-	3	1	Sable brun – gris, légèrement limoneux, compact, avec criblure de pierre	Remblai de nivellement
3	-	4	2	Sable brun, très compact, avec pierraille, racines, et quelques morceaux de mâchefer	Remblai de nivellement
4	-	5	3	Mâchefer et quelques morceaux d'anthracite, très compact	Remblai de nivellement
5	4E1	-	4	Dalle de béton	Possiblement la dalle de béton de la *Hall Engineering*

L'ensemble des remblais rencontrés dans les sondages 4A à 4E est probablement associé au nettoyage et au réaménagement du site, suite à l'incendie et la démolition du *Hall Engineering* en 1986.

Coupes stratigraphiques des tranchées 4A à 4E

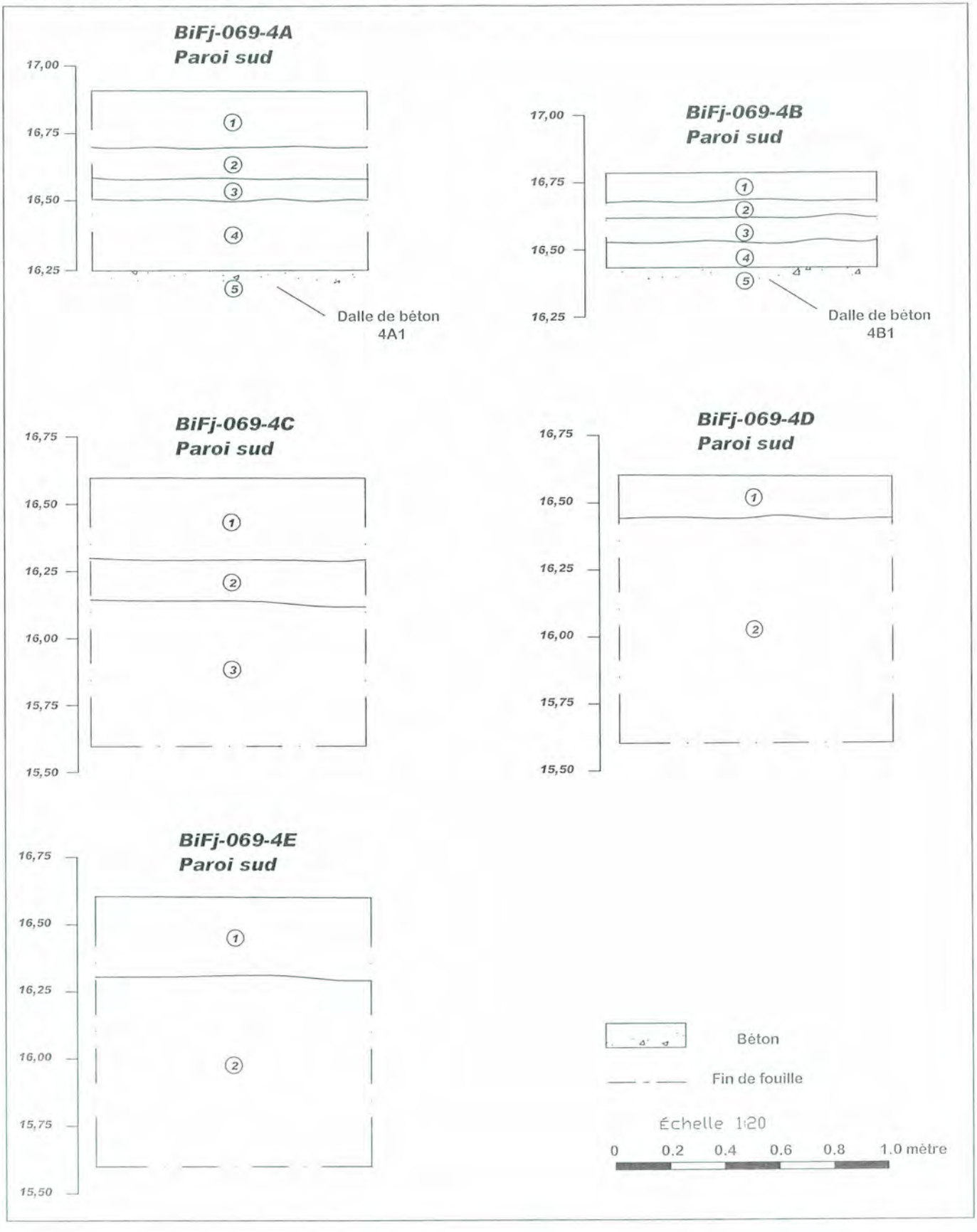




Figure 4 : Équipe au travail au forage 4F. Vue vers le nord-ouest. (BiFj-069-08-N1-02)



Figure 5 : Vue vers l'ouest du talus où ont été excavées les tranchées de caractérisation environnementale. La tranchée 4E se situe en avant-plan. (BiFj-069-08-N1-03)

3.2 La supervision archéologique des excavations destinées à l'évaluation de l'état des vestiges maçonnés de l'ancien bâtiment sud du complexe de la minoterie *Glenora Mills* (Plan 1, BiFj-069-4J, 4K, 4M et 4N)

Dans le but de caractériser l'état des murs de pierres calcaires équarries qui forment les vestiges des fondations de l'édifice sud de la *Glenora Mills*, un mandat a été accordé à la firme spécialisée Maçonnerie LMR inc. Afin de réaliser ce mandat, quatre tranchées longeant des segments de ces murs ont été excavées. Elles portent les numéros de sous-opérations BiFj-069-4J, 4K, 4M et 4N. Ces tranchées ont été excavées avec des parois en pente graduelle, pour permettre au maçon de pouvoir descendre en toute sécurité. Elles ont été creusées à des profondeurs variant entre 1,80m et 2,30m afin d'exposer une section importante des murs. La base de ces murs n'a toutefois pas été atteinte. Aucun relevé stratigraphique n'a été enregistré pour ces tranchées aux parois mal définies. Seule la composante principale des remblais a été notée. Malgré la profondeur, aucun vestige ou sol archéologique en place n'a été perturbé.

La tranchée BiFj-069-4J orientée dans un axe est-ouest a été excavée le long du parement nord du mur nord du bâtiment de la *Glenora Mills* (BiFj-069-2B16). Cette tranchée mesurait 4,60m de longueur sur 2,30m de largeur. Le décapage mécanique a été effectué jusqu'à une profondeur maximale de 2,10m dans un remblai composé de sable et de limon contenant très peu de débris de démolition. Le parement de ce mur de pierre calcaire équarrie se présentait sous forme d'assises irrégulières et semblait en très bon état (figure 6).

La tranchée 4K (figure 7) a été excavée le long du parement sud du mur de refend intérieur 2B19, orienté dans un axe est-ouest. Cette excavation a été effectuée à travers la couche de remblai de démolition du bâtiment qui est composé essentiellement de sable, de grandes quantités de briques et fragments de briques, des fragments de pierres calcaires équarries et du mortier. Les débris dans ce remblai ont rendu les parois de la tranchée très instables, ce qui a nécessité l'ouverture d'une assez grande superficie pour permettre d'adoucir les pentes des parois. Les dimensions de la tranchée sont de 5,20m de longueur sur un maximum de 3,00m de largeur et une de 2,30m. Le parement sud du mur 2B19 est en grande partie recouvert d'un crépi de ciment qui couvre partiellement la maçonnerie. L'analyse du parement sud du mur 2B19 a toutefois permis de confirmer que cet ouvrage de blocs de pierre calcaire équarrie est constitué d'assises irrégulières et que sa structure est en bon état.

Le sommet d'un mur de pierres calcaires équarries jointoyées avec du mortier a été mis au jour à une profondeur de 16,20m NMM au fond de la tranchée 4K (figure 8, BiFj-069-4K1). Il mesure 0,81m de largeur et son orientation est parallèle à celle du mur 2B19. Il n'a été que partiellement dégagé sur une longueur de 1,50m. Le décapage exhaustif des remblais serait nécessaire pour préciser les caractéristiques de cet ouvrage et sa fonction dans l'ensemble architectural de l'édifice de la *Glenora Mills*.

Les tranchées 4M et 4N ont été implantées le long du parement est du mur est de la *Glenora Mills*. La section nord de ce mur porte le numéro de lot 2B5, et la section sud porte le numéro 2B21. La base du mur n'a pas été atteinte.

La tranchée 4M chevauche la bordure des murs 2B5 et 2B21 (figure 9), devant le mur de refend intérieur 2B7. Ces dimensions sont de 3,00m de longueur sur 2,10m de largeur. Le parement en maçonnerie de pierres calcaires n'a pu être dégagé car un muret de quatre rangées de briques le recouvrait jusqu'à la profondeur maximale de la tranchée, soit 1,80m de profondeur sous la surface. Les assises de brique qui forment le parement visible du muret sont relativement en mauvais état (figure 10). Elles ont été partiellement déstructurées et l'assemblage semble assez instable. Le remblai dans lequel a été excavée cette tranchée est composé de sable brun foncé, de briques, de pierres calcaires équarries et d'autres non taillées, ainsi que de quelques débris métalliques. Il est vraisemblablement associé à la démolition de la *Glenora Mills*.

La tranchée 4N a été excavée immédiatement au sud de la tranchée 4M, le long parement est du mur 2B21. Ses dimensions en surface sont de 4,10m de longueur sur 2,40m de largeur. Le décapage de cette tranchée a révélé la présence du même remblai que celui excavé dans la tranchée 4M. Il a été excavé jusqu'à une profondeur maximale de 2,00m. Le parement est du mur de pierres calcaires équarries n'était pas recouvert par des assises de brique à cet endroit (figure 11). Une observation rapide a permis de noter qu'une brèche dans le mur semble avoir été réparée. Les assises sont irrégulières et les joints au niveau de l'ancienne brèche sont en creux, alors que le mortier est bien visible sur les autres portions de ce segment du mur.

La dernière tranchée a été effectuée dans un très mince remblai recouvrant une partie creuse découpée dans la dalle de béton, au nord du talus qui abrite les vestiges de l'édifice de la *Glenora Mills* (figure 12). Cette tranchée devait permettre à l'expert en maçonnerie d'évaluer l'état du béton à cet endroit. Le remblai de nivellement, composé de sable humide, a été excavé sur moins de 0,20m avant la mise au jour d'un morceau de rail de métal déposé sur une dale de béton (figure 13).

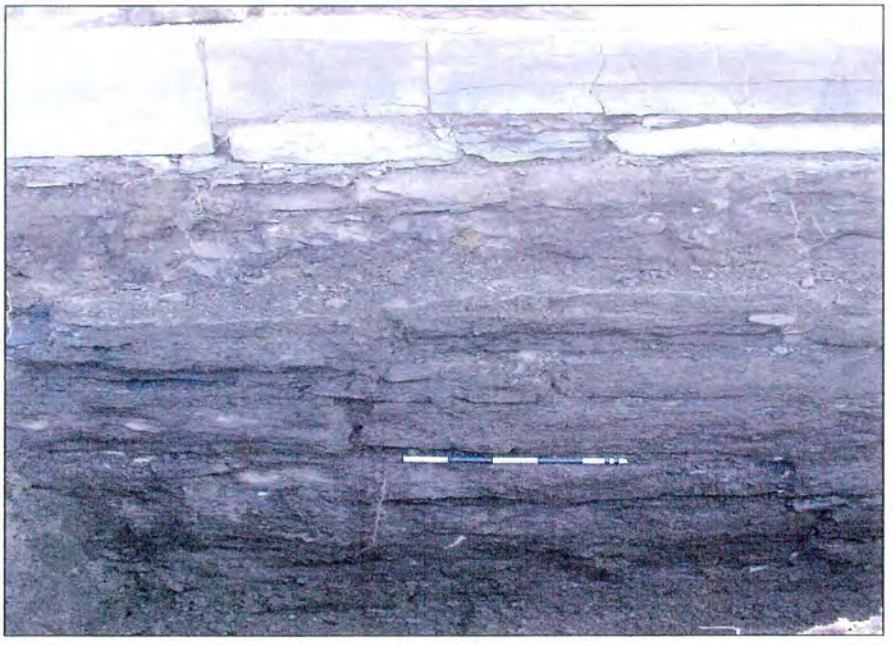


Figure 6: Vue du parement nord du mur 2B16, mis à nu dans la tranchée 4J. (BiFj-069-08-N1-22)



Figure 7 : La tranchée 4K en fin d'excavation, et le parement sud du mur 2B19 de la Glenora Mills. Vue vers le nord-ouest. (BiFj-069-08-N1-18)



Figure 8 : Vue vers l'ouest du sommet du mur de pierres calcaires équarries 4K1. (BiFj-069-08-N1-19)



Figure 9 : Excavation de la tranchée 4M en bordure des sections de mur 2B5 et 2B21 de la Glenora Mills. Vue vers le sud-ouest. (BiFj-069-08-N1-26)



Figure 10 : Vue du muret de brique devant le parement est du mur 2B5, mis à nu dans la tranchée 4M. (BiFj-069-08-N1-27)



Figure 11 : Vue du parement est du mur 2B21 dans la tranchée 4N. (BiFj-069-08-N1-29)



Figure 12 : Vue vers l'est de la partie creuse, avant déblaiement, découpée dans la dalle de béton au nord des vestiges de l'édifice de la Glenora Mills. (BiFj-069-08-N1-30)

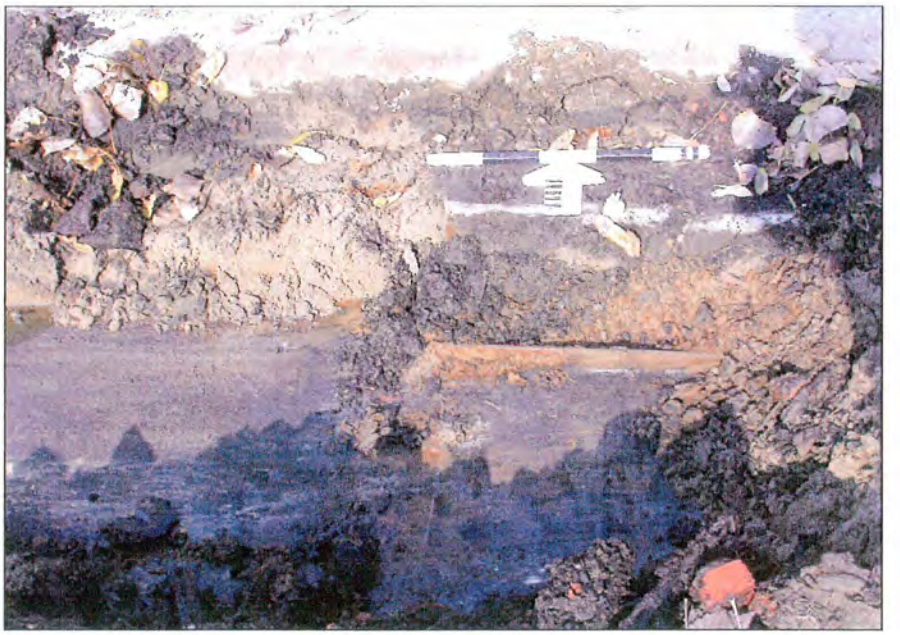


Figure 13 : Rail de métal et surface de béton recouverte de sable imbibé d'hydrocarbures dans la tranchée 4L. (BiFj-069-08-N1-10)

4. BILAN DES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2008

Outre la protection des vestiges et du tissu archéologique en place, ces interventions ont permis d'établir l'état de conservation des vestiges maçonnés du bâtiment sud de l'ancienne minoterie *Glenora Mills*. Ces interventions ont également permis la découverte du sommet d'un mur de maçonnerie (BiFj-069-4K1) situé à l'intérieur du périmètre du bâtiment sud de la *Glenora Mills*. Le sommet de ce mur de pierres calcaires équarries et jointoyées avec du mortier n'a été dégagé que partiellement sous les remblais de démolition à l'intérieur du bâtiment.

Ces interventions préalables à la première phase d'aménagement du parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs ont aidé à délimiter une zone de contamination localisée immédiatement à l'est des vestiges du bâtiment sud de la *Glenora Mills*, et de planifier la fouille archéologique du sondage 5A préalable à la décontamination de cette zone. Elles ont également permis de planifier le décapage général de la portion nord-est et nord-ouest du site en vue de sa décontamination et de son aménagement durant l'été 2009.

5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2009

Le site de la Pointe-des-Seigneur a été acquis par la Ville de Montréal en l'an 2000. En 2001, la réalisation d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique permettait de confirmer que ses principales ressources archéologiques y avaient été conservées. En 2002, les fouilles de la maison de l'éclusier, d'une partie de la *J. & D. Smith* et le dégagement mécanique des vestiges du bâtiment sud de la *Glenora Mills* étaient mis de l'avant, en intégrant l'accueil du public et l'interprétation du site par des guides professionnels. Les résultats de l'ensemble de ces interventions archéologiques et de la recherche historique devaient servir notamment à l'élaboration en 2003 d'un programme de recherche et de mise en valeur visant à créer un parc archéologique. Les interventions archéologiques réalisées en 2009 s'inscrivent dans la première phase d'aménagement de ce parc.

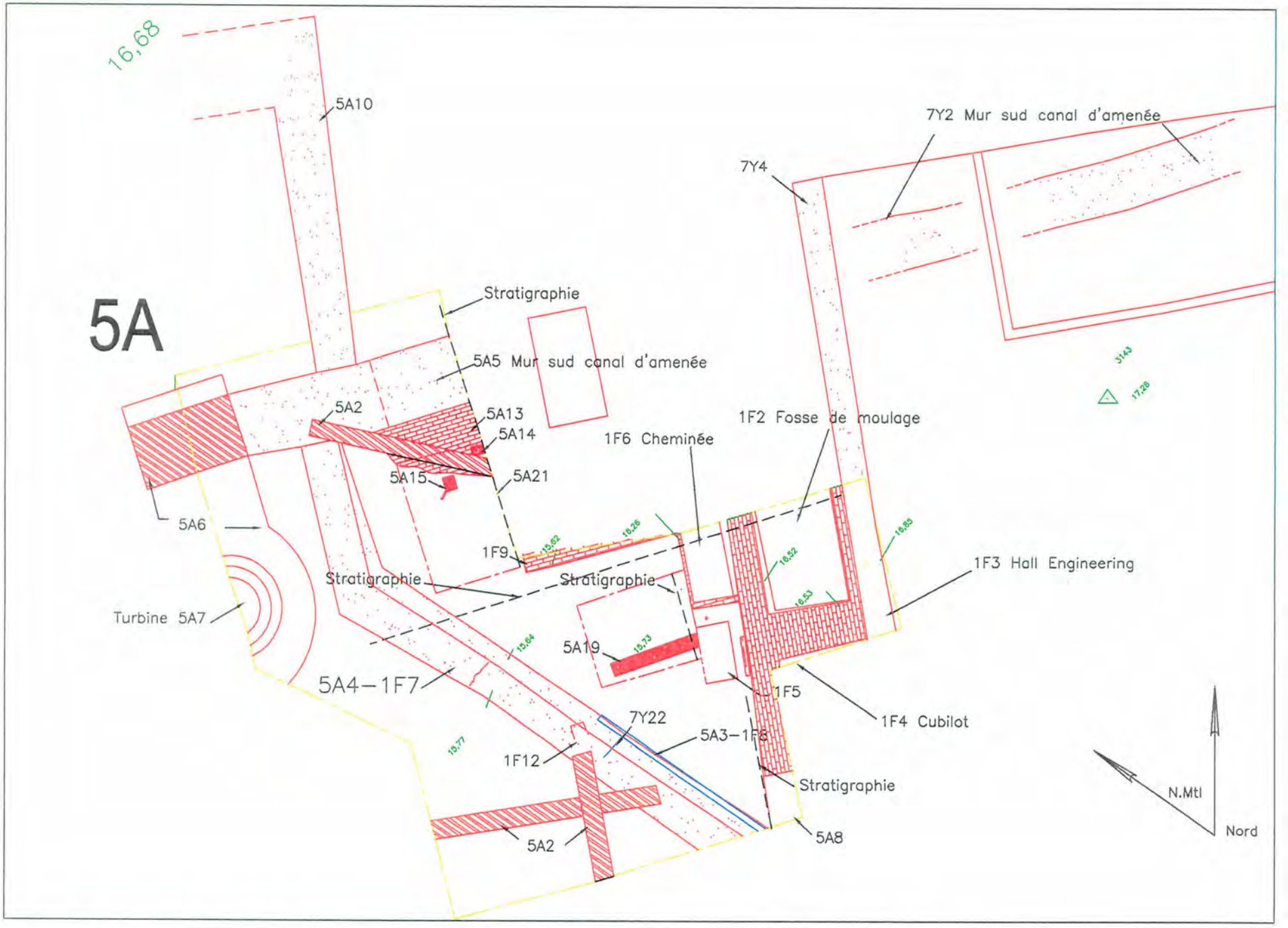
5.1 La fouille archéologique de la tranchée BiFj-069-5A (plans 1 et 1a)

La fouille archéologique de la tranchée 5A a été réalisée en plusieurs étapes. Le sciage des limites de la tranchée dans la dalle de béton du *Hall Engineering* et le décapage mécanique des remblais sous-jacents ont permis d'atteindre les niveaux significatifs à partir desquels la fouille manuelle de certains lots a pu être entreprise (figure 14). La tranchée BiFj-069-1F fouillée lors de l'inventaire archéologique du site en 2001 a été partiellement vidée de son remblai de sable sur 75% de sa superficie. Le décapage mécanique a permis de dégager des vestiges associés au réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs, et plus particulièrement de la *Caledonian Iron Works Co.* Certains vestiges associés à la dynamique de production de cette ancienne fonderie fondée en 1853 par William Burry puis exploitée par John McDougall entre 1858 et 1907 y ont également été mis au jour.

5.1.1 Analyse de la séquence stratigraphique

***Zone nord de la tranchée* (plans 1, 1a et 3, tableau 6, figure 11)**

La séquence stratigraphique de la paroi nord-est de la sous-opération 5A se profile entre l'angle nord-est de la tranchée et la paroi nord de la tranchée d'inventaire BiFj-069-1F réalisée en 2001. La couche 1 correspond à la dalle de béton du *Hall Engineering* construite en 1907. Cette dalle est partiellement posée sur une couche de pierre calcaire concassée (couche 2) dans la moitié nord, tandis qu'au sud, elle repose sur une poutre d'acier (*H beam*, BiFj-069-5A2, couche 3) et sur les couches 4 et 5. La couche 4 est composée de sable limoneux brun foncé compact avec inclusion de fragments de pierre calcaire, de brique, de nodules de mortier et d'éclisses de bois. Elle recouvre le sommet et s'enfonce le long du parement nord du mur sud du canal d'amenée (BiFj-069-5A5, couche 14). Elle est associée au remblaiement du canal d'amenée de la Pointe-des-Seigneurs à partir de 1907 dans ce secteur. Les couches 5 à 10 inclusivement forment un remblai de nivellement hétérogène contemporain ou légèrement antérieur à la construction du *Hall Engineering* en 1907. Ce remblai recouvre et entoure un ensemble de vestiges constitués par un ouvrage de maçonnerie de brique adjacent au parement du mur sud du canal d'amenée et se poursuivant vers le sud, en un dallage de brique (BiFj-069-5A13, couche 13).

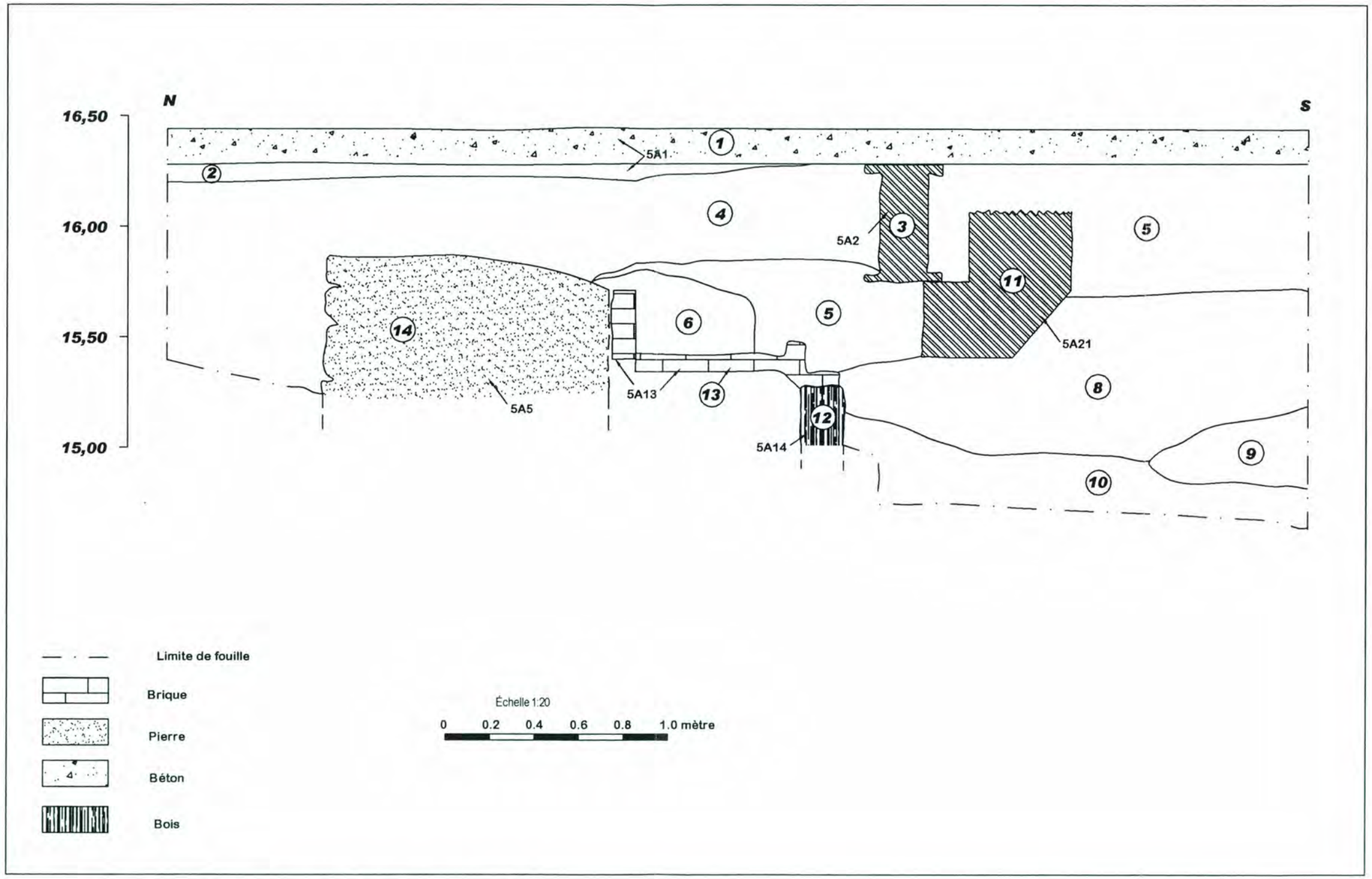


Plan 1a: relevés des limites de la sous–opération 5A, des vestiges et des coupes stratigraphiques (échelle 1:100)

Deux pieux équarris sur quatre faces et mesurant en moyenne 0,20m de côté sont adjacents au dallage de brique (BiFj-069-5A14, couche 12). Le décapage mécanique de ce remblai a également permis de mettre partiellement au jour la paroi d'un cylindre métallique (BiFj-069-5A21, couche 11) dans lequel une encoche de plus de 0,20m de largeur sur 0,30m hauteur a été découpée, afin d'asseoir la poutre métallique 5A2. Ces vestiges seraient possiblement associés à l'ancien coursier d'alimentation et au caisson d'une turbine de la *Caledonian Iron Works Co*. Ce coursier aurait été abandonné et démolit lors de l'aménagement du déversoir régulateur en 1879.

Tableau 6 : Description stratigraphique et repères chronologiques de la coupe stratigraphique, paroi est, zone nord

No. de couche	No. de lot	sur	sous	Description	Interprétation des activités	Chronologie
1	5A1	2–3–4 -5	-	Béton	Dalle de béton	1907
2	5A1	4	1	Pierre calcaire concassée	Remblai de nivellement	1907
3	5A2	6-11	1	Poutre métallique en H	Structure de soutènement ou de pontage	1907 ou antérieur
4	-	3-6-14	1-2	Sable limoneux, brun foncé, compact, avec nodules de mortier, fragments de briques rouges, de pierre calcaire, et d'éclisses de bois	Remblai de nivellement	Ca. 1907
5	-	3-11-8	1	Mâchefer, avec un peu de sable brun	Remblai de nivellement	Ca. 1907
6	-	3-7-8-13	3-4	Sable limoneux, brun à noirâtre, compact, avec fragments de calcaire et de briques rouges	Remblai de nivellement	Ca. 1907
7	-	13-14	6	Sable brun, légèrement limoneux, compact, avec une lentille de mortier et des fragments de briques rouges	Remblai de nivellement	Ca. 1907
8	-	9-10	5-6-11	Limon argileux, brun, compact, avec une lentille de sable brun, fragments de briques rouges, nodules de mortier	Remblai de nivellement	Ca. 1907
9	-	10	8	Sable brun, limoneux, compact, avec mâchefer, fragments de briques rouges	Remblai de nivellement	Ca. 1907
10	5A12	-	8-9	Argile gris-bleuté, remanié, compact, avec fragments de briques rouges	Remblai de nivellement	Ca. 1907
11	5A21	8	3-5	Plaque métallique arrondie	Chambre de turbine?	Avant 1879 ?
12	5A14	-	13	Pieu de bois	Associé à un coursier (5A13) ?	Avant 1879
13	5A13	12	6-7	Amas de briques rouges et ciment	Ancien coursier ?	Avant 1879
14	5A5	-	4-7	Mur de pierres calcaires jointoyées avec du mortier	Mur sud du canal d'amenée principal	1851



Plan 3: Coupe stratigraphique, paroi est, zone nord, BiFj-69-5A



Figure 14 : Vue de la paroi est, zone nord, sous-opération 5A (BiFj-069-09-N1-084)

***Zone sud de la tranchée* (plans 1, 4 et 5, tableau 7, figures 15 et 16)**

La séquence stratigraphique de la paroi dans la zone sud-est de la sous-opération 5A se trouve décalée de quelques mètres vers l'est par rapport à la séquence décrite ci-haut. La diversité des remblais dans la sous-opération 5A, ainsi que la présence de vestiges particuliers à chacune des zones, font qu'il y a absence de continuité dans la séquence observée entre les zones nord et sud. De plus, puisque la zone sud-est recoupe une partie de la sous-opération 1F, excavée durant l'intervention archéologique de 2001, quelques vestiges déjà connus se retrouvent dans la séquence.

Les couches de béton 1 et 2, à la limite sud de la paroi, correspondent à des réparations effectuées à la dalle du *Hall Engineering*, après 1907. Une tranchée a en effet été creusée dans ce secteur afin d'installer une conduite (BiFj-069-5A3 et 1F8) pour l'approvisionnement de mazout. Ce réseau acheminait probablement le mazout vers des chaudières situées à l'intérieur du bâtiment. La tranchée a également détruit une partie d'un mur constitué d'assises de briques communes rouges posées sur une base de béton gris (BiFj-069-5A8, couches 12 et 13), appartenant vraisemblablement au mur ouest d'une fosse de moulage mise au jour partiellement. Les remblais (couches 3 et 4) ayant servi à combler la tranchée, sont en grande partie composés des débris de brique et de béton venant de ce mur.

Les couches suivantes sont toutes associées à des activités de la *Caledonian Iron Works Co*. Une section résiduelle d'un massif de béton (BiFj-069-1F5, couche 5) est située près du milieu de la paroi. Ce massif est posé sur une série de minces remblais hétérogènes (couches 6 à 9) présents seulement sous ce massif. La couche 10, qui fait suite à cette séquence, est un remblai mince, essentiellement formé de petits fragments de briques et de poussière de briques rouges. Ce sont les résidus venant de la construction du mur de brique qui borde toute cette séquence de remblai du côté nord. Ce mur (BiFj-069-1F6, couche 11) a déjà été associé en 2001 à une base de cheminée[6]. Sous les deux murs décrits dans cette séquence stratigraphique, on trouve, sur presque toute la largeur de la paroi, la couche 16, soit un sable fin, homogène, assez peu compact, d'une couleur variant d'un brun pâle à jaunâtre. Il ne contient que quelques rares petits fragments de brique, de mortier et d'anthracite. Ce sable est similaire, sinon identique, à celui déjà identifié dans les fosses de moulage. Il sert ici de remblai de nivellement et témoigne peut-être aussi d'un niveau d'occupation lié à la première phase des activités de la *Caledonian Iron Works Co*, entre 1858 et 1880. Le mur de la cheminée (1F6) repose directement sur ce sable. Le mur de la fosse de moulage au sud (5A12 et 5A13) en est séparé par la couche 14. C'est un mince remblai de nivellement composé de sable brun foncé, contenant des inclusions de mâchefer, de fragments de briques rouges, ainsi que du cailloutis.

À la même profondeur que la couche 16, et dès lors provenant de la première phase des activités de la *Caledonian Iron Works Co*, on trouve des couches de remblais de nivellement à la superficie très limitée, coincées entre les couches de déposition principales, ou dégagées seulement de façon partielle à la limite de la profondeur atteinte lors de la fouille.

[6] S.A.C.L. inc. *Planification et réalisation de l'inventaire archéologique de la Pointe-des-Seigneurs*, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain, 2002.

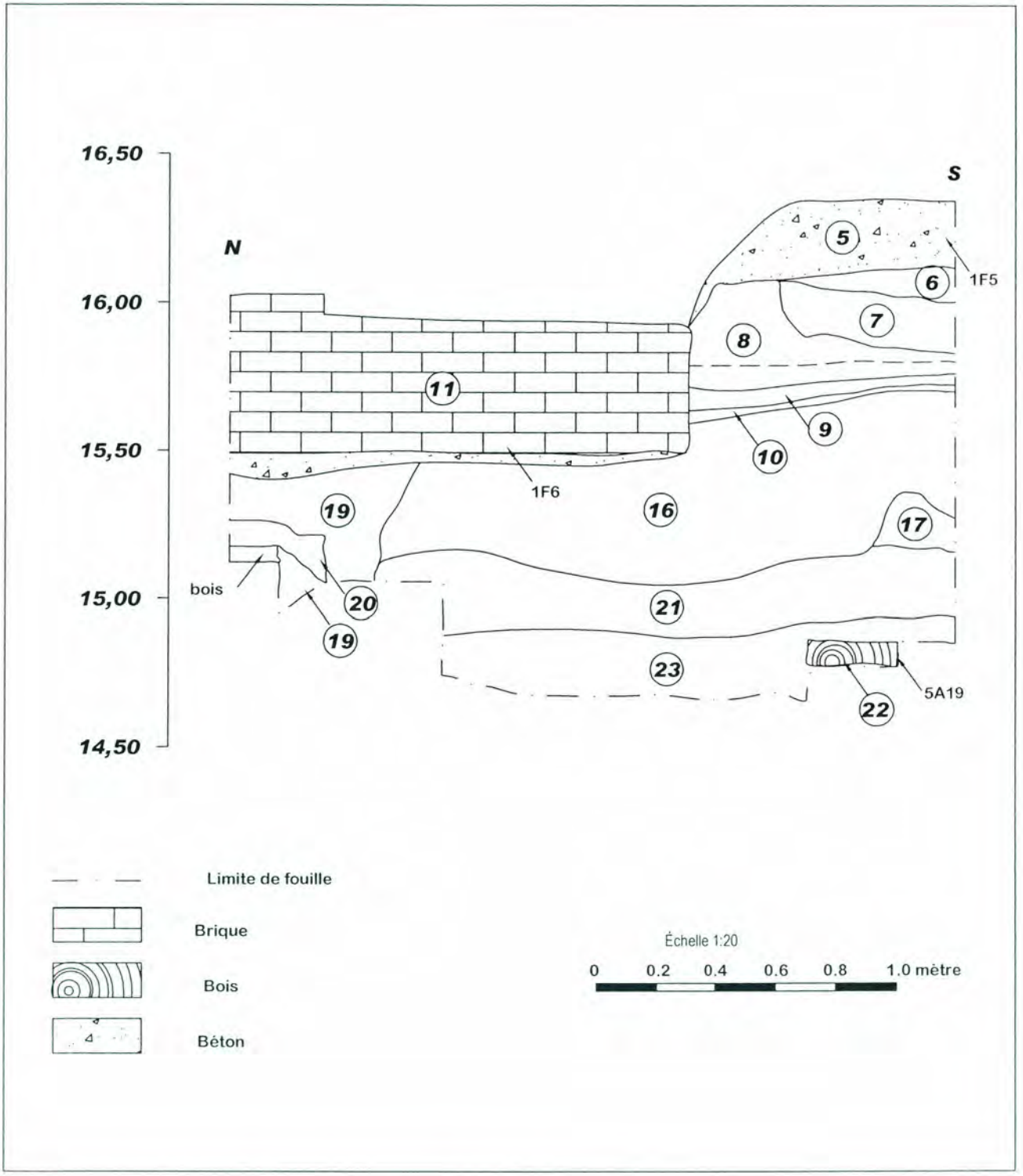
La couche 15 constitue une petite poche de sable limoneux à la limite sud de la paroi, tout juste sous la séquence des couches de la tranchée creusée pour la conduite de mazout. La couche 17 est une poche de cendre de charbon de bois, avec quelques traces de mortier, à la base de la couche 16, au centre de la paroi. La couche 18, un sable limoneux brun, contenant quelques fragments de briques rouges ainsi que des morceaux de mâchefer, est associée à un remblai de nivellement partiellement mis au jour en fin de fouille sous la couche 16, à proximité de la limite sud de l'intervention. À la limite nord de la paroi, la couche 19 que l'on aperçoit sur quelques dizaines de centimètres de largeur seulement, se trouve directement sous le mur de la cheminée 1F6. Elle est constituée d'un remblai hétérogène de sable fin et de limon gris à jaunâtre, moyennement compact, avec des inclusions de scories, de fragments de bois et de petits fragments de briques roues. Le sable gris, meuble, contenant un morceau de bois et qui forme la couche 20, vient s'insérer entre deux niveaux de la couche 19.

La fouille d'un sondage manuel a permis de descendre un peu plus profondément que les niveaux atteints au nord et au sud. Les limites de ce sondage sont localisées à environ un mètre de la limite nord de la paroi de l'ancienne sous-opération 1F, et sur une largeur d'un peu moins de deux mètres. Sous la couche 16 constituée de sable fin a été mis au jour la couche 21 constituée d'un remblai homogène de scories, très compact, avec seulement quelques petits fragments de brique rouge. Ces rejets provenant de l'activité industrielle de la *Caledonian Iron Works Co.* étaient superposés sur un autre type de résidus constitué de copeaux et d'éclisses de bois (couche 23). Ces résidus avaient été complètement imbibés d'hydrocarbures à la suite d'une fuite des conduites ou des réservoirs de mazout alimentant les chaudières du *Hall Engineering*, et formaient une pâte hautement toxique qui a été entièrement décapée lors de la fouille et lors des interventions de décontamination d'une firme en environnement. Reposant sur cette matière ligneuse, et en partie recouverte par celle-ci, une planche de bois (couche 22, BiFj-069-5A19) placée à l'horizontale et délimitée par deux petits montants de bois près de son extrémité ouest a été mise au jour. Il pourrait s'agir d'un trottoir ayant permis de circuler sur la matière ligneuse. La fouille de cette couche de matière ligneuse a révélée la présence d'une couche d'argile grise- bleuté (couche 24) sous-jacente. Cette couche n'a pas été fouillée, mais à sa surface se trouvaient quelques artefacts dont quelques petits fragments de terre cuite fine blanche avec un décor bleuté et des fragments de verre. Cette couche d'argile gris-bleuté constitue vraisemblablement un remblai de nivellement composé de sol naturel résiduel provenant des excavations du canal de Lachine entre 1825 et 1848. La présence des artefacts au sommet de cette couche confirme qu'il s'agit d'un ancien niveau d'occupation à l'intérieur de la *Caledonian Iron Works Co.*

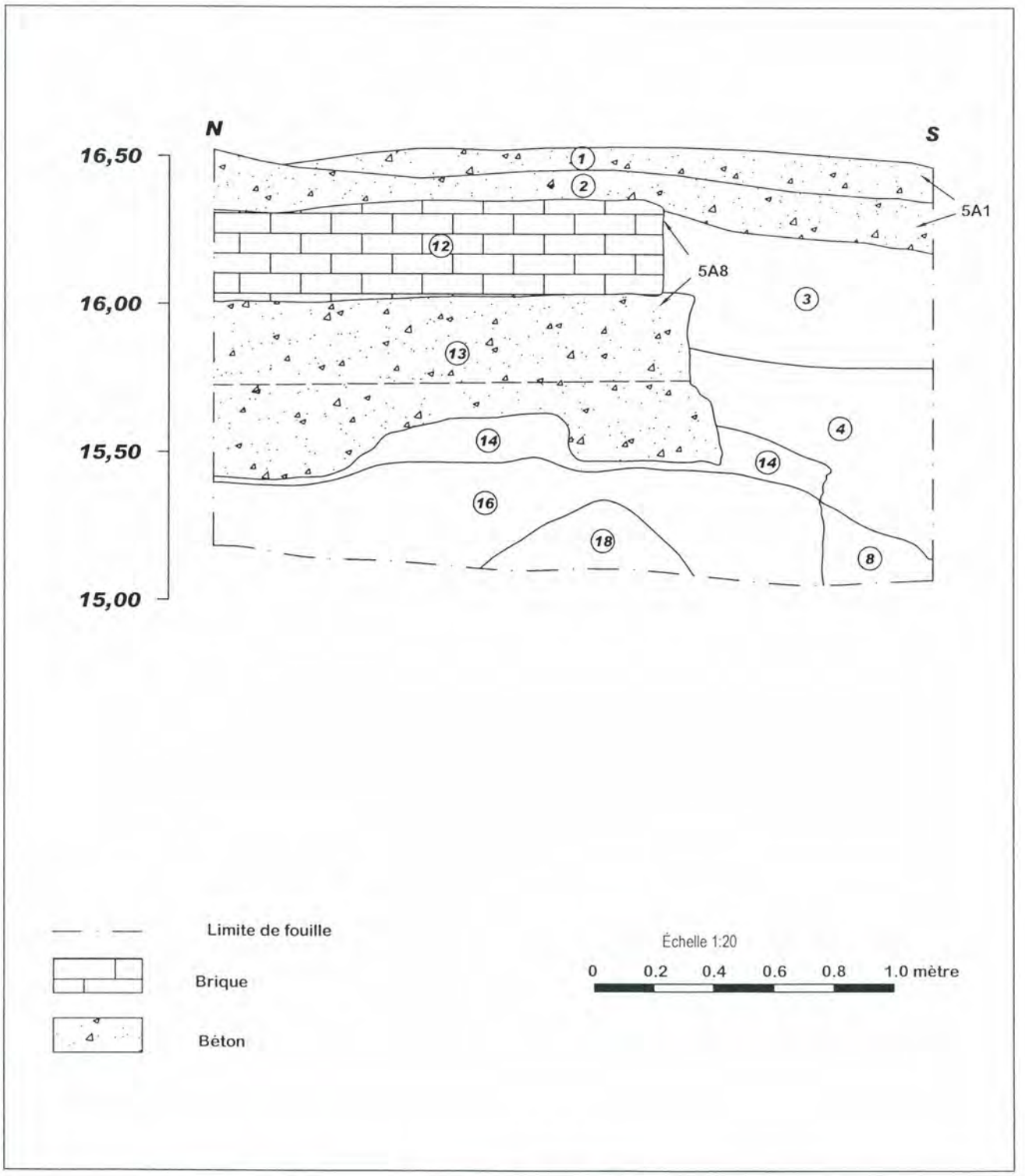
Tableau 7 : Description stratigraphique et repères chronologiques de la coupe stratigraphique, paroi est, zone sud

No. de couche	No. de lot	sur	sous	Description	Interprétation des activités	Chronologie
1	5A1	2	-	Béton	Dalle de béton (réparation)	Post-1907
2	5A1	3-13	1	Béton	2e niveau de dalle (réparation)	Post-1907
3	-	4	2	Amas de briques communes rouges et briques réfractaires jaunes dans du béton	Remblai de démolition (tranchée)	Post-1907
4	-	14-15	3	Sable brun, compact, avec briques communes rouges et briques réfractaires jaunes, mâchefer, verre fondu, fragments de verres en plastique (verres à café), cailloux, fragments de béton	Remblai de démolition (tranchée)	Post-1907
5	1F5	6-8	-	Béton	Section résiduelle d'une base de béton associée à la Caledonian Iron Works	1880-1907
6	-	7	3	Scories, très compact	Remblai de nivellement	1880-1907
7	-	8	6	Sable brun, moucheté de limon beige, peu compact, avec mortier blanchâtre, fragments de briques rouges, charbon de bois	Remblai de nivellement	1880-1907
8	-	9	3-7	Remblai hétérogène de limon beige, légèrement sablonneux, et de sable brun, très compact, avec charbon de bois, fragments de pierres calcaires, de briques rouges, et de bois, mortier blanchâtre, et une mince lentille de mortier et poussière de brique rouge	Remblai de nivellement	1880-1907
9	-	10	8	Remblai très compact, avec mortier blanchâtre, petits fragments et poussière de brique rouge	Remblai de construction	1880-1907
10	-	16	9	Sable brun et noir, peu compact, avec petits fragments et poussière de brique rouge	Remblai de construction	1880-1907
11	1F6	16-19	-	Assises de briques communes rouges, jointoyées au mortier, posées sur une mince couche de ciment	Mur d'une base de cheminée	1880-1907
12	5A8	13	2	Assises de briques communes rouges, jointoyées avec du ciment	Mur d'une fosse de moulage	1880-1907
13	5A8	14	4-12	Béton avec fragments de pierres calcaires	Mur de béton	1880-1907
14	-	16	5-13	Sable brun foncé, compact, avec fragments de briques rouges, cailloutis, mâchefer	Remblai de nivellement	1860-1880
15	-	-	5	Sable limoneux, compact, avec petits fragments de briques rouges	Remblai de nivellement	1860-1880
16	5A16	17-18-21	10-11-14	Sable fin, brun pâle à jaunâtre, peu compact, moucheté de petits fragments de briques rouges et de mortier blanchâtre, avec fragments d'anthracite	Remblai de nivellement - occupation, Caledonian Iron Works Co.	1860-1880
17	-	21	16	Cendre de charbon de bois, meuble, avec traces de mortier	Remblai de nivellement	1860-1880

No. de couche	No. de lot	sur	sous	Description	Interprétation des activités	Chronologie
18	-	-	16	Sable limoneux, brun, compact, avec fragments de briques rouges et mâchefer	Remblai de nivellement	1860-1880
19	-	20	11-20	Remblai hétérogène de sable fin, et limon gris à jaunâtre, moyennement compact, avec scories, fragments de bois et petits fragments de briques rouges	Remblai de nivellement	1860-1880
20	-	19	19	Sable gris, meuble, avec fragments de bois	Remblai de nivellement	1860-1880
21	5A17	23	17 5A16	Scories, très compact, avec quelques fragments de briques rouges	Remblai de nivellement	1860-1880
22	5A19	23	23	Planche de bois	Trottoir ?	1860-1880
23	5A18	22	22 5A17	Mélange de copeaux et éclisses de bois, devenu pâteux, fortement imprégné d'hydrocarbures	Occupation, Caledonian Iron Works Co.	1860-1880
24	5A20	-	5A18	Argile gris- bleuté (couche non fouillée)	sol naturel stérile remanié ?	1821-1848



Plan 4 : Coupe stratigraphique, paroi est, zone sud, segment nord, BiFj-69-5A



Plan 5 : Coupe stratigraphique, paroi est, zone sud, segment sud, BiFj-69-5A



Figure 15 : Vue de la paroi est, zone sud, partie nord, sous-opération 5A, et du mur ouest de la base de la cheminée 1F6 (BiFj-069-09-N1-081)



Figure 16 : Vue de la paroi est, zone sud, partie sud, sous-opération 5A, du mur ouest de la fosse de moulage 5A8, et de la dalle de béton du Hall Engineering 5A1 (BiFj-069-09-N1-065)

5.1.2 Les vestiges associés au complexe de la *Caledonian iron Works Co*

La majorité des couches et des vestiges décrits brièvement dans l'analyse des séquences stratigraphiques font référence à des éléments de l'activité industrielle de la *Caledonian iron Works Co*. Plusieurs autres vestiges de la même période ont également été mis au jour, ailleurs dans la sous-opération 5A, en particulier une série d'éléments de l'ensemble du système hydraulique servant à alimenter l'industrie en énergie.

5.1.2.1 Conduite forcée, caisson (plan 1, BiFj-069-5A6) et turbine (plan 1, BiFj-069-5A7)

Les vestiges d'une conduite forcée (figure 17) orientée dans un axe nord-sud ont été découverts à l'angle nord-ouest de la sous-opération 5A. Cette conduite est constituée de plusieurs plaques métalliques courbées, jointes par des rivets, qui forment un grand tube ovoïde d'un diamètre horizontal de 1,95m, dans lequel l'eau provenant du canal d'amenée (BiFj-069-5A5) s'engouffrait lorsque la vanne du pertuis était ouverte. Ce canal ovoïde se termine par une chambre circulaire dans laquelle se trouve une turbine. La force hydraulique actionnait la turbine, et l'eau une fois turbinée était évacuée sous la partie inférieure de celle-ci. Cette partie n'a toutefois pas été mise au jour.

Une section de la conduite forcée au niveau du mur sud du canal d'amenée dans lequel elle s'imbrique, a conservé toute sa circonférence métallique. La moitié supérieure de la conduite dans sa partie nord ressort au dessus de la dalle de béton du *Hall Engineering* (5A1) qui est postérieure et s'insère à l'intérieur de cette dernière. L'ouverture amont de la conduite a été fermée par un bouchon de béton. La moitié supérieure de la conduite a été découpée le long de son segment sud pour couler la dalle de béton du *Hall Engineering*.

La turbine (figure 18) encore en place dans la chambre circulaire mesure 1,60m de diamètre dans sa partie supérieure et de 2,0m dans sa partie inférieure. Seule une partie de la moitié supérieure de l'ouvrage a été mise au jour. Elle demeure ensevelie sous les remblais du côté sud ainsi que sur toute sa moitié ouest. La portion du fond de la chambre de la turbine qui a pu être dégagée est constituée de bois en bon état. Il n'a pas été possible d'examiner la partie inférieure de la turbine ni comment elle s'insère à l'ensemble de l'ouvrage.

La partie dégagée constitue la roue supérieure de la turbine composée de deux anneaux métalliques localisés au sommet et à la base, reliés par des pales de godets. Celles-ci sont placées de biais et sont séparées par des interstices de largeur égale. Neuf pales ont été mises au jour. L'anneau métallique à la base est plus large que celui du sommet. La partie inférieure est arrondie et les pales des godets semblent s'y insérer, plutôt qu'être simplement adjacents à la surface. On observe une étroite bande dentelée, basse, et de hauteur irrégulière qui coure à la surface de l'anneau métallique au sommet. Cette bande de fonte a été fracturée et interrompue aux extrémités nord et sud de l'anneau par un montant métallique formé de deux parties rivées entre elles, ce qui suggère qu'une partie de la turbine est manquante à son sommet. L'emplanture d'un moyeu circulaire placé exactement au centre de la circonférence de la roue supérieure est visible au sommet de la turbine.

Cet élément suggère la présence de l'axe vertical d'un arbre de transmission moulé intégralement au corps de cette partie de la turbine. L'arbre de transmission actionnait des engrenages, des courroies, etc., qui permettaient d'actionner diverses machines du processus de fabrication.

L'installation de cette turbine est contemporaine de l'élargissement du déversoir régulateur et de la reconstruction d'un coursier de décharge desservant la *Caledonian Iron Works Co.* en 1877. Sa facture peut toutefois être antérieure à cette date. La *Caledonian Iron Works Co* fondée en 1857 par John McDougall opérait une fonderie et un atelier d'usinage sur le site de la Pointe-des-Seigneurs. C'est grâce à l'énergie générée par le pouvoir hydraulique d'un canal d'amenée provenant du bief amont de l'écluse Saint-Gabriel et pénétrant à l'intérieur du site que la production mécanisée dans la fonderie et l'atelier d'usinage était possible.

La turbine mise au jour présente les caractéristiques plus modernes des modèles américains de la seconde moitié du XIXe siècle. Compte tenu de son dégagement partiel (moins de 35% seulement), nous ne pouvons toutefois confirmer qu'il s'agit d'une turbine de type hélico-centripète américaine. Ce type de turbine élaborée grâce aux améliorations conjointes des modèles de Howd-Francis (centripète), de Jonval (courant axial) et de Fourneyron (courant centrifuge), est de loin le plus performant et devient de plus en plus populaire durant le dernier quart du XIXe siècle, surtout sur les sites hydrauliques de bas ou moyen débit (5 à 15m de chute).

Ainsi, la turbine découverte à la *Caledonian Iron Works Co* pourrait possiblement être associée au modèle Leffel (1862), ou au modèle Hercule (ca. 1875). Ces turbines, à l'instar de celle découverte à la Pointe-des-Seigneurs, possèdent deux roues moulées en une seule opération de fonte: celle du dessus possède des augets centripètes ordinaires, celle du dessous des augets incurvés vers l'intérieur puis vers le bas (mais non visible dans le cas présent) (figure 19).

Pour bien dégager la turbine des remblais qui la recouvraient, une grande partie de la pierre calcaire concassée (5A1) présente sous la dalle de béton a d'abord été enlevée manuellement. Une couche de sédiment (5A9) composée de limon brun, très sablonneux est apparue sous la pierre concassée, sur le fond de la chambre et sur la partie inférieure de la turbine. Quelques artefacts ont été prélevés, incluant une pelle au manche cassé, un fragment d'urinoir ou de lavabo en terre cuite blanche vitrifiée portant la marque *J & M Craig, KILMARNOCK*, deux collets de conduite en fonte avec un diamètre différent, des douves de tonneaux, et quelques autres objets non identifiés. Le fragment de céramique sanitaire qui porte la marque *J & M Craig, KILMARNOCK* provient de la fabrique de *J & M Craig* qui était située en Écosse. James et Matthew Craig fondent leur entreprise en 1847, suite à la mort de leur père Matthew. Ils exploitent d'abord l'ancienne entreprise de fabrication de briques de construction et de briques réfractaires de leur père à *Dean Quarry*, sur les terres de *Dean Castle*, dans la région de Kilmarnock en Écosse. Leur entreprise évolue et devient au début du dernier quart du XIXe siècle une fabrique de poterie sanitaire et ornementale[7]. Ce fragment d'urinoir ou de lavabo retrouvé dans les remblais d'abandon du caisson de la turbine provient vraisemblablement des équipements sanitaires aménagés à l'intérieur de la *Caledonian Iron Works Co.*

[7] http://www.ayrshirehistory.org.uk/postings1/jmcraig.htm

Avant d'atteindre le fond en bois atteint dans la chambre de la turbine, une couche de sédiment (5A11) composée d'un limon homogène gris foncé a aussi été fouillée manuellement. Elle a révélé la présence de nombreuses éclisses de bois, un goulot de petite bouteille de verre transparent, une plaque de métal carrée avec une bosse creuse en son centre, et un segment de tuyau en fer. Ces couches de sédiment proviennent de l'abandon de la turbine et la fin des activités de la *Caledonian Iron Works Co.* avant 1907.

5.1.2.2 Mur de revêtement est du coursier de décharge (plan 1, BiFj-069-5A4)

Un segment du mur de revêtement est du coursier de décharge (figure 20) a été mis au jour sur une longueur de près de 11,50m. Sa largeur varie entre 0,85m et 1,00m. Dans son état actuel, le sommet se profile entre 15,71m et 15,98m NMM. Depuis le parement sud du mur sud du canal d'amenée, auquel il est adossé, ce mur est orienté nord-sud et fait un retour à 45 degrés vers le sud-est.

Il est composé de deux niveaux en forme d'escalier et d'un empattement irrégulier assez large (entre 0,12m et 0,28m) localisé sur son parement extérieur (est). Le niveau supérieur de l'ouvrage a été dérasé et les assises encore présentent varient en nombre selon le segment du mur. Les pierres encore présentes au niveau supérieur sont en partie déstructurées. Une section a toutefois été reconstruite postérieurement à l'abandon du coursier, pour appuyer deux poutres d'acier (BiFj-069-5A2) faisant partie de l'infrastructure du plancher de béton du *Hall Engineering*.

Ce mur qui constitue la limite est du coursier de décharge de la *Caledonian Iron Works Co.* est composé de pierres calcaires grises, ébauchées, de taille modulaire variable. Les assises sont irrégulières. On a pu en dénombrer jusqu'à cinq, mais ce décompte reste incomplet puisque la base du mur n'a pas été atteinte lors des travaux. Les pierres sont jointoyées avec un mortier blanchâtre, désagrégé par endroits. Le parement intérieur de l'ouvrage (parement ouest) est recouvert d'un crépi de ciment Portland, hydrofuge.

L'étude des plans anciens du secteur de même que l'étude de potentiel archéologique du canal de Lachine[8] datent la construction de ce coursier en 1879, date également contemporaine à la construction du déversoir régulateur nord dans lequel le coursier se jette.

5.1.2.3 Vestiges d'une fosse de moulage (plans 1 et 5, BiFj-069-5A8) et d'une base de cheminée (plans 1 et 4, BiFj-069-1F6)

Deux segments de mur de briques orientés nord-sud ont été mis au jour à la limite sud-est de la sous-opération 5A. Ces vestiges sont associés à une aire de moulage du métal, à l'intérieur du complexe de la *Caledonian Iron Works Co.* Le premier mur de briques communes rouges (figure 15, BiFj-069-1F6) est jointoyé avec du mortier. Ce vestige constitue le mur ouest d'un ouvrage maçonné rectangulaire, déjà identifié à une base de cheminée lors de l'inventaire archéologique du site réalisé en 2001[9]. Dans le cadre de la présente intervention, seul le parement ouest du mur ouest a été dégagé à nouveau.

[8] ARCHEMI, *Étude de potentiel archéologique du canal de Lachine*, Parcs Canada, 1999.
[9] SACL 2002, op. cit.

Un ouvrage constitué de quatre assises de briques communes rouges a été mis au jour directement sous la dalle de béton du *Hall Engineering*, dans le coin sud-est de la sous-opération 5A. Ces briques sont liées entre elles avec du mortier blanchâtre. Elles sont posées sur une base de béton (figure 16, BiFj-069-5A8). Ce mur dont le sommet se profile actuellement à 16,23m NMM, a été passablement déstructuré sur une longueur d'un peu plus de deux mètres, lors du creusement d'une tranchée destinée à l'installation d'une conduite d'approvisionnement de mazout (BiFj-069-5A3) desservant les chaudières du *Hall Engineering*.

Les assises de briques du vestige sont disposées en boutisse et en panneresse. Elles reposent sur un muret de béton qui a également été partiellement tronqué par la tranchée de la conduite de mazout localisée dans le coin sud-est de la sous-opération. Ce vestige constitue le mur ouest d'une fosse de moulage. L'ensemble de ces vestiges est associé à la dernière période d'activités de la *Caledonian Iron Works Co.*, entre 1880 et 1907.

5.1.2.4 Vestiges d'un ancien coursier d'alimentation (plans 1 et 3, BiFj-069-5A13, 5A14 et 5A15)

Les vestiges d'un ouvrage constitué de briques et de ciment (figure 21, BiFj-069-5A13), ainsi que deux pieux en bois (BiFj-069-5A14 et BiFj-069-5A15) ont été mis au jour le long de la limite nord-est de la sous-opération. Ces éléments seraient possiblement associés à l'ancien coursier d'alimentation en eau de la *Caledonian Iron Works Co* avant 1879.

Le vestige de brique et de ciment est aujourd'hui en grande partie déstructuré. On observe toutefois un segment d'un mur de brique orienté est-ouest, plaqué sur le parement extérieur du mur sud du canal d'amenée. Le retour de ce mur de brique, orienté nord-sud, se trouve à la limite de la paroi est de la sous-opération 5A. Ces deux segments de mur circonscrivent un espace intérieur où des briques et des fragments de briques étaient disposés à tout venant, dans un ciment épais, afin de former le radier d'un ouvrage. L'amas de ciment et de briques a été retrouvé fracturé en quelques gros morceaux. Le vestige a été conservé sur une longueur d'environ 1,25m depuis le mur sud du canal d'amenée, et sur une largeur de 2,10m. Les briques sont disposées parfois en boutisse, parfois en panneresse, en alternance d'une assise à l'autre. De nombreuses briques et fragments de briques ont été observés dans la paroi adjacente à cet ouvrage, dans les remblais de nivellement (plan 3, couches 6 et 7).

Deux pieux de bois ont été mis au jour aux extrémités actuelles du vestige (BiFj-069-5A14-5A15). Ces deux pieux sont équarris sur quatre faces et une petite planche mince vient s'appuyer sur celui situé du côté sud-ouest, suggérant la présence ancienne d'une paroi de bois orientée nord-sud à partir de cet endroit.

Ce vestige est localisé dans l'axe d'une brèche aménagée dans le mur sud du canal d'amenée à cet endroit, ce qui suggère une relation entre les deux structures. Le sommet du parement de brique de cet ouvrage se situe d'ailleurs au même niveau que la base de la brèche aménagée dans le mur du canal d'amenée.

5.1.2.5 Trottoir de bois (plans 1 et 4, BiFj-069-5A19)

Une planche de bois orientée est-ouest et placée à l'horizontale a été découverte au sommet d'une couche de matière ligneuse (bran de scie, plan 4, couche 24), à une altitude de 14,90m NMM, lors de la fouille manuelle de la zone sud-est de la sous-opération 5A. Sa largeur est de 0,28m, sa hauteur est de 0,08m, et elle a été dégagée sur une longueur de 1,69m. Elle est encadrée de deux petits montants de bois à son extrémité ouest. Son autre extrémité est demeurée ensevelie au-delà de la paroi est de la sous-opération. La présence des montants indique que cette planche est dans sa position d'origine et qu'un effort a été fait pour qu'elle soit stable et qu'elle demeure dans cette position. En l'absence de tout autre élément qui lui est associée, on peut suggérer qu'elle ait servi de trottoir permettant de circuler sur les fibres et les éclisses de bois à l'intérieur de la fonderie *Caledonian Iron Works Co.* durant la période initiale de l'entreprise, entre 1858 et 1879.

5.1.3 Le canal d'amenée (plans 1 et 3, BiFj-069-5A5) et le mur de rétention (plan 1, BiFj-069-5A10)

Un segment du mur sud du canal d'amenée, ouvrage principal d'alimentation en énergie hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs construit en 1851, a été mis au jour à la limite nord de la sous-opération 5A. Son parement sud ainsi que son sommet ont été dégagés sur une longueur de 4,60m. Sa largeur varie de 1,10m à 1,30m. Le sommet actuel de l'ouvrage surplombe légèrement le dessus de la surface de la dalle de béton du *Hall Engineering*, à une altitude maximale de 16,62m NMM. Ce mur est composé de pierres calcaires grises, ébauchées, et de taille modulaire variable. Neuf assises irrégulières ont été dégagées. Les pierres sont jointoyées avec un mortier blanchâtre, désagrégées par endroits. Les parements et la surface au sommet sont recouverts d'un crépi de ciment Portland, hydrofuge, masquant en général les joints.

Une brèche a été aménagé dans ce mur sur une largeur de plus de 1,50m (l'extrémité est étant toujours ensevelie du côté est) s'ouvrait vraisemblablement sur un ancien coursier d'alimentation (BiFj-069-5A13) plus au sud. Une petite dépression de quelques centimètres de profondeur et d'une largeur régulière de 0,40 m, taillée sur toute la largeur du mur à la base de la brèche, correspond possiblement à l'emplacement d'une partie de l'ancien mécanisme de vanne associée à un pertuis.

L'intégrité du segment de mur mis au jour est excellente. Une petite brèche a toutefois été faite dans le parement sud de l'ouvrage, afin d'appuyer l'extrémité d'une poutre d'acier (BiFj-069-5A2) lors de l'aménagement de l'édifice du *Hall Engineering*, vers 1907.

Lors du réaménagement des installations hydrauliques de la Pointe-des-Seigneurs suite à la construction du déversoir régulateur en 1879, la *Caledonian Iron Works Co* procède à l'aménagement d'une conduite forcée (BiFj-069-5A2) alimentant une turbine (BiFj-069-5A2). Le canal d'amenée est alors obturé immédiatement en aval de ces nouvelles installations par un mur de pierre (BiFj-069-5A10, figure 22) construit de part en part des murs de revêtement du canal d'amenée. Ce mur qui forme un bouchon force les eaux à s'engouffrer dans la conduite forcée légèrement en amont. Tout comme le mur sud du canal d'amenée, ce mur se profile sur quelques centimètres au dessus de la dalle de béton du *Hall Engineering*, à une altitude maximale de 16,54m NMM. Sa largeur est de 1,10m.

Son sommet recouvert en grande partie d'un ciment hydrofuge blanc de type Portland est visible vers le nord, sur une longueur de 6,70m, bien au-delà de la sous-opération 5A.

L'intervention dans la sous-opération 5A n'a permis de révéler qu'une petite partie du parement est de ce mur. Ce parement est également recouvert d'un crépi de ciment qui rend l'examen des assises de pierre plus limité. Il a été estimé que sept assises irrégulières formées de pierres calcaires ébauchées de taille modulaire variable ont été mises au jour jusqu'à la profondeur excavée.

5.1.4 Les vestiges associés au complexe du *Hall Engineering*

Représentant la dernière période d'aménagements majeurs sur le site, à partir de 1907, les vestiges associés au *Hall Engineering* étaient surtout situés en surface, et ont donc aujourd'hui presque entièrement disparu. L'intervention archéologique a permis d'étudier quelques éléments de l'infrastructure du bâtiment ainsi que des vestiges de services publics qui l'alimentait.

5.1.4.1 Dalle de béton du *Hall Engineering* (plans 1, 3 et 5, BiFj-069-5A1)

La dalle de béton constituant le niveau d'occupation du *Hall Engineering*, a dû être découpée avant d'être enlevée sur toute l'aire d'intervention. Elle est constituée d'un agrégat de pierre calcaire concassée, avec une armature métallique. Son épaisseur varie entre 0,12m et 0,15m. Deux couches de béton plus récent ont été coulées pour remplacer la dalle après que celle-ci ait été démantelée lors du creusage d'une tranchée ayant servi à installer une conduite d'approvisionnement de mazout. En général, la dalle repose directement sur un remblai de pierre concassée lui servant d'infrastructure. Cette dalle date de 1907, date de la construction du bâtiment.

5.1.4.2 Poutres d'acier de type "*H beam*" (plans 1 et 3, BiFj-069-5A2)

Dan la zone de la sous-opération 5A, la dalle de béton du *Hall Engineering* repose en partie sur des poutres de type *H beams*. Trois poutres ont été mises au jour (figure 23). Deux de ces poutres sont massives (0,32m de largeur pour 0,51m de hauteur), et elles sont orientées dans un axe est-ouest. Une troisième poutre plus petite mesurant 0,36m de largeur est orientée nord-sud.

La poutre localisée dans la portion sud du sondage est supportée par des piliers d'acier verticaux (un seul était situé dans les limites de l'intervention) et par le mur est du coursier de décharge (BiFj-069-5A4). Son extrémité est repose directement sur le mur de pierre du coursier, alors que sont extrémité ouest n'a pu être dégagée. La poutre localisée au nord vient également s'appuyer en partie sur le mur du coursier de décharge, tout en prenant appuie sur une assise du mur sud du canal d'amenée (BiFj-069-5A5). Ce mur a dû être ébréché sur une hauteur d'une ou deux assises pour permettre d'asseoir l'extrémité de la poutre à cet endroit.

La plus petite poutre localisée entre les deux autres repose sur une assise du mur de pierre du coursier de décharge. Elle est également supportée par la poutre sous-jacente localisée au sud. Son autre extrémité se perd dans la paroi sud de la sous-opération. Elle possède une encoche régulière de 0,11m de largeur à son sommet qui émerge de la dalle de béton du Hall Engineering. Cette particularité aurait pu servir de rail afin de déplacer certains éléments mécaniques lourds à l'intérieur du bâtiment.

La dalle de béton repose directement sur les poutres d'aciers dans cette zone du site. Ces poutres seraient donc contemporaines du *Hall Engineering* construit vers 1907. Toutefois, ce type de support n'est pas visible dans les autres zones fouillées à l'intérieur du *Hall Engineering*. La présence de deux générations de coursiers de décharge à l'emplacement de la sous-opération 5A peut avoir motivé l'ajout de ces poutres de métal. Elles auraient servi de support aux pontages aménagés sur ces coursiers. Les plans illustrant le bâti sur le site à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle confirment d'ailleurs que le système hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs n'est plus apparent, donc vraisemblablement dissimulé sous des aménagements qui permettent de récupérer cet espace inutilisé.

5.1.4.3 Conduite en fonte (plan 1, BiFj-069-5A3)

Un segment d'une conduite de fonte a été mis au jour le long du parement extérieur du mur est du coursier de décharge (figure 24, BiFj-069-5A4). Son diamètre extérieur est de 0,12m (5"). Cette conduite se termine à son extrémité nord-ouest par un collet en forme de coude possédant un angle de 45 degrés vers le nord. La portion du réseau à laquelle elle était raccordée a vraisemblablement été démantelée.

Deux petits bouts de tuyau sont soudés verticalement sur la conduite. Un autre est soudé horizontalement, vers l'ouest, avant de remonter verticalement. Ces trois tuyaux rejoignaient la surface par une brèche aménagée dans la dalle de béton du *Hall Engineering*. Elles devaient être reliées à un réservoir de mazout. Ce système alimentait les chaudières du bâtiment.

5.1.4.4 Conduite en fonte (plan 1, BiFj-069-5A22)

Un segment d'une conduite de fonte d'un diamètre intérieur de 0,11m (4") traverse le mur du coursier de décharge dans la portion sud du sondage (figure 24). Cette conduite enveloppée d'un matériau isolant beige s'insère dans la maçonnerie du mur est du coursier de décharge. Bien qu'adjacente à la conduite principale d'approvisionnement en mazout (5A3), ce réseau de tuyaux ne semble pas relié au même système.



Figure 17 : Vue vers l'ouest de la conduite forcée 5A6 (BiFj-069-09-N1-051)



Figure 18 : Vue vers le sud de la turbine 5A7 de la *Caledonian Iron Works Co.* à l'intérieur de son caisson métallique (BiFj-069-09-N1-044)

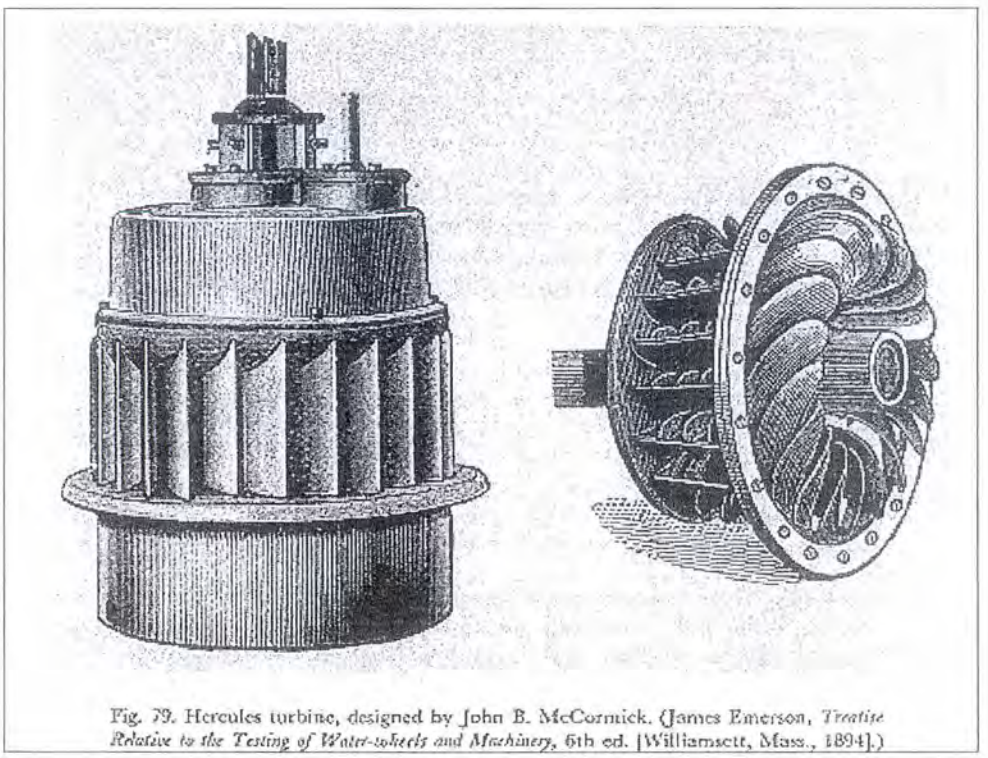


Fig. 79. Hercules turbine, designed by John B. McCormick. (James Emerson, *Treatise Relative to the Testing of Water-wheels and Machinery*, 6th ed. [Williamsett, Mass., 1894].)

Figure 19 : Turbine Hercules. (Hunter, Louis C., *A History of Industrial Power in the United States, 1780-1930, Volume One : Waterpower in the Century of Steam Engine*, Published for the Eleutherian Mills-Hagley Foundation by the University Press of Virginia, Charlottesville,1979



Figure 20 : Vue vers le sud-est du mur ouest du coursier de décharge 5A4 (BiFj-069-09-N1-034)



Figure 21 : Vue vers le nord-est des éléments d'un coursier d'alimentation 5A13, 5A14 et 5A15 (BiFj-069-09-N1-073)



Figure 22 : Vue vers le nord-ouest du segment du mur sud du canal d'amenée 5A5 et du mur de rétention 5A10 (BiFj-069-09-N1-077)



Figure 23 : Vue vers le sud montrant les trois poutres en "H" 5A2 (BiFj-069-09-N1-016)



Figure 24 : Vue vers le sud de la conduite d'alimentation en mazout 5A3 (BiFj-069-09-N1-027)

5.2 La supervision archéologique réalisée dans le cadre de la décontamination et de la première phase d'aménagement du parc

En prévision de la création du Parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs (BiFj-069), un vaste projet de réaménagement de la surface du site a été réalisé durant l'été 2009. Tout le périmètre nord du site, de l'extrémité est de la Pointe jusqu'à la rue des Seigneurs a été réaménagé.

Une rétrocaveuse devait décaper les aires en périphérie des vestiges sur une profondeur moyenne de 0,30m, de manière à étendre une membrane étanche et remblayer avec des matériaux non contaminés. Cette opération visait également à redonner un profil permettant le drainage de cette zone du site vers des drains placés en bordure des murs de fondation du *Hall Engineering*. L'ensemble des murs associés à ce bâtiment a ainsi été dégagé, de même que certains vestiges associés à la fonderie et à l'atelier d'usinage de la *Caledonian Iron works Co.* et de la minoterie *Glenora Mills*. Ces vestiges qui n'ont souvent été que partiellement dégagés, ont été nettoyés manuellement et ont dû être répertoriées et étudiées rapidement, avant d'être protégés d'une membrane géotextile et enterrés de nouveau. Certains vestiges ont dû être quelque peu dérasés lors de cette intervention, quand leur sommet se trouvait en conflit avec la surface finie de l'aménagement. Le dégagement très partiel de plusieurs de ces vestiges n'a souvent permis qu'une interprétation préliminaire.

5.2.1 Les vestiges associés au complexe du *Hall Engineering*

5.2.1.1 Mur de fondation (plan 1, BiFj-069-7Y1 et BiFj-069-7Y4)

Plusieurs des drains qui ont été posés sur le site lors de la première phase d'aménagement du Parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs suivent le périmètre extérieur du bâtiment du *Hall Engineering*. Le sommet du mur de fondation (BiFj-069-7Y1) de ce périmètre était en partie visible, suite aux interventions archéologiques réalisées antérieurement. Certains nouveaux segments de ce mur ont par contre été mis au jour lors de l'excavation des tranchées du nouveau système de drainage. C'est principalement le parement extérieur qui a été dégagé. Compte tenu de la faible profondeur des excavations, seule la première assise été mise au jour. Le sommet de l'ouvrage se situe entre 17,38m et 17,50m NMM. Il est constitué de pierres calcaires ébauchées, jointoyées avec du mortier. Ces pierres sont piquetées en surface, et plus rarement sur le parement extérieur. Un chanfrein de 45 degrés est aménagé sur l'arête extérieure des pierres de couronnement. La taille modulaire des pierres est variable. Leur longueur varie entre 0,60m et 1,10m.

Une assise de briques communes constituée d'au moins une rangée et placées généralement en boutisse était souvent présente sur le sommet de la fondation de pierre. Ces briques sont presque toujours placées en retrait, à une distance de 0,05 à 0,15m par rapport au parement extérieur du mur. Le sommet de ces briques se trouve au même niveau que la surface de la dalle de béton intérieure du *Hall Engineering*.

Les travaux ont permis de mettre au jour une assez longue section du mur à l'extrémité est du *Hall Engineering*. À cet endroit, le bâtiment se rapproche du déversoir régulateur et est configuré pour mieux épouser la forme de l'extrémité est du site (figure 25).

La section du mur de fondation orienté nord-sud a reçu le numéro de lot BiFj-069-7Y4. Il se profile sur une longueur de 7,60m et sur 0,80m de largeur. Ce segment du vestige est associé à une partie en retrait du bâtiment du *Hall Engineering* (figure 26). Il a été mis au jour sur une hauteur de deux assises et son sommet se situe à 17,62m NMM. L'assise supérieure est formée de pierres ébauchées sur leurs parements, mais taillées sur leur face supérieure. Elles sont également chanfreinées. Leur taille modulaire moyenne mesure 1,40m de longueur, 0,70m de largeur et 0,30m de hauteur. Elles ont été jointoyées avec du mortier. Une seule pierre forme la largeur du mur et un empattement y est parfois visible. La seconde assise du mur n'a été dégagée que sur le parement est (extérieur). Elle est constituée de pierres calcaires de taille modulaire variable, certaines ébauchées, d'autres équarries.

5.2.1.2 Murs d'une chaufferie en blocs de béton (plan 1, BiFj-069-7Y3)

Les vestiges des murs ouest, sud et est d'un petit bâtiment rectangulaire de 6,53m de longueur sur 3,48m de largeur ont été mis au jour dans la zone sud-est du site (figure 27). Ce petit bâtiment était adjacent du côté nord aux fondations du *Hall Engineering*. Ses murs sont constitués de une à trois assises de blocs de béton rectangulaires de dimension uniforme. Chaque bloc mesure 0,39m de longueur, 0,195m de largeur, et 0,20m de hauteur, et sont évidés à l'intérieur. Selon les plans du début du XXe siècle, ce petit bâtiment servait de chaufferie au *Hall Engineering*. Lors des travaux d'aménagement du parc, les deux premières assises de ce vestige ont été dérasées.

5.2.1.3 Bases de pilier (plan 1, BiFj-069-7Y19)

Une ancienne base de pilier a été mise au jour en retrait du coin nord-ouest des vestiges du bâtiment du *Hall Engineering*. Il s'agit d'un bloc de béton gris, carré, de 0,80m de côté appuyé au parement nord de la fondation du Hall Engineering (figure 28). Cette base de béton est couronnée d'une couche de béton de couleur blanchâtre au fini plus soigné dans laquelle une poutre métallique de type *H-beam* a été encastrée. Le sommet de cette base qui se profile à 16,34m NMM Elle supportait probablement une poutre métallique (*H-Beam*) qui a été tronquée à sa base lors de la démolition du bâtiment.

5.2.1.4 Drain en fonte (plan 1, BiFj-069-7Y18)

La dalle de béton qui constitue le plancher intérieur du *Hall Engineering* est présente sur presque toute la superficie intérieure des murs de fondation du bâtiment. Elle est toutefois absente dans le coin sud-est où le segment vertical d'un drain en fonte a été mis au jour sur une hauteur de quelques centimètres. Il est appuyé du côté sud à un cylindre métallique remplie de béton et servant de base de pilier (BiFj-069-7Y17). Ce drain présente un diamètre extérieur de 0,215m et un diamètre intérieur de 0,10m (4"). Il serait vraisemblablement associé aux installations du Hall engineering après 1907.

5.2.2 Bases de piliers associées au complexe de la Caledonian Iron Works Co. (plan 1, BiFj-069-7Y16 et BiFj-069-7Y17)

Deux bases de pilier ont été découvertes à proximité des limites est des fondations du *Hall Engineering*. Il n'y avait pas de dalle de béton à cet endroit, à l'intérieur du bâtiment. Elles sont toutes deux constituées d'un cylindre métallique rempli de béton et dont les dimensions varient entre 1,60 à 1,73m de diamètre. Une pierre calcaire ébauchée de forme rectangulaire, est posée dans le béton au sommet du cylindre. Le sommet de la base située à l'est (BiFj-069-7Y16) a été mis au jour à 16,31m NMM tandis que celui de la base du côté ouest (figure 29, BiFj-069-7Y17) se situe à une élévation de 16,48m NMM.

La pierre au sommet de ces bases de piliers est centrée et occupe la plus grande partie de la circonférence du cylindre métallique. La pierre de couronnement du pilier 7Y16 mesure 1,40m sur 1,14m. Sa face apparente est ébauchée. Celle du pilier 7Y17 qui mesure 1,25m sur 1,12m surplombe le niveau du béton sur une hauteur de 0,20m. Ceci permet d'observer que les parements du bloc sont également ébauchés. Sa face supérieure a été piquetée et une mince couche de mortier très désagrégée est toujours visible au centre. Ses arêtes ont été chanfreinées. Cette pierre provient vraisemblablement de la démolition d'un autre bâtiment.

5.2.3 Les vestiges associés au complexe de la minoterie *Glenora Mills*

Plusieurs vestiges découverts dans la partie ouest du site sont associés à des infrastructures liées au complexe de la minoterie Glenora Mills. Il s'agit de deux segments du mur ouest d'un ancien coursier de décharge, du mur d'un des bâtiments situés au nord du complexe, en marge du canal de fuite, de la section d'un des murs d'approche d'une passerelle qui enjambait le canal de fuite, et d'un segment du caisson des turbines desservant la minoterie.

5.2.3.1 Segments du mur ouest d'un coursier de décharge (plan 1, BiFj-069-7Y11, et BiFj-069-7Y15)

Le sommet de deux segments orientés nord-sud a été dégagé à la limite nord-ouest du site. Le premier segment (BiFj-069-7Y11) a été mis au jour à la base du talus nord qui borde les vestiges actuellement apparents du complexe de la minoterie Glenora Mills. Il s'agit d'un mur de pierres calcaires ébauchées et équarries mesurant 1,00m de largeur (figure 30). Le sommet de ce vestige a été mis au jour à une altitude de 16,38m NMM. La surface des pierres était généralement fracturée. Il a été dégagé sur trois assises dans la pente du talus et sur deux assises au niveau de la surface horizontale du terrain, en contrebas. Il est constitué de trois rangées de pierres qui forment la largeur du mur. Le parement ouest de cet ouvrage présente cinq saillies disposées à intervalles réguliers. Les interstices entre ces saillies contiennent des pièces de bois insérées verticalement qui jouaient possiblement le rôle de renforts.

Un second segment du même ouvrage a été mis au jour à proximité du canal de fuite (BiFj-069-7Y15). Son couronnement à cet endroit est toutefois constitué de béton. Il a été mis au jour à une altitude maximale de 15,83m NMM et ses dimensions sont de 1,90m de longueur sur 0,67m de largeur.

À l'instar du vestige localisé plus au sud, des interstices qui accueillent des pièces de bois (figure 31) ont été aménagés du côté est. Un clou tréfilé était toujours planté dans une de ces pièces de bois. Ces vestiges sont associés au mur de revêtement ouest du coursier de décharge de la Glenora Mills construit en 1877. Ce coursier était relié au canal de fuite de la Pointe-des-Seigneurs localisé plus au nord.

5.2.3.2 Segment du mur est d'un coursier de décharge (plan 1, BiFj-069-7Y7)

Trois blocs de béton rectangulaires séparés par des espaces réguliers dans lesquels on observe du bois en décomposition ont été mis au jour dans la partie nord ouest du site, en bordure de la clôture qui longe le canal de fuite (figure 32). Ce vestige est orienté dans un axe nord-sud. Il n'a été dégagé que superficiellement sur une longueur de 1,95m. Les blocs de béton ont une longueur de 1,15m et une largeur de 0,60m. Les espaces entre eux mesurent 0,30m et 0,33m. Il a été mis au jour à une altitude de 15,75m NMM.

Ces vestiges seraient associés à un segment du mur de revêtement ouest du coursier de décharge de la *Glenora Mills* construit en 1877. Ce coursier était relié au canal de fuite de la Pointe-des-Seigneurs localisé plus au nord.

5.2.3.3 Vestiges d'un bâtiment nord du complexe de la *Glenora Mills* (plan 1, BiFj-069-7Y8 et 7Y9)

Deux segments de mur situés tout juste en retrait du coin nord-ouest de la fondation du *Hall Engineering* ont été mis au jour superficiellement lors du décapage du site (figure 28).

Le vestige BiFj-069-7Y8 est un mur de pierres calcaires ébauchées, orienté est-ouest, dont le sommet qui se profile à une altitude de 16,04m NMM, a été superficiellement dégagé sur une longueur de 3,90m. Une seule assise de pierre forme la largeur du mur qui mesure 0,80m. Une tige métallique tordue est toujours fichée à son sommet. Ils appartiennent vraisemblablement à un ancien bâtiment du complexe nord de la minoterie *Glenora Mills*.

Un vestige (BiFj-069-7Y9) très fugace a également été observé au coin nord-ouest de la fondation du *Hall Engineering*, à une altitude de 16,02m NMM. On a pu relever deux pierres calcaires ébauchées, la première appuyée sur le parement ouest de la fondation du *Hall Engineering*. On y retrouve un peu plus à l'ouest quelques briques communes désagrégées. Les pierres et les briques ont été mises au jour sur une longueur de 1,37m et sur une largeur de 0,65m. Ce vestige suggère la présence d'un mur orienté est-ouest, malgré le dégagement très superficiel de l'ouvrage.

5.2.3.4 Parois nord et est du caisson des turbines de *Glenora Mills* (plan 1, BiFj-069-7Y12)

Les travaux d'aménagement durant l'été 2009 ont permis de mettre au jour le sommet tronqué d'un ancien caisson constitué de plaques métalliques, jointes par des rivets (figure 33). Il n'a été dégagé que sur une hauteur de quelques centimètres seulement.

La paroi nord a été dégagée sur une longueur de 4,80m et la paroi est sur une longueur de 1,42m. La partie ouest de ce vestige avait été mise au jour partiellement lors de l'inventaire archéologique en 2001 (BiFj-069-1D5)[10]. Il s'agit du caisson des turbines de la minoterie Glenora Mills utilisé entre 1877 et 1935.

5.2.4 Vestige associé au mur sud du canal d'amenée (plan 1, BiFj-069-7Y2)

Deux courts segments du mur sud du canal d'amenée (figure 27) ont été mis au jour en bordure de la fondation sud du *Hall Engineering*. Seul le sommet dérasé de ces segments de mur a été dégagé. Le segment ouest a été relevé sur une longueur de 0,90m. Il est situé à une altitude de 17,19m NMM. Le segment est a été dégagé sur une longueur de 3,90m et à une altitude de 17,33m NMM. Leur largeur varie entre 1,00m et 1,10m. Ils sont constitués de pierres calcaires ébauchées, jointoyées avec du mortier. Ces pierres sont fortement fracturées en surface. Plusieurs petites sections, mieux préservées, sont recouvertes d'un enduit de ciment.

5.2.5 Vestige associé au mur nord du déversoir régulateur (plan 1, BiFj-069-6A1)

Un sondage exploratoire (6A) a été fait à l'extrémité est du site afin de vérifier la présence du musoir de la Pointe-des-Seigneurs et éventuellement le mettre en valeur par un marquage au sol. Cet ouvrage de forme semi circulaire construit en 1879 dans le cadre de l'aménagement du déversoir régulateur formait la pointe est du site. Le décapage du sondage 6A n'a toutefois pas permis de mettre au jour les vestiges du musoir. Cet ouvrage a vraisemblablement été démolit lors de la réfection du mur nord du déversoir régulateur, durant les années 1930. Un massif de béton (figure 34) formant vraisemblablement l'extrémité est du mur nord du déversoir y a été mis au jour à une altitude de 16,07m NMM, sous plus d'un mètre de remblai de pierre concassée. Cet ouvrage coulé d'une seule pièce est large de 1,59m et a été dégagé sur une longueur de 5,50m. Ses parements possèdent un fruit. Le parement sud présente une pente de 4 degrés, le parement nord une pente de 10 degrés, et le parement est une pente de 20 degrés. Un trou de forage de 0,10m de diamètre est apparent sur sa surface. Un fragment d'un ancien ancrage métallique est également visible sur le couronnement de l'ouvrage. Malgré une excavation de 2,50m de profondeur, la base de ce mur n'a pas été atteinte.

Le déversoir régulateur nord a été en fonction entre 1879 et 1970.

[10] SACL 2002, op. cit.

5.2.6 Vestiges indéterminés

Quelques vestiges ne peuvent pas être associés présentement à une fonction ou une période de datation particulière. Des interventions futures pourront éventuellement permettre de mieux les caractériser.

5.2.6.1 Anciens rails de chemin de fer réutilisés comme tiges de tendeur du mur sud du canal de fuite (plan 1, BiFj-069-7Y5)

Dix anciens rails de chemin de fer (figure 35) enfoncés à la verticale dans le sol ont été mis au jour entre le mur de fondation nord du *Hall Engineering* et la clôture longeant le canal de fuite. Leur altitude au sommet est de 17,50m NMM en moyenne. Un câble d'acier ancré à chacun de ces rails couplés à d'autres rails foncés le long du parement en bois du mur de revêtement sud du canal de fuite, vient consolider l'ouvrage. Le canal de fuite a été creusé entre 1852 et 1855. Ces rails sont associés à une réparation apportée à la structure durant le XXe siècle.

5.2.6.2 Vestige d'un petit bâtiment de brique rectangulaire (BiFj-069-7Y14)

Les vestiges d'un petit bâtiment rectangulaire constitué de murs de briques communes (figure 36) ont été mis au jour près de l'angle nord-est de la fondation du *Hall Engineering*. Les dimensions du bâtiment sont de 2,96m de longueur sur 1,76m de largeur. Le sommet de l'assise la plus élevée du vestige se situe à une altitude de 16,54m NMM. Il n'a été mis au jour que partiellement et a dû être dérasé sur trois assises. Ces murs sont constitués de deux rangées de briques placées en boutisse ou en panneresse, en alternance. L'appareil de ces murs devient parfois mixte (boutisses et panneresses) sur la même assise.

Quatre pieux de bois ont été découverts le long de la façade est de l'ouvrage. Les quatre pieux étaient placés à intervalle régulier de 1,0m, depuis le coin nord-est. Ces pieux ont un diamètre moyen de 0,22m.

Ce petit bâtiment serait possiblement antérieur au Hall Engineering construit en 1907.

5.2.6.3 Vestige de la base d'un four et d'un mur de brique (plan 1, BiFj-069-7Y6)

Les vestiges de la base d'un four composée en majorité de briques réfractaires jaunâtres et quelques briques communes rouges ont été mis au jour à l'intérieur des fondations du *Hall Engineering*, dans la zone sud-est (figure 37). Le segment du mur sud de l'ouvrage bifurque vers le nord-est. Ce four était appuyé sur le parement est d'un mur de briques communes rouges orienté dans un axe nord-sud, parallèlement à la bordure de la dalle du *Hall engineering*. Ce mur est préservé sur 2,60m de longueur du côté nord du four, et sur 0,85m du côté sud. Une ouverture de 0,45m dans le mur donnait vraisemblablement accès à l'intérieur du four. Celui-ci forme un espace rectangulaire dont les parois nord et sud mesurent 1,37m et 1,47m de longueur. La paroi est du four mesure 1,47m de longueur. Les briques du fourneau sont disposées en boutisse, alors que l'agencement des briques du mur est irrégulier.

La plupart des briques mises au jour étaient fissurées ou désagrégées. Elles étaient également un peu déstructurées. Le vestige possédait trois assises résiduelles lors de sa découverte et son sommet se situait à une altitude maximale de 16,41m NMM. Ce vestige a été dérasé sur trois assises durant les travaux d'aménagement du site. Une partie des assises résiduelle se retrouvent encore sous les remblais. Les briques rouges portaient la marque "WOODLAND". Les inscriptions partielles relevées sur certaines briques réfractaires sont "GLENCRO..." et "LUS..."

Ces vestiges pourraient aussi bien être associés au complexe du *Hall Engineering* qu'à celui de la *Caledonian Iron Works Co* antérieur.



Figure 25 : Vue vers l'ouest de la fondation du *Hall Engineering* 7Y1 à son extrémité est (BiFj-069-09-N2-021)



Figure 26 : Vue vers l'ouest d'un mur de pierre 7Y4 d'une section sud du *Hall Engineering* (BiFj-069-09-N2-033)



Figure 27 : Vue vers l'est des murs en blocs de béton de la chaufferie 7Y3, et de deux segments 7Y2 du mur sud du canal d'amenée (BiFj-069-09-N2-074)



Figure 28 : Vue vers l'est de la base de pilier 7Y19, et des segments de mur 7Y8 et 7Y9 (BiFj-069-09-N2-037)



Figure 29: Vue vers l'ouest d'une base de pilier 7Y17 dans une gaine métallique (BiFj-069-09-N2-080)



Figure 30 : Vue vers le sud-ouest du segment 7Y11 du mur ouest d'un coursier de décharge (BiFj-069-09-N2-043)



Figure 31 : Vue vers l'ouest du segment 7Y15 du mur ouest d'un coursier de décharge (BiFj-069-09-N2-071)



Figure 32 : Vue vers le nord d'un segment du mur est 7Y7 associé au coursier de décharge de la *Glenora Mills* (BiFj-069-09-N2-038)



Figure 33 : Vue vers l'ouest des parois de l'angle nord-est du caisson de turbine de la minoterie *Glenora Mills* (BiFj-069-09-N2-057)



Figure 34 : Vue vers l'ouest de l'extrémité du mur nord en béton du déversoir régulateur (BiFj-069-09-N2-064)



Figure 35 : Vue vers l'est d'un des rails 7Y5 avec son câble d'acier (BiFj-069-09-N2-055)



Figure 36 : Vue vers le sud-ouest du petit bâtiment de brique rectangulaire 7Y14 (BiFj-069-09-N2-069)



Figure 37 : Vue vers le sud de la base de fourneau 7Y6 et du mur de brique qui lui est associé (BiFj-069-09-N2-053)

6. BILAN ET RECOMMANDATIONS

Durant l'automne 2008, la supervision archéologique des interventions de caractérisation environnementale des sols et de l'examen de l'état des maçonneries des vestiges du bâtiment sud du complexe industriel de la minoterie *Glenora Mills* a été réalisée sur le site de la Pointe-des-Seigneurs. Il s'agissait de superviser les travaux afin d'assurer la préservation des vestiges et du tissu archéologique en place. Cinq tranchées de caractérisation des sols ont été décapées le long de la limite nord du site. Trois forages ont été effectués à l'est des vestiges du bâtiment de la *Glenora Mills*. Quatre tranchées ont également été excavées le long de certains segments de mur de ce bâtiment pour permettre l'évaluation de leur maçonnerie. La dalle de béton du Hall engineering au nord des vestiges de la minoterie *Glenora Mills* a été partiellement dégagée afin de permettre l'évaluation de son état.

Outre la protection des vestiges et du tissu archéologique en place, ces interventions ont permis la mise au jour du sommet d'un mur de maçonnerie (BiFj-069-4K1) situé à l'intérieur du périmètre du bâtiment sud de la *Glenora Mills*. Le sommet de ce mur de pierres calcaires équarries et jointoyées avec du mortier n'a été dégagé que partiellement sous les remblais de démolition à l'intérieur du bâtiment.

Ces interventions préalables à la première phase d'aménagement du parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs ont aidé à délimiter une zone de contamination localisée immédiatement à l'est des vestiges du bâtiment sud de la *Glenora Mills*, et de planifier la fouille archéologique du sondage 5A préalable à la décontamination de cette zone. Elles ont également permis de planifier le décapage général de la portion nord-est et nord-ouest du site en vue de sa décontamination et de son aménagement durant l'été 2009.

La première phase d'aménagement du Parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs a été réalisée durant le mois d'août 2009. C'est dans le cadre de ces travaux que la fouille du sondage 5A a été entreprise. Les limites de cette fouille recoupaient l'emplacement de l'ancien sondage 1F fouillé durant l'inventaire archéologique de 2001. Ce sondage avait alors permis de localiser plusieurs vestiges (coursier de décharge, fosses de moulage) associés à la fonderie-atelier d'usinage de la *Caledonian Iron Works Co.* (1858-1907). La fouille du sondage 5A a pour sa part révélé la présence de nouveaux éléments rattachés au réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs. La mise au jour d'une partie importante du système hydraulique fournissant l'énergie à la *Caledonian Iron Works Co* entre 1879 et 1907 fait partie des découvertes les plus importantes à ce jour sur ce site. Les vestiges parfaitement conservés de ce réseau comprennent du côté amont une conduite forcée ovoïde de 1,95m de diamètre (horizontal) constituée de feuilles métalliques rivetées rattachée au mur sud du canal d'amenée principal de la Pointe-des-Seigneurs. Cette conduite qui est reliée à un caisson métallique alimente une turbine de plus de 2m de diamètre encore en place. Cet ensemble qui a été dégagé sur moins de 30% de sa superficie s'insère dans la portion amont du coursier de décharge dont seul le mur est a été dégagé. Ce coursier de décharge reliait le canal d'amenée de la Pointe au déversoir régulateur de l'écluse No. 3 du canal de Lachine. Les vestiges fugaces d'un coursier de décharge antérieur (1857-1879) ont également pu être identifiés immédiatement à l'est du premier.

Le sondage 5A a également permis de mieux caractériser les vestiges des différentes fosses de moulage déjà identifiées en 2001 à l'intérieur de la *Caledonian Iron Works Co.* Enfin, les relevés stratigraphiques relevés dans le sondage nous renseignent sur les différentes périodes d'occupation de cette industrie qui était la seconde plus importante de la Pointe-des-Seigneurs.

Un sondage mécanique (6A) a été réalisé à l'extrémité est du site, afin de caractériser les vestiges potentiels d'un musoir maçonné semi-circulaire qui reliait le mur sud du canal de fuite au mur nord du déversoir régulateur, à partir de 1879. La découverte de l'extrémité est d'un mur en béton massif associé au mur nord du déversoir régulateur à cet emplacement confirme que l'ancien musoir a été détruit complètement. Un remblai de pierre calcaire concassé vraisemblablement associé à l'abandon du déversoir lors de la fermeture du canal de Lachine en 1969 se retrouvait en périphérie du mur sur plus de 3m d'épaisseur.

Suite à ces interventions préalables, le décapage général sur 0,30m d'épaisseur de toutes les zones en périphérie de la dalle de béton du *Hall Engineering* a été réalisé sous supervision archéologique. Plusieurs vestiges ont été partiellement mis au jour durant ces travaux. Quelques-uns de ces ouvrages sont associés à la *Caledonian Iron Works Co.* mais la plupart concernent directement le *Hall Engineering*, immense bâtiment qui renfermait également une fonderie et un atelier d'usinage durant la dernière occupation du site de la Pointe-des-Seigneurs, entre 1907 et 1986. Les fondations du bâtiment qui entouraient la dalle de béton ont entre autre pu être mises en valeur grâce à ces excavations.

Le décapage de la zone nord-ouest du site a révélé la présence des vestiges de segments de murs associés à l'ancien coursier de décharge de la minoterie *Glenora Mills*. Le dégagement éventuel de ces vestiges permettra de bien baliser l'emplacement de cet ouvrage lors de la seconde phase d'aménagement du parc. La localisation de l'angle nord-est du caisson des turbines de la *Glenora Mills* a également pu être faite durant ces travaux.

Les principales découvertes faites au cours des interventions de l'été 2009 confirment la valeur patrimoniale exceptionnelle du site de la Pointe-des-Seigneurs. Entre autre, la présence intégrale de la turbine et du réseau hydraulique de la *Caledonian Iron Works Co.* permet d'illustrer d'une manière très didactique, la production de l'énergie motrice à entraînement direct grâce à la force hydraulique. C'est pourquoi ces vestiges qui à ce jour n'ont été dégagés que partiellement, doivent être intégrés au concept d'aménagement, de conservation *in situ* et de mise en valeur du parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs. Ils viennent compléter l'interprétation du processus hydraulique sur le site, et leur découverte est l'occasion idéale de les intégrer.

La fouille extensive de la zone comprise entre le mur sud du canal d'amenée, la limite ouest du sondage 5A et le bâtiment sud de la minoterie *Glenora Mills* devrait être réalisé afin d'y terminer la collecte des données, pour qu'elles soient intégrées dans l'aménagement. Ces éléments uniques participeraient à l'interprétation directe et la mise en valeur du site.

La phase II d'aménagement du parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs devrait être entamée prochainement. Les objectifs de cette intervention visent entre autres la mise en valeur du canal d'amenée qui alimentait en énergie hydraulique les diverses industries du site.

Ce canal d'alimentation construit en 1851 était constitué de deux murs maçonnés qui canalisaient l'eau à partir du bief en amont des écluses Saint-Gabriel, directement vers la Pointe-des Seigneurs. Cet ouvrage constitue l'élément principal du réseau hydraulique du site. L'enlèvement partiel des remblais qui comblent ce canal d'amenée et la mise en valeur de ses murs de revêtement doit être couplé au décapage des remblais intérieurs et extérieurs du bâtiment sud de la *Glenora Mills*. Ces interventions de décapage mécanique qui rétabliront la topographie du site à son époque de production doivent être réalisées sous supervision archéologique. Une fois dégagés et nettoyés, la restauration des maçonneries des vestiges du canal d'amenée et du bâtiment de la *Glenora Mills* par une firme de maçon spécialisée doit impérativement faire partie intégrante du projet. Enfin, un concept d'interprétation doit être élaboré afin de guider les visiteurs à travers les vestiges archéologiques exceptionnels de cette ancienne enclave industrielle.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHEMI Étude de potentiel archéologique du canal de Lachine, Parcs Canada, 1999

Bernier-Morel, L., Desloges, Y, Piché, C., Piédalue, G., Le canal de Lachine et ses usines, Témoins de l'industrialisation canadienne, Parcs Canada, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 1996.

Dictionnaire biographique du Canada en ligne, volume XII, article McDougall, John, © 2000 University of Toronto/Université Laval, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=6271&interval=20&&PHPSESSID=54kft4jc42csk0qid75eq02dm1.

Ayrshire History, Research Posting, J. & M. Craig, Kilmarnock, http://www.ayrshirehistory.org.uk/postings1/jmcraig.htm, Copyright of the web pages is the property of David McClure.

S.A.C.L. inc. Planification et réalisation de l'inventaire archéologique de la Pointe-des-Seigneurs. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain, 2002.

S.A.C.L. inc. Fouille archéologique au site de Pointe-des-Seigneurs BiFj-69, 2002, canal de Lachine, Ville de Montréal, novembre 2005.

ANNEXES

LISTE DES LOTS UTILISÉS

LISTE DES SOUS-OPÉRATION ET DES LOTS UTILISÉS

BiFj-069-OPÉRATION 4

4A : tranchée mécanique
4B. tranchée mécanique
4C : tranchée mécanique
4D : tranchée mécanique
4E : tranchée mécanique
4F : forage
4G : forage
4H : forage
4K1 : mur de pierre calcaire (Glenora Mills)

BiFj-069-OPÉRATION 5

5A1 : dalle de béton (Hall Engineering)
5A2 : trois poutres de type H-beam, (Hall Engineering)
5A3 : Conduite en fonte
5A4 : mur de pierre est du coursier de décharge, (Caledonian Iron Works Co.)
5A5 : mur sud du canal d'amenée
5A6 : conduite forcée et chambre de turbine, (Caledonian Iron Works Co.)
5A7 : turbine (Caledonian Iron Works Co.)
5A8 : fosse de moulage, (Caledonian Iron Works Co.)
5A9 : couche
5A10 : mur de rétention, canal d'amenée
5A11 : couche
5A12 : couche
5A13 : vestiges coursier d'alimentation en eau, (Caledonian Iron Works Co)
5A14 : pieu de bois, coursier d'alimentation en eau, (Caledonian Iron Works Co)
5A15 : pieu de bois, coursier d'alimentation en eau, (Caledonian Iron Works Co)
5A16 : couche
5A17 : couche
5A18 : couche
5A19 : trottoir de bois (Caledonian Iron Works Co)
5A21 : caisson de turbine?
5A20 : couche
5A22 : conduite en fonte

BiFj-069-OPÉRATION 6

6A1 : extrémité ouest, mur nord du déversoir régulateur

BiFj-069-OPÉRATION 7

7Y1 : mur de fondation (Hall Engineering)
7Y2 : mur sud du canal d'amenée
7Y3 : mur de la chaufferie (Hall Engineering)
7Y4 : mur de fondation (Hall Engineering)
7Y5 : rails servant de tendeurs, canal de fuite
7Y6 : base de four et mur de brique
7Y7 : mur est, coursier de décharge (Glenora Mills)
7Y8 : mur de pierre, bâtiments nord (Glenora Mills)
7Y9 : mur de pierre, bâtiments nord (Glenora Mills)

7Y11 : mur de pierre ouest du coursier de décharge (Glenora Mills)
7Y12 : caisson des turbines, (Glenora Mills)
7Y14 : structure indéterminée, petit bâtiment de brique, pieux de bois
7Y15 : mur ouest, coursier de décharge (Glenora Mills)
7Y16 : base de pilier, (Caledonian Iron Works Co)
7Y17 : base de pilier, (Caledonian Iron Works Co)
7Y19 : base de pilier, (Hall Engineering)
7Y18 : conduite de fonte

PLAN 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs – BiFj-069 – Opération 4 **Film nº:** BiFj-069-08-N1-

Sujet: Interventions archéologiques – Pointe-des-Seigneurs

Cliché	Sujet	Description	Vue
		CARACTÉRISATION DES SOLS	
1	BiFj-069-4H	Équipe au travail au forage F3	O
2	BiFj-069-4F	Équipe au travail au forage F1	O
3	BiFj-069-4E	Talus avant l'excavation des tranchées 4A à 4E – la tranchée 4E est en avant-plan	O
4	BiFj-069-4E	Profil stratigraphique – paroi sud	S
5	BiFj-069-4D	Profil stratigraphique – paroi sud	S
6	BiFj-069-4C	Surface avant excavation	O
7	BiFj-069-4C	Profil stratigraphique – paroi sud	S
8	BiFj-069-4B	Surface avant excavation	O
9	BiFj-069-4B	Profil stratigraphique – paroi sud	S
10	BiFj-069-4B	Profil stratigraphique – paroi sud	S
11	BiFj-069-4A	Surface avant excavation	O
12	BiFj-069-4A	Profil stratigraphique – paroi sud	S
		CARACTÉRISATION DE LA MAÇONNERIE DE LA GLENORA MILLS	
13	BiFj-069-4K	Emplacement de la tranchée avant excavation	N
14	BiFj-069-4K	Emplacement de la tranchée avant excavation	NO
15	BiFj-069-4K	Emplacement de la tranchée avant excavation	NO
16	BiFj-069-4K	Tranchée en cours d'excavation	O
17	BiFj-069-4K	Tranchée en cours d'excavation – remblai avec briques	O
18	BiFj-069-4K	Tranchée à la fin de l'excavation	NO
19	BiFj-069-4K1	Sommet de mur mis au jour en fin de tranchée	O
20	BiFj-069-4K1	Sommet de mur mis au jour en fin de tranchée	N
21	BiFj-069-4K	Parement sud du mur de refend 2B19 de la Glenora Mills	N
22	BiFj-069-4J	Emplacement de la tranchée avant excavation	O
23	BiFj-069-4J	Tranchée en cours d'excavation	O
24	BiFj-069-4J	Parement Nord du mur sud 2B16 de la Glenora Mills	S

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs – BiFj-069 – Opération 4 **Film n°:** BiFj-069-08-N1-

Sujet: Interventions archéologiques – Pointe-des-Seigneurs

Cliché	Sujet	Description	Vue
25	BiFj-069-4M	Emplacement de la tranchée avant excavation	N
26	BiFj-069-4M	Tranchée en cours d'excavation	SO
27	BiFj-069-4M	Parement est, en brique, du mur est, sections 2B5 et 2B21, de la Glenora Mills	O
28	BiFj-069-4N	Tranchée en cours d'excavation	S
29	BiFj-069-4N	Parement est du mur est 2B21 de la Glenora Mills	O
30	BiFj-069-4L	Emplacement de la tranchée avant excavation	E
31	BiFj-069-4L	Tranchée en fin de l'excavation – rail de métal sur une surface de béton	N

SACL inc.

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs– BiFj-69 **Film n^{O}:** BjFj-069-09-N1-

Sujet: Fouille archéologique

Cliché	Sujet	Description	Vue
1	5A1	Démantèlement au marteau piqueur de la dalle de surface en béton	NNE
2	5A1	Démantèlement au marteau piqueur de la dalle de surface en béton	O
3	5A1	Démantèlement au marteau piqueur de la dalle de surface en béton	SO
4	5A1	Démantèlement au marteau piqueur de la dalle de surface en béton	O
5	5A1	Démantèlement au marteau piqueur de la dalle de surface en béton	E
6	5A1	Démantèlement au marteau piqueur de la dalle de surface en béton	NNE
7	5A	Déblaiement à la pelle mécanique	E
8	5A4	Mur est du coursier de décharge	E
9	5A	Déblaiement à la pelle mécanique	N
10	5A	Vue générale de la partie nord de la sous-opération 5A	O
11	5A	Vue générale de la partie sud-ouest de la sous-opération 5A	OSO
12	5A	Vue générale de la partie sud de la sous-opération 5A	SO
13	5A	Vue générale de la partie sud-est de la sous-opération 5A	SSO
14	5A	Vue générale de la partie sud de la sous-opération 5A	O
15	5A	Vue générale de la sous-opération 5A	NO
16	5A	Vue générale de la sous-opération 5A	S
17	5A6	Vue générale de la conduite forcée avant déblaiement complet	O
18	1F9	Mur de brique orienté est-ouest avant déblaiement complet	N
19	5A8	Mur de brique orienté nord-sud sur ouvrage de béton (flèche indiquant le nord est mal orientée)	E
20	5A8	Mur de brique orienté nord-sud sur ouvrage de béton (flèche indiquant le nord est mal orientée)	E
21	5A	Déblaiement des vestiges dans la partie nord-ouest	N
22	5A	Déblaiement des vestiges dans la partie sud-est	SE
23	5A3	Conduite principale pour mazout	SO
24	5A3	Conduite principale pour mazout	NO
25	5A3	Conduite principale pour mazout	S
26	5A2-5A3-5A4	Vue d'ensemble : conduite de mazout, poutres en H, mur est du coursier de décharge	SO
27	5A2-5A3-5A4	Vue d'ensemble : conduite de mazout, poutres en H, mur est du coursier de décharge	S

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs– BiFj-69 **Film n°:** BjFj-069-09-N1-

Sujet: Fouille archéologique

Cliché	Sujet	Description	Vue
28	5A2-5A3-5A4	Vue d'ensemble : conduite de mazout, poutres en H, mur est du coursier de décharge	NNO
29	5A1-5A8	Dalle de béton de surface coulée en deux épaisseurs et mur de brique	E
30	5A1-5A8	Dalle de béton de surface coulée en deux épaisseurs et mur de brique	E
31	5A2-5A3-5A4	Vue d'ensemble : conduite de mazout, poutres en H, mur est du coursier de décharge	S
32	5A2-5A3-5A4	Vue d'ensemble : conduite de mazout, poutres en H, mur est du coursier de décharge	S
33	5A4	Mur est d'un coursier de décharge	SE
34	5A4	Mur est d'un coursier de décharge	SE
35	5A4	Mur est d'un coursier de décharge	NO
36	5A3-5A4	Vue en plongée : mur du coursier de décharge réaménagé pour le passage de la conduit	NO
37	5A3-5A4	Mur du coursier de décharge réaménagé pour le passage de la conduite	S
38	5A6-5A7-5A9	Remblai dans le canal forcé et sommet de la turbine	E
39	5A10	Mur de rétention orienté nord-sud fermant le canal d'amenée	N
40	5A10	Mur de rétention orienté nord-sud fermant le canal d'amenée	N
41	5A10	Mur de rétention orienté nord-sud fermant le canal d'amenée	S
42	5A6-5A7	Canal forcé et turbine	S
43	5A6-5A7	Canal forcé et turbine	S
44	5A6-5A7	Canal forcé et turbine	S
45	5A7	Turbine	SO
46	5A7	Turbine	O
47	5A7	Turbine	SO
48	5A7	Montant de métal sud au sommet de la turbine	S
49	5A6-5A7	Canal forcé et turbine	N
50	5A4-5A6-5A7	Canal forcé, turbine, mur est du coursier de décharge	N
51	5A6	Paroi est du canal forcé	O
52	5A6	Paroi est du canal forcé	O
53	5A6	Paroi est du canal forcé	NO

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs– BiFj-69 **Film nº:** BjFj-069-09-N1-

Sujet: Fouille archéologique

Cliché	Sujet	Description	Vue
54	5A	Archéologues examinant un vestige	NO
55	5A6	Canal forcé	NO
56	5A12	Surface avant la fouille du lot	E
57	5A12	Surface avant la fouille du lot	N
58	5A12	Fouille du lot	SE
59	5A7	Montant de métal nord au sommet de la turbine	SSO
60	5A12	Débris de brique et de bois	S
61	5A4-5A5	Vue en plongée : jonction du mur est du coursier et du mur sud du canal d'amenée	N
62	5A12	Fin de fouille du lot	NE
63	5A12	Fin de fouille du lot	N
64	5A8	Mur de brique orienté nord-sud sur ouvrage de béton	ENE
65	5A8	Mur de brique orienté nord-sud sur ouvrage de béton	ENE
66	5A8	Détail du mur de brique orienté nord-sud sur ouvrage de béton	NE
67	5A16-5A17	Surface avant fouille	E
68	5A16-5A17	Surface avant fouille	NE
69	5A13-5A14-5A15	Ouvrage maçonné en brique et ciment et deux pieux de bois	N
70	5A13	Vue en plongée : ouvrage maçonné en brique et ciment	N
71	5A13	Ouvrage maçonné en brique et ciment	E
72	5A13	Vue en plongée : ouvrage maçonné en brique et ciment	S
73	5A13-5A14-5A15	Ouvrage maçonné en brique et ciment et deux pieux de bois	NE
74	5A17	Surface du lot 5A17 avant fouille	E
75	5A15	Pieu de bois avec planche	N
76	5A18-5A19	Surface du lot 5A18 avant fouille – planche de bois	E
77	5A	Vue générale : partie nord de la sous-opération 5A	ONO
78	5A	Vue générale : partie ouest de la sous-opération 5A	O
79	5A	Vue générale : partie sud de la sous-opération 5A	SO
80	5A	Vue générale : partie sud de la sous-opération 5A	SO

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs– BiFj-69 **Film n°:** BjFj-069-09-N1-

Sujet: Fouille archéologique

Cliché	Sujet	Description	Vue
81	5A19-5A20	Surface du lot 5A20 et planche de bois	E
82	5A19-5A20	Surface du lot 5A20 et planche de bois	O
83	5A	Profil stratigraphique – paroi est, secteur nord, partie sud	E
84	5A	Vue générale : partie nord-est de la sous-opération 5A et profil stratigraphique	E
85	5A	Profil stratigraphique - paroi est, secteur nord, partie sud – détail de la limite nord	E
86	5A	Profil stratigraphique – paroi est, secteur sud, partie nord	E
87	5A	Profil stratigraphique – paroi est, secteur nord, partie sud – détail de la limite nord	E
88	5A2-5A4	Poutres en H et parement ouest du mur est du coursier de décharge	E
89	5A3-5A4-5A22	Conduite pour le mazout – mur est du coursier de décharge – conduite sortant du mur	NO
90	5A6-5A7	Conduite forcée et turbine	O
91	-	Détail d'un bloc de matière réfractaire	-
92	-	Détail d'un bloc de matière réfractaire	-
93	-	Assemblage d'objets trouvés lors de la fouille dans le canal forcée près de la turbine	-
94	-	Détail d'un fragment d'urinoir	-
95	-	Détail d'un bloc de matière réfractaire	-
96	-	Détail d'un bloc de matière réfractaire	-
97	-	Détail d'un bloc de matière réfractaire	-
98	5A	Vue générale de la partie nord-ouest de la sous-opération 5A – vestiges recouverts de tiss géotextile	O
99	5A	Vue générale de la partie sud-ouest de la sous-opération 5A – vestiges recouverts de tiss géotextile	SO
100	5A	Vue générale de la partie sud de la sous-opération 5A – vestiges recouverts de tissu géotextile	SSO
101	5A	Vue panoramique de la sous-opération 5A	O

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs– BiFj-69 **Film n°:** BjFj-069-09-N2-

Sujet: Aménagement du site

Cliché	Sujet	Description	Vue
1	7Y	Excavation mécanique en bordure nord du site	NO
2	7Y	Excavation mécanique en bordure nord du site	E
3	7Y1	Détail du mur de fondation nord du bâtiment du Hall Engineering avec muret de brique	S
4	7Y1	Mur de fondation nord du bâtiment du Hall Engineering	E
5	7Y1	Détail du mur de fondation nord du bâtiment du Hall Engineering	E
6	7Y	Tranchée excavée en bordure du mur de fondation nord du Hall Engineering	E
7	7Y	Excavation mécanique en bordure nord du site	O
8	7Y1	Mur de fondation nord du bâtiment du Hall Engineering avec muret de brique	OSO
9	7Y	Remblai sous un trottoir de bois, après son enlèvement	O
10	7Y5	Trois rails en métal fichés à la verticale	O
11	7Y5	Détail du sommet d'un des rails fichés à la verticale	O
12	7Y5	Détail du sommet d'un des rails fichés à la verticale	O
13	7Y5	Détail du sommet d'un des rails fichés à la verticale	O
14	7Y	Excavation mécanique près de la bordure sud du site	SO
15	7Y	Remblai à la pointe est du site	SO
16	7Y1	Mur de fondation est du bâtiment du Hall Engineering	N
17	7Y1	Mur de fondation sud-est du Hall Engineering	E
18	7Y1	Mur de fondation sud-est du Hall Engineering	N
19	7Y1	Mur de fondation sud-est du Hall Engineering	NO
20	7Y1	Mur de fondation sud-est du Hall Engineering	NO
21	7Y1	Mur de fondation sud-est du Hall Engineering	O
22	7Y6	Sommet d'un vestige de brique dérasé	E
23	7Y1-7Y6	Mur de fondation sud-est du Hall Engineering - Sommet d'un vestige de brique dérasé	N
24	7Y	Excavation mécanique à l'est des murs de fondation des bâtiments	SE
25	7Y	Excavation mécanique dans la partie nord-est du site	O
26	7Y	Îlots d'arbres préservés en bordure sud du site	O
27	-	Détail d'un bollard récupéré dans les remblais	-

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs– BiFj-69 Film n^{O}: BjFj-069-09-N2-

Sujet: Aménagement du site

Cliché	Sujet	Description	Vue
28	7Y2	Segment du mur sud du canal d'amenée	N
29	7Y2	Segment du mur sud du canal d'amenée	N
30	7Y1-7Y2-7Y3-7Y4	Vue d'ensemble de segments de murs de différents vestiges	O
31	7Y1-7Y2-7Y3-7Y4	Vue d'ensemble de segments de murs de différents vestiges	N
32	7Y3	Murs en bloc de ciment	N
33	7Y4	Parement est du sommet d'un mur pierre orienté nord-sud	O
34	7Y4	Sommet d'un mur de pierre orienté nord-sud visible en surface	N
35	7Y1-7Y4	Extrémité nord du mur 7Y4 appuyé sur le mur de fondation sud du Hall Engineering	O
36	7Y8	Mur de pierre dérasé mis au jour au-delà du coin nord-ouest du Hall Engineering	O
37	7Y8-7Y9-7Y19	Mur de pierre - mur de brique - base de béton	E
38	7Y7	Structure de pierre avec éléments en bois dans les interstices	N
39	7Y7	Structure de pierre avec éléments en bois dans les interstices	ESE
40	7Y9	Mur pierre et de brique dérasé	E
41	7Y9	Mur pierre et de brique dérasé	O
42	7Y11	Mur de pierre d'un coursier, dérasé, avec éléments en bois dans des interstices	S
43	7Y11	Mur de pierre d'un coursier, dérasé, avec éléments en bois dans des interstices	SO
44	7Y11	Détail d'un mur de pierre dérasé d'un coursier avec éléments en bois dans des interstices	E
45	7Y6	Fourneau en brique et mur de brique adjacent orienté nord-sud	N
46	7Y6	Fourneau en brique et mur de brique adjacent orienté nord-sud	NE
47	7Y6	Fourneau en brique et mur de brique adjacent orienté nord-sud	E
48	7Y6	Fourneau en brique et mur de brique adjacent orienté nord-sud	O
49	7Y6	Fourneau en brique et mur de brique adjacent orienté nord-sud	NNO
50	-	Détail de deux pièces en fonte (la partie ronde est un objet séparé)	E
51	-	Détail de deux pièces en fonte après récupération	-
52	-	Détail de deux pièces en fonte après récupération	-
53	7Y6	Fourneau en brique et mur de brique adjacent orienté nord-sud	S

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs– BiFj-69 **Film n°:** BjFj-069-09-N2-

Sujet: Aménagement du site

Cliché	Sujet	Description	Vue
54	7Y6	Fourneau en brique et mur de brique adjacent orienté nord-sud	NE
55	7Y5	Détail d'un rail de métal fiché à la verticale auquel est attaché un câble de métal	E
56	7Y5	Détail d'un rail de métal fiché à la verticale auquel est attaché un câble de métal	NNE
57	7Y12	Sommet de feuilles de métal formant les rebords d'un caisson rectangulaire	O
58	7Y12	Sommet de feuilles de métal formant les rebords d'un caisson rectangulaire	S
59	7Y12	Sommet de feuilles de métal formant les rebords d'un caisson rectangulaire	SO
60	-	Face supérieure d'un couvercle ovale de trou d'homme en fonte	-
61	-	Face inférieure d'un couvercle ovale de trou d'homme en fonte	-
62	-	Lingot de fonte rectangulaire	-
63	6A1	Mur de béton à la pointe est du site	E
64	6A1	Mur de béton à la pointe est du site	O
65	6A1	Mur de béton à la pointe est du site	O
66	7Y14	Structure de brique à l'est du mur de fondation du Hall Engineering	N
67	7Y14	Structure de brique à l'est du mur de fondation du Hall Engineering	E
68	7Y14	Structure de brique à l'est du mur de fondation du Hall Engineering	O
69	7Y14	Structure de brique à l'est du mur de fondation du Hall Engineering	SSO
70	7Y15	Structure de pierre avec éléments en bois dans des interstices découpés dans la pierre	N
71	7Y15	Structure de pierre avec éléments en bois dans des interstices découpés dans la pierre	O
72	7Y2-7Y3	Segments du mur sud du canal d'amenée - structure de blocs de béton	ONO
73	7Y2-7Y3	Segments du mur sud du canal d'amenée - structure de blocs de béton	ONO
74	7Y2-7Y3	Segments du mur sud du canal d'amenée - structure de blocs de béton	E
75	7Y2-7Y3	Segment du mur sud du canal d'amenée - structure de blocs de béton	N
76	7Y16	Base de pilier circulaire (est) avec partie centrale carrée en béton	N
77	7Y16	Base de pilier circulaire (est) avec partie centrale carrée en béton	N
78	7Y16	Base de pilier circulaire (est) avec partie centrale carrée en béton	SO

CATALOGUE DE PHOTOS NUMÉRIQUES

Site : Pointe-des-Seigneurs– BiFj-69 **Film n^{o}:** BjFj-069-09-N2-

Sujet: Aménagement du site

Cliché	Sujet	Description	Vue
79	7Y17	Base de pilier circulaire (ouest) avec partie centrale carrée en béton	SO
80	7Y17-7Y18	Base de pilier circulaire (est) avec partie centrale carrée en béton - drain en fonte vertica adjacent du côté sud	O
81	7Y17-7Y18	Base de pilier circulaire (est) avec partie centrale carrée en béton - drain en fonte vertica adjacent du côté sud	N
82	7Y17-7Y18	Base de pilier circulaire (est) avec partie centrale carrée en béton	E
83	-	Remplissage avec remblais de l'espace excavé entre la fondation sud du moulin Glenora le mur nord du déversoir régulateur	O
84	-	Remplissage avec remblais de l'espace excavé entre la fondation sud du moulin Glenora le mur nord du déversoir régulateur	OSO
85	-	Remplissage avec remblais de l'espace excavé entre la fondation sud du moulin Glenora le mur nord du déversoir régulateur	ESE
86	-	Remplissage avec remblais de l'espace excavé entre la fondation sud du moulin Glenora le mur nord du déversoir régulateur	E
87	-	Mur de pierre et de béton du côté du canal de fuite, en bordure nord-ouest du site	S
88	7Y	Excavation mécanique longeant le mur de fondation nord du Hall Engineering	O

SACL inc.

FICHES DE FORAGE

FICHE DE FORAGE SACL inc.

Site: BiFj-069 **Archéologue:** François Vigneault

Opération: 4 **Date:** 22/10/2008

Sous-opération: F

Lot:

Commentaire général

Forage à la cuillère fendue réalisé pour la firme en environnement *Laboratoires Shermont*.
Le forage est localisé dans le secteur des vestiges de la Caledonian Ironworks.

Ce forage a été numéroté F1 par *Laboratoires Shermont*.
Un refus s'est produit à 10 pieds (3,05m) de profondeur

Interprétation	Échantillon	Élévation
Remblai de nivellement	Pierre concassée et béton Sable brun et fragments de brique	16,45m
Nil	Rien dans la cuillère	15,84m
Remblai	Cailloux Sable brun légèrement limoneux	15,23m
Remblai	Argile jaunâtre et fragments de brique Limon sablonneux brun foncé à noir	14,62m
Remblai	Un seul morceau de scorie	14,02m
Nil	Refus de la foreuse	13,40m

Artefacts

Fragments de brique - scorie

Description

Niveau de surface: 16,45m NMM **Niveau de fond:** 13,40m NMM (refus)

Site: BiFj-069 Archéologue: François Vigneault

Opération: 4 Date: 22/10/2008

Sous-opération: G

Lot:

Commentaire général

Forage à la cuillère fendue réalisé pour la firme en environnement *Laboratoires Shermont*.
Le forage est localisé dans le secteur des vestiges de la Caledonian Ironworks.

Ce forage a été numéroté F2 par *Laboratoires Shermont*.
Un refus s'est produit à 10 pieds (3,05m) de profondeur

Interprétation	Échantillon	Élévation
Remblai de nivellement	Sable noir légèrement limoneux avec fragments de brique et mortier blanchâtre	17,00m
Remblai de nivellement	Sable brun avec fragments de brique et mortier blanchâtre	16,40m
Remblai de nivellement	Limon sablonneux brun, avec fragments de brique et un peu de mortier blanchâtre	15,78m
Remblai ?	Bois Limon légèrement sablonneux	15,7m
Nil	Rien dans la cuillère	14,57m
Nil	Refus de la foreuse	13,95m

Artefacts

Fragments de brique

Description

Niveau de surface: 17,00m NMM **Niveau de fond:** 13,95m NMM (refus)

Site: BiFj-069 **Archéologue:** François Vigneault

Opération: 4 **Date:** 22/10/2008

Sous-opération: H

Lot:

Commentaire général

Forage à la cuillère fendue réalisé pour la firme en environnement *Laboratoires Shermont*.
Le forage est localisé dans le secteur des vestiges de la Caledonian Ironworks.

Ce forage a été numéroté F3 par *Laboratoires Shermont*.
Le forage a été interrompu à une profondeur de 13 pieds (3,96m)

Interprétation	Échantillon	Élévation
Remblai de nivellement	Sable légèrement organique, brun à noir, avec de petites inclusions de brique Fragments de pierre calcaire	16,64m
Remblai	Sable brun et fragments de pierre calcaire	15,42m
Remblais	Limon sablonneux brun et scories Limon brun légèrement sablonneux limon brun très peu sablonneux	14,81m
Remblai ?	Argile gris avec lentilles d'argile jaunâtre et quelques cailloux	14,21m
Sol naturel stérile	Argile gris	13,59m
Sol naturel stérile	Silt sablonneux avec un peu d'argile gris	12,98m

Artefacts

Quelques fragments de brique

Description

Niveau de surface: 16,64m NMM **Niveau de fond:** 12,68m NMM

INVENTAIRE DES ARTEFACTS

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs
Code : BiFj-69
Archéologue : François Véronneau
Analyste : Suzanne Lachance
Date : Avril 2010
Collection : 3309

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5A12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau HENDERSON MONTREAL.	1	
5A17	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
5A17	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille à boisson gazeuse ?	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.Fragment d'étiquette à carreaux vert et blanc.	1	
5A17	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor indéterminé moulé à même.	1	
5A17	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de pied, parois et anse (?). Un seul objet ?.	1	
5A17	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base d'une bouteille cylindrique. Chiffre "8" en relief. Verre moderne.	1	
5A17	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment épais.Une surface est striée.	1	
5A17	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Épaisseurs différentes.	1	
5A17	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de longueur moyenne.	1	
5A17	3.1.1.3	Fonte	tige	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Deux fragments d'une même tige pleine à section cylindrique.	1	
5A17	6	Matériau indéterminé	indéterminé	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petits fragments recouverts de peinture turquoise.	1	
5A17	5.3.1	Plastique	bouchon	1	1	4.99	Consommation ind.	Comp	Capuchon en plastique noir. Usage indéterminé.	1	
5A17	5.2.3	Bois	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Planche étroite légèrement courbée. Longueur 12 cm., largeur 2,6 cm.	1	
5A17	4.4.2	Laitier	laitier	2	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.	1	
5A18	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot à eau	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de rebord avec bec verseur. Ébauche de décor vert indéterminé.	1	
5A18	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de parois dont une avec cicatrice d'inscription.	1	
5A18	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Verre moderne.	1	
5A20	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebords et de marlis. D=cqlaue bleu: ?otif Floz Blue:	1	
5A20	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau (?) sans marque ni décor.	1	
5A	1.3.1	Porcelaine Commune	évier	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment d'évier. Quatre ouvertures dans le haut de l'évier pour éviter les débordements. Inscription : J. & M. CRAIG Ltd.KILMARNOOK. Largeur résiduelle 37 cm., hauteur 25,5 cm.		198
7Y20	4.3.5	Béton	bloc	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Extrémités aménagées en forme concave. Surface très poreuse. Longueur 46 cm., hauteur 15 cm., largeur 19 cm.		180
7Y20	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Brique à corps orange. Coin noirci. Longueur 23 cm., hauteur 6 cm., largeur 11 cm. Inscription : GLENGRO (?)		181

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs
Code : BiFj-69
Archéologue : François Véronneau
Analyste : Suzanne Lachance
Date : Avril 2010
Collection : 3309

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7Y20	3.1.1.3	Fonte	gueuse	1	1	1.3.1.3	Fonte, matière brute	Inc	Forme trapézoïdale. Extrémité avec renflement. Longueur 34 cm., hauteur 14 cm., largeur 11,5 cm.		182
7Y20	3.1.1.3	Fonte	couvercle de valve d'aqueduc	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Ent	Surface en damier. Diamètre 12 cm., épaisseur 2,5 cm.		183
7Y20	3.1.1.3	Fonte	charrue	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Pointe de charrue. Trou d'ancrage de forme carrée. Longueur 33 cm., hauteur 14 cm., largeur 8 cm.		184
7Y20	3.1.1.2	Acier	lime	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	Inc	Grande lime avec soie à insérer dans un manche. Longueur 42 cm., èpaisseur 0,75 cm., largeur 3 cm.		185
7Y20	3.1.1.3	Fonte	pivot	1	1	1.3.97.4	Indéterminé, techno-témoin	Ent	Objet en deux parties : la partie fixe est de forme annulaire avec quatre trous d'ancrage latéraux; la partie mobile est de forme semi sphérique. Longueur 30 cm., èpaisseur 18 cm.. diamètre 19 cm. Associé à l'objet 187.		186
7Y20	3.1.1.3	Fonte	socle	1	1	1.3.97.4	Indéterminé, techno-témoin	Ent	Objet de forme carrée avec six points d'ancrage. Longueur 39 cm., èpaisseur 15 cm. Associé à l'objet 186.		187
7Y20	3.1.1.11	Fer forgé	crochet	1	1	1.3.97.1	Indéterminé, outils	Ent	Gros crochet dont l'extrémité est aménagée en forme d'oeillet, vestige d'un maillon de chaîne encore présent. Longueur 30 cm.		188
7Y20	5.2.3	Bois	modèle de moulage	1	1	1.3.1.4	Fonte, techno-témoin	Frag	Fragment d'un moule en bois dur. Une pellicule de protection le recouvre. Longueur 30 cm.		189
7Y20	3.1.1.3	Fonte	roue de chariot ferroviaire	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.		190
7Y20	3.1.1.3	Fonte	roue de chariot ferroviaire	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.		191
7Y20	3.1.1.3	Fonte	roue de chariot ferroviaire	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.		192
7Y20	3.1.1.3	Fonte	roue de chariot ferroviaire	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.		193
7Y20	3.1.1.3	Fonte	roue de chariot ferroviaire	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.		194
7Y20	3.1.1.3	Fonte	poulie	1	1	1.3.97.1	Indéterminé, outils	Ent	Écartement de la surface de roulement : 9 cm. Diamètre 25 cm, largeur 15 cm., diamètre du trou de moyeu 4 cm.		195
7Y20	3.1.1.3	Fonte	collet	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Ent	Muni de deux points de serrage. Un point a encore sa vis. Diamètre 11 cm, longueur 9 cm.		196
7Y20	3.1.1.3	Fonte	canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Segment de canalisation en forme de coude à 90 degrés. Diamètre 13 cm, hauteur 30 cm.		197

CATALOGUE DES ARTEFACTS SÉLECTIONNÉS

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 180** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: bloc **Période:**

Code matériau: 4.3.5 **Matériau(x):** Béton

Code fonction: 4.7.1.2 **Fonction(s):** Matériaux de base-divers

Origine: **Datation:** ca 1907

Contexte archéologique: construction du Hall Engineering

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 46 cm., hauteur 15 cm., largeur 19 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 1 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Extrémités aménagées en forme concave. Surface très poreuse.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:**

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 181** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: brique **Période:**

Code matériau: 1.1.1.3 **Matériau(x):** TCG sans glaçure

Code fonction: 4.7.1.2 **Fonction(s):** Matériaux de base-divers

Origine: **Datation:** ca 1907

Contexte archéologique: construction du Hall Engineering

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 23 cm., hauteur 6 cm., largeur 11 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 1 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Brique à corps orange. Coin noirci.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): GLENGRO (?) **Fabricant:**
(0/1) 1

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 182** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: gueuse **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 1.3.1.3 **Fonction(s):** Fonte, matière brute

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 34 cm., hauteur 14 cm., largeur 11,5 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 1 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Forme trapézoïdale. Extrémité avec renflement.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 183** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: couvercle de valve d'aqueduc **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 4.8.3 **Fonction(s):** Plomberie et canalisation

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 12 cm., épaisseur 2,5 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 1 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Surface en damier.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): MWW **Fabricant:**
(0/1) 1

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 184** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: charrue **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 3.1 **Fonction(s):** Agriculture/horticulture

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 33 cm., hauteur 14 cm., largeur 8 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 1

Croisements:

DESCRIPTION Pointe de charrue. Trou d'ancrage de forme carrée.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:** Caledonian Iron Works Co.
(0/1) 0
Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 185** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: lime **Période:**

Code matériau: 3.1.1.2 **Matériau(x):** Acier

Code fonction: 1.3.2.1 **Fonction(s):** Fer, outils

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 42 cm., èpaisseur 0,75 cm., largeur 3 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 0 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 1 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Grande lime avec soie à insérer dans un manche.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 186** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: pivot **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 1.3.97.4 **Fonction(s):** Indéterminé, techno-témoin

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 30 cm., èpaisseur 18 cm.. diamètre 19 cm.

Nbr. fragments: 2 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 1 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Objet en deux parties : la partie fixe est de forme annulaire avec quatre trous d'ancrage latéraux; la partie mobile est de forme semi sphérique.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire: Associé à l'objet 187.

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 187** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: socle **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 1.3.97.4 **Fonction(s):** Indéterminé, techno-témoin

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 39 cm., èpaisseur 15 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 0 **(0/1)**

(0/1) Entier 1 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Objet de forme carrée avec six points d'ancrage.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire: Associé à l'objet 186.

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 188** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: crochet **Période:**

Code matériau: 3.1.1.11 **Matériau(x):** Fer forgé

Code fonction: 1.3.97.1 **Fonction(s):** Indéterminé, outils

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 30 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 1 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Gros crochet dont l'extrémité est aménagée en forme d'oeillet, vestige d'un maillon de chaîne encore présent.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s):
(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 189** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: modèle de moulage **Période:**

Code matériau: 5.2.3 **Matériau(x):** Bois

Code fonction: 1.3.1.4 **Fonction(s):** Fonte, techno-témoin

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: longueur 30 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 1

Croisements:

DESCRIPTION Fragment d'un moule en bois dur. Une pellicule de protection le recouvre.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 190** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: roue de chariot ferroviaire **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 2.1 **Fonction(s):** Moyens de transport

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 1 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 191** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: roue de chariot ferroviaire **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 2.1 **Fonction(s):** Moyens de transport

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 1 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Brisée à un endroit.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 192** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: roue de chariot ferroviaire **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 2.1 **Fonction(s):** Moyens de transport

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 1 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Brisée à un endroit.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 193** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: roue de chariot ferroviaire **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 2.1 **Fonction(s):** Moyens de transport

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 1 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Brisée à un endroit.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 194** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: roue de chariot ferroviaire **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 2.1 **Fonction(s):** Moyens de transport

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 36 cm, épaisseur intérieure 6 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 1 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION S'adapte sur un moyeu central de 4 cm. de diamètre. La roue est évidée à quatre endroits pour l'alléger. Brisée à un endroit.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 195** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: poulie **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 1.3.97.1 **Fonction(s):** Indéterminé, outils

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 25 cm, largeur 15 cm., diamètre du trou de moyeu 4 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 1 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Écartement de la surface de roulement : 9 cm.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 196** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: collet **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 4.8.3 **Fonction(s):** Plomberie et canalisation

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 11 cm, longueur 9 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 1 **(0/1)**

(0/1) Entier 1 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Muni de deux points de serrage. Un point a encore sa vis.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 7Y20 **No.Catalogue: 197** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: canalisation **Période:**

Code matériau: 3.1.1.3 **Matériau(x):** Fonte

Code fonction: 4.8.3 **Fonction(s):** Plomberie et canalisation

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: diamètre 13 cm, hauteur 30 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 0 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 1

Croisements:

DESCRIPTION Segment de canalisation en forme de coude à 90 degrés.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies: **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-03-31

Ville de Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Op./S-op./Lot

PROVENANCE **BiFj-069** - 5A **No.Catalogue: 198** **No.Collection: 3309**

Code temporaire: **Site:** Pointe-des-Seigneurs No.Catalogue antérieur:

Objet: évier **Période:**

Code matériau: 1.3.1 **Matériau(x):** Porcelaine Commune

Code fonction: 4.5.2 **Fonction(s):** Hygiène

Origine: **Datation:** 1857-1907

Contexte archéologique: Occupation Caledonian Iron Works Co.

Extrait de: Véronneau 2009

Dimensions: largeur résiduelle 37 cm., hauteur 25,5 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Objet hors dimension:** 0 **(0/1)**

(0/1) Entier 0 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 1

Croisements:

DESCRIPTION Fragment d'évier. Quatre ouvertures dans le haut de l'évier pour éviter les débordements.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: industrielle

Marque(s): J. & M. CRAIG Ltd.KILMARNOOK **Fabricant:**
(0/1) 1

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: S. Lachance **Date de catalogage:** 2010-04-08

RÉPERTOIRE DES VESTIGES IMMOBILIERS

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

277

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-069		4K1	

Nom ou identification du vestige :

Mur de pierres calcaires équarries

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : À l'intérieur des murs de la Glenora Mills

Lot : Sous:
Sur: remblais archéologique (couche # 4)

Vestiges : Appuyé contre: À 0,40m au sud du mur BiFj-069-2B19 de la Glenora Mills
Imbriqué à:

Date : 05-11-2008

Orientation: est-ouest

Description :

Mur de pierres calcaires équarries jointoyées au mortier.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierres calcaires équarries

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 10

régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) : bon

Épaisseur : 1cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

aucun

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-069 | | -4K1 | - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : dégagé sur 1,50m

largeur: 0,81m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	16,20m				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : bon état de conservation

Intégrité :

complète

Altération des matériaux :

aucune

Désordres structurels :

aucun

Références :

Archéologue: Claude Joyal S.A.C.L.

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
plan #1			

Photos: BiFj-069-08-N1-19 et 20

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

mur de refend ?

Datation :

1877

Commentaires :

Recouvert d'un épais remblai de démolition rempli de briques et de pierres calcaires équarries associé à la démolition de Glenora Mills.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A1 -1F1-2C1-2D4	

Nom ou identification du vestige :

Dalle de béton armée

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Partout, en surface

Date : 27/07/09

Orientation:

Lot : Sous: -
Sur: 5A2 - 5A6

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: 5A2 (poutre en H)

Description :

Dalle de béton armée (agrégats de pierre calcaire et armature métallique), constituant le plancher intérieur du Hall Engineering.

Dans le coin sud-ouest de la sous-opération 5A, on a pu observer deux niveaux de béton. On a probablement refait cette surface à la suite d'une tranchée postérieur à la mise en place de la dalle originale.

Le lot 5A1 comprend aussi le remblai de pierre calcaire concassée sur lequel repose la dalle de béton presque partout.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

béton avec armature métallique

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

remblai de pierre calcaire concassée

BiFj-69 | | - 5A1 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : | **largeur:**

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4050	16,45				limite E
4051	16,44				coin NE
4061	16,68				coin NO
4064	16,42				limite O
4065	16,44				limite O (BM)
4066	16,34				limite O
4015	16,51				coin SO
4019	16,47				coin SE
4018	16,43				limite S
4017	16,44				limite S

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Épaisseur de la dalle : 0,12m à 0,15m.

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : détruite partout dans la sous-opération pour permettre l'excavation

Intégrité :

très bonne (un peu fissurée par endroit)

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1 - 3 - 5	1 -2 - 4		

Photos: BiFj-69-09-N1-04 à 06, 09 à 14, 16, 17, 29, 30, 49, 64 à 66, 79, 80, 101

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Niveau d'occupation intérieur du Hall Engineering

Datation :

1907-1986

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A2	

Nom ou identification du vestige :

Trois poutres en H

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Extrémité sud et extrémité nord

Date : 27/07/09

Lot : Sous: 5A1
Sur: 5A4 - 5A5

Orientation: est-ouest
nord-sud

Vestiges : Appuyé contre: 5A4
Imbriqué à: 5A1-5A5-5A6

Description :

Trois poutres en H, dont deux qui sont massives, à peu près orientées est-ouest (les deux poutres ne sont pas exactement parallèles - il y a environ 15 degrés de différence). Une troisième poutre, plus petite, orientée nord-sud, est perpendiculaire à la poutre massive située au sud. Cette dernière sert de support à la petite poutre.

Les deux larges poutres sont formées de deux sections en U rivetées l'une à l'autre. La plus petite poutre est aussi formée de deux parties. Par contre, contrairement aux poutres plus massives, sur sa face supérieure ces parties ne sont pas jointes. Il y a une encavure régulière de 0,11m de largeur. La face supérieure de la petite poutre sortait du plancher de béton sur une hauteur de 0,01m.

La large poutre au sud est supportée par des piliers d'acier verticaux (un seul était visible) ainsi que par le mur est du coursier de décharge (ce mur a été en partie détruit et réaménagé pour recevoir la poutre). Son extrémité est repose directement sur le mur de pierre du coursier, alors que sont autre extrémité demeure ensevelie au-delà de la sous-opération, à l'ouest.

L'extrémité nord de la petite poutre perpendiculaire repose aussi sur une assise du même mur de pierre. Elle est également supportée par la grosse poutre sous-jacente. L'extrémité sud de la petite poutre se perd dans la paroi de la sous-opération.

L'extrémité nord-ouest de la large poutre dans la partie nord de la sous-opération vient également s'appuyer en partie sur le mur de pierre du coursier de décharge, tout en prenant en même temps appuie sur une assise du mur sud du canal d'amenée. Ce mur a dû être ébréché sur une épaisseur d'une ou deux assises pour permettre à l'extrémité de la poutre de venir reposer à cet endroit.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur :

largeur:

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4016	16,47				p. perp. pt. S
4026	16,55				p. perp. pt. N
4027	16,29				p. sud pt. E
4028	16,28				p. sud pt. O
4043	16,31				p. nord pt. O
4044	16,31				p. nord pt. E
4045	16,30				p. nord pt. E

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Poutre sud : largeur : 2 x 0,16m - longueur dans la sous-opération : 4,52m - hauteur : 0,51m

Poutre nord : largeur : 2 x 0,16m - longueur dans la sous-opération : 3,70m - hauteur : 0,51m

Poutre perpendiculaire : largeur : 2 x 0,125m + espace de 0,11m
longueur dans la sous-opération : 2,50m - hauteur : 0,30m

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : indéterminé

Intégrité :

excellente

Altération des matériaux :

surface rouillée avec concrétions

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1 - 3	2		

Photos: BiFj-69-09-N1-04, 12 à 14, 16, 21 à 28, 31 à 35, 39, 40,56, 57, 61 à 63, 79, 80, 83, 84, 88, 101

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Infrastructure servant de support au plancher de béton du Hall Engineering, ou vestiges asssociés au pontage des coursier de décharge de Caledonian Iron Works Co.

Datation :

ca. 1907

Commentaires :

La petite poutre affleure à la surface de la dalle de béton du plancher du Hall Engineering. Sur la face supérieure se trouve une encavure qui serrvait probablement de rail pour déplacer un objet ou une machinerie lourde.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A4 -1F7	

Nom ou identification du vestige :

Mur de pierre est du coursier de décharge

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Du coin nord-ouest au centre de la paroi sud

Date : 05/08/09

Lot : Sous: 5A1 (remblai de pierre calcaire concassée)
Sur:

Orientation: section N-S
section NO-SE

Vestiges : Appuyé contre: 5A2-5A5
Imbriqué à:

Description :

Un segment du mur est d'un coursier de décharge, incluant un coude. Ce mur est composé de pierres calcaires grises, ébauchées, de taille modulaire variable. Les assises sont plus ou moins régulières. On a pu en dénombrer jusqu'à cinq.

Les pierres sont jointoyées avec un mortier blanchâtre, désagrégé par endroits.
Le parement intérieur à l'ouvrage (ouest) est recouvert d'un crépi de ciment Portland, hydrofuge.

Le mur est composé de deux niveaux, séparés par un empattement assez large, du côté extérieur au coursier (parement est). À certains endroits, cet empattement est de la largeur d'une rangée de pierre. Le niveau supérieur a été dérasé, et les assises encore présentent varient en nombre selon le segment du mur. Les pierres de ce niveau supérieur encore présentes sont en partie déstructurées. Une section a été remontée, postérieurement à l'abandon du coursier, pour recevoir les deux poutres au sud faisant partie de l'infrastructure du Hall Engineering.

La base du mur n'a pas été atteinte.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierres calcaires

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 5

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) : en partie évidés et désagrégés

Épaisseur : 0,01 à 0,03 **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Crépi de ciment Portland, hydrofuge

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 5A4 -1F7 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : section nord-sud : 2,95m
section nord-ouest - sud-est : 8,60m

largeur: entre 0,85m et 1,00m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4029	15,89				som. ext. S
4030	15,71				som. ext. S
4035	15,71				som. centre s-op.
4038	15,81				som. décrochage
4040	15,68				som. ext. N
4041	15,98				som. ext. N
4031	15,45				emp. ext. S
4039	15,43				emp. décrochage
4042	15,48				emp. ext. N

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Largeur de l'empattement entre les deux niveaux du mur : entre 0,12m et 0,28m.

Dimensions des matériaux :

pierres :
L=0,40 x l=0,35 x h=0,15
L=0,35 x l=0,27 x h=0,15
L=0,47 x l=0,18 x h=0,12

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : petit segment de la longueur totale du mur

Intégrité :

assez bonne - les assise du niveau supérieur sont vacillantes et en partie déstructurées

Altération des matériaux :

quelques cassures sur certaines pierres

Désordres structurels :

Les assises du niveau supérieur sont en partie déstructurées

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1			

Photos: BiFj-069-09-N1-10 à 17, 21 à 28, 31 à 37, 50, 54, 55, 61, 62, 79, 80, 88 à 90, 101

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur est d'un coursier de décharge

Datation :

ca. 1879

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A5	

Nom ou identification du vestige :

Mur sud du canal d'amenée

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Limite nord

Lot : Sous: en surface
Sur:

Vestiges : Appuyé contre: 5A4 - 5A10 - 5A13
Imbriqué à: 5A2 - 5A6

Date : 03/08/09

Orientation: est - ouest

Description :

Un segment du mur sud du canal d'amenée principal traversant le site d'est en ouest. Le sommet actuel du mur émerge légèrement au-dessus de la surface de la dalle de béton du Hall Enginerring.

Ce mur est composé de pierres calcaires grises, ébauchées, de taille modulaire variable. Les assises sont plus ou moins régulières. On a pu en dénombrer jusqu'à neuf. Les pierres sont jointoyées avec un mortier blanchâtre, désagrégé par endroits. Les parements et la surface au sommet sont recouverts d'un crépi de ciment Portland, hydrofuge, masquant en général les joints.

Un pertuis a été aménagé sur une section de longueur inconnue (l'extrémité est étant toujours ensevelie; longueur mise au jour : 1,50m), donnant vraisemblablement sur un coursier (5A13). Un petit canal, d'une largeur régulière d'environ 0,40m, est aménagé dans la pierre, au fond du pertuis, sur toute la largeur du mur.

Une brèche a été aménagée dans le parement sud, postérieurement à l'abandon du canal, pour permettre d'appuyer l'extrémité ouest d'une poutre en H.

La base de ce mur n'a pas été atteinte.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 9

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

ciment hydrofuge Portland

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

pertuis

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 5A5 | - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 4,60m (dans la sous-opération) **largeur:** 1,10m à 1,30m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4048	15,74				pertuis par. S
4049	15,87				pertuis par. N
4052	16,46				jct. 5A4
4053	16,48				jct. par. E 5A10
4056	16,47				jct. par. O 5A10
4057	16,62				jct. N 5A6
4058	16,49				jct. S 5A6

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Une brèche de 0,50m x 0,50m, adjacente au mur d'un coursier de décharge, aménagée lors de la pose d'une poutre en H servant de fondation au Hall Engineering (ca. 1907).

Dimensions des matériaux :

La taille des pierres est très variable. La plupart ne sont pas mesurables en raison de la présence de ciment / crépi.
L=0,50m x l=0,30m x h=0,10m
L=0,75m x l=0,70m x h=0,20m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : seulement une courte section du mur

Intégrité :

Très bonne

Altération des matériaux :

un minimum de fractures et de cassures pour les pierres de surface

Désordres structurels :

non

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1 - 3	1		

Photos: BiFj-069-09-N1-39, 40, 49, 51, 54, 55, 57, 61, 63, 77, 78, 85, 101

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur sud du canal d'amenée, qui transportait un volume d'eau, détourné du canal de Lachine, aux industries du site.

Datation :

1851

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A6	

Nom ou identification du vestige :

Conduite forcée et chambre de turbine

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Coin nord-ouest

Lot : Sous: remblai de pierre calcaire concassée
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: 5A5 (canal d'amenée)

Date : 04/08/09

Orientation: nord - sud

Description :

Cette conduite est formée de plusieurs plaques de métal courbées, jointes par des rivets. Elles forment d'abord un grand tube ovoïde dans lequel l'eau venant du canal d'amenée était concentrée, provoquant ainsi un fort débit qui permettait d'actionner une turbine. Le canal ovoïde se termine par une chambre circulaire dans laquelle on trouve une turbine. L'eau se trouvait forcée vers le bas, au travers de la turbine. La conduite forcée se poursuivait plus loin, évacuant l'eau ayant accompli son travail. Cette dernière partie n'a pas été mise au jour.

Une section de la conduite forcée, vis-à-vis le mur sud du canal d'amenée dans lequel elle s'imbrique, a conservé toute sa circonférence métallique. La dalle de béton du Hall Engineering, construit plus tard, a été coulée jusqu'à l'intérieur de cette partie de la conduite. L'embouchure a aussi été fermée par du béton. Au-delà de la partie imbriquée dans le mur du canal d'amenée, la partie supérieure de la conduite est détruite. Les plaques de métal ont été coupées à mi-hauteur du diamètre original de la conduite et de la chambre, soit à peu près à la hauteur où la dalle de béton du Hall Engineering fut coulée.

Dans leur état actuel, les plaques de métal sont rouillées et présentent des concrétions.

Le fond de la chambre de la turbine, à la profondeur qui a pu être mise au jour, est constitué de bois. Parce que toute la moitié ouest du système hydraulique était ensevelie, et parce que le fond de la chambre de turbine était constamment sous quelques centimètres d'eau, il n'a pas été possible d'examiner comment la partie basse de la turbine s'insère à ce endroit.

Le fond de la conduite ovoïde se situe à 1,55m sous la surface de la dalle de béton (depuis BM #1)
Le fond de la chambre de turbine n'a pas été atteint.
Le fond de bois se trouve à 1,72m sous la surface de la dalle de béton (depuis BM #1).

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : longueur (mise au jour) de l'ensemble : 5,20m

largeur: largeur de la conduite ovoïde : 1,95m
largeur (mise au jour) de la chambre : 1,55m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4060	16,79				cond. ext. N
4068	15,97				cond. paroi E
4069	15,99				chambre paroi E
4070	15,99				chambre paroi E

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Épaisseur des plaques métalliques de la conduite ovoïde : 0,15m
Épaisseur des plaques métalliques de la chambre : 0,05m
Longueur des plaques métalliques (de rivets à rivets) : 1,15m

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : moins de 50 %

Intégrité :

Toute la moitié supérieure est manquante.

Altération des matériaux :

Les plaques métalliques sont rouillées et présentent des amas de concrétions. La moitié supérieure a été sectionnée et est manquante. Une section imbriquée au mur sud du canal d'amenée est complète sur une longueur de 1,22m.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1			

Photos: BiFj-69-09-N1-17,38, 42 à 44, 49 à 55, 78, 90, 101.

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Conduite assurant un débit concentré de l'eau venant du canal d'amenée, apportant ainsi de l'énergie hydraulique à une turbine.

Datation :

Ca. 1879

Commentaires :

Pour bien dégager la turbine des remblais qui la recouvraient, une grande partie de la pierre calcaire concassée (5A1) présente sous la dalle de béton a d'abord été enlevée manuellement. Une couche de sédiment (5A9) composée de limon brun, très sablonneux est apparue sous la pierre concassée, près du fond de la chambre de la conduite forcée, et recouvrait la partie inférieure de la turbine. Quelques artefacts ont été prélevés, incluant une pelle au manche cassé, un fragment d'urinoir en terre cuite blanche vitrifiée (comportant l'inscription "KILMARNOCK"), deux collets de conduite en fonte avec un diamètre différent, des douves de tonneaux, et quelques autres objets non identifiés. Avant d'atteindre le fond de bois de la chambre de la turbine, une dernière couche de sédiment (5A11), composée d'un limon homogène gris foncé a aussi été fouillée manuellement. Elle a révélé de nombreuses éclisses de bois, un goulot de petite bouteille de verre transparent, une plaque de métal carrée avec une bosse creuse en son centre, et un segment de tuyau en fer. Ces couches de sédiment ont vraisemblablement été déposées à la toute fin du cycle de vie de la turbine.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A7	

Nom ou identification du vestige :

Turbine

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Près du coin nord-ouest

Date : 04/08/09

Lot : Sous: remblai de pierre concassée
Sur:

Orientation:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: 5A6 (conduite forcée)

Description :

Une turbine en fonte située dans une portion élargie, circulaire (chambre de turbine) d'une conduite forcée (5A6). Presque toute la moitié est de la turbine a été mise au jour. Une portion au sud est restée ensevelie sous les remblais, ainsi que toute la moitié ouest de l'engin.

L'élément principal mis au jour constitue l'enveloppe qui se situe autour de la partie pivotante de la turbine (à l'intérieur - non observée). On observe deux anneaux en fonte, au sommet et à la base, qui sont reliés par des pales de godet. Celles-ci sont placées de biais et elles sont séparées par des interstices de largeur égale. Neuf pales ont été mises au jour. L'anneau à la base est plus large que celui du sommet. La partie inférieure de ce dernier est arrondi. Les pales semblent s'insérer dans cette partie arrondie, plutôt qu'être simplement soudées à sa surface.

Courant au milieu de l'anneau en fonte au sommet, on observe une étroite bande dentelée, basse, de hauteur irrégulière. Cette bande de fonte fracturée est interrompue aux extrémités nord et sud de l'anneau par un montant métallique formé de deux parties rivées entre elles. Ces montants suggèrent qu'une partie de la turbine est manquante. Ces deux montants étaient localisés à la limite ouest de l'excavation. Ce qui se situe au-delà n'a pu être observé.

Le seul élément visible de la partie intérieure, mobile, de la turbine, est un moyeu circulaire placé exactement au centre de la circonférence de l'enveloppe extérieure. Son sommet est un peu plus élevé que l'anneau supérieur. Entre ce moyeu et l'anneau en circonférence, on ne peut voir que de la rouille.

Espace entre le rebord inférieur de la turbine et la paroi est de la chambre de turbine : 0,90m.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 5A7 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur :

largeur:

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
moy.	15,54				ann. sup.
moy.	14,81				ann. inf.
4077	15,58				moyeu central
4081	14,68				fond caisson

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Diamètre du moyeu central : 0,32m
Largeur de l'anneau supérieur : 0,23m
Diamètre de la turbine au sommet : 1,59m
Largeur excédentaire moyenne de l'anneau inférieur : 0,20m (irrégulier)
Diamètre de la turbine à la base : 1,99m

Dimensions des matériaux :

Épaisseur de l'anneau supérieur : 0,12m
Épaisseur de l'anneau inférieur (jusqu'au socle de bois au fond de la chambre) : 0,12m
Hauteur des pales (incluant la partie insérée dans l'anneau supérieur) : 0,70m
Largeur des montants : 0,10m
Hauteur des montants : 0,35m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : moins de 50%

Intégrité :

Très bonne.

Altération des matériaux :

Rouille et concrétions.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1			

Photos: BiFj-69-09-N1-38, 42 à 50, 59, 78. 92, 101

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Turbine servant à transmettre l'énergie hydraulique aux machines par le biais d'un système mécanique, relié au moyeu central, maintenant disparu (par exemple, arbres de transmission, engrenages, courroies).

Datation :

Ca. 1879

Commentaires :

Cette turbine hydraulique fournissait l'énergie motrice à la Caledonian Iron Works Co. Cette compagnie opérait une fonderie et un atelier d'usinage sur le site de Pointe-des-Seigneurs. Cette usine est implantée originellement en 1853 par William Burry. La succession de la compagnie est assurée par son jeune associé, John McDougall, qui fonde la Caledonian Iron Works Co. en 1857. Cette compagnie deviendra la Miller Bros à une date indéterminée, mais corroborée par une photographie de 1942. On sait toutefois qu'en 1907, un seul bâtiment occupant une grande superficie de la Pointe-des-Seigneurs opère une fonderie et un atelier d'usinage, c'est le Hall Engineering, successeur de la Caledonian Iron Works.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A8	

Nom ou identification du vestige :

Mur de brique sur une base en béton

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Coin sud - est

Date : 05/08/09

Lot : Sous: 5A1
Sur: -

Orientation: nord - sud

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Description :

Quatre assises de briques communes rouges apparaissant directement sous la dalle de béton dans le coin sud-est de l sous-opération. Ces briques sont jointoyées avec du mortier blanchâtre. Ce mur est préservé dans un état déstructuré sur une longueur d'un peu plus de deux mètres (les travaux d'excavation de la sous-opération étant à blâmer pour les désordres structurels), alors que dans le coin sud-est de la sous-opération on ne retrouve plus qu'un amas de briques encastrées dans du béton. Cet endroit a subi des bouleversements à la suite de travaux postérieurs à la mise en place du mur de brique, entre autres pour l'installation d'une conduite pour le mazout (5A3=1F8)

Les briques sont disposées soit en boutisse, soit en panneresse, alternant d'une méthode à l'autre selon les assises. Certaines briques, ici et là, sont placées dans une orientation contraire à leurs voisines sur la même assise. On observe au moins quatre rangées de brique, avant que le béton de la dalle du Hall Engineering ne vienne recouvrir le vestige.

Sous les quatre assises de brique, on observe un mur de béton, lui aussi tronqué dans le coin sud-est par la tranchée. I est possible d'affirmer que c'est un mur de béton, et non un simple revêtement sur de la pierre ou de la brique, car la destruction partielle des assises de brique à son sommet permet d'apercevoir le sommet du mur et de constater que ce béton est présent sur une largeur au moins égale à la longueur d'une brique.

On peut voir des lignes de coffrage sur le parement de béton. La moitié supérieure est assez bien préservée, alors que sa partie inférieure est beaucoup plus désagrégée.

Une brique porte la marque "CRATER".

Une brique porte la marque "ASBESTOS".

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

4 rangs de brique et plus

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

brique commune rouge

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 4

régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

en panneresse et en boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,01m à 0,02m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

mur de béton

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2,10m (mise au jour)

largeur: ± 0,40m (tel que dégagé)

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4020	16,33				béton
4022	16,03				brique
4023	16,23				brique

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

brique :
L=0,20m x l=0,095m x h=0,065m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : indéterminé

Intégrité :

assez bonne

Altération des matériaux :

plusieurs briques désagrégées et fragmentées, en partie en raison des travaux d'excavation de la sous-opération

Désordres structurels :

plusieurs briques sont manquantes ou cassées

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1 - 5	4		

Photos: BiFj-069-09-N1-19, 20, 22, 25, 27, 29, 30, 33, 34, 64 à 66,

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Fort probablement le mur d'une fosse de moulage associée à la Caledonian Iron Works Co. et adossée à la fosse de moulage 1F2. Ce mur est d'ailleurs la suite, ininterrompue, du mur ouest de la fosse de moulage 1F2.

Datation :

Post 1879

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A10	

Nom ou identification du vestige :

Mur de rétention des eaux du canal d'amenée

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Limite nord

Lot : Sous: en surface
Sur:

Vestiges : Appuyé contre: 5A5
Imbriqué à:

Date : 03/08/09

Orientation: nord - sud

Description :

Large mur de pierre calcaire obstruant les eaux d'un canal d'amenée sur toute sa largeur. Il vient s'appuyer sur le parement nord du mur sud du canal d'amenée. Son autre extrémité se trouvait hors de la sous-opération.

Le sommet actuel de ce mur est plus élevé que la surface de la dalle de béton du Hall Engineering. Il est donc demeuré visible une fois la dalle coulée. Présentement il ne dépasse le plancher de béton que de quelques centimètres, tout comme le mur sud du canal d'amenée.

Le sommet du mur est recouvert en grande partie d'un ciment hydrofuge blanc de type Portland. Lors de l'excavation dans la sous-opération, il n'était possible de voir qu'une petite partie du parement est. Ce parement est lui aussi recouvert, presque entièrement,du même ciment. L'examen des assises de pierre ne pouvait alors qu'être très limité. Il a été estimé que jusqu'à la profondeur excavée, sept assises, plus ou moins régulières, formées de pierres calcaires ébauchées, de taille modulaire variable, ont été mises au jour.

La base de ce mur n'a pas été atteinte.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 7

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre ou ciment blanc ?

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,02 **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

ciment hydrofuge blanc de type Portland

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 6,70m (extrémité nord est incertiane) **largeur:** 1,10m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4053	16,48				jct. mur 5A5
4056	16,47				jct. mur 5A5
4054	16,45				ext. N
4055	16,54				ext. N

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

pierre au coin nord-est :
L=0,91m x l=0,55m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ± 10 %

Intégrité :

excellente

Altération des matériaux :

minime

Désordres structurels :

aucun

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1			

Photos: BiFj-069-09-N1-39 à 41, 77, 78, 98, 101

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur servant de bouchon dans le canal d'amenée, pour que l'eau soient acheminée directement vers la conduite forcée et la la turbine de la Caledonian Iron Works Co.

Datation :

ca. 1879

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A13	

Nom ou identification du vestige :

Vestiges d'un coursier d'alimentation en eaux

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Près de la limite nord, adjacent au parement sud du canal d'amenée

Date : 06/08/09

Lot : Sous: remblais
Sur:

Orientation: est - ouest
nord - sud

Vestiges : Appuyé contre: 5A5
Imbriqué à:

Description :

Un mur de brique est-ouest, plaqué sur le parement ext.rieur du mur sud du canal d'amenée, et un retour de mur, orienté nord-sud, à la limite est de la sous-opération. Ces deux murs circonscrivent un espace intérieur où des briques et des fragments de briques étaient disposées, semble-t-il, à tout-venant, dans un ciment épais. Cet ouvrage est fortement déstructuré. L'amas de ciment et de briques s'est fracturé en quelques gros morceaux.

Appuyé sur le parement extérieur du mur sud du canal d'amenée, le mur de brique orienté est-ouest montre encore sep assises. Les briques sont disposées une fois en boutisse, une fois en panneresse, et ainsi de suite, d'une assise à l'autre.

C'est au niveau de la quatrième assise, où les briques sont disposées en boutisse, qu'une rangée de brique fait un retour vers le sud. C'est la seule assise observée le long de la paroi est. S'il y avait des assises supérieures, elles ont été dérasées pas des réaménagements postérieurs. D'ailleurs, on observe à cet endroit, dans la paroi, un remblai hétérogène, de démolition, contenant entre autres des briques. S'il y a des assises inférieures, elles sont cachées par l'amas de brique et de ciment.

Il faut noter que cet ouvrage de brique est situé vis à vis un pertuis dans le mur sud du canal d'amenée. Dans l'état actuel, le sommet du mur de brique le long du parement de pierre se trouve au même niveau que le fond du pertuis, ce qui n'est probablement pas une coïncidence.

Un pieu de bois (5A14) se trouve à l'emplacement où se termine actuellement la rangée de brique la long de la paroi est. Lors de L'excavation, la dernière brique de ce mur a été trouvée déposée sur le sommet du pieu. Un autre pieu (5A15) se trouve à la limite sud de l'amas de brique et de ciment. Il n'était pas recouvert par cet amas. La relation entre tous ces éléments est incertaine, tant que leur rôle n'est pas clairement identifié.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

rangs de brique et amas de briques

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

brique commune rouge et ciment

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 7

régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

appareil anglais : alternance d'assises en boutisse et en panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : baveux

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,02m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 5A13 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2,10m (est-ouest)

largeur: ± 1,25m (nord-sud)

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4082	15,11			0,52m	mur + amas
4083	15,44				brique adj. 5A5
4087	15,13				brique adj. 5A5
					amas limite S

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

briques :
0,205m x 0,095m x 0,065m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : plus de 90%

Intégrité :

mauvaise

Altération des matériaux :

plusieurs briques cassées

Désordres structurels :

ensemble grandement déstructuré

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1 - 3	1 - 2		

Photos: BiFj-069-09-N1-56, 57, 62, 63, 69 à 73, 75, 83 à 85

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Il pourrait s'agir du fond d'un ancien coursier d'alimentation en eaux, associé à Caledonian Iron Works Co.

Datation :

Avant 1879

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A14	

Nom ou identification du vestige :

Pieu de bois est associé au coursier de la Caledonian Iron Woks Co.

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Au sud du mur sud du canal d'amenée

Lot : Sous: 5A13
Sur: -

Vestiges : Appuyé contre: 5A13
Imbriqué à:

Date : 06/08/09

Orientation: vertical

Description :

Large pieu de bois, équarri du côté sud et arrondi du côté ouest. Les autres côtés sont restés ensevelis. Il a été scié, formant une surface supérieure aplanie.

Une partie de l'ensemble de brique cimenté adjacent venait s'appuyer sur le sommet du pieu.

Ce pieu a été mis au jour à la limite de la paroi est de la sous-opération. Il formait le coin nord-est de l'aire de fouille du lot 5A12.

Sa base n'a pas été dégagée.

Distance, de paroi à paroi, avec le pieu situé à l'ouest : 0,65m.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence : ind.

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Une seule des faces visibles est équarrie; sa sruface supérieur a été sciée.

Base d'appui :

inconnue

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : inconnue

largeur: diamètre inconnu
dégagé : 0,23m est-ouest, 018m nord-sud

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4084	15,32			0,28m	pieu

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : inconnu

Intégrité :

bonne

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1 - 3	2		

Photos: BiFj-69-09-N1-56, 57, 62, 63, 69 à 73, 83 à 85

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Pieu de bois est associé au coursier de la Caledonian Iron Woks Co.

Datation :

Avant 1879

Commentaires :

Bm #2 installé sur sa face supérieure.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
321
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A15	

Nom ou identification du vestige :

Pieu de bois est associé au coursier de la Caledonian Iron Woks Co et petite planche de bois

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Au sud du mur sud du canal d'amenée

Lot : Sous: emblais
Sur:

Vestiges : Appuyé contre: 5A13
Imbriqué à:

Date : 06/08/09

Orientation: vertical

Description :

Large pieu de bois, équarri sur les côté est et ouest, arrondi du côté sud. Le sommet et le côté sud sont très ébréchés.

Une petite planche de bois a été partiellement mise au jour du côté sud, appuyée au pieu. Elle se prolonge vers le sud-ouest. Alors que depuis le fond de fouille la hauteur du pieu atteint 0,54m, la hauteur dégagée de cette planche est de 0,12m. Elle fait 0,15m de longueur pour 0,03m de largeur.

Le pieu est appuyé contre l'extrémité sud de l'ensemble de brique cimenté 5A13. Sa base n'a pas été atteinte.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence : ind.

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Côtés est et ouest équarris.

Base d'appui :

inconnue

BiFj-69 | | - 5A15 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : planche : 0,15m

largeur: diamètre : 0,23m est-ouest x 0,27m nord-sud

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4085	15,14			0,54m	pieu
4086	14,87			0,12m	planche

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Largeur de la planche : 0,03m

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : inconnu

Intégrité :

moyenne

Altération des matériaux :

Pieu très ébreché.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1			

Photos: BiFj-69-09-N1-56, 57, 62, 63, 69, 72, 73, 75, 83, 84

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Pieu de bois est associé au coursier de la Caledonian Iron Woks Co.

Datation :

Avant 1879

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A19	

Nom ou identification du vestige :

Trottoir de bois

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Coin sud-est

Lot : Sous: 5A17
Sur: 5A18

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 07/08/09

Orientation: est - ouest

Description :

Planche de bois, encadrée de deux petits montants de bois à son extrémité ouest. Le montant du côté nord se trouve à 0,06m de l'extrémité, et le montant du côté sud se trouve à 0,15m.

Cette planche repose sur une couche de matière ligneuse (5A18 - copeaux de bois) qui est en grande partie imbibée d'hydrocarbures. Sa partie est n'a pas été dégagée.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence : ind.

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Deux petits montants encadrent la planche à son extrémité ouest.

Base d'appui :

Sur un dépôt de copeaux de bois 5A18

BiFj-69 | | - 5A19 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : dégagée : 1,69m

largeur: 0,28m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4096 4097	14,90 14,88			0,08m	planche ext. O ext. E

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Montants :
longueur : 0,08m
largeur : 0,02m

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : inconnu

Intégrité :

Très bonne

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1 - 4	3		

Photos: BiFj-69-09-N1-76, 81, 82

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Peut-être un trottoir permettant de déambuler sur un sol de copeaux de bois .

Datation :

1860 - 1880

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		5A21	

Nom ou identification du vestige :
Plaque de métal arrondie (caisson de turbine ?)

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Paroi est

Date :

Lot : Sous: pierre calcaire concassée
Sur:

Orientation:

Vestiges : Appuyé contre: 5A2 (poutres en H)
Imbriqué à:

Description :

Une plaque de métal arrondie, à peine visible dans la paroi est de la sous-opération. Elle a été découpée pour laisser le passage à une poutre en H faisant partie des fondations du Hall Engineering.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 5A21 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur :

largeur: visible dans la paroi : 0,55m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NNM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
				0,65m	plaque de métal

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : inconnu

Intégrité :

En partie découpée après son abandon.

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
1 - 3	2		

Photos: BiFj-069-09-N1-56, 83, 84

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Pourrait être la paroi d'une chambre de turbine circulaire, comme 5A6.

Datation :

Avant 1879 ?

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y1 -2C10-2D3-2E100-1F3	

Nom ou identification du vestige :

Mur de fondation du Hall Engineering

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Périmètre du mur se trouve sur une grande partie du site

Lot : Sous: En surface ou sous un mince remblai
Sur: -

Vestiges : Appuyé contre: 7Y3, 7Y4, 7Y9, 7Y19
Imbriqué à:

Date : 13/08/09

Orientation: est - ouest
nord- sud

Description :

Fondation composée de pierres calcaires ébauchées, jointoyées avec du mortier. Sur la plupart des segments de ce mur on trouve une assise de briques communes, d'au moins une rangée, placées en boutisse. Les briques sont généralement en retrait du parement extérieur à une distance entre 0,05 et 0,15m. La face supérieure de ces briques se trouve au même niveau que la surface de la dalle de béton intérieure du Hall Engineering.

Les pierres du mur de fondation sont piquetées en surface, et généralement sur le parement extérieur. La transition de la face supérieure au parement vertical se fait par un chanfrein sculpté à 45 degrés. La taille modulaire des pierres est variable. Leur longueur varie entre 0,60m et 1,10m.

Dans le cadre des travaux d'aménagement du site en 2009, seulement la première assise de la fondation a été mise au jour. Parfois, on apercevait une partie de l'assise suivante.

Les travaux ont permis de mettre au jour une assez longue section du mur à l'extrémité est du Hall Engineering. À cet endroit le bâtiment se rapprochait du déversoir régulateur, et pour épouser la forme de la pointe, le mur, qui jusque là est orienté est-ouest, bifurque de 40 degrés vers le nord-est. Il poursuit sa course dans cette direction sur une distance de 14,30m, avant de prendre une orientation nord-sud à la limite est du bâtiment

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire, brique commune, ciment

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

briques en boutisse et en panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de couleur beige à blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) : très bon état

Épaisseur : 0,01m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

ciment grisâtre

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | -7Y1 | - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : non mesuré

largeur: ind.

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4102	17,50				mur N
4103	17,51				mur N
4104	17,52				mur N
4125	17,41				mur S, partie E
4127	17,41				mur S, partie E
4118	17,39				mur S, centre
4119	17,38				mur S, centre
4130	17,44				coin SE
4131	17,42				mur E

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

La parement du muret de brique est souvent en retrait de 0,05 à 0,15m du parement du mur de pierre de la fondation

Dimensions des matériaux :

pierres : longueur vaire entre 0,60m et 1,10m

briques: L=0,22m (8.5") x l=0,11m (4") x h=0,05m (2")

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

Très bonne à excellente

Altération des matériaux :

L'enduit de ciment est à certains endroits en partie désagrégé. Les briques du muret, fragiles, étaient aussi en partie désagrégées avant les travaux d'aménagement du site. La plupart ont été détruites suite à ces travaux.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-3 à 6, 8, 10, 28 à 32, 35 à 37, 40, 72 à 75, 88.

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation du Hall Emgineering

Datation :

1907

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y2 -5A5	

Nom ou identification du vestige :

Mur sud du canal d'amenée

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Partie centrale, moitié sud du site, en retrait du mur de fondation sud du Hall Engineering

Lot : Sous: Remblais de surface
Sur: -

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 17/08/09

Orientation: est - ouest

Description :

Deux courts segments du mur sud du canal d'amenée, fait de pierres calcaires ébauchées, jointoyées avec du mortier. Seul le sommet du vestige a été mis au jour au niveau de ces deux segments. Une seule pierre massive forme parfois la largeur complète du mur. Ces pierres ont été retrouvées fortement fracturées en surface. Plusieurs petites sections sont recouvertes d'un enduit de ciment, qui était peut-être présent partout mais s'est depuis décomposé.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

indéterminé

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

indéterminé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

indéterminé

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

parpaing et couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,01m à 0,02m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

ciment

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : Segment ouest : 0,90m
Segment est : 3,70m

largeur: Segment ouest : 1,10m
Segment est : 1,00m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4109	17,19				seg.O, ext. E, p. N
4112	17,17				seg.O, ext. E, p. S
4110	17,13				seg.O, ext. O, p. N
4111	17,16				seg.O, ext. O, p. S
4113	17,12				seg.E, ext. O, p. N
4116	17,12				seg.E, ext. O, p. S
4114	17,33				seg.E, centre, p. N
4115	17,24				seg.E, centre, p. S
4907	16,41				seg.E, ext. E, p. N
4906	16,56				seg.E, ext. E, p. S

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

longueur x largeur x hauteur :
0,84m x 0,80m x 0,15m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : minime

Intégrité :

moyenne

Altération des matériaux :

Pierres brisées et ciment désagrégé à plusieurs endroits en surface.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-28 à 33, 72 à 75,

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Segments du mur sud du canal d'amenée

Datation :

1843

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y3	

Nom ou identification du vestige :

Murs de blocs de ciment d'une chaufferie

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Adjacent au mur sud du Hall Enginnering, au centre du site

Lot : Sous: remblais de surface
Sur:

Vestiges : Appuyé contre: 7Y1
Imbriqué à:

Date : 18/08/09

Orientation: est - ouest
nord - sud

Description :

Trois murs (ouest, sud et est) d'un même bâtiment, composés d'une seule rangée de blocs de béton rectangulaires à deux trous, de dimension uniforme.

Les murs est et ouest viennent s'appuyer sur le mur de fondation sud du Hall Engineering, qui complète ainsi le périmètre de ce petit bâtiment. Jusqu'à trois assises ont été observées.

La base du mur n'a pas été atteinte.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement simple

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

ciment

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3

régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

parpaing

Joints :

Liant (matériau et couleur) : ciment blanc

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,01m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : est - ouest : 6,40m

largeur: nord - sud : 3,70m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4124	17,37				coin NO
4120	17,28				coin SO
4121	17,22				mur S, centre
4904	16,25				coin SE
4905	16,30				coin NE

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

chaque bloc : L = 0,39m x l = 0,195 m x h = 0,20

15 blocs forment le mur sud, d'est en ouest, et 9 blocs forment chacun des murs orientés nord-sud.

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

Bonne
Mur dérasé à hauteur de la dalle de béton du Hall Engineering.

Altération des matériaux :

Plusieurs des blocs de l'assise en surface étaient cassés.
Le blocs des deux ou trois premières assises des ruines de ce petit bâtiment ont été endommagées par les travaux d'aménagement.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-30 à 33, 72 à 75

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Chaufferie du Hall Engineering.

Datation :

Après 1907

Commentaires :

Puisqu'au lieu d'avoir son propre mur nord, ce petit bâtiment vient s'appuyer sur le mur de fondation sud du Hall Engineering, on peut croire qu'un accès existait depuis l'intérieur du bâtiment principal.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y4	

Nom ou identification du vestige :

Mur de fondation du Hall Engineering

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Adjacent au mur sud du Hall Enginnering, au centre du site

Date : 18/08/09

Lot : Sous: En surface
Sur: -

Orientation: nord - sud

Vestiges : Appuyé contre: 7Y1
Imbriqué à:

Description :

Ce segment de mur est associé à une portion du bâtiment du Hall Engineering, en retrait du côté sud par rapport à la limite sud de la plus grande partie des installations. C'est un mur de pierres calcaires mis au jour sur une hauteur de deux assises. Les pierres de couronnement ne font pas partie de la fondation proprement dite, puisqu'elles constituent la première assise d'un mur de surface. La deuxième assise fait, elle, partie de la fondation. Elle vient d'ailleurs s'appuyer sur le mur de fondation sud, orienté est-ouest, et se trouve à la même altitude.

L'assise supérieure est formée de pierres ébauchées sur les parements mais taillées sur la face supérieure, avec des arêtes en chanfrein. Elles sont jointoyées avec du mortier. Une seule pierre forme la largeur du mur, et selon la largeur de la pierre, il y a parfois un empattement avec l'assise suivante.

Au niveau de la deuxième assise, le mur n'a été dégagé que de côté du parement est. On observe des pierres calcaires de taille modulaire variable, certaines ébauchées, d'autres équarries.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement simple

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée et équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 2

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : < 0,01m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

ciment

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | -7Y4- | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 7,60m

largeur: ± 0,80m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4105	17,54			0,55m	2 assises du mur
4106	17,58				ext. N, p. O
4108	17,62				ext. N, p. E
					ext. S, p. O

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

empattement de 0,12m à 0,15m incluant un chanfrein

Dimensions des matériaux :

pierre de surface :
L=1,40m x l=0,70m x h=0,30m
pierre de 2ème assise :
L=0,27m x h=0,08m
L=0,45m x h=0,20m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

très bonne

Altération des matériaux :

Quelques-unes des pierres de surface présentent des cassures, dont les pierres à l'extrémité sud.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-30, 33 à 35, 72, 73

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Fondation du Hall Engineering

Datation :

1907

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y5	

Nom ou identification du vestige :

Dix rails de fer servant de tendeurs

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Le long de la limite nord du site (près du canal de fuite)

Lot : Sous: remblai de surface
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 13/08/09

Orientation: vertical

Description :

Dix anciens rails en fer enfoncés à la verticale dans le sol, qui ont été mis au jour entre le mur de fondation nord du Hall Engineering et la clôture longeant le canal de fuite. Un câble d'acier vient s'attacher à chacun de ces rails. Chaque rail est ainsi relié à autre rail se trouvant en bordure du mur sud du canal de fuite.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : ind.

largeur:

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4102	17,50				run rail à l'ouest
4103	17,51				un rail central
4104	17,52				un rail à l'est

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : minime

Intégrité :

excellente

Altération des matériaux :

rouille

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-6, 10 à 13, 55, 56

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Chaque couple de rails, reliés par un câble d'acier, sert à maintenir la stabilité du mur sud du canal de fuite.

Datation :

À une époque indéterminée après la période 1852-1855, quand le canal de fuite a été creusé.

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y6	

Nom ou identification du vestige :

Base de fourneau et d'un mur en brique adjacent

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Limite est de la dalle de béton du Hall Engineering

Date : 19/08/09

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Orientation: mur : nord - sud

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Description :

Ce vestige est apparu à l'angle formé par la limite de la dalle intérieure du Hall Engineering, au sud-est, et le segment de son mur de fondation sud qui bifurque vers le nord-est. Il s'agit de la base d'un fourneau composée en majorité de briques réfractaires jaunâtres, avec quelques briques communes rouges. Ce fourneau est appuyé sur le parement est d'un mur de briques communes rouges, qui est orienté nord-sud et parallèle à la bordure de la dalle. Le mur est préservé sur 2,60m de longueur du côté nord du fourneau, et sur 0,85m du côté sud. De ce côté, il ne reste qu'un espace de quelques dizaines de centimètres entre ce vestige et le mur de fondation sud du Hall Engineering. Le mur de brique est interrompu par une ouverture large de 0,45m donnant accès à l'intérieur du fourneau. Celui-ci est un espace rectangulaire dont les parois nord et sud, mesurent 1,37m et 1,47m respectivement. La paroi est du fourneau, fermant le quadrilatère, mesure 1,47m de longueur. Les briques du fourneau sont disposées en boutisse, alors que l'agencement des briques du mur est irrégulier.

La plupart des briques mises au jour étaient fissurées ou désagrégées. Elles étaient aussi un peu déstructurées, et ce, autant pour le fourneau que pour le mur adjacent. Au moment de l'examen du vestige, on comptait trois assises pour le fourneau, se profilant à une altitude maximale de 16,41m NMM, et deux assises pour le mur, atteignant une altitude maximale de 16,39m NMM. Toutes les assises mises au jour ont été détruites au cours des travaux d'aménagement du site. Une partie des assises inférieures qui n'ont pas été mises au jour devraient toujours exister.

La majorité des briques rouges portant une identification sont de la marque "WOODLAND". Une brique réfractaire porte l'inscription tronquée "LUS...", et une autre l'inscription "GLENCRO...".

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

rangs de brique

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

brique commune rouge et brique réfractaire jaunâtre

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3

régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

mur :alternance entre boutisse et panneresse, souvent dans le désordre
fourneau : boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : fourneau :mortier rougeâtre (chauffé et oxydé) - mur : mortier blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,05m à 0,1m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 7Y6 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : fourneau : 1,37m à 1,47m (est-ouest)
mur : ± 2,60m

largeur: fourneau : mur nord-sud : 1,49m
mur : 0,43m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4163	16,32				mur, ext. S, p. O
4877	16,39				mur, entrée four.
					coin SO
4166	16,41				four., coin SE
4167	16,25				four., coin NE
4871	16,36				mur, entrée four.
					coin NO
4870	16,29				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

briques réfractaires :
L=0,23 x l=0,10 x h=0,065
L=0,215 x l=0,10 x h=0,065 (WOODLAND)
L=0,24 x l=0,11 x h=0,065 (LUS"""")

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

plus ou moins bonne

Altération des matériaux :

beaucoup de briques en partie désagrégées

Désordres structurels :

moyen : plusieurs briques hors alignement

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-22, 45 à 50, 53, 54, 79

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Base d'un fourneau faisant partie du Hall Engineering ou de la Caledonian Iron Works Co.

Datation :

Fin XIXe -début du XXe siècle

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y7	

Nom ou identification du vestige :

Structure de béton et de bois, vestige d'une passerelle

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Près de la limite nord-ouest du site

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 18/08/09

Orientation: nord -sud

Description :

Trois blocs de béton rectangulaires séparés par des espaces réguliers dans lesquels on observe du bois en décomposition.

Cette structure n'a été que très partiellement mise au jour.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

béton

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence : ind.

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

un gros clou découpé fiché dans le bois

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 7Y7 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 1,95m mis au jour

largeur: 1,15m mis au jour

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4144	15,74				bloc N, coin SO
4145	15,72				bloc S, coin SO
4146	15,75				bloc S, coin NE

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

largeur des espaces découpés dans le béton : 0,30m à 0,33m

Dimensions des matériaux :

deux des blocs de béton ont une largeur (nord-sud) de 0,61m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

ind.

Altération des matériaux :

bois en décomposition

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-38, 39

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Il s'agirait d'une partie de la passerelle qui enjambait le canal de fuite.

Datation :

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y8	

Nom ou identification du vestige :

Mur de pierre calcaire associé au bâtiment nord de Glenora Mills

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Coin nord-ouest de la dalle du Hall Engineering

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 18/08/09

Orientation: est- ouest

Description :

Sommet d'un mur de pierres calcaires ébauchées. Une tige métallique tordue est toujours fichée sur le sommet.

Cette structure n'a été que très partiellement mise au jour.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

probablement en parpaing (pierres fracturées)

Joints :

Liant (matériau et couleur) : ciment ?

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,01m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Peut-être un enduit de ciment en surface

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 7Y8 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 3,90m (mise au jour) **largeur:** 0,80m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4140	15,98				coin NE
4141	16,04				coin SE
4142	16,03				coin NO
4143	16,02				coin SO

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Une tige de métal fichée et repliée sur la surface supérieure, d'une longueur de 0,40m.

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

ind.

Altération des matériaux :

Les pierres en surface sont fissurées et des morceaux ont été arrachés.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-36, 37, 39 à 41

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Datation :

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y9	

Nom ou identification du vestige :

Mur de pierres calcaires et briques communes

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Coin nord-ouest du mur de fondation du Hall Engineering

Lot : Sous: remblais de surface
Sur:

Vestiges : Appuyé contre: 7Y1
Imbriqué à:

Date : 18/08/09

Orientation: est- ouest

Description :

Deux pierres calcaires ébauchées et quelques briques communes, fort probablement les composantes d'un mur à peine mis au jour. Cette structure est appuyée sur la pierre de fondation du coin nord-ouest du Hall Engineering.

Deux des pierres sont côte à côte, au nord et au sud, alors que la troisième est située dans le prolongement d'un parement nord. Des briques communes rouges, très désagrégées, suivent ensuite dans ce même prolongement.

Ce vestige n'a été que très partiellement mis au jour.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire et brique commune rouge

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 7Y9 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 1,37m (mis au jour)

largeur: 0,65m (mis au jour)

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4138	16,02				ext. E
4139	16,01				ext. O

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

pierres calcaires :
L=0,54m x l=0,40m
L=0,41m x l=0,25m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : minime

Intégrité :

ind.

Altération des matériaux :

briques très désagrégées

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-36, 37, 39 à 41

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Probablement une section d'un mur.

Datation :

1877

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y11	

Nom ou identification du vestige :

Mur de pierre ouest du coursier de décharge de Glenora mills

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Bas de pente du talus nord de la Glenora Mills, à 8m de la clôture ouest du site

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 19/08/09

Orientation: nord - sud

Description :

Mur de pierres calcaires ébauchées et équarries. Le segment mis au jour a été dérasé. Trois assises ont été observées dans le talus, et deux au niveau de la surface horizontale du terrain.

Trois rangées de pierres forment la largeur du mur. La surface de ces pierres est généralement fracturée.

Des pierres équarries, de taille variable, sont appuyées en saillie sur le parement ouest, à intervalles réguliers. Les espaces créés entre elles contiennent des pièces de bois, madriers ou pieux. Cinq de ces espaces ont été observés.

Ce vestige n'a été que très partiellement mis au jour. Du côté sud, il se poursuit dans un talus, au nord des ruines de la Glenora Mills.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée et équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidés, désagrégés

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence : inconnue

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | -7Y11 | - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2,95m (mise au jour)

largeur: ± 1.00m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4147	16,21				coin SO
4151	16,38				coin SE
4148	16,21				coin NE
4149	16,10				coin NO
4150	16,15				pierre en saillie près coin NO

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Le long du parement ouest on observe des espaces régulier s entre des pierres en saillie mesurant 0,25m de largeur, dans lesquels des pièces de bois sont insérées.

Dimensions des matériaux :

pierres calcaires :
L=0,63 x l=0,42 x h=0,15
L=0,24 x l=0,16 x h=0,30
L=0,42 x l=0,22 x h=0,30

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : minime

Intégrité :

incertaine

Altération des matériaux :

quelques pierres fracturées

Désordres structurels :

assises incomplètes et pierres disparues

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-42 à 44

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de pierre ouest du coursier de décharge de Glenora mills

Datation :

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y12 -1D5	

Nom ou identification du vestige :

Paroi nord du caisson des turbines de Glenora Mills

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : En bas du talus nord de la Glenora Mills, partie ouest du site

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 20/08/09

Orientation: est - ouest

Description :

Plaques métalliques jointes par des rivets, formant un caisson.

De ce vestige à peine mis au jour, on n'a pu onbserver que le sommet déchiqueté de segments des plaques est et nord
Le reste de la structure se trouve sous le talus bordant les ruines de la Glenora Mills du côté nord.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 4,80m (mis au jour d'est en ouest)

largeur: 1,42m (mis au jour, du nord au sud)

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4152 4153 4155	16,52 16,45 16,28			0,12	plaques ext. SO coin NO ext. NO

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

largeur des plaques de métal : 0,005m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : minimal

Intégrité :

ind.

Altération des matériaux :

Le sommet des plaques est déchiqueté et tordu.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-57 à 59

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Paroi nord du caisson des turbines de Glenora Mills

Datation :

1860 - 1935

Commentaires :

Ce caisson a déjà été plus amplement dégagé lors de travaux par SACL en 2001.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		6A1	

Nom ou identification du vestige :

Extrémité est du mur nord du déversoir régulateur

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Point est du site

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 20/08/09

Orientation: est - ouest

Description :

Un bloc massif de béton mis au jour à la pointe est du site, sous environ un mètre de remblai (essentiellement de la pierre concassée et de la poussière de pierre) près de la localisation estimée de l'ancienne pointe en forme de musoire. Ce mur constitue un segment de l'ancien mur nord du canal de Lachine.

Le bloc de béton a été coulé en une seule pièce. Les parements sont tous en forme de fruit. Le parement sud présente une pente de 4 degrés, le parement nord une pente de 10 degrés, et le parement est une pente de 20 degrés. Un trou de forage de 0,10m de diamètre est apparent sur la surface supérieure, à 1,60m de l'extrémité est et 0,12m du parement nord. Un fragment métallique d'un ancien ancrage est apparent en surface à près de 4,5m de l'extrémité est.

Malgré une excavation de 2,50m de profondeur, la base de ce mur n'a pas été atteinte

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

béton

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 6A1 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 5,50m (mis au jour)

largeur: 1,59m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4191	16,04			2,50m	parement est
4192	16,07				ext. 0, coin S
4194	16,07				ext. O, coin N
4193	16,07				coin SE
4195	15,97				coin NE
4196	16,09				int. trou de forage
					ancrage en métal

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

excellente

Altération des matériaux :

quelques fractures le long des arêtes

Désordres structurels :

380

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-63 à 65.

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Extrémité est du mur nord du déversoir régulateur

Datation :

XXe siècle

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y14	

Nom ou identification du vestige :

Structure de brique commune rectangulaire et pieux de bois

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Près du coin nord-est de du mur de fondation du Hall Engineering

Date :

Lot : Sous: Remblais de surface et remblais de déchets industriels
Sur: -

Orientation: nord - sud

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Description :

Structure de brique commune rouge, rectangulaire. Ce vestige n'a été mis au jour que très partiellement. Il est fort probable que, dans l'état où il a été retrouvé, il était déjà passablement dérasé.

Les murs sont montés avec deux rangées de brique (la largeur correspondant à la longueur d'une brique), placées en boutisse ou en panneresse selon les assises. Ces briques sont généralement placées selon la même disposition sur toute une longueur de mur, pour une assise complète, celles de l'assise suivante étant disposées de façon contraire. Par contre, à certains endroits, les deux dispositions se côtoient sur la même assise. Dans ce cas, il n'y a pas d'alternance systématique ou régulière.

Trois assises ont été mises au jour. Il est à noter que ces assises ont été détruites dans le cadre de l'aménagement du site. Le vestige semblait toujours exister plus profondément.

Quatre pieux de bois ont été découverts le long de la façade est de la structure, et un cinquième un peu plus loin, au sud, dans le même alignement. Quatre pieux étaient placés à intervalle régulier de 1,0m, depuis le coin nord-est, le cinquième se trouvant à 1,20m du quatrième, au sud de la structure. Ces pieux avaient un diamètre moyen de 0,22m.

Ce vestige se situe à 3,40m du mur de fondation est du Hall Engineering. La base n'a pas été atteinte.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

brique commune rouge

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3

régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

en boutisse et en panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier blanchâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 0,01m à 0,02m **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence : inconnue

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2,96m **largeur:** 1,76m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4879	16,36				coin SO
4881	16,54				coin NO
4883	16,32				coin NE
4885	16,48				coin SE
4887	16,25				pieu coin SE
4888	16,30				pieu suiv. au N
4889	16,29				pieu suiv, au N
4890	16,28				pieu coin NE

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

briques :
L=0,205m x l=0,095m x h=0,065m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

très bonne

Altération des matériaux :

quelques briques en partie désagrégées

Désordres structurels :

minime

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-66 à 69

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Petit bâtiment non identifié.

Datation :

ind.

Commentaires :

Ce vestige à été mis au jour dans un secteur connu pour avoir servi de zone de dépotoir pour les déchets provenant des opérations industrielles sur le site. La nature des remblais et les objets retrouvés confirment cette identification.

Les trois assise des brique examinées ont été dérasées dans le cadre de l'aménagement du site.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y15	

Nom ou identification du vestige :

Mur de béton de béton et de bois associée au mur ouest du coursier de décharge de Glenora mills

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Près de l'entrée ouest du site, le long de la clôture nord

Date : 24/08/09

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Orientation: nord - sud

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Description :

Bloc de béton rectangulaire, dans lequel ont été découpés des espaces également rectangulaires (deux pour le segment mis au jour), accueillant des pièces de bois. Un clou tréfilé était toujours planté dans une des pièces de bois.

Cette structure n'a été que très partiellement mise au jour.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

béton

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence : inconnue

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 1,90 (mise au jour) **largeur:** 0,67m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4901	15,78				coin SE
4902	15,76				coin SO
4891	15,83				coin NE
4895	15,80				surface partie N
4899	15,75				surface partie S

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Espaces découpés rectangulaires :
largeur : 0,26m à 0,35m
longueur :0,25 à 0,40m

Distance entre les espaces découpés : 0,44m à 0,50m

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : minime

Intégrité :

ind.

Altération des matériaux :

bois en décomposition

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-70, 71

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de pierre ouest d'un coursier de décharge de Glenora Mills

Datation :

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y16	

Nom ou identification du vestige :

Base de pilier de pierre sur béton, ceinturé d'une gaine métallique, Hall Engineering

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Est de la dalle de béton du Hall Engineering

Date :

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Orientation:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Description :

Une pierre calcaire ébauchée, rectangulaire, encastrée dans un béton beige. Ce béton est ceinturé par une mince paroi métallique. La pierre est centrée, occupant la plus grande partie de l'espace circonscrit par la gaine métallique. La pierre n'est visible que sur une épaisseur de quelques centimètres (maximum de 0,06m). Sur surface supérieure n'est qu'ébauchée.

La gaine métallique n'a été mise au jour que sur une hauteur de quelques centimètres.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

une pierre prise dans du béton

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire et béton

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

La pierre est encastrée dans du béton.

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : pierre : 1,40m

largeur: pierre : 1,14m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4908	16,28				béton, côté E
4909	16,27				béton, coin SO
4910	16,24				béton, coin NO
4911	16,31				pierre, coin SE
4912	16,29				pierre, coin SO
4913	16,29				pierre, coin NO

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

diamètre de la gaine métallique : 1,73m

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

très bonne

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

392

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-76 à 78.

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Base de pilier de pierre sur béton, ceinturé d'une gaine métallique, appartenant au Hall Engineering.

Datation :

Après 1907

Commentaires :

Un pilier similaire est situé à quelques mètres vers l'ouest.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y17	

Nom ou identification du vestige :

Base de pilier de pierre sur béton, ceinturé d'une gaine métallique, Hall Engineering

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Est de la dalle de béton du Hall Engineering

Date :

Lot : Sous: remblais de sruface
Sur: -

Orientation:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Description :

Une pierre calcaire ébauchée, rectangulaire, encastrée dans du béton beige, circonscrit par une gaine métallique.

La pierre émerge sur une hauteur de 0,20m. Sa face supérieure est piquetée et les arêtes sont chanfreinées. Une mince couche de béton résiduelle est toujours apparente en surface, au centre, bien que très désagrégée. La pierre est centrée, occupant la plus grande partie de l'espace circonscrit par la gaine métallique.Cette dernière n'a été mise au jou que sur une hauteur de quelques centimètres. La partie la plus à l'ouest de son périmètre est restée sous les remblais.

Ce vestige est situé à la limite est de la dalle formant le plancher intérieur du Hall Engineering.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

une pierre prise dans du béton

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierre calcaire et béton

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

ciment

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

La pierre est encastrée dans du béton.

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : pierre : ± 1,25m

largeur: pierre : 1,12m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4914	16,27				béton, coin SO
4915	16,26				béton, côté E
4916	16,26				béton, côté N
4917	16,35				pierre, coin SE
4918	16,45				pierre, coin NE
4919	16,48				pierre, coin NO

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

diamètre de la cuve : 1,60m

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

très bonne

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-79 à 82.

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Base de pilier de pierre sur béton, ceinturé d'une gaine métallique, appartenant au Hall Engineering.

Datation :

Après 1907

Commentaires :

Un pilier similaire est situé à quelques mètres vers l'est.

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-69		7Y19	

Nom ou identification du vestige :

Base en béton avec un ancrage (pilier ?) métallique en H, Hall Engineering

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Coin nord-ouest de la dalle du Hall Engineering

Date :

Lot : Sous: remblais de surface
Sur: -

Orientation:

Vestiges : Appuyé contre: 7Y1
Imbriqué à:

Description :

Tout juste en retrait du coin nord-ouest du Hall Engineering, appuyé au parement nord du mur de fondation, se trouve un bloc de béton gris, carré. Il est couronné d'une couche de béton supplémentaire, de couleur blanchâtre, au fini plus soigné, avec une surface légèrement arrondie. Le bloc accueillait probablement un pilier métallique en H, car on voit toujours, encastré dans le béton, un ancrage métallique, coupé, avec cette forme.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

béton

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

BiFj-69 | | - 7Y19 - | 3/4

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : ± 0,80m **largeur:** ± 0,80m

Dimensions verticales du vestige (altitudes m NMM) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
4134	16,33				coin SO
4135	16,29				coin NO
4136	16,34				coin NE
4137	16,42				ancrage

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : ind.

Intégrité :

Très bonne pour la base de béton. Seule une courte section de la base du pilier métallique demeure.

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: François Vigneault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
Plan 1			

Photos: BiFj-069-09-N2-36, 37, 39, 40

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Base en béton avec un ancrage (pilier ?) métallique en H, Hall Engineering

Datation :

1907 ou postérieur

Commentaires :

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-69		5A3 -1F8	

Réseau: approvisonnement en mazout

	0/1
Canalisation:	0
Conduite:	X
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire X | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire X | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

Longueur mise au jour : 3,20m
diamètre ext. : 0,12m (5")

MATÉRIAUX

Type et dimension: Conduite en fonte

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2010-01-27

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-69		5A3 -1F8	

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Près de la limite sud-est de la sous-opération, le long du parement est du mur est du coursier de décharge.

Orientation: nord-ouest - sud-est

Élévations :

Sommet : SE : 15,65m - NO : 15,82m

Pente: vers le sud-est

Base :

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Ce segment de conduite longe le parement est du mur est du coursier de décharge (5A4).
Deux petits bouts de tuyau sont soudés verticalement sur la conduite. Un autre est soudé horizontalement, vers l'ouest, avant de faire un coude vers le haut.
Ces trois tuyaux rejoignaient vraisemblablement la surface par une brèche dans la dalle de béton du Hall Engineering, et devaient être reliés à un réservoir de mazout. Ce système devait alimenter les chaudières du bâtiment.

Le segment de conduite tel que retrouvé se termine par un collet faisant coude avec un angle de 45 degrés vers le nord.

Datation postérieur à 1907

RÉFÉRENCES

Archéologue: François Vigneault

Plan: Plan 1

Coupe:

Photos: BiFj-069-09-N1-12 à 16, 23 à 28, 31 à 37, 79, 80, 89, 101

Carnet:

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-69		5A22	

Réseau:

	0/1
Canalisation:	0
Conduite:	X
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: 0/1

quadrangulaire	0	voûté	0	ovoïde	0
circulaire	X			trapézoïdal	0
Autre ou indéterminé					

Coupe en plan:

quadrangulaire	0	circulaire	X
ovoïde	0	octogonale	0
Autre ou indéterminé			

DIMENSIONS DU VESTIGE

Diamètre intérieur : 0,11m (4")
épaisseur : 0,006m (1/4")

MATÉRIAUX

Type et dimension: Fonte

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2010-01-27

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-69		5A22	

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Dans le mur de pierre est du coursier de décharge.

Orientation: nord - sud

Élévations : **Sommet :** 15,76m

Pente:

Base :

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Conduite de fonte avec matériau isolant beige. Le seul segment visible sort de l'intérieur du mur est du coursier de décharge. Le reste de la conduite s'enfonce d'abord à l'horizontale à l'intérieur du mur, puis vers le bas, après un coude à 0,50m de l'embouchure (la conduite ne ressort pas dans le parement ouest du mur). À cet endroit, le mur a été grandement remanié pour accommoder, entre autres, les poutres en H. La conduite a été installée au même moment, ou plus tard, et ferait alors partie des services mis en place pour le Hall Engineering.

Il n'est pas clair si cette conduite venait se connecter à la conduite pour le mazout 5A3. Selon la position de ces deux tuyaux, il n'y a pas de point de raccordement évident.

Datation 1907

RÉFÉRENCES

Archéologue: François Vigneault

Plan: Plan 1

Coupe:

Photos: BiFj-069-09-N1-26, 36, 37, 79, 80, 89

Carnet:

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-69		7Y18	

Réseau:

	0/1
Canalisation:	0
Conduite:	X
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 — voûté 0 — ovoïde 0
circulaire X — trapézoïdal 0
Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 — circulaire X
ovoïde 0 — octogonale 0
Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

diamètre extérieur : 0,215m
diamètre intérieur : 0,10m (4")

MATÉRIAUX

Type et dimension: fonte

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 2010-03-04

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-69		7Y18	

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: À la limite est de la dalle intérieure du bâtiment du Hall Engineering le plus à l'est.

Orientation: vertical

Élévations : **Sommet :** 16,31

Pente:

Base :

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Segment vertical, brisé, d'un drain en fonte. Il est adjacent à la limite est de la dalle de béton intérieure du bâtiment du Hall Engineering. Il est appuyé, du côté sud, à une cuve métallique remplie de béton supportant une base de pilier.

Datation 1907 ou postérieur

RÉFÉRENCES

Archéologue: François Vigneault

Plan:

Coupe:

Photos: BiFj-069-09-N2-79à 81.

Carnet:

Échantillon:

ODEVCO

OMNIA

1810, rue des Bassins, Montréal

Inventaire archéologique



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

PRÉLIMINAIRE

Juillet 2022

ODEVCO

OMNIA

1810, rue des Bassins, Montréal

Inventaire archéologique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

PRÉLIMINAIRE

850-1016

RÉSUMÉ

L'espace localisé au nord du complexe éclusier Saint-Gabriel en bordure du canal Lachine et recoupant l'emplacement du site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs (BiFj-69) est caractéristique de l'évolution du territoire de Griffintown. Dès le XVII^{e} siècle, il fait l'objet d'une mise en valeur agricole par les Sulpiciens. Le percement du canal Lachine, ses aménagements successifs et le développement industriel qui en découle vont profondément modifier le paysage dès les années 1820. Les grands complexes industriels qui s'installent en bordure du canal vont vivre leur apogée au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avant de péricliter. Préalablement à la mise en œuvre d'un développement résidentiel à l'emplacement du lot cadastral 1 852 741, un inventaire archéologique a eu lieu, l'espace concerné par les travaux de construction étant susceptible de recéler des ressources archéologiques significatives et caractéristiques de l'agrandissement du canal Lachine dans les années 1840 et d'espaces secondaires en lien avec la mise en exploitation des lots hydrauliques à la Pointe-des-Seigneurs (tels qu'espaces de stockages, ateliers ou encore bâtiments commerciaux) de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et la première moitié du XX^{e} siècle.

L'inventaire archéologique a été réalisé sur une période de 13 jours entre le 21 juin et le 9 juillet 2021, suite à l'obtention du permis de recherche archéologique 21-ARKE-11. L'intervention a révélé des ressources archéologiques en lien avec les différentes phases d'occupation du site à compter du milieu du XIX^{e} siècle. Les lots de terre vendus par les Sulpiciens à compter des années 1840 vont d'abord être achetés par des spéculateurs avant d'accueillir une occupation dans un premier temps artisanale (années 1850-1860), puis en lien avec la vente de bois et la minoterie Ogilvie (années 1870), avec la vente de bois et de charbon ainsi que la construction (années 1880-c. 1900), avec la minoterie Ogilvie (c. 1900-1945), puis la *Montreal Lumber Company Limited* (1945-1965). Des structures, niveaux de sol, artéfacts et écofacts en lien avec ces différentes phases d'occupation ont été observés. Aucune ressource archéologique antérieure aux années 1840 n'a été identifiée, si ce n'est la présence d'un sol naturel non anthropisé à l'emplacement de presque toutes les sous-opérations.

Compte tenu de l'importance du site archéologique BiFj-69 en ce qui concerne l'histoire industrielle montréalaise, du fait qu'un certain nombre de ressources archéologiques n'ont pu être identifiées hors de tout doute, du fait que la présence de bâtiments en élévation n'a pas permis la réalisation d'un programme d'inventaire complet et de la nature des travaux envisagés, qui vont éradiquer la quasi-totalité des ressources archéologiques connues et attendues à l'emplacement de l'aire d'étude, des recommandations ont été émises quant à la poursuite de travaux archéologiques (fouille, inventaire / fouille et supervision).

TABLE DES MATIÈRES

		Page
	RÉSUMÉ	i
	TABLE DES MATIÈRES	ii
	LISTE DES FIGURES	iii
	LISTE DES PHOTOS	iv
	LISTE DES TABLEAUX	v
	LISTE DES PARTICIPANTS	vi
1	**INTRODUCTION**	1
2	**MÉTHODOLOGIE**	3
	2.1 Intervention au terrain	3
	2.2 Traitement, analyse et interprétation des données	4
3	**ÉTAT DES CONNAISSANCES**	9
	3.1 Paléoenvironnement	9
	3.1.1 Évolution du couvert glaciaire	9
	3.1.2 Émersion des terres et mise en place du régime hydrographique	9
	3.1.3 Évolution du climat, du couvert végétal et de la faune	12
	3.2 Occupations autochtones anciennes	13
	3.2.1 Schémas d'occupation de la vallée du Saint-Laurent et de l'île de Montréal au cours du Paléoindien, de Archaïque et du Sylvicole	13
	3.2.2 Habitabilité de l'aire d'étude	17
	3.3 Occupations eurocanadiennes	17
	3.3.1 Mise en place et mise en valeur du domaine agricole Saint-Gabriel	17
	3.3.2 Les prémices du canal Lachine : le canal Saint-Gabriel	20
	3.3.3 Percement du canal de Lachine	20
	3.3.4 Canal de Lachine : aménagements successifs et implantations industrielles	21
	3.3.5 Le lent déclin de Griffintown	23
	3.4 Ressources archéologiques connues	24
	3.4.1 Occupations identifiées à l'emplacement du site BiFj-69	24
	3.4.2 Ressources archéologiques identifiées pour le site BiFj-69	26
	3.4.3 Ressources archéologiques connues à proximité de l'aire d'étude	27
4	**RÉSULTATS DE L'INTERVENTION**	43
	4.1 Sous-opération 8A	43
	4.2 Sous-opération 8B	49
	4.3 Sous-opération 8C	58
	4.4 Sous-opération 8D	63
	4.5 Sous-opération 8E	70
5	**INTERPRÉTATIONS**	79
	5.1 Occupations autochtones anciennes et l'occupation agricole des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles	79
	5.2 Premiers lotissements et les premières occupations	79
	5.3 Marchands de bois et de charbon, entrepreneurs en bâtiment et occupation en lien avec la minoterie	80
	5.3.1 Deux bâtiments secondaires des années 1870	83
	5.3.2 Peter Reid et William Fraser Tarrance et The Artizans Dwelling House Compagny	84
	5.3.3 Minoterie Ogilvie, The Montreal lumber Company Limited et les occupations subséquentes	85
	5.3.4 Plusieurs structures non identifiées	85
6	**CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**	87
	OUVRAGES CONSULTÉS	89
	PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES CONSULTÉES	95
	PLANS ANCIENS CONSULTÉS	96

ANNEXE 1 — Inventaire de la culture matérielle

LISTE DES FIGURES

Page

Figure 1 - Localisation de l'aire d'étude 2

Figure 2 - Localisation des sous-opérations 8A à 8E 7

Figure 3 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan de Charland de 1801 19

Figure 4 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan de Adams de 1825 28

Figure 5 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan de Cane de 1846 29

Figure 6 - Extrait d'un plan de Plunkett & Brady de 1872 superposé à la trame actuelle 30

Figure 7 - Extrait du cadastre originel (ca. 1870) permettant d'observer le morcellement du territoire à l'étude (lots cadastraux 1171 A et 1183 à 1190 et emplacement de l'ancienne rue Saint-Martin) 31

Figure 8 - Extrait d'un plan de Hopkins de 1879 superposé à la trame actuelle 32

Figure 9 - Extrait d'un plan de Goad de 1890 superposé à la trame actuelle 33

Figure 10 - Extrait d'un plan de Pinsonneault de 1907 superposé à la trame actuelle 34

Figure 11 - Extrait d'un plan de Goad de 1912 superposé à la trame actuelle 35

Figure 12 - Extrait d'un plan de Goad de 1909 et photographie aérienne de 1927 permettent d'observer la présence d'un convoyeur à grain, d'un élévateur à grain, d'une remise à wagon ainsi que d'un bâtiment en rapport avec la minoterie 36

Figure 13 - Extrait d'un plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1940 superposé à la trame actuelle 37

Figure 14 - Sous-opération 8A — Plan P1, relevé planimétrique 44

Figure 15 - Sous-opération 8A — Coupe C1, relevé stratigraphique paroi est 45

Figure 16 - Sous-opération 8B — Plan P5, relevé planimétrique 50

Figure 18 - Sous-opération 8C — Plan P18, relevé planimétrique 59

Figure 19 - Sous-opération 8B / 9N — Coupe C16, relevé stratigraphique paroi nord 62

Figure 20 - Sous-opération 8D — Plan P6, relevé planimétrique 64

Figure 21 - Sous-opération 8D — Coupe C3, relevé stratigraphique paroi nord 67

Figure 22 - Sous-opération 8E — Plan P12, relevé planimétrique 71

Figure 23 - Sous-opération 8E — Coupe C6, relevé stratigraphique paroi est 73

Figure 24 - Recommandation d'interventions archéologiques complémentaires 88

LISTE DES PHOTOS

Page

Photo 1 - Sous-opération 9C — Base du lot 9C01 et plancher ST-1 (BiFj-69-21-N1-014)..... 48

Photo 2 - Sous-opération 8B — Extension mécanique de la tranchée pour éviter les problèmes liés aux averses et orages (BiFj-69-21-N1-171) 49

Photo 3 - Sous-opération 9E — Base du lot 9E07 - Vue sur la tranchée ST-02 et sur le plancher bitumineux ST-06 (BiFj-69-21-N1-110) 52

Photo 4 - Sous-opération 9E — Vue générale des vestiges et du sondage (BiFj-69-21-N1-121)..... 56

Photo 5 - Sous-opération 9F — Vue sur la tranchée ST-02 (à gauche) et sur le mur de fondation ST-03 (BiFj-69-21-N1-061) 57

Photo 6 - Sous-opération 9N — Vue sur le plancher ST-14 (BjFj-96-21-N2-077) 61

Photo 7 - Sous-opération 9P — Paroi est, fin de fouille. L'intervention s'est arrêtée sur le sol naturel non-anthropisé constitué d'argile (BiFj-69-21-N1-177)..... 63

Photo 8 - Sous-opération 8D — Vue sur les poteaux de béton dégagé mécaniquement (BiFj-69-21-N1-077) 66

Photo 9 - Sous-opération 9G — Vue sur le plancher ST-04 (BiFj-69-21-N2-026)..... 66

Photo 10 - Sous-opération 9H — Remblai essentiellement constitué de rebuts de production métallurgique (BiFj-69-21-N1-084) 69

Photo 11 - Sous-opération 9J — Vue générale de ST-09 (BiFj-69-21-N1-107) 70

Photo 12 - Sous-opération 9K — négatif du poteau de béton ST-11 et de la structure ST-12 (BiFj-69-21-N2-063) 75

Photo 13 - Sous-opération 9K — Fin du sondage dans lequel la possible solive de bois (ST-13) a été mise au jour — Vue vers le nord (BiFj-69-21-N2-068)..... 75

Photo 14 - Sous-opération 8E — Plancher ST-08 (BiFj-69-21-N1-155)..... 76

Photo 15 - Sous-opération 8E — Mur de fondation ST-07 (BiFj-69-21-N1-149)..... 76

Photo 16 - Sous-opération 8E — Tranchée d'installation du mur de fondation ST-07 — Vue vers le nord (BiFj-69-21-N1-167)..... 76

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - Synthèse des activités réalisées en 2021 6

Tableau 2 - Principales données paléoenvironnementales de la vallée du Saint-Laurent, de l'île de Montréal et de l'aire d'étude 10

Tableau 3 - BiFj-69 — Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs. Synthèse des interventions réalisées en 2001, 2002, 2008 et 2009 et résultats obtenus..... 39

Tableau 4 - Principaux sites localisés à proximité immédiate de l'aire à l'étude 41

Tableau 5 - Sous-opération 8A — Description des lots dans les sous-opérations 9A, 9B et 9C 47

Tableau 6 - Sous-opération 8B — Description des lots dans les sous-opérations 9D, 9E et 9F 51

Tableau 7 - Sous-opération 8C — Description des lots dans les sous-opérations 9N et 9P..... 60

Tableau 8 - Sous-opération 8D — Description des lots dans les sous-opération 9G, 9H et 9J..... 65

Tableau 9 - Sous-opération 8E — Description des lots dans les sous-opérations 9K, 9L et 9M 72

Tableau 10 - Occupations identifiées à l'emplacement de l'aire d'étude (chaîne de titres des lots 1071A et 1183 à 1190)..... 81

LISTE DES PARTICIPANTS

OMNIA TECHNOLOGIES INC.

François Tremblay	Directeur développement immobilier et pré-construction
Charles Beaulieu	Coordonnateur Développement

ARKÉOS

Marie-Claude Brien	Archéologue, coordonnatrice
Agnès Gelé	Archéologue, chargée de projet et rédaction du rapport
Marie-Ève Thibodeau	Assistante-archéologue
Amélie Vallerand	Archéologue de terrain
Jolyane Saule	Archéologue de terrain
Mor Coumba Ndiaye	Technicien en géomatique
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Chargée d’édition

1 INTRODUCTION

Préalablement à la mise en œuvre d'un développement résidentiel à l'emplacement du lot cadastral 1 852 741, à l'adresse civique 1810, rue des Bassins à Montréal, OMNIA a mandaté Arkéos pour la réalisation d'une caractérisation des ressources archéologiques puis une étude de potentiel archéologique (figure 1). Cet emplacement, délimité par les rues des Bassins et Richmond ainsi que par le canal de fuite de la Pointe-des-Seigneurs, est localisé au nord du complexe éclusier Saint-Gabriel en bordure du canal Lachine, recoupe l'emplacement du site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs (BiFj-69) et est caractéristique de l'évolution du territoire de Griffintown. Dès le XVII^{e} siècle, il a fait l'objet d'une mise en valeur agricole par les Sulpiciens. Le percement du canal Lachine, ses aménagements successifs et le développement industriel qui en découle vont profondément modifier le paysage dès les années 1820. Les grands complexes industriels qui s'installent en bordure du canal vont vivre leur apogée au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avant de péricliter.

L'espace concerné par les travaux de construction étant susceptible de recéler des ressources archéologiques significatives et caractéristiques de l'agrandissement du canal Lachine dans les années 1840 et d'espaces secondaires en lien avec la mise en exploitation des lots hydrauliques à la Pointe-des-Seigneurs (tels qu'espaces de stockages, ateliers ou encore bâtiments commerciaux), il a été recommandé de procéder à l'exécution d'un inventaire archéologique afin de qualifier et quantifier la persistance des ressources archéologiques identifiées. OMNIA a mandaté Arkéos pour la réalisation d'un inventaire archéologique en 2021, afin de répondre aux recommandations d'inventaire archéologique émises en conclusion de l'étude de potentiel.

Le présent rapport rend compte des résultats de cette intervention archéologique et est composé de six chapitres. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée au terrain, en laboratoire et dans la mise en forme du rapport. Le troisième chapitre consiste en une synthèse des connaissances pour l'aire à l'étude et ses environs immédiats. Ce dernier reprend largement les données compilées et analysées dans le cadre de l'étude de potentiel. Le quatrième chapitre présente les résultats de l'intervention, tandis que le cinquième chapitre propose une interprétation des données récoltées dans le cadre de l'intervention. Enfin, les recommandations émises en matière de mesures de mitigation, de conservation préventive et de poursuite des travaux de recherche en archéologie se trouvent au sixième et dernier chapitre de ce rapport.

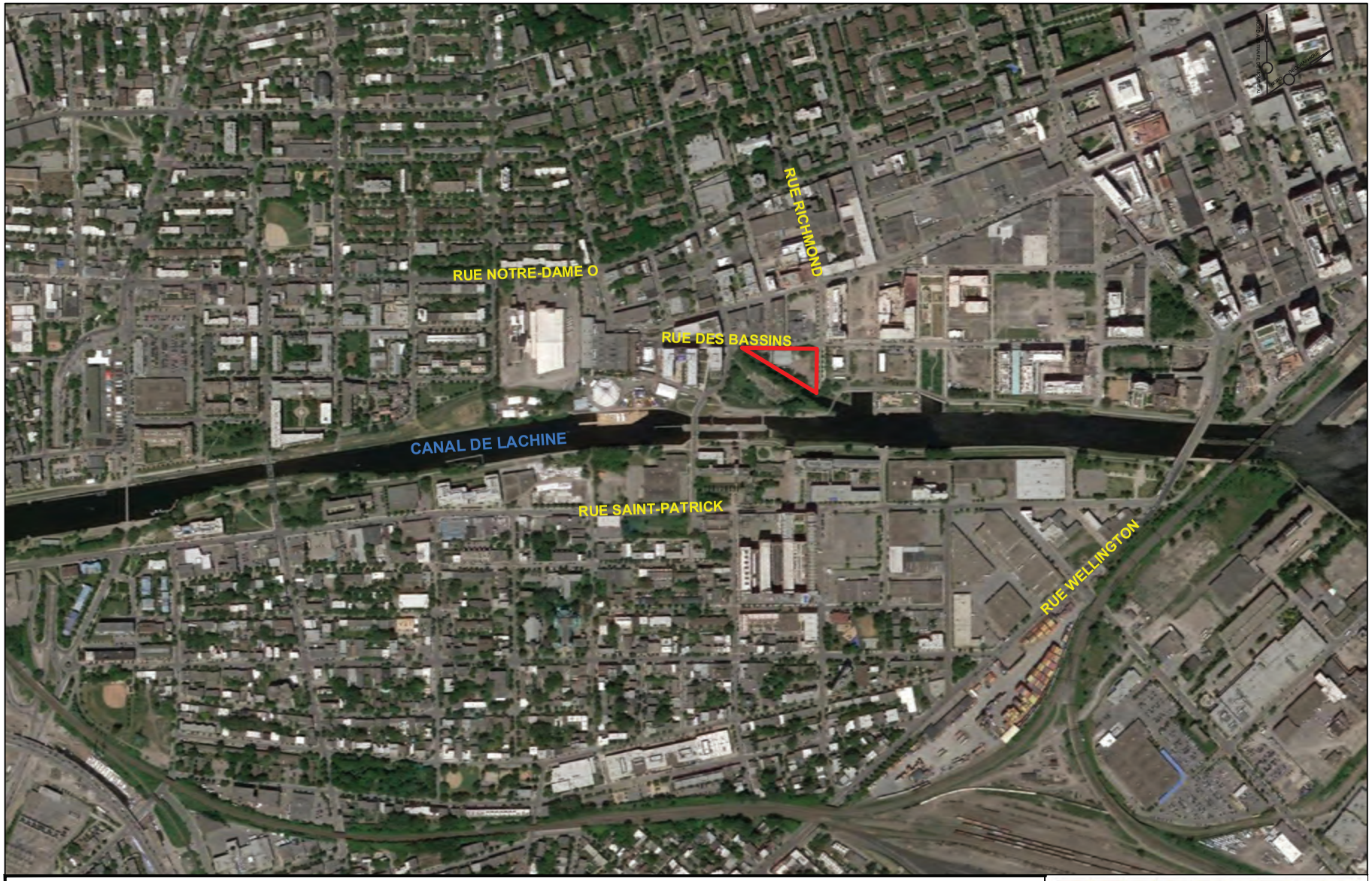


Figure 1 - Localisation de l'aire d'étude

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 10 000
0 100 200 m

Date Juin 2022 **Numéro de projet** 850-1016

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Intervention au terrain

L'inventaire archéologique au site BiFj-69 a été réalisé sur une période de 13 jours entre le 21 juin et le 9 juillet 2021, suite à l'obtention du permis de recherche archéologique 21-ARKE-11. L'intervention a mobilisé une équipe de 4 personnes (une chargée de projet, une assistante et deux archéologues de terrain) pour la durée totale de l'intervention. Il est à noter que le lot investigué accueille un stationnement en exploitation, ce qui a nécessité d'adapter la stratégie d'intervention de façon à permettre poursuite des activités tout au long de l'inventaire archéologique. De plus, l'intervention a été réalisée en prenant en compte les mesures de distanciation physique imposées par la pandémie de la COVID-19 et les normes de santé et sécurité de la CNESST.

Cinq tranchées (sous-opérations 8A, 8B, 8C, 8D et 8E) ont été réalisées mécaniquement, complétées de sondages manuels (sous-opérations 9A à 9P) (tableau 1 et figure 2) afin d'atteindre et de fouiller les ressources archéologiques anticipées (sols anciens, vestiges structuraux, artéfacts et écofacts) :

- La sous-opération 8A (sous-opérations manuelles 9A, 9B et 9C) a été positionnée perpendiculairement au canal de fuite de façon à déterminer la persistance des ressources anciennes immédiatement à l'est d'une structure de béton encore en élévation, identifiée comme étant un vestige du « *grain elevator* » visible sur le plan de 1909 et la photographie aérienne de 1927 (associés à l'occupation de la *Ogilvie Flour Mills Company Limited*). À cet emplacement, des bâtiments en bois sont représentés sur le plan de 1890 ;
- La sous-opération 8B (sous-opérations manuelles 9D, 9E et 9F) a été positionnée perpendiculairement à la rue des Bassins, dans l'axe du passage entre le bâtiment en brique et l'entrepôt encore en élévation, au sud de l'entrée au stationnement. L'objectif était de qualifier et quantifier les ressources archéologiques visibles à cet emplacement sur les plans de 1872 et 1890 ;
- La sous-opération 8C (sous-opérations manuelles 9N et 9P) a été positionnée au sud des actuelles écuries, à l'ouest du hangar encore en élévation. Il s'agissait de qualifier et quantifier les ressources archéologiques à l'emplacement de la structure en arc de cercle visible sur le plan de 1872 (ancien lot 1183 - structure associée à l'occupation des lots par Benjamin Ethier, marchand de bois) et des petits bâtiments en bois subséquents ;
- La sous-opération 8D (sous-opérations manuelles 9G, 9H et 9J), localisée le long de la rue des Bassins, à l'est et légèrement en retrait du bâtiment en brique encore en élévation (aujourd'hui inoccupé). Cette opération avait pour but de qualifier et quantifier les ressources archéologiques à l'emplacement d'une succession de bâtiments en bois visibles sur les plans de 1890, 1907 et 1912 (anciens lots 1186, 1187 et 1188 - bâtiments associés à l'occupation des lots par Peter Raid et William Tarrance, marchands de bois et de charbon, et par l'*Artizans Dwelling House Company*) ;

- La sous-opération 8E (sous-opérations manuelles 9K, 9L et 9M) a été ouverte le long de la rue Richmond, perpendiculairement à la rue des Bassins, de façon à qualifier et quantifier les ressources archéologiques à l'emplacement du bâtiment en brique visible sur les plans de 1890 et 1912 (ancien lot 1188 - bâtiment associé à l'occupation du lot par l'*Artizans Dwelling House Company*, puis par l'*Ogilvie Flour Mills Company Limited* à compter de 1902) et des petits bâtiments en bois qui se sont succédé au sud de cet emplacement tout au long de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et dans les années 1910.

Les différents éléments observés ont été enregistrés suivant le système Tikal (ou système de provenance), un système d'enregistrement alphanumérique habituellement utilisé en archéologie dite historique. Ce système permet d'identifier opération, la sous-opération et le lot. Il est en effet composé d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Tandis que les deux premiers, chiffre et lettre (opération et sous-opération), correspondent à un emplacement sur le plan horizontal, le dernier chiffre (lot) correspond à un positionnement vertical.

À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins des dépôts fouillés. Précisons que tous les enregistrements au terrain ont été réalisés en utilisant le nord montréalais, correspondant à l'axe du boulevard Saint-Laurent. Ils ont été réalisés au moyen de fiches de saisie normalisées, de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives avec description des sols (composition, couleur, compacité et inclusions, le cas échéant), de relevés planimétriques (voir tableau 1) et altimétriques effectués notamment à l'aide de relevés d'arpentage, d'un relevé photographique complet et de fiches descriptives des vestiges architecturaux.

2.2 Traitement, analyse et interprétation des données

À l'issue de la phase de terrain, les données acquises au cours de l'intervention font l'objet d'un traitement systématique en vue de leur analyse : mise en forme du dossier technique des enregistrements tels que fiches de lots, fiches de structures, données d'arpentage et dossier photographique, mise au propre des relevés planimétriques et altimétriques, etc.. Un plan de localisation géoréférencé du site, des plans généraux de localisation des sous-opérations, des sondages et des secteurs d'excavation supervisée ainsi que des plans de localisation des vestiges découverts sont alors produits.

Les artéfacts et écofacts prélevés lors de l'intervention sont traités en laboratoire, suivant les normes archéologiques en vigueur. Tous les objets sont nettoyés, lavés et classés préliminairement selon leur unité de provenance (lot) et des catégories générales de matériau. L'inventaire[1] des objets témoins est réalisé selon un cadre de classification initialement élaboré par Parcs Canada et en usage au sein de communauté archéologique québécoise. Les objets les plus pertinents pour la caractérisation du site, suivant la rareté du (des) matériau(x) et du (des) décor(s), l'intégrité et la lisibilité de l'objet et relativement à une période chronologique ou à une thématique spécifique au site, font l'objet d'un numérotage et d'un catalogage menant à des recherches plus poussées. La collection est ensuite conditionnée afin de permettre son dépôt et sa conservation dans des conditions optimales. La méthodologie relative à l'analyse de culture matérielle, ainsi que l'inventaire de culture matérielle se trouvent en annexe 1 du présent rapport.

L'analyse des données est réalisée en se basant sur la production de tableaux de compilation et de distribution. Elle permet notamment d'associer les différents évènements stratigraphiques observés sur le terrain (et par conséquent les artéfacts et écofacts associés à chacun de ces évènements stratigraphiques) aux différentes phases préalablement identifiées pour la séquence chronologique du site (lors de l'étude de potentiel et des interventions archéologiques antérieures) et d'affiner celle-ci. Chacun des lots et des couches enregistrés lors de l'intervention (qui peuvent correspondre à des phénomènes de déposition, d'accumulation, d'altération, etc.) est ainsi corrélé à un évènement ou groupe d'évènements associé à une phase de l'occupation humaine de l'aire à l'étude. Des documents synthèses (plans, tableaux et figures) sont produits afin de faciliter l'accès aux principales données de l'intervention présentées dans le rapport d'activité archéologique. Les données de terrain sont ensuite confrontées à des sources historiques (écrits, cartes anciennes, photographies anciennes et iconographie) et archéologiques (rapports d'interventions antérieures réalisées dans l'emprise et à proximité immédiate de l'aire à l'étude) disponibles, dans le but d'offrir un travail d'interprétation le plus précis possible. À l'issue de l'analyse des données, un rapport d'intervention archéologique est rédigé afin de restituer les connaissances acquises par les archéologues qui ont réalisé l'intervention archéologique ainsi que l'analyse et l'interprétation des données.

1 Le détenteur d'un permis de recherche archéologique est tenu par la loi sur le patrimoine culturel d'inclure l'inventaire des artéfacts aux annexes de son rapport annuel de recherche archéologique. L'inventaire de la collection consiste à enregistrer chacun des éléments de l'assemblage archéologique dans un tableau ou un système de gestion de base de données conçu de façon à contenir toutes les données pertinentes à la description et à l'identification des artéfacts et écofacts, mais également à permettre leur analyse. L'inventaire comprend notamment l'identification de la provenance (code temporaire ou code Borden, nom du site, numéros d'opération/sous-opération et de lot), de l'objet, du matériau, de la fonction, ainsi que le constat d'intégrité de l'objet, le nombre de fragment(s), le nombre d'objet(s), la transcription des inscriptions et la description des marques observables, la description typologique de l'objet ainsi que celle des décors et des altérations, la datation lorsque possible et enfin, le numéro de la boite dans laquelle se trouve l'objet et le numéro de catalogue, le cas échéant.

Tableau 1 - Synthèse des activités réalisées en 2021

Sous-opération mécanique	Dimensions (m)	Sous-opération manuelle	Dimensions (m)	Structure observée	Identification	Plan	Coupe	Plan général	Coupe générale
8A	1,30 x 8,20	9A	1 x 1,30	ST-01	plancher	-	-	P-01	C-01
		9B	1 x 1,30	ST-01	plancher	P-02	-		
		9C	0,98 x 1,30	ST-01	plancher	-	-		
8B	1,40 x 8,60	9D	1 x 1,30	-	-	P-04		P-05 P-10 (extension)	C-04 C-17 (extension)
		9E	1,10 x 1,36	ST-02	tranchée	P-09 P-11	C-05 C-15		
				ST-05	fondation (?) - pierres + mortier				
				ST-06	plancher bituminé				
		9F	1 x 1,38	ST-02	tranchée	P-03	C-02		
				ST-03	fondation				
8C	1,35 x 5,40	9N	1,09 x 0,98	ST-14	sol et base de mur d'un bâtiment en bois	P-17	C-16	P-18	C-13
		9P	1,04 x 1,02	-	-	-	-		
8D	1,50 x 12	-	-	ST-15 ST-16 ST-17 ST-18	poteaux de béton	-	-	P-06	C-03
		9G	1,01 x 1	ST-04	plancher	P-07 P-08	-		
		9H	0,80 x 1	-	-	-	-		
		9J	1 x 1,08	ST-09	fondation (?)	P-15	C-14 C-18		
8E	1,30 x 10,80	-	-	ST-10	poteau béton (arraché lors du décapage mécanique)	-	C-09 C-10	P-12	C-06 / C-12
		9K	1 x 1,30	ST-11	poteau de béton	P-16	C-11		
				ST-12	alignement de pierres				
				ST-13	solage (?)				
		9L	1 x 1,30	ST-08	plancher	P-13	C-09 C-10		
		9M	1,30 x 1,30	ST-07	mur	P-14	C-07 C-08		

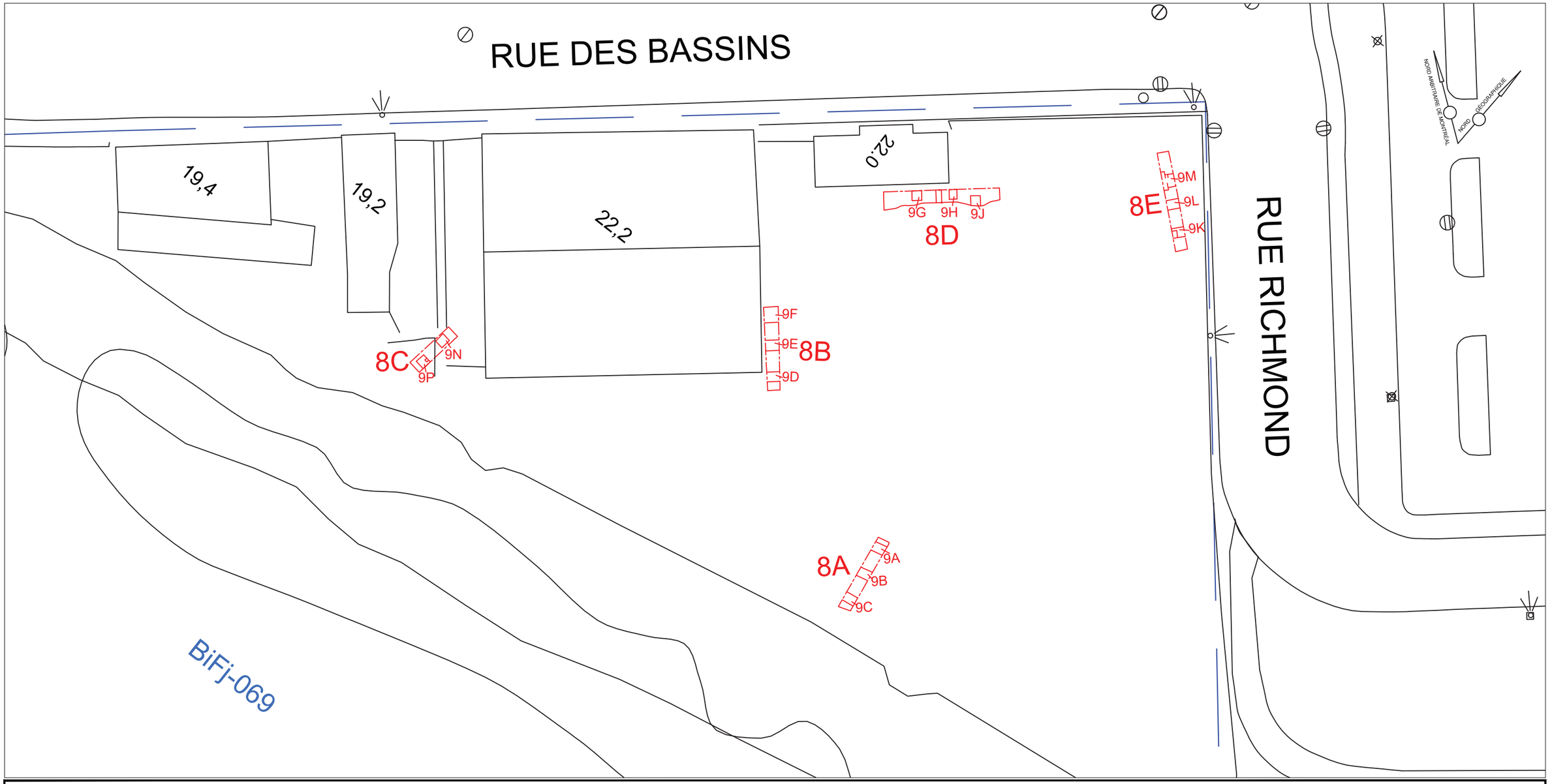


Figure 2 - Localisation des sous-opérations 8A à 8E

ÉCHELLE = 1 : 400
0 4 8 m

Date
Juin 2022

Numéro de projet
850-1016

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES[1]

3.1 Paléoenvironnement

Le tableau 2 présente une synthèse de l'ensemble des données paléoenvironnementales (évolution du couvert glaciaire, phénomène d'émersion des terres et mise en place du régime hydrographique, évolution du climat, du couvert végétal et de la faune) de la vallée du Saint-Laurent, de l'île de Montréal et, plus précisément, de l'aire d'étude.

3.1.1 Évolution du couvert glaciaire

La fonte de l'inlandsis laurentidien constitue la condition initiale à une occupation humaine dans la vallée du Saint-Laurent. Le versant nord des hautes terres appalachiennes a commencé à être dégagé par le front glaciaire en retrait vers le nord vers 13 500 ans AA[2] (Occhietti et Richard, 2003). Jusque vers 13 150-13 000 ans AA, la déglaciation des basses terres du Saint-Laurent a lieu dans un contexte fermé qui a permis le développement du lac glaciaire Candona (Parent et Occhietti, 1999). À son extension maximale, cette étendue lacustre couvre la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et s'est étalée jusque dans la vallée de la rivière des Outaouais. Vers le nord-est, elle atteint la région de Warwick, où l'inlandsis laurentidien l'a empêchée de communiquer avec le bras de mer qui progressait déjà vers Québec, en longeant la rive sud du Saint-Laurent. Ce lac s'appuie au nord contre la bordure de l'inlandsis ; il se vidange alors vers l'Atlantique, via un exutoire situé à Glens Falls à la tête de la vallée de l'Hudson. Durant cet épisode, le mont Royal (à environ 235 m) est totalement inondé.

La dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien dans l'axe du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1999) en aval de Warwick (amont du détroit de Québec) permet aux eaux marines d'envahir les basses terres du Saint-Laurent et d'initier l'épisode de la mer de Champlain. Cet évènement se produit entre 13 150 et 13 000 ans AA et s'accompagne d'une baisse rapide du niveau de l'ancien lac Candona d'environ 60 m (Parent et Occhietti, 1988). Sur sa bordure sud, le long des Appalaches, le niveau maximum de cette mer atteint des altitudes variant entre 160 m et 190 m. Sur la bordure des Laurentides, des terres entre 200 m et 250 m sont alors inondées (Parent et Occhietti, 1988).

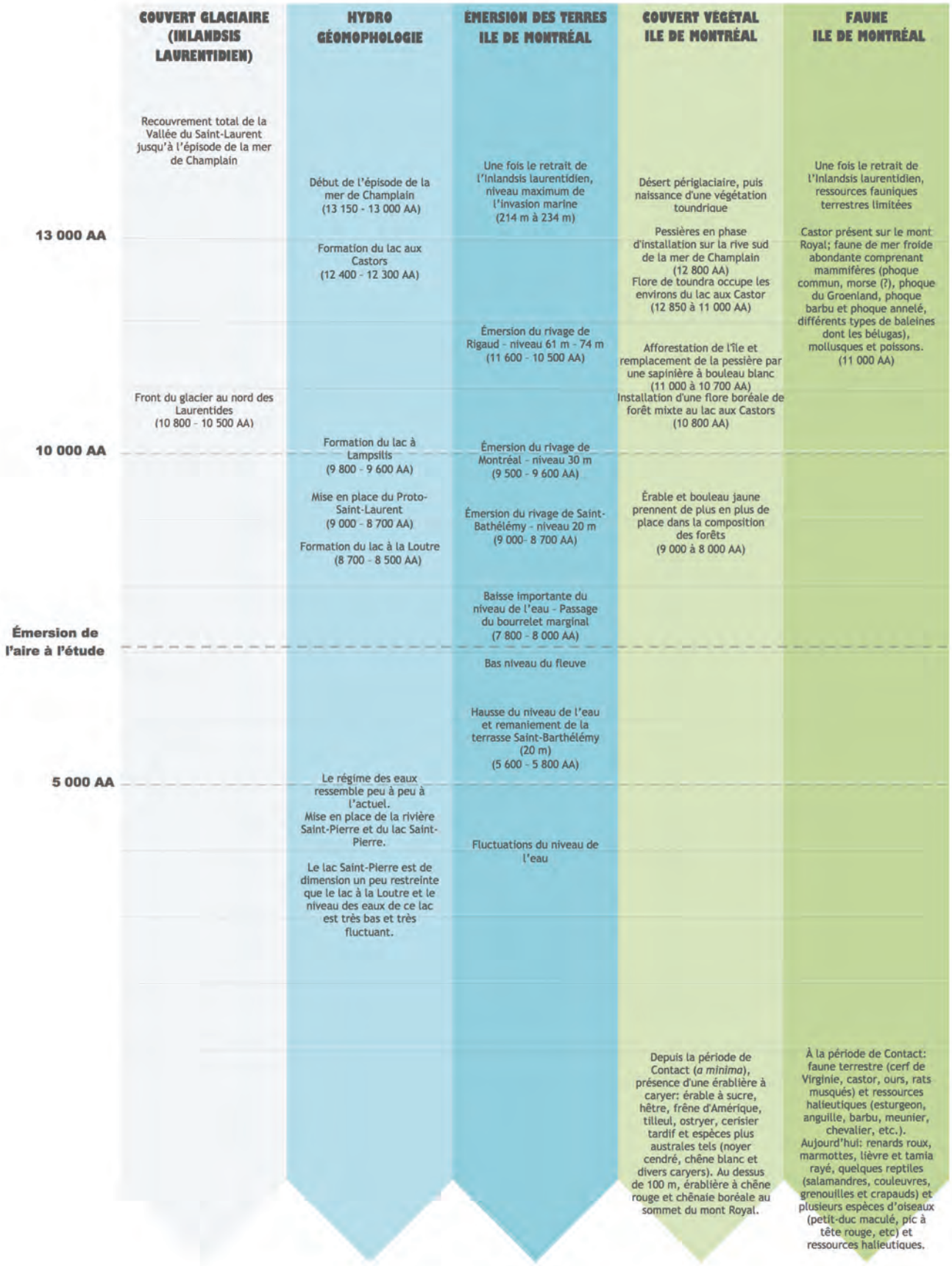
3.1.2 Émersion des terres et mise en place du régime hydrographique

À mesure que le glacier se retire, les terres apparaissent peu à peu. Les modèles d'émersion des terres (Brown Macpherson, 1967 ; Parent *et al.*, 1985 ; Parent et Occhietti, 1988) pour la vallée du Saint-Laurent intègrent une phase initiale caractérisée par une émersion très rapide jusqu'à environ

1 Ce chapitre est largement repris de l'étude de potentiel réalisée en 2019 (Arkéos, 2019).

2 Dans ce texte, les datations correspondent à des dates étalonnées (années calendaires ou sidérales) avant 1950 (ex : 10 000 ans AA). Quelquefois, elles sont mises en relation avec des dates au radiocarbone conventionnelles (avant 1950) exprimées de la façon suivante : 10 000 ans 14C BP (vraies dates 14C) ou 10 000 ans BP (ordre de grandeur basé sur des dates 14C).

Tableau 2 - Principales données paléoenvironnementales de la vallée du Saint-Laurent, de l'île de Montréal et de l'aire d'étude



8 500 ans AA, puis des phases de régression et de transgression des niveaux d'eau (Dionne, 1998, 2001, 2002 ; Lamarche, 2006, 2011) (voir tableau 2).

Au début de l'invasion marine (vers 13 150-13 000 ans AA), le mont Royal est un îlot isolé dans une mer dont la largeur dépasse les 100 km (Richard, 2014). Le reste de l'île de Montréal émerge graduellement durant l'épisode du lac à Lampsilis, entre 11 600-11 100 ans AA et 9 000-8 500 ans AA. Un certain nombre d'îles, d'îlots et de chenaux apparaissent peu à peu. Différents chenaux occupent alors les espaces de plus en plus restreints compris entre ces îles jusqu'à être rapidement asséchés.

Vers 9 000-8 700 ans AA, alors que le niveau de l'eau se situe autour de 20 m, le lac à Lampsilis laisse progressivement place au Proto-Saint-Laurent et le système fluvial amorce sa mise en place. Les bassins lacustres et les voies fluviales entourant l'archipel montréalais, du moins dans la partie amont de l'archipel, commencent à ressembler à ce qu'il est possible d'observer actuellement. Les terres de la région montréalaise sont en grande partie émergées et les rapides commencent à briser le cours du fleuve autour des îles de l'archipel. Ruisseaux, sources d'eaux souterraines et espaces lacustres prennent naissance au fur et à mesure que les terres émergent.

Quelques siècles avant 9 000 ans AA, la rive nord du lac à Lampsilis atteint le pied du talus de la terrasse Sherbrooke, à environ 25 m. Un chenal contourne alors la colline de LaSalle (sommet à 37-39 m) à l'emplacement de la vallée de la rivière Saint-Pierre. Durant les siècles suivants (entre 9 000 et 8 700 ans AA), le niveau de l'eau baisse jusqu'à 20 m et même jusqu'à 15 m, vers 8 500 ans AA. Cette baisse a pour conséquence de faire émerger le seuil de Lachine (±20-23 m) et de fermer l'entrée du chenal qui a prend pour un temps l'allure d'une longue baie ouverte vers l'est et le sud-est. Lorsque le niveau de l'eau passe sous les 18 m, le lien de la baie avec le cours principal du fleuve, vers l'est et le sud-est, se rompt et un lac occupe dorénavant le creux. D'après la courbe d'émersion de Lamarche (Lamarche, 2006), cet évènement se produit une première fois vers 8 700-8 500 ans AA. L'aire d'étude est située à environ 300 m de la pointe nord-est de la rive de cet ancien lac, appelé lac à la Loutre. À cette époque, ce lac est de forme allongée sud-ouest/nord-est. Il s'étend de part et d'autre du talweg de ce qui va devenir la rivière Saint-Pierre. Au sud-ouest, il s'arrête vis-à-vis de l'avenue Westminster actuelle, et au nord-est, à la rue de Courcelle, dans le prolongement sud du chemin Glen, à environ 2,5 km à l'ouest de l'aire d'étude[3].

Une remontée du niveau des eaux vers 5 800-5 600 ans AA a pu affecter légèrement à la hausse le niveau du lac. Ce niveau se serait abaissé assez rapidement par la suite (Lamarche, 2006). Depuis sa formation initiale, le niveau du lac a donc fluctué légèrement, d'abord en réponse à une remontée des eaux vers 5 800-5 600 ans AA, ensuite en conséquence de l'enfoncement progressif du lit de la rivière Saint-Pierre, son émissaire vers le fleuve. D'environ 5 500 ans AA jusqu'au début du XIX^{e} siècle, les dimensions du lac à la Loutre diminuent peu à peu, jusqu'à former le lac Saint-

3 Les indications géographiques sont basées sur le nord géographique et non le nord montréalais.

Pierre[4]. De forme allongée, il couvre un espace qui va de la rue Schenker jusqu'à la rue Saint-Rémi. Au moment des hautes eaux du printemps, le rivage de ce lac lèche le pied du talus de la terrasse Sherbrooke. Des documents historiques révèlent que ce lac était peu profond. Il était en partie drainé par la rivière Saint-Pierre, mais son talweg était au centre d'une vallée marécageuse.

La rivière à la décharge du lac est alors connue sous le nom de rivière Saint-Pierre. Il semble qu'à l'origine ce cours d'eau se jetait dans le Saint-Laurent, vis-à-vis de l'île des Sœurs à Verdun mais que, dès le Régime français, des travaux de dérivation entrepris par les Sulpiciens ont redirigé son cours dans la Petite Rivière, qui se décharge à la pointe à Callière dans le Vieux-Montréal. Il est possible qu'un cours naturel de cette rivière s'écoulant vers la pointe à Callière ait existé à une certaine époque, en raison du peu de dénivelé des terrains où les Sulpiciens ont creusé leur canal de dérivation.

Ces terrains mal drainés correspondent à peu près aux quartiers Sainte-Cunégonde et Griffintown réputés historiquement pour leur vulnérabilité aux inondations et où se situe l'aire d'étude. Le creusement du canal de Lachine au début des années 1820 va causer l'assèchement du lac Saint-Pierre. Son emplacement laissera place à un terrain marécageux où coule la rivière Saint-Pierre, qui trace de petits méandres au pied du talus de la terrasse Sherbrooke. À l'extrémité nord-est de l'aire d'étude, la carte de Plunkett et Brady de 1872 représente encore deux petits affluents vraisemblablement intermittents de la Petite Rivière Saint-Pierre, qui a été canalisée dès 1832 dans le secteur de la pointe à Callière.

3.1.3 Évolution du climat, du couvert végétal et de la faune

Le tableau 2 fournit également un sommaire de l'évolution du climat et du couvert végétal depuis la fin du Pléistocène et au cours de l'Holocène pour le sud du Québec incluant l'aire d'étude. Les données pour le climat proviennent des travaux de Muller *et al.* (2003), alors que les données sur l'évolution de la végétation sont tirées de deux études de Richard (Richard, 1985, 1995). La chronologie de l'évolution du climat s'appuie sur des dates étalonnées (années calendaires), alors que la chronologie pour la végétation repose sur des dates conventionnelles. La troisième colonne montre l'équivalence entre les dates étalonnées et les dates 14C conventionnelles.

Pour ce qui est de l'évolution du couvert végétal, les conditions climatiques se sont considérablement améliorées durant la phase du lac à Lampsilis, permettant le remplacement progressif de la pessière initiale par la sapinière à bouleau blanc vers 9 500 ans BP (10 800 ans AA), suivie du développement

4 En ce qui concerne l'appellation « lac Saint-Pierre », ce toponyme est d'usage courant dès 1670 et il semble être le seul utilisé sur les plans anciens. Historiquement, le toponyme lac à la Loutre n'a été utilisé que rarement et ce, pendant un court laps de temps au XVII^{e} siècle. Pauline Desjardins souligne l'exceptionnalité de cette appellation, s'appuyant sur les actes notariés du XVII^{e} siècle dans le secteur (Desjardins, 2006a). Elle émet l'hypothèse que ces deux toponymes correspondent en fait à des réalités territoriales différentes plutôt qu'à un changement de nom de lieu, sans toutefois identifier les lieux potentiels.

d'une forêt mixte. Vers 8 000 ans BP (≈9 000-8 700 ans AA), l'érable prend de plus en plus de place dans la composition de ces forêts, en association avec le bouleau jaune.

Le domaine forestier actuel semble s'établir et se stabiliser *ca* 6 800 ans AA (Richard, 1995). Au cours de la période de contact (XVI[e] siècle), la composition de la forêt était plus ou moins conforme à cette zonation (Boivin *et al.*, 1988 ; Laliberté *et al.*, 2010 : 21). Ce milieu forestier abrite une faune diversifiée comprenant cerfs de Virginie, castors, ours et rats musqués. Actuellement, la grande région de Montréal fait partie du domaine climatique de l'Érablière à caryer. Ce domaine renferme la flore la plus méridionale du Québec, qui est aussi la plus diversifiée, et une faune tout aussi variée.

3.2 Occupations autochtones anciennes

Le Paléoindien (13 000-9 500 ans AA), l'Archaïque (10 750-3 800 ans AA) et le Sylvicole (3 800-400 ans AA[5]) diffèrent par des traits matériels et/ou des activités socio-économiques spécifiques. Les populations autochtones paléoindiennes et archaïques sont caractérisées par un mode de vie nomade alors que la période sylvicole voit l'apparition de villages semi-sédentaires.

3.2.1 Schémas d'occupation de la vallée du Saint-Laurent et de l'île de Montréal au cours du Paléoindien (12 900-9 500 ans AA), de Archaïque (10 200-3 800 ans AA) et du Sylvicole (3 800-400 ans AA)

Les groupes nomades du Paléoindien ancien (12 900-11 400 ans AA) parcouraient de vastes territoires (plus de 250-300 km) (Burke, 2006), établissant leurs campements domestiques sur de hautes terrasses sablonneuses situées à l'embouchure de rivières importantes se déversant dans la mer de Champlain ainsi que sur des espaces surélevés situés en marge de lacs, de décharges et de marécages (Chapdelaine, 2007 ; Crock et Robinson, 2012 ; Pintal, 2002 ; Spiess et Wilson, 1987). Des sites du Paléoindien ancien ont été observés dans l'espace qui va de la Nouvelle-Angleterre aux Maritimes. Leur mode de vie repose sur une exploitation intensive du caribou et de l'exploitation de l'ensemble des ressources disponibles (Chapdelaine, 2004, 2007, 2012 ; Dumais et Rousseau, 2002 ; Spiess et Newby, 2002), notamment celles associées au littoral marin (poisson, mammifères marins, mollusques, etc.) de la mer de Champlain, de la mer de Goldthwait et, peut-être, de la côte Atlantique (Crock et Robinson, 2012 ; Pintal, 2002, 2012 ; Robinson, 2012). Certains archéologues présument que le mont Royal et sa périphérie immédiate ont pu être occupés dès l'épisode de la mer de Champlain (entre 13 100 et 11 600-10 500 ans AA), à la suite du retrait de l'inlandsis Laurentien et du lac glaciaire Candona (entre 13 500 et 13 150-13 100 ans AA) (Arkéos, 2016). Entre 12 900 et 11 600-10 500 ans AA, des groupes humains du Paléoindiens, provenant du versant laurentien des Appalaches et attirés par la chasse aux mammifères marins (phoque et morse) présents sur les

5 L'an 1535 de notre ère (circa 400 ans AA) est considéré dans cette étude comme la fin de la période autochtone ancienne dans la région de Montréal, car il marque le premier contact entre les autochtones de cette région et les Européens. L'an 1565 marque cependant la fin d'une époque aussi importante, soit la désertion de la région par les groupes autochtones l'occupant auparavant (Tremblay, 2006).

échoueries autour de la montagne ou sur les glaces flottantes, ont pu pousser des incursions vers l'île de Montréal alors réduite à la superficie du mont Royal et entourée de la mer de Champlain. Ces groupes ont pu s'installer temporairement sur les replats qui occupent le bassin central, les versants et le piedmont de la montagne (niveaux à 180-64 m) et s'abreuver aux ruisseaux et lacs présents sur la montagne. Dès cette époque, le mont Royal a vraisemblablement servi de point de repère et de point d'observation.

Les sites du Paléoindien récent (11 400-9 500 ans AA) semblent se concentrer dans la partie nord et ouest du territoire occupé jusqu'alors (Ontario, Québec, New York, Vermont, Maine et New Hampshire essentiellement), en marge de la mer de Champlain et de la mer de Goldthwait (Dumais et Rousseau, 2002 ; Wright, 1995). La plupart des sites découverts sont localisés sur de hautes terrasses sablonneuses situées à l'embouchure de rivières importantes se déversant dans les mers de Champlain et de Goldthwait et dans les estuaires de ces mers ainsi qu'en marge riveraine d'importants lacs et rivières (près des rapides ou à la confluence de rivières) et de marécages. Il est possible que les hautes terrasses du mont Royal localisées en retrait des rives du lac à Lampsilis, tout comme les abords des étangs, aient pu accueillir des sites établis pour la chasse ou la pêche à la fin de la période du Paléoindien récent. Vers 11 600-10 500 ans AA, l'île de Montréal devient plus facile d'accès, nécessitant moins de 20-25 km de navigation pour être atteinte. Dans le même temps, la riche faune des eaux froides et salées disparait graduellement pour être remplacée par la faune d'eau douce du lac à Lampsilis. La présence d'une flore boréale de forêt mixte, supportant une faune terrestre de plus en plus variée, offre dorénavant des ressources de subsistance plus diversifiées aux groupes du Paléoindien récent présents autant en marge sud et nord du corridor du Saint-Laurent et qui auraient pu vouloir se rendre sur l'île. Les terres nouvellement exondées (50-64 m), encore marécageuses, pourraient avoir constitué un attrait supplémentaire pour ces groupes qui exploitent les ressources des zones humides (étangs et marécages). De plus, il est possible que les hautes terrasses du mont Royal, localisées en retrait des rives du lac à Lampsilis (plus de 64 m), tout comme les abords des étangs répertoriés sur et en périphérie de la montagne, aient pu accueillir des sites d'habitation familiaux ou des campements pour la chasse ou la pêche à la fin de la période du Paléoindien récent.

La période de l'Archaïque se distribue dans le Nord-Est américain sur un peu plus de six millénaires et comprend trois grandes phases : l'Archaïque inférieur (10 200-7 900 ans AA), l'Archaïque moyen (7 900-6 300 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6 300-3 800 ans AA). Dans le sud du Québec, l'Archaïque supérieur est également divisé en deux traditions reposant essentiellement sur la variabilité technologique : l'Archaïque laurentien (6 300-4 500 ans AA) et l'Archaïque post-laurentien (4 900-3 800 ans AA).

La période Archaïque se démarque de la période précédente par une plus grande variabilité des sites d'habitation (camps domestiques, camps de chasse, camps de pêche, etc.) et l'apparition de caractéristiques technologiques régionales. On note également que le coffre à outils des populations se complexifie avec l'introduction d'hameçons et d'aiguilles en cuivre, l'utilisation d'outils en pierre polie comme les haches et les gouges ainsi qu'avec l'apparition d'objets en os comme des aiguilles, des harpons et des poinçons. L'Archaïque ancien (10 200 à 7 900 ans AA) et l'Archaïque moyen (7 900 à 6 300 ans AA) représentent certainement les deux périodes chronologiques anciennes du Québec les moins bien connues (Gates St-Pierre, 2009). Il est fort probable que tout le sud du Québec, incluant l'Abitibi, soit fréquenté au cours de cette époque. Suite à la stabilisation de l'environnement vers 6 500 ans AA, les groupes autochtones affirment de plus en plus leur identité (Cossette, 1987) et tendent à réduire leur mobilité en exploitant un territoire plus restreint et des sources locales de matières lithiques (Trigger, 1990). Cette époque marque aussi le foisonnement de vastes réseaux d'échange, comme en témoigne l'usage de matériaux exotiques, tels le cuivre du lac Supérieur, les coquillages des côtes de l'Atlantique et des dents de requins provenant du golfe du Mexique (Trigger, 1990).

Les sites archéologiques de l'Archaïque sont nombreux et localisés dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, mais sont également abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire. La position stratégique d'un grand nombre de sites le long des rapides et des seuils tend à indiquer que la pêche est alors une activité importante. Peu après 5 000 ans AA, le sud-ouest du Québec accueille de nouvelles populations de l'Archaïque. Le mode de subsistance des nouveaux venus est axé, par ordre d'importance, sur la pêche, la chasse et la cueillette (Ritchie et Funk, 1973). L'alimentation se compose de poissons, gibiers, mollusques, plantes et fruits sauvages (Wright, 1980). Les sites d'habitation sont surtout de petits campements, probablement établis pour la chasse, localisés loin des grandes voies d'eau et souvent près de petits cours d'eau. Les camps plus importants sont érigés à proximité de grand cours d'eau. Ces derniers sites pourraient correspondre à des lieux de rassemblement estivaux axés sur la pêche communale.

Dans le Nord-Est américain, la période du Syvicole débute vers 3 800 ans AA pour se terminer avec l'arrivée des premiers Européens. Elle est marquée par l'adoption de la céramique et de l'arc et de la flèche, le développement de l'agriculture et la sédentarisation. Elle se subdivise en trois tranches : le Sylvicole inférieur (3 800-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-930 ans AA) et le Sylvicole supérieur (930-400 ans AA).

Les schèmes d'établissement observés à l'Archaïque supérieur restent sensiblement les mêmes jusqu'au Sylvicole supérieur (Ritchie et Funk, 1973). On note la présence plus marquée de vestiges liés à l'aménagement de campements plus complexes et plus stables, regroupant de nombreux

groupes familiaux en bordure d'étendue lacustre en saison estivale. Cette période culminera avec le développement des sociétés agricoles (il y a environ 900 ans) et la cristallisation de l'occupation de l'espace par les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les modes d'occupation du territoire changent considérablement avec l'adoption d'un mode de vie sédentaire vers 650 ans AA. Les hameaux semi-permanents (15-20 ans) sont surtout installés dans des milieux bien drainés (sable, tills, moraines) et en retrait des abords du fleuve. Toutefois, malgré cette sédentarité, une multitude de petits établissements occupant des environnements très diversifiés continuent à être utilisés temporairement en fonction de besoins.

Le Sylvicole supérieur (930-400 ans AA) est caractérisé par la transformation socio-économique significative de certains groupes (passage à la sédentarité annuelle semi-permanente et à une économie de production horticole) à la suite du développement de l'horticulture et de la dépendance grandissante envers certains cultigènes (maïs et haricots, en particulier) (Chapdelaine, 1989). L'archéologie permet également de reconnaître, à partir de cet épisode, la naissance d'une géographie culturelle des nations autochtones telle qu'on la conçoit à l'arrivée des Européens dans le Nord-Est américain. Les populations ancestrales des Iroquoiens du Saint-Laurent évoluent pour devenir les Iroquoiens d'Hochelaga (groupe de la région de Montréal) et de Stadaconé (groupe de la région de Québec) que rencontrera le navigateur malouin Jacques Cartier en 1534-1535 (Biggar, 1924). À cette époque, on estime leur nombre à plus de 10 000 (Clermont, 1980). Ces derniers, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivent le sol de façon intensive (maïs, tabac, haricots, etc.), pêchent durant les pics d'abondance, principalement aux abords du Saint-Laurent, et chassent sporadiquement l'hiver à l'intérieur des terres, possiblement sur les plateaux des Laurentides bien que leurs territoires d'exploitation semblent plutôt être au sud du Saint- Laurent (Chapdelaine, 1989).

Enfin, la période d'occupation autochtone récente peut être divisée en deux phases : la période de Contact (1535-1642) et les premiers moments de la colonie montréalaise à compter de 1642. La période de Contact est caractérisée par l'occupation iroquoienne des basses-terres du Saint-Laurent jusque vers 1565, puis par leur dispersion. En effet, entre la dernière visite de Cartier et 1580, l'île ne semble plus être le lieu quotidien d'habitation des populations autochtones, mais reste néanmoins convoitée par plusieurs groupes autochtones pour ses ressources et, en tant que lieu stratégique, pour le commerce et le contrôle du corridor fluvial. Bien que les causes réelles de cette disparition demeurent inconnues, plusieurs avancent que la guerre entre les Iroquois, les Hurons et les Algonquiens pour le contrôle du fleuve et le commerce direct avec les Européens et/ou l'introduction de maladies infectieuses d'origine européenne auraient entraîné la mort de plusieurs, puis la dispersion des survivants dans les nations voisines (Viau, 2012).

3.2.2 Habitabilité de l'aire d'étude

Les groupes autochtones habitant la région de Montréal ont pu fréquenter la proximité de l'aire d'étude à une date aussi ancienne que 7 000 ans AA, alors que les terres situées à de 10-12 m d'altitude[6] sont émergées. Le paysage ancien de la vallée dans laquelle s'inscrit l'aire d'étude correspond à une zone de terres basses (11,90 à 14,78 m NMM), relativement plane et traversée d'ouest en est par la petite rivière Saint-Pierre. Ce cours d'eau à débit irrégulier drainait les terres du sud-ouest de l'île de même que le lac Saint-Pierre et allait se jeter dans le fleuve à la hauteur de la pointe à Callières (Arkéos, 2017). Ces terres basses sont surmontées par les interfluves[7] de Pointe-Saint-Charles (qui culmine à 18 m et qui plonge sous la ferme Saint-Gabriel), de La Salle (qui atteint 35 m) et du Vieux-Montréal (qui culmine à 26 m sous la basilique Notre-Dame et qui atteint 17 m à sa plongée ouest) (Ethnoscop, 2007).

Bien qu'il s'agisse d'un milieu mal drainé et occasionnellement inondé lors des crues du fleuve, celui-ci a toutefois pu s'avérer être attractif, du fait d'un écosystème riche en ressources halieutiques (Arkéos, 2017). Certaines sources iconographiques témoignent en effet du fait qu'à la période de contact, l'emplacement était fréquenté et occupé, de façon saisonnière, par les Européens et les groupes autochtones (Ville de Montréal, 2005). Plus tard, lors de la Conquête, les troupes du général Amherst y camperont également. Des évidences archéologiques démontrent aussi la fréquentation de la plaine de Sainte-Anne par les populations autochtones anciennes et au cours de la période de contact (Arkéos, 2017).

3.3 Occupations eurocanadiennes

3.3.1 Mise en place et mise en valeur du domaine agricole Saint-Gabriel

L'aire d'étude s'inscrit dans l'histoire de l'occupation eurocanadienne de l'île de Montréal. L'époque coloniale régionale débute avec l'implantation du fort Ville-Marie en 1642 et témoigne de l'appropriation du territoire de l'île de Montréal par les colons français. Les débuts de Ville-Marie sont marqués par la menace incessante des attaques iroquoises ainsi que par les inondations. Consécutivement à l'arrivée de militaires en 1653 et 1659, Paul de Chomedey concède quelques fiefs et terres en bordure du fleuve. Ces terres, regroupées en côtes[8], sont de longues bandes de terre étroites et perpendiculaires aux rives. En 1663, le séminaire de Saint-Sulpice de Paris acquiert

6 Dans le cadre du présent document, toutes les altitudes absolues sont données par rapport au niveau moyen des mers (NMM) actuel.

7 Une ligne d'interfluve suit les points les plus hauts d'une colline.

8 En dehors du bourg de Ville-Marie et des faubourgs, l'île de Montréal est divisée en côtes. Chaque côte correspond à un ensemble de terres pouvant compter quelques dizaines de concessions (terres) desservies par un chemin, dit chemin du Roi, et représentant une unité de son territoire. Le système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur. Cette forme de concession va conditionner de façon durable l'organisation du parcellaire et de la trame urbaine et explique l'orientation actuelle des rues de la majeure partie de l'île de Montréal.

l'île de Montréal. À la faveur d'une accalmie dans les guerres iroquoises, les structures rurales, villageoises et routières fondamentales de l'île sont mises en place. Plusieurs côtes sont ouvertes à partir de 1666, notamment dans la portion est de l'île, moins vulnérable aux attaques iroquoises. Le peuplement eurocanadien s'organise entre 1672 et 1722 le long des côtes de Pointe-Claire, Sainte-Anne, Notre-Dame-des-Vertus, Côte-des-Neiges, Saint-Laurent, Sault-au-Récollet, Sainte-Marie, Sainte-Geneviève, Saint-Rémi, Saint-Jean, Saint-Charles et Saint-François. Dans un premier temps, l'histoire du développement de l'aire d'étude est étroitement liée à celle du domaine Saint-Gabriel.

Le domaine Saint-Gabriel est une des premières terres concédées sur l'île de Montréal. Créé sous Chomedey de Maisonneuve et repris par les sulpiciens, ce domaine seigneurial accueille un des deux seuls établissements agricoles fortifiés du territoire montréalais au XVII^{e} siècle avec celui de Jacques Le Ber à l'île Saint-Paul, l'actuelle île des Sœurs. La ferme qui se dresse sur le domaine Saint-Gabriel, parfois appelée ferme des sulpiciens, est fondée en 1659 par le sulpicien Gabriel de Queylus (Douaire, 2011). Le territoire agricole qui lui est rattaché est situé entre le chemin du Haut-Lachine (actuelle rue Notre-Dame) et le chemin du Bas-Lachine (actuelle rue Wellington) et est irrigué par la rivière Saint-Pierre. Ces terres seront exploitées jusqu'à la première moitié du XIX^{e} siècle.

Ce vaste domaine est assez rapidement divisé. Deux importantes terres sont détachées du domaine Saint-Gabriel au cours des années 1670. En 1654, Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu reçoit, en compensation d'un don qu'elle a fait précédemment, une moitié indivise de la terre du domaine Saint-Gabriel[9]. La séparation physique des deux propriétés a lieu en 1672 : la partie est (d'une superficie de 100 arpents, soit 34,2 hectares) ainsi que les anciens bâtiments du domaine, deviennent le bien des pauvres de l'Hôtel-Dieu sous le nom de fief Nazareth (ANQM 1672). Vers les années 1670, la commune Sainte-Anne (d'une superficie de 40 arpents, soit 13,7 hectares) est également soustraite du domaine Saint-Gabriel (Arkéos, 2017 ; Ethnoscop, 2007, 2014). À la suite des retranchements du fief Nazareth et de la commune Sainte-Anne, le domaine Saint-Gabriel connait tout de même une expansion importante de sa superficie, avec l'acquisition et à l'intégration de nombreuses terres de particuliers se trouvant en direction de la rivière Saint-Pierre, s'étendant au sud-ouest de la commune Sainte-Anne et du fief Nazareth, sur une superficie de 400 arpents environ. Cet ensemble agricole comprend, en 1731, une grande maison, une grange, une écurie, une bergerie et une étable, toutes construites en pierre (Ethnoscop, 2007 ; Roy, 1943 : 5).

L'aire d'étude fait alors partie du territoire agricole relevant de la ferme Saint-Gabriel, tel qu'illustré par le plan dressé par Charland en 1801 (figure 3). La construction du canal Lachine en 1825 va diviser la propriété des Sulpiciens en deux.

9 Lors des guerres iroquoises, Jeanne Mance fait don l'argent qu'elle a reçu de Madame de Bullion, en France, pour la fondation d'un hôpital. En 1654, le fief Nazareth est offert à Jeanne Mance et ses futures Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu pour compenser ce don fait à la colonie. Les terres du fief, louées pour le pâturage du bétail, sont une source de revenu stable pour les sœurs. Jeanne Mance ans y fait ériger la Grange des pauvres.

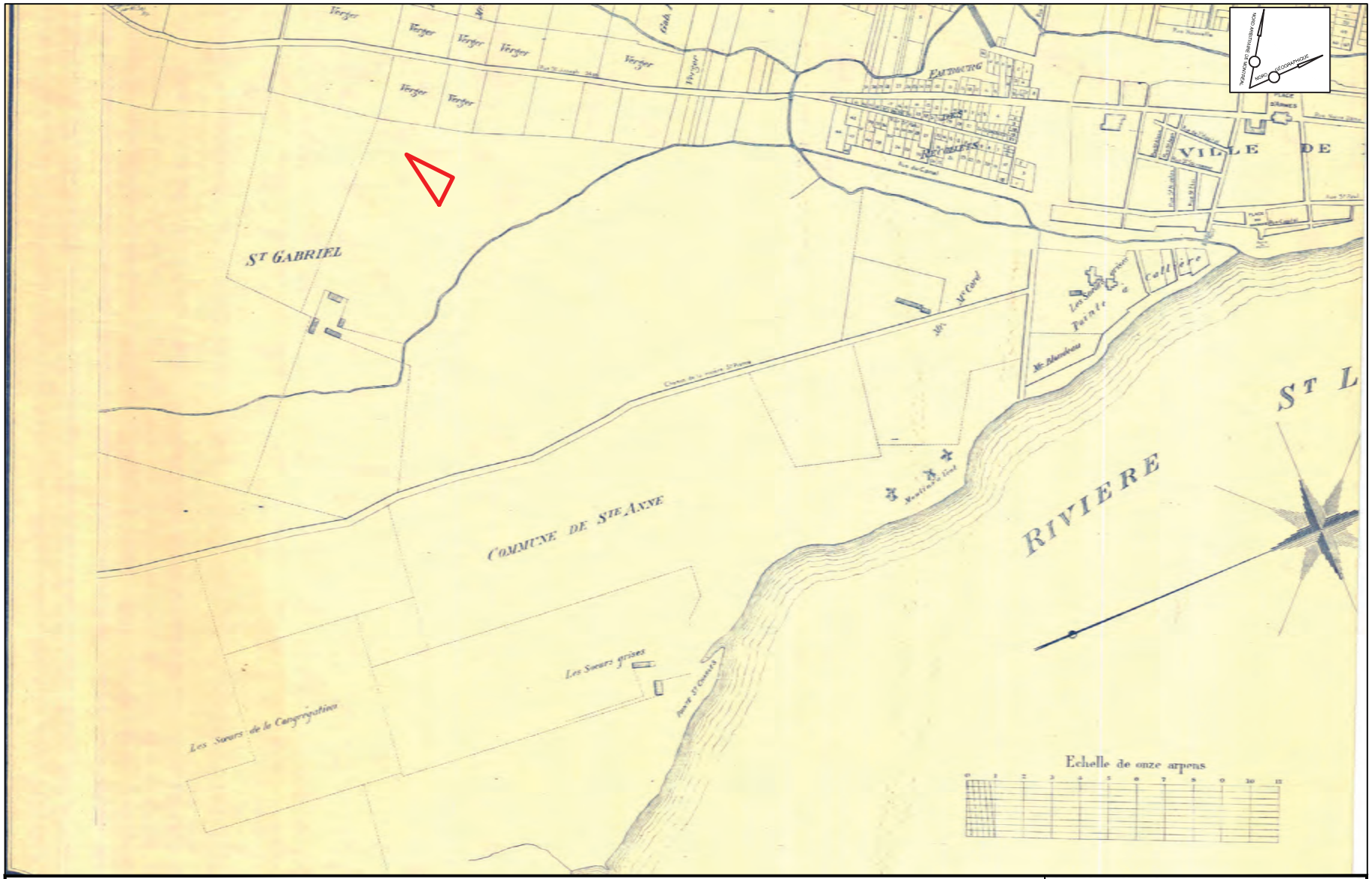


Figure 3 - Localisation de l'aire d'étude sur un extrait d'un plan de Charland de 1801

Aire d'étude

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 14 500
0 145 290 m

Date Mai 2022 **Numéro de projet** 850-1016

3.3.2 Les prémices du canal Lachine : le canal Saint-Gabriel

L'idée d'un canal permettant de relier le lac Saint-Pierre à la Petite Rivière est émise dès 1670 par l'abbé Fénelon et remise de l'avant par François Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens en Nouvelle-France, dans les années 1680. François Dollier de Casson voit deux avantages à la mise en œuvre d'un tel ouvrage : permettre aux canots rejoignant Montréal depuis les Grands Lacs d'éviter le saut Saint-Louis et rendre possible la construction d'un moulin à farine sur le bord du canal, de façon à compenser les dépenses engagées dans le cadre des travaux de mise en œuvre du canal. En 1700, il passe un contrat devant le notaire Antoine Adhémar précisant les échéances à respecter pour l'avancement des travaux. L'ingénieur Gédéon de Catalogne s'engage alors à creuser un chenal d'environ 4 m de large pour 3 m de profondeur et à terminer l'ouvrage pour juin 1701. Les Sulpiciens s'engagent quant à eux à fournir tous les outils, des vivres et de l'argent en paiements différés.

Assez rapidement, les difficultés commencent à s'accumuler. À la mort de François Dollier de Casson, le 27 septembre 1701, le percement du canal n'atteint que les deux tiers de la distance prévue. Il est abandonné peu de temps après (Université Laval, 1992 : 52-53). L'œuvre n'est jamais complétée, mais le cours de la rivière Saint-Pierre est modifié en 1697-1698 afin d'alimenter les moulins du domaine Saint-Gabriel, l'un situé au petit lac Saint-Pierre et le second à la porte de Lachine (Douaire, 2011). Ce canal, qui porte le nom de canal Saint-Gabriel, est représenté sur la carte dressée par Sitwell en 1869.

3.3.3 Percement du canal de Lachine

L'aire d'étude se trouve à proximité du premier canal de Lachine, comme il est possible d'observer sur le plan dressé par Adams en 1825 (figure 4). Le canal est construit entre 1821 et 1825 (avec une ouverture en 1824), les travaux d'excavation à l'écluse Saint-Gabriel étant réalisés en 1822. La construction du canal va diviser la propriété des Sulpiciens en deux. Dans un premier temps, le domaine continue d'être exploité par les Sulpiciens, bien que les bâtiments se retrouvent sur la rive sud du chenal et une partie importante de terres agricoles soient localisées au nord de ce même chenal. Au cours des années 1820 et 1830, les activités de culture, d'élevage et de coupe de bois se poursuivent. Le Séminaire fait aménager un bassin et un hangar un peu à l'ouest de la ferme. Le bassin sert vraisemblablement au transbordement des marchandises de la ferme via le canal. Les Sulpiciens louent également l'accès au bassin à des particuliers.

L'acte du canal de Lachine précise que deux types de ponts doivent être aménagés pour permettre la communication entre les deux rives. Les premiers, qui doivent être mis en service au plus tard un mois après le creusement du canal dans un secteur donné, prolongent les chemins existants, alors que les seconds doivent permettre de relier les terres agricoles divisées par le canal.

Rien d'aussi précis n'est spécifié pour les ponts du second type, qui doivent être espacés d'au plus 30 arpents les uns des autres et érigés « *pour la commodité du Public et des divers Propriétaires sur les Terres desquels le dit Canal passera* ». Il est possible d'observer sur le plan dressé par Adams (voir figure 4) un pont enjambant le canal Lachine vis-à-vis de la ferme Saint-Gabriel, un étroit passage au-dessus des écluses Saint-Gabriel ainsi qu'un pont situé dans l'axe du *Lower Lachine Road* (pont Wellington). Ces différentes voies permettent de passer d'une berge à l'autre dans l'emprise du domaine Saint Gabriel et à proximité immédiate de celui-ci. Elles permettent également d'assurer une forme minimale de continuité dans une trame agricole largement bouleversée par la mise en place du canal (Douaire, 2011).

L'Ordonnance de 1840[10] oblige les sulpiciens à mettre en vente le domaine dans un délai de vingt ans, faute de quoi les terres de la ferme seront confisquées au profit de la Couronne. Le Séminaire est sommé de céder des terrains en 1844 pour l'élargissement du canal. Il va les vendre au Bureau des travaux publics en janvier 1845. Le domaine Saint-Gabriel est donc peu à peu loti, par étapes, à des fins industrielles et résidentielles (Deslandres *et al.*, 2007 ; Douaire, 2011 ; Sévigny, 1986).

3.3.4 Canal de Lachine : aménagements successifs et implantations industrielles

Les aménagements successifs du canal Lachine vont modeler l'aire d'étude[11]. Le canal sera élargi une première fois entre 1843 et 1848. Les différentes écluses sont alors allongées et élargies. À la hauteur de la Pointe-des-Seigneurs, la première écluse Saint Gabriel est transformée en déversoir et la section amont du canal initial est réutilisée comme coursier d'alimentation, dévié dans un canal d'amenée. La nouvelle écluse est construite un peu plus au sud. L'écluse Saint-Gabriel présente désormais une île séparée d'un côté par le canal de 1825 et de l'autre par la nouvelle écluse et l'axe corrigé et élargi du nouveau canal (SACL, 2002 : 16). Ce premier élargissement va permettre de développer le recours à l'énergie hydraulique et permettre l'établissement d'industries énergivores le long du canal. À l'emplacement de l'écluse Saint-Gabriel, l'ingénieur Samuel Keefer propose la création de sept lots pouvant actionner chacun quatre meules, pour une puissance prévue de 1 714 chevaux-vapeur et trois fois moindre qu'au bassin n° 2. Lors de l'encan public, l'ensemble

10 La présence du domaine Saint-Gabriel de part et d'autre du canal Lachine est vue comme une aberration pour l'élite anglophone de Montréal, qui voit le développement d'industries majeures aux abords du canal Lachine comme le fer de lance d'une industrialisation à grande échelle de la métropole montréalaise. Entre 1831 et 1835, les Sulpiciens, sous la direction de Vincent Quilbier, tentent quant à eux d'obtenir une entente à l'amiable avec la Couronne afin de faire reconnaître leurs pouvoirs et droits de possession. L'ordonnance de juin 1840 officialise l'extinction graduelle des redevances et droits Seigneuriaux, permettant la commutation des propriétés en franc-alleu roturier. Une clause de cette disposition souligne le statut particulier du domaine Saint-Gabriel qui, de par sa proximité au canal de Lachine, doit être démembré rapidement (Douaire, 2011).

11 L'étude de potentiel archéologique portant sur le canal de Lachine (ARCHEMI, 1999) et celles portant sur Griffintown (Arkéos, 2017 ; Ethnoscop, 2007) permettent de définir plusieurs périodes de développement du corridor du canal Lachine et de Griffintown :
- 1825 à 1843 : aménagement du premier canal et des premiers sites hydrauliques
- 1843 à 1879 : premier élargissement du canal et développement industriel
- 1879 à 1907 : second élargissement du canal et développement industriel majeur
- 1907 à 1990 : apogée puis déclin industriel

des lots a été acheté par le négociant John Young et le meunier Ira Gould, qui vont ensuite former la *St Gabriel Hydraulic and Land Company*. La location alors conclue ne prévoit pas de limite quant à l'énergie hydraulique pouvant être produite.

Les Sulpiciens vont recourir aux services de l'arpenteur, architecte et urbaniste John Ostell afin de dresser un plan de lotissement de la partie nord de leur ferme. John Ostell propose un plan de rues organisé parallèlement au canal, à l'exception de la rue William, et également de façon grossièrement parallèle à la rue Saint-Joseph (Notre-Dame). Des espaces sont réservés dans le but d'accueillir des places publiques. Les lots proches du canal, de forme allongée, semblent déjà dédiés à une vocation industrielle ou commerciale plutôt que résidentielle. L'emplacement des rues et des lots proposés par John Ostell est repris presque à l'identique sur le plan Cane (1846) (figure 5). Il semble toutefois que le lotissement proposé n'ait jamais été mis en œuvre et qu'aucun des lots représentés à l'emplacement de l'aire d'étude et à proximité immédiate de celle-ci n'est bâti. D'après le registre de plan des propriétés de la ville de Montréal, l'emplacement des rues des Bassins et Richmond a été cédé par le Séminaire de Saint-Sulpice en 1856. Il est possible de constater la présence de plusieurs bâtiments en bordure de ces rues sur le plan de Plunkett et Brady, exécuté en 1872 (figure 6).

À l'écluse Saint-Gabriel, les travaux associés à la mise en place des différents canaux et coursiers reviennent à la *St Gabriel Hydraulic and Land Company*. Cette société va être titulaire des privilèges hydrauliques à compter de 1852 et, à ce titre, devra générer des revenus tout en aménageant et entretenant les différentes installations hydrauliques. Entre 1852 et 1856, les actionnaires vont diviser leurs lots initiaux en dix-sept parcelles et laissent libre leurs locataires de sous-louer leur surplus d'énergie hydraulique. Ce nombre va passer à vingt parcelles au cours des années 1860. Au lieu d'alimenter 28 meules (quatre par lot), pas moins de 96 meules sont en action en 1887. De ce fait, bien que le potentiel des lots hydrauliques de Saint-Gabriel soit au départ moins important que celle du bassin n° 2, l'exploitation abusive des surplus d'eau fera de cet ensemble le plus important site hydraulique de la région de Montréal (Desjardins, 2006b : 88). Cette surexploitation s'explique par le fait que, hormis la minoterie, le site hydraulique de Saint-Gabriel a attiré des entreprises de moins grande envergure que celles installées au bassin n° 2. Bien que le site présente un taux d'occupation important, le bilan est beaucoup plus mitigé en terme de rentabilité pour la *St Gabriel Hydraulic and Land Company* (Desloges et Gelly, 2002 : 120).

Le second élargissement du canal entre 1873 et 1884, modifie de nouveau le visage du secteur Saint-Gabriel. Entre 1876 et 1879, une nouvelle écluse est construite entre celle de 1825, devenue déversoir, et celle de 1848. À partir de 1879, les industries se concentrent surtout dans la portion du site localisée entre le coursier de décharge et le nouveau déversoir (SACL, 2002 : 16-17). Le non-respect des quotas d'exploitation des surplus d'eau entraîne une diminution du niveau de l'eau

dans le canal et a, *de facto*, des incidences sur la navigation. Une Commission Royale d'enquête, lancée en 1887 pour réévaluer la distribution des baux d'exploitation des surplus d'eau, va fixer de nouvelles normes et de nouveaux coûts d'exploitation. Assez rapidement, en 1894, le prisme du canal est creusé de façon à accommoder les bateaux de plus grand tonnage. Enfin, en 1898 un nouveau pont à pivot central est construit dans l'axe de la rue des Seigneurs, permettant d'enjamber les écluses de 1848 et de 1879 (SACL, 2002 : 16-17).

Le cadastre originaire[12] (ca. 1870) permet d'observer le morcellement de l'aire d'étude avec pas moins de neuf lots cadastraux attribués (1171A et 1183 à 1190) et un espace ne comportant pas de numéro cadastral (emplacement de l'ancienne rue Saint-Martin) (figure 7). Les plans subséquents, tels que les plans dressés par Hopkins (1879) (figure 8), Goad (1890) (figure 9), Pinsoneault (1907) (figure 10), Goad (1912) (figure 11) ainsi qu'une photographie de 1927 témoignent d'une occupation industrielle qui évolue rapidement. La photographie aérienne de 1927, qui peut être mise en parallèle avec le plan de Goad dressé en 1909, permet d'observer la présence d'un convoyeur à grain, d'un élévateur à grain, d'une remise à wagon ainsi que d'un bâtiment (*paint shop*) en rapport avec la minoterie (figure 12).

3.3.5 Le lent déclin de Griffintown

Au tournant du XX^{e} siècle, l'attrait de Griffintown diminue de façon notable, avec un déclin important dans les quatre domaines d'activités qui ont particulièrement marqué le développement de l'aire d'étude : la métallurgie[13], l'alimentation[14], le bois[15] et les équipements de transport[16]. Les résidants commencent également à quitter le quartier. Cette décroissance perdurera tout au long du XX^{e} siècle (Arkéos, 2017 ; Ethnoscop, 2007). Dans l'emprise de l'aire d'étude, les éléments en rapport avec la minoterie ne sont plus représentés sur le plan de Goad dressé en 1912. Ils ne le sont pas non plus sur le plan de 1940 *d'Underwriters' Survey* (figure 13), alors que la *Montreal Lumber Co.* s'est installée.

Entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, le recours accru à l'électricité et au transport par camions préfigure d'importants changements qui auront un grand impact sur l'économie du Sud-Ouest après 1945 (Desloges et Gelly, 2002 : 209-210). Réduisant la dépendance au charbon

12 L'enregistrement des titres de propriété par l'institution du cadastre officiel est mis en place en 1860. L'Acte concernant les bureaux d'enregistrement et les privilèges et hypothèques dans le Bas Canada vise la création du service du cadastre en confiant au commissaire de terres de la couronne la charge de réaliser un nouveau cadastre. Faute de moyens financiers suffisants, le commissaire ne commencera l'opération qu'en 1866, en ouvrant un bureau de cadastre à Québec, sous la responsabilité de l'arpenteur F.W. Blaicklock, et un autre à Montréal, sous la responsabilité de J.B. Varin commissionné à cet effet. Le cadastre originaire sera dressé entre la mise en place de ce bureau de cadastre et les années 1880.

13 Qui passe de 29 % du marché montréalais en 1890 à 13 % en 1929 (Ethnoscop, 2007).

14 Qui passe de 32 % du marché montréalais en 1890 à 17 % en 1929 (Ethnoscop, 2007).

15 Qui passe de 35 % du marché montréalais en 1890 à 21 % en 1929 (Ethnoscop, 2007).

16 Qui passe de 42 % du marché montréalais en 1890 à 21 % en 1929 (Ethnoscop, 2007).

et, plus généralement, au transport maritime, ces deux innovations inaugurent une nouvelle ère d'industrialisation au Québec (celle de la production d'automobiles et de camions, des papetières et des alumineries) dans laquelle le complexe usinier du canal n'a plus aucun rôle à jouer (Ethnoscop, 2007). À partir des années 1960, l'ouverture de la voie maritime entraîne l'abandon du canal de Lachine. Au cours de cette décennie, la plupart des bassins du canal sont remblayés. La construction de l'autoroute Bonaventure achève de modifier le quartier. Dans les années 1970, un exode manufacturier succède au mouvement de dépeuplement amorcé durant la première moitié du XX^{e} siècle. De nombreux bâtiments sont alors démolis.

Les photographies aériennes de la ville de Montréal réalisées en 1962 et 1964 ainsi que les plans d'occupation des sols de la ville de Montréal datés de 1981, 1985 et 1990 permettent d'affirmer que l'aire d'étude a fait l'objet de peu de transformations entre le milieu du XX^{e} siècle et aujourd'hui. Sur le plan d'occupation des sols de 1981, deux entreprises se divisent le terrain, une ferblanterie (comportant 2 bâtiments déjà présents sur le plan de 1950 d'*Underwriters' Survey*) et une compagnie dédiée à la transformation et au stockage du bois. Cette dernière comprend un nouvel entrepôt pour le bois, qui longe la rue Basin, ainsi qu'un abri qui fait l'angle des rues Basin et Richmond, rejoignant le bâtiment destiné au rabotage du bois représenté sur le plan de 1950. Enfin, le bâtiment en brique dédié aux bureaux est toujours représenté et l'entrepôt de bois raboté est devenu un entrepôt à contreplaqué et s'est vu adjoindre une petite extension. Le plan d'occupation des sols de 1985 présente une configuration identique, à l'exception de l'entrepôt à bois donnant sur la rue Basin, d'une superficie désormais plus importante. Enfin, le plan d'occupation des sols de 1990 ne présente pas de modification par rapport à celui dressé 5 ans plus tôt. Aujourd'hui, l'espace est partagé entre d'imposants terrains utilisés comme des espaces de stationnement, et des entrepôts et bâtiments, dont plusieurs désaffectés.

3.4 Ressources archéologiques connues

3.4.1 Occupations identifiées à l'emplacement du site BiFj-69

La maison de l'éclusier, représentée pour la première fois en 1844[17], est un bâtiment de forme carrée, localisé au nord du bajoyer nord de l'écluse. Une annexe ou un entrepôt rectangulaire, de superficie plus importante que la maison, est accolé au mur nord de la maison. Ces deux bâtiments seront démolis lors de la construction du déversoir en 1879.

La première industrie à s'installer à la Pointe-des-Seigneurs est la minoterie appartenant à James Goudie, la *Glenora Mills*, qui deviendra par la suite la minoterie Ogilvie. Chacune des activités est réalisée dans un bâtiment distinct, l'évolution du complexe témoignant d'une production de plus en plus importante résultant d'évolutions technologiques significatives. Il est possible de distinguer trois périodes principales :

17 BAnQ Montréal, Fond Charles Phillips, 06-MP148154.

1837 à 1852 : l'établissement d'origine, alors que les moulins à farine et les entrepôts adjacents semblent être, avec la maison de l'éclusier, les seuls bâtiments à occuper un terrain au nord de l'écluse jusqu'en 1855 ;

1852 à 1874 : une phase d'agrandissement, liée à l'aménagement du réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs. Alexander Ogilvie s'associe à James Goudie et prend les rênes de la société à partir de 1855. Un violent incendie détruit le complexe en 1874 qui est reconstruit en 1877 ;

1877 à 1942 : l'apogée du complexe, alors qu'un dernier agrandissement est réalisé en 1907 et que la minoterie cesse ses activités en 1942. L'ensemble des bâtiments est alors démoli au niveau des fondations et remblayé.

Dès le milieu du XIX^{e} siècle, la présence d'une fonderie et d'un atelier d'usinage est mentionnée à la Pointe-des- Seigneurs. En 1858, la *Caledonian Iron Works Co.*, propriété de John McDougall, est localisée sur le lot à l'est de la minoterie Ogilvie. Durant l'occupation initiale de la *Caledonian Iron Works Co*, de 1858 à 1877, ce complexe industriel comprend plusieurs bâtiments localisés de part et d'autre du canal d'amenée principal, entre le moulin Oglivie à l'ouest et la tonnellerie *Ira Gould & Co* à l'est. Le plus grand édifice de cet ensemble est localisé de front sur le canal Lachine, un peu en aval des écluses. Ce bâtiment sera tronqué par le creusement du déversoir régulateur entre 1877 et 1879. À partir de 1907, l'ensemble des activités de cette industrie va être regroupé au sein d'un immense bâtiment qui porte le nom de *Hall Engineering*. D'autres bâtiments de la *Caledonian Iron Works Co* sont également disséminés dans le quartier immédiat et produit des roues à wagon, meules à farine, équipements de scierie, machines à vapeur, tuyauteries et pompes à incendie. Toutefois, la fonderie et l'atelier d'usinage de la Pointe-des-Seigneurs subviennent d'abord aux besoins spécifiques de la minoterie Ogilvie (entretien et fabrication d'équipement).

En 1853, les frères Smith implantent un atelier de machines aratoires à la Pointe-des-Seigneurs. Il semble qu'une partie de leurs bâtiments aient été sous-loués à de petites entreprises. Parmi celles-ci, il est possible de citer la compagnie *Hawkley & Smith*, fabricants de limes, ou encore un chapelier du nom de Godin vers 1887. De plus, un petit atelier d'ébénisterie semble avoir existé au sein du complexe industriel des frères Smith, de façon indépendante de ces derniers. Ce complexe industriel est localisé immédiatement à l'est de la fonderie et de l'atelier d'usinage de la *Caledonian Iron Works Co*. Il a front du côté nord sur le canal de fuite. L'énergie hydraulique qui l'alimente provient d'un coursier d'alimentation placé dans un axe nord-ud, situé à l'extrémité est du complexe. Ce coursier est vraisemblablement relié au canal d'amenée principal traversant la pointe, d'ouest en est.

Les activités d'une tonnellerie sont attestées à partir de 1854. L'essor de cette petite industrie semble directement lié celui de la minoterie Ogilvie, des tonneaux de bois étant utilisés pour l'entreposage de la farine. L'entreprise occupe l'extrémité est de la pointe avec une scierie, un atelier de menuiserie, une forge, une chambre des machines et un bâtiment à bureaux. Ce dernier bâtiment semble également avoir servi à entreposer la farine. Le complexe a vraisemblablement appartenu à Ira Gould, actionnaire de la *Saint-Gabriel Hydraulic* et propriétaire d'un moulin à farine au bassin numéro 2. Dès 1856, le lot est divisé en deux parties. Crushman, fabricant de meubles dont les installations vont être rachetées en 1867 par *Tees Brothers*, s'installe sur l'une de ces parties. L'autre va être occupée par la compagnie Cambell & Jones, fabricants de scies, qui sera rachetée en 1861 par *Morlan, Watson & Co*. L'usine devient alors la *Montreal Saw Works*. Le creusement du déversoir régulateur nord, réalisé dans le cadre de la seconde campagne d'élargissement du canal de Lachine, mène à l'expropriation et à la démolition des bâtiments de *Tees Brothers* et de la *Montreal Saw Works*, entre 1877 et 1879.

3.4.2 Ressources archéologiques identifiées pour le site BiFj-69 (interventions archéologiques en 2001, 2002, 2008 et 2009)[18]

Le site BiFj-69 se trouve dans un secteur d'intérêt archéologique défini par la ville de Montréal (Ville de Montréal, 2012). D'après les données obtenues auprès de l'ISAQ (Inventaire des Sites Archéologiques du Québec) du MCC, le site a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques, réalisées par la Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec (SACL) en 2001, 2002, 2008 et 2009. Le tableau 3 fait la synthèse des interventions réalisées ainsi que des résultats obtenus. Ces interventions ont permis de mettre au jour un certain nombre de ressources archéologiques en lien avec les différents complexes industriels qui se sont installés à l'emplacement de la Pointe-des-Seigneurs. Elles n'ont toutefois pas porté sur le lot cadastral 1 852 741, qui correspond à l'aire d'étude.

La première intervention a consisté en un inventaire archéologique à l'emplacement du lot cadastral 1 852 740 en 2001. Une fouille a été réalisée en 2002. En prévision des travaux d'aménagement du Parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs, la réalisation d'une caractérisation environnementale des sols (réalisation de trois forages à la cuillère fendue et excavation de cinq tranchées mécaniques, les 22 et 23 octobre 2008) et l'évaluation de l'état des maçonneries ont été réalisées sous surveillance archéologique. En juillet 2009, la zone où les forages de caractérisation environnementale des sols avaient permis d'identifier une forte contamination aux hydrocarbures a été décapée mécaniquement et a été fouillée. De plus, l'ensemble du décapage mécanique des sols contaminés dans la partie est du site et tout autour de la dalle de béton du *Hall Engineering* a été exécuté sous surveillance archéologique. Le musoir maçonné formant l'extrémité est du site a également été dégagé mécaniquement afin de le mettre en valeur dans le cadre de l'aménagement du parc.

18 Les informations contenues ici sont tirées des rapports d'interventions (SACL, 2002 ; SACL, 2005 ; SALC, 2011).

Les différentes interventions ont permis de mettre en évidence des ressources archéologiques rattachées à la maison de l'éclusier, la minoterie Oglivie (*Glenora Mills*), la fonderie McDougall (plus tard *Caledonian Iron Works Co*. & *Hall Engineering*), l'atelier de fabrication de machines aratoires *J. & D. Smith* et la tonnellerie *Ira Gould & Co*, ces deux derniers complexes industriels ayant fait l'objet d'occupations multiples et de divisions.

3.4.3 Ressources archéologiques connues à proximité de l'aire d'étude

Plusieurs autres sites archéologiques ont été recensés à proximité immédiate de l'aire d'étude. Les sites archéologiques BiFj-68 et BiFj-89 sont associés à la Ferme Saint-Gabriel. Les sites BiFj-55 (Redpath Sugar), BiFj-100 (Les bassins du Nouveau-Havre) ainsi que BiFj-112 et BiFj-113 (50, rue des Seigneurs[19]) témoignent quant à eux de l'histoire industrielle de Griffintown. Le tableau 4 regroupe les principales données relatives à ces sites archéologiques, définissant leur appartenance chronoculturelle, leur fonction et précisant la littérature afférente.

19 Les sites sont enregistrés avec des codes Borden différents mais portent le même nom.

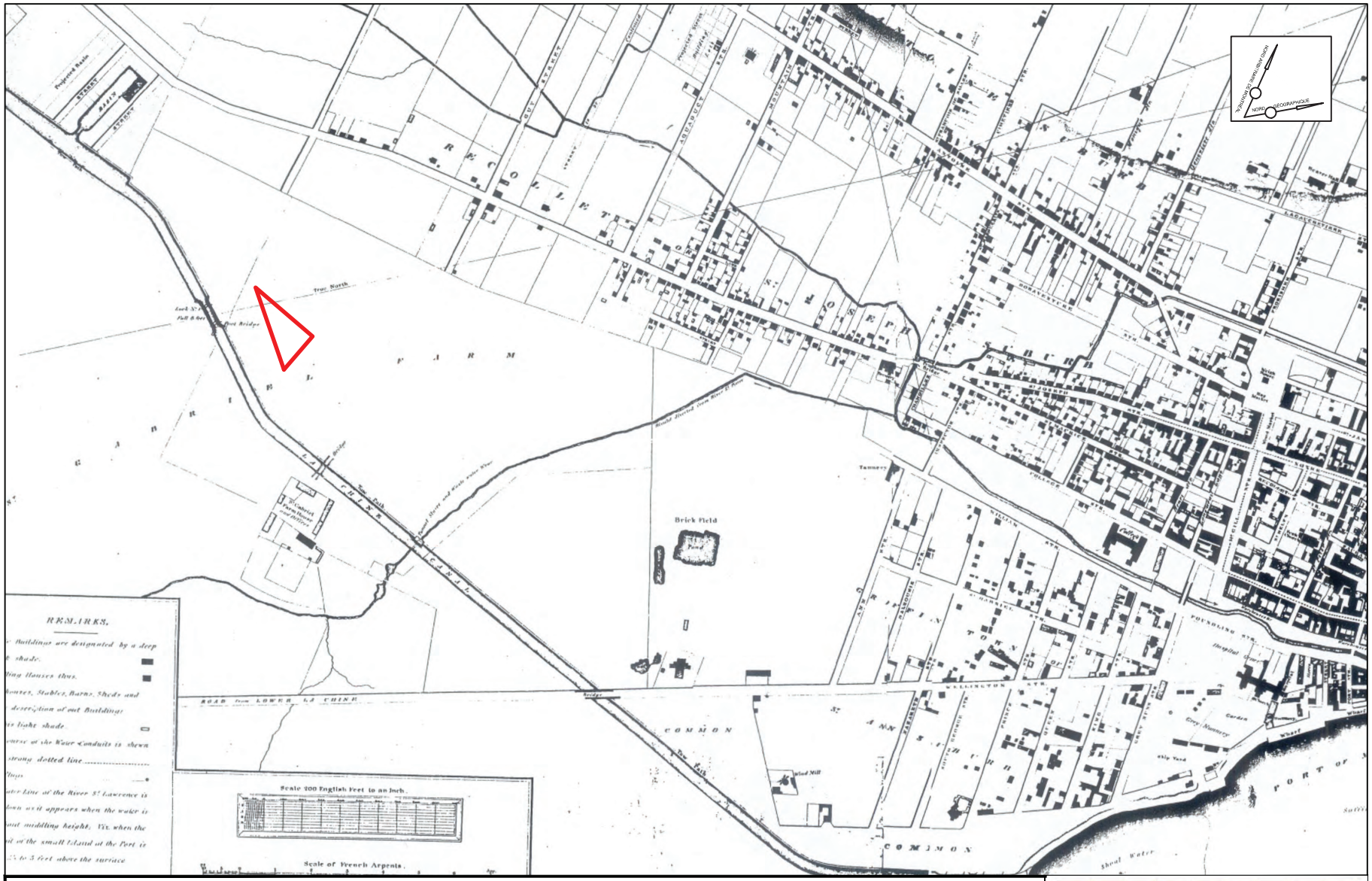


Figure 4 - Localisation de l'aire d'étude sur un extrait d'un plan de Adams de 1825

Aire d'étude

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 10 000
0 100 200 m

Date Mai 2022 **Numéro de projet** 850-1016

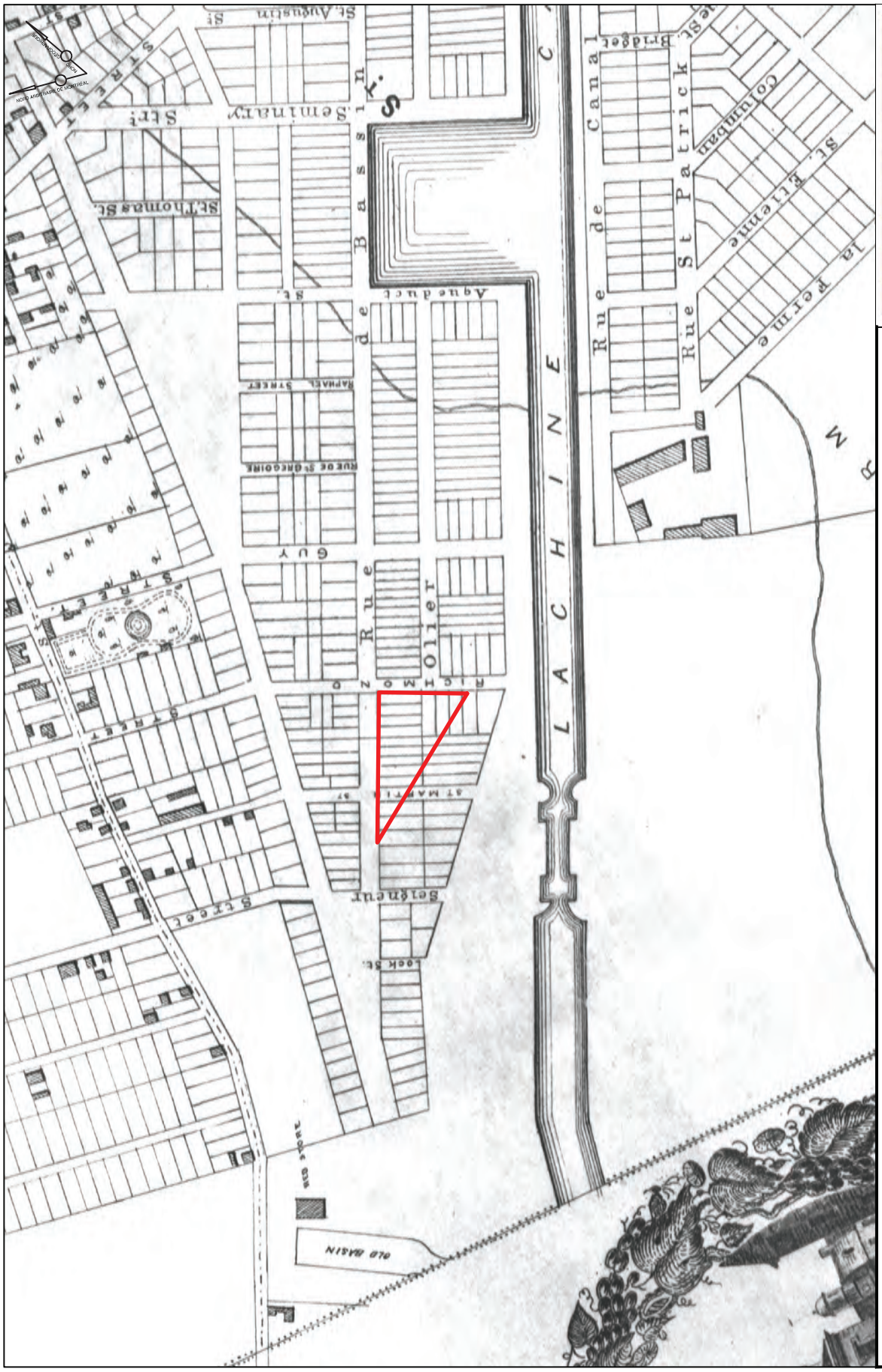


Figure 5 - Localisation de l'aire d'étude sur un extrait d'un plan de Cane de 1846

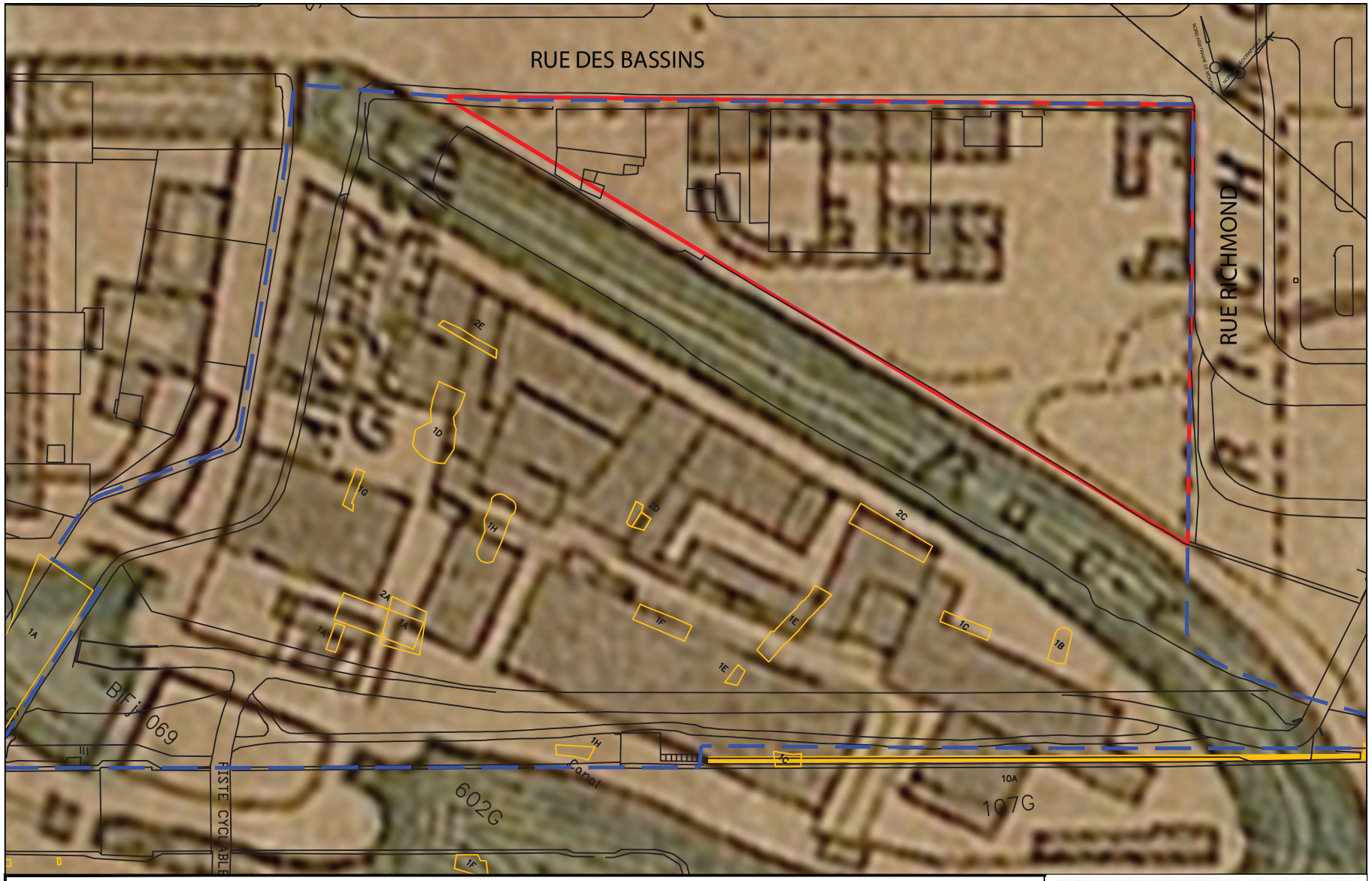


Figure 6 - Extrait d'un plan de Plunkett et Brady de 1872 superposé à la trame actuelle

Site archéologique
Aire d'étude
Intervention antérieure

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000
0 10 20 m

Date Juin 2022 **Numéro de projet** 850-1016

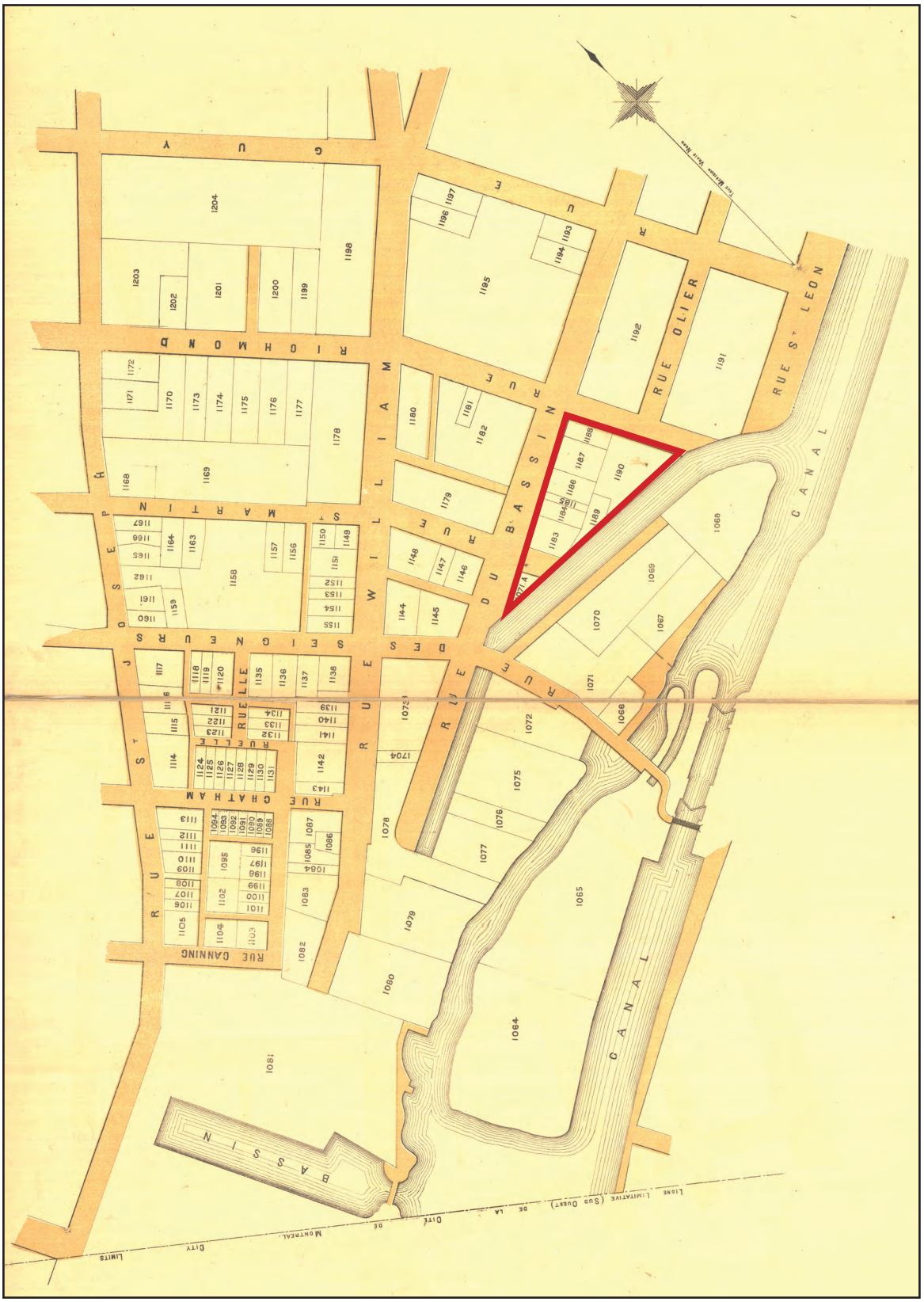


Figure 7 - Extrait du cadastre originel (ca. 1870) permettant d'observer le morcellement du territoire à l'étude (lots cadastraux 1171 A et 1183 à 1190 et emplacement de l'ancienne rue Saint-Martin)

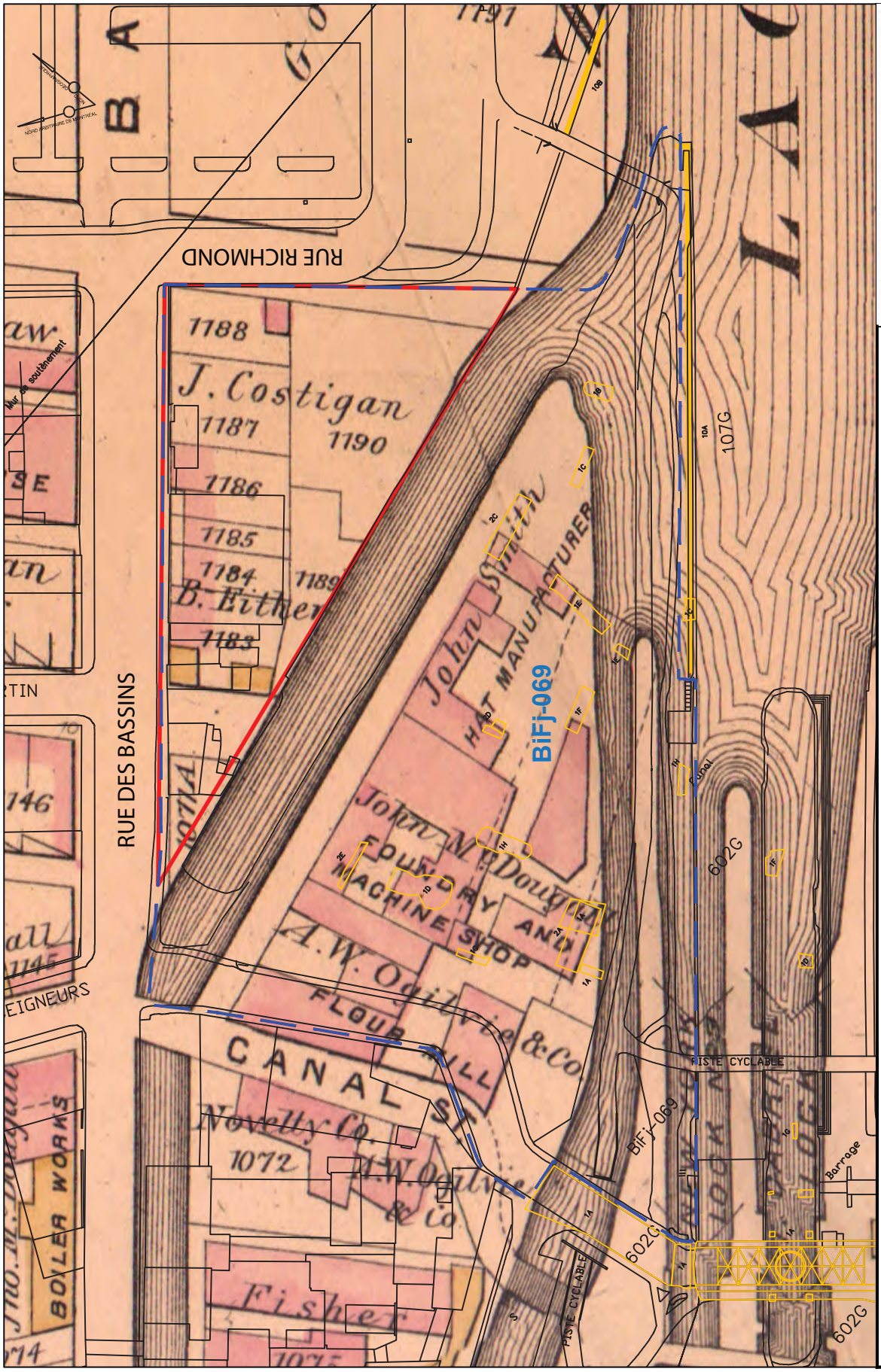


Figure 8 - Extrait d'un plan de Hopkins de 1879 superposé à la trame actuelle

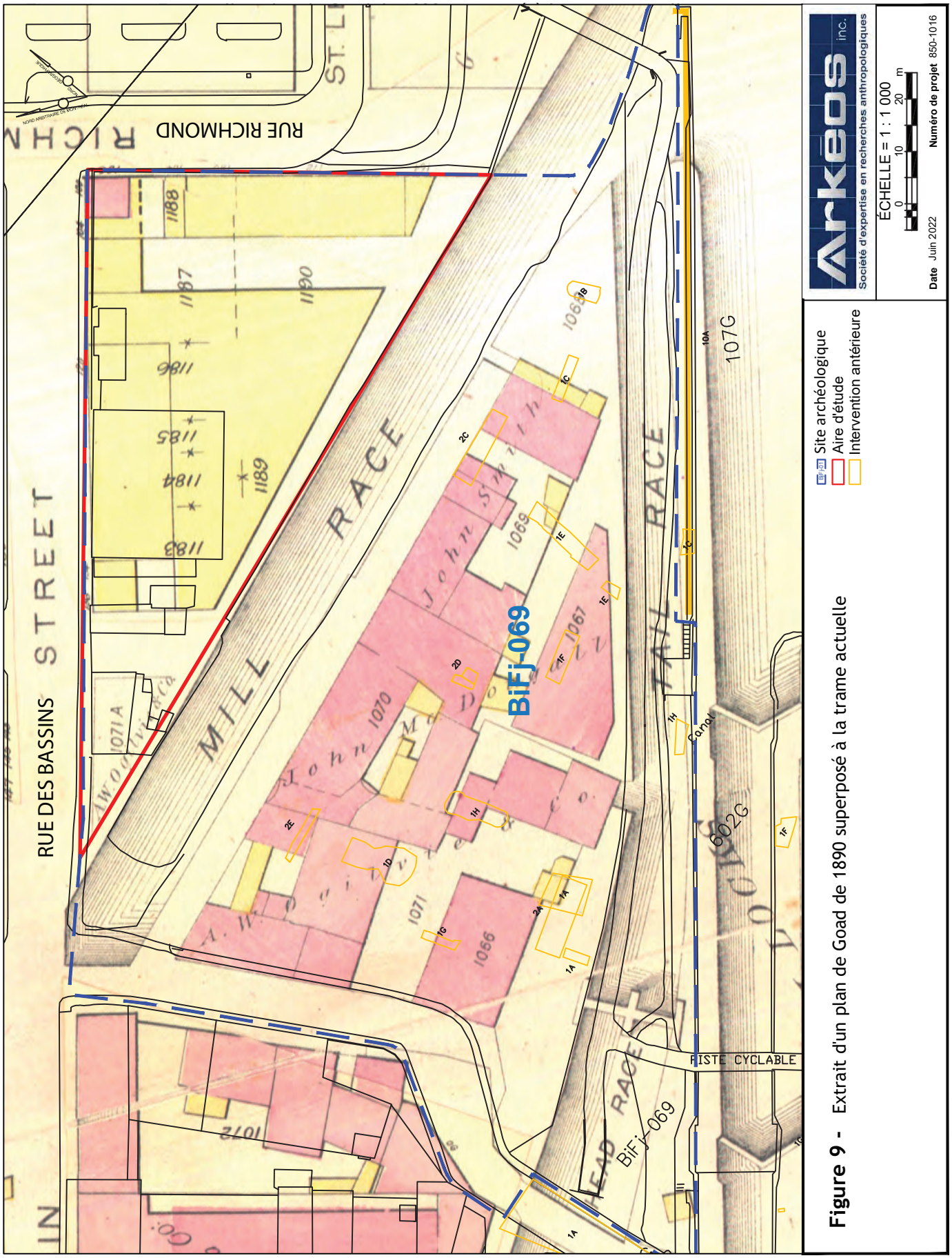


Figure 9 - Extrait d'un plan de Goad de 1890 superposé à la trame actuelle

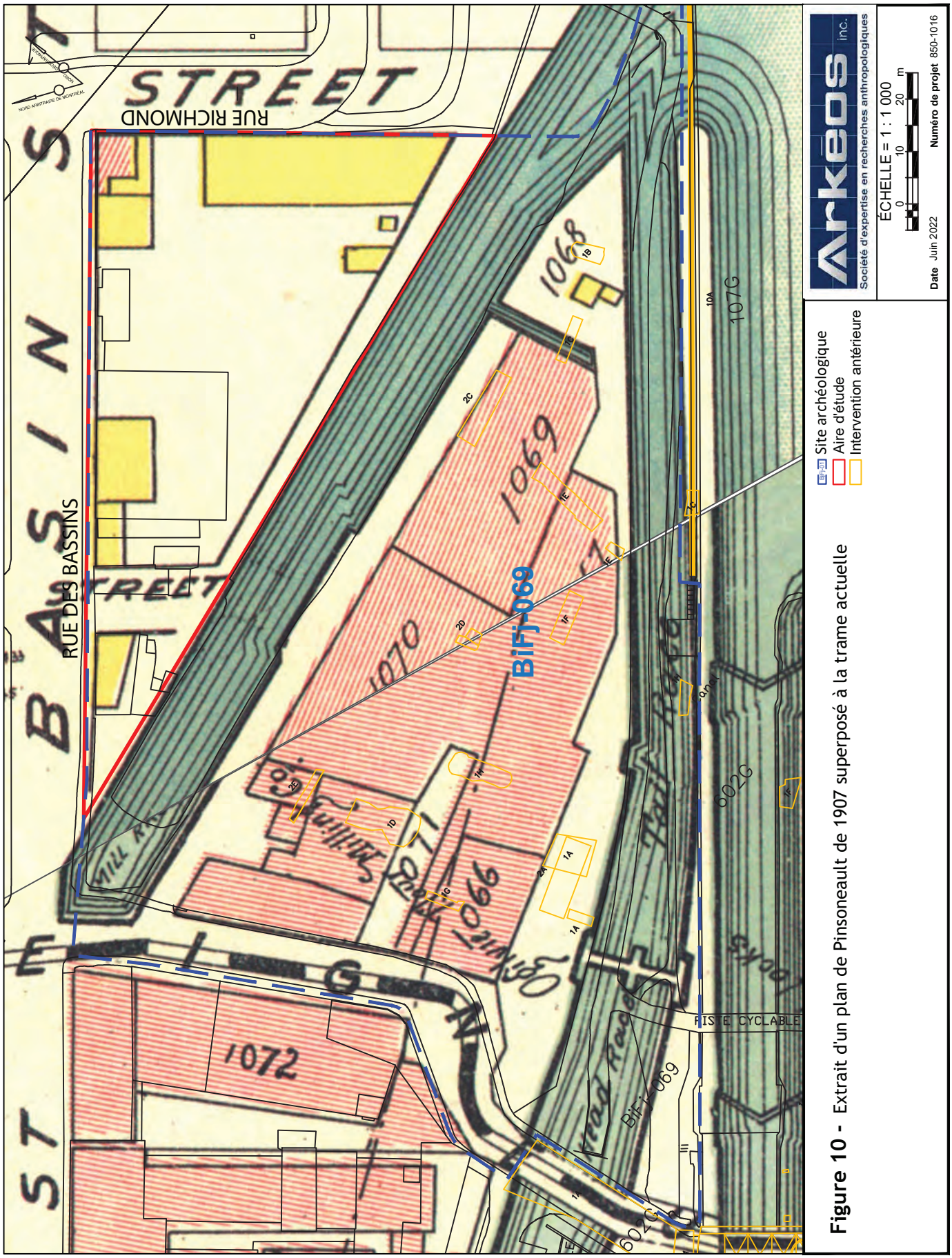


Figure 10 - Extrait d'un plan de Pinsoneault de 1907 superposé à la trame actuelle

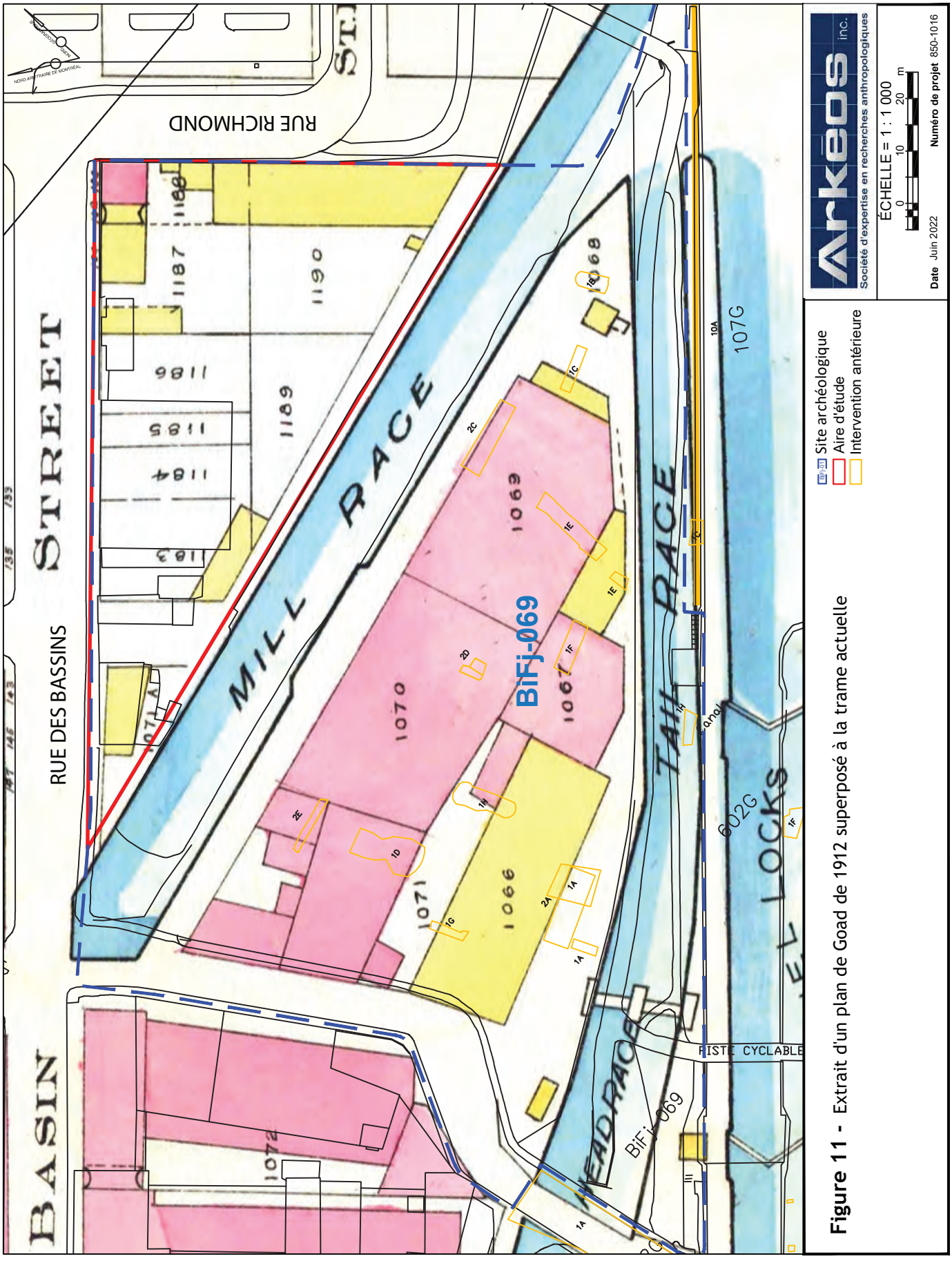


Figure 11 - Extrait d'un plan de Goad de 1912 superposé à la trame actuelle

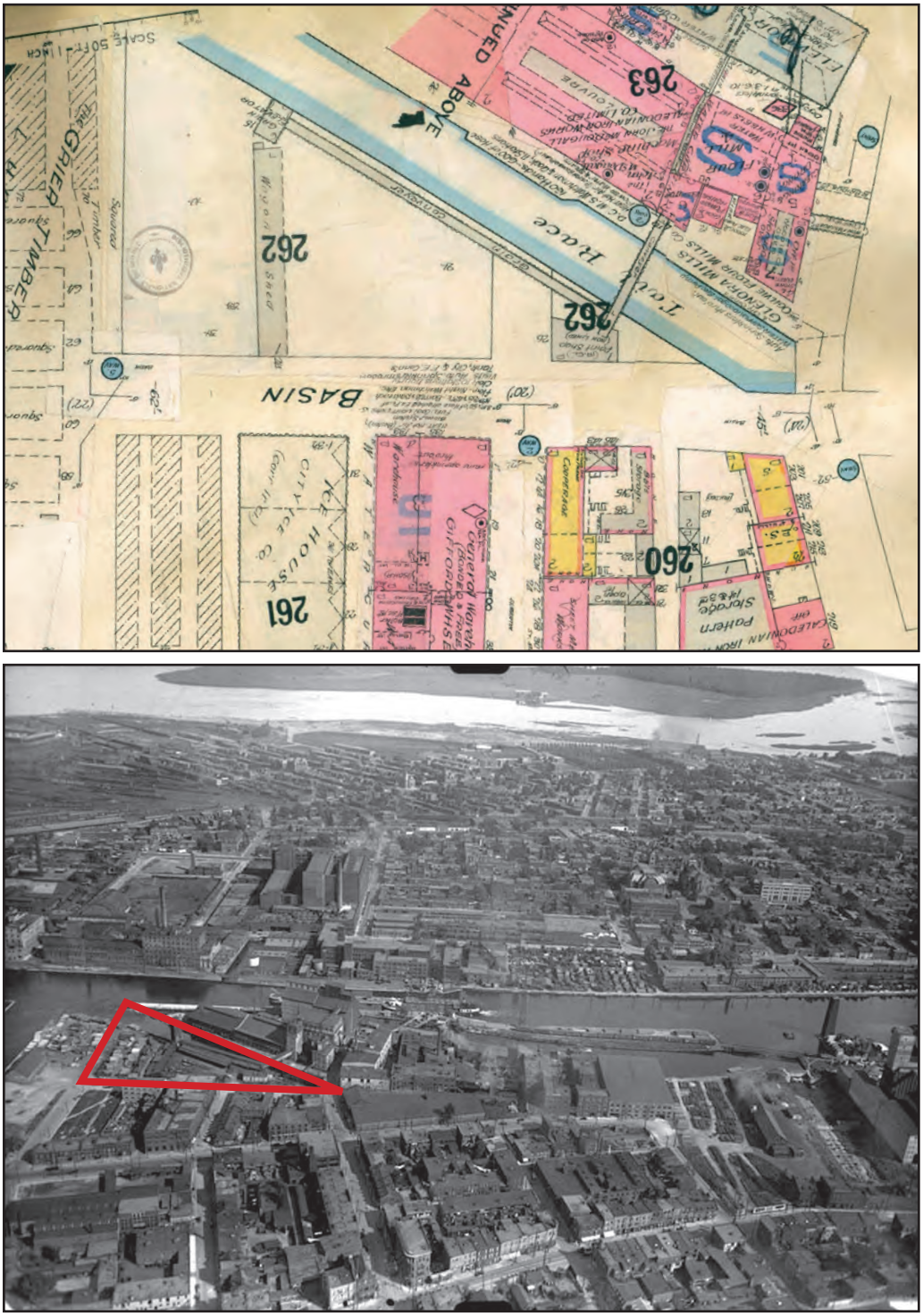

263
262
262
260
261
BASIN
ABOVE
Grand Trunk Railway
Cleveland Iron Mills Co.
Cleveland Iron Mills Co.
Cleveland Iron Mills Co.



Figure 13 - Extrait d'un plan de Underwriters' de 1940 superposé à la trame actuelle

Tableau 3 - BiFj-69 — Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs. Synthèse des interventions réalisées en 2001, 2002, 2008 et 2009 et résultats obtenus

Type d'intervention	Informations recherchées	Sous-opération	Ressources archéologiques observées
Inventaire archéologique (2001)	Maison de l'éclusier et entrepôt (1825-1879)	1A	Remblai de nivellement de la portion sud du site (ca. 1996) ; remblai de démolition du moulin Glenora (1946) ; remblai de tranchée de réparation du couronnement du mur nord du déversoir nord (1906-1929) ; remblai de construction associé à la surface de circulation entre le mur sud de Glenora et le mur nord du déversoir (1879) ; aménagement d'une aire de circulation entre le mur sud de Glenora et le mur nord du déversoir (1879) ; remblai de nivellement de la tranchée de construction du mur nord du déversoir (1879) ; remblai de démolition de l'entrepôt adjacent à la maison de l'éclusier (1879) ; couche d'abandon recouvrant les vestiges d'un plancher (ca 1877-1879) ; mur sud du moulin Glenora (1877-1879) ; plancher de bois de l'annexe ou de la maison de l'éclusier (ca 1840) ; niveaux d'occupation de l'annexe ou de la maison de l'éclusier (1840-1877) ; section présumée du mur de la fondation nord de la maison de l'éclusier (1840) ; remblai résiduel provenant du creusement du canal de Lachine (1825) ; sol naturel non remanié.
	Fondation nord de la scierie appartenant à la tonnellerie Gould (1868-1879)	1B	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du Hall Engineering (post-1986) ; niveau d'occupation de l'Hall Engineering (1907-1986) ; comblement de la tranchée de construction du mur de la jetée aval (1906) ; niveau de démolition du bâtiment de la scierie Morland-Watson (1877-1879) ; surface de circulation adjacente au mur nord de la scierie Morland-Watson (1868-1877) ; remblai d'occupation et infrastructure de la surface de circulation adjacente au mur nord de la scierie Morland-Watson (1869-1877) ; niveau d'occupation de la scierie Morland/Watson (ca. 1868-1877) ; remblai d'occupation de la tonnellerie Gould & Others (1857-1868) ; sol naturel résiduel provenant de l'excavation du réseau hydraulique et du canal Lachine (1825-1857)
	Angle nord-ouest de la scierie du complexe Gould (1874-1879) ; coursier d'alimentation et turbines alimentant le bâtiment est du complexe Smith (1843-1879) ; relations entre la fondation du bâtiment est du complexe Smith, le coursier d'alimentation et la fondation ouest de la scierie	1C	Niveau d'occupation actuelle, post-démolition Hall Engineering (post-1986) ; creusement associé à la caractérisation des sols et à l'implantation d'une cheminée d'aération pour l'élimination des gaz toxiques (post-1986) ; remblai d'occupation contemporain au Hall Engineering partiellement perturbé lors de la caractérisation post-1986 (1907-1986) ; remblai de démolition bâtiment est de la chapellerie Smith (ca. 1907) ; remblai de nivellement du coursier de décharge (ca. 1907) ; radier de coursier de décharge ou sol naturel (avant 1879)
	Coursier d'alimentation et turbines ou roues hydrauliques (1837-1852) ; bâtiment abritant les turbines ou roues hydrauliques (1837-1852) ; limite nord du canal d'amenée (1855-1879)	1D	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du Hall Engineering (post-1986) ; surface de circulation adjacente au Hall Engineering (avant 1986) ; remblai de nivellement/démolition moulin Glenora (ca. 1946) ; remblai d'abandon du moulin Glenora (avant 1946) ; portillon de vannes associé au pertuis alimentant la chambre des turbines du moulin Glenora (1860-1935) ; caisson de la conduite forcée associée au segment du mur nord du canal d'amenée (1860-1935) ; segment du mur nord du canal d'amenée (1855-1920)
	Limites nord et sud du canal d'amenée (1843-1879) ; limites nord et sud d'un des bâtiments du complexe Smith (1879-1907)	1E	Niveau d'abandon du site, post démolition du Hall Engineering (post-1986) ; construction d'une plate-forme de bois entre le Hall Engineering et le mur nord du déversoir (ca. 1909) ; pieux de support de la plate-forme de bois construite entre le mur sud du Hall Engineering et le mur nord du déversoir (ca. 1909) ; dalle d'occupation du Hall Engineering (1907 et après) ; remblai de nivellement contemporain à l'occupation du Hall Engineering (post-1907) ; remblai de nivellement de la tranchée de la conduite de gaz abandonnée (ca. 1907) ; alimentation en gaz (?) (ca. 1907) ; remblai de démolition associé à un plancher, implantationde la conduite de gaz (ca. 1907) ; conduite de gaz (ca. 1907) ; niveau d'occupation du Hall Engineering antérieur à la dalle bétonnée (après 1907) ; niveau d'occupation du Hall Engineering (après 1907) ; fondation du Hall Engineering (1907) ; remblai de nivellement du canal d'amenée (ca. 1907) ; remblai de démolition associé à un mur de la chapellerie Smith (ca. 1907) ; remblai de démolition de la chapellerie Smith (ca. 1907) ; niveau d'abandon du bâtiment en ruine (1880-1907) ; couche d'occupation associée à la chapellerie Smith (1880-1907) ; mur qui pourrait être associé à un bassin de décantation de la chapellerie Smith (ca. 1880) ; drain d'évacuation des bassins de décantation présumés de la chapellerie Smith (ca. 1880) ; ruines de la Caledonian Iron Works (?) (avant 1880 ?) ; couche de démolition ou d'occupation associée à la fonte du métal, contemporain à la première période de la Caledonian Iron Works (avant 1880) ; couche d'occupation de la Caledonian Iron Works (avant 1880) ; remblai tranchée de construction des murs nord et sud du canal d'amenée (ca. 1855) ; murs nord et sud du canal d'amenée (ca. 1855) ; remblai du sol naturel provenant du creusement du canal Lachine (ca. 1825)
	Coursier d'alimentation-turbines (1879-1907) du Hall Engineering ; intérieur du bâtiment initial de la Caledonian Iron Works (1843-1879)	1F	Remblai de nivellement associé à la tranchée d'implantation d'une conduite (post-1907) ; conduite d'approvisionnement en mazout (post-1907) ; niveau d'occupation intérieur du Hall Engineering (1907-1986) ; remblai de nivellement du Hall Engineering (ca. 1907) ; remblai de nivellement du coursier de décharge (1907-1920) ; remblai de démolition de la Caledonian Iron Works Co. (ca. 1907) ; remblai d'occupation, sable d'une fosse de moulage associé à la Caledonian Iron Works Co. (1880-1097) ; fosse de moulage associé à la Caledonian Iron Works Co. (1880-1907) ; section résiduelle d'une cheminée associée à la Caledonian Iron Works Co. (1880-1907) ; fondation en pierre associée à la Caledonian Iron Works et réutilisée par le Hall Engineering (1880-1907) ; section d'un cubilot présumé associé à la Caledonian Iron Works (1880-1907) ; section résiduelle d'une base de béton associée à la Caledonian Iron Works (1880-1907) ; remblai de nivellement de la tranchée de construction du mur est d'un coursier de décharge (ca. 1879) ; démolition d'un mur associé à une fosse de moulage de la Caledonian Iron Works (ca. 1879) ; remblai de la tranchée de construction du mur d'un coursier de décharge (ca. 1879) ; section du mur est d'un coursier de décharge (ca. 1879) ; fondation nord d'une fosse de moulage abandonnée associée à la Caledonian Iron Works (ca. 1860) ; remblai d'occupation d'une fosse de moulage associée à la Caledonian Iron Works Co. (1860-1880) ; niveaux d'occupation associés à la Caledonian Iron Works Co. (1860-1880) ; remblai de sol naturel provenant du creusement du canal de Lachine (ca. 1825)
	Moulin (1874-1907 et 1907-1990) ; canal d'amenée (1843-1879)	1G	Remblai de nivellement post-démolition du moulin Glenora (1942-1946) ; remblai de démolition du moulin Glenora (ca. 1942) ; remblai de la tranchée de construction du mur nord du moulin Glenora (ca. 1877) ; mur nord en pierres du moulin Glenora (ca. 1877) ; piliers en pierres (bases et semelles) du moulin Glenora (ca. 1877) ; segment résiduel de la fondation du mur nord de la minoterie Watson- Ogilvie (1852-1874) ; base de pierre associée à l'occupation Watson- Ogilvie (?) (1852-1874) ; mur sud du canal d'amenée (?) (1855-1920)
	Coursier d'alimentation et roues hydrauliques de Glenora Mills (1837-1852) ; bâtiment du complexe initial de la minoterie (1837-1852)	1H	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du moulin Glenora (1942-1946) ; remblai de la tranchée de construction du mur de refend du moulin Glenora (ca. 1907) ; mur de pierre orienté nord-sud (refend) avec fondation en béton (ca. 1907) ; piliers du moulin Glenora en béton avec une assise de pierre au sommet (ca. 1907) ; mur nord du moulin Glenora (ca. 1907) ; niveau d'occupation présumée d'une zone vacante à l'est de l'incendie du moulin Watson-Ogilvie (ca. 1874) ; sol naturel résiduel provenant de l'excavation du canal d'amenée (ca. 1855) ; infrastructure associée au creusement du canal d'amenée (ca. 1855) ; segment résiduel du mur sud du canal d'amenée (ca. 1855)
Fouille archéologiques (2002)	Maison de l'éclusier et entrepôt	2A	Remblai de nivellement suite à l'agrandissement du moulin Glenora (ca. 1907) ; remblai de la tranchée de construction de l'aqueduc (ca. 1907) ; conduite d'alimentation en eau du moulin Glenora (ca. 1907) ; réparation ou construction du mur de revêtement nord du déversoir régulateur (1907-1877) ; remblai de nivellement post-construction de la fondation du mur sud du moulin Glenora (1877) ; remblai de la tranchée de construction du mur nord de revêtement nord du déversoir régulateur et démolition de la maison de l'éclusier (1877) ; remblai de nivellement associé à la construction du mur de revêtement nord du déversoir régulateur (1877) ; mur de revêtement nord du déversoir régulateur (ca. 1877) ; drain pluvial aménagé dans le revêtement nord du déversoir régulateur (ca. 1877) ; niveaux de démolition de la maison de l'éclusier et de l'annexe (1877) ; niveau d'occupation associé au plancher de l'annexe de la maison de l'éclusier (1825-1877) ; niveau d'occupation extérieur de l'annexe et remblai d'occupation d'une fosse associée (1825-1877) ; latrines adjacentes à l'annexe de la maison de l'éclusier ; plancher de l'annexe et poutre de soutien du plancher (1825-1877) ; fosse sous le plancher de l'annexe (après 1825) ; niveaux d'occupation de la cave de la maison de l'éclusier (1825-1877) ; niveau d'occupation de la maison de l'éclusier (1825-1877 ?) ; remblai de tranchée de construction de la maison de l'éclusier (1825) ; vestiges de fondation de la maison de l'éclusier (1825-1877) ; drain domestique associé à la maison de l'éclusier (1825-1877) ; remblais associés à la construction de la maison de l'éclusier et son annexe (1823-1825) ; sol archéologiquement stérile ? (avant 1825)
	Minoterie Ogilvie / Glenora Mills	2B	Remblai de nivellement associé à la démolition du moulin (1942) ; vestige du plancher béton du moulin (1907-1942) ; massif de béton situé à l'extrémité nord-est du moulin (1907-1942) ; mur est du moulin (1907-1942) ; segments résiduels du mur nord du moulin (1907-1942) ; mur mitoyen délimitant les sections nord-est et sud-est du moulin (1907-1942) ; mur mitoyen entre la section nord-est et la section centrale nord du moulin (1907-1942) ; section sud-est et section centrale du moulin (1907-1942) ; pilier bétonné de section quadrangulaire avec couronnement en pierre calcaire (1907-1942) ; section sud du mur est du moulin (1907-1942) ; mur mitoyen entre la section centrale du moulin et les sections nord-ouest et sud-ouest (1877-1942) ; mur mitoyen entre la section centrale et la section sud-est du moulin (1877-1942) ; section nord-ouest du moulin (1877-1942) ; segment résiduel du mur nord du moulin (1877-1942) ; piliers en pierre calcaire de section quadrangulaire situés dans la section nord-ouest du moulin (1877-1942) ; fondations de pierre dans le section nord-ouest du moulin (1877-1942) ; sommet d'une fondation en pierre se distribuant dans la section nord-ouest du moulin et soutenant 3 piliers (1877-1942) ; mur sud du moulin (1877-1942)
	Hall Engineering / complexe Smith	2C	Creusement de nature indéterminé dans la dalle de béton du Hall Engineering (après 1986) ; dalle de béton de Hall Engineering (après 1907) ; remblais de nivellement/infrastructure de la dalle de béton du Hall Engineering (après 1907) ; remblai de nivellement post-démolition du complexe Smith ; plate forme de moulage (sugar pan) associée à l'occupation du Hall Engineering (ca. 1907) ; paroi nord et tranchée associée d'une fosse de moulage présumée associée à la Hall Engineering (1907-1986) ; remblai de la tranchée de construction de la fondation nord du Hall Engineering (1907) ; fondation nord du Hall Engineering (1907) ; ouvrage indéterminé postérieur à la construction du Hall Engineering et associé à une conduite d'approvisionnement en eau (après 1907) ; conduite à l'intérieur du puits d'accès associé au Hall Engineering (après 1907) ; niveau d'abandon post-démolition du complexe Smith (avant 1907) ; niveau de démolition d'un bâtiment du complexe Smith (avant 1907) ; remblai d'un coursier de décharge (ca. 1907) ; plancher associé à l'occupation du complexe Smith (1879-1920) ; niveaux d'occupation du complexe Smith (1879-1907) ; fosse circulaire associée à un réservoir (?) lié aux activités du complexe Smith (1879-1907) ; drain pour l'élimination des eaux usées (1879-1907) ; aire de circulation associée au complexe Smith (1853-1877) ; niveau d'occupation associée au complexe Smith (1853-1874) ; remblai de nivellement postérieur à un incendie (après 1874 ?) ; creusement associé à la pose d'une solive, tranchée de la solive et solive (après 1874) ; plancher de bois d'un bâtiment du complexe Smith (1853-1874) ; niveau d'occupation du complexe Smith (fabrique d'instruments aratoires ?)(1853-1874) ; aire de circulation (1853-1874) ; moule associé à l'occupation du complexe Smith (fabrique de lime ou fabrique d'instruments aratoires) (1853-1874) ; tranchée de construction d'un mur et mur associé au complexe Smith (1853-1907) ; vestiges d'un préau (1853-1907) ; remblai de la tranchée de construction du coursier de décharge du complexe Smith (ca. 1853) ; coursier de décharge du complexe Smith (1853-1907) ; remblai de nivellement (1851-1853) ; sol archéologiquement stérile (dépôt de la mer de Champlain ?) (avant 1851)
	Hall Engineering ; Caledonian Iron Works Co	2D	Remblai de nivellement (ca. 1986) ; plancher de bois (après 1907) ; dalle de béton du Hall Engineering (après 1907) ; niveau d'occupation du Hall Engineering (tarmacadam) (après 1907) ; fondation sud du Hall Engineering possiblement posée sur le mur de revêtement nord du canal d'amenée (1907) ; remblai de nivellement avant la construction du Hall Engineering (ca. 1907) ; niveau d'occupation du Caledonian Iron Works Co (?) (1857-1907)
	Hall Engineering ; Caledonian Iron Works Co ; minoterie Glenora Mills	2E	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du Hall Engineering (ca. 1986) ; remblai de nivellement postérieur à la démolition du complexe Glenora Mills (ca. 1942) ; niveau de démolition du complexe Glenora Mills (1942) ; dalle de béton du Hall Engineering (après 1907) ; niveau d'occupation du Hall Engineering (tarmacadam) (ca. 1907) ; portion résiduelle du mur ouest du Hall Engineering posée sur la fondation ouest de la Caledonian Iron Works Co (1907) ; remblai de nivellement post-construction et interface d'occupation du complexe Glenora Mills (1877-1942) ; fondation d'un des murs de bâtiments nord du complexe Glenora Mills (1877-1942) ; mur de revêtement est du coursier de décharge du moulin (ca. 1877)
Caractérisation environnementale des sols / forage à la cuillère fendue (2008)	Données environnementales	4A	Remblais de nivellement
		4B	Remblais de nivellement
		4C	Remblais de nivellement
		4D	Remblais de nivellement ; dalle de béton du Hall Engineering (?)
		4E	Remblais de nivellement ; dalle de béton du Hall Engineering (?)
Supervision archéologique / évaluation de l'état de conservation des vestiges maçonnés (2008)	État de conservation des vestiges maçonnés du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mill	4J	Remblais ; vestiges de maçonnerie du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mills
		4K	Remblais de démolition ; mur de pierre indéterminé associé à l'ensemble architectural de la Glenora Mills ; vestiges de maçonnerie du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mills
		4M	Remblais de démolition ; vestiges de maçonnerie du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mills
		4N	Remblais de démolition ; vestiges de maçonnerie du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mills
Fouille archéologique (2009)	Réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs (particulièrement la Caledonian Iron Works Co)	5A	Dalle de béton du Hall Engineering - réparation (après 1907) ; deuxième niveau de dalle de béton du Hall Engineering (après 1907) ; tranchée remplie de remblai de démolition (après 1907) ; dalle de béton du Hall Engineering (1907) ; poutres métalliques en H (ca. 1907) ; remblais de nivellement (1907 et ca. 1907) ; remblai du canal d'amenée principal (ca 1907) ; structure de soutènement ou de pontage (1907) ; conduite en fonte associée alimentant ls chaudières du bâtiment ; conduite en fonte indéterminée ; section résiduelle d'une base de béton associée à la Caledonian Iron Works (1880-1907) ; remblais de nivellement (1880-1907) ; remblais de construction (1880-1907) ; mur d'une base de cheminée (1880-1907) ; mur d'une fosse de moulage (1880-1907) ; mur de béton (1880-1907) ; remblais de nivellement (1860-1880) ; niveau d'occupation de la Caledonian Iron Works Co (1860-1880) ; trottoir (?) (1860-1880) ; chambre de turbine (avant 1879 ?) ; pieux de bois associé à un coursier (?) (avant 1879) ; ancien coursier (?) (avant 1879) ; mur sud du canal d'amenée principal et mur de rétention (1851) ; remblai du canal d'amenée principal (ca 1907) ; sol naturel stérile remanié (?) (1821-1848)
Supervision archéologique (2009)	Hall Engineering ; Caledonian Iron Works Co ; minoterie Glenora Mills	7Y	Mur de fondation du Hall Engineering (1907) ; murs d'une chaufferie en blocs de béton (ca 1907) ; base de pilier du Hall Engineering (ca. 1907 ?) ; drain en fonte (après 1907) ; bases de piliers de la Caledonian Iron Works Co ; segments du mur ouest et du mur est d'un coursier de décharge associé à la Glenora Mills (1877) ; murs d'un bâtiment du complexe nord de Glenora Mills ; caisson des turbines de Glenora Mills (1877-1935) ; mur sud du canal d'amenée ; mur nord du déversoir régulateur (1879-1907) ; rails de chemin de fer réutilisés ; petit bâtiment en brique rectangulaire indéterminé ; base de four et d'un mur de brique indéterminés

Tableau 4 - Principaux sites localisés à proximité immédiate de l'aire à l'étude

Code Borden	Nom du site	Période d'occupation	Nature de l'occupation	Références bibliographiques
BiFj-26	Rue Saint-Patrick	Eurocanadien, historique 1800-1899	non renseigné	Ethnoscop, 2002. Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine, Pôle Cartier, BiFj-26, Ville de Montréal Brochu G., 1988. Inventaire des ressources archéologiques du sous-sol montréalais, surveillance des travaux d'enfouissement de conduits souterrains de la C.S.E. de Montréal en 1987, Ville de Montréal
BiFj-66	Écluses Saint-Paul	Eurocanadien, historique 1800-1899 Eurocanadien, historique 1900-1950	maritime technologique domestique	Patrimoine experts, 2003, Site du complexe hydraulique des écluses de la côte Saint-Paul, îlot hydraulique Frothingham et Workman, canal de Lachine, Montréal (site BiFj-66), Imprimerie & Envoi Automatique Inc.
BiFj-76	Square Sir-Georges-Etienne-Cartier	Eurocanadien, historique 1800-1899 Eurocanadien, historique 1900-1950	technologique	Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2004, Programme de renouveau urbain. Inventaire archéologique, square Sir Georges-Étienne Cartier. BiFj-076, Montréal, Ville de Montréal Ethnoscop, 2017, Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV, circuits 3198 et 3199. Interventions archéologiques (BiFj-73, BiFj-121, BjFj-67, BjFj-76, BjFj-77, BjFj-173, MTL15-23-1 et MTL15-25-2) de l'été 2015 au printemps 2016. Hydro-Québec
BiFj-82	Villa Décarie	Eurocanadien, historique 1800-1899	domestique	Ethnoscop, 2006, Centre universitaire de santé McGill, cour Glen, Montréal. Interventions archéologiques (MTL05-05-1, BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84) 2005, 2006, Corporation d'hébergement du Québec
BiFj-83	Maison Décarie	Eurocanadien, historique 1608-1759 Eurocanadien, historique 1800-1899	domestique	Ethnoscop, 2006, Centre universitaire de santé McGill, cour Glen, Montréal. Interventions archéologiques (MTL05-05-1, BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84) 2005, 2006, Corporation d'hébergement du Québec
BiFj-84	Dépôt du Canadian Pacifique	Eurocanadien, historique 1900-1950	non renseigné	Ethnoscop, 2006, Centre universitaire de santé McGill, cour Glen, Montréal. Interventions archéologiques (MTL05-05-1, BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84) 2005, 2006, Corporation d'hébergement du Québec
BiFj-87	Chapelle-école de Saint-Henri	Eurocanadien, historique 1800-1899 Eurocanadien, historique 1900-1950	commerciale institutionnelle religieuse	Archéotec, 2008. La Chapelle des Tanneries des Rolland. Église Sainte-Élisabeth du Portugal et Parc des Tanneries-des-Rolland, Montréal. Intervention archéologique, 2008, Ville de Montréal Arkéos, 2014. Contrat-cadre 1393 - Interventions archéologiques (2011-2012). Rapport préliminaire, Commission des Services Électriques Montréal
BiFj-115	Projet Turcot	Eurocanadien, historique 1800-1899 Eurocanadien, historique 1900-1950	domestique commerciale	Patrimoine Experts, 2018. Projet Turcot. Interventions archéologiques dans les secteurs 6, 7, 8 ; Les zones CN4, 2016-A et sur le site BiFj-115 (ancien parc Thornton), Ministère des Transports, de la Mobilité durable et l'Électrification des transports (MTMDET)
BiFj-118	-	Eurocanadien,	technologique (tanneries XVIII^{e} et XIX^{e} s.)	CODE BORDEN EN RÉSERVATION AUPRÈS DU MCC - Aucune bibliographie disponible L'avis de découverte mentionne la présence, lors des excavations mécaniques, d'au moins onze vestiges en pierre et en briques attribuables à des murs d'habitation/tannerie et de bâtiments à vocation industrielle. Une structure en bois (latrines ou caniveau) a également été découverte. Les couches d'occupation mises au jour ont livré des artéfacts datant principalement de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.
BiFj-119	-	Eurocanadien	technologique (tannerie 1780)	CODE BORDEN EN RÉSERVATION AUPRÈS DU MCC - Aucune bibliographie disponible L'avis de découverte mentionne la présence d'au moins sept vestiges en pierre attribuables à des murs d'habitation et à des murets. Une structure en bois a également été découverte à l'intérieur de cette habitation. La couche d'occupation mise au jour a livré des artéfacts datant principalement de l'ensemble du XIX^{e} siècle. Ces vestiges ont vraisemblablement été détruits au début du XX^{e} siècle. Les niveaux inférieurs semblent être plus ancien, peut-être du tournant XVIII^{e} / XIX^{e} siècles. Les bâtiments pourraient être associés à une occupation agricole ou d'artisan.
BiFj-122	Gazomètre de la Montréal Gas Co.	Eurocanadien, historique 1800-1899 Eurocanadien, historique 1900-1950	industrielle	Etnoscop, 2017. Programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Interventions archéologiques au pôle Gadbois (BiFj-122), Montréal. Supervision et inventaire archéologiques, Ville de Montréal
BiFj-125	-	Eurocanadien,	technologique (tannerie)	CODE BORDEN EN RÉSERVATION AUPRÈS DU MCC - Aucune bibliographie disponible
BiFj-127	Rotonde	Eurocanadien, historique 1900-1950	industrielle	Le rapport remis par Patrimoine Expert en 2016 n'est pas consultable en ligne (Bibliothèque numérique en archéologie du MCC) - une demande de copie a été transmise au MCC

4 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Tel que mentionné précédemment, l'intervention archéologique réalisée en 2021 a consisté à l'ouverture mécanique de cinq sous-opérations (8A, 8B, 8C, 8D et 8E) et à la réalisation de sondages manuels (sous-opérations 9A à 9P) afin d'atteindre et de fouiller les ressources archéologiques anticipées. Les pages qui suivent font la description de ces activités.

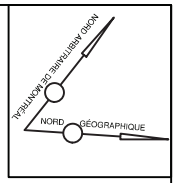
4.1 Sous-opération 8A

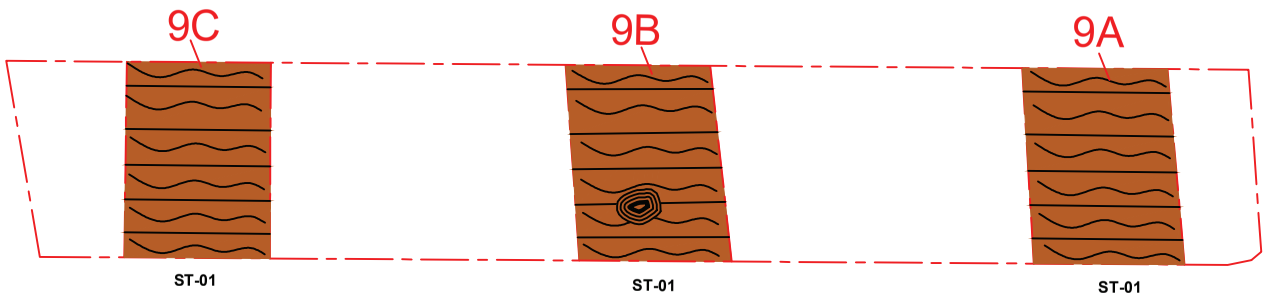
La sous-opération 8A a été positionnée perpendiculairement au canal de fuite de façon à déterminer la persistance des ressources anciennes immédiatement à l'est d'une structure de béton encore en élévation. Cette dernière a été identifiée comme étant un vestige du *grain elevator*, visible sur le plan de 1909 et la photographie aérienne de 1927, et associée à l'occupation de la *Ogilvie Flour Mills Company Limited*.

La sous-opération 8A, orientée nord-sud et mesurant 8,20 m sur 1,30 m, a été positionnée de façon à recouper les bâtiments en bois représentés sur le plan de 1890. Trois sous-opérations (9A, 9B et 9C) ont été réalisées manuellement dans son emprise (figure 14). Toutes trois mesurent 1 m sur 1,30 m et ont révélé un plancher (ST-01) composé de planches orientées nord-sud, d'environ 25 cm de large et d'une épaisseur résiduelle d'environ 6 cm. Elles reposent sur des solives orientées perpendiculairement, de 7 cm d'épaisseur.

D'un point de vue stratigraphique (figure 15 et tableau 5), le niveau de circulation actuel (8A01) surmonte différents niveaux de remblais (8A02, 8A03, 9A01, 9B01 et 9C01 ainsi que 9B03), des niveaux d'occupation (9A02/9B02/9C02/ST-1, 9B04 et 9B05) et des niveaux de sol naturel remanié (9B06 et 9B07). Le sol naturel non anthropisé n'a pas été atteint. Il a été évité de creuser plus profondément que 1,20 m pour éviter les remontées d'eau du canal de fuite par capillarité.

La surface du niveau de circulation actuelle se trouve à une altitude qui varie entre 15,77 et 15,87 m alors que son interface inférieure a été enregistrée entre 15,24 et 15,30 m. Elle surmonte les remblais, qui se succèdent sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Le lot 8A02 est un limon sableux, jaune à brun clair, compact et homogène, comportant du gravier 0-3/4, des fragments de brique et des nodules de mortier. Il a été observé dans la partie nord de la tranchée. Le lot 8A03 a été observé sur l'ensemble de la tranchée. Il s'agit d'un limon brun foncé, compact et hétérogène, comportant des concentrations d'argile jaune, des fragments de brique, des fragments de mortier, des pierres anguleuses (3-5cm) et de la cendre. Enfin, les sous-opérations 9A, 9B et 9C ont chacune révélé un lot de remblai distinct surmontant le plancher. Le lot 9A01 est un limon légèrement argileux, très compact et hétérogène, comportant des racines, des fragments de briques





8A

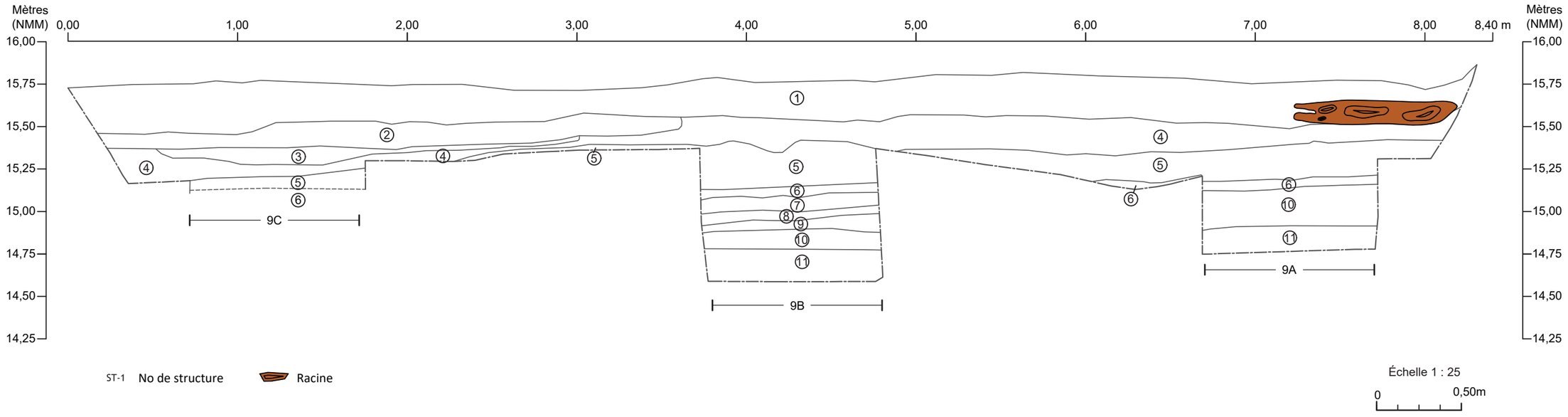
Sous-opération 8A No sous-opération mécanique 9A Sondage Vestige de bois

Figure 14 - Sous-opération 8A – Plan P1, relevé planimétrique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 50
0 0,5 0,1 m

Date Juin 2022 **Numéro de projet** 850-1016



Description

1. Limon brun, compact et homogène, comportant cailloutis (> 0,5 cm) (++), racines, mortier, fragments de briques, feuilles de plastique, sac de plastique (8A01) - niveau de circulation actuel

2. Limon sableux, jaune à brun clair, compact et homogène, comportant de gravier 0-3/4, fragments de brique, nodule de mortier (8A02) - remblais

3. Limon brun foncé, compact et homogène, comportant brique, fragments de brique, fragments de mortier, pierres anguleuses 3-5 cm, cendre (8A03 / 9C01) - remblais

4. Limon sablo-argileux brun, orange et jaune, très compact et hétérogène comportant des fragments de brique, charbon de bois, charbon minéral, éclisse de bois, concrétions ferreuses (9C01) - remblais

5. Limon légèrement argileux, très compact et hétérogène, comportant des racines, fragments de briques (au sud), charbon de bois (9A01 / 9B01) - remblais

6. Bois (9A02 / 9B02 / 9C02) – ST-2 / plancher

7. Limon sableux beige-jaune, très compact et homogène, avec pierres de 0-20 cm, charbons de bois, charbon minéral, fragments de briques, nodules de mortier (9B03) - remblais

8. Limon argileux bleu-gris, compact et homogène, comportant des charbons de bois, charbons minéraux, pierres anguleuses 5-10 cm, racines (9B04)

9. Sable argileux jaune-orangé, très compact et homogène, charbon minéral, mortier, petits fragments de brique (9B05)

10. Limon argileux brun, meuble et hétérogène, comportant lentille limono-argileuse orangée, compacte en paroi est, charbon minéral, racines, copeaux de bois (9B06) - sol naturel remanié

11. Limon argileux brun pâle (vers le nord), brun foncé (vers le sud), compact et homogène, comportant beaucoup de charbon de bois, racines, mortier, petits cailloux de 5-10 cm (9B07) - sol naturel remanié

Figure 15 - Sous-opération 8A — Coupe C1, relevé stratigraphique paroi est

Tableau 5 - Sous-opération 8A — Description des lots dans les sous-opérations 9A, 9B et 9C

OPÉRATION 8A			
SOUS-OPÉRATION	**9A**	**9B**	**9C**
NIVEAU DE CIRCULATION ACTUEL	Limon brun, compact, homogène, comportant des cailloutis (plus grand que 0,5 cm) (++), racines, mortier, fragments de briques, feuilles de plastique, sac de plastique (8A01)	Limon brun, compact, homogène, comportant des cailloutis (plus grand que 0,5 cm) (++), racines, mortier, fragments de briques, feuilles de plastique, sac de plastique (8A01)	Limon brun, compact, homogène, comportant des cailloutis (plus grand que 0,5 cm) (++), racines, mortier, fragments de briques, feuilles de plastique, sac de plastique (8A01)
REMBLAIS	Limon brun foncé, compact et hétérogène, comportant des concentrations d'argile jaune, brique, fragments de brique, fragments de mortier, pierres anguleuses (3-5cm), cendre (8A03)	Limon brun foncé, compact et hétérogène, comportant des concentrations d'argile jaune, brique, fragments de brique, fragments de mortier, pierres anguleuses (3-5cm), cendre (8A03)	Limon sableux, jaune à brun clair, compact et homogène, comportant gravier 0-3/4, fragments de brique, nodules de mortier (8A02)
			Limon brun foncé, compact et hétérogène, comportant des concentrations d'argile jaune, brique, fragments de brique, fragments de mortier, pierres anguleuses (3-5cm), cendre (8A03)
	Limon légèrement argileux, très compact et hétérogène, comportant des racines, fragments de briques, charbon de bois (9A01)	Limon légèrement argileux jaune, compact et homogène, comportant des lentilles d'argile, éclisses de bois, fragments de brique, pierres subanguleuses (1-3 cm), charbon de bois, charbon minéral, racines, radicelles (9B01)	Limon sablo-argileux brun, orange et jaune, très compact et hétérogène comportant des fragments de brique, charbon de bois, charbon minéral, éclisse de bois, concrétions ferreuses (9C01)
NIVEAUX D'OCCUPATION	Limon argileux brun avec des lentilles de limon argileux jaune, compact, hétérogène, comportant des grosses racines, éclisses de bois, charbon de bois, pierres arrondies (2-3cm), fragments de brique (9A02 / ST-1)	Planches de bois orientées nord-sud avec de nombreuses racines et dans la portion sud-est, présence de sable gris à l'interface supérieure (9A02 / ST-1)	Planches de bois orientées nord-sud, présence de sable gris à l'interface supérieure (9A02 / ST-1)
		Limon sableux beige-jaune, très compact et homogène, avec pierres (0-20 cm), charbon de bois, charbon minéral, fragments de briques, nodules de mortier (9B03)	
		Limon argileux bleu-gris, compact, homogène, comportant charbon de bois, charbon minéral, pierres anguleuses (5-10 cm), racines (9B04)	
		Sable argileux jaune-orangé, très compact et homogène, comportant charbon minéral, mortier, petits fragments de brique (9B05)	
REMBLAIS ANCIENS DE COMBLEMENT	/	/	/
SOL NATUREL REMANIÉ	Argile limoneuse gris-beige avec lentilles d'argile beige clair, plus foncé dans les angles nord-est et sud-ouest, compact et moyennement homogène, comportant racines, pierres arrondies (5-20 cm) (9A03)	Limon argileux brun, meuble et hétérogène, comportant une lentille limono-argileuse orangée, compacte en paroi est, charbon minéral, racines, copeaux de bois (9B06)	/
		Limon argileux brun pâle à brun foncé, compact et homogène, comportant charbon de bois (+++), racines, mortier, cailloux (5-10 cm) (9B07)	
SOL NATUREL NON ANTHROPISÉ	/	/	/

et du charbon de bois. Le lot 9B01 est un limon légèrement argileux jaune, compact et homogène, comportant des lentilles d'argile, des éclisses de bois, des fragments de brique, des pierres subanguleuses (1-3 cm), du charbon de bois, du charbon minéral, des racines et des radicelles. Enfin, le lot 9C01 est un limon sablo-argileux brun, orange et jaune, très compact et hétérogène, comportant des fragments de brique, du charbon de bois, du charbon minéral, des éclisses de bois et des concrétions ferreuses.

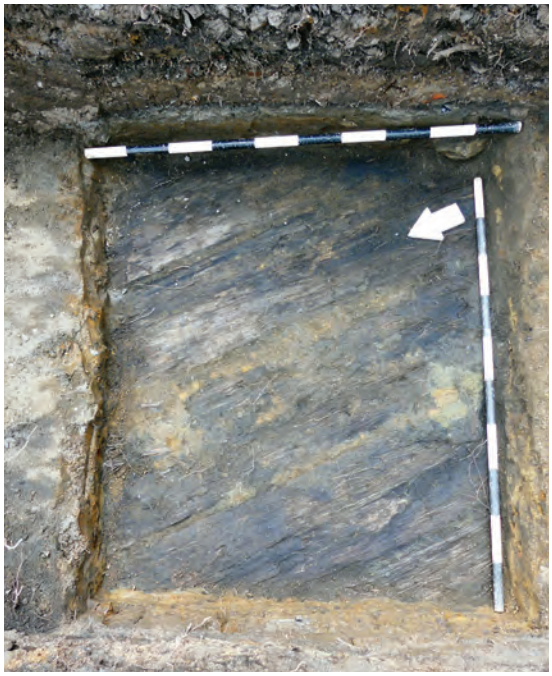


Photo 1 - Sous-opération 9C — Base du lot 9C01 et plancher ST-1 (BiFj-69-21-N1-014)

Le plancher ST-1, qui correspond aux lots 9A02, 9B02 et 9C02, présente un état de conservation variable. Les niveaux de remblais ainsi que le plancher du tiers sud de la tranchée ont en effet été bouleversés par les racines des arbres localisés en bordure du canal de fuite. Le plancher présente le meilleur état de conservation dans l'emprise de la sous-opération 9C (photo 1), située au nord de la tranchée. Il apparaît à une altitude variant entre 15,07 et 15,18 m. La section la mieux conservée, à l'emplacement de 9C, a été enregistrée à 15,17 m (± 0,01 m). Un niveau de sable gris a pu être ponctuellement observé à la surface de ST-1 dans chacune des sous-opérations 9A à 9C.

Sous le niveau de plancher, trois autres niveaux associés à une phase d'occupation ont été enregistrés dans l'emprise de la sous-opération 9B. Le premier (9B03) semble être un remblai de nivellement. Il apparaît entre 15,04 et 15,11 m d'altitude et son épaisseur maximale est de 12 cm dans l'angle sud-est de la sous-opération 9B, alors qu'il ne fait que 3 cm d'épaisseur dans l'angle nord-ouest. Il s'agit d'un limon sableux beige-jaune, très compact et homogène, avec des pierres (0-20 cm), du charbon de bois, du charbon minéral, des fragments de briques et des nodules de mortier. Il surmonte les lots 9B04 et 9B05. 9B04 est un limon argileux bleu-gris, compact et homogène, comportant du charbon de bois, du charbon minéral, des pierres anguleuses (5-10 cm) et des racines. 9B05 est un sable argileux jaune-orangé, très compact et homogène, comportant du charbon minéral, du mortier et des petits fragments de brique. Son niveau inférieur a été enregistré à 14,92 m d'altitude.

Le sol naturel remanié a été observé à l'emplacement des sous-opérations 9A et 9B (lots 9A03, 9B06 et 9B07). Le lot 9A03, qui apparaît entre 15,04 et 15,07 m d'altitude, est une argile limoneuse gris-beige avec lentilles d'argile beige clair, plus foncée dans les angles nord-est et sud-ouest, compact

et moyennement homogène, comportant des racines et pierres arrondies (5-20 cm). Le lot 9B06 est un limon argileux brun, meuble et hétérogène, comportant une lentille limono-argileuse orangée compacte en paroi est, du charbon minéral, des racines et des copeaux de bois. Il a été observé à une profondeur un peu plus importante (14,92 m d'altitude). Enfin, le lot 9B07 est un limon argileux brun pâle à brun foncé (du nord au sud), compact et homogène, comportant du charbon de bois (+++), des racines, du mortier et des cailloux (5-10 cm). Ce dernier est apparu entre à ± 14,79 m d'altitude.

4.2 Sous-opération 8B

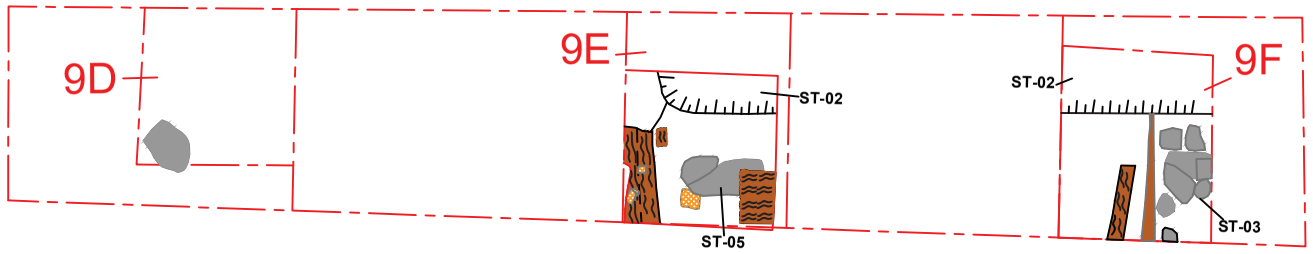
La sous-opération 8B, orientée nord-sud et mesurant 8,60 m sur 1,40 m, a été positionnée perpendiculairement à la rue des Bassins, dans l'axe du passage entre le bâtiment en brique désaffecté et le hangar encore en élévation lors de l'intervention, dans le but de qualifier et quantifier les ressources archéologiques visibles à cet emplacement sur les plans de 1872 et 1890.

Dans son emprise, les sous-opérations 9D, 9E et 9F ont été réalisées manuellement (figure 16). Elles mesurent plus ou moins 1,0 m x 0,30 m. Sous le niveau de circulation actuel (lot 8B01), composé de graviers et de pierres anguleuses (2-22 cm), plusieurs lots associés à des remblais ont été observés (8B02 à 8B08) et excavés mécaniquement. Le tableau 6 permet d'identifier les lots à l'emplacement de chacune des sous-opérations 9D, 9E et 9F.



Photo 2 - Sous-opération 8B — Extension mécanique de la tranchée pour éviter les problèmes liés aux averses et orages (BiFj-69-21-N1-171)

La sous-opération 9D n'a pas été fouillée jusqu'au niveau de sol naturel. D'importants épisodes de pluie et d'orage se sont succédé au cours de l'intervention. Les eaux de pluie provenant de la toiture du hangar se déversaient dans la tranchée 8B, nécessitant à chaque épisode pluvieux un surplus de travail pour l'équipe. Au cours d'une série d'averses importantes, il a été choisi de surcreuser mécaniquement la sous-opération 9D de façon à recueillir les eaux de pluie (photo 2). Des relevés stratigraphiques sommaires ont toutefois été réalisés. Seuls des niveaux de remblais ont été observés à cet emplacement, jusqu'à une profondeur de 1,50 m sous le niveau de sol actuel.



Sous-opération 8A No sous-opération mécanique 9A Sondage Pierre Vestige de bois Brique Tranchée

Figure 16 - Sous-opération 8B – Plan P5, relevé planimétrique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 50
0 0.5 0.1 m

Date Juin 2022 **Numéro de projet** 850-1016

Tableau 6 - Sous-opération 8B — Description des lots dans les sous-opérations 9D, 9E et 9F

OPÉRATION 8B			
SOUS-OPÉRATION	**9D**	**9E**	**9F**
NIVEAU DE CIRCULATION ACTUEL	Graviers et pierres anguleuses (2-22 cm) (8B01)	Graviers et pierres anguleuses (2-22 cm) (8B01)	Graviers et pierres anguleuses (2-22 cm) (8B01)
REMBLAIS RÉCENTS	Limon sableux brun pâle jaune, compact et homogène, comportant charbon de bois, pierres anguleuses (3-10 cm), quelques pierres (30 cm et plus) (8B07 / 9D01)	Limon gris foncé, compact et homogène, comportant pierres anguleuses de 2 -10 cm, fragments de bois, fragments de brique (8B02)	Limon gris foncé, compact et homogène, comportant pierres anguleuses de 2 -10 cm, fragments de bois, fragments de brique (8B02)
		Rejets minéraux noir à brun foncé, compact et homogène, comportant scories, poussière minérale, laitier rosé, fragments de bois, pierres anguleuses (0-3 cm) (8B05 / 8B06)	Limon argileux brun foncé, meuble et homogène, comportant charbon minéral, charbon de bois, pierres subanguleuses (0-3 cm), fragments de mortier (8B08)
COMBLEMENT DE LA TRANCHÉE ST-2	/	Sable limoneux gris foncé à noir, meuble et homogène, comportant fragments de brique et charbon de bois (9E01)	Sable limoneux brun, meuble et hétérogène, friable, comportant scories, laitier, fragments de brique rouge et beige, nodules de mortier, charbon de bois, métal ferreux (9F01)
		Sable limoneux brun foncé bourgogne, assez meuble et hétérogène, comportant du bois (sciure et éclisses), scories, concrétions ferreuses, charbon minéral, charbon de bois, fragments de briques, pierres subanguleuses (1-3 cm) (9E03)	
REMBLAIS ANCIENS	/	Argile sableuse beige-jaune, compact et homogène, comportant des charbons de bois (9E02)	Limon argileux brun-vert, compact et hétérogène, comportant des nodules de chaux en poudre à la base du lot, briques rouges, fragments de brique rouge, charbon de bois, pierres anguleuses (3-6 cm), éclisse de bois, concrétions ferreuses (9F02)
			Sable beige fin à moyen grain, meuble et homogène (9F03) - remblai d'assainissement ?
NIVEAU DE DÉMOLITION	/	Limon sableux brun, moyennement compact et hétérogène, comportant des fragments de brique, nodules de mortier, plaquettes d'ardoise à plat (plus de 4 cm) (9E04)	Sable argileux beige-brun tacheté vert, moyennement compact et hétérogène, comportant éclisse de bois, charbon de bois, fragment de brique, mortier, pierres subanguleuses (1-5 cm) (9F05)
			Mortier désagrégé avec lentilles de sable gris, meuble et hétérogène, friable, comportant des plaquettes d'ardoise, fragments de brique, charbon de bois (9F06)
NIVEAUX D'OCCUPATION	/	Limon sableux brun rouille foncé, meuble et hétérogène, comportant des fragments de brique, nodules de mortier, éclisses de bois, concrétions ferreuses, pierres subanguleuses (1-5 cm), plus limoneux à la base de la couche (9E05)	Limon sableux brun-noir, avec lentille de motier (portion sud-est), meuble et très hétérogène, friable, comportant des fragments de plaquettes d'ardoise, charbon de bois, fragments de brique, éclisses de bois (9F08)
		Limon argileux légèrement sableux, brun avec des lentilles de sable brun et d'argile jaune-beige, moyennement compact, hétérogène, comportant des gros fragments de brique rouge, et de briques réfractaires, nodules de mortier (3-5 cm), charbon de bois, charbon minéral, planches de bois. Possible niveau d'occupation (9E06)	
		Argile limoneuse beige-jaune, compact et homogène, comportant des fragments de brique rouge, nodules de mortier, feuilles d'enduit goudronné, éclisses de bois (9E07)	
		Plancher bituminé (ST-06)	
		Limon sableux jaune-beige, meuble et homogène (9E08)	
		Sable limoneux gris pâle, moyennement compact et homogène, comportant de nombreux fragments de brique rouge, fragments de planches de bois, éclisses de bois, nodules de mortier (9E09)	
MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE ST-3	/	/	Sable limoneux brun, moyennement compact et hétérogène, comportant fragments de brique, nodules de mortier, fragments de bois, éclisses de bois, charbon de bois, concrétions ferreuses, pierres shaleuses en petites plaquettes (9F04)
SOL NATUREL REMANIÉ	/	Sol naturel remanié dans la portion supérieure et naturel non anthropisé dans la portion inférieure (9E10)	Argile sableuse grise bleutée marbrée orangée, moyennement compacte et homogène, comportant des éclisses de bois, charbon de bois, galets (9F07)
			Limon sableux brun-noir, avec lentille de motier (portion sud-est), meuble et très hétérogène, friable, comportant des fragments de plaquettes d'ardoise, charbon de bois, fragments de brique, éclisses de bois (9F08)
SOL NATUREL NON ANTHROPISÉ	/	Sol naturel remanié dans la portion supérieure et naturel non anthropisé dans la portion inférieure (9E10)	Argile sableuse gris bleuté marbré orangé, à argile gris bleuté (9F09)

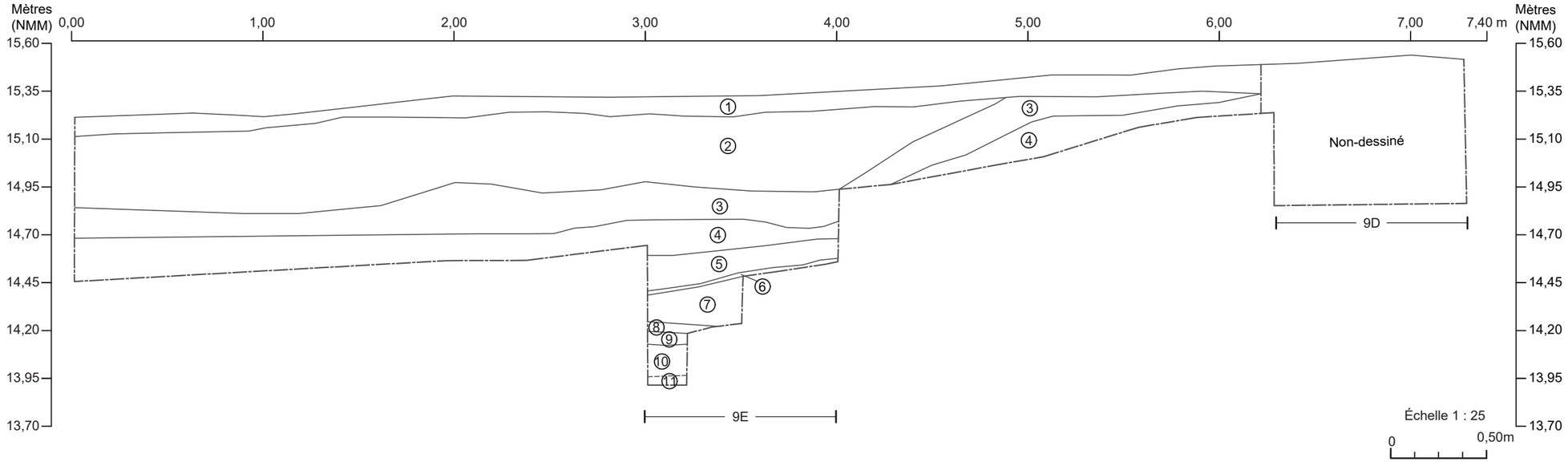
La sous-opération 9E a révélé la présence d'une tranchée orientée nord-sud, parallèle à la paroi ouest de la sous-opération et occupant environ le tiers de la superficie de cette dernière. Cette structure (ST-02) présente deux comblements : dans sa partie supérieure, il s'agit d'un sable limoneux gris foncé à noir, meuble et homogène, comportant fragments de brique et du charbon de bois (9E01) et dans sa partie inférieure, du sable limoneux brun foncé bourgogne, assez meuble et hétérogène, comportant du bois (sciure et éclisses), des scories, des concrétions ferreuses, du charbon minéral, du charbon de bois, des fragments de briques et des pierres subanguleuses (1-3 cm) (9E03). La limite entre 9E02 et 9E03 se situe entre 14,28 et 14,42 m d'altitude et la limite inférieure de 9E03 n'a pas été atteinte, le lot ayant été investigué sur environ 0,45 m de profondeur.

La structure ST-02 recoupe plusieurs lots, qui ont été observés dans la portion est de la sous-opération (figure 17). Elle oblitère le lot 9E02, une argile sableuse beige-jaune, compacte et homogène, comportant du charbon de bois et identifiée comme étant un remblai. Ce lot forme une bande de 15 cm de large en bordure sud de la sous-opération. ST-02 recoupe également les lots qui pourraient être des niveaux de démolition (9E04) et des niveaux d'occupation, riches en culture matérielle (9E05, 9E06 et 9E07). Le lot 4E04 est un limon sableux brun, moyennement compact et hétérogène, comportant des fragments de brique, des nodules de mortier et des plaquettes d'ardoise à plat (plus de 4 cm). Les interfaces entre les lots 9E05, 9E06 et 9E07 sont nettes même si ces lots font moins de 10 cm d'épaisseur chacun. Le lot 9E07 repose sur la structure ST-06, un niveau de plancher bitumineux qui apparaît entre 14,18 et 14,42 m d'altitude (photo 3). Au-dessus de la structure, une fine couche de cendre gris pâle a pu être observée dans la portion sud-ouest du lot. Par ailleurs, le niveau bituminé présente un raccord orienté nord-sud très clairement découpé pour la mise en place de la structure ST-02, dont la limite sud est observable à l'extrémité sud de la sous-opération. De plus, trois grandes pierres calcaires alignées suivant un axe nord-sud ont été observées en limite est de la sous-opération, de même que la présence de mortier entre ces trois pierres, qui reposent sur le plancher bituminé ST-06. Le numéro de structure ST-05 a été donné à cet ensemble.



Photo 3 - Sous-opération 9E — Base du lot 9E07 - Vue sur la tranchée ST-02 et sur le plancher bitumineux ST-06 (BiFj-69-21-N1-110)

Les lots 9E05, 9E06 et 9E07 ont révélé une quantité importante de fragments d'objets et quelques restes fauniques. Pas moins de 229 fragments ont en effet été mis au jour, pour 117 objets individualisés. Seuls 38 fragments de restes fauniques (36 fragments de restes osseux et 2 fragments



Description

1. Graviers et pierres anguleuses 2 à 22 cm (8B01) - niveau de circulation actuel

2. Limon gris foncé, compact, homogène, pierres anguleuses de 2 -10 cm, fragment de bois, fragments de brique (8B02) - Remblais

3. Rejets minéraux noir et brun foncé (2-15 cm), scories, poussière minérale, laitier rosé, fragments de bois, pierres anguleuses 0-3 cm (8B05 et 8B06)

4. Limon sableux brun pâle jaune, compact, homogène, comportant charbon de bois, pierres anguleuses 3-10 cm, quelques grosses pierres de 30 cm et plus (8B07 / 9D01 et 9E02)

5. Limon sableux brun, moyennement compact et hétérogène, comportant des fragments de brique, nodules de mortier, plaquettes d'ardoise à plat (> 4 cm) (9E04)

6. Sol bitumineux (ST-6) - niveau de circulation

7. Limon sableux brun rouille foncé, meuble, hétérogène, comportant des fragments de brique, nodules de mortier, éclisses de bois, concrétions ferreuses, pierres subanguleuses (1-5 cm), plus limoneux à la base de la couche (9E05 et 9E06) - remblais

8. Argile limoneuse beige-jaune, compacte et homogène, comportant fragments de brique rouge, nodules de mortier, feuilles d'enduit goudronné, éclisses de bois. (9E07) - niveau d'occupation ?

9. Limon sableux jaune-beige, meuble, homogène (9E08) - remblais de comblement

10. Sable limoneux gris pâle, moyennement compact, homogène, comportant de nombreux fragments de brique rouge (gros), fragments de planches de bois, éclisses, de bois, nodules de mortier (9E09) - remblais de comblement

11. Argile sableuse grise bleutée marbrée orangée, moyennement compacte et homogène, comportant des éclisses de bois et charbon de bois (9E10)

Figure 17 - Sous-opération 8B — Coupe C4, relevé stratigraphique paroi est

de coquilles de mollusque) ont été inventoriés. L'assemblage est caractéristique de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avec de la terre cuite grossière locale à glaçure incolore (NR : 1 ; NMI : 1) et à glaçure verte (NR : 8 ; NMI : 2), de la terre cuite fine blanche (NR : 64 ; NMI : 30), de la terre cuite fine blanche vitrifiée (NR : 29 ; NMI : 15), de la terre cuite rose saumon à glaçure claire (NR : 5 ; NMI : 1), de la terre cuite fine jaune à glaçure claire (NR : 3 ; NMI : 2), de la terre cuite fine chamois à glaçure brune (NR : 1 ; NMI : 1), de la terre cuite fine rouge à glaçure noire (NR : 1 ; NMI : 1) et du grès grossier à glaçure saline et feldspathique (NR : 1 ; NMI : 1).

La terre cuite fine blanche serait d'abord apparue en 1805 dans les fabriques de Wedgwood pour concurrencer la porcelaine tendre anglaise de type *Bone China*. Elle semble peu courante sur les sites nord-américains avant les années 1810-1820 (Labonté-Leclerc et Léouffre, 2016). D'une façon générale, les objets en terre cuite fine blanche peuvent être datés en se basant sur les caractéristiques morpho-stylistiques, principalement les décors. La terre cuite fine blanche vitrifiée, une évolution de la terre cuite de type *Mason's Ironstone*, est produite à compter du début des années 1840 et sa fabrication perdura jusqu'aux années 1930 (Brassard et Leclerc, 2001 : 96-97). Peu cher et très apprécié en Amérique du Nord, ce type de produits était importé en grande quantité au Canada depuis la Grande-Bretagne. En effet, la presque totalité de la production britannique aurait été destinée à l'Amérique du Nord alors que sa présence demeurait relativement rare en Angleterre (Labonté-Leclerc, 2016 : 245). Un des objets porte une marque imprimée, qui permet d'identifier le centre de production comme étant la fabrique de Richard Atock, à Burslem (Staffordshire) entre c.1870 et 1881.

Pour ce qui est de la terre cuite fine rose saumon à glaçure claire, ce type de production semble peu commun dans les contextes canadiens. Des objets en terre cuite fine rose saumon à glaçure claire ont notamment été mis au jour dans des contextes datés entre 1837 et 1840 au Fort Lennox. Gauvin suggère que ce soit une production importée d'Angleterre (Gauvin, 1995 : 102). Pour ce qui est de la terre cuite fine jaune à glaçure claire, il s'agit d'une production de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle, d'abord produite en Angleterre puis reprise par les poteries industrielles des États-Unis et du Canada. Au Québec, la poterie de Cap-Rouge en fabrique entre les années 1860 et 1892. Elle est également produite par les poteries Bell à Québec, par Charles Pearson à Iberville, et des frères George H. et Lucius E. Farrar et Elijah Bowler à Saint-Jean (Labonté-Leclerc, 2016b). Des objets en terre cuite fine chamois à glaçure brune, plus connue sous le nom de type Rockingham, ont été produits en Angleterre, aux États-Unis et au Canada. La production industrielle de poteries de type Rockingham semble avoir débuté vers 1830, alors que ce type de production est attesté dès les années 1690 en Angleterre (Gauvin, 1995 : 106 ; Hildyard, 2016). Pour ce qui est de la terre cuite fine rouge à glaçure noire, ce type d'objet a été fabriqué en grande quantité tout au long du XIX^{e} siècle, tant au Canada qu'aux États-Unis (Gauvin, 1995 : 106).

Outre la céramique, 66 fragments de verre ont été mis au jour, en verre incolore avec ou sans plomb, en verre vert foncé et turquoise ainsi qu'en verre teinté régulier vert et turquoise. Il s'agit de fragments de verre à vitre (NR : 41), de bouteilles, de bouteilles à boisson gazeuse et de contenants de forme indéterminée. Par ailleurs, pas moins de 32 fragments de métal (fer forgé, tréfilé, laminé et indéterminé) ont été inventoriés, dont pas moins de 25 clous (NR : 26) et 2 vis. Quelques menus objets ont également été identifiés, notamment un fragment de poupée, un fragment de peigne en plastique ou en bakélite, un bouton et des pipes en terre cuite argileuse blanche (NR : 8, NMI : 5). Au moins trois des cinq pipes portent des marques, permettant d'identifier des productions de W. White (1805-1955), de Bannerman (1858-1888) et Fiolet (1746-1920).

Un sondage a été réalisé dans l'angle nord-est de la sous-opération 9E (photo 4). Il a permis d'observer le lot 9E08, qui semble être un niveau de circulation antérieur à la ST-06. Il s'agit d'un limon sableux jaune-beige, meuble et homogène, d'environ 0,01 m d'épaisseur, avec de la terre cuite fine blanche positionnée à plat. Ce lot est un niveau de préparation pour la mise en place du plancher bitumineux ST-06 ou un niveau de remblais d'assainissement. Il repose sur le lot 9E09 qui est mis en place pour la circulation. Il s'agit d'un sable limoneux gris pâle, moyennement compact et homogène, comportant de nombreux fragments de brique rouge, des fragments de planches de bois, des éclisses de bois et des nodules de mortier qui apparaît entre 14,16 et 14,33 m d'altitude pour une épaisseur variant de 8 à 25 cm. Enfin, le sol naturel (9E10) a été observé dans le sondage, apparaissant entre 14,04 et 14,09 m d'altitude et présentant une transition graduelle entre sol naturel remanié et sol naturel non anthropisé.



Photo 4 - Sous-opération 9E — Vue générale des vestiges et du sondage (BiFj-69-21-N1-121)

La sous-opération 9F présente une importante puissance stratigraphique. Sous les niveaux de remblais 8B02 et 8B08, une structure a été identifiée lors de la phase de décapage. La ST-02 est une tranchée indéterminée, qui apparaît entre 14,31 m et 14,39 m d'altitude et dont la base n'a pas été atteinte. Orientée nord-sud, elle est comblée par un sable limoneux brun, meuble et hétérogène, friable, comportant des scories, du laitier, des fragments de brique rouge et beige, des nodules de mortier, du charbon de bois et du métal ferreux (lot 9F01). Elle va recouper tous les lots et la structure qui ont été observés à une altitude équivalente et inférieure à son niveau d'apparition.

À son niveau d'apparition, elle recoupe le lot 9F02, un limon argileux brun-vert, compact et hétérogène, comportant des nodules de chaux en poudre à la base du lot, des briques rouges, des fragments de brique rouge, du charbon de bois, des pierres anguleuses (3-6 cm), des éclisses de bois et des concrétions ferreuses. Ce lot apparaît entre 14,30 m et 14,35 m d'altitude. Il surmonte un possible remblai d'assainissement (9F03), un sable beige fin à moyen grain, meuble et homogène, ne présentant pas d'inclusions et apparaissent entre 14,21 et 14,30 m d'altitude. Ce dernier se trouve dans la portion sud de la sous-opération et vient s'appuyer contre le lot 9F04, qui forme une bande orientée est-ouest le long de la paroi nord de la sous-opération. Ce lot apparaît à une altitude semblable à celle de 9F03 (soit entre 14,13 et 14,31 m d'altitude) et est composé d'un sable limoneux brun, moyennement compact et hétérogène, comportant des fragments de brique, des nodules de mortier, des fragments de bois, des éclisses de bois, du charbon de bois, des concrétions ferreuses et des pierres shaleuses en petites plaquettes.

Le lot 9F04 recouvre la fondation ST-03 et sert également de liants aux pierres de cette dernière. La tranchée ST-02 recoupe également la ST-03, une fondation orientée est-ouest, composée de pierres calcaires de taille variable. Au sud de la fondation, les lots 9F05, 9F06 et 9F08 se succèdent stratigraphiquement, avec des interfaces nettes, et présentent une légère pente vers l'ouest. Le lot 9F05 correspond à des déblais de démolition et est constitué de sable argileux beige-brun tacheté vert, moyennement compact et hétérogène, comportant des éclisses de bois, du charbon de bois, des fragments de brique, du mortier et des pierres subanguleuses (1-5 cm) (photo 5). La surface de ce lot a été enregistrée à une altitude variant entre 14,21 et 14,27 m. Le lot 9F06, pour sa part, est meuble, hétérogène et friable, comportant des plaquettes d'ardoise à plat, des fragments de brique et du charbon de bois. Il apparaît entre 14,04 et 14,25 m d'altitude.



Photo 5 - Sous-opération 9F — Vue sur la tranchée ST-02 (à gauche) et sur le mur de fondation ST-03 (BiFj-69-21-N1-061)

Il surmonte le lot 9F08, un limon sableux brun-noir, avec lentille de mortier dans sa portion sud-est, meuble et très hétérogène, friable, comportant des fragments de plaquettes d'ardoise, du charbon de bois, des fragments de brique et des éclisses de bois dont l'altitude de surface varie entre 14,01 et 14,22 m d'altitude. Le lot 9F08 repose sur le sol naturel remanié (9F07) qui sert également d'encaissant à la mise en place de la structure ST-03. Ce lot est composé d'une argile sableuse grise

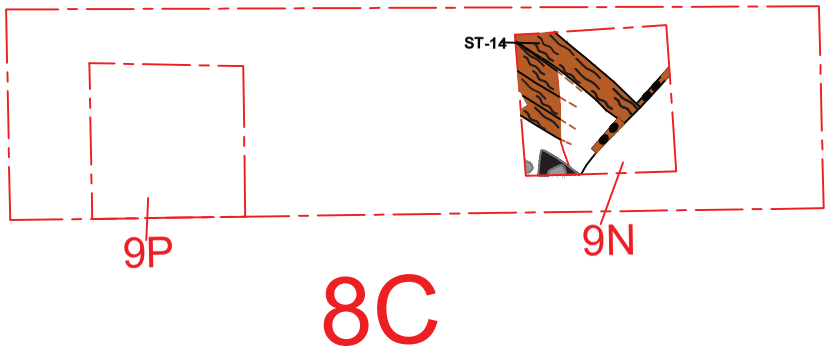
bleutée marbrée orangée, moyennement compacte et homogène, comportant des éclisses de bois, du charbon de bois et des galets. Elle surmonte le sol naturel non anthropisé, une argile sableuse gris bleuté marbrée orangé, qui se mue graduellement en argile gris bleuté et ne présente pas d'inclusions (9F09). La surface de 9F09, observée au moyen d'un sondage réalisé mécaniquement, est située à environ 14,10 m d'altitude.

4.3 Sous-opération 8C

La sous-opération 8C, orientée nord-sud et mesurant 5,40 m sur 1,35 m, a été positionnée au sud des écuries et à l'ouest du hangar, des bâtiments encore en élévation au moment de l'intervention (figure 18). Il s'agissait de qualifier et quantifier les ressources archéologiques à l'emplacement de la structure en arc de cercle visible sur le plan de 1872 (ancien lot 1183 - structure associée à l'occupation des lots par Benjamin Ethier, marchand de bois) et des petits bâtiments en bois subséquents. À cet emplacement, la tranchée initialement prévue a été modifiée de façon à conserver une distance raisonnable avec la bordure du canal de fuite, mais également du fait de la présence d'une importante dalle de béton qu'il a fallu scier et de la proximité des écuries. Dans son emprise, les sous-opérations 9N et 9P, d'une superficie d'environ 1 m^2, ont été réalisées manuellement. Le tableau 7 permet d'identifier les lots à l'emplacement de chacune des sous-opérations manuelles.

La dalle de béton, qui a été découpée à l'emplacement de la sous-opération 9N, a été enregistrée comme étant le lot 8C01, tandis que le niveau de circulation actuel en concassé 0-3/4, qui sert à asseoir la dalle de béton et est également utilisé comme niveau de circulation venant s'appuyer contre la dalle de béton, porte le numéro d'enregistrement 8C02. À l'emplacement de chacune des sous-opérations manuelles, deux niveaux de remblai ont été observés. Dans la sous-opération 9N, il s'agit des lots 9N01 et 9N02. Le premier correspond à un limon brun foncé avec des lentilles d'argile gris-vert et de sable brun pâle, moyennement compact et hétérogène, comportant des fragments de brique et de brique réfractaire, des nodules de mortier, des éclisses de bois, des concrétions ferreuses, du charbon de bois, du charbon minéral, des fragments de planche et des racines. Il surmonte un sol composé d'une argile limoneuse, gris à vert olive, moyennement compact et homogène, comportant des fragments de brique, des nodules de mortier et des éclisses de bois (9N02) dont la base a été enregistrée à une altitude qui varie entre 14,65 et 14,68 m.

Pour ce qui est de la sous-opération 9P, un limon sableux brun foncé, meuble et homogène, comportant des concrétions métalliques, des racines, du charbon minéral, des scories, des pierres arrondies (5-10 cm) et des pierres anguleuses (10-20 cm), enregistré sous le numéro 9P01 surmonte un limon argileux brun-noir, moyennement compact et homogène, comportant des racines, des pierres anguleuses (±10 cm), des concrétions métalliques et des fragments de brique (9P02). L'interface inférieure de 9P02 se trouve à une altitude qui varie de 14,73 à 14,85 m NMM.



Sous-opération 8A No sous-opération mécanique 9A Sondage Pierre Vestige de bois Mélange de concrétion/scories

Figure 18 - Sous-opération 8C — Plan P18, relevé planimétrique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 50
0 0.5 1 m

Date Juin 2022 **Numéro de projet** 850-1016

Tableau 7 - Sous-opération 8C — Description des lots dans les sous-opérations 9N et 9P

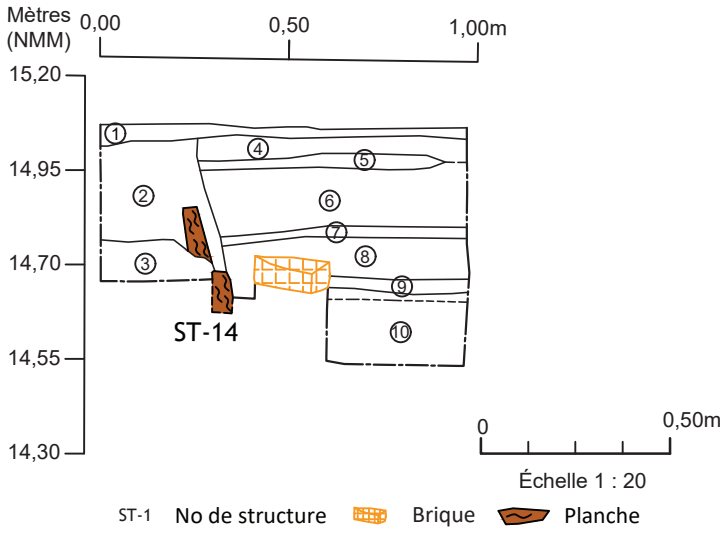
OPÉRATION 8C		
SOUS-OPÉRATION	**9N**	**9P**
NIVEAU DE CIRCULATION ACTUEL	Dalle de béton de circulation (8C01)	
	Concassé 0-3/4 (8C02)	Concassé 0-3/4 (8C02)
REMBLAIS	Limon brun foncé avec lentilles d'argile gris-vert et de sable brun pâle, moyennement compact et hétérogène, comportant des fragments de brique et de brique réfractaire, nodules de mortier, éclisses de bois, concrétions ferreuses, charbon de bois, charbon minéral, fragments de planche, racines (9N01)	Limon sableux brun foncé, meuble et homogène, comportant des concrétions métalliques, racines, charbon minéral, scories, pierres arrondies (5-10 cm), pierres anguleuses (10-20 cm) (9P01)
	Argile limoneuse gris à vert olive, moyennement compact et homogène, comportant des fragments de brique, nodules de mortier, éclisses de bois (9N02)	Limon argileux brun-noir, moyennement compact et homogène, comportant des racines, pierres anguleuses (10 cm), concrétions métalliques, fragments de brique (9P02)
NIVEAUX D'OCCUPATION	Sable grossier limoneux brun foncé, moyennement compact et homogène, comportant de nombreux nodules de mortier, fragments de brique rouge, charbon minéral, concrétion ferreuse, éclisses de bois (9N03)	
	Limon sableux brun, meuble et homogène, comportant des petits nodules de mortier et éclisses de bois (9N04)	
SOL NATUREL REMANIÉ		Argile limoneuse jaune tacheté de gris-vert, compact et homogène, comportant des racines, pierres anguleuses (5 cm) (9P03)
		Argile grise, compact et homogène, comportant des racines (9P04)
SOL NATUREL NON ANTHROPISÉ	Argile légèrement sableuse gris-bleu, compact et homogène, comportant des racines (9N05)	Argile gris-vert, compact et homogène, comportant des racines (9P05)



Photo 6 - Sous-opération 9N — Vue sur le plancher ST-14 (BjFj-96-21-N2-077)

Sous les niveaux de remblais, la sous-opération 9N a permis d'observer la structure ST-14, apparue sous le lot 9N02 (photo 6). Cette dernière est composée de planches à plat, formant un plancher cloué, et de planches de chant, dont la partie hors sol a été tronquée et qui semblent former le mur extérieur d'un bâtiment. Les planches, qui présentent un état de conservation variable, mesurent 0,18 m de large. La structure est apparue à ±14,75 m d'altitude. Deux niveaux de sol successifs viennent prendre appui contre le bâtiment (figure 19). Le premier (9N03) apparaît entre 15,01 et 15,03 m d'altitude, alors que l'interface supérieure du second (9N04) a été enregistrée à une altitude variant entre 14,66 et 14,69 m d'altitude. Le lot 9N03 est composé de sable grossier limoneux brun foncé, moyennement compact et homogène, comportant de nombreux nodules de mortier, fragments de brique rouge, charbon minéral, concrétion ferreuse, éclisses de bois. Il surmonte un limon sableux brun, meuble et homogène, comportant des petits nodules de mortier et éclisses de bois (9N04).

La fouille de ces deux lots a permis d'observer la présence de quelques éléments de culture matérielle. Les objets se trouvant à l'interface supérieure de chacun des lots, ces niveaux de sol ont été identifiés comme étant des niveaux de circulation. Parmi les fragments récoltés, il convient de souligner la présence de deux fragments de terre cuite fine blanche, dont un présentant un décor imprimé noir. Ce type de décor apparaît à compter des années 1820-1830 (Labonté-Leclerc et Léouffre, 2016). Un fragment de céramique altérée, un clou en fer laminé et cinq fragments d'os, dont trois présentant des traces de découpe, ont également été inventoriés. Les premiers clous laminés sont produits aussi tôt que les années 1850. Cependant, seuls de petits clous sont produits dans un premier temps, ce type de clou n'étant en usage qu'à compter du troisième quart du XIX^{e} siècle pour ce qui est de la construction (Nelson, 1968). Ces niveaux de circulation prennent appui sur un niveau de sol naturel (9N05) dont la surface a vraisemblablement également servi de niveau de circulation. Il s'agit d'une argile légèrement sableuse gris-bleu, compacte et homogène, comportant des racines et quelques éléments de culture matérielle à l'interface supérieure. Il s'agit deux fragments de terre cuite fine blanche, dont un portant un décor peint polychrome (noir et vert) à motif indéterminé comportant des éléments floraux, d'un fragment de fourneau de pipe en terre cuite fine blanche argileuse, d'un fragment de verre à vitre présentant de traces de découpe ainsi que d'un objet en métal ferreux indéterminé.



Description

1. Limon brun foncé avec des lentilles d'argile gris-vert et des lentilles de sable brun pâle, moyennement compact et hétérogène, comportant des fragments de brique et de brique réfractaire, nodules de mortier, éclisses de bois, concrétions ferreuses, charbon de bois, charbon minéral, fragments de planche, racines (9N01) - remblais

2. Sable limono-argileux, brun à gris-vert foncé, moyennement compact et hétérogène, comportant fragments de brique, nodules de mortier et éclisses de bois - niveau de circulation (?)

3. Argile sableuse gris-vert, compact et homogène, comportant fragments de brique, nodules de mortier et éclisses de bois - niveau de circulation (?)

4. Sable limoneux brun à brun foncé, moyennement compact et homogène, comportant de nombreux fragments de brique - niveau de circulation / d'utilisation

5. Mortier blanc-gris, friable et homogène - remblais (mise à niveau / remblais de finition)

6. Sable limoneux brun foncé à noir, moyennement compact et homogène, comportant de nombreux fragments de brique - niveau de circulation / d'utilisation

7. Mortier blanc-gris, friable et homogène (mise à niveau / remblais de finition)

8. Sable limoneux brun moyen, meuble et homogène, comportant de petits nodules de mortiers - niveau de circulation / d'utilisation

9. Limon sableux brun, meuble et homogène, comportant des petits nodules de mortier et éclisses de bois (9N04)- niveau de circulation initial

10. Argile gris-bleu, compacte et homogène, avec des racines (9N05) - sol naturel non anthropisé

Figure 19 - Sous-opération 8B / 9N — Coupe C16, relevé stratigraphique paroi nord



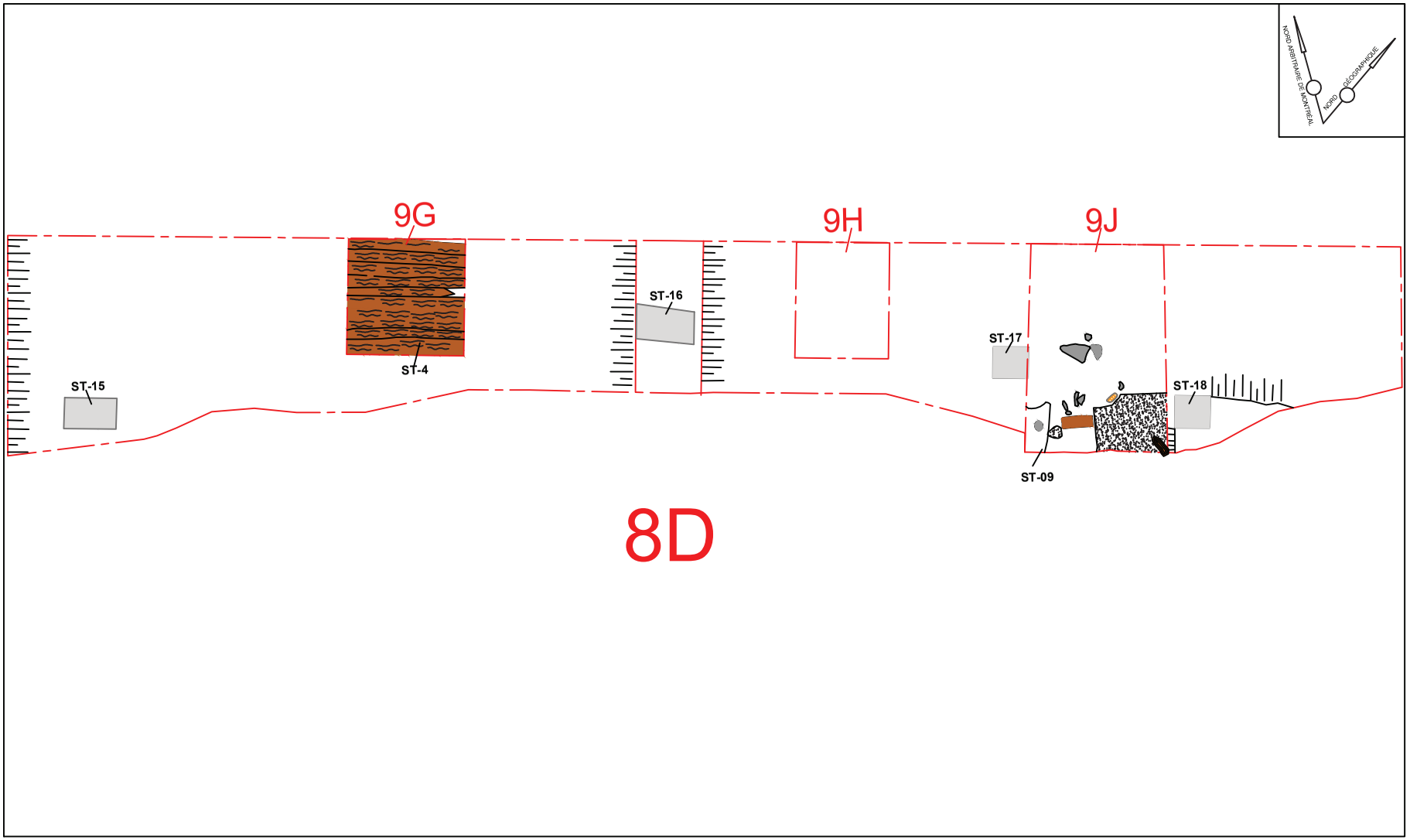
Photo 7 - Sous-opération 9P — Paroi est, fin de fouille. L'intervention s'est arrêtée sur le sol naturel non-anthropisé constitué d'argile (BiFj-69-21-N1-177)

À l'emplacement de la sous-opération 9P, les remblais reposent directement sur des niveaux de sol naturel remanié (9P03 et 9P04) et de sol naturel non anthropisé (9P05) (photo 7). Le lot 9P03 est constitué d'une argile limoneuse jaune tachetée de gris-vert, compacte et homogène, comportant des racines, et des pierres anguleuses (5 cm) et 9P04 est une argile grise, compacte et homogène, comportant des racines. 9P04 se différencie de 9P05 par la présence de quelques artéfacts. En effet, deux fragments de terre cuite fine blanche à décor imprimé bleu ont été prélevés à son interface inférieure, qui se trouve à une altitude de 14,30 m NMM.

4.4 Sous-opération 8D

La sous-opération 8D est localisée le long de la rue des Bassins, à l'est et légèrement en retrait du bâtiment en brique encore en élévation (figure 20). Cette opération, mesurant 12 m sur 1,40 m, avait pour but de qualifier et quantifier les ressources archéologiques à l'emplacement d'une succession de bâtiments en bois visibles sur les plans de 1890, 1907 et 1912 (anciens lots 1186, 1187 et 1188), associés à l'occupation des lots par Peter Raid et William Tarrance, marchands de bois et de charbon, et par *The Artizans Dwelling House Company*. Dans son emprise, les sous-opérations 9G, 9H et 9J ont été réalisées manuellement. Ces dernières mesurent respectivement 1 m sur 1 m, 0,80 m sur 1 m et 1 m sur 1,08 m. La sous-opération 9J n'a été fouillée que dans sa portion sud (sur 1 m sur 0,50 m) du fait de la nature des sols. Le tableau 8 permet d'identifier les lots à l'emplacement des sous-opérations 9G, 9H et 9J.

Lors du décapage, quatre poteaux de béton (ST-15, ST-16, ST-17 et ST-18) ont été observés (photo 8) et relevés sur le plan de la sous-opération. Ces derniers sont apparus sous le niveau de circulation actuel (8D01), dont la surface se trouve entre 15,64 et 15,68 m d'altitude, et sous un niveau de circulation plus ancien (8D02). Ils traversent les remblais supérieurs et oblitèrent ponctuellement les niveaux plus anciens (figure 21). Le lot 8D01 est composé d'asphalte et de gravier 0-3/4 surmontant un terreau organique limon sableux brun foncé noir avec asphalte, racines et radicelles. Le lot 8D02 est quant à lui formé de concassé 0-3/4 en partie asphalté, comportant métal, racines et des morceaux d'asphalte de façon ponctuelle à la base du lot. Ce niveau repose sur des remblais.



Sous-opération | 8A No sous-opération mécanique | 9A Sondage | Berme | ST-6 No de structure | Structure de béton | Vestige de bois | Brique | Mortier | Pierre | Pente

Figure 20 - Sous-opération 8D – Plan P6, relevé planimétrique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 50
0 0.5 1 m

Date Juin 2022 **Numéro de projet** 850-1016

Tableau 8 - Sous-opération 8D — Description des lots dans les sous-opération 9G, 9H et 9J

OPÉRATION 8D			
SOUS-OPÉRATION	**9G**	**9H**	**9J**
NIVEAU DE CIRCULATION ACTUEL	Asphalte et concassé 0-3/4 surmontant un terreau organique limon sableux brun foncé noir comportant asphalte, racines et radicelles (8D01)	Asphalte et concassé 0-3/4 surmontant un terreau organique limon sableux brun foncé noir comportant asphalte, racines et radicelles (8D01)	Asphalte et concassé 0-3/4 surmontant un terreau organique limon sableux brun foncé noir comportant asphalte, racines et radicelles (8D01)
NIVEAU DE CIRCULATION ANCIEN	Concassé 0-3/4, en partie asphalté, comportant métal, racines et des morceaux d'asphalte (8D02)	Concassé 0-3/4, en partie asphalté, comportant métal, racines et des morceaux d'asphalte (8D02)	Concassé 0-3/4, en partie asphalté, comportant métal, racines et des morceaux d'asphalte (8D02)
REMBLAIS	Couche noire à brun foncé moucheté de lentille argileuse beige, composée de scories, poussière de scorie, pierres anguleuses (5-10 cm), comportant fragments de brique, nodules de mortier, racines, radicelles, chaux, fragments de bois (8D03)	Couche noire à brun foncé moucheté de lentille argileuse beige, composée de scories, poussière de scorie, pierres anguleuses (5-10 cm), comportant fragments de brique, nodules de mortier, racines, radicelles, chaux, fragments de bois (8D03)	Couche noire à brun foncé moucheté de lentille argileuse beige, composée de scories, poussière de scorie, pierres anguleuses (5-10 cm), comportant fragments de brique, nodules de mortier, racines, radicelles, chaux, fragments de bois (8D03)
	Concrétions ferreuses, ressemble à du sable couleur rouille, comportant des petites pierres subanguleuses (0-6 cm) (8D04)	Sable gris foncé, meuble, homogène, comportant des fragments de briques rouge, nodules de mortier (8D05)	
	Sable brun pâle à beige, compact, homogène, comportant de l'argile grise foncée à quelques endroits, fragments de mortier, charbon minéral. (8D08)	Argile sableuse beige-jaune, moyennement compacte, homogène, petites inclusions de mortier à la surface, fragment de brique (8D06)	
	Cendre grise à blanche, meuble, friable, charbon de bois, charbon minéral, scorie (8D10 / 9G01)	Lot de scories, déchets de résidus métalliques, charbon minéral, noir, compact, friable, brique rouge en surface du lot (8D07)	
	Concrétion ferreuse, rouille, couleur orangée, très compacte, homogène (8D11)	Sable minéral noir-gris foncé, meuble, friable, homogène, comportant du charbon minéral, éclisse de bois concentré au centre du sondage, cendre, pierres 0-3/4, racines, et planche suivant un nord-sud (9H01)	Limon argileux brun foncé et gris, avec lentilles d'argile jaune-beige, moyennement compact et hétérogène, comportant des déchets métallurgiques, fragments de briques, pierres anguleuses (15-20 cm), éclisses de bois, charbon minéral, charbon de bois, scories (9J01)
	Limon sableux beige, compact et homogène, comportant des pierres subanguleuses (1-5cm), charbon minéral, racines (9G02)	Limon argileux brun pâle, compact, hétérogène, lentille d'argile beige-jaune, lentille au nord-est de limon argileux brun foncé et moucheté orangé, avec des concrétions métalliques, charbon de bois, brique, mortier, racines, pierres anguleuses (5-15 cm)(9H02)	
		Limon argileux noir et gris, avec lentilles d'argile gris-beige, compact, homogène, comportant du charbon minéral, pierres anguleuses (10-20 cm), mortier (9H03)	Limon argileux noir, brun, orange, jaune, très compact et hétérogène, comportant des concrétions métalliques, sable grossier jaune, charbon de bois en petite quantité, pierres anguleuses (0-5 cm), quelques pierres (5-15 cm), une pierre anguleuse (plus de 30 cm), planche de bois, racines, briques rouges (9J02)
		Déchets de métallurgie, compact et homogène, comportant mortier, fragments de brique, charbon minéral (9H04)	
NIVEAUX D'OCCUPATION	Limon sableux gris foncé, meuble et homogène, comportant nodules de mortier, éclisses de bois, charbon de bois, quelques concrétions ferreuses (9G03)	/	/
	Plancher (ST-04)		
	Sable à grain moyen, beige-jaune à orange avec des lentilles de gris, meuble et homogène, comportant des fragments de brique, charbon minéral, nodules de mortier, pierres subanguleuses (3-10 cm), bois (9G04)		
REMBLAIS ANCIENS DE COMBLEMENT	/	/	/
SOL NATUREL REMANIÉ	/	/	/
SOL NATUREL NON ANTHROPISÉ	Sable grossier gris foncé, moyennement compact et homogène avec des nodules de mortier et charbon minéral à l'interface supérieure (9G05)	/	Limon argileux jaune, compact et homogène, comportant des petites pierres anguleuses (0-5 cm) (9J03)



Photo 8 - Sous-opération 8D — Vue sur les poteaux de béton dégagé mécaniquement (BiFj-69-21-N1-077)



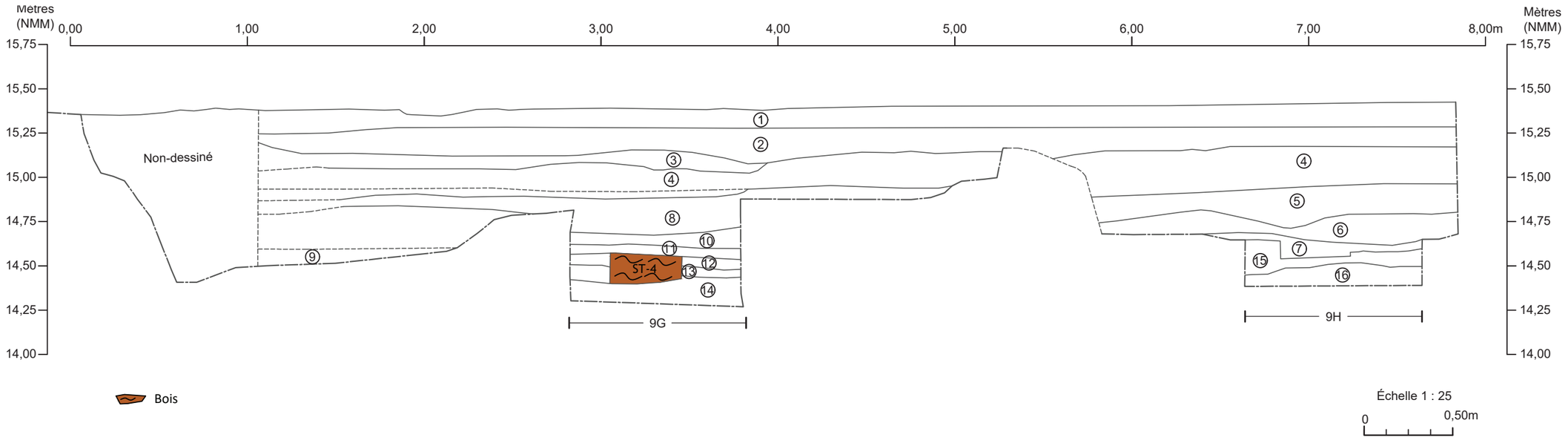
Photo 9 - Sous-opération 9G — Vue sur le plancher ST-04 (BiFj-69-21-N2-026)

À l'emplacement de la sous-opération 9G, les remblais correspondent aux lots 8D03, 8D04, 8D08, 8D10/9G01, 8D11 et 9G02. Ces lots sont en grande partie composés de rebuts de production métallurgique. Le lot 9G02 est pour sa part constitué de limon sableux beige, compact et homogène, comportant des pierres subanguleuses (1-5 cm), du charbon minéral et des racines. Il apparaît entre 14,78 et 14,89 m d'altitude et repose sur le niveau d'occupation. Associé au lot 9G03, ce niveau d'occupation est constitué de limon sableux gris foncé, meuble et homogène, comportant des nodules de mortier, des éclisses de bois, du charbon de bois et quelques concrétions ferreuses. Il apparaît entre 14,72 et 14,76 m d'altitude et son épaisseur varie de 0,06 à 0,08 m. Ce niveau est associé au plancher ST-04, qu'il recouvre.

Quelques artéfacts ont été mis au jour lors de la fouille de 9G03. Onze fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment de porcelaine commune avec glaçure, un fragment de verre teinté régulier vert de nature indéterminée, un fragment de bouteille à gin, deux fragments de clou, un fragment de cuivre de nature indéterminée et sept fragments d'os dont un présentant des traces de découpe. Un des fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée porte l'inscription imprimée « JOHNSON BROS / ENGLAND » sous les armes de la Couronne. Ce type de production est caractéristique de la période 1883-1913[1].

Le plancher ST-04 est composé de planches de bois orientées est-ouest et repose sur des solives orientées nord-sud sur lesquelles le plancher est cloué (photo 9). Sous le plancher, le lot 9G04 est constitué d'un sable à grain moyen, beige-jaune à orange avec des lentilles de gris, meuble et homogène, comportant des fragments de brique, du charbon minéral, des nodules de mortier, des pierres subanguleuses (3-10 cm) et du bois.

1 http://www.thepotteries.org/mark/j/johnson_brothers.html, page consultée le 20 mai 2022.



Description

1. Asphalte et gravier 0-3/4 à 5 cm, terreau organique limon sableux brun foncé noir ; se trouve par-dessous ou par-dessous de l'asphalte, racines et radicelles (8D01) - niveau de circulation actuelle

2. Limon argileux noir et limon argileux brun pâle à beige foncé, moyennement compact et homogène, comportant du charbon minéral, charbon de bois, fragments de brique, nodule de mortier et petites pierres anguleuses 0-3 cm (8E05 / 8E06) – remblais récents

3. Limon argileux noir meuble et homogène, comportant des déchets métalliques, charbon de bois, petits nodules de mortier, pierres subanguleuses (0-5 cm) et arrondies (0-5cm) (8E04 et 9L01) - remblais

4. Limon argileux noir à brun foncé, moyennement compact et homogène, comportant des déchets minéraux, scories, poudre minérale, pierres anguleuses (0-5 cm), fragments de brique rouge, briques rouges et mortier (8E02 et 8E05) – remblais / niveau de circulation

5. Limon argileux brun pâle à beige foncé, compact et hétérogène, comportant parfois des nodules de mortier, des petits fragments de brique rouge, petites pierres anguleuses 0-3 cm (8E06) – remblais

6. Déchets métallurgiques, rouille et rouge foncé à noir, très compact et homogène, comportant scories, mortier, charbon minéral, laitier, silex et concrétions ferreuses (8E24) – comblement bâtiment post-démolition

7. Feuilles goudronnées et petites pierres arrondies (0-5 cm) surmontant des déchets métalliques, noir, meuble et homogène, comportant du charbon minéral (8E25 et 8E30) – comblement bâtiment post-démolition

8. Limon brun foncé, gris et noir, meuble et hétérogène, comportant fragments de brique rouge, briques, scories, charbon minéral, pierres arrondies (0-6 cm), pierres anguleuses (0-10 cm), goudron, concrétions ferreuses, charbons de bois et plaque de métal (8E26) – comblement bâtiment post-démolition

9. Limon brun à gris foncé, meuble et homogène, comportant de gros nodules de mortier blanc, gris et jaune, charbon de bois, éclisses de bois, petits fragments de brique, petites pierres anguleuses (0-6 cm) (8E27 / 9M03) – comblement bâtiment post-démolition

10. Limon argileux brun pâle-beige à jaune, compact et hétérogène, comportant, charbon minéral, petits nodules de mortier, concrétions métalliques et pierres subanguleuses (0-5 cm) – comblement bâtiment post-démolition (8E28) - – comblement bâtiment post-démolition

11. Limon argileux beige-jaune tacheté rouille, veiné gris-bleuté, compact et homogène, comportant quelques pierres subanguleuses (5-15 cm) à l'interface supérieur (8E29) – sol naturel remanié

12. Limon argileux variant de brun pâle-beige foncé à noir, compact et hétérogène, comportant nodules de mortier, fragments de brique rouge, brique rouge, fragments de bois, pierres subanguleuses (0-5 cm) (8E09) – tranchée d'implantation ST-07

13. Limon argileux brun pâle à beige foncé (8E10) – sol naturel non-anthropisé

14. Limon argileux noir, moyennement compact et homogène, comportant charbon minéral, charbon de bois et fragments de mortier (8E05 / 8E14) - niveau de circulation

Figure 21 - Sous-opération 8D — Coupe C3, relevé stratigraphique paroi nord

Ce lot repose sur un sable grossier gris foncé, moyennement compact et homogène avec des nodules de mortier et de charbon minéral à l'interface supérieurs (9G05), identifié comme étant le sol naturel non anthropisé qui apparaît à 14,50 m d'altitude et qui a été fouillé sur une dizaine de centimètres.

Le lot 9G04 a été identifié comme étant un niveau de circulation antérieur à la mise en place du plancher. Il a lui aussi révélé la présence de plusieurs objets, principalement à son interface supérieure. Des fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée, de bouteille en verre incolore sans plomb, d'un objet indéterminé en verre incolore au plomb, un bouton de type Prosser, des fragments de chaussure et de cuir, du verre à vitre un élément métallique de nature indéterminée ont ainsi été inventoriés. Un des fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée porte un décor moulé à motif de blé. Le premier motif d'épi en relief enregistré auprès du Bureau des brevets d'invention de Grande-Bretagne est inscrit en 1848 par *Minton & Co*. Pas moins de 20 dessins en relief évoquant l'épi de blé furent enregistrés au bureau des brevets entre 1848 et 1883. Le plus connu est le motif Cérès déposé par *Elsmore and Forster* en 1859, utilisé par au moins 23 fabriques de céramique entre son dépôt et aujourd'hui (Sussman, 1985). Un autre fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée portant un décor moulé à motif de blé a également été prélevé à l'interface supérieure de 9G05.

À l'emplacement de la sous-opération 9H, ce sont les lots 8D03, 8D05, 8D06, 8D07, 9H01, 9H02, 9H03 et 9H04 qui ont été enregistré comme étant des remblais présentant une importante proportion de rebuts de production métallurgique. La fouille s'est arrêtée à la surface de 9H04, à plus ou moins 14,45 m d'altitude, qu'il n'a pas été possible de fouiller manuellement. Très compact et homogène, il est composé de rejets de production métallurgique comportant du mortier, des fragments de brique et du charbon minéral (photo 10).



Photo 10 - Sous-opération 9H — Remblai essentiellement constitué de rebuts de production métallurgique (BiFj-69-21-N1-084)

La sous-opération 9J comprend elle aussi des remblais présentant une importante proportion de rebuts de production métallurgique. Le lot 9J01 est constitué d'un limon argileux brun foncé et gris, avec lentilles d'argile jaune-beige, moyennement compact et hétérogène, comportant des déchets métallurgiques, des fragments de briques, des pierres anguleuses (15-20 cm), des éclisses de bois, du charbon minéral, du charbon de bois et des scories. Il apparaît à 14,06 m d'altitude et son épaisseur maximale est de 17 cm. Il comprend un certain nombre de fragments de contenants



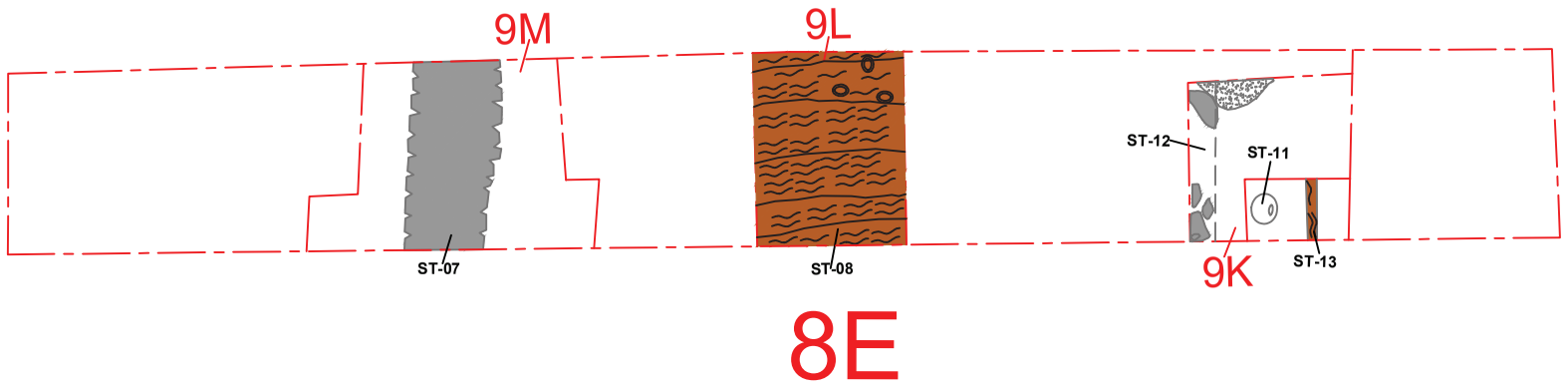
Photo 11 - Sous-opération 9J — Vue générale de ST-09 (BiFj-69-21-N1-107)

en céramique (terre cuite grossière locale à glaçure incolore, terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée et grès grossier à glaçure saline), de bouteilles, contenants indéterminés et vitre en verre (verre incolore sans plomb, teinté régulier bleu et teinté régulier vert, transparent vert foncé), de clous en fer indéterminé et de fragments de coquilles de mollusques. Un des fragments de terre cuite fine blanche porte un décor imprimé type *Flow blue* à motif indéterminé. Ce type de production apparaît dans les années 1830-1835 (Labonté-Leclerc et Léouffre, 2016).

À ce niveau, il a été possible d'observer un pieu en bois planté à la verticale, du mortier en plaque et quelques pierres à plat. Ces éléments ont été enregistrés sous le numéro de structure ST-09, mais leur identification n'est pas arrêtée (photo 11). Le lot 9J01 surmonte le lot 9J02, visible à partir de plus ou moins 14 m d'altitude. Ce dernier est composé de limon argileux présentant des tons noir, brun, orange et jaune, très compact et hétérogène, comportant des concrétions métalliques, du sable grossier jaune, du charbon de bois en petite quantité, des pierres anguleuses (0-5 cm), quelques pierres (5-15 cm), une pierre anguleuse (plus de 30 cm), une planche de bois, des racines et des briques rouges. Ce lot ne comprend pas d'artéfacts. Il surmonte le sol naturel non anthropisé 9J03, un limon argileux jaune, compact et homogène, comportant des petites pierres anguleuses (0-5 cm), qui a été rencontré à 13,77 m d'altitude à l'emplacement d'un sondage.

4.5 Sous-opération 8E

La sous-opération 8E a été ouverte en limite de terrain, parallèlement à la rue Richmond et en bordure de cette dernière et perpendiculairement à la rue des Bassins, de façon à qualifier et quantifier les ressources archéologiques à l'emplacement du bâtiment en brique visible sur les plans de 1890 et 1912 (ancien lot 1188 - bâtiment associé à l'occupation du lot par *The Artizans Dwelling House Company*, puis par la *Ogilvie Flour Mills Company Limited* à compter de 1902) et des petits bâtiments en bois qui se sont succédé au sud de cet emplacement tout au long de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et dans les années 1910. Orientée suivant un axe nord-sud, elle a été réalisée mécaniquement et mesure 10,80 m sur 1,30 m (figure 22). Les sous-opérations 9K, 9L et 9M ont été exécutées manuellement dans son emprise. Les deux premières mesurent 1,30 m sur 1,0 m et la troisième 1,30 m sur 1,30 m. L'intervention a permis d'observer plusieurs phases d'occupation consécutives (figure 23 et tableau 9).



Sous-opération | 8A No sous-opération mécanique | 9A Sondage | ST-6 No de structure | Vestige de maçonnerie | Vestige de bois | Mortier

Figure 22 - Sous-opération 8E — Plan P12, relevé planimétrique

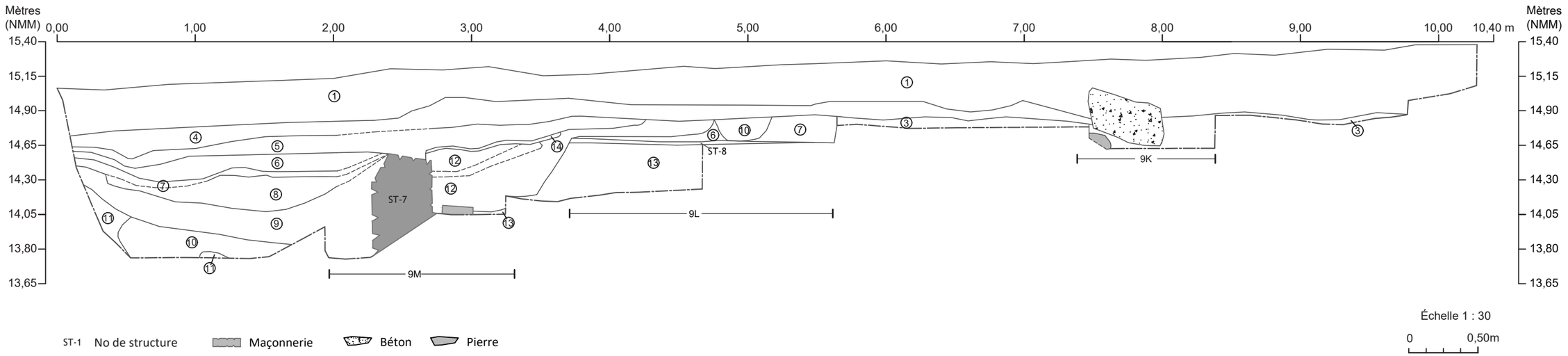
Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 50
0 0,5 1 m

Date Juin 2022 **Numéro de projet** 850-1016

Tableau 9 - Sous-opération 8E — Description des lots dans les sous-opérations 9K, 9L et 9M

OPÉRATION 8E			
SOUS-OPÉRATION	**9K**	**9L**	**9M**
NIVEAU DE CIRCULATION ACTUEL	Concassé 0-3/4, morceaux d'aspalte (8E01)	Concassé 0-3/4, morceaux d'aspalte (8E01)	Concassé 0-3/4, morceaux d'aspalte (8E01)
REMBLAIS RÉCENTS	/	Limon sableux jaune, compact et homogène, comportant des briques, du mortier (8E04)	Limon argileux noir à brun foncé, moyennement compact et homogène, comportant des déchets minéraux, scories, poudre minérale, pierres anguleuses (0-5 cm), fragments de brique rouge, briques rouges et mortier (8E02)
		Limon argileux noir, moyennement compact et homogène, comportant du charbon minéral, charbon de bois, fragments de mortier (8E05)	
		Limon argileux brun pâle à beige foncé, compact et hétérogène, comportant parfois des nodules de mortier, des petits fragments de brique rouge, petites pierres anguleuses 0-3 cm (8E06)	
		Limon argileux brun foncé à noir, meuble et hétérogène, avec des lentilles de du limon argileux brun pâle à beige veiné, comportant mortier, petits fragments de brique rouge, charbon de bois (8E07)	
		Limon argileux noir meuble et homogène, comportant des déchets métalliques, charbon de bois, petits nodules de mortier, pierres subanguleuses (0-5cm) et arrondies (0-5cm) (8E08 et 9L01)	
REMBLAIS DE DÉMOLITION	/	/	Sable limoneux gris foncé, meuble et hétérogène, comportant du mortier, concrétions ferreuses, charbon de bois (8E06 / 9M02)
TRANCHÉE D'INSTALLATION DU MUR ST-07	/	/	Argile limoneuse légèrement sableuse, jaune- beige, compact et homogène, comportant des nodules de mortier, charbon de bois, fragments de brique, fragments de pierres anguleuses (plus de 20 cm), certains équarris (9M01)
			Limon sableux jaune, beige, moyennement compact et homogène, comportant des racines (9M03)
			Limon sableux jaune-beige avec lentilles de limon brun moyennement compact et hétérogène, lité par endroit, comportant du mortier, fragments de briques et charbon de bois (9M05)
REMBLAIS ANCIENS	Limon argileux jaune moucheté de brun, compact, et homogène, comportant du mortier au nord-est (appartenant à ST-12?), concrétions métalliques, charbon de bois, fragments de brique, petites pierres anguleuses (5-10cm) et pierres rondes (5-10) (9K01)	/	/
NIVEAUX D'OCCUPATION	/	Planches de bois orientées nord-sud (9L02 / ST-08)	/
SOL NATUREL REMANIÉ	Limon argileux jaune-beige tacheté de rouille et veiné gris-bleuté, compact et homogène, comportant quelques pierres subanguleuses (5-15cm) à l'interface supérieure (8E10)	/	/
SOL NATUREL NON ANTHROPISÉ	/	/	Argile limoneuse marbrée orange et bleu-gris à jaune, compact et homogène, comportant des petits coquillages blancs (8E10 / 9M04)



Description

1. Gravier 0-3/4, poussière de roche, morceaux d'asphalte (8E01) - niveau de circulation actuel

2. Limon argileux noir à brun foncé, moyennement compact et homogène, comportant déchets métallurgiques, scories, pierres anguleuses (0-5 cm), fragments de brique rouge, brique rouge et fragments de mortier (8E02) - remblais

3. Limon argileux gris, compact et homogène, comportant fragments métalliques, scories et pierres (0-5 cm) (8E03) - remblais

4. Limon noir à brun foncé, meuble et hétérogène, comportant lentilles d'argile gris foncé, tâches de limon argileux brun-jaune, pierres subanguleuses (0-8 cm), fragments de brique rouge, brique rouge, charbon de bois, charbon minéral et petits fragments de mortier (8E22) - remblais

5. Limon noir, meuble et homogène, comportant charbon minéral, petits nodules de mortier, petits fragments de brique rouge et pierre subanguleuse (15 cm) (8E23) - remblais

6. Résidus métalliques, rouge foncé à noir, avec scories, laitier, concrétions ferreuses, charbon minéral et silex (8E24) - remblais

7. Sol bitumineux et pierres arrondies (0-5 cm) (8E25) - ST-13

8. Limon brun foncé à gris-noir, meuble et hétérogène, comportant fragments de brique rouge, briques, scories, charbon minéral, pierres arrondies (0-6 cm), pierres anguleuses (0-10 cm), goudron, concrétions ferreuses, charbon de bois (8E26) - remblais

9. Limon brun à gris foncé, meuble et homogène, comportant gros nodules de mortier blanc, gris et jaune, charbon de bois, éclisses de bois, petits fragments de brique, petites pierres subanguleuses (0-6 cm) (8E27 / 9M03) - niveau de démolition (?)

10. Limon argileux brun pâle-beige à jaune, compact et hétérogène, comportant charbon minéal, petits nodules de mortier, concrétions métalliques et pierres subanguleuses (0-5 cm) (8E28) - niveau d'occupation (?)

11. Limon argileux jaune-beige tacheté rouille et veiné gris-bleu, compact et homogène, comportant quelques pierres subanguleuses (5-15 cm) à l'interface supérieur (8E29)

12. Limon argileux brun pâle-beige foncé, moucheté de noir dans sa portion inférieure, compact et hétérogène, comportant nodules de mortier, fragments de brique rouge, bois, pierres subanguleuses (0-5 cm), concrétion ferreuses et, dans la partie inférieure, un mince niveau d'argile grise (8E09) - comblement de la tranchée de fondation de ST-7

13. Limon argileux brun pâle à beige foncé (8E10) - comblement de la tranchée de fondation de ST-7

14. Limon argileux noir, meuble et homogène, comportant déchets métalliques, charbon de bois, petits nodules de mortier, pierres subanguleuses (0-5cm) et arrondies (0-5cm) (8E08 8E14 / et 9L01)

Figure 23 - Sous-opération 8E — Coupe C6, relevé stratigraphique paroi est



Photo 12 - Sous-opération 9K — négatif du poteau de béton ST-11 et de la structure ST-12 (BiFj-69-21-N2-063)



Photo 13 - Sous-opération 9K — Fin du sondage dans lequel la possible solive de bois (ST-13) a été mise au jour — Vue vers le nord (BiFj-69-21-N2-068)

Mentionnons d'emblée que deux poteaux de béton, vraisemblablement associés à la phase d'occupation la plus récente, ont été observés. Le premier (ST-10) a été arraché lors du décapage mécanique. Le second (ST-11) a été enregistré dans l'emprise de la sous-opération 9K puis ôté. Le niveau de circulation actuel (8E01) est composé de concassé 0-3/4 et de morceaux d'asphalte. À l'emplacement de la sous-opération 9K, il surmonte directement un niveau de remblai ancien (9K01), un limon argileux jaune moucheté de brun, compact et homogène, comportant du mortier, des concrétions métalliques, du charbon de bois, des fragments de brique, des petites pierres anguleuses (5-10 cm) et des pierres rondes (5-10). Un ensemble de cinq pierres (ST-12) repose à sa surface en limite nord de la sous-opération (photo 12). Leur surface d'apparition varie entre 14,66 et 14,83 m d'altitude, pour une base à plus ou moins 14,58 m. Du mortier a été observé entre les pierres situées le plus à l'est, mais il n'est pas clair si ce dernier a pu faire partie de la structure ou non. Le lot 9K01 surmonte le lot 9K02, un limon argileux jaune-beige tacheté de rouille et veiné gris bleuté, compact et homogène, comportant quelques pierres subanguleuses (5-15 cm) à l'interface supérieure. À la base de ce lot, une possible solive (ST-13) orientée est-ouest a été observée à l'emplacement d'un sondage réalisé à l'angle sud-ouest de la sous-opération (photo 13). Cet élément de bois a été dégagé sur 0,07 m d'épaisseur et apparaît à 14,02 m d'altitude.

À l'emplacement de la sous-opération 9L, le niveau de circulation actuelle (8E01) surmonte un nombre plus important de remblais récents (8E04, 8E05, 89E06, 8E07 et 8E08). Ces différents lots sont composés de limon pouvant être sableux (8E04) ou argileux (8E05 à 8E08) et comportant des inclusions de nature variée. Le lot 8E08/9L01 est un limon argileux noir meuble et homogène, comportant des déchets métalliques, du charbon de bois, de petits nodules de mortier ainsi que des pierres subanguleuses (0-5 cm) et arrondies (0-5 cm). Il surmonte la structure ST-08 (photo 14),

un niveau de plancher qui apparaît à une altitude variant entre 14,58 et 14,63 m d'altitude et dont l'épaisseur varie entre 0,01 et 0,02 m. Il a été dégagé sur la largeur de la tranchée (1,30 m) et sur une longueur de 0,82 m. Les planches sont orientées nord-sud. Seules trois planches présentent un bon état de conservation, les autres planches étant partiellement décomposées à l'interface supérieure. Cette structure est tronquée dans sa partie nord par la tranchée d'installation de la fondation du mur ST-07, qui a été fouillé et enregistré dans la sous-opération 9M.

Dans l'emprise de la sous-opération 9M, le niveau de circulation actuel repose sur un remblai composé de limon argileux noir à brun foncé, moyennement compact et homogène, comportant des déchets minéraux, des scories, de la poudre minérale, des pierres anguleuses (0-5 cm), des fragments de brique rouge, des briques rouges et du mortier (8E02). Celui-ci surmonte un second niveau de remblai (8E06 / 9M02) formé d'un sable limoneux gris foncé, meuble et hétérogène, comportant du mortier, des concrétions ferreuses et du charbon de bois considéré comme des éléments de démolition recouvrant le mur de fondation ST-07. Ce dernier présente six assises, dont quatre d'empattement du côté sud. Son appareil est grossièrement réglé, à joints gras pleins (avec quelques joints maigres) et à deux parements à assises irrégulières de pierres calcaires équarries (photo 15). Cette fondation est installée dans une tranchée débordante au sud du mur (photo 16). La tranchée n'est presque pas



Photo 14 - Sous-opération 8E — Plancher ST-08 (BiFj-69-21-N1-155)



Photo 15 - Sous-opération 8E — Mur de fondation ST-07 (BiFj-69-21-N1-149)

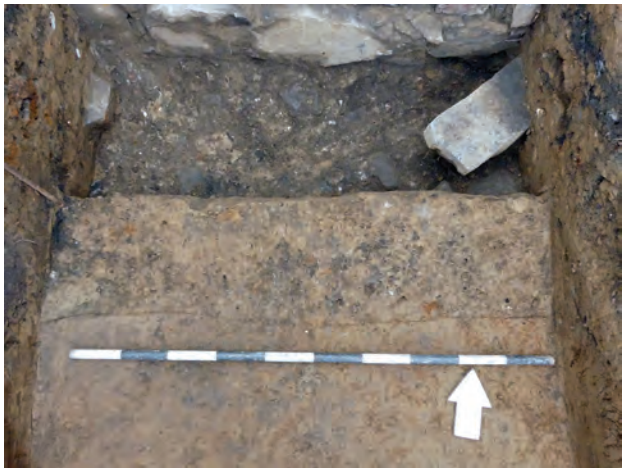


Photo 16 - Sous-opération 8E — Tranchée d'installation du mur de fondation ST-07 — Vue vers le nord (BiFj-69-21-N1-167)

perceptible au nord du mur, laissant penser que le parement nord a été installé en prenant appui en limite de tranchée. La fondation apparaît à 14,20 m d'altitude et sa base a été observée à 15,53 m.

Les lots 9M01, 9M03 et 9M05 ont été identifiés comme étant des sols de comblement de la tranchée d'implantation du mur de fondation ST-07, au sud de celle-ci. Le lot 9M01 est une argile limoneuse légèrement sableuse, jaune-beige, compact et homogène, comportant des nodules de mortier, du charbon de bois, des fragments de brique, des fragments de pierres anguleuses (plus de 20 cm) pouvant être équarris. Le lot 9M03 est un limon sableux jaune, beige, moyennement compact et homogène, comportant des racines. Le lot 9M05 est semblable à 9M03, lité par endroit, comportant du mortier, des fragments de briques et du charbon de bois. La base de la tranchée n'a pas été observée, un niveau de concrétions métalliques ayant été rencontré à 14,17 m d'altitude. La tranchée d'implantation du mur de fondation ST-07 recoupe le sol naturel non anthropisé (8E10 / 9M04) sur lequel le plancher ST-08 repose. Il s'agit d'une argile limoneuse marbrée orange et bleu-gris à jaune, compacte et homogène, comportant des petits coquillages blancs. Au nord du mur de fondation ST-07, des lots de sol ont été identifiés comme étant des comblements post-démolition du bâtiment (8E24, 8E25, 8E26, 8E27 / 9M03, 8E28, 8E29 et 8E30). Ils ont été observés jusqu'à 13,82 m d'altitude. À cet emplacement, les niveaux de circulation et/ou le sol naturel n'ont pas été atteints.

5 INTERPRÉTATIONS

5.1 Occupations autochtones anciennes et l'occupation agricole des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles

L'étude de potentiel réalisée préalablement à l'intervention archéologique mentionne la possible persistance de potentiels autochtones et eurocanadiens des XVII^{e}, XVIII^{e} et du début du XIX^{e} siècle. Toutefois, l'inventaire n'a pas permis d'observer de ressources archéologiques antérieures à la seconde moitié du XIX^{e} siècle. En effet, les niveaux de sol remaniés ne correspondent pas à des niveaux de labours et comprennent des inclusions témoignant de l'existence d'éléments construits (fragments de brique, nodules de mortier, etc.) et des éléments de culture matérielle pouvant être associés à la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

Les niveaux de sol non anthropisé ont été largement oblitérés par différents éléments mis en place au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et du siècle suivant. Observés dans plusieurs sous-opérations, les niveaux de sol naturel non-anthropisé apparaissent à des altitudes variables. La surface du sol naturel non anthropisé a été observée entre 13,53 et 14,65 m NMM, soit une amplitude de plus d'un mètre. Toutefois, aucune pente naturelle n'a pu être identifiée.

Plus précisément, le sol naturel non anthropisé n'a pas été atteint dans la sous-opération 8A, tandis que la transition semblant graduelle avec le sol naturel remanié enregistré à 15,07 m NMM à l'emplacement de la sous-opération 9A et 14,92 m NMM dans la sous-opération 9B. À l'emplacement de la sous-opération 8B, la surface supérieure du sol naturel non-anthropisé a été observée entre 14,09 m (sous-opération 9E) et 14,12 m NMM (sous-opération 9F). Dans l'emprise de la sous-opération 8C, l'horizon supérieur du sol naturel non-anthropisé a été identifié entre 14,65 m (sous-opération 9N) et 14,30 m NMM (sous-opération 9P). Le sol naturel non-anthropisé a été enregistré entre 13,77 m (sous-opération 9J) et 14,51 m NMM (sous-opération 9G) dans l'emprise de la sous-opération 8D. Enfin, à l'emplacement de la sous-opération 8E, le sol naturel non anthropisé a été identifié comme apparaissant à une altitude de 13,53 m NMM.

5.2 Premiers lotissements (années 1840) et les premières occupations (années 1850-1860)

Les données historiques (tableau 10) permettent d'identifier les premiers lotissements de terre à compter des années 1840. Toutefois, la première représentation du cadre bâti est celle du plan dressé par Plunkett et Brady 1872. Au cours de cette première phase, soit entre les années 1840 et la fin des années 1860, un certain nombre de terrains sont achetés par des marchands dans une perspective de spéculation foncière. Ainsi, les lots 1071a et 1190 sont acquis par John Young et Ira Gould et les lots 1187 et 1188 sont achetés par Ira Gould seul. Les lots 1183 et 1186 sont quant à eux acquis par l'arpenteur, architecte et urbaniste John Ostell. Le lot 1183 va ensuite être racheté par Ira Gould et Jacob Dewitt. Le propriétaire initial du lot 1189 n'a malheureusement pas pu être retracé.

Les premières occupations identifiées renvoient à une occupation artisanale de l'espace. Des forgerons occupent les lots 1183 (John Francis Cocharne entre 1855 et 1859) et 1188 (Adélaïde Gougeon et Ilanie Gougeon, entre 1857 et 1863). Un fabricant de chaises a également été identifié à l'emplacement du lot 1188 précédemment aux Gougeon (John Oliver, 1855-1857). Un cloutier va occuper le lot 1185 entre 1856 et 1860. Ce lot va ensuite être occupé par un cordonnier et fabricant de chaussures du nom de Jean-Baptiste Henrichon entre 1859 et 1880. Assez rapidement cependant, les activités en lien avec le bois et, plus timidement, la minoterie s'affirment dans l'aire d'étude. Le lot 1071 appartient dès 1863 à Alexander Walker Ogilvie et William Watson Ogilvie, qui possèdent la minoterie à proximité immédiate de l'écluse Saint-Gabriel, de l'autre côté du canal de fuite. Pour ce qui est des activités en lien avec le bois, Benjamin Henrichon, charpentier, va occuper le lot 1183 à compter de 1859 jusqu'en 1869. À cette date, le lot passe aux mains de Benjamin Ethier, marchand de bois, qui possède également le lot 1184 à compter de 1856, le lot 1186 à compter de 1859 et le lot 1188 à compter de 1863.

Aucune représentation de cette première phase d'occupation n'a pu être retracée et les bâtiments et structures en lien avec ces occupations ne sont pas connus. Aucune des ressources archéologiques identifiées lors de l'intervention ne peut être associée hors de tout doute à la première phase d'occupation des terrains. Tout au plus, les surfaces du sol naturel remanié, observé entre 15,07 et 14,09 m d'altitude, pourraient être associées à cette phase d'occupation.

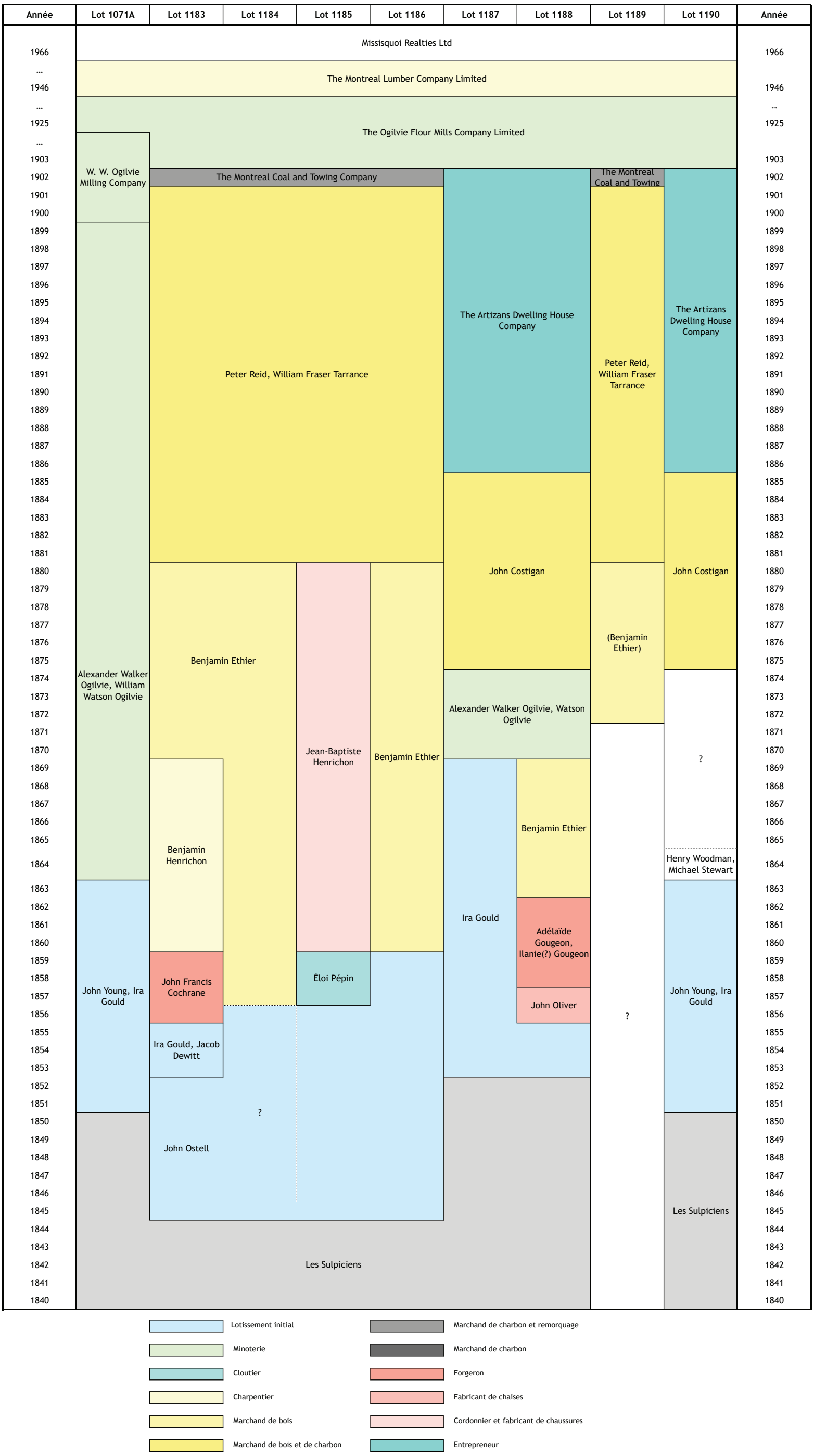
Ainsi, dans la sous-opération 8A, la surface du sol naturel remanié a été enregistrée à 15,07 m NMM à l'emplacement de la sous-opération 9A et à 14,92 m NMM dans la sous-opération 9B. À l'emplacement de la sous-opération 8B, le sol naturel remanié a été observé entre 14,09 et 14,15 m NMM (sous-opérations 9E et 9F). Dans l'emprise de la sous-opération 8C, l'horizon supérieur du sol naturel remanié se trouve à 14,85 m NMM (sous-opération 9P). Enfin, aucun niveau de sol naturel remanié n'a été observé dans l'emprise des sous-opérations 8D et 8E.

5.3 Marchands de bois et de charbon, entrepreneurs en bâtiment et occupation en lien avec la minoterie (années 1870 à 1940)

À compter des années 1870, plusieurs représentations cartographiques viennent supporter les données écrites et illustrent les différents bâtiments dans l'emprise de l'aire d'étude. Tel que mentionné, la première carte représentant des bâtiments est celle dressée par Plunkett et Brady en 1872. Les cartes subséquentes (Hopkins - 1879, Goad, 1890, Pinsoneault - 1907, Goad - 1909, Goad - 1912 et *Underwriters' Bureau Survey* - 1940) permettent d'observer que des modifications sont apportées au cadre bâti à un rythme soutenu jusque vers 1940. L'intervention archéologique a permis d'observer de nombreuses ressources archéologiques en lien avec cette phase d'occupation.

Tableau 10 - Occupations identifiées à l'emplacement de l'aire d'étude (chaîne de titres des lots 1071A et 1183 à 1190)

Synthèse de la chaîne de titre des lots 1071A, 1183 à 1190 de la rue Basin



5.3.1 Deux bâtiments secondaires des années 1870

Les éléments les plus anciens ont été identifiés à l'emplacement de la sous-opération 8B. Les structures ST-06 (plancher bituminé) et ST03 (fondation) observées à l'emplacement des sous-opérations 9E et 9F sont à associer à un bâtiment secondaire illustré sur la carte de 1872 (voir figure 6). Celui-ci est représenté en retrait par rapport aux bâtiments ayant pignon sur rue et localisé en fond de lot (lot cadastral 1186). Il s'agit du mur nord d'un des bâtiments secondaires appartenant alors à Benjamin Ethier, marchand de bois. Aucun bâtiment n'est représenté à cet emplacement sur la carte de 1879 (voir figure 8) alors que Benjamin Ethier vend ces terrains en 1880.

Les niveaux d'occupation (9E05, 9E06 et 9E07) associés au plancher bituminé ont révélé une quantité importante de fragments d'objets et quelques restes fauniques. Les différents éléments de culture matérielle permettent d'identifier une occupation au cours des années 1870. L'assemblage de culture matérielle renvoie à une occupation au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Mais quelques éléments permettent de proposer une date d'occupation correspondant à l'occupation Ethier. C'est le cas notamment du fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée qui porte une marque imprimée, celle de Richard Atock, à Burslem (Staffordshire), et a été produite entre c.1870 et 1881.

Les cartes de 1872 (voir figure 6) et 1879 (voir figure 8) représentent des éléments structuraux dans la portion sud de l'ancien lot 1183 : une structure indéterminée en arc de cercle pour la carte de 1872 et un bâtiment secondaire en bois, adossé aux limites sud-ouest du lot pour celle de 1879. À cet emplacement, la sous-opération 9N a révélé des éléments de bois identifiés sous le numéro de structure ST-14. Il s'agit de planches formant un plancher venant prendre appui sur des planches disposées de chant et formant la base d'un mur d'un bâtiment ou d'une structure en bois. Compte tenu de la faible superficie ouverte, il n'a pas été possible de préciser si cette structure est à associer à l'énigmatique structure en arc de cercle représentée sur la carte de 1872 ou, plus vraisemblablement compte tenu de l'orientation du mur formé de planches de chant, au bâtiment en bois illustré sur la carte de 1879.

La carte de 1890 (voir figure 9) représente quant à elle un grand hangar en bois, recouvrant tout ou partie des lots 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1189 et 1190. Il n'a pas été possible de déterminer si la structure ST-05 (possible fondation) mise au jour dans la sous-opération 8B/9E est à associer au bâtiment de 1872 ou à celui de 1890. Il semble toutefois que la position stratigraphique de la structure, qui repose directement sur le plancher bituminé, permette de soutenir l'hypothèse que cette dernière appartienne bien au bâtiment de 1872. Les cartes subséquentes ne font mention d'aucun autre bâtiment à cet emplacement.

5.3.2 Peter Reid et William Fraser Tarrance et The Artizans Dwelling House Compagny (1881-c. 1900)

La carte de 1890 (voir figure 9) illustre la présence d'un seul et unique bâtiment, un hangar en bois, recouvrant tout ou partie des lots 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1189 et 1190 et appartenant à Peter Reid et William Fraser Tarrance, marchands de bois et de charbon. Les lots 1187, 1188 et 1190 appartiennent quant à eux à *The Artizans Dwelling House Compagny*[1]. Ils accueillent un bâtiment en brique à l'angle des rues des Bassins et Richemond ainsi que plusieurs petits bâtiments en bois en bordure des rues des Bassins et Richemond, les bâtiments en bois semblant subir quelques modifications jusque dans les années 1910. Le grand hangar n'est plus représenté dès 1907. Il disparait vraisemblablement à compter de 1901, moment où les terrains appartenant à Peter Reid et William Fraser Tarrance passent aux mains de *The Montreal Coal Towing Company* ou 1902, alors que la *Ogilvie Flours Mills Company Limited* met la main sur tous les lots à l'exception du lot 1071a, propriété de la *W.W. Ogilvie Milling Company*.

La structure ST-01 (plancher), observée à l'emplacement des sous-opérations 9A, 9B et 9C, est à associer au grand hangar illustré sur le plan dressé en 1890 par Goad (voir figure 9) et mentionné ci-dessus. Il s'agit du seul bâtiment illustré entre les années 1850 et 1950 à l'emplacement de la sous-opération 8A (tranchée réalisée mécaniquement à laquelle les sous-opérations 9A, 9B et 9C ouvertes manuellement sont corrélées).

Plusieurs éléments structuraux mis au jour sont associés aux bâtiments appartenant à *The Artizans Dwelling House Compagny.* Ainsi, à l'emplacement de l'ancien lot cadastral 1187, il est probable que le plancher ST-04 (sous-opération 9G) soit à associer à cette phase d'occupation, d'après ses caractéristiques techniques et sa position stratigraphique. Il correspondrait au plancher du bâtiment en bois sis sur le lot 1887 et dont la façade donne sur la rue des Bassins. De même, la fondation ST-07, mise au jour dans la sous-opération 9M, correspond au mur sud du bâtiment en brique à l'angle des rues des Bassins et Richemond et représenté sur les cartes entre 1890 (voir figure 9) et 1912 (voir figure 11). Ce bâtiment a donc perduré quelques années après que le terrain passe aux mains de la *Ogilvie Flours Mills Company Limited* en 1902. Il n'apparaît cependant plus sur la carte de 1940. La tranchée d'implantation de la ST-07 recoupe plusieurs niveaux de sol et elle semble également recouper un plancher de bois (ST-08). Il est possible toutefois que ce niveau de plancher corresponde à un bâtiment de bois sis sur le lot 1188 et mis en place en même temps que le bâtiment en brique. Les indices relevés et la séquence stratigraphique ne nous permettent malheureusement pas de déterminer à quel bâtiment associer ce niveau de plancher.

1 The *Artizans Dwelling House Compagny* est une société philanthropique fondée en 1867 dont les actions étaient partagées entre les six membres de la famille Castigan, des marchands de bois et de charbon. Cette société a eu pour principale activité la construction de type appartements, avec pour objectif de permettre aux ouvriers d'accéder à des habitations saines entre les années 1880 et la Première Guerre Mondiale. Cette société va être absorbée par la Sun Life en 1976.

5.3.3 Minoterie Ogilvie (1902-1945), The Montreal lumber Company Limited (1945-1965) et les occupations subséquentes

Aucun élément en lien avec l'occupation associée à la minoterie Ogilvie n'a été mis au jour lors de l'intervention. Il est à noter que la base en béton du *grain elevator* représenté sur la carte de 1909 (voir figure 12) est encore en place aujourd'hui. De même, la phase d'occupation alors que *The Montreal lumber Company Limited* est propriétaire de la totalité des terrains de l'aire d'étude n'a pas révélé d'éléments structuraux significatifs. Les structures ST-15, ST-16, ST-17 et ST-18, des piliers de béton de section rectangulaire, sont vraisemblablement associés au bâtiment identifié comme *Dressed Lumber Shed* sur les plans de 1940 et 1950, puis comme un entrepôt de contreplaqué sur les plans d'occupation des sols de la Ville de Montréal jusqu'en 1990.

Les plans d'occupation des sols de 1981 à 1990 représentent également un abri à l'angle des rues des Bassins et Richemond auxquels les poteaux en béton circulaires (ST-10 et ST-11) pourraient être rattachés. En effet, la mise en place de ces poteaux de béton a ponctuellement bouleversé la puissance stratigraphique de la sous-opération 8E jusqu'aux niveaux de sols anciens.

5.3.4 Plusieurs structures non identifiées

Plusieurs structures n'ont pu être rattachées de façon ferme à une période d'occupation spécifique. C'est le cas notamment de la ST-09, mise au jour dans la sous-opération 9J. Composée d'éléments disparates, cette possible structure pourrait être associé à l'occupation du lot par *The Artizans Dwelling House Compagny* ou celle, plus tardive, de *The Montreal lumber Company Limited* puisque qu'elle se situe en limite du bâtiment identifié comme *Dressed Lumber Shed.*

L'identification des structures ST-12 et ST-13 s'avère également ardue, bien qu'il soit certain que celles-ci soient antérieures à la ST-09. La ST-12 correspond à un alignement de pierres, dont certaines ont été arrachées lors du décapage mécanique et la ST-13 à une possible solive. Ces éléments semblent être antérieurs à la phase d'occupation 1880-c.1902 compte tenu de leur positionnement stratigraphique. Il n'a toutefois pas été possible de les rattacher à un bâtiment spécifique sur la base des données relevées lors de l'intervention.

6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du site archéologique de la Pointe des Seigneurs (BiFj-69), à l'emplacement du terrain triangulaire délimité par les rues des Bassins et Richmond et par le canal de fuite a révélé des ressources archéologiques en lien avec les différentes phases d'occupation du site à compter du milieu du XIX^{e} siècle. Les lots de terre vendus par les Sulpiciens dès les années 1840 vont d'abord être achetés par des spéculateurs avant d'accueillir une occupation dans un premier temps artisanale (années 1850-1860), puis en lien avec la vente de bois et la minoterie Ogilvie (années 1870), avec la vente de bois et de charbon ainsi que la construction (années 1880-c. 1900), avec la minoterie Ogilvie (c.1900-1945), puis la *Montreal Lumber Company Limited* (1945-1965). Aucune ressource archéologique antérieure aux années 1840 n'a été identifiée, si ce n'est la présence d'un sol naturel non anthropisé à l'emplacement de presque toutes les sous-opérations.

Compte tenu de l'importance du site archéologique BiFj-69 en ce qui concerne l'histoire industrielle montréalaise, du fait qu'un certain nombre de ressources archéologiques n'ont pu être identifiées hors de tout doute, du fait que la présence de bâtiments en élévation n'a pas permis la réalisation d'un programme d'inventaire complet et de la nature des travaux envisagés, qui vont éradiquer la quasi-totalité des ressources archéologiques connues et attendues à l'emplacement de l'aire d'étude, les recommandations émises sont les suivantes (figure 24) :

- la fouille des contextes archéologiques à l'angle des rues des Bassins et Richmond et de l'écurie actuellement en élévation afin de préciser les différentes phases d'occupation et rattacher les ressources archéologiques connues et à connaitre à ces différentes phases ;
- la réalisation d'un inventaire archéologique complémentaire à l'emplacement du hangar actuellement en élévation, en bordure de la rue des Bassins, pour qualifier et quantifier les ressources archéologiques à cet emplacement. Si l'inventaire témoigne de la présence de ressources archéologiques, tel qu'attendu, nous recommandons également que l'inventaire soit complété d'une fouille réalisée dans la foulée ;
- la réalisation d'une supervision archéologique aux emplacements nécessitant une décontamination des sols, compte tenu que ces espaces présentent une la puissance stratigraphique moindre.

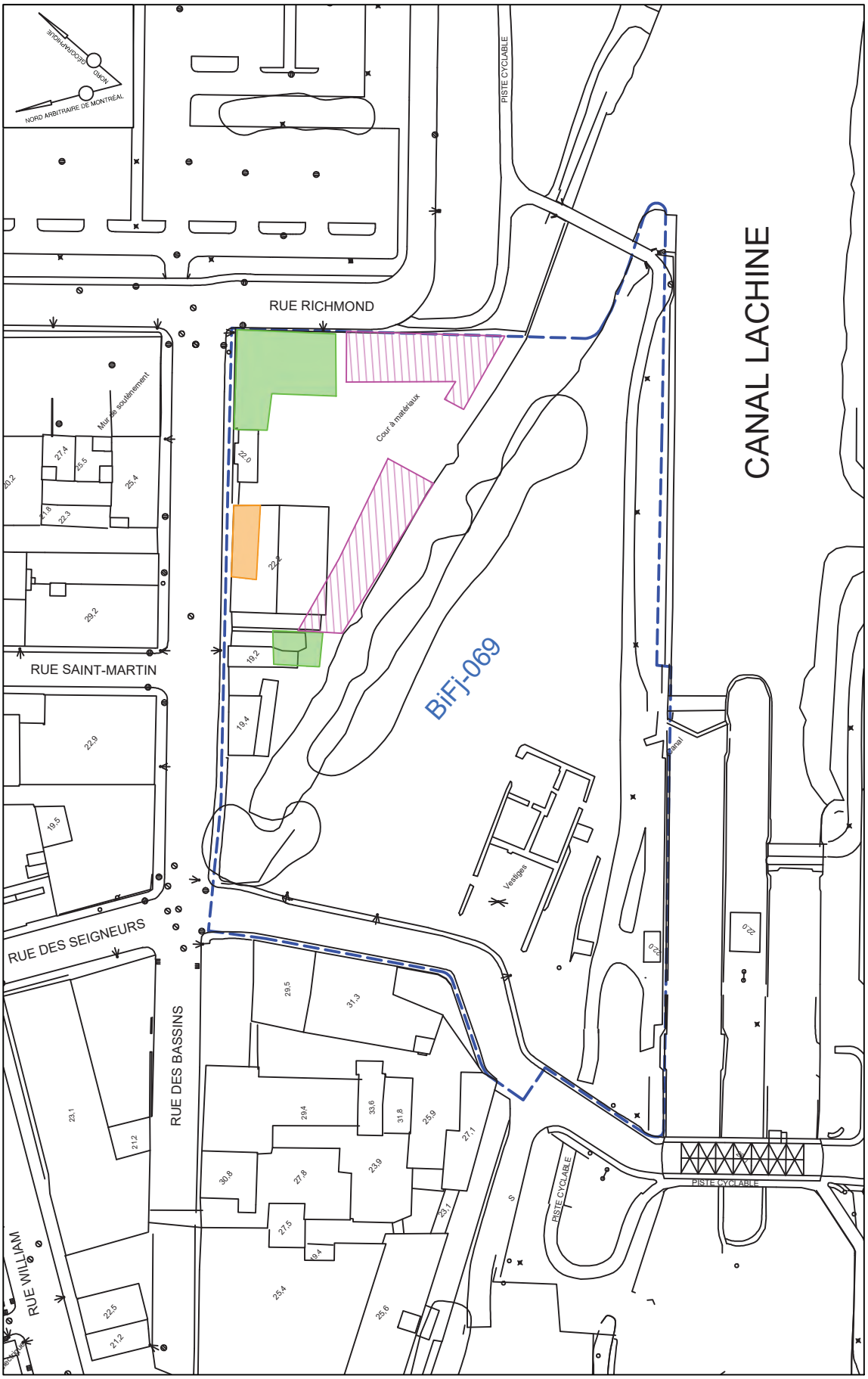


Figure 24 - Recommandation d'interventions archéologiques complémentaires

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHEMI (1999) Étude de potentiel archéologique du canal de Lachine — Parcs Canada.

Arkéos (2019) 1810, rue Basin, Montréal. Étude de potentiel archéologique — Omnia

Arkéos (2017) Îlot 11 — Quartier Griffintown. Étude de potentiel archéologique — Edyfic Construction.

Arkéos (2016) Aménagement des Escales Découvertes du Mont-Royal. Étude de potentiel — Ville de Montréal.

Arkéos (2004) Projet de revitalisation de la raffinerie de sucre Redpath. Site BiFj-55, Montréal (2002). Inventaire et supervision archéologiques, phase 1 — 9086-6617 Québec inc.

Arkéos (2001) Projet de revitalisation de la raffinerie de sucre Redpath, site BiFj-55, Montréal, localisation et dégagement des pavés de granit — Compagnie immobilière Gueymard et Associés Ltée, Québec.

Arkéos (1999) Réhabilitation du complexe de la raffinerie de sucre Redpath, BiFj-55, inventaire archéologique, 1998 — Société de développement de Montréal.

Artefactuel (2016) Supervision archéologique dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc 3 Nord aux Bassins du Nouveau Havre. Site du Bassin 3, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine (BiFj-100) — Ville de Montréal.

Biggar, H.P. (1924) *The voyages of Jacques Cartier* — Ottawa. F.A. Acland.

Bliek, D. et P. Gauthier (2006) *Understanding the Built Form of Industrialization along the Lachine Canal in Montreal* — *Urban History Review* — Vol. 35 (1) : 3–17.

Boivin, R., A. Bouchard et D. Gagnon (1988) Un milieu naturel. La montagne en question. Le cadre naturel, l'analyse visuelle, les accès — Montréal GIUM.

Brown, Macpherson J. (1967) *Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland* — Cahier de Géographie du Québec — Vol. 11 (23) : 343-360.

Burke, A. L. (2006) *Paleoindian Ranges in Northeastern North America Based on Lithic Raw Materials Sourcing* — C. Bressy, A. Burke, P. Chalard, H. Martin (dir.), Notions de territoire et de mobilité. Exemples de l'Europe et des premières nations en Amérique du Nord avant le contact européen — Actes du X^{e} congrès annuel de l'Association européenne des archéologues, Lyon, 2004. ERAUL 116, Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, Liège : 77-89.

Chapdelaine, C. (2012) *The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec* — Chapdelaine, C. (dir.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast* : 135-163.

Chapdelaine, C. (2007) *Cliché-Rancourt, un site Paléoindien ancien* — Chapdelaine C. (dir), Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. Paléo-Québec 32.

Chapdelaine C. (2004) *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 34 (1) : 3-20.

Chapdelaine, C. (1989) Le site Mandeville à Tracy, variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent — Recherches amérindiennes au Québec.

Clermont, N. (1980) *L'augmentation de la population chez les Iroquoiens préhistoriques sédentarisation des groupes non agriculteurs dans la Plaine de Montréal* — Recherches Amérindiennes au Québec — Vol. 10 (3) : 159-163.

Cossette, E. (1987) *Quand on nommait lacs et rivières…* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 17 (1-2) : 3-6.

Crock, J.G. et F.W. Robinson (2012) *Maritime Mountaineers : Paleoindian Settlement Patterns on the West Coast of New England* — Chapdelaine C. (ed), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast* : 48-176

Douaire, G. (2011) *Le pont du domaine Saint-Gabriel* — Histoire Québec — Vol. (3) : 11-14.

Desjardin, P. (2006) L'organisation spatiale du corridor du canal Lachine au XIX^{e} siècle — Association des Archéologues du Québec.

Deslandres, D., Dickinson J. A., Hubert O. (2007) Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007 — Éditions Fides.

Desloges, Y. et A. Gelly (2002) Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950 — Septentrion.

Dionne, J.-C. (2002) *État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint Laurent)* — Géographie physique et Quaternaire — Vol. 56 (1) : 97-121.

Dionne, J.-C. (2001) *Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day. Weedle* — .K. et M.J. Retelle (édit.), Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada — Geological Society of America, Boulder : 271-284.

Dionne, J.-C. (1998) *État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'Holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec* — Abstract volume, Joint meeting GAC, MAC, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City. Résumé publié dans *The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database*.

Douaire, G. (2011) *Le pont du domaine Saint-Gabriel* — Histoire Québec — Vol. 16 (3) : 11-14.

Dumais, P. et G. Rousseau (2002) *De limon et de sable, une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 32 (3) : 55-75.

Ethnoscop (2018a) Bassins du Havre - Phase 4 Supervision archéologique et relevés architecturaux du segment résiduel du mur est du bassin No 1 (BiFj-100 et 612G) — Développement des Bassins inc.

Ethnoscop (2018b) Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Rue De Martigny (BjFj-79 et MTL15-01-1) — Ville de Montréal.

Ethnoscop (2016) Complexe du 50, rue des Seigneurs, Montréal (BiFj-112 et BiFj-113). Interventions archéologiques, 2011 à 2013 et 2015 — Groupe Solano.

Ethnoscop (2014) Centre d'escalade Allez Up. Supervision et inventaire archéologique. Ferme Saint-Gabriel (BiFj-89) 2011-2013 — Ville de Montréal.

Ethnoscop (2012) Ferme Saint-Gabriel, BiFj-89. Quadrilatère formé par les rues De Condé, Saint-Patrick, De Montmorency et par le canal de Lachine, Montréal. Inventaire archéologique, 2010 — Ville de Montréal.

Ethnoscop (2010) Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007 — CSEM.

Ethnoscop (2007) Griffintown, Arrondissement Sud-Ouest. Étude de potentiel archéologique et planification d'interventions archéologiques au terrain — Ville de Montréal.

Gates St-Pierre, C. (2009) Confection d'un programme de recherche sur les collections provenant de sites archéologiques amérindiens du Québec — Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux du patrimoine (RCLP) — Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Hanna D. B. (2007) Secteur de planification détaillée de Griffintown. Griffintown : son histoire et son cadre bâti — Ville de Montréal.

Laliberté, J., D. Blouin, G. Lessard et E. Boulfroy (2010) Essai de coupe progressive irrégulière dans un peuplement mixte de la sapinière à bouleau jaune (Dispositif du lac Turcotte, La Tuque) - Suivi de la régénération — CERFO. Rapport 2010-29.

Lamarche, L. (2011) Évolution environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique — INRS, thèse de doctorat en Sciences de la Terre.

Lamarche, L. (2006) *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène* — Lamarche L., Garneau M., Lamothe M., Larocque M., Loisel J., Pellerin S., Richard P. J. H., Rosa É. et Van Bellen S., Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac St-Pierre, UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin Botanique de Montréal.

Muller, S.D., P.J.H. Richard, J. Guit, J.-L. De Beaulieu et D.Fortin (2003) *Postglacial climate in the Saint-Laurence lowlands, southern Quebec : pollen and lake level evidence* — *Palaeogeography, palaeoclimatology, Palaeoecology* — (193) : 51-72.

Occhietti, S. et P. Richard (2003) *Effet Réservoir sur les âges ^{14}C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional* — Géographie physique et Quaternaire — Vol. 57 (2-3) : 115-138.

Parent, M., J.M Dubois., P. Bail, A. Larocque et G. Larocque (1985) *Paléogéographie du Québec méridionale entre 12 500 et 8 000 ans BP* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 15 (1-2) : 17-37.

Parent M. et S. Occhietti (1999) *Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec* — Géographie physique et Quaternaire — Vol. 53 (1) : 117-135.

Parent M. et S. Occhietti (1988) *Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Laurence Valley, Quebec* — Géographie physique et Quaternaire — Vol. 42 (2) : 215-246.

Pintal, J.-Y. (2012) *Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation : The Case of Strait of Québec* — Chapdelaine, C. (dir), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast* : 218-236.

Pintal, J.-Y. (2002) *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 32 (3) : 41-54.

Richard, P. J.H. (2014) Travaux paléoécologiques au lac au Castor. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013 — Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.

Richard, P.J.H. (1995) *Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans : essai* — Géographie physique et Quatrenaire — Vol. 49 (1) : 117-140.

Richard, P.J.H. (1989) *Les patrons de colonisation végétale post-wisconsinienne au Québec-Labrador* — Fulton, R.J. (rééd.), Le Quaternaire du Canada et du Groenland. Commission géologique du Canada, Ottawa, Géologie du Canada, 1 : 555-559.

Richard, P.J.H. (1985) *Couvert végétal et paléoenvironnement du Québec entre 12 000 et 8 000 BP : l'habitabilité dans un milieu changeant* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 15 (1-2) : 39-56.

Ritchie, W. A. et R.E. Funk (1973) *Aboriginal settlement patterns in the Northeast/ Memoir 20* — Albany, New York: New York State Museum and Service, The University of the State of New York.

Robinson, B.S. (2012) *The Bull Brook Paleoindian Site and Jeffreys Ledge : A Gathering Placee near Caribou Island ?* — Chapdelaine C. (ed.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast* : 182-190

Roy, A. (1943) L'île de Montréal en 1931 : aveu et dénombrement des messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal — Québec, Archives de la Province.

Sévigny, A. (1986) L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle — Parcs Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2015) Supervision archéologique réalisée dans le cadre des travaux de décontamination des bassins nos. 3 et 4 et l'aménagement des allées piétonnières, bassin Saint-Gabriel, canal de Lachine, site BiFj-100 — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2014) Interventions archéologiques, murs de revêtement des bassins Nos. 1 & 2, bassins Saint-Gabriel, site BiFj-100 — Développement des Bassins inc.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2013) Supervision archéologique réalisée dans le cadre de l'aménagement de la rue Bassin, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2, 3 et 4, Canal de Lachine site BiFj-100 — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2012a) Inventaire archéologique réalisé aux bassins Saint-Gabriel numéros 3 et 4, Canal de Lachine, site BiFj-100 — Ville de Montréal.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2012b) Lieu historique national du Canada du Canal de Lachine. Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Bassin et inventaire archéologique complémentaire en marge des rues William et Ottawa, bassins Saint-Gabriel numéros 1,2, 3 et 4, Canal de Lachine, site BiFj-100) — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2011) LHNC du Canal de Lachine. Supervision archéologique réalisée dans le cadre de la déconstruction de l'édifice du tri-postal, bassin Saint-Gabriel numéros 1,2 et 3 canal de Lachine, site 612G) — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2010) Rapport d'inventaire archéologique, site 612G-17. Bassin des Prêtres, lots 852 802 et 1 854 018, canal de Lachine — Interprix.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2009) Lieu historique national du Canada du canal de Lachine. Inventaire archéologique, bassins Nos 1, 2 et 3, canal de Lachine, site 612G — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2005) Lieu historique national du Canada du canal de Lachine. Inventaire archéologique, bassin No 4, canal de Lachine, 612G, rapport préliminaire — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2005) Fouille archéologique au site de Pointe-des-Seigneurs (BiFj-69), 2002. Canal de Lachine — Ville de Montréal.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2003) Inventaire archéologique de l'îlot borné par les rues De La Ferme, De Condé et Wellington, Canal de Lachine, BiFj-068-02 — Ville de Montréal.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2002) Programme d'inventaire archéologique à la Pointe-des-Seigneurs — Ville de Montréal.

Spiess, A. E. et P. Newby (2002) *La séquence et l'adaptation paléoindiennes en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 32 (3) : 27-39.

Spiess, A. E. et D.B. Wilson (1987) *Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region* — Occasional Publications in Maine Archaeology, 6, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

Trigger, B.G. (1990) Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord — Montréal, Boréal/Seuil.

Université Laval (1992) Les Prêtres de Saint-Sulpice au Canada : grandes figures de leur histoire — Presses de l'université Laval.

Viau, R. (2012) *L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier* — Fougères D. (dir.), Histoire de Montréal et de sa région. Tome 1 : Des origines à 1930, Collection Les régions du Québec — (21) : 41-69.

Ville de Montréal (2012) La mise en valeur du patrimoine du secteur de planification détaillée Griffintown.

Ville de Montréal (2005) Évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement du Sud-Ouest.

Wright, J. V. (1995) Histoire des Autochtones du Canada. Tomes I à III — Commission archéologique du Canada, 152

Wright, J. V. (1980) La préhistoire du Québec. Collection La Préhistoire du Canada — Fides, Montréal.

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES CONSULTÉES

1927 BAnQ, fond Ministère des Terres et des Forêts, E21, S110, SS1, SSS1, PN49-16

1947 Ville de Montréal, Vues aériennes de l'île de Montréal, 1947-1949

1962 Ville de Montréal, Vues aériennes de l'île de Montréal, 1962

1964 Ville de Montréal, Vues aériennes de l'île de Montréal, 1964

1896 Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, QC. WM Notman & Son, 1896. (Musée McCord, VIEW-2944)

PLANS ANCIENS CONSULTÉS

1801 Charland, Louis, Plan de la ville de Montréal avec les projets d'accroissement... /Montréal. BNQM : G 3454 M65 1801 C 4 CAR

1825 Adams, John, Map of the city and suburbs of Montreal: exhibiting distingly every property, public & private, the course of the water works, the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the Port to the distance of 1 1/2 miles aboved, constructed from a new survey, Quebec. BNQM : G 3454 M65 1825 A32 CAR

1846 Cane, James, Topographical and pictorial map of the city of Montreal /surveyed and drawn by James Cane..., Montréal: Matthews & McLees. BNQM : G 3454 M65 1846 C35 CAR

1870 (circa) Cadastral Plans of the City of Montreal. BAnQ : G 1144 M65G46 C33 1880 CAR

1872 Plunkett & Brady, Plan of the City of Montreal made by order of the MAJOR ALDERMAN and CITIZENS from a trigonometrical survey made by Plunkett & Brady, Engineers, revised and corrected to dec. 1872. Montréal. BNQM : NMC 1545

1879 Henry W. Hopkins, Atlas of the city and Island of Montreal, s. l., Provincial Surveying and Pub. Co. BAnQ : G1144 M811 G475 H794 1879

1890 Goad, Charles Edward , Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / Chas. E. Goad, civil engineer, Montréal : Chas. E. Goad, civil engineer. BNQM : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR

1907 Pinsoneault, A.R., Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard : a compilation of most recent cadastral plans from the book of reference/ A. R. Pinsoneault, compiler. S.l. : Atlas Publishing Co. BAnQ, collection numérique : G/1144/M65G475/P5/1907 CAR

1909 Goad, C.E., Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I. BAnQ : G/1144/M65G475/C3/v.1/1909 CAR

1912 Goad, C.E., Atlas of the City of Montreal and Vicinity in four volumes : volume four / Chas. E. Goad Co. - Montréal : Chas. E. Goad, civil engineer. BNQM : NMC A1311

1940 Underwriters' Survey Bureau, Insurance plan of the city of Montreal, volume I / by Underwriters› Survey Bureau, Limited. Ville de Montréal. Permalien : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244220

1950 Underwriters' Survey Bureau , Insurance plan of the city of Montréal, Qué., volume 1. Collection Centre canadien d'architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal. Permalien : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246885

1
Annexe

Inventaire de la culture matérielle

ÉTUDE DE CULTURE MATÉRIELLE : MÉTHODOLOGIE

Les artéfacts et écofacts font l'objet d'un traitement préliminaire (nettoyage, lavage et classement), puis d'une analyse (inventaire, catalogage, étude de culture matérielle, étude archéozoologique ou encore études spécialisées le cas échéant). Ils sont ensuite conditionnés afin de permettre le dépôt de la collection à la réserve archéologique dont celle-ci relève.

Traitement préliminaire

Les artéfacts et écofacts prélevés lors de l'intervention sont traités en laboratoire, suivant les normes archéologiques en vigueur (Ville de Montréal, 2018 : 4). Tous les objets sont nettoyés, les objets en céramique, en verre, en pierre et en plastique étant lavés à l'eau et classés préliminairement selon des catégories générales (essentiellement basées sur les matériaux) et selon leur unité de provenance (lot).

Inventaire, catalogue et étude de culture matérielle

Le détenteur d'un permis de recherche archéologique est tenu par la loi sur le patrimoine culturel[1] d'inclure l'inventaire des artéfacts aux annexes de son rapport annuel de recherche. L'inventaire de la collection consiste à enregistrer chacun des éléments de l'assemblage archéologique dans un tableau ou un système de gestion de bases de données relationnelles conçu de façon à contenir toutes les données pertinentes à la description et à l'identification des artéfacts et écofacts, mais également à leur analyse. La base de données Excel utilisée pour réaliser l'inventaire est propre à Arkéos. Elle est largement inspirée de celle de la Ville de Montréal, qui nécessite le logiciel FileMaker Pro 10. La base de donnée utilisée a été montée de façon à permettre la comparaison de certaines entrées significatives (tels que typologie, décors, altérations), qui se retrouvaient pêle-mêle au sein de la rubrique « commentaires » dans la base de données mise à disposition par la Ville de Montréal, et faciliter ainsi l'analyse de la collection. Elle permet également de basculer les données dans la base de données (FileMaker Pro 10) et dans le fichier d'inventaire (Excel) de la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018) lorsque nécessaire.

L'inventaire comprend notamment l'identification de la provenance (code temporaire ou code Borden, nom du site, numéros d'opération et de lot), de l'objet, du matériau, de la fonction, le constat d'intégrité de l'objet, le nombre de fragments, le nombre d'objets, la transcription des inscriptions et marques observables, la description typologique ainsi que celle des décors et des altérations, la datation lorsque

[1] *Loi sur le patrimoine culturel*, chapitre P-9.002, r. 2.1; *Règlement sur la recherche archéologique*, A.M. 2013-01, article 11

possible et enfin, le numéro de la boîte dans laquelle se trouve l'objet et le numéro de catalogue, le cas échéant.

La quantification des artéfacts se fait au moyen du nombre de restes et du nombre minimum d'individus. Les abréviations NR (nombre de restes, qui correspond au nombre de fragments) et NMI (nombre minimum d'individus) renvoient à deux méthodes de quantification des artéfacts et écofacts habituellement utilisées en archéologie. Ces méthodes correspondent chacune à un grand type de quantification : le nombre de restes est calculé préalablement au remontage des objets alors que le nombre minimum d'individus reflète une interprétation du matériel. Le nombre de restes permet d'obtenir certains types de renseignements, tels que détermination des matériaux dans l'assemblage et ordre de grandeur des types de production, ce qui permet notamment de proposer une datation pour l'assemblage, ou encore fragmentation du mobilier pouvant renvoyer à un usage particulier de l'espace. Le NMI a quant à lui pour principale fonction l'interprétation archéologique, venant également consolider l'argumentaire chronologique (Hussi, 2001). Dans le cas de la présente étude, la méthodologie retenue est celle du NMI basique (ou maximal) (Demierre *et al.*, 2013).

En ce qui a trait aux matériaux et aux fonctions des objets, la classification est basée sur des listes de matériaux et de fonctions élaborées par Parcs Canada (Parcs Canada, 2008), modifiées et complétées par la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018).

La description des différents objets (typologie et décor) est réalisée suivant la terminologie précisée dans des ouvrages et des articles de référence. Pour la céramique, le *Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec* (Gauvin, 1995) fait référence pour ce qui est de la détermination du matériau, parfois complété de *Identifier la céramique au Québec* (Métreau, 2016), alors que pour ce qui est de la description des critères morphologiques, les travaux de Fabienne Ravoire ont été utilisés (Ravoire, 2006). Ces ouvrages sont complétés par des études monographiques, notamment les livres portant sur les collections de Place-Royale (voir par exemple Moussette, 1996 ; Plourde et Lapointe, 1996 ; Campbell, 1996). Pour le verre, le *Glossaire du verre de Parcs Canada : décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat* (Jones et Sullivan, 1985), *Les bouteilles à vin et à bière cylindriques anglaises, 1735-1850* (Jones, 1986) et la *Verrerie de table au Canada. 1770-1850* (McNally, 1982) ont largement été mis à contribution. Pour les menus objets, un certain nombre de publications associées aux interventions archéologiques réalisées Place Royale à Québec ainsi que des publications de Parcs Canada servent de référence. C'est le cas pour les jeux (Katherine Tremblay et Renaud, 1999), les ustensiles (Yves. Tremblay, 1996 ; Dunning, 2001), les objets de couture (Yves. Tremblay, 1996), les appareils d'éclairage (Woodhead, Sullivan et Gusset, 1984 ; Yves. Tremblay, 1996) et de divers menus objets de la vie quotidienne

(Marier, 1996). Pour les pipes à fumer, les références sont nombreuses (voir par exemple Arkéos, 2015 ; Bradley, 2001 ; Daviau, 2009 ; Drouin et Savard, 1990 ; Ethnoscop, 2008).

L'état de conservation des artéfacts est également documenté, d'après les constats d'intégrité et d'altération de l'objet. Le constat d'intégrité permet de renseigner si l'objet est entier (objet conservé dans son intégralité), complet (objet dont il est possible de déterminer le profil complet bien qu'il ne soit pas conservé dans son intégralité), reconnaissable (objet qu'il est possible de rattacher à une forme spécifique même si son profil n'est pas conservé dans son intégralité), incomplet (objet qu'il n'est pas possible de rattacher à une forme précise. mais dont la fonction reste malgré tout déterminable) ou fragmentaire (objet qu'il n'est pas possible de rattacher ni à une fonction ni à une forme précise). L'altération se divise entre altération faible (+) (l'altération est quasiment imperceptible à l'œil nu), moyenne (++) (l'altération est partielle, mais permet une lecture complète de l'objet), forte (+++) (l'objet est identifiable, mais l'altération a nettement modifié la surface de l'objet) ou complète (++++) (le processus d'altération est à un stade très avancé et l'objet n'est plus identifiable).

Les objets les plus pertinents pour la caractérisation du site, en fonction de la rareté du (des) matériau(x) et du (des) décor(s), en fonction de l'intégrité et de la lisibilité de l'objet et en fonction d'une période chronologique ou d'une thématique précise, font l'objet d'un numérotage (Ville de Montréal, 2018 : 5 6) et d'un catalogage menant à des recherches plus poussées. Les données obtenues dans le cadre de ces recherches sont colligées au moyen de fiches de catalogages, les fiches de catalogage utilisées étant celles proposées par la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018). Dans le cas présent, aucun catalogage n'a été effectué.

Enfin, les données issues de l'inventaire et du catalogue permettent une analyse de la collection, qui est incluse au rapport d'intervention archéologique. Cette analyse éclaire et souligne les principaux phénomènes d'occupation et d'utilisation du site à l'étude.

Conditionnement et dépôt de la collection

La collection est ensuite conditionnée afin de permettre son dépôt et sa conservation dans des conditions optimales. La collection qui nous intéresse sera déposée au LRAQ (Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec). Aussi, le conditionnement a été effectué suivant les exigences du LRAQ : boîtes en carton de taille standardisée et sacs plastiques, regroupement des fragments et des objets par provenance (lot/structure) et par matériaux, conditionnement spécifique des objets catalogués et des objets nécessitant des conditions de conservation préventive spécifiques.

Bibliographie

ARKEOS. *Intervention archéologique à l'emplacement de l'ancienne Fabrique de pipes Bannerman, Site BjFj-26, Montréal*, 850-705 6, Montréal, Gaz Métro, 2015.

BRADLEY, Charles S. « La pipe à fumer pour l'archéologue », dans KARKLINS, Karlis (dir.), *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parcs Canada, 2001, p. 120 54.

CAMPBELL, Anita. *Le creamware de Place-Royale*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1996.

DAVIAU, M. H. *La pipe de pierre dans la société canadienne des XVII^e, XVIII^e, et XIX^e siècles*, Québec, CELAT, coll. Cahiers d'archéologie du CELAT, n°26, 2009. En ligne au : <https://books.google.ca/books?id=LkkxcAAACAAJ>.

DEMIERRE, Matthieu, Émilie DUBREUCQ, Benjamin GIRARD et Roux ÉMILIE. « La quantification des mobiliers d'instrumentum », *les Nouvelles de l'archéologie*, vol. 131, 2013, p. 10 14.

DROUIN, P. et Mario SAVARD. *Les pipes à fumer de Place-Royale*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, n°67, 1990. En ligne au : <https://books.google.ca/books?id=KRKLMwEACAAJ>.

DUNNING, Phil. « Couverts de table composites de 1770 à 1930 », dans KARKLINS, Karlis (dir.), *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parcs Canada, 2001, p. 38 53.

ETHNOSCOP. *Interventions archéologiques dans le cadre de l'installation d'une conduite de gaz sur les sites BjFj-26 (fabrique de pipes à fumer Bannerman) et BjFj-27 (raffinerie de sucre et malterie Molson), emprise du Pont-Jacques Cartier, Montréal, printemps 2007*, Montréal, Gaz Métro, 2008.

GAUVIN, Robert. *Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région du Québec*, Parcs Canada, Ottawa, 1995.

HUSSI, Pierre. « Quantification et datation en céramologie (Le nombre minimum d'individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours) », *Les petits cahiers d'Anatole*, vol. 6, 2001.

JONES, Olive. *Les bouteilles à vin et à bière cylindriques anglaises, 1735-1850*, Parcs Canada, Ottawa, 1986.

JONES, Olive et Catherine SULLIVAN. *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*, Parcs Canada, Ottawa, 1985.

MARIER, Christiane. *Les menus objets de Place-Royale*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1996. En ligne au : <https://books.google.ca/books?id=1Xrkk2nGtuAC>.

MCNALLY, Paul. *Verrerie de table au Canada. 1770-1850*, Parcs Canada, Ottawa, coll. Histoire et archéologie, n°60, 1982.

METREAU, Laetitia (dir.). *Identifier la céramique au Québec*, Québec, coll. Cahiers d'archéologie du CÉLAT, n°41, 2016.

MOUSSETTE, Marcel. *Les terres cuites communes des maisons Estèbe et Boisseau*, 51, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1996.

PARCS CANADA. *Liste des matériaux et des fonctions selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région de Québec.*, Ottawa, Parcs Canada, Gestion du patrimoine culturel, 2008.

PLOURDE, Guy et Camille LAPOINTE. *Les objets domestiques en grès fin de Place-Royale*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, n°97, 1996.

RAVOIRE, Fabienne. « Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs, retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens », *Revue archéologique de Picardie*, n°3 4, 2006, p. 105 202.

TREMBLAY, Katherine et Louise RENAUD. *Les jeux et les jouets de Place-Royale*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1999.

TREMBLAY, Yves. *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale*, Québec, Ethnoscop inc., coll. Collection Patrimoines, n°96, 1996.

VILLE DE MONTREAL. *Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal. Guide de traitement des collections archéologiques*, Montréal, 2018.

WOODHEAD, E. I., C. SULLIVAN et G. GUSSET. *Appareils d'éclairage : collection de référence nationale, Parcs Canada*, Parcs Canada, coll. Etudes en archéologie, architecture et histoire, 1984.

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de paroi, portant un décor mixte à la molette et moulé, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux ou végétaux moulés posés en applique sur un fond décoré à la molette	1	
9A02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9A02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9A02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	9	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
9A02	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture à capsule, ne portant pas de décor	1	
9A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	1	
9A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9A02	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	2 fragments élagués	1	
9B01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
9B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Carreau de pavement	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de coin de tuile probablement quadrangulaire, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "[...]EREIGN / [...]SELEY]"	1	
9B01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	1	
9B01	3.1.1.1	Fer ind	Manche ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment à corps de section rectangulaire arrondie dont une extrémité s'évase, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être un manche d'ustensile	1	
9B01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9B02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Gros clou à tige de section carrée portant des fibres de bois, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9B04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9B05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9B05	5.5.7	Cuir	Indéterminé	7	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces et étroits portant une série de petites perforations circulaires alignées	1	
9B06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, ne portant pas de décor	1	
9B06	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille à corps de section carrée et à fond concave, ne portant pas de décor	1	
9E03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi ayant perdu presque toute sa glaçure, ne portant pas de décor	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes légèrement moulées sur le bouge, CP lot 9E04	1	
9E03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant une marque imprimée noire indéterminée pouvant être des armoiries, accompagnées de la lettre "A", pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
9E03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, noir, à motif indéterminé, pouvant être un décor à l'éponge ou une marque indéterminée	1	
9E03	1.1.2.61	TCF blanche	Élément de préhension - anse	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de grosse anse de section ovoïde, ne portant pas de décor	1	
9E03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de panneaux	1	
9E03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	15	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux fragments de base et 13 fragments de paroi de bouteilles à corps de section carrée et à fond concave, ne portant pas de décor, dont au moins 2 fragments sont jointifs	1	
9E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Deux fragments jointifs de fourneau comportant un éperon et 1 fragment de tuyau, ne portant pas de décor	1	
9E03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 2 présentant des traces de découpe, 1 fragment élagué	1	
9E03	3.1.1.11	Fer forgé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Portant des fibres de bois, présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Deux tiges de clous prises ensemble, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Dont 1 portant des fibres de bois, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Portant des fibres de bois, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E03	3.1.1.1	Fer ind	Tige	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment cylindrique; L: 14cm, diam: 2cm, présentant une concrétion imporante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E03	6	Matériau indéterminé	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une altération par la chaleur importante	1	
9E03	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment de dent de gros mammifère	1	
9E03	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment élagué	1	
9E03	5.2.3	Bois	Bois	1	1	6.2	Végétaux	Frag	1 fragment élagué	1	
9E04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et un fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E04	1.1.1.35	TCG locale gl coloration multi	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi portant une glaçure incolore d'aspect jaune-vert à l'intérieur et une glaçure brune à l'extérieur, ne portant pas de décor	1	
9E04	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, marli et bouge dont 5 sont jointifs, portant un décor Shell Edge non-festonné, bleu, CP lot 9E07, 1840s-1860s	1	
9E04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant une marque imprimée en noir des armoiries royales britanniques avec les inscriptions "HONI SO[IT QUI MAL Y PENSE] / DIE[U ET MON DROIT] / WARR[ANTY...] / [...].C[...]"	1	
9E04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant une marque imprimée en noir des armoiries royales britanniques	1	
9E04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes légèrement moulées sur le bouge, CP lot 9E03	1	
9E04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	9	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base à pied annulaire, 2 fragments de base et 6 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé	1	
9E04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant l'inscription imprimée noire "[...] / [...C]HINA", pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Couvercle	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant une fine ligne en relief près de la lèvre	1	
9E04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	7	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de base à pied annulaire et 5 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, polychrome chamois et brun, à motif indéterminé, comportant une ligne brune et une bande chamois	1	
9E04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
9E04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant forme fermée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de base et 1 fragment de paroi d'un petit contenant dont sont jointifs, hauteur de l'épaule: 4cm, ne portant pas de décor	1	
9E04	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de tige à corps de section circulaire, ne portant pas de décor	1	
9E04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi , portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, formant des ondulations	1	
9E04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "[...]AMPBEL[...]", pouvant être de la pharmacie Kenneth Campbell and Co.	1	
9E04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
9E04	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "[...]RD T[...]"	1	
9E04	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base et de paroi d'une bouteille à fond légèrement concave et à corps de section rectangulaire à pans en retrait et à chanfreins plats, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
9E04	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	4	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E04	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Bouteille	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments jointifs de base et 1 fragment de col d'une bouteille à corps de section circulaire et à col droit, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	1	
9E04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	9	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment d'épaule et 8 fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
9E04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor moulé, à motif géométrique flûtes et cannelures, semblable au modèle TD17b dans Henderson 2006	1	
9E04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor, portant l'inscription "[T] D"	1	
9E04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	1	4.2.2	Tabac	Frag	Un fourneau complet avec un éperon et une amorce de tuyau, 1 fragment de fourneau et 3 fragments de tuyau, ne portant pas de décor, dont certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E04	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous à face convexe avec dépression en cercle au milieu et à dos convexe, ne portant pas de décor	1	
9E04	5.3.1	Plastique	Peigne	3	3	4.4.4	Coiffure	Frag	Deux fragments de peignes à dents fines et 1 fragment de peigne à dents moyennes en plastique noir	1	
9E04	7.99	Matériau composite autre	Chaussure - talon	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de talon comportant 5 couches de cuir superposées maintenues par au moins 10 chevilles en bois et ayant possiblement déjà comporté une couche de laine, ne portant pas de décor	1	
9E04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	13	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	10 fragments élagués	1	
9E04	3.1.1.11	Fer forgé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E04	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	7	7	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Dont 1 portant des fibres de bois, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - petit	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	9	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments pouvant être de la tôle repliée autour d'une tige, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	10	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E04	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment pouvant être de la tôle repliée sur elle-même, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, avec des fragments de vitre pris dans la concrétion	1	
9E04	5.1.1	Os	Ossements	14		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 2 portant des traces de découpe à la scie	1	
9E05	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi ayant probablement déjà porté une glaçure, ne portant pas de décor, pourrait être de la TCG locale à glaçure verte (1.1.2.32) ou incolore (1.1.2.33) et appartenir à l'un des objets suivants	1	
9E05	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, jaune, à motif indéterminé, dont seule une toute petite partie est visible	1	
9E05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor mixte à l'éponge et peint, bleu, à motif indéterminé, comportant une ligne peinte sous le rebord et un motif à l'éponge indéterminé	1	
9E05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi portant une cicatrice pouvant être d'anse, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor imprimé	1	
9E05	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ou soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes légèrement moulées sur le bouge	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E05	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé	1	
9E05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	11	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord, paroi et base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des éléments de type blé sur le rebord et des cannelures dans la moitié inférieure du corps	1	
9E05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette ?	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de rebord, marli et bouge et 1 fragment de base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé	1	
9E05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, ne portant pas de décor, portant une marque ou inscription moulée indéterminée	1	
9E05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de gros rebord évasé et 2 éclats de paroi, ne portant pas de décor, dont les 2 éclats sont jointifs à l'un des fragments de rebord	1	
9E05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	1	
9E05	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E05	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant possiblement des côtes	1	
9E05	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment dont un rebord est dépoli, ne portant pas de décor, pouvant être de la cheminée de lampe, mais est plutôt épais	1	
9E05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille à boisson gazeuse ?	2	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi épaisse, ne portant pas de décor	1	
9E05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E05	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment d'épaule et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant les inscriptions "W. WHITE / GLASGOW", du fabricant W. White, 1805-1955	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau près de la jonction avec le fourneau, ne portant pas de décor, portant les inscriptions "R. BAN[NERMAN] / [MONT]REAL", du fabricant R. Bannerman, 1858-1888	1	
9E05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, ne portant pas de décor, dont certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E05	1.3.2.21	PF dure européenne	Poupée - tête	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de tête de poupée au visage moulé et aux cheveux frisés, portant un décor peint, polychrome rouge ou orang, et jaune ?, soulignant les traits de la poupée mais ayant presque entièrement disparu	1	
9E05	5.3.1	Plastique	Peigne	1	1	4.4.4	Coiffure	Frag	Fragment de peigne en plastique noir à dents moyennement fines, ne portant pas de décor	1	
9E05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe, 2 fragments élagués	1	
9E05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E05	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	5	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E05	5.3.1	Plastique	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plastique blanc portant des traces de découpe, ne portant pas de décor	1	
9E05	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie et 1 fragment d'os blanchi, dont 1 fragment de côte ayant perdu son os cortical	1	
9E05	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment élagué	1	
9E06	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor, pourrait être de la TCG locale à glaçure verte ou incolore (1.1.2.32 ou 1.1.2.33) et pourrait appartenir à l'objet suivant	1	
9E06	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord jointifs, 1 fragment de paroi et 1 éclat de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome bleu et vert, à motif indéterminé, probablement floral	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome vert et rose, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome vert et noir, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome rose et bleu, à motif indéterminé, comportant une bande rose sous la lèvre et des éléments floraux	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sur la glaçure, polychrome rose et vert, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas une bonne lecture du motif	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux sur fond de fines lignes verticales	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux sur fond de fines lignes horizontales	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des lignes ou bandes irrégulières près de la lèvre et des éléments floraux	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 1 fragment de paroi jointifs, portant un décor imprimé, noir, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de rebord, portant un décor imprimé, noir, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et géométriques	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, noir, à motif indéterminé, comportant des éléments géométriques de losanges, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor imprimé type Flow, bleu, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas une bonne lecture du motif	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de rebord, marli, bouge et base à pied annulaire et 1 fragment de base à pied annulaire, portant un décor mixte imprimé et moulé, noir, à motif indéterminé, comportant des panneaux légèrement moulés sur le marli avec des éléments floraux et géométriques imprimés de type flow, dont les fragments sont jointifs	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor à l'éponge	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor imprimé ou à l'éponge découpée	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant une marque moulée indéterminée, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme fermée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Gros fragment de paroi d'un objet à corps globulaire en forme de poire, ne portant pas de décor, pouvant être un chandelier ou un petit vase?	1	
9E06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	16	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord, 6 fragments de base à pied annulaire et 8 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de rebord, marli, bouge et amorce de pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant un noeud de ruban et des éléments floraux sur le rebord et dont le bouge est moulé de grosses cannelures	1	
9E06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des lignes entrelacées	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas une bonne lecture du motif	1	
9E06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et marli, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des panneaux sur le marli	1	
9E06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant la marque estampée dans un double cercle "RICHARD ALCOCK [...]" autour des armoiries royales britanniques, du potier Richard Alcock à Burslem, au Staffordshire, ca. 1870-1881	1	
9E06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Deux fragments de rebord et marli et deux fragments de marli et base à pied annulaire, ne portant pas de décor, dont les fragments sont jointifs	1	
9E06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	7	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord, 1 fragment de base à gros pied annulaire et 4 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E06	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Couvercle	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor mixte moulé et peint, bleu, à motif indéterminé, d'une rainure soulignée de bleu	1	
9E06	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
9E06	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor, les fragments de rebord présentant une altération lamellaire	1	
9E06	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille à boisson gazeuse ?	2	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi épaisse, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	1	
9E06	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	4	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 3 fragments présentent une altération lamellaire	1	
9E06	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E06	2.3.1.13	V Coul transp autre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de verre coloré transparent turquoise, ne portant pas de décor, pouvant être de la paroi de bouteille	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau près de la jonction avec le fourneau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "L. Fio[let] / à St. O[mer] / Depos[e]" en travers du tuyau, du fabricant L. Fiolet de Saint-Omer, 1746-1920	1	
9E06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau presque entièrement recouverts de glaçure d'aspect jaune-brun, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
9E06	7.99	Matériau composite autre	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton en verre coloré opaque blanc à oeillet indéterminé en métal ferreux, à face convexe et à dos légèrement convexe, ne portant pas de décor	1	
9E06	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Inc	Fragment de brique réfractaire de couleur jaune-beige, L restante: 12,5cm; l: 11cm; H max: 5cm, portant l'inscription "RAM[SAY]", dont la face inférieure est recouverte de résidus de combustion qui ont adhéré à la surface, probablement du fabricant G.H. Ramsay, de Newcastle en Angleterre	1	
9E06	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	18	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 5 fragments présentant des traces de découpe, 17 fragments élagués	1	
9E06	3.1.1.11	Fer forgé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E06	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E06	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E06	3.1.1.13	Fer tréfilé	Vis	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E06	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E06	3.1.1.1	Fer ind	Vis ?	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	Portant des fibres de bois, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E06	3.1.1.1	Fer ind	Tige	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E06	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fil mince replié plusieurs fois sur lui-même	1	
9E06	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie, un fragment d'os long présentent des traces pouvant être de dents (rongé?)	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, marli et bouge, portant un décor Shell Edge non-festonné, bleu, CP lot 9E04, 1840s-1860s	1	
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome rose et vert, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	1	
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi comportant une cicatrice d'anse, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux présents sur les 2 faces	1	
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant un vase ou une urne et des éléments floraux	1	
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et une frise de petits éléments géométriques sur la lèvre	1	
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des arbres	1	
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, probablement réalisé à l'éponge découpée	1	
9E07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base à pied annulaire et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
9E07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et géométriques	1	
9E07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
9E07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E07	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Couvercle	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor mixte moulé et peint, bleu, à motif indéterminé, comportant 2 rainures concentriques soulignées de bleu	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E07	1.1.2.96	TCF rose saumon glaçure claire	Contenant forme indéterminée	5	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 4 fragments de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé, présentant sur la paroi des côtes et cannelures verticales et un motif stylisé indéterminé sur le rebord, dont les fragments sont jointifs	1	
9E07	1.2.1.992	GG gl saline et feld - général	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à fond plat, à pâte chamois-beige dont l'intérieur est recouvert d'une glaçure liquide incolore alors que l'extérieur porte une glaçure saline incolore ne couvrant pas le talon et le fond; des coulisses d'enduit blanc indéterminé sont présentes par-dessus la glaçure saline, ne portant pas de décor	1	
9E07	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi d'un contenant à pans en retrait, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	1	
9E07	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	5	4	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de paroi avec talon et 4 fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec talon et amorce de tuyau, ne portant pas de décor	1	
9E07	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	20	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 5 fragments présentant des traces de découpe, 18 fragments élagués	1	
9E07	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
9E07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Dont 1 portant des fibres de bois, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
9E07	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige mince et plate, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
9E07	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment élagué	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E08	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Quatre fragments de rebord, 5 fragments de base à pied annulaire et 1 fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome bleu, vert, rose et noir, à motif floral, composé de fleurs roses et bleues avec tiges noires et feuilles vertes, et d'une ligne rose sous la lèvre, dont les fragments sont jointifs	1	
9E08	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'éponge, bleu, à motif indéterminé, couvrant presque toute la surface extérieure	1	
9E08	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas une bonne lecture du motif	1	
9E08	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
9E08	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor	1	
9E09	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, marli et bouge, portant un décor Shell Edge non-festonné, bleu, 1840s-1860s	2	
9E09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome bleu et rose, à motif indéterminé, probablement floral	2	
9E09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome vert et rose, à motif indéterminé, comportant une ligne sous la lèvre et des éléments floraux	2	
9E09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, présentant une altération indéterminée ne permettant pasu ne bonne lecture de l'objet	2	
9E09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord, un fragment de base à pied annulaire et 1 fragment de fond, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
9E09	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, portant un décor moulé, à motif de panneaux et géométrique, la partie inférieure des panneaux se terminant en pointe	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9E09	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	2	
9E09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à vin	5	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de base et 4 fragments de paroi d'une bouteille à corps de section circulaire et au cul à enfoncement en cloche asymétrique pourvu d'un gros mamelon, ne portant pas de décor, dont les fragments sont jointifs	2	
9E09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	15	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment d'épaule et 14 fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
9E09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor estampé, à motif indéterminé	2	
9E09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de l'extrémité distale du tuyau portant une glaçure d'aspect jaune-brun, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
9E09	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9E09	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
9E09	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9E09	3.1.1.1	Fer ind	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
9E09	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section circulaire dont une extrémité est recourbée en C, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être un fragment d'anse de seau	2	
9E09	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment composé d'une tige épaisse de section circulaire dont la base élargie se prolonge de deux protubérances aplaties, présentant une concrétion importante (+++) contenant des résidus de combustion et ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
9E09	5.5.2	Écorce	Bois	1	1	6.2	Végétaux	Frag	1 fragment élagué	2	
9E10	3.1.1.1	Fer ind	Rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Diamètre int. : 1,9cm; ext.:2,4cm, présentant une concrétion moyennement importante (++)	2	
9F01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et marli, portant un décor moulé, à motif indéterminé, probablement de panneaux	2	
9F01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi d'un gros objet de forme possiblement ovoïde ou rectangulaire arrondie, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant une ligne à encoches soulignant le rebord	2	
9F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée dans un cartouche "THE / [PRE]SIDENT", pouvant être une production américaine, un exemplaire similaire a été trouvé sur le site de la maison Dupont-Renaud (CeEt-174)	2	
9F01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Recon	Brique réfractaire presque complète, L restante: 18,5cm; l: 11cm; H: 6cm, portant l'inscription estampée dans un cartouche "J.H. GAUTIE[R...] / J[ersey City...], présentant une altération par la chaleur, fabriquée par la J.H. Gautier & Co., fondée à Jersey City, au New Jersey, au milieu du XIXe siècle	2	
9F02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	2	
9F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome bleu et rose, à motif indéterminé, probablement floral	2	
9F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas une bonne lecture du motif	2	
9F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, vert, à motif indéterminé, pouvant être de type sea weed	2	
9F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes irrégulières donnant une apparence d'écorce	2	
9F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor mixte imprimé et moulé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments imprimés floraux et une scène en vignette ainsi qu'un motif moulé de panneaux	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, présentant une altération ne permettant pas une bonne lecture du décor	2	
9F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, marli et bouge, ne portant pas de décor	2	
9F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	4	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà identifiés	2	
9F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant au fond une scène avec au moins 2 personnages se promenant entre des bâtiments	2	
9F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé	2	
9F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	7	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
9F02	1.1.2.107	TCF rouge engobe gl claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor mixte métalescent, à l'engobe et à la molette, à motif indéterminé, comportant de l'engobe blanc, un lustre métalescent et une ligne de perles réalisées à la molette	2	
9F02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé	2	
9F02	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
9F02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'une bouteille à corps de section probablement circulaire, ne portant pas de décor	2	
9F02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
9F02	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	2	
9F02	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'une bouteille à corps de section rectangulaire à chanfreins plats et au cul en retrait, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	2	
9F02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de goulot et 1 fragment d'épaule jointifs, ne portant pas de décor	2	
9F02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de fourneau et 1 fragment de tuyau, ne portant pas de décor	2	
9F02	5.1.1	Os	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous à face concave avec bordure et à dos convexe	2	
9F02	7.99	Matériau composite autre	Chaussure - semelle	5	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Cinq fragments de semelle de chaussure en cuir liés par des chevilles rectangulaires en bois disposées en double ou triple rangée et présentant un aspect blanchâtre et friable, ainsi que 8 fragments de chevilles en bois	2	
9F02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant une altération lamellaire	2	
9F02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	7	7	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F02	3.1.1.1	Fer ind	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
9F02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	16	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments légèremen tordus de moins de 1mm d'épaisseur et de 0,5 à 25 cm2, présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F02	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie, dont 1 fragment présentant une coloration verdâtre à une extrémité	2	
9F04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	2	
9F04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de fond jointifs, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant une scène avec un pont, un personnage et un arbre	2	
9F04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments géométriques et possiblement floraux, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor mixte imprimé, moulé et peint, polychrome bleu, vert et rose, à motif indéterminé, comportant des panneaux moulés, des éléments floraux bleus imprimés sur un fond bleu et rehaussés de peinture verte et rose, CR lot 9F05	2	
9F04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, comportant au moins 2 lignes blanches sur fond d'engobe bleu, CP lot 9F05	2	
9F04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, noir, à motif indéterminé, comportant au moins trois lignes noires sur fond blanc, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
9F04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor imprimé, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
9F04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 1 fragment de fond, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
9F04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être une scène	2	
9F04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu-mauve, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et géométriques	2	
9F04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de marli et bouge, portant un décor imprimé type Flow, noir, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et un ruban	2	
9F04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
9F04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 1 éclat de paroi, ne portant pas de décor	2	
9F04	1.2.1.91	GG Bristol	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de fond jointifs dont la pâte présente un aspect jaunâtre, ne portant pas de décor	2	
9F04	1.2.2.123	GF col masse gl liquide	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi coloré bleu clair, ne portant pas de décor	2	
9F04	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'un objet à corps de section circulaire et à fond légèrement concave, ne portant pas de décor	2	
9F04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
9F04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	4	1	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de fourneau et 3 fragments de tuyau dont 1 présentant une glaçure verte, ne portant pas de décor	2	
9F04	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous à face concave et à dos convexe et plat, ne portant pas de décor	2	
9F04	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importane (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant être des clous forgés	2	
9F04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importane (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F04	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os présentant une trace de découpe (hache ou couteau?)	2	
9F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome rose et vert, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	2	
9F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge, bleu, à motif indéterminé, 1820s-1860s	2	
9F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord, 1 fragment de paroi et 1 éclat de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et géométriques sur fond bleu, CR lot 9F04	2	
9F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, brun-noir, à motif indéterminé, comportant un arbre	2	
9F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 1 fragment de marli et bouge jointifs, portant un décor imprimé type Flow, violet, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux sur fond de lignes horizontales	2	
9F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de marli et bouge, portant un décor imprimé type Flow, noir, à motif indéterminé, comportant un ruban torsadé sur le marli	2	
9F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, comportant des lignes bleues et blanches, CP lot 9F04	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 2 sont altérés, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
9F05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un motif Willow, portant les inscriptions imprimées en bleu "[HAN]LEY / J&GM / STAFFORDSHIRE" avec des éléments floraux, des potiers James et Georges Meakin, installés à Hanley au Staffordshire à partir de 1851	2	
9F05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 2 fragments de base à pied annulaire, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments géométriques, pouvant être un motif Willow, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
9F05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant une scène avec un bâtiment et de la végétation	2	
9F05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord et base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif blé à deux rangées de grains	2	
9F05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif géométriques ou de panneaux	2	
9F05	1.2.1.91	GG Bristol	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
9F05	1.99	Céramique Altérée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, probablement une terre cuite fine blanche vitrifiée	2	
9F05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille à lèvre rabattue, à bague évasée vers le bas et à col se rétrécissant vers le haut, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire et du mortier ayant adhéré au goulot	2	
9F05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, ne portant pas de décor	2	
9F05	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous à face convexe avec dépression en cercle au milieu et à dos convexe et plat, diam: 1,1cm, ne portant pas de décor	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F05	7.99	Matériau composite autre	Chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle composée de plusieurs couches de cuir maintenues par des chevilles en bois d'aspect blanchâtre et disposées en double ou triple rangées irrégulières, à laquelle est attaché du tissu d'aspect brun	2	
9F05	7.99	Matériau composite autre	Chaussure - talon	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle et talon de chaussure composé de couches de cuir maintenues par des chevilles en bois de taille variable, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
9F05	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F05	3.1.1.13	Fer tréfilé	Vis	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
9F05	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F05	5.1.1	Os	Ossements	10		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 2 fragments présentant des traces de découpe à la scie, 2 présentant des traces de découpe indéterminées et 1 dent	2	
9F06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, dont seule une toute petite partie est visible	2	
9F06	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une légère altération lamellaire	2	
9F06	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	2	
9F06	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F06	3.1.1.1	Fer ind	Clou	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F06	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
9F07	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant une légère altération lamellaire, 1 fragment élagué	2	
9F07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
9F07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
9F07	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Un fragment d'os blanchi	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9F08	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, marli et bouge, portant un décor Shell Edge non-festonné, bleu, présentant une altération indéterminée, 1840s-1860s	2	
9F08	1.99	Céramique Altérée	Contenant forme indéterminée	5	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments jointifs de base à pied annulaire et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération, possiblement par la chaleur	2	
9F08	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	2	
9F08	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment légèrement recourbé, ne portant pas de décor, pouvant être du verre à vitre ayant été altéré	2	
9F08	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	2	
9F08	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - grand	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F08	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F08	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F08	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F08	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F08	3.1.1.13	Fer tréfilé	Vis	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
9F08	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	8	8	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F08	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F08	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
9F08	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
9F08	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Deux fragments jointifs présentant des traces de découpe à la scie et 1 fragment d'os blanchi	2	
9G01	1.3.1.11	PC sans glaçure	Isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Comp	L: 9cm; diam. max: 2cm;	3	
9G01	1.3.1.11	PC sans glaçure	Isolateur électrique	7	2	1.9	Électricité	Frag	Deux fragments de tête d'isolateur et 5 fragments de tube	3	
9G01	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de rebord d'un objet convexe comportant un trou circulaire à son sommet et au moins 1 près du rebord, portant l'inscription moulée "5[...]" sous la base, la taille du fragment ne permettant pas une identification précise de l'objet	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9G01	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	2	2	1.9	Électricité	Comp	Objets circulaires à fond plat très légèrement en retrait et dont la face supérieure plate présente une dépression circulaire en son centre avec 2 trous circulaires et 2 dépressions ovoïdes, le pourtour est pourvu de 4 trous circulaires, 2 dépressions circulaires et 2 encoches , portant l'inscription moulée "D.E.Co." sous la base, aucune correspondance exacte trouvée dans la littérature consultée	3	
9G01	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	2	1	1.9	Électricité	Frag	Fragments d'objet circulaire plat pourvu de perforations circulaire, dont 1 fragment portant l'inscription moulée "D.E.Co[.]", aucune correspondance exacte trouvée dans la littérature consultée, idem à l'objet précédent	3	
9G01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord d'un objet à ouverture filetée, ne portant pas de décor	3	
9G01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
9G01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	10	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment très épais d'épaule et 9 fragments de paroi, ne portant pas de décor	3	
9G01	7.99	Matériau composite autre	Bouton ?	6	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Frag	Fragments jointifs d'un petit disque composé de deux couches superposées de matière plastique bleue et rose, perforées en leur centre avec un élément en métal ferreux	3	
9G01	4.1.11	Mica	Mica	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Feuille de mica d'environ 7 cm2	3	
9G01	5.1.7	Graphite	Tube de graphite	3	3	1.9	Électricité	Frag	Un fragment de petit tube à surface lisse, longueur restante: 2,5cm; diam.: 0,4cm; 1 fragment de tube dont une extrémité est plate avec un pourtour bisauté, longeur restante: 4,8cm; diam.:1,8cm et 1 fragment de tube déformé, longueur restante: 4,8cm; diam.: 1cm, dont 2 fragments présentent une altération (chaleur?) et une légère concrétion (+)	3	
9G01	5.3.1	Plastique	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment rectangulaire mince et tordu en plastique translucide d'aspect jaunâtre, L restante: 8,8cm; l: 1,4cm	3	
9G01	5.3.1	Plastique	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment rectangulaire en matière plastique brun-rouge, L restante: 18cm; l: 12cm; H: 0,4cm	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9G01	5.3.1	Plastique	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment rectangulaire en matière plastique noire pourvu de 2 perforations circulaires, L restante: 5,1cm; l: 1,3cm; H: 0,8cm	3	
9G01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Lanières de cuir de 0,6 à 1 cm de largeur, l'un des fragments est constitué de 2 lanières nouées	3	
9G01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de cuir mince sans forme précise, de 8 à 25 cm2	3	
9G01	7.99	Matériau composite autre	Fusible	1	1	1.9	Électricité	Comp	Fusible en forme de cloche, en porcelaine commune sans glaçure et métal cuivreux avec du mica à sa base; H: 3,2cm; diam.: 3,5cm	3	
9G01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	3	
9G01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	12	12	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9G01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de fil légèrement repliés sur eux-mêmes	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Rondelle	2	2	7.1	Indéterminé	Comp	Diamètre: 1,1 cm et 0,8 cm	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plats dont 1 extrémité est arrondie et l'autre cassée, resserrées au centre et plus étroites à une extrémité et pourvues de 3 perforations circulaires, L restante: 5,5cm	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plats légèrement courbés dont 1 extrémité est arrondie et l'autre cassée, resserrées au centre et plus étroites à une extrémité et pourvues de 2 perforations circulaires, L restante: 6cm	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plus ou moins rectangulaire avec une petite excroissance arrondie, comportant 2 perforations circulaires et 1 perforation ovoïde, L restante: 5cm	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce plate et mince dont une extrémité est arrondie et l'autre se prolonge en arc de cercle avec une perforation circulaire en son centre, L: 9cm	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	8	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plats et droits, plus ou moins rectangulaires, L: 3 à 17 cm	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments cylindriques et creux dont 1 extrémité est fern	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince et plat de forme circulaire avec un côté c	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce plate avec 2 côtés droits, 1 côté arrondi et 1 côté se	3	
9G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment en forme de U inversé avec plaques de fixation	3	
9G02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de cuir mince sans forme précise, 20 à 30 cm2	3	
9G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	5	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Quatre fragments de base à pied annulaire et 1 fragment	3	
9G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	6	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Quatre fragments de paroi et 2 éclats de paroi, ne portan	3	
9G03	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord rainuré dont l'extérieur est glaçuré, r	3	
9G03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9G03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9G03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	5	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	4 fragments élagués	3	
9G03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permetta	3	
9G03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat plus ou moins rectangulaire comportant ur	3	
9G03	5.1.1	Os	Ossements	7		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie	3	
9G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé	3	
9G04	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de col dont l'intérieur est dépoli ou altéré, ne portant pas de décor	3	
9G04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments très minces, ne portant pas de décor	3	
9G04	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous à face convexe avec dépression en cercle au milieu et à dos convexe et plat, diam: 1,1cm	3	
9G04	5.5.7	Cuir	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de cuir dont 1 présentant deux côtés coupés droits et 2 présentant des perforations ovoïdes pouvant aussi être le résultat d'une altération	3	
9G04	7.99	Matériau composite autre	Chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de chaussure en cuir comportant un bout de semelle avec des restes de 5 chevilles en bois	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9G04	7.99	Matériau composite autre	Chaussure - talon	3	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de talon constitué de couches de cuir superposées et jointes par au moins 7 chevilles de bois dont 4 ayant possiblement une tête en métal ferreux, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	3	
9G04	7.99	Matériau composite autre	Chaussure - semelle	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle de chaussure en cuir comportant les restes d'au moins 9 chevilles en bois, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	3	
9G04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	5	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	2 fragments élagués	3	
9G04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment rectangulaire et plat, présentant une concrétion importante (+++)	3	
9G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé et de panneaux	3	
9H02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	3	
9H03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9H03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
9J01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, blanc, à motif indéterminé, l'engobe blanc couvrant entièrement l'une des faces	3	
9J01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé type Flow, bleu, à motif indéterminé, d'une scène comportant au moins un arbre ou arbuste	3	
9J01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	3	
9J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à fond plat, ne portant pas de décor	3	
9J01	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat dont la pâte présente une âme de couleur beige sandwichée de gris et dont les surfaces présentent une mince glaçure au sel d'aspect brun, comportant un rebord en biseau et un côté avec une amorce de retour ainsi que 3 rainures parallèles sur l'une des faces	3	
9J01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de courtes lignes entrecroisées pouvant représenter un motif d'imitation de vannerie	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9J01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
9J01	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture brevetée, ne portant pas de décor	3	
9J01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment d'épaule et 2 fragments de paroi, ne portant pas de décor	3	
9J01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor	3	
9J01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 présentant une altération lamellaire, dont 2 pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
9J01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes et cannelures, recouvrant un côté du fragment	3	
9J01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	8	4	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 fragment très épais, 4 fragments élagués	3	
9J01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
9J01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
9J01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9J01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
9J01	5.1.4	Coquille	Coquille	4		6.1.2	Mollusques	Frag	4 fragments élagués	3	
9K01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de gros rebord, ne portant pas de décor	3	
9K01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, rose, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	3	
9K01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi jointifs, portant un décor indéterminé, noir, à motif indéterminé, pouvant être un décor imprimé de type Flow, la taille des fragments ne permettant pas une bonne lecture du décor	3	
9K01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	8	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	3	
9K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 2 fragments de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Crachoir	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de base et 1 fragment de dessus, ne portant pas de décor	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base, ne portant pas de décor, portant la marque moulée d'un "D" dans un losange, d'un contenant fabriqué par la Domion Glass Company, 1928-1970s	3	
9K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas une bonne lecture du décor	3	
9K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	6	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'un des objets précédents	3	
9K01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K01	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K01	2.99	Verre altéré	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une forte altération par la chaleur, 1 fragment élagué	3	
9K01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée dans un cartouche "BANNERMAN / MONTREAL", 1888-1907	3	
9K01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant une inscription estampée dans un cartouche dont une seule lettre est partiellement visible, pouvant un "M" ou un "N"	3	
9K01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Deux fragments de fourneau et 3 fragments de tuyau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà identifiés	3	
9K01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	22	4	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	18 fragments élagués	3	
9K01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	3	
9K01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	12	12	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9K01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9K01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9K01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	11	7	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9K01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9K01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fil entortillé sur lui-même, pris dans une grosse concrétion	3	
9K01	5.1.1	Os	Ossements	17		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie	3	
9K01	5.1.4	Coquille	Coquille	4		6.1.2	Mollusques	Frag	4 fragments élagués	3	
9K99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, rose, à motif indéterminé, dont seule une toute petite partie est visible	3	
9K99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K99	1.3.1.11	PC sans glaçure	Carreau de revêtement	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment dont la face supérieure est lisse et la face inférieure comporte 2 bandes surélevées, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées "[...] & CO / [...]KFIELD"	3	
9K99	1.3.2.21	PF dure européenne	Élément de préhension - anse	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'anse de section ovoïde, portant un décor indéterminé, doré, à motif indéterminé, dont il reste des traces de doré sur le dessus et l'intérieur de l'anse	3	
9K99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K99	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	3	
9K99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	3	
9K99	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Inc	Fragment de bouton à perforations 4 trous, à face convexe avec dépression en cercle au milieu et à dos convexe, ne portant pas de décor, présentant une altération adoucissant les surfaces (dépoli?)	3	
9K99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	9	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	7 fragments élagués	3	
9K99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9K99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
9K99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9K99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
9K99	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9K99	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment tubulaire creux, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
9K99	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9K99	5.1.1	Os	Ossements	16		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 6 présentant des traces de découpe à la scie	3	
9K99	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment élagué	3	
9L01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments géométriques	3	
9L01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	7	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
9L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant les inscriptions "[W &] E. COR[N] / [E]NGLAND" sous les armoiries royales britanniques, partiellement visibles, fabriqué par W & E. Corn, installé à Longport en Angleterre, probablement ca. 1891-1904	3	
9L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment et 1 éclat de rebord jointifs, ne portant pas de décor	3	
9L01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
9L01	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince de paroi, ne portant pas de décor	3	
9L01	2.99	Verre altéré	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une forte altération par la chaleur, 1 fragment élagué	3	
9L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	3	
9L01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	7	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	5 fragments élagués	3	
9L01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9L01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9L01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - petit	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
9L01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9L01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Un fragment allongé et 2 fragments sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
9L01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil fin de section circulaire	3	
9L01	5.1.1	Os	Ossements	11		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 5 fragments présentant des traces de découpe à la scie et 1 dent	3	
9L01	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	2 fragments élagués	3	
9M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Grelot ?	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Fragment d'un objet globulaire composé de 2 demi-sphères assemblées et comportant une fente dont l'extrémité visible est circulaire, CP lot 9M05	4	
9M01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
9M01	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment	4	
9M01	5.2.3	Bois	Bois	2	2	6.2	Végétaux	Frag	2 fragments élagués	4	
9M02	3.1.1.1	Fer ind	Fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Comp	Fer à cheval fermé auquel il reste 2 clous, dont 1 côté est droit et présente un renflement vers l'intérieur, et dont la face supérieure comporte 3 éléments rectangulaires en élévation de 3 x 5 cm à l'avant et sur les côtés, dimensions: 17 x 17 x 1 cm, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être un fer à cheval orthopédique	4	
9M05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de tuyau, ne portant pas de décor, portant les inscriptions estampées "BANNERMAN / MONTREAL", 1888-1907	4	
9M05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
9M05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Grelot ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'objet globulaire comportant à son sommet un élément quadrangulaire avec une perforation circulaire, pouvant être un fragment de grelot ? CP lot 9M01	4	
9M05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9M05	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
9M05	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
9M05	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	1 fragment élagué	4	
9N01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	4	
9N01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
9N01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	4	
9N02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	4	
9N02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Fragment de tige à corps de section carrée dont 1 extrémité se termine par un élément quadrangulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
9N02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige dont 1 extrémité se termine par une pointe, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être un clou ou de la tige ?	4	
9N03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	4	
9N03	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de gros os long de couleur brun foncé et présentant des traces de découpe	4	
9N04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, noir, à motif indéterminé, comportant une scène avec un chemin, un bâtiment et de la végétation, pouvant être un décor imprimé de type Flow	4	
9N04	1.99	Céramique Altérée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, présentant une altération ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, probablement une terre cuite fine blanche, vitrifiée ou non	4	
9N04	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
9N04	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os de couleur brun foncé dont 2 présentant des traces de découpe à la scie	4	
9N05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome vert et noir, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9N05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	4	
9N05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor	4	
9N05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment présentant des traces de découpe	4	
9N05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire partiellement repliée et tordue, L max: 9,5cm; l: 1,6cm; h: 0,1cm, présentant une concrétion importante (+++)	4	
9P01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un motif floral	4	
9P01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base à pied annulaire et 2 fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
9P01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
9P01	2.3.1.5	V Coul transp bleu	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
9P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor	4	
9P01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	2 fragments élagués	4	
9P01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
9P01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment cylindrique, L restante: 10cm; diam.: 1,2cm, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
9P01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de forme rectangulaire ayant peut-être déjà porté une perforation à une extrémité, L restante: 14cm; l: 2,7cm; H: 1cm, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
9P01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment allongé avec une extrémité plus mince et une extrémité arrondie, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
9P01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date :** 9 mai 2022
Code : BiFj-69 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor Shell Edge indéterminé, bleu, la taille du fragment ne permettant pas une identification précise du décor, 1775-1890s	4	
9P02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau près de la jonction avec le tuyau, portant un décor moulé, à motif géométrique flûtes et cannelures, semblable au motif TD17m dans Roy 2006	4	
9P02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
9P02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	4	
9P02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
9P02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige à corps de section carrée s'affinant vers une extrémité se terminant en pointe, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être de la fonte, trop lourd pour un clou?	4	
9P04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre évasée, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant à l'intérieur des éléments géométriques de lignes irrégulières horizontales et des éléments floraux sur le rebord, et un arbre à l'extérieur	4	
9P04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments possiblement floraux, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
ST-4	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Dont 1 portant des traces de fibres de bois, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	

OMNIA

1810, rue des Bassins, Montréal

Inventaire archéologique 2022



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Septembre 2023

OMNIA

1810, rue des Bassins, Montréal

Inventaire archéologique 2022

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1053

RÉSUMÉ

L'espace délimité par les rues des Bassins et Richmond ainsi que par le canal de fuite de la Pointe-des-Seigneurs, au nord du complexe éclusier Saint-Gabriel en bordure du canal Lachine, recoupe l'emplacement du site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs (BiFj-69). Dès le XVII^{e} siècle, il a fait l'objet d'une mise en valeur agricole par les Sulpiciens. Le percement du canal Lachine, ses aménagements successifs et le développement industriel qui en découle vont profondément modifier le paysage dès les années 1820. L'implantation des lots hydrauliques à l'écluse Saint-Gabriel à compter des années 1840 mène à l'installation de grands complexes industriels en bordure du canal. Ces derniers vont vivre leur apogée au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avant de péricliter.

Différents travaux de recherche archéologique réalisés en 2021 et 2022 ont porté plus précisément sur le lot cadastral 1 852 741 du cadastre rénové, correspondant à l'adresse civique 1810, rue des Bassins à Montréal. L'intervention archéologique dont fait l'objet le présent rapport correspond à la fouille de deux espaces distincts : celui situé en bordure de la rue des Bassins et celui à l'angle des rues des Bassins et Richmond.

L'intervention archéologique a permis de remplir les objectifs poursuivis, à savoir qu'elle a mené à la mise au jour, à la caractérisation et la quantification de ressources archéologiques (niveaux de sols en place, vestiges structurels, artéfacts et écofacts). Ces ressources archéologiques sont principalement caractéristiques des périodes 1850-1950. Les espaces investigués correspondent à des zones d'activités secondaires qui se développent en parallèle aux activités principales associées aux lots hydrauliques. L'intervention a permis de distinguer un premier usage de l'aire d'étude au cours de la période c. 1850–c.1880. Il s'agit alors d'une occupation qui semble être de nature domestique et artisanale, principalement localisée en bordure de la rue des Bassins. À compter des années 1880-1890, la vocation d'entreposage et de stockage des biens (bois et charbon) et industrielle semble devenir prédominante et perdure jusqu'au milieu du XX^{e} siècle. Ce type d'usage va occuper l'intégralité de l'aire d'étude, avec des bâtiments de type bureau, ateliers et hangars.

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

		Page
RÉSUMÉ		i
TABLE DES MATIÈRES		ii
LISTE DES FIGURES		iv
LISTE DES PHOTOS		vi
LISTE DES TABLEAUX		viii
LISTE DES PARTICIPANTS		ix
1	**INTRODUCTION**	1
2	**MANDAT ET MÉTHODOLOGIE**	3
2.1	Mandat	3
2.2	Méthodologie	3
2.2.1	Phase 1 : Travaux préparatoires	3
2.2.2	Phase 2 : intervention sur le terrain	4
2.2.3	Phase 3 : traitement, analyse et interprétation des données	8
3	**ÉTAT DES CONNAISSANCES**	15
3.1	Paléo-environnement	15
3.1.1	Évolution du couvert glaciaire	15
3.1.2	Émersion des terres et mise en place du régime hydrographique	15
3.1.3	Évolution du climat, du couvert végétal et de la faune	18
3.2	Occupation autochtone ancienne	19
3.2.1	Schémas d'occupation de la vallée du Saint-Laurent et de l'île de Montréal au cours du Paléoindien (12 900-9 500 ans AA), de l'Archaïque (10 200-3 800 ans AA) et du Sylvicole (3 800-400 ans AA)	19
3.2.2	Habitabilité de l'aire d'étude	23
3.3	Occupations eurocanadiennes	23
3.3.1	Mise en place et mise en valeur du domaine agricole Saint-Gabriel	23
3.3.2	Les prémices du canal Lachine : le canal Saint-Gabriel	26
3.3.3	Percement du canal de Lachine	26
3.3.4	Canal de Lachine : aménagements successifs et implantations industrielles	28
3.3.5	Le lent déclin de Griffintown	32
3.4	Ressources archéologiques connues	40
3.4.1	Occupations identifiées à l'emplacement du site BiFj-96	40
3.4.2	Ressources archéologiques identifiées pour le site BiFj-96 (interventions archéologiques en 2001, 2002, 2008, 2009 et 2021)	42
3.4.3	Ressources archéologiques connues à proximité de l'aire d'étude	48
4	**SOUS-OPÉRATIONS 10C, 10D ET 10E : UNE OCCUPATION EUROCANADIENNE DÈS LE MILIEU DU XIX^{E} SIÈCLE**	53
4.1	Sol naturel non anthropisé	53
4.2	Premières installations eurocanadiennes (c.1850-c.1880) : Benjamin Ethier, Éloi Pépin et Jean-Baptiste Henrichon	54
4.2.1	Sous-opération 10C (11N)	54
4.2.2	Sous-opération 10D	79

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

Page

4.2.3 Sous-opération 10E 79
4.3 Marchands de bois et de charbon (c.1880-c.1890) : Peter Reid et William Freiser Tarrance. 82
4.4 Occupations industrielles récentes : The Ogilvie Flour Mills Company Limited (1900-1946) et The Montreal Lumber Company Limited (1946-1966) 89

5 À L'ANGLE DES RUES DES BASSINS ET RICHMOND : UNE OCCUPATION ESSENTIELLEMENT TOURNÉE VERS LES INDUSTRIES 97
5.1 Sol naturel 101
5.2 Premières installations eurocanadiennes, c. 1850-1875 : occupations Oliver, Gougeon, Éthier et Ogilvie 101
5.3 John Costigan et The Artizans Dwelling House Company (1875-1903) 103
5.3.1 Bâtiment en brique : Sous-opération 10A (10G, 11E, 11G et 11P) 104
5.3.2 Structures en bois : Sous-opérations 10A et 10B (10F, 10G, 11A, 11B, 11F, 11K, 11M et 11Q) 107
5.4 Occupation The Ogilvie Flour Mills Company Limited (1903-1946) 109
5.5 Dernières installations industrielles : The Montreal Lumber Company Limited (1946-1966) et Missisquoi Realties Ltd (post-1966) 112
5.6 Occupation actuelle 119

6 SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE 2021 ET 2022 121
6.1 Premières occupations eurocanadiennes : la naissance d'une vocation industrielle (c. 1850–c. 1880) 121
6.2 Occupations industrielles nécessitant des espaces de stockage (c. 1880-c.1913) 126
6.3 Infrastructures liées à la minoterie (c. 1913–c. 1940) 128
6.4 Industrie liée au bois de construction (c. 1940–c.1966) et occupations récentes (post-1966) 129

7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 131

OUVRAGES CONSULTÉS 133
PLANS ANCIENS CONSULTÉS 139
PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES CONSULTÉES 140
SITES INTERNET CONSULTÉS 140

ANNEXE 1 - Plans
ANNEXE 2 - Coupes
ANNEXE 3 - Description des lots
ANNEXE 4 - Éphéméride des lots 1071a et 1183 à 1190
ANNEXE 5 - Culture matérielle

LISTE DES FIGURES

(1/2)

Page

Figure 1 - Localisation de l'aire d'étude 2

Figure 2 - Localisation des sous-opérations réalisées mécaniquement 5

Figure 3 - Localisation des sous-opération réalisées manuellement à l'angle des rues des Bassins et Richmond 6

Figure 4 - Localisation des sous-opérations réalisées manuellement en bordure de la rue des Bassins 7

Figure 5 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan de Charland de 1801 25

Figure 6 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan d'Adams de 1825 27

Figure 7 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan de Cane de 1846 30

Figure 8 - Extrait d'un plan de Plunkett & Brady de 1872 superposé à la trame actuelle 31

Figure 9 - Extrait du cadastre originel (*circa* 1870) permettant d'observer le morcellement du territoire à l'étude (lots cadastraux 1171 A et 1183 à 1190 et emplacement de 'ancienne rue Saint-Martin) 33

Figure 10 - Extrait d'un plan de Hopkins de 1879 superposé à la trame actuelle 34

Figure 11 - Extrait d'un plan de Goad de 1890 superposé à la trame actuelle 35

Figure 12 - Extrait d'un plan de Pinsonneault de 1907 superposé à la trame actuelle 36

Figure 13 - Extrait d'un plan de Goad de 1912 superposé à la trame actuelle 37

Figure 14 - Extrait d'un plan de Goad de 1909 et photographie aérienne de 1927 38

Figure 15 - Extrait d'un plan de l'*Underwriters' Survey Bureau* de 1940 superposé à la trame actuelle 39

Figure 16 - Sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude 51

Figure 17 - Extrait d'un plan de Sitwell de 1868 avec emplacement des sous-opérations 59
Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins 61
Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond 63

Figure 18 - Extrait d'un plan de Plunkett et Brady de 1872 avec emplacement des sous-opérations 65
Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins 67
Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond 69

LISTE DES FIGURES

(2/2)

Page

Figure 19 - Extrait d'un plan de Hopkins de 1879 avec emplacement des sous-opérations 71
Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins..... 73
Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond 75

Figure 20 - Extrait d'un plan de Goad de 1890 avec emplacement des sous-opérations 83
Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins..... 85
Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond 87

Figure 21 - Extrait d'un plan de Pinsonneault de 1907 avec emplacement des sous-opérations 91
Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins..... 93
Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond 95

Figure 22 - Extrait d'un plan dressé par Goad en 1909, révisé en 1914 et 1916 110

Figure 23 - Extrait d'un plan de *Underwriters' Bureau Survey* de 1940 avec emplacement des sous-opérations..... 113
Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins..... 115
Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond 117

Figure 24 - Extrait d'une photographie aérienne datant de 1978 illustrant la présence d'un bâtiment sur piliers de béton à l'angle des rues des Bassins et Richmond..... 119

Figure 25 - Localisation des sous-opérations pour les interventions de 2021 et 2022..... 122

Figure 26 - Recommandation d'interventions archéologiques complémentaires pour le projet d'aménagement proposé..... 132

LISTE DES PHOTOS

(1/2)

Page

Photo 1 - Sous-opération 10C — ST-40, fin de fouille — Vue vers l'ouest. Il est possible d'observer le creusement associé à la mise en place du poteau qui recoupe le sol naturel remanié et le sol naturel non anthropisé, ainsi que la planche de bois (ST-47) qui prend appui sur les poteaux des ST-40 et ST-41 et forme le mur sud du bâtiment sis sur la portion ouest de l'ancien lot cadastral 1185 entre les années 1850 et 1880 (BiFj-69-22-N2-186) . 77

Photo 2 - Sous-opération 10C — ST-41, ST-47 et paroi ouest de la sous-opération — Vue vers l'ouest. L'extrémité du bâtiment est matérialisée par la présence de la ST-47 et est observable en paroi, le comblement du creusement associé à la mise en place du bâtiment présentant une stratigraphie distincte de l'espace extérieur où un niveau de circulation repose sur un niveau de sol naturel, remanié dans sa portion supérieure (BiFj-69-22-N2-148) 77

Photo 3 - Sous-opération 10C — Fin de fouille ST-39, vue de la solive ST-48 soutenant le poteau de la ST-39 —Vue vers l'est (BjFj-69-22-N2-158) 78

Photo 4 - Sous-opération 10C — Poteau ST-39, fin de fouille et apparition de la solive ST-48 — Vue vers l'ouest. Le décapage a permis d'observer l'angle sud-ouest du bâtiment sis sur la portion ouest de l'ancien lot cadastral 1186 et mitoyen du lot 1185 (BiFj-69-22-N2-158) 78

Photo 5 - Sous-opération 11C — Solive ST-29 — Vue vers l'est (BiFj-69-22-N2-44) 79

Photo 6 - Sous-opération 10D — Mur de fondation ST-50 — Vue vers l'est (BiFj-69-22-N2-192)..... 79

Photo 7 - Sous-opération 11J — Base 11J11. Une planche de bois repose sur le mur ST-34 — Vue vers l'est (BiFj-69-22-N2-137) 80

Photo 8 - Sous-opération 11H — Paroi nord de la sous-opération 11H et mur de fondation ST-34 — Vue vers le nord (BiFj-69-22-N2-114)..... 80

Photo 9 - Sous-opération 11L — Fin 11L06 et mur de fondation ST-34 — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N2-161) 80

Photo 10 - Sous-opération 11H — Solive ST-32, niveau d'apparition de la planche de bois — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N2-059)..... 81

Photo 11 - Boutons et billes mis au jour dans les lots 11H08, 11H09 et 11J14 81

Photo 12 - Sous-opération 11D — Plancher ST-23 — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N2-036) 82

Photo 13 - Sous-opération 11Q — Plancher ST-52 — Vue vers le nord (BiFj-69-22-N1-331)..... 102

Photo 14 - Sous-opération 11Q — ST-52, détail — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-226)..... 102

LISTE DES PHOTOS

(2/2)

Page

Photo 15 - Sous-opération 11E — ST-22, parement interne recouvert de chaux — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N1-045) 104

Photo 16 - Sous-opération 11G — Mur de fondation ST-21 — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-110) ... 105

Photo 17 - Sous-opération 11E — Plancher ST-28, détail des planches sous le revêtement — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-053) 106

Photo 18 - Sous-opération 11G — Base 11G03, 11G04 et 11G05, surface 11G06, sol naturel non anthropisé — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N1-077) 107

Photo 19 - Sous-opération 11Q — Base 11Q01, surface 11Q03 avec deux niveaux de plancher présentant un mauvais état de conservation : plancher ST-51 (c. 1875-1903) et plancher ST-52 (c. 1850-1875) — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N1-187)..... 108

Photo 20 - Sous-opération 11F — Base 11F02, surface 11F03 avec éléments de bois de nature indéterminée orientés est-ouest et associés à la période 1885-1946 (ST-25 et ST-26) et trou de poteau (ST-27) à l'angle nord-ouest de la sous-opération, associé à la période 1850-1875 — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-033) 112

Photo 21 - Sous-opération 11M — Base 11M01, 11M02, 11M03 et 11M04, surface 11M05 avec élément de bois de nature indéterminée (ST-43) orienté est-ouest et associé à la période 1885-1946 — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-160)..... 112

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - Synthèse des sous-opérations, plans, coupes et structures 9

Tableau 2 - Principales données paléo-environnementales pour l'aire à l'étude..... 16

Tableau 3 - BiFj-96 — Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs. Synthèse des interventions réalisées en 2001, 2002, 2008, 2009 et 2021 et résultats obtenus 43

Tableau 4 - Principaux sites localisés à proximité immédiate de l'aire à l'étude : appartenance chrono-culturelle, fonction et bibliographie disponible 49

Tableau 5 - Corrélation couches-lots pour les sous-opérations 10C, 10D et 10E..... 55

Tableau 6 - Synthèse de la chaîne des titres des anciens lots cadastraux 1184 à 1186..... 57

Tableau 7 - Synthèse de la chaîne des titres des anciens lots cadastraux 117 et 1188..... 98

Tableau 8 - Corrélation couche-lots pour les sous-opérations 10A et 10B 99

Tableau 9 - Synthèse de la chaîne de titre pour l'ensemble des anciens lots cadastraux de l'aire d'étude 123

LISTE DES PARTICIPANTS

OMNIA TECHNOLOGIES INC.

François Tremblay	Directeur développement immobilier et pré-construction
Charles Beaulieu	Coordonnateur Développement

ARKÉOS INC.

Marie-Claude Brien	Archéologue, coordonnatrice
Agnès Gelé	Archéologue, chargée de projet, spécialiste de culture matérielle et rédaction du rapport
Justine Rioux	Assistante-archéologue, spécialiste de culture matérielle, archéologue de terrain et rédaction du chapitre 5
Marie-Ève Thibodeau	Assistante-archéologue
Mathis Arthur	Archéologue de terrain
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain
Ezra Khandola	Archéologue de terrain
Mauricio Palacios	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative

1 INTRODUCTION

L'espace délimité par les rues des Bassins et Richmond ainsi que par le canal de fuite de la Pointe-des-Seigneurs, au nord du complexe éclusier Saint-Gabriel en bordure du canal Lachine, recoupe l'emplacement du site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs (BiFj-69) et est caractéristique de l'évolution du territoire de Griffintown. Dès le XVII^{e} siècle, il a fait l'objet d'une mise en valeur agricole par les Sulpiciens. Le percement du canal Lachine, ses aménagements successifs et le développement industriel qui en découle vont profondément modifier le paysage dès les années 1820. L'implantation des lots hydrauliques à l'écluse Saint-Gabriel à compter des années 1840 mène à l'installation de grands complexes industriels qui s'installent en bordure du canal et vont vivre leur apogée au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avant de péricliter.

Préalablement à la mise en œuvre d'un développement résidentiel à cet emplacement, OMNIA a mandaté Arkéos pour la réalisation d'une caractérisation des ressources archéologiques, suivie d'une étude de potentiel archéologique, puis d'un inventaire archéologique en 2021. Ces différents travaux de recherche archéologique ont porté plus précisément sur le lot cadastral 1 852 741 du cadastre rénové, correspondant à l'adresse civique 1810, rue des Bassins à Montréal (figure 1). L'inventaire archéologique ayant permis d'observer la persistance de ressources archéologiques à divers emplacements du terrain, des recommandations à l'effet d'un inventaire complémentaire, d'une fouille et d'une phase de supervision de travaux ont été émises. L'intervention archéologique correspond à une partie des travaux archéologiques recommandés à l'issue de l'inventaire archéologique. Il est à noter que, pour des raisons de stratégie d'intervention, il a été choisi de réaliser la fouille de l'espace initialement concerné par un inventaire complémentaire à la lumière des éléments observés de la phase de décapage. Le présent rapport traite de la fouille de deux espaces distincts : l'espace situé en bordure de la rue des Bassins et celui à l'angle des rues des Bassins et Richmond.

Le présent rapport rend compte des résultats de cette intervention archéologique et est composé de six chapitres. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée au terrain, en laboratoire et dans la mise en forme du rapport. Le troisième chapitre consiste en une synthèse des connaissances pour l'aire à l'étude et ses environs immédiats. Ce dernier reprend largement les données compilées et analysées dans le cadre de l'étude de potentiel et propose une synthèse des résultats obtenus lors de la phase d'inventaire archéologique ayant eu lieu préalablement à l'intervention. Les quatrième et cinquième chapitres présentent les résultats de l'intervention, tandis que le sixième chapitre propose une synthèse des données révélées par les dernières interventions à l'emplacement de l'aire d'étude. Enfin, les recommandations émises en matière de mesures de mitigation, de conservation préventive et de poursuite des travaux de recherche en archéologie se trouvent au septième et dernier chapitre de ce rapport.



Légende

Aire d'étude

Figure 1 - Localisation de l'aire d'étude

Source: © 2023 Google Maps

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 7 500
37,5 0 75 150 m

Date
Mai 2023

Numéro de projet 850-1053

2 MANDAT ET MÉTHODOLOGIE

2.1 Mandat

Préalablement à la mise en œuvre d'un développement résidentiel à l'emplacement du lot cadastral 1 852 741, OMNIA a mandaté Arkéos pour une la réalisation d'une caractérisation des ressources archéologiques, d'une étude de potentiel archéologique, puis d'un inventaire archéologique. L'inventaire archéologique réalisé en 2021 ayant permis d'observer la persistance de ressources archéologique à divers emplacements du terrain, des recommandations à l'effet d'un inventaire complémentaire, d'une fouille et d'une phase de supervision de travaux lors du retrait de sols contaminés ont été émises, en prenant en considération les différents types d'aménagements prévus dans le cadre du projet. Tel que précisé en introduction, l'intervention archéologique réalisée au printemps 2022 correspond à une partie des travaux archéologiques recommandés à l'issue de l'inventaire archéologique, soit la fouille de deux espaces distincts : l'espace situé en bordure de la rue des Bassins et celui à l'angle des rues des Bassins et Richmond. En effet, pour des raisons de stratégie d'intervention, il a été choisi de réaliser la fouille de l'espace initialement concerné par un inventaire complémentaire à la lumière des éléments observés de la phase de décapage. L'espace recoupant en partie l'emplacement d'écuries encore en élévation aurait également dû être fouillé lors de cette phase. L'autorisation de la Ville n'ayant pas été obtenue pour la mise à terre des écuries, cet espace devra donc être fouillé ultérieurement. Par ailleurs, les travaux de supervisions devront être réalisés de façon coordonnée avec l'entrepreneur lors du retrait de sols contaminés.

2.2 Méthodologie

Les interventions archéologiques au terrain comprennent trois phases : une phase préparatoire, l'intervention sur le terrain à proprement parler et une phase post-terrain, au cours de laquelle sont réalisés la compilation et l'analyse des données ainsi que la production du rapport d'intervention.

2.2.1 Phase 1 : Travaux préparatoires

Les travaux préparatoires comprennent la préparation scientifique et logistique du mandat. Il s'agit notamment, mais pas uniquement, d'obtenir le permis de recherche archéologique délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), de revoir et de préciser la stratégie d'intervention au vu des données archéologiques, historiques et récentes existantes, notamment en prenant en compte la localisation des utilités publiques susceptibles de bouleverser ponctuellement les ressources archéologiques potentielles, de mobiliser l'équipe d'intervention, de s'assurer que les membres de l'équipe d'interventions possèdent les formations en santé et sécurité adéquates pour pouvoir travailler dans l'aire d'emprise des travaux, de préparer le matériel nécessaire au bon déroulement de l'intervention et d'assurer la coordination avec les différents intervenants.

2.2.2 Phase 2 : intervention sur le terrain

Cette intervention a eu lieu à compter du 24 mai 2022 pour la phase de décapage et du 30 mai pour la fouille et l'inventaire archéologique complémentaire et s'est tenue sur une durée de trois (3) semaines, soit jusqu'au 20 juillet 2022 inclus. Elle a été mise en œuvre suite à l'obtention du permis de recherche archéologique 22-ARKE-08 délivré par le ministère de la Culture et des Communications. Elle a consisté en la fouille d'un espace situé à l'angle des rues des Bassins et Richmond et l'inventaire d'un espace situé sous le hangar actuellement en élévation en bordure de la rue des Bassins. Cette intervention a mobilisé deux personnes pour la phase de décapage (chargée et terrain et technicien) et une équipe de six personnes (une chargée de projet, une assistante et quatre techniciens) pour la phase de fouille.

Il est à noter que le lot investigué accueille un stationnement en exploitation, ce qui a nécessité d'adapter la stratégie d'intervention de façon à permettre la poursuite des activités tout au long de l'inventaire archéologique. De plus, l'intervention a été réalisée en prenant en compte les mesures de distanciation physique imposées par la pandémie de la COVID-19 et les normes de santé et sécurité de la CNESST.

Une partie de l'aire de fouille forme un L à l'angle des rues des Bassins et Richmond et a été divisée en deux sous-opérations mécaniques (sous-opération 10A et 10B) (figure 2), la première en bordure de la rue des Bassins et la seconde en bordure de la rue Richmond (figure 3). Elles mesurent respectivement 6,10 m sur 20,50 m et 5,00 m sur 11,30 m. Dans l'emprise de la sous-opération 10A, sept sous-opérations manuelles ont été réalisées (11A, 11B, 11E, 11F, 11G, 11K et 11M), dont les dimensions varient entre 1,00 m sur 1,00 m et 1,30 m sur 2,00 m. Dans l'emprise de la sous-opération 10B, ce sont quatre autres sous-opérations manuelles qui ont été ouvertes (11P, 11Q, 11R et 11T). Il est à noter que 11K et 11Q se trouvent à cheval dans les sous-opérations mécaniques 10A et 10B. De plus, deux tranchées réalisées mécaniquement (sous-opérations 10F et 10G) ont permis d'évaluer la puissance stratigraphique du site et d'adapter la stratégie d'intervention en conséquence. L'objectif a été de préciser la séquence d'occupation, notamment d'associer les différents niveaux d'occupation et structures appréhendés aux bâtiments qui se sont succédé dans cet espace entre les années 1870 et le milieu du XX^{e} siècle.

Une seconde partie de l'aire de fouille se situe en bordure de la rue des Bassins, dans l'emprise d'un hangar encore en élévation (voir figure 2). Le hangar aurait dû être mis à terre avant l'intervention archéologique. Compte tenu de délais dans la demande et l'obtention de permis démolition auprès de la Ville de Montréal, la stratégie d'intervention a dû être adaptée à cet emplacement du fait de la présence de poteaux de soutènement de la structure. Aussi, trois tranchées mécaniques (sous-opérations 10C, 10D et 10E) ont été ouvertes à distance des poteaux de soutènement, avec l'aval d'un ingénieur d'OMNIA, de façon à assurer la sécurité des travailleurs. Ces tranchées ont été complétées de sous-opérations réalisées manuellement une fois les sols d'intérêt atteints (figure 4).

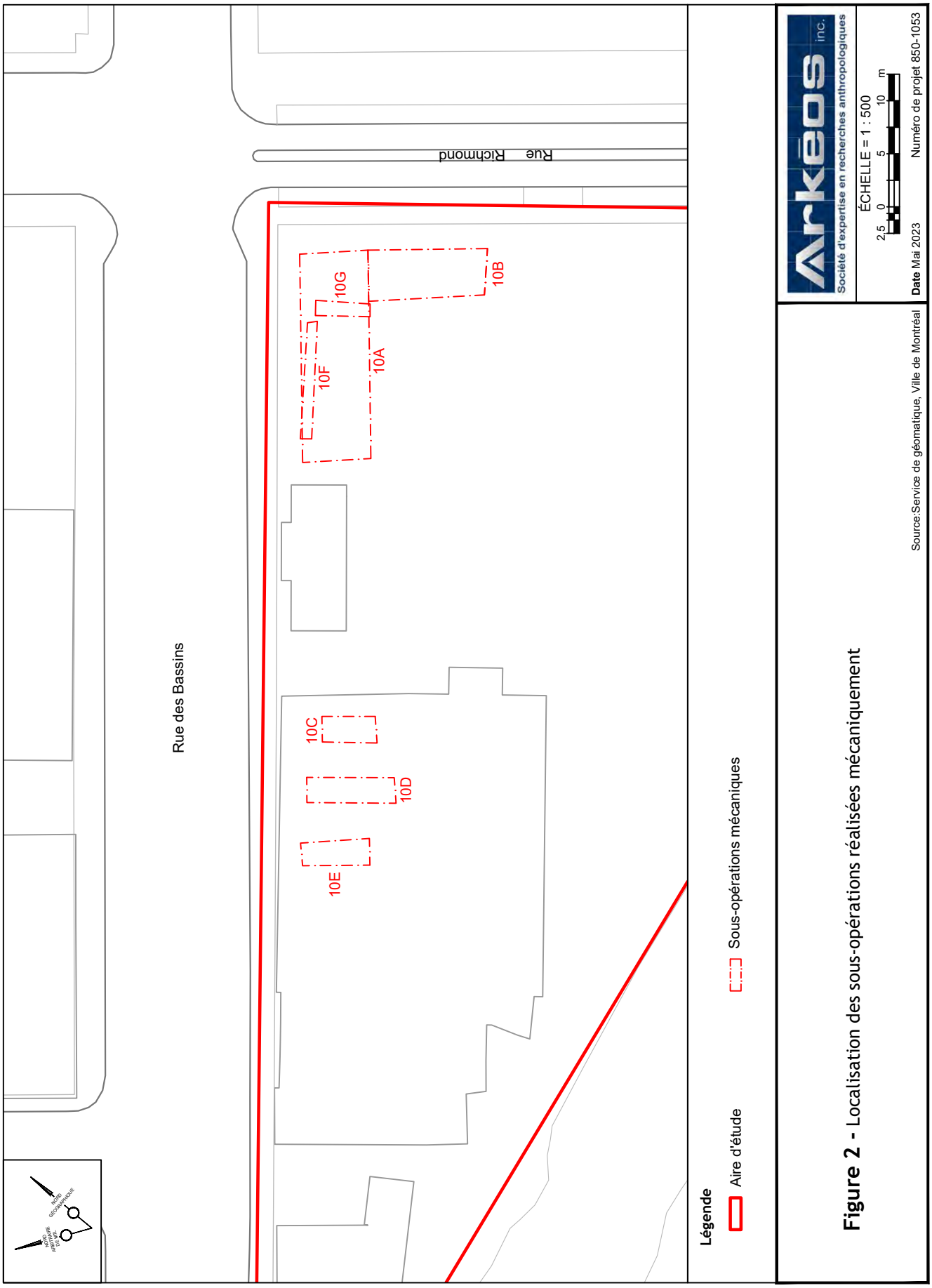


Figure 2 - Localisation des sous-opérations réalisées mécaniquement



Figure 3 - Localisation des sous-opération réalisées manuellement à l'angle des rues des Bassins et Richmond

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 200
1 0 2 4 m

Date
Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

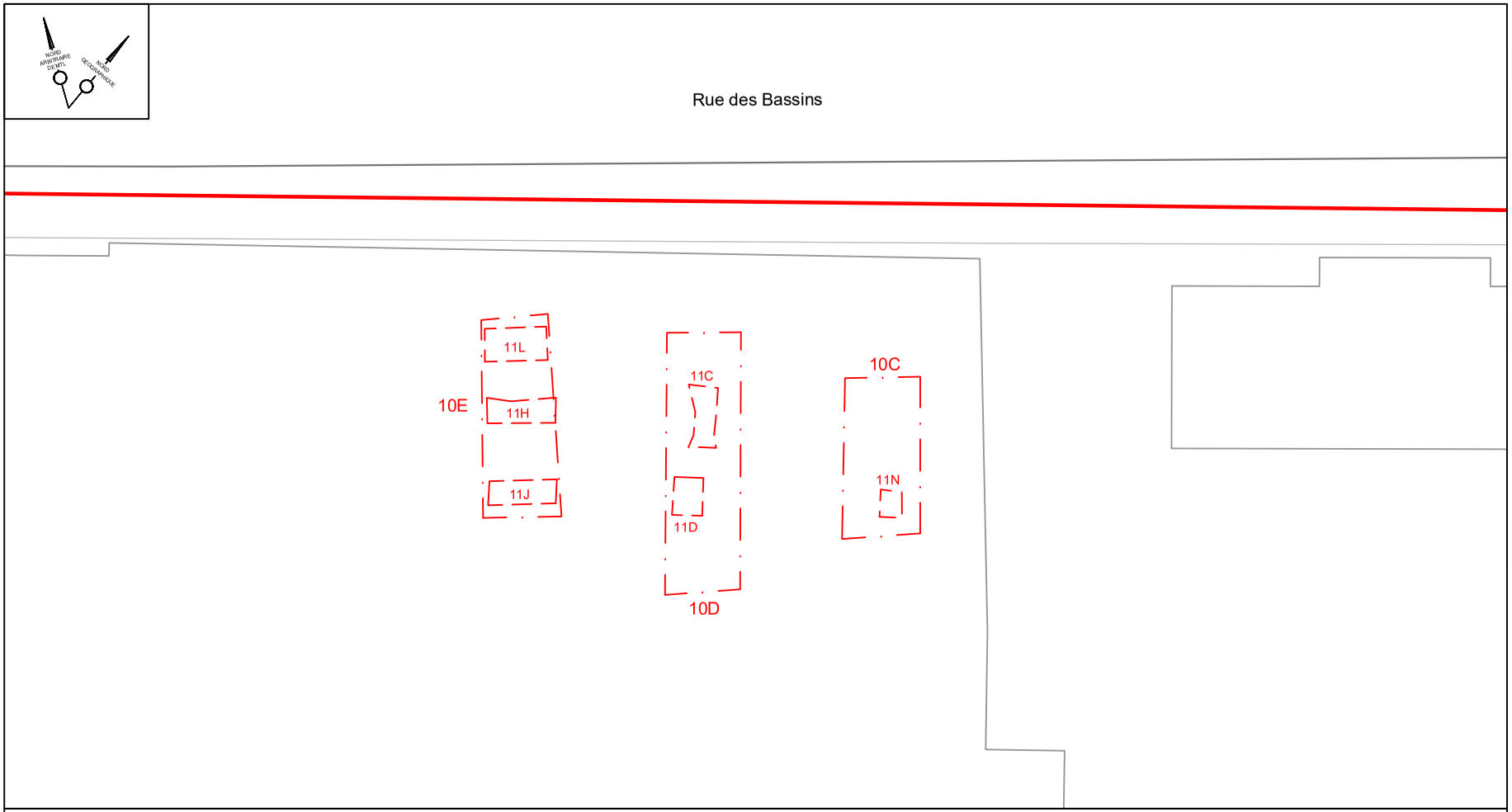


Figure 4 - Localisation des sous-opérations réalisées manuellement en bordure de la rue des Bassins

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 200

1 0 2 4 m

Date
Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Dans la sous-opération 10C, seule la sous-opération 11N a été ouverte. Les sous-opérations 11C et 11D ont été réalisées manuellement dans l'emprise de 10D. Enfin, les sous-opérations 11H, 11J et 11L ont été fouillées dans la tranchée 10E.

Le tableau 1 propose une synthèse relative aux données colligées lors de l'intervention : sous-opérations mécaniques et manuelles, dimensions de celles-ci, profondeur atteinte pour chacune d'entre elles et renvoi aux relevés stratigraphiques (coupes) et planimétriques (plans) afférents. Les différents éléments observés ont été enregistrés suivant le système Tikal (ou système de provenance), un système d'enregistrement alphanumérique habituellement utilisé en archéologie dite historique. Ce système permet d'identifier l'opération, la sous-opération et le lot. Il est en effet composé d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Tandis que les deux premiers chiffre et lettre (opération et sous-opération) correspondent à un emplacement sur le plan horizontal, le dernier chiffre (lot) correspond à un positionnement vertical. À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins des dépôts fouillés. Précisons que tous les enregistrements au terrain ont été réalisés en utilisant le nord montréalais, correspondant à l'axe du boulevard Saint- Laurent. Ils ont été réalisés au moyen de fiches de saisie normalisées, de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives avec description des sols (composition, couleur, compacité et inclusions, le cas échéant), de relevés planimétriques et altimétriques effectués notamment à l'aide de relevés d'arpentage, d'un relevé photographique complet et de fiches descriptives des vestiges architecturaux.

2.2.3 Phase 3 : traitement, analyse et interprétation des données

À l'issue de la phase de terrain, les données acquises au cours de l'intervention font l'objet d'un traitement systématique en vue de leur analyse : mise en forme du dossier technique des enregistrements tels que fiches de lots, fiches de structures, données d'arpentage et dossier photographique, mise au propre des relevés planimétriques et altimétriques, etc. Un plan de localisation géoréférencé du site, des plans généraux de localisation des sous-opérations, des sondages et des secteurs d'excavation supervisée ainsi que des plans de localisation des vestiges découverts sont alors produits. Les principales données stratigraphiques et planigraphiques, les descriptions des lots et les données historiques (éphémérides des lots 1071a et 1183 à 1190) se trouvent présentées respectivement en annexe 1, en annexe 2, en annexe 3 et en annexe 4.

Tableau 1 - Synthèse des sous-opérations, plans, coupes et structures

Sous-opération mécanique	Dimensions	Orientation	Sous-opération manuelle	Dimensions	Orientation	Structure	Nature de la structure	Relevé planimétrique	Relevé stratigraphique	Élévation (m NMM)		Référence BM	Relevé planimétrique général	Relevé stratigraphique général
										Surface	Base			
10A	6,10 m x 20,5 m	Est-ouest	11A	2 m x 1 m	Est-ouest	ST-19	Plancher	P-10	-	14,70 m	14,62 m	BM325	P-08	VOIR C-04 et C-08
						ST-20	Solive			14,99 m	14,97 m	BM5 BM325		
						ST-59	Fondation de béton			15,51 m	-	BM325		
			11B	2 m x 1 m	Nord-sud	ST-24	Plancher (planches orientées est-ouest) chevillé à une solive (nord-sud)	P-15 P-16	C-12 (paroi sud)	14,70 m (solive) et 14,68 (plancher affaissé)	14,60 m	BM5		
						ST-36	Plancher et solive			14,54 m	14,46 m	BM5		
			11E	1,30 m x 1,50 m	Est-ouest	ST-21	Fondation est-ouest	-	-	14,78 m	13,44 m	BM325		
						ST-22	Fondation nord-sud			14,76 m	-	BM325		
						ST-28	Plancher			14,29 m	13,96 m	BM325		
						ST-30	Trou de poteau	P-17		14,02 m	13,77 m	BM325		
			11F	1 m x 1,50 m	Est-ouest	ST-25	Indéterminé - Élément de bois orienté est-ouest	-	C-09 (paroi nord / paroi est)	14,72 m	14,65 m	BM5		
						ST-26	Indéterminé - Élément de bois orienté est-ouest			14,78 m	14,65 m	BM5 BM325		
						ST-27	Poteau ou pieu	P-11		14,71 m	-	BM5		
						ST-35	Plancher			14,60 m	-	BM325		
			11G	1 m x 1 m	-	ST-21	Fondation est-ouest	P-18	C-03 (paroi sud) C-15 (paroi ouest)	14,62 m	13,36 m	BM325		
						ST-31	Tuyau en plomb (?)			13,82 m	13,79 m	BM325		
			11K	1,30 m x 2,50 m	Nord-sud	ST-37	Trou de poteau			14,52 m	14,22 m	BM325		
						ST-66	Plancher	-	-	14,56 m	14,50 m	BM325		
			11M	1 m x 1,50 m	Est-ouest	ST-42	Base pilier béton	-	C-13 (paroi sud / paroi ouest)	14,71 m	14,52 m	BM5		
						ST-43	Indéterminé - Élément de bois orienté est-ouest			14,77 m	14,63 m	BM325		
						ST-49	Plancher			14,55 m	14,46 m	BM5		
						ST-57	Creusement indéterminé			14,60 m	14,24 m	-		
						ST-69	Creusement indéterminé			14,34 m	13,80 m (niveau atteint)	-		

Sous-opération mécanique	Dimensions	Orientation	Sous-opération manuelle	Dimensions	Orientation	Structure	Nature de la structure	Relevé planimétrique	Relevé stratigraphique	Élévation (m NMM)		Référence BM	Relevé planimétrique général	Relevé stratigraphique général
										Surface	Base			
10B	5 m x 11,30 m	Nord-sud	11K	VOIR SOUS-OPÉRATION 10A									P-09	-
			11P	1,35 m x 1,70 m	Nord-sud	ST-55	Tuyau plomb dans tranchée	P-13	C-14 (paroi ouest)	13,67 m	13,62 m	BM325		
			11Q	1 m x 2,5 m	Nord-sud	ST-51	Plancher	P-14	-	14,66 m	14,65 m	BM325		
						ST-52	Plancher			14,69 m	14,57 m (nord) 14,40 m (sud)	BM325		
			11R	1,20 m x 1,70 m	Nord-sud	ST-53	Planche ?	P-12	-	15,08 m	14,88 m	BM325		
						ST-54	Pilier béton (avec métal)			15,15 m (poteau métal tronqué) 15,13 m (béton)		BM325		
						ST-63	Pilier béton			15,23 m	14,73 m	BM325		
						ST-64	Tranchée				14,62 m	BM325		
						ST-65	Creusement indéterminé			14,76 m	14,58 m	BM325		
			11T	1 m x 1,50 m	Nord-sud	ST-56	Planche ?	-	-	15,13 m	15,08 m	BM325		
						ST-58	Comblement de fosse pour pilier de béton?			15,27 m	14,54 m	BM325		
						ST-61	Plancher			15,06 m	-	BM325		
						ST-62	Creusement indéterminé		C-18 (paroi est) C-19 (paroi nord)	14,86 m	14,69 m	BM325		
			11V		Nord-sud	ST-52	Plancher	P-14	C-16 (paroi est) C-20 (paroi sud)					
10C	2,30 m x 5,30 m	Nord-sud	11N	1,20 m x 2,30 m	Est-ouest	ST-39	Poteau /trou de poteau	-	C-17 - paroi sud	13,89 m	13,50 m	BM4	P-05	C-01 (paroi ouest)
						ST-40	Poteau /trou de poteau			13,92 m	14,11 m	BM4		
						ST-41	Poteau /trou de poteau			13,89 m	-	BM4		
						ST-47	Planche de bois			13,93 m	-	BM4		
						ST-48	Solive			13,50 m	13,43 m	BM4		
10D	2,30 m x 9 m	Nord-sud	11C	2m x 1,5 m	Nord-sud	ST-29	Solive	P-03	C-10 - mur	13,55 m	13,44 m	BM4	P-01	C-02 (paroi est)
						ST-50	Mur de fondation					BM4		
			11D	1,5 m x 1,5 m	-	ST-23	Plancher	P-02	C-11 - paroi nord / ST-29	14,79 m	14,63 m	BM4		
10E	2,40 m x 7 m	Nord-sud	11H	0,75 x 2.30 m	Est-ouest	ST-33	Tranchée récente (XXIe siècle)	P-07	C-06 (paroi nord / paroi est) C-07 (paroi sud / paroi ouest)	14,30 m	13,92 m	BM4	P-06	-
						ST-34	Mur de fondation	-		14,28 m	13,53 m	BM4		
						ST-38	Tuyau			13,99 m	13,94 m	BM4		
						ST-44	Solive			14,47 m	14,41 m	BM4		
						ST-45	Plancher			14,62 m	14,55 m	BM4		
			11J	0,75 x 2,40 m	Est-ouest	ST-32	Solive	P-04	-	14,53 m	14,50 m	BM4		
						ST-34	Mur de fondation	-		14,52 m (planche) / 14,51 m (pierres)	-	BM4		
						ST-67	Solive					BM4		
						ST-68	Plancher ?			15,03 m	-	BM4		
			11L	1 m x 2,20 m	Est-ouest	ST-34	Mur de fondation	-	-	14,41 m	-	BM4		
						ST-46	Solive ou planche ?			14,60 m	-	BM4		
10F	11 m x 1 m	Est-ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-	BM5	-	C-08 - paroi nord
10G	5 m x 1,5 m	Nord-sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	BM5	-	C-04 - paroi ouest / paroi sud C-05 - paroi est

Les artéfacts et écofacts prélevés lors de l'intervention sont traités en laboratoire, suivant les normes archéologiques en vigueur. Tous les objets sont nettoyés, lavés et classés préliminairement selon leur unité de provenance (lot) et des catégories générales de matériau. L'inventaire[1] des objets témoins est réalisé selon un cadre de classification initialement élaboré par Parcs Canada et en usage au sein de communauté archéologique québécoise. Les objets les plus pertinents pour la caractérisation du site, suivant la rareté du (des) matériau(x) et du (des) décor(s), l'intégrité et la lisibilité de l'objet et relativement à une période chronologique ou à une thématique spécifique au site, font l'objet d'un numérotage et d'un catalogage menant à des recherches plus poussées. La collection est ensuite conditionnée afin de permettre son dépôt et sa conservation dans des conditions optimales. La méthodologie complète relative à l'analyse de culture matérielle ainsi que l'inventaire de culture matérielle se trouvent en annexe 5 du présent rapport.

L'analyse des données est réalisée en se basant sur la production de tableaux de compilation et de distribution. Elle permet notamment d'associer les différents évènements stratigraphiques observés sur le terrain (et par conséquent les artéfacts et écofacts associés à chacun de ces évènements stratigraphiques) aux différentes phases préalablement identifiées pour la séquence chronologique du site (lors de l'étude de potentiel et des interventions archéologiques antérieures) et d'affiner celle-ci. Chacun des lots et des couches enregistrés lors de l'intervention (qui peuvent correspondre à des phénomènes de déposition, d'accumulation, d'altération, etc.) est ainsi corrélé à un évènement ou groupe d'évènements associé à une phase de l'occupation humaine de l'aire à l'étude. Des documents synthèses (plans, tableaux et figures) sont produits afin de faciliter l'accès aux principales données de l'intervention présentées dans le rapport d'activité archéologique. Les données de terrain sont ensuite confrontées à des sources historiques (écrits, cartes anciennes, photographies anciennes et iconographie) et archéologiques (rapports d'interventions antérieures réalisées dans l'emprise et à proximité immédiate de l'aire à l'étude) disponibles, dans le but d'offrir un travail d'interprétation le plus précis possible. À l'issue de l'analyse des données, un rapport d'intervention archéologique est rédigé afin de restituer les connaissances acquises par les archéologues qui ont réalisé l'intervention archéologique ainsi que l'analyse et l'interprétation des données.

1 Le détenteur d'un permis de recherche archéologique est tenu par la loi sur le patrimoine culturel d'inclure l'inventaire des artéfacts aux annexes de son rapport annuel de recherche archéologique. L'inventaire de la collection consiste à enregistrer chacun des éléments de l'assemblage archéologique dans un tableau ou un système de gestion de base de données conçu de façon à contenir toutes les données pertinentes à la description et à l'identification des artéfacts et écofacts, mais également à permettre leur analyse. L'inventaire comprend notamment l'identification de la provenance (code temporaire ou code Borden, nom du site, numéros d'opération/sous-opération et de lot), de l'objet, du matériau, de la fonction, ainsi que le constat d'intégrité de l'objet, le nombre de fragment(s), le nombre d'objet(s), la transcription des inscriptions et la description des marques observables, la description typologique de l'objet ainsi que celle des décors et des altérations, la datation lorsque possible et enfin, le numéro de la boite dans laquelle se trouve l'objet et le numéro de catalogue, le cas échéant.

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES[1]

3.1 Paléo-environnement

Le tableau 2 présente une synthèse de l'ensemble des données paléo-environnementales (évolution du couvert glaciaire, phénomène d'émersion des terres et mise en place du régime hydrographique, évolution du climat, du couvert végétal et de la faune) pour la vallée du Saint-Laurent et l'île de Montréal ainsi que pour l'aire d'étude.

3.1.1 Évolution du couvert glaciaire

La fonte de l'inlandsis laurentidien constitue la condition initiale à une occupation humaine dans la vallée du Saint-Laurent. Le versant nord des hautes terres appalachiennes a commencé à être dégagé par le front glaciaire en retrait vers le nord vers 13 500 ans AA[2] (Occhietti et Richard, 2003). Jusque vers 13 150-13 000 ans AA, la déglaciation des basses terres du Saint-Laurent a lieu dans un contexte fermé qui a permis le développement du lac glaciaire Candona (Parent et Occhietti, 1999). À son extension maximale, cette étendue lacustre couvre la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et s'est étalée jusque dans la vallée de la rivière des Outaouais. Vers le nord-est, elle atteint la région de Warwick, où l'inlandsis laurentidien l'a empêchée de communiquer avec le bras de mer qui progressait déjà vers Québec, en longeant la rive sud du Saint-Laurent. Ce lac s'appuie au nord contre la bordure de l'inlandsis ; il se vidange alors vers l'Atlantique, via un exutoire situé à Glens Falls à la tête de la vallée de l'Hudson. Durant cet épisode, le mont Royal (à environ 235 m) est totalement inondé.

La dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien dans l'axe du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1999) en aval de Warwick (amont du détroit de Québec) permet aux eaux marines d'envahir les basses terres du Saint-Laurent et d'initier l'épisode de la mer de Champlain. Cet évènement se produit entre 13 150 et 13 000 ans AA et s'accompagne d'une baisse rapide du niveau de l'ancien lac Candona d'environ 60 m (Parent et Occhietti, 1988). Sur sa bordure sud, le long des Appalaches, le niveau maximum de cette mer atteint des altitudes variant entre 160 m et 190 m. Sur la bordure des Laurentides, des terres entre 200 m et 250 m sont alors inondées (Parent et Occhietti, 1988).

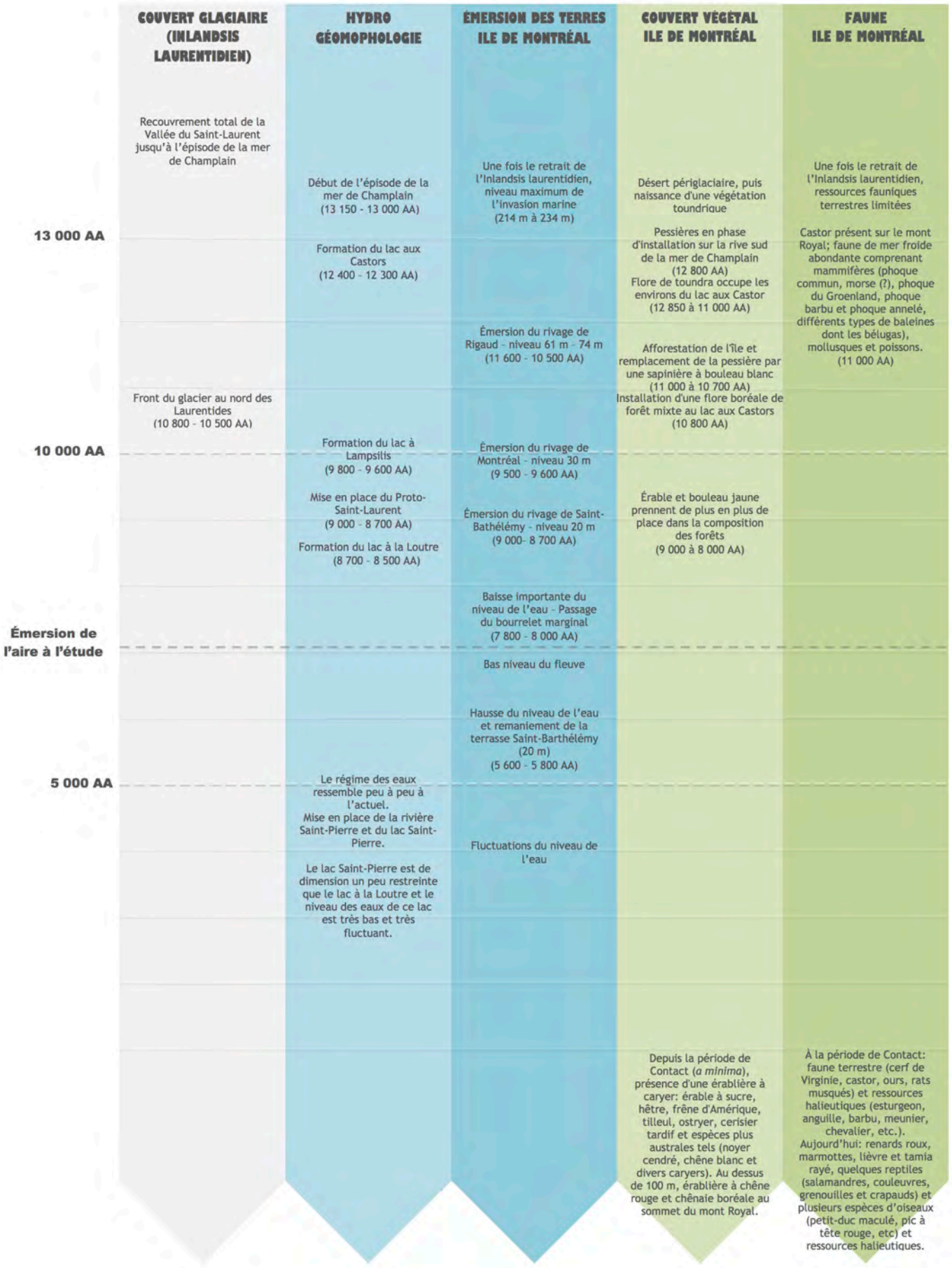
3.1.2 Émersion des terres et mise en place du régime hydrographique

À mesure que le glacier se retire, les terres apparaissent peu à peu. Les modèles d'émersion des terres (Brown McPherson, 1967; Parent *et al.*, 1985; Parent et Occhietti, 1988) pour la vallée

1 Ce chapitre est largement repris de l'étude de potentiel réalisée en 2019 (Arkéos, 2019) ainsi que du rapport relatif à l'inventaire réalisé à l'été 2021 (Arkéos, 2022).

2 Il s'agit dans ce texte de dates étalonnées (ans AA) basées sur des dates ^{14}C. Lorsqu'elles n'étaient pas disponibles sous cette forme dans les études, elles ont été calculées à l'aide du logiciel CalPal Online Radiocarbon Calibration (quickcal 2007 ver. 1.5).

Tableau 2 - Principales données paléo-environnementales pour l'aire à l'étude



du Saint-Laurent intègrent une phase initiale caractérisée par une émersion très rapide jusqu'à environ 8500 ans AA, puis des phases de régression et de transgression des niveaux d'eau (Dionne, 1998, 2001, 2002; Lamarche, 2006, 2011) (voir tableau 2).

Au début de l'invasion marine (vers 13 150-13 000 ans AA), le mont Royal est un îlot isolé dans une mer dont la largeur dépasse les cent kilomètres (Richard, 2014). Le reste de l'île de Montréal émerge graduellement durant l'épisode du lac Lampsilis, entre 11 600-11 100 ans AA et 9 000-8 500 ans AA. Un certain nombre d'îles, d'îlots et de chenaux apparaissent peu à peu. Différents chenaux occupent alors les espaces de plus en plus restreints compris entre ces îles jusqu'à être rapidement asséchés.

Vers 9 000-8 700 ans AA, alors que le niveau de l'eau se situe autour de 20 m, le lac Lampsilis laisse progressivement place au Proto-Saint-Laurent et le système fluvial amorce sa mise en place. Les bassins lacustres et les voies fluviales entourant l'archipel montréalais, du moins dans la partie amont de l'archipel, commencent à ressembler à ce qu'il est possible d'observer actuellement. Les terres de la région montréalaise sont en grande partie émergées et les rapides commencent à briser le cours du fleuve autour des îles de l'archipel. Ruisseaux, sources d'eaux souterraines et espaces lacustres prennent naissance au fur et à mesure que les terres émergent.

Quelques siècles avant 9 000 ans AA, la rive nord du lac Lampsilis atteint le pied du talus de la terrasse Sherbrooke, à environ 25 m. Un chenal contourne alors la colline de Lasalle (sommet à 37-39 m) à l'emplacement de la vallée de la rivière Saint-Pierre. Durant les siècles suivants (entre 9 000 et 8 700), le niveau de l'eau baisse jusqu'à 20 m et même jusqu'à 15 m, vers 8 500 ans AA. Cette baisse a pour conséquence de faire émerger le seuil de Lachine (± 20-23m) et de fermer l'entrée du chenal qui a prend pour un temps l'allure d'une longue baie ouverte vers l'est et le sud-est. Lorsque le niveau de l'eau passe sous les 18 m, le lien de la baie avec le cours principal du fleuve, vers l'est et le sud-est, se rompt et un lac occupe dorénavant le creux. D'après la courbe d'émersion de Lamarche (Lamarche, 2006), cet événement se produit une première fois vers 8700-8500 ans AA. L'aire d'étude est située à environ 300 m de la pointe nord-est de la rive de ce lac appelé lac à la Loutre. À cette époque, ce lac est de forme allongée sud-ouest/nord-est. Il s'étend de part et d'autre du talweg de ce qui va devenir la rivière Saint-Pierre. Au sud-ouest, il s'arrête vis-à-vis de l'avenue Westminster actuelle, et au nord-est, à la rue de Courcelle, dans le prolongement sud du chemin Glen, à environ 2,5 km à l'ouest de l'aire d'étude[3].

Une remontée du niveau des eaux vers 5 800-5 600 ans AA a pu affecter légèrement à la hausse le niveau du lac. Ce niveau se serait abaissé assez rapidement par la suite (Lamarche, 2006). Depuis sa formation initiale, le niveau du lac a donc fluctué légèrement, d'abord en réponse à une remontée

3 Les indications géographiques sont basées sur le nord géographique et non le nord montréalais.

des eaux vers 5 800-5 600 ans AA, ensuite en conséquence de l'enfoncement progressif du lit de la rivière Saint-Pierre, son émissaire vers le fleuve. D'environ 5 500 ans AA jusqu'au début du XIX^{e} siècle, les dimensions du lac à la Loutre diminuent peu à peu, jusqu'à former le lac Saint-Pierre[4]. De forme allongée, il couvre un espace qui va de la rue Schenker jusqu'à la rue Saint-Rémi. Au moment des hautes eaux du printemps, le rivage de ce lac lèche le pied du talus de la terrasse Sherbrooke. Des documents historiques révèlent que ce lac était peu profond. Il était en partie drainé par la rivière Saint-Pierre, mais son talweg était au centre d'une vallée marécageuse.

La rivière à la décharge du lac est alors connue sous le nom de rivière Saint-Pierre. Il semble qu'à l'origine ce cours d'eau se jetait dans le Saint-Laurent, vis-à-vis de l'île des Sœurs à Verdun mais que, dès le Régime français, des travaux de dérivation entrepris par les Sulpiciens ont redirigé son cours dans la Petite Rivière, qui se décharge à la pointe à Callière dans le Vieux-Montréal. Il est possible qu'un cours naturel de cette rivière s'écoulant vers la pointe à Callière ait existé à une certaine époque, en raison du peu de dénivelé des terrains où les Sulpiciens ont creusé leur canal de dérivation.

Ces terrains mal drainés correspondent à peu près aux quartiers Sainte-Cunégonde et Griffintown réputés historiquement pour leur vulnérabilité aux inondations et où se situe l'aire d'étude. Le creusement du canal de Lachine au début des années 1820 va causer l'assèchement du lac Saint-Pierre. Son emplacement laissera place à un terrain marécageux où coule la rivière Saint-Pierre, qui trace de petits méandres au pied du talus de la terrasse Sherbrooke. À l'extrémité nord-est de l'aire d'étude, la carte de Plunkett et Brady de 1872 représente encore deux petits affluents vraisemblablement intermittents de la Petite Rivière Saint Pierre, qui a été canalisée dès 1832 dans le secteur de la pointe à Callière.

3.1.3 Évolution du climat, du couvert végétal et de la faune

Le tableau 2 fournit également un sommaire de l'évolution du climat et du couvert végétal depuis la fin du Pléistocène et au cours de l'Holocène pour le sud du Québec incluant l'aire d'étude. Les données pour le climat proviennent des travaux de Muller *et al.* (Muller *et al.*, 2003), alors que les données sur l'évolution de la végétation sont tirées de deux études de Richard (Richard, 1985, 1995). La chronologie de l'évolution du climat s'appuie sur des dates étalonnées (années calendaires), alors que la chronologie pour la végétation repose sur des dates conventionnelles. La troisième colonne montre l'équivalence entre les dates étalonnées et les dates ^{14}C conventionnelles.

4 En ce qui concerne l'appellation « lac Saint-Pierre », ce toponyme est d'usage courant dès 1670 et il semble être le seul utilisé sur les plans anciens. Historiquement, le toponyme lac à la Loutre n'a été utilisé que rarement et ce, pendant un court laps de temps au XVII^{e} siècle. Pauline Desjardins souligne l'exceptionnalité de cette appellation, s'appuyant sur les actes notariés du XVII^{e} siècle dans le secteur (Desjardins, 2006). Elle émet l'hypothèse que ces deux toponymes correspondent en fait à des réalités territoriales différentes plutôt qu'à un changement de nom de lieu, sans toutefois identifier les lieux potentiels.

Pour ce qui est de l'évolution du couvert végétal, les conditions climatiques se sont considérablement améliorées durant la phase du lac Lampsilis, permettant le remplacement progressif de la pessière initiale par la sapinière à bouleau blanc vers 9 500 BP (10 800 ans AA), suivie du développement d'une forêt mixte. Vers 8 000 BP (≈9 000-8 700 ans AA), l'érable prend de plus en plus de place dans la composition de ces forêts, en association avec le bouleau jaune.

Le domaine forestier actuel semble s'établir et se stabiliser *ca* 6 800 ans AA (Richard, 1995). Au cours de la période de contact (XVI[e] siècle), la composition de la forêt était plus ou moins conforme à cette zonation (Boivin *et al.*, 1988; Laliberté *et al.*, 2010: 21). Ce milieu forestier abrite une faune diversifiée comprenant cerfs de Virginie, castors, ours et rats musqués. Actuellement, la grande région de Montréal fait partie du domaine climatique de l'Érablière à caryer. Ce domaine renferme la flore la plus méridionale du Québec, qui est aussi la plus diversifiée, et une faune tout aussi variée.

3.2 Occupation autochtone ancienne

Le Paléoindien (13 000- 9 500 ans AA[5]), l'Archaïque (10 750-3 800 ans AA) et le Sylvicole (3 800-400 ans AA[6]) diffèrent par des traits matériels et/ou des activités socio-économiques spécifiques. Les populations autochtones paléoindiennes et archaïques sont caractérisées par un mode de vie nomade alors que la période sylvicole voit l'apparition de villages semi-sédentaires.

3.2.1 Schémas d'occupation de la vallée du Saint-Laurent et de l'île de Montréal au cours du Paléoindien (12 900-9 500 ans AA), de l'Archaïque (10 200-3 800 ans AA) et du Sylvicole (3 800-400 ans AA)

Les groupes nomades du Paléoindien ancien (12 900-11 400 ans AA) parcouraient de vastes territoires (plus de 250-300 km) (Burke, 2006), établissant leurs campements domestiques sur de hautes terrasses sablonneuses situées à l'embouchure de rivières importantes se déversant dans la mer de Champlain ainsi que sur des espaces surélevés situés en marge de lacs, de décharges et de marécages (Chapdelaine, 2007; Crock et Robinson, 2012; Pintal, 2002; Spiess et Wilson, 1987). Des sites du Paléoindien ancien ont été observés dans l'espace qui va de la Nouvelle-Angleterre aux Maritimes. Leur mode de vie repose sur une exploitation intensive du caribou et de l'exploitation de l'ensemble des ressources disponibles (Chapdelaine, 2004, 2007, 2012; Dumais et Rousseau,

5 La littérature relative au quaternaire utilise différents systèmes de référence pour dater les évènements. Un de ces systèmes repose sur la datation au radiocarbone conventionnelle exprimée le plus souvent de la façon suivante : xxx ^{14}C BP. Ces résultats ne tiennent toutefois pas compte des fluctuations du taux de radiocarbone dans l'atmosphère au cours du temps. La prise en considération des résultats obtenus par d'autres méthodes a permis d'établir des courbes d'étalonnage afin de transformer les résultats obtenus en dates calendaires. À la suite de l'étalonnage (calibrage) de ces dates pour les exprimer en années calendaires (sidérales) ou années réelles (avant 1950), celles-ci sont exprimées de la façon suivante : xxx ans AA (avant aujourd'hui).

6 L'an 1535 de notre ère (*circa* 400 ans AA) est considéré dans cette étude comme la fin de la période autochtone ancienne dans la région de Montréal, car il marque le premier contact entre les autochtones de cette région et les Européens. L'an 1565 marque cependant la fin d'une époque aussi importante, soit la désertion de la région par les groupes amérindiens l'occupant auparavant (Tremblay, 2006).

2002; Spiess et Newby, 2002), notamment celles associées au littoral marin (poisson, mammifères marins, mollusques, etc.) de la mer de Champlain, de la mer de Goldthwait et, peut-être, de la côte Atlantique (Crock et Robinson, 2012; Pintal, 2002, 2012; Robinson, 2012). Certains archéologues présument que le Mont-Royal et sa périphérie immédiate ont pu être occupés dès l'épisode de la mer de Champlain (entre 13 100 et 11 600-10 500 ans AA), à la suite du retrait de l'inlandsis Laurentien et du lac glaciaire Candona (entre 13 500 et 13 150-13 100 ans AA) (Arkéos, 2016). Entre 12 900 et 11 600-10 500 ans AA, des groupes humains Paléoindiens, provenant du versant laurentien des Appalaches et attirés par la chasse aux mammifères marins (phoque et morse) présents sur les échoueries autour de la montagne ou sur les glaces flottantes, ont pu pousser des incursions vers l'île de Montréal alors réduite à la superficie du mont Royal et entourée de la mer de Champlain. Ces groupes ont pu s'installer temporairement sur les replats qui occupent le bassin central, les versants et le piedmont de la montagne (niveaux à 180-64 m) et s'abreuver aux ruisseaux et lacs présents sur la montagne. Dès cette époque, le mont Royal a vraisemblablement servi de point de repère et de point d'observation.

Les sites du Paléoindien récent (11 400-9 500 ans AA) semblent se concentrer dans la partie nord et ouest du territoire occupé jusqu'alors (Ontario, Québec, New York, Vermont, Maine et New Hampshire essentiellement), en marge de la mer de Champlain et en marge sud de la mer de Goldthwait (Dumais et Rousseau, 2002; Wright, 1995). La plupart des sites découverts sont localisés sur de hautes terrasses sablonneuses situées à l'embouchure de rivières importantes se déversant dans les mers de Champlain et de Goldthwait et dans les estuaires de ces mers ainsi qu'en marge riveraine d'importants lacs et rivières (près des rapides ou à la confluence de rivières) et de marécages. Il est possible que les hautes terrasses du mont Royal localisées en retrait des rives du lac Lampsilis, tout comme les abords des étangs, aient pu accueillir des sites établis pour la chasse ou la pêche à la fin de la période du Paléoindien récent. Vers 11 600-10 500 ans AA, l'île de Montréal devient plus facile d'accès, nécessitant moins de 20-25 km de navigation pour être atteinte. Dans le même temps, la riche faune des eaux froides et salées disparait graduellement pour être remplacée par la faune d'eau douce du lac Lampsilis. La présence d'une flore boréale de forêt mixte supportant une faune terrestre de plus en plus variée offre dorénavant des ressources de subsistance plus diversifiées aux groupes du Paléoindien récent présents autant en marge sud et nord du corridor du Saint-Laurent et qui auraient pu vouloir se rendre sur l'île. Les terres nouvellement exondées (50-64 m), encore marécageuses, pourraient avoir constituées un attrait supplémentaire pour ces groupes qui exploitent les ressources des zones humides (étangs et marécages). De plus, il est possible que les hautes terrasses du mont Royal, localisées en retrait des rives du lac Lampsilis (plus de 64 m), tout comme les abords des étangs répertoriés sur et en périphérie de la montagne, aient pu accueillir des sites d'habitation familiaux ou des campements pour la chasse ou la pêche à la fin de la période du Paléoindien récent.

La période de l'Archaïque se distribue dans le Nord-Est américain sur un peu plus de six millénaires et comprend trois grandes phases : l'Archaïque inférieur (10 200-7 900 ans AA), l'Archaïque moyen (7 900-6 300 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6 300-3 800 ans AA). Dans le sud du Québec, l'Archaïque supérieur est également divisé en deux traditions reposant essentiellement sur la variabilité technologique : l'Archaïque laurentien (6 300-4 500 ans AA) et l'Archaïque post-laurentien (4 900-3 800 ans AA). La période Archaïque se démarque de la période précédente par une plus grande variabilité des sites d'habitation (camps domestiques, camps de chasse, camps de pêche, etc.) et l'apparition de caractéristiques technologiques régionales. On note également que le coffre à outils des populations se complexifie avec l'introduction d'hameçons et d'aiguilles en cuivre, l'utilisation d'outils en pierre polie comme les haches et les gouges ainsi qu'avec l'apparition d'objets en os comme des aiguilles, des harpons et des poinçons. L'Archaïque ancien (10 200 à 7 900 ans AA) et l'Archaïque moyen (7 900 à 6 300 ans AA) représentent certainement les deux périodes chronologiques anciennes du Québec les moins bien connues (Gates St-Pierre, 2009). Il est fort probable que tout le sud du Québec, incluant l'Abitibi, soit fréquenté au cours de cette époque. Suite à la stabilisation de l'environnement vers 6 500 ans AA, les groupes amérindiens affirment de plus en plus leur identité (Cossette, 1987) et tendent à réduire leur mobilité en exploitant un territoire plus restreint et des sources locales de matières lithiques (Trigger, 1990). Cette époque marque aussi le foisonnement de vastes réseaux d'échange, comme en témoigne l'usage de matériaux exotiques, tels le cuivre du lac Supérieur, les coquillages des côtes de l'Atlantique et des dents de requins provenant du golfe du Mexique (Trigger, 1990). Les sites archéologiques sont nombreux et localisés dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire. La position stratégique d'un grand nombre de sites le long des rapides et des seuils tend à indiquer que la pêche est alors une activité importante. Peu après 5 000 ans AA, le sud-ouest du Québec accueille de nouvelles populations archaïques. Le mode de subsistance des nouveaux venus est axé, par ordre d'importance, sur la pêche, la chasse et la cueillette (Ritchie et Funk, 1973). L'alimentation se compose de poissons, gibiers, mollusques, plantes et fruits sauvages (Wright, 1980). Les sites d'habitation sont surtout de petits campements, probablement établis pour la chasse, localisés loin des grandes voies d'eau et souvent près de petits cours d'eau. Les camps plus importants sont érigés à proximité de grand cours d'eau. Ces derniers sites pourraient correspondre à des lieux de rassemblement estivaux axés sur la pêche communale.

Dans le Nord-Est américain, la période syvicole débute vers 3 800 ans AA pour se terminer avec l'arrivée des premiers Européens. Elle est marquée par l'adoption de la céramique et de l'arc et de la flèche, le développement de l'agriculture et la sédentarisation. Elle se subdivise en trois tranches : le Sylvicole inférieur (3 800-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-930 ans AA) et le Sylvicole supérieur (930-400 ans AA).

Les schèmes d'établissement observés à l'Archaïque supérieur restent sensiblement les mêmes jusqu'au Sylvicole supérieur (Ritchie et Funk, 1973). On note la présence plus marquée de vestiges liés à l'aménagement de campements plus complexes et plus stables, regroupant de nombreux groupes familiaux en bordure d'étendue lacustre en saison estivale. Cette période culminera avec le développement des sociétés agricoles (il y a environ 900 ans) et la cristallisation de l'occupation de l'espace par les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les modes d'occupation du territoire changent considérablement avec l'adoption d'un mode de vie sédentaire vers 650 ans AA. Les hameaux semi-permanents (15-20 ans) sont surtout installés dans des milieux bien drainés (sable, tills, moraines) et en retrait des abords du fleuve. Toutefois, malgré cette sédentarité, une multitude de petits établissements occupant des environnements très diversifiés continuent à être utilisés temporairement en fonction de besoins. Le Sylvicole supérieur (930-400 ans AA) est caractérisé par la transformation socio-économique significative de certains groupes (passage à la sédentarité annuelle semi-permanente et à une économie de production horticole) à la suite du développement de l'horticulture et de la dépendance grandissante envers certains cultigènes (maïs et haricots, en particulier) (Chapdelaine, 1989). L'archéologie permet également de reconnaître, à partir de cet épisode, la naissance d'une géographie culturelle des nations amérindiennes telle qu'on la conçoit à l'arrivée des Européens dans le Nord-Est américain. Les populations ancestrales des Iroquoiens du Saint-Laurent évoluent pour devenir les Iroquoiens d'Hochelaga (groupe de la région de Montréal) et de Stadaconé (groupe de la région de Québec) que rencontrera le navigateur malouin Jacques Cartier en 1534-1535 (Biggar, 1924). À cette époque, on estime leur nombre à plus de 10 000 (Clermont, 1980). Ces derniers, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivent le sol de façon intensive (maïs, tabac, haricots, etc.), pêchent durant les pics d'abondance, principalement aux abords du Saint-Laurent, et chassent sporadiquement l'hiver à l'intérieur des terres, possiblement sur les plateaux des Laurentides bien que leurs territoires d'exploitation semblent plutôt être au sud du Saint- Laurent (Chapdelaine, 1989).

Enfin, la période d'occupation amérindienne historique peut être divisée en deux phases : la période de Contact (1535-1642) et les premiers moments de la colonie montréalaise à compter de 1642. La période de Contact est caractérisée par l'occupation iroquoienne des basses terres du Saint-Laurent jusque vers 1565, puis par leur dispersion. En effet, entre la dernière visite de Cartier et 1580, l'île ne semble plus être le lieu quotidien d'habitation des populations amérindiennes, mais reste néanmoins convoitée par plusieurs groupes amérindiens pour ses ressources et, en tant que lieu stratégique, pour le commerce et le contrôle du corridor fluvial. Bien que les causes réelles de cette disparition demeurent inconnues, plusieurs avancent que la guerre entre les Iroquois, les Hurons et les Algonquiens pour le contrôle du fleuve et le commerce direct avec les Européens et/ou l'introduction de maladies infectieuses d'origine européenne auraient entraîné la mort de plusieurs, puis la dispersion des survivants dans les nations voisines (Viau, 2012).

3.2.2 Habitabilité de l'aire d'étude

Les groupes amérindiens habitant la région de Montréal ont pu fréquenter les lieux à une date aussi ancienne que 7 000 ans AA, alors que les terres situées à de 10-12 m d'altitude[7] sont émergées. Le paysage ancien de la vallée dans laquelle s'inscrit l'aire d'étude correspond à une zone de terres basses (11,90 à 14,78 m NMM), relativement plane et traversée d'ouest en est par la petite rivière Saint-Pierre. Ce cours d'eau à débit irrégulier drainait les terres du sud-ouest de l'île de même que le lac Saint-Pierre et allait se jeter dans le fleuve à la hauteur de la pointe à Callières (Arkéos, 2017). Ces terres basses sont surmontées par les interfluves[8] de Pointe-Saint-Charles (qui culmine à 18 mètres et qui plonge sous la ferme Saint-Gabriel), de La Salle (qui atteint 35 mètres) et du Vieux-Montréal (qui culmine à 26 mètres sous la basilique Notre-Dame et qui atteint 17 mètres à sa plongée ouest) (Ethnoscop, 2007).

Bien qu'il s'agisse d'un milieu mal drainé et occasionnellement inondé lors des crues du fleuve, celui-ci a toutefois pu s'avérer être attractif, du fait d'un écosystème riche en ressources halieutiques (Arkéos, 2017). Certaines sources iconographiques témoignent en effet du fait qu'à la période de contact, l'emplacement était fréquenté et occupé, de façon saisonnière, par les Européens et les groupes amérindiens (Ville de Montréal, 2005). Plus tard, lors de la Conquête, les troupes du général Amherst y camperont également. Des évidences archéologiques démontrent aussi la fréquentation de la plaine de Sainte-Anne par les populations autochtones anciennes et au cours de la période de contact (Arkéos, 2017).

3.3 Occupations eurocanadiennes

3.3.1 Mise en place et mise en valeur du domaine agricole Saint-Gabriel

L'aire d'étude s'inscrit dans l'histoire de l'occupation eurocanadienne de l'île de Montréal. L'époque coloniale régionale débute avec l'implantation du fort Ville-Marie en 1642 et témoigne de l'appropriation du territoire de l'île de Montréal par les colons français. Les débuts de Ville-Marie sont marqués par la menace incessante des attaques iroquoises ainsi que par les inondations. Consécutivement à l'arrivée de militaires en 1653 et 1659, Paul de Chomedey concède quelques fiefs et terres en bordure du fleuve. Ces terres, regroupées en côtes[9] , sont de longues bandes de

7 Dans le cadre du présent document, toutes les altitudes absolues sont données par rapport au niveau moyen des mers (NMM) actuel.

8 Une ligne d'interfluve suit les points les plus hauts d'une colline.

9 En dehors du bourg de Ville-Marie et des faubourgs, l'île de Montréal est divisée en côtes. Chaque côte correspond à un ensemble de terres pouvant compter quelques dizaines de concessions (terres) desservies par un chemin, dit chemin du Roi, et représentant une unité de son territoire. Le système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur. Cette forme de concession va conditionner de façon durable l'organisation du parcellaire et de la trame urbaine et explique l'orientation actuelle des rues de la majeure partie de l'île de Montréal.

terre étroites et perpendiculaires aux rives. En 1663, le séminaire de Saint-Sulpice de Paris acquiert l'île de Montréal. À la faveur d'une accalmie dans les guerres iroquoises, les structures rurales, villageoises et routières fondamentales de l'île sont mises en place. Plusieurs côtes sont ouvertes à partir de 1666, notamment dans la portion est de l'île, moins vulnérable aux attaques iroquoises. Le peuplement eurocanadien s'organise entre 1672 et 1722 le long des côtes de Pointe-Claire, Sainte-Anne, Notre-Dame-de-Vertus, Côte-des-Neiges, Saint-Laurent, Sault-au-Récollet, Sainte-Marie, Sainte-Geneviève, Saint-Rémi, Saint-Jean, Saint-Charles et Saint-François. Dans un premier temps, l'histoire du développement de l'aire d'étude est étroitement liée à celle du domaine Saint-Gabriel.

Le domaine Saint-Gabriel est une des premières terres concédées sur l'île de Montréal. Créé sous Chomedey de Maisonneuve et repris par les sulpiciens, ce domaine seigneurial accueille un des deux seuls établissements agricoles fortifiés du territoire montréalais au XVII^{e} siècle avec celui de Jacques Leber à l'île Saint-Paul, l'actuelle Île des Sœurs. La ferme qui se dresse sur le domaine Saint-Gabriel, parfois appelée ferme des sulpiciens, est fondée en 1659 par le sulpicien Gabriel de Queylus (Douaire, 2011). Le territoire agricole qui lui est rattaché est situé entre le chemin du Haut-Lachine (actuelle rue Notre-Dame) et le chemin du Bas-Lachine (actuelle rue Wellington) et est irrigué par la rivière Saint-Pierre. Ces terres seront exploitées jusqu'à la première moitié du XIX^{e} siècle.

Ce vaste domaine est assez rapidement divisé. Deux importantes terres sont détachées du domaine Saint-Gabriel au cours des années 1670. En 1654, Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu reçoit, en compensation d'un don qu'elle a fait précédemment, une moitié indivise de la terre du domaine Saint-Gabriel[10]. La séparation physique des deux propriétés a lieu en 1672 : la partie est (d'une superficie de 100 arpents, soit 34,2 hectares) ainsi que les anciens bâtiments du domaine, deviennent le bien des pauvres de l'Hôtel-Dieu sous le nom de fief Nazareth (ANQM 1672). Vers les années 1670, la commune Sainte-Anne (d'une superficie de 40 arpents, soit 13,7 hectares) est également soustraite du domaine Saint-Gabriel (Arkéos, 2017; Ethnoscop, 2007, 2014). À la suite des retranchements du fief Nazareth et de la commune Sainte-Anne, le domaine Saint-Gabriel connaît tout de même une expansion importante de sa superficie, avec l'acquisition et à l'intégration de nombreuses terres de particuliers se trouvant en direction de la rivière Saint-Pierre, s'étendant au sud-ouest de la commune Sainte-Anne et du fief Nazareth, sur une superficie de 400 arpents environ. Cet ensemble agricole comprend, en 1731, une grande maison, une grange, une écurie, une bergerie et une étable, toutes construites en pierre (Ethnoscop, 2007; Roy, 1943: 5).

L'aire d'étude fait alors partie du territoire agricole relevant de la Ferme Saint-Gabriel, tel qu'illustré par le plan dressé par Charland en 1801 (figure 5). La construction du canal Lachine en 1825 va diviser la propriété des Sulpiciens en deux.

10 Lors des guerres iroquoises, Jeanne Mance fait don l'argent qu'elle a reçu de Madame de Bullion, en France, pour la fondation d'un hôpital. En 1654, le fief Nazareth est offert à Jeanne Mance et ses futures Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu pour compenser ce don fait à la colonie. Les terres du fief, louées pour le pâturage du bétail, sont une source de revenu stable pour les sœurs. Jeanne Mance ans y fait ériger la Grange des pauvres.



Légende

Aire d'étude

Figure 5 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan de Charland de 1801

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 14 500

72,5 0 145 290 m

Date Mai 2023 Numéro de projet 850-1053

3.3.2 Les prémices du canal Lachine : le canal Saint-Gabriel

L'idée d'un canal permettant de relier le lac Saint-Pierre à la Petite Rivière est émise dès 1670 par l'abbé Fénelon et remise de l'avant par François Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens en Nouvelle-France, dans les années 1680. François Dollier de Casson voit deux avantages à la mise en œuvre d'un tel ouvrage : permettre aux canots rejoignant Montréal depuis les Grands Lacs d'éviter le saut Saint-Louis et rendre possible la construction d'un moulin à farine sur le bord du canal, de façon à compenser les dépenses engagées dans le cadre des travaux de mise en œuvre du canal. En 1700, il passe un contrat devant le notaire Antoine Adhémar précisant les échéances à respecter pour l'avancement des travaux. L'ingénieur Gédéon de Catalogne s'engage alors à creuser un chenal d'environ 4 m de large pour 3 m de profondeur et à terminer l'ouvrage pour juin 1701. Les Sulpiciens s'engagent quant à eux à fournir tous les outils, des vivres et de l'argent en paiements différés.

Assez rapidement, les difficultés commencent à s'accumuler. À la mort de François Dollier de Casson, le 27 septembre 1701, le percement du canal n'atteint que les deux-tiers de la distance prévue. Il est abandonné peu de temps après (Université Laval, 1992: 52-53). L'œuvre n'est jamais complétée, mais le cours de la rivière Saint-Pierre est modifié en 1697-1698 afin d'alimenter les moulins du domaine Saint-Gabriel, l'un situé au petit lac Saint-Pierre et le second à la porte de Lachine (Douaire, 2011). Ce canal, qui porte le nom de canal Saint-Gabriel, est représenté sur la carte dressée par Sitwell en 1869.

3.3.3 Percement du canal de Lachine

L'aire d'étude se trouve à proximité du premier canal de Lachine, comme il est possible d'observer sur le plan dressé par Adams en 1825 (figure 6). Le canal est construit entre 1821 et 1825 (avec une ouverture en 1824), les travaux d'excavation à l'écluse Saint-Gabriel étant réalisés en 1822. La construction du canal va diviser la propriété des Sulpiciens en deux. Dans un premier temps, le domaine continue d'être exploité par les Sulpiciens, bien que les bâtiments se retrouvent sur la rive sud du chenal et une partie importante de terres agricoles soient localisées au nord de ce même chenal. Au cours des années 1820 et 1830, les activités de culture, d'élevage et de coupe de bois se poursuivent. Le Séminaire fait aménager un bassin et un hangar un peu à l'ouest de la ferme. Le bassin sert vraisemblablement au transbordement des marchandises de la ferme via le canal. Les Sulpiciens louent également l'accès au bassin à des particuliers.

L'acte du canal de Lachine précise que deux types de ponts doivent être aménagés pour permettre la communication entre les deux rives. Les premiers, qui doivent être mis en service au plus tard un mois après le creusement du canal dans un secteur donné, prolongent les chemins existants, alors que les seconds doivent permettre de relier les terres agricoles divisées par le canal.

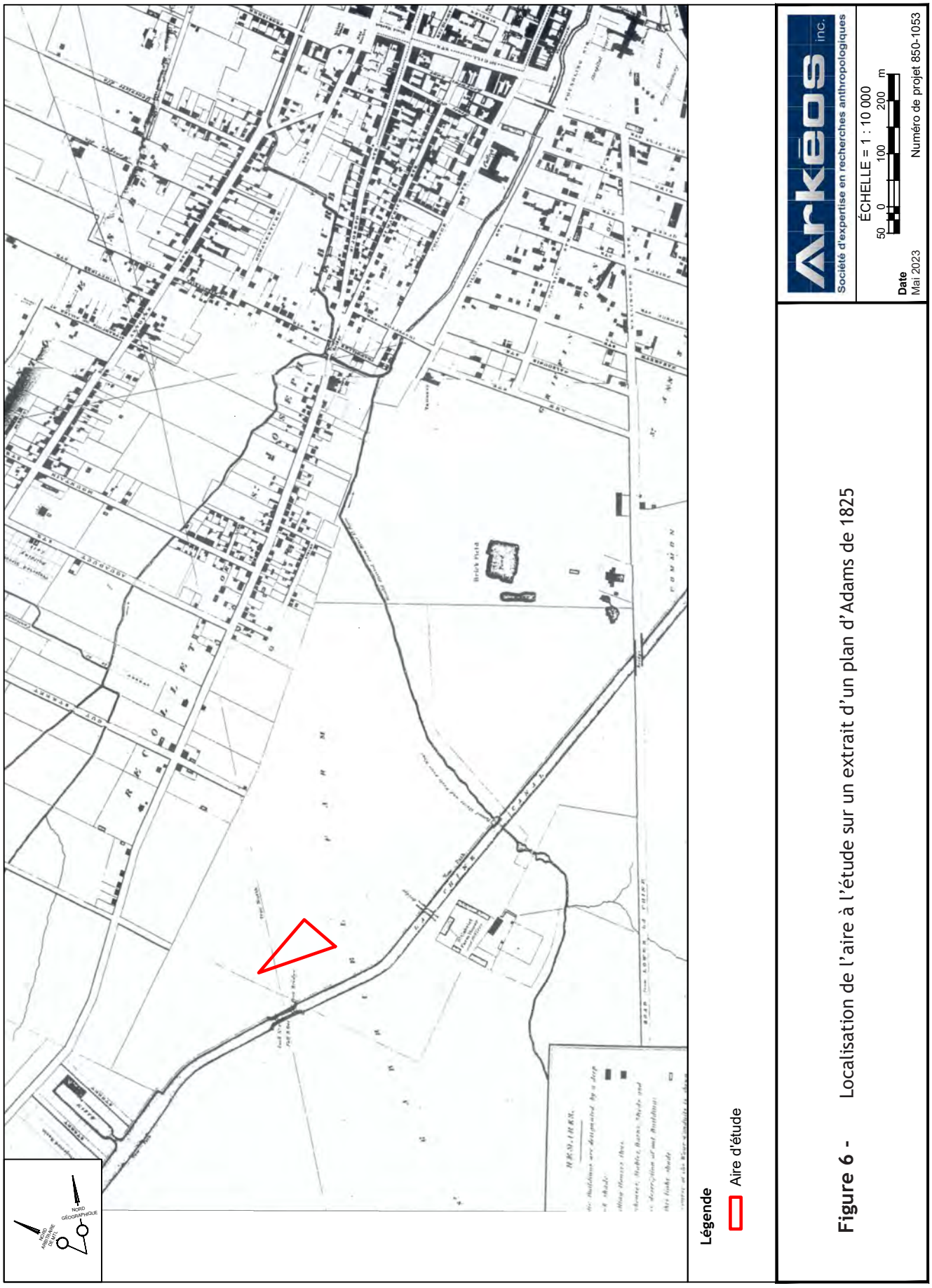


Figure 6 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan d'Adams de 1825

Rien d'aussi précis n'est spécifié pour les ponts du second type, qui doivent être espacés d'au plus 30 arpents les uns des autres et érigés « pour la commodité du Public et des divers Propriétaires sur les Terres desquels le dit Canal passera ». Il est possible d'observer sur le plan dressé par Adams (voir figure 6) un pont enjambant le canal Lachine vis-à-vis de la ferme Saint-Gabriel, un étroit passage au-dessus des écluses Saint-Gabriel ainsi qu'un pont situé dans l'axe du *Lower Lachine Road* (pont Wellington). Ces différentes voies permettent de passer d'une berge à l'autre dans l'emprise du domaine Saint Gabriel et à proximité immédiate de celui-ci. Elles permettent également d'assurer une forme minimale de continuité dans une trame agricole largement bouleversée par la mise en place du canal (Douaire, 2011).

L'Ordonnance de 1840[11] oblige les sulpiciens à mettre en vente le domaine dans un délai de vingt ans, faute de quoi les terres de la ferme seront confisquées au profit de la Couronne. Le Séminaire est sommé de céder des terrains en 1844 pour l'élargissement du canal. Il va les vendre au Bureau des travaux publics en janvier 1845. Le domaine Saint-Gabriel est donc peu à peu loti, par étapes, à des fins industrielles et résidentielles (Deslandres *et al.*, 2007; Douaire, 2011; Sévigny, 1986).

3.3.4 Canal de Lachine : aménagements successifs et implantations industrielles

Les aménagements successifs du canal Lachine vont modeler l'aire d'étude[12]. Le canal sera élargi une première fois entre 1843 et 1848. Les différentes écluses sont alors allongées et élargies. À hauteur de la Pointe-des-Seigneurs, la première écluse Saint Gabriel est transformée en déversoir et la section amont du canal initial est réutilisée comme coursier d'alimentation, dévié dans un canal d'amenée. La nouvelle écluse est construite un peu plus au sud. L'écluse Saint-Gabriel présente désormais une île séparée d'un côté par le canal de 1825 et de l'autre par la nouvelle écluse et l'axe corrigé et élargi du nouveau canal (SACL, 2002: 16). Ce premier élargissement va permettre de développer le recours à l'énergie hydraulique et permettre l'établissement d'industries énergivores le long du canal. À l›emplacement de l›écluse Saint-Gabriel, l'ingénieur Samuel Keefer propose la création de sept lots pouvant actionner chacun quatre meules, pour une puissance prévue de 1 714 chevaux-vapeur et trois fois moindre qu'au bassin nº 2. Lors de l'encan public, l'ensemble des lots a

11 La présence du domaine Saint-Gabriel de part et d'autre du canal Lachine est vue comme une aberration pour l'élite anglophone de Montréal, qui voit le développement d'industries majeures aux abords du canal Lachine comme le fer de lance d'une industrialisation à grande échelle de la métropole montréalaise. Entre 1831 et 1835, les Sulpiciens, sous la direction de Vincent Quilbier, tentent quant à eux d'obtenir une entente à l'amiable avec la Couronne afin de faire reconnaître leurs pouvoirs et droits de possession. L'ordonnance de juin 1840 officialise l'extinction graduelle des redevances et droits Seigneuriaux, permettant la commutation des propriétés en franc-alleu roturier. Une clause de cette disposition souligne le statut particulier du domaine Saint-Gabriel qui, de par sa proximité au canal de Lachine, doit être démembré rapidement (Douaire, 2011).

12 L'étude de potentiel archéologique portant sur le canal de Lachine (ARCHEMI, 1999) et celles portant sur Griffintown (Arkéos, 2017; Ethnoscop, 2007) permettent de définir plusieurs périodes de développement du corridor du canal Lachine et de Griffintown:
- 1825 à 1843 : aménagement du premier canal et des premiers sites hydrauliques ;
- 1843 à 1879 : premier élargissement du canal et développement industriel ;
- 1879 à 1907 : second élargissement du canal et développement industriel majeur ;
- 1907 à 1990 : apogée puis déclin industriel.

été acheté par le négociant John Young et le meunier Ira Gould, qui vont ensuite former la *St Gabriel Hydraulic and Land Company*. La location alors conclue ne prévoit pas de limite quant à l'énergie hydraulique pouvant être produite.

Les Sulpiciens vont recourir aux services de l'arpenteur, architecte et urbaniste John Ostell afin de dresser un plan de lotissement de la partie nord de leur ferme. John Ostell propose un plan de rues organisé parallèlement au canal, à l'exception de la rue William, et également de façon grossièrement parallèle à la rue Saint-Joseph (Notre-Dame). Des espaces sont réservés dans le but d'accueillir des places publiques. Les lots proches du canal, de forme allongée, semblent déjà dédiés à une vocation industrielle ou commerciale plutôt que résidentielle. L'emplacement des rues et des lots proposés par John Ostell est repris presque à l'identique sur le plan Cane (1846) (figure 7). Aucun des lots représentés à l'emplacement de l'aire d'étude et à proximité immédiate n'est cependant bâti. Il semble toutefois que le lotissement proposé n'ait jamais été mis en œuvre. D'après le registre de plan des propriétés de la ville de Montréal, l'emplacement des rues Basin et Richmond a été cédé par le Séminaire de Saint-Sulpice en 1856. Le plan de Plunkett et Brady, exécuté en 1872, ne représente pas de divisions internes aux pâtés de maisons (figure 8). Il est toutefois possible de constater la présence de plusieurs bâtiments en bordure des rues Basin et Richmond.

À l'écluse Saint-Gabriel, les travaux associés à la mise en place des différents canaux et coursiers reviennent à la *St Gabriel Hydraulic and Land Company*. Cette société va être titulaire des privilèges hydrauliques à compter de 1852 et, à ce titre, devra générer des revenus tout en aménageant et entretenant les différentes installations hydrauliques. Entre 1852 et 1856, les actionnaires vont diviser leurs lots initiaux en dix-sept parcelles et laissent libre leurs locataires de sous-louer leur surplus d'énergie hydraulique. Ce nombre va passer à vingt parcelles au cours des années 1860. Au lieu d'alimenter 28 meules (quatre par lot), pas moins de 96 meules sont en action en 1887. De ce fait, bien que le potentiel des lots hydrauliques de Saint-Gabriel soit au départ moins importante que celle du bassin nº 2, l'exploitation abusive des surplus d'eau fera de cet ensemble le plus important site hydraulique de la région de Montréal (Desjardins, 2006b: 88). Cette surexploitation s'explique par le fait que, hormis la minoterie, le site hydraulique de Saint-Gabriel a attiré des entreprises de moins grande envergure que celles installées au bassin nº2. Bien que le site présente un taux d'occupation important, le bilan est beaucoup plus mitigé en terme de rentabilité pour la *St Gabriel Hydraulic and Land Company* (Desloges et Gelly, 2002: 120).

Le second élargissement du canal entre 1873 et 1884, modifie de nouveau le visage du secteur St- Gabriel. Entre 1876 et 1879, une nouvelle écluse est construite entre celle de 1825, devenue déversoir, et celle de 1848. À partir de 1879, les industries se concentrent surtout dans la portion du site localisée entre le coursier de décharge et le nouveau déversoir (SACL, 2002: 16-17). Le non-respect des quotas d'exploitation des surplus d'eau entraine une diminution du niveau de l'eau dans le canal et a, *de facto*, des incidences sur la navigation. Une Commission Royale d'enquête, lancée

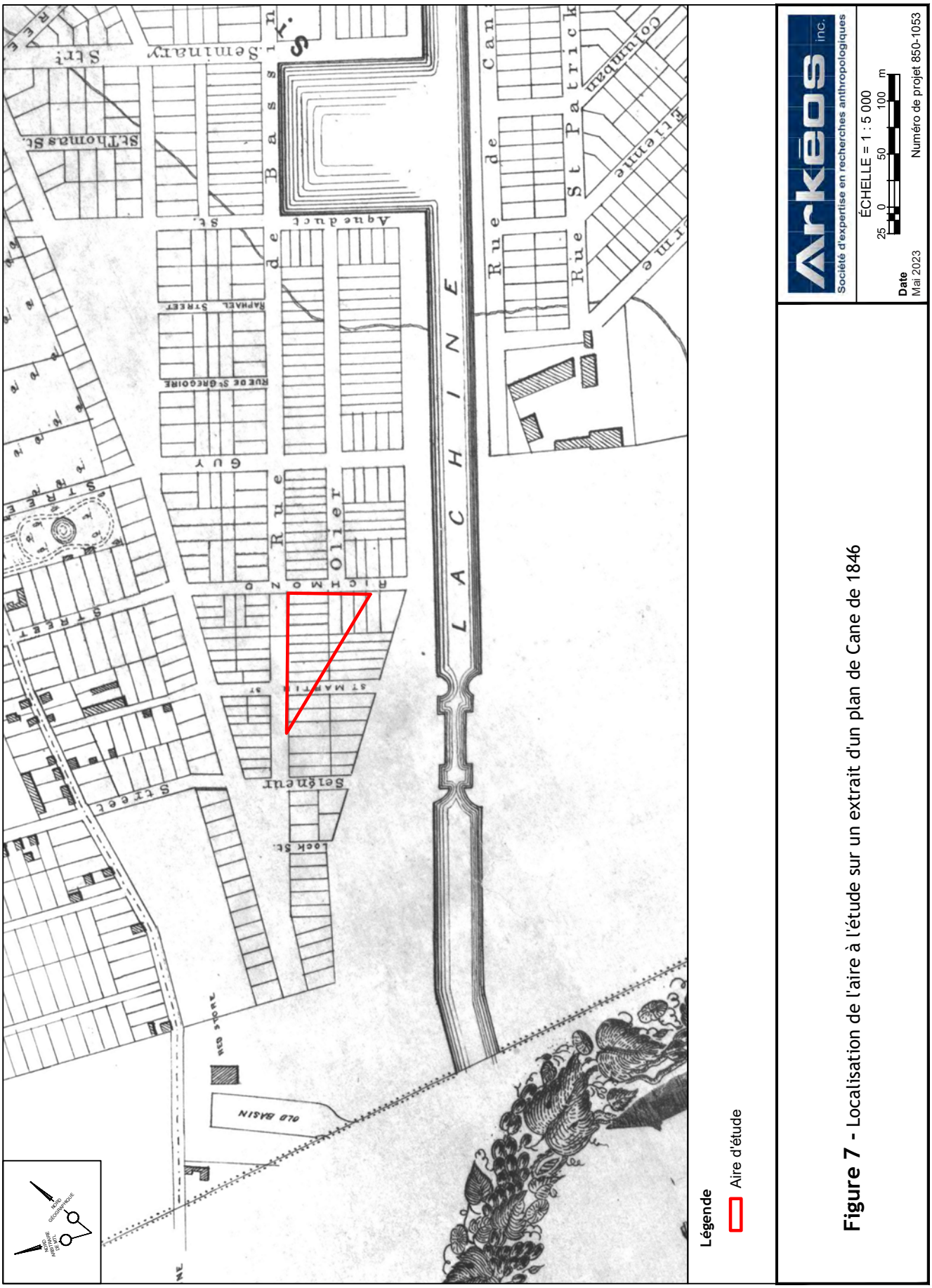
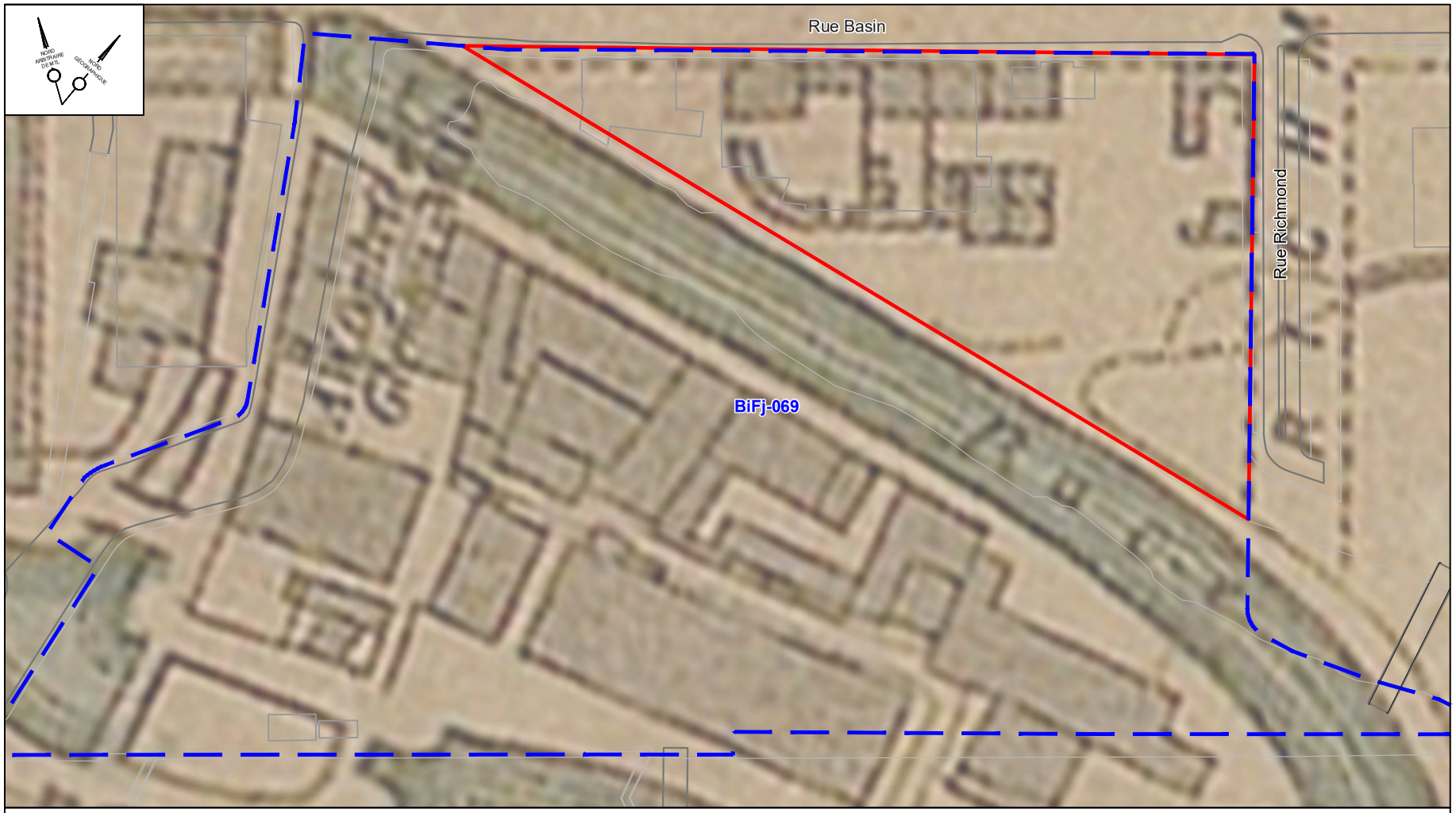


Figure 7 - Localisation de l'aire à l'étude sur un extrait d'un plan de Cane de 1846



Légende

Aire d'étude

BiFj-01 Site archéologique

Figure 8 - Extrait d'un plan de Plunkett & Brady de 1872 superposé à la trame actuelle

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000

5 0 10 20 m

Date
Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

en 1887 pour réévaluer la distribution des baux d'exploitation des surplus d'eau, va fixer de nouvelles normes et de nouveaux coûts d'exploitation. Assez rapidement, en 1894, le prisme du canal est creusé de façon à accommoder les bateaux de plus grand tonnage. Enfin, en 1898 un nouveau pont à pivot central est construit dans l'axe de la rue des Seigneurs, permettant d'enjamber les écluses de 1848 et de 1879 (SACL, 2002: 16-17).

Le cadastre originel[13] (*ca*. 1870) permet d'observer le morcellement de l'aire d'étude avec pas moins de 9 lots cadastraux attribués (1171 A et 1183 à 1190) et un espace ne comportant pas de numéro cadastral (emplacement de l'ancienne rue Saint-Martin) (figure 9). Les plans subséquents, tels que les plans dressés par Hopkins (1879) (figure 10), Goad (1890) (figure 11), Pinsonneault (1907) (figure 12), Goad (1912) (figure 13) ainsi qu'une photographie de 1927 témoignent d'une occupation industrielle qui évolue rapidement. La photographie aérienne de 1927, qui peut être mise en parallèle avec un plan de Goad, dressé en 1909, permet d'observer la présence d'un convoyeur à grain, d'un élévateur à grain, d'une remise à wagon ainsi que d'un bâtiment (pain shop) en rapport avec la minoterie (figure 14).

3.3.5 Le lent déclin de Griffintown

Au tournant du XX^{e} siècle, l'attrait de Griffintown diminue de façon notable, avec un déclin important dans les quatre domaines d'activités qui ont particulièrement marqué le développement de l'aire d'étude : la métallurgie[14], l'alimentation[15], le bois[16] et les équipements de transport[17]. Les résidents commencent également à quitter le quartier. Cette décroissance perdurera tout au long du XX^{e} siècle (Arkéos, 2017; Ethnoscop, 2007). Dans l'emprise de l'aire d'étude, les éléments en rapport avec la minoterie ne sont plus représentés sur le plan de Goad dressé en 1912. Ils ne le sont pas non plus sur le plan de 1940 *d'Underwriters' Survey* (figure 15), alors que la *Montreal Lumber Co.* s'est installée.

Entre la première et la seconde guerre mondiale, le recours accru à l'électricité et au transport par camions préfigure d'importants changements qui auront un grand impact sur l'économie du Sud-Ouest après 1945 (Desloges et Gelly, 2002: 209-210). Réduisant la dépendance au charbon et, plus généralement, au transport maritime, ces deux innovations inaugurent une nouvelle ère d'industrialisation au Québec (celle de la production d'automobiles et de camions, des papetières et des alumineries) dans laquelle le complexe usinier du canal n'a plus aucun rôle à jouer (Ethnoscop, 2007).

13 L'enregistrement des titres de propriété par l'institution du cadastre officiel est mis en place en 1860. L'Acte concernant les bureaux d'enregistrement et les privilèges et hypothèques dans le Bas Canada vise la création du service du cadastre en confiant au commissaire de terres de la couronne la charge de réaliser un nouveau cadastre. Faute de moyens financiers suffisants, le commissaire ne commencera l'opération qu'en 1866, en ouvrant un bureau de cadastre à Québec, sous la responsabilité de l'arpenteur F.W. Blaicklock, et un autre à Montréal, sous la responsabilité de J.B. Varin commissionné à cet effet. Le cadastre originel sera dressé entre la mise en place de ce bureau de cadastre et les années 1880.

14 Qui passe de 29% du marché montréalais en 1890 à 13% en 1929 (Ethnoscop, 2007).

15 Qui passe de 32% du marché montréalais en 1890 à 17% en 1929 (Ethnoscop, 2007).

16 Qui passe de 35% du marché montréalais en 1890 à 21% en 1929 (Ethnoscop, 2007).

17 Qui passe de 42% du marché montréalais en 1890 à 21% en 1929 (Ethnoscop, 2007).

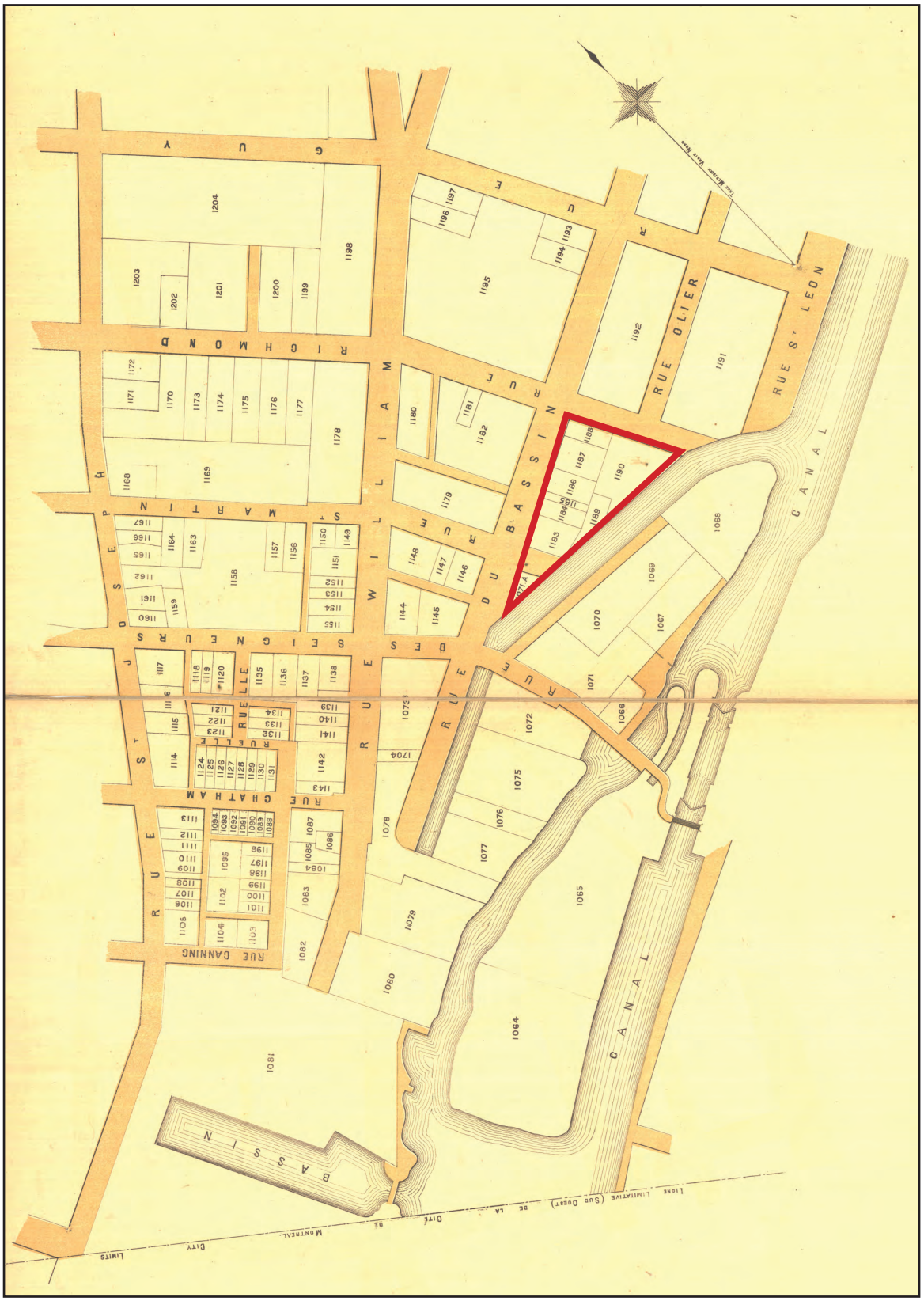
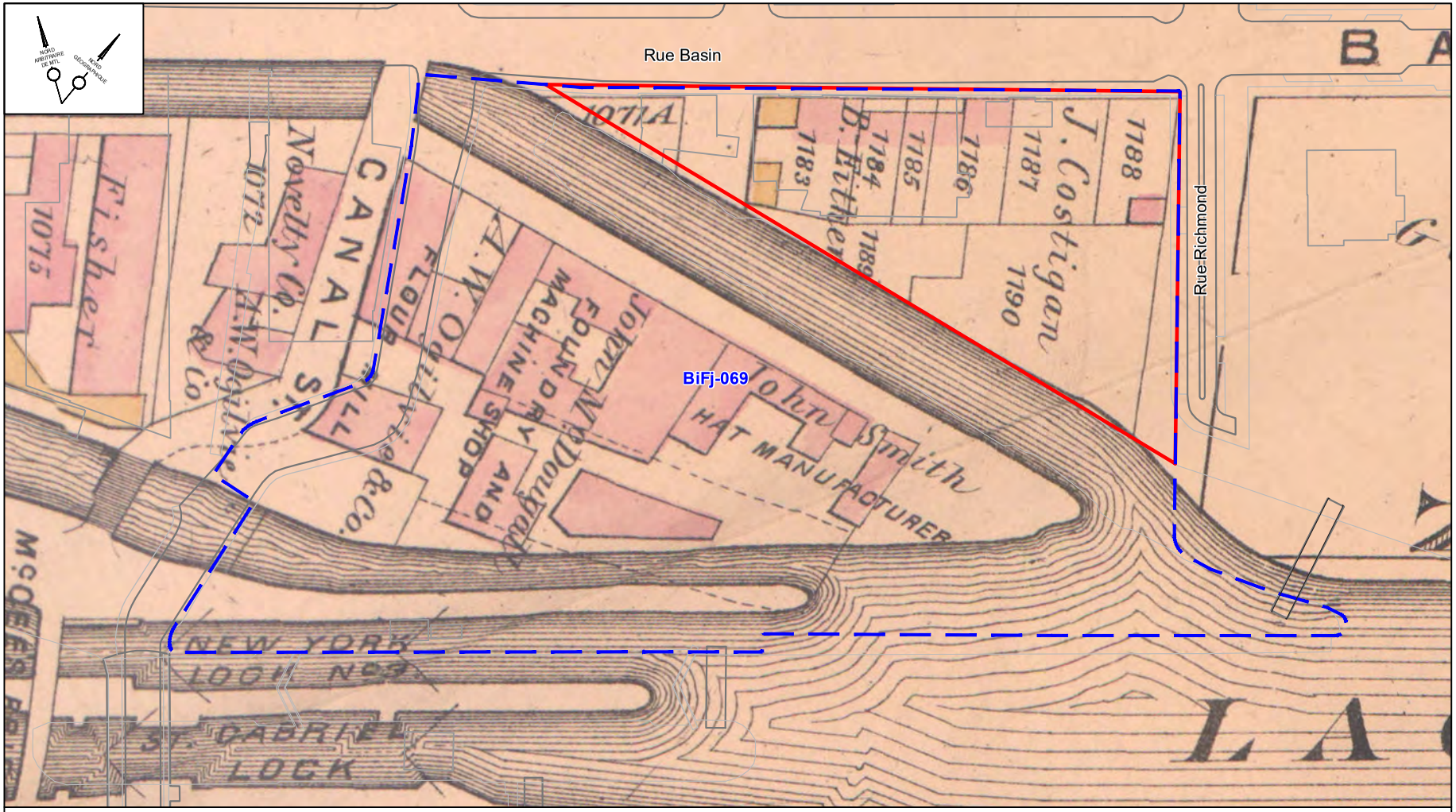


Figure 9 - Extrait du cadastre originel (*circa* 1870) permettant d'observer le morcellement du territoire à l'étude (lots cadastraux 1171 A et 1183 à 1190 et emplacement de l'ancienne rue Saint-Martin)



Légende

Aire d'étude

BiFj-01 Site archéologique

Figure 10 - Extrait d'un plan de Hopkins de 1879 superposé à la trame actuelle

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 250

6,25 0 12,5 25 m

Date
Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

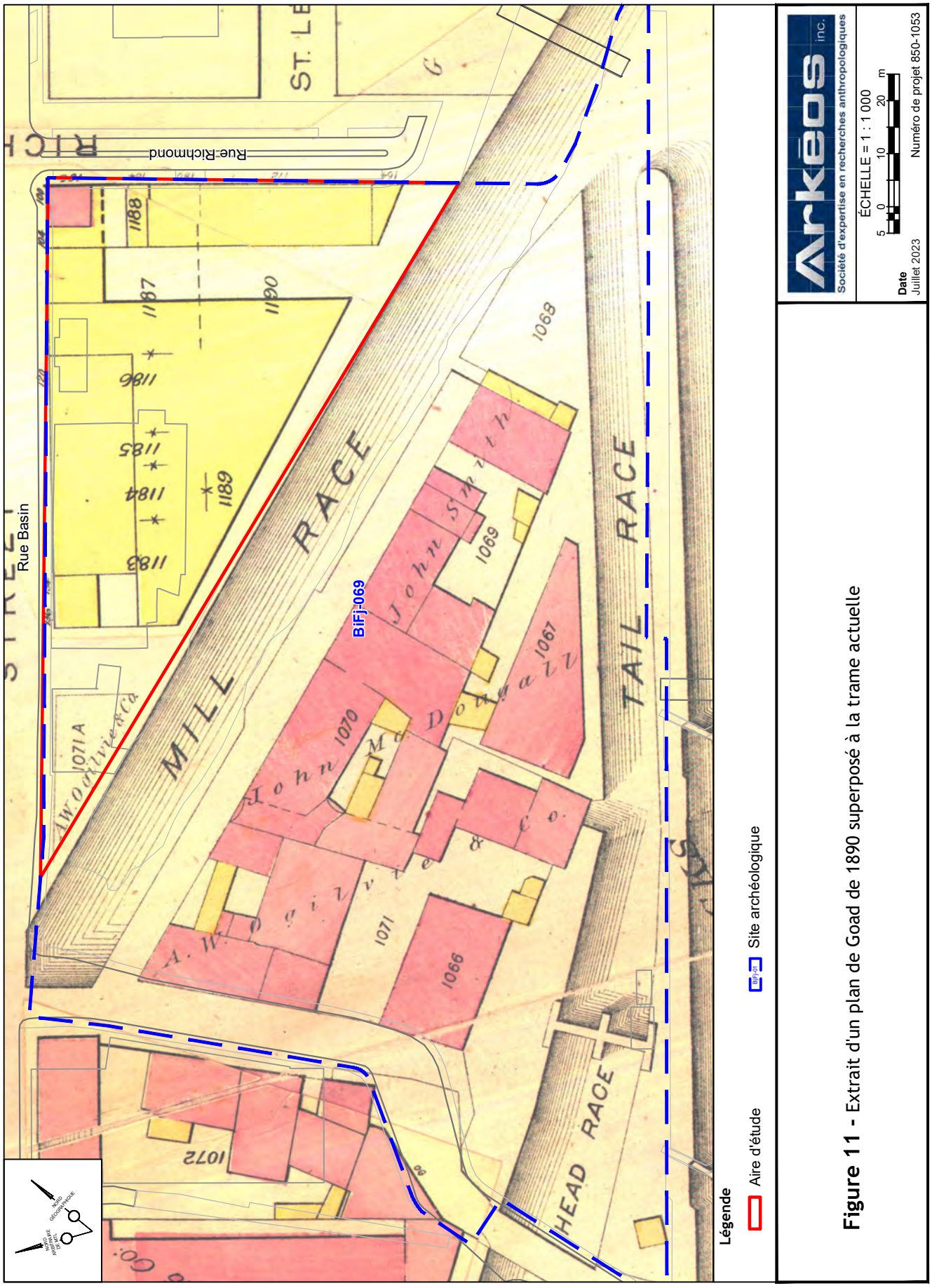


Figure 11 - Extrait d'un plan de Goad de 1890 superposé à la trame actuelle

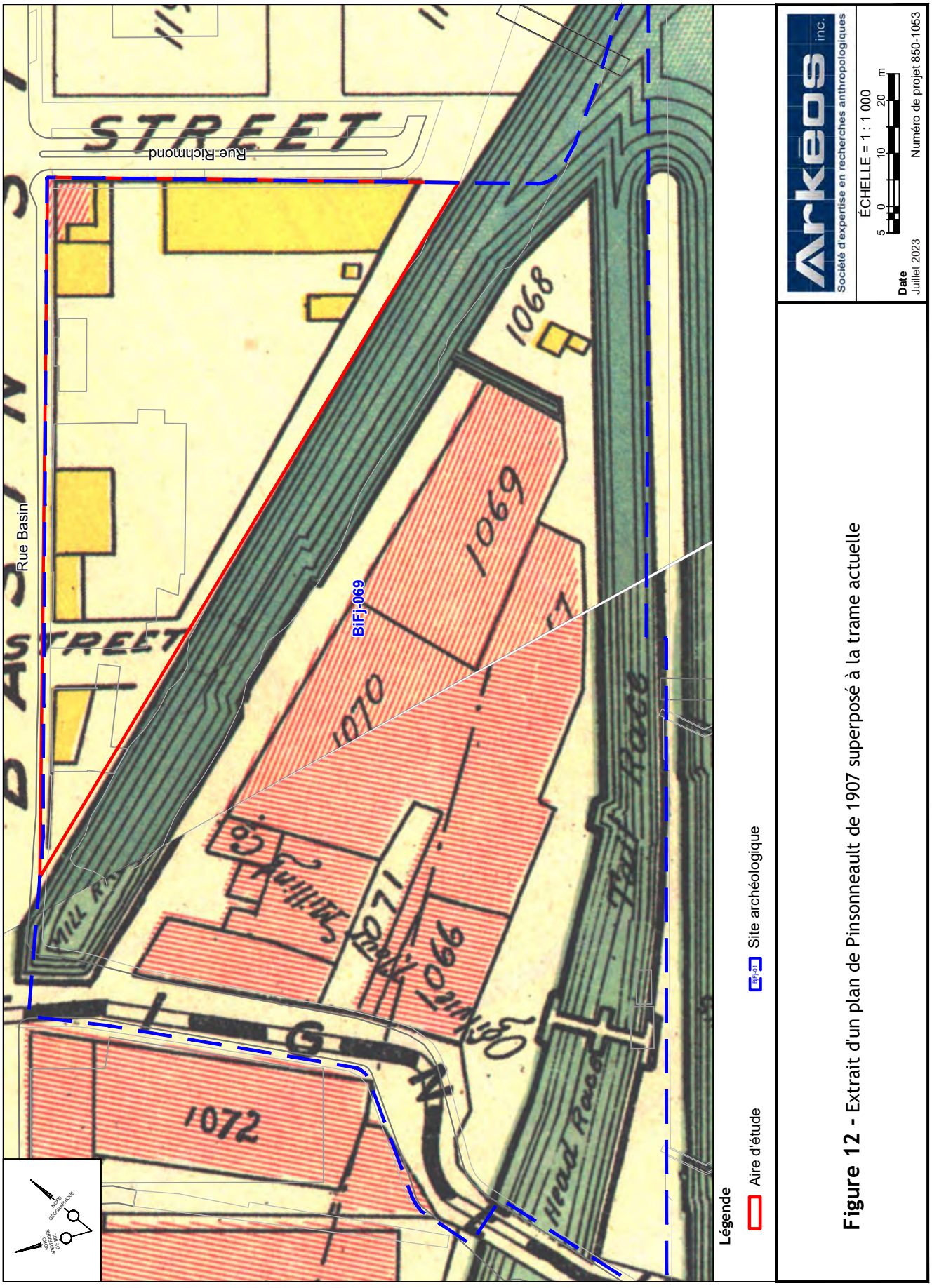
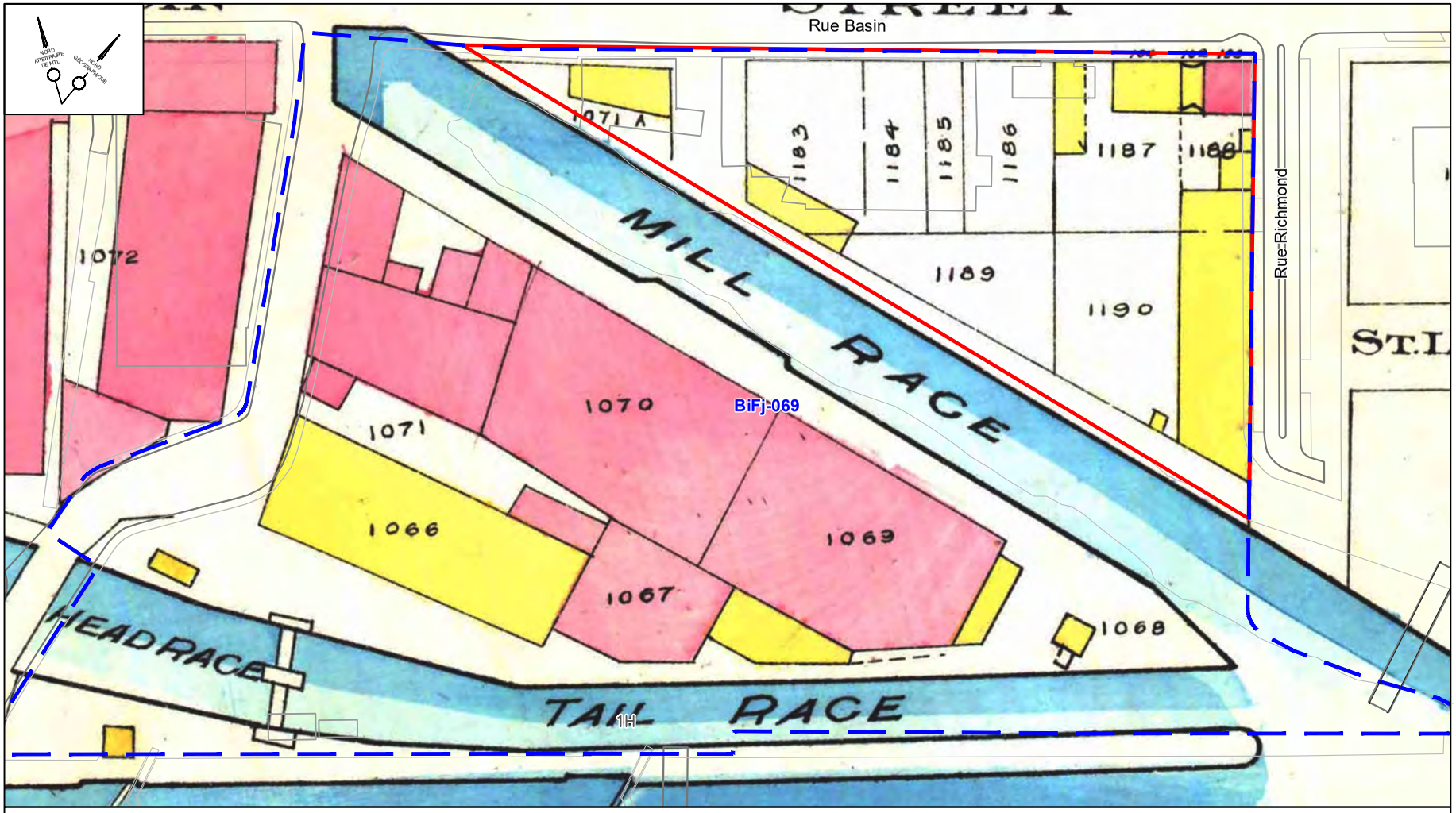


Figure 12 - Extrait d'un plan de Pinsonneault de 1907 superposé à la trame actuelle



Légende

Aire d'étude

BiFj-01 Site archéologique

Figure 13 - Extrait d'un plan de Goad de 1912 superposé à la trame actuelle

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000

5 0 10 20 m

Date
Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

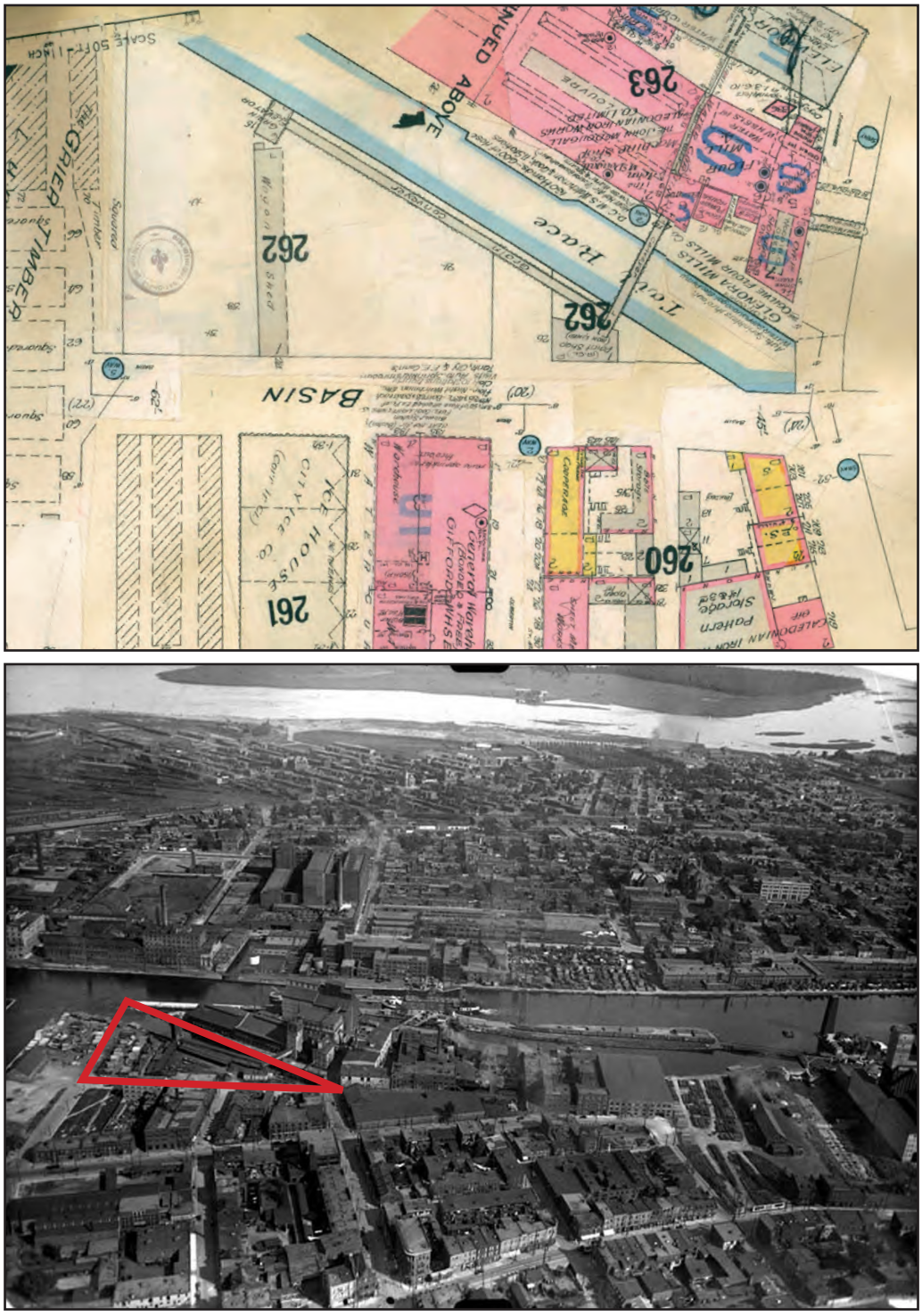
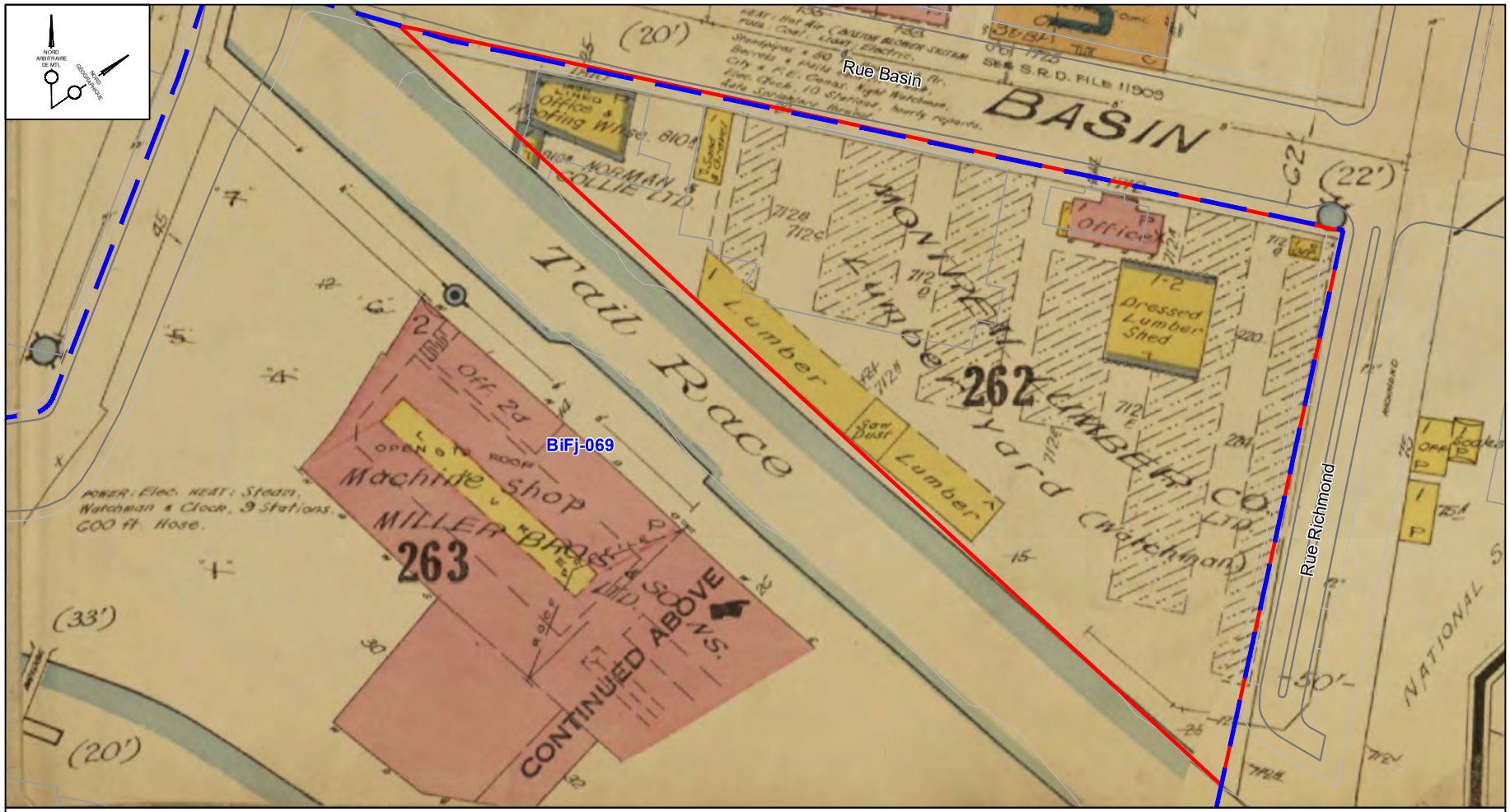


Figure 14 - Extrait d'un plan de Goad de 1909 et photographie aérienne de 1927 permettant d'observer la présence d'un convoyeur à grain, d'un élévateur à grain, d'une remise à wagon ainsi que d'un bâtiment en rapport avec la minoterie



Légende

Aire d'étude

Site archéologique

Figure 15 - Extrait d'un plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1940 superposé à la trame actuelle

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 850

4,25 0 8,5 17 m

Date
Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

À partir des années 1960, l'ouverture de la voie maritime entraînera l'abandon du canal de Lachine. Au cours de cette décennie, la plupart des bassins du canal sont remblayés. La construction de l'autoroute Bonaventure achève de modifier le quartier. Dans les années 1970, un exode manufacturier succède au mouvement de dépeuplement amorcé durant la première moitié du XX^{e} siècle. De nombreux bâtiments sont alors démolis.

Les photographies aériennes de la ville de Montréal réalisées en 1962 et 1964 ainsi que les plans d'occupation des sols de la ville de Montréal datés de 1981, 1985 et 1990 permettent d'affirmer que l'aire d'étude a fait l'objet de peu de transformations entre le milieu du XX^{e} siècle et aujourd'hui. Sur le plan d'occupation des sols de 1981, deux entreprises se divisent le terrain, une ferblanterie (comportant 2 bâtiments déjà présents sur le plan de 1950 d'*Underwriters' Survey*) et une compagnie dédiée à la transformation et au stockage du bois. Cette dernière comprend un nouvel entrepôt pour le bois, qui longe la rue Basin, ainsi qu'un abri qui fait l'angle des rues Basin et Richmond, rejoignant le bâtiment destiné au rabotage du bois représenté sur le plan de 1950. Enfin, le bâtiment en brique dédié aux bureaux est toujours représenté et l'entrepôt de bois raboté est devenu un entrepôt à contreplaqué et s'est vu adjoindre une petite extension. Le plan d'occupation des sols de 1985 présente une configuration identique, à l'exception de l'entrepôt à bois donnant sur la rue Basin, d'une superficie désormais plus importante. Enfin, le plan d'occupation des sols de 1990 ne présente pas de modification par rapport à celui dressé 5 ans plus tôt.

Aujourd'hui, l'espace est partagé entre d'imposants terrains utilisés comme des espaces de stationnement, et des entrepôts et bâtiments, dont plusieurs désaffectés.

3.4 Ressources archéologiques connues

3.4.1 Occupations identifiées à l'emplacement du site BiFj-96

La maison de l'éclusier, représentée pour la première fois en 1844[18], est un bâtiment de forme carrée, localisé au nord du bajoyer nord de l'écluse. Une annexe ou un entrepôt rectangulaire, de superficie plus importante que la maison, est accolé au mur nord de la maison. Ces deux bâtiments seront démolis lors de la construction du déversoir en 1879.

La première industrie à s'installer à la Pointe-des-Seigneurs est la minoterie appartenant à James Goudie, la *Glenora Mills*, qui deviendra par la suite la minoterie Ogilvie. Chacune des activités est réalisée dans un bâtiment distinct, l'évolution du complexe témoignant d'une production de plus en plus importante résultant d'évolutions technologiques significatives. Il est possible de distinguer trois périodes principales :

1. 1837 à 1852 : l'établissement d'origine. Les moulins à farine et les entrepôts adjacents semblent être, avec la maison de l'éclusier, les seuls bâtiments à occuper un terrain au nord de l'écluse jusqu'en 1855.

18 BAnQ Montréal, Fond Charles Phillips, 06-MP148154.

2. 1852 à 1874 : une phase d'agrandissement, liée à l'aménagement du réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs. Alexander Ogilvie s'associe à James Goudie et prend les rênes de la société à partir de 1855. Un violent incendie détruit le complexe en 1874. Il sera reconstruit en 1877.
3. 1877 à 1942 : l'apogée du complexe. Un dernier agrandissement sera réalisé en 1907 et minoterie cessera ses activités en 1942. L'ensemble des bâtiments sera alors démoli au niveau des fondations et remblayé.

Dès le milieu du XIX^{e} siècle, la présence d'une fonderie et d'un atelier d'usinage est mentionnée à la Pointe-des- Seigneurs. En 1858, la *Caledonian Iron Works Co.*, propriété de John McDougall, est localisée sur le lot à l'est de la minoterie Ogilvie. Durant l'occupation initiale de la *Caledonian Iron Works Co*, de 1858 à 1877, ce complexe industriel comprend plusieurs bâtiments localisés de part et d'autre du canal d'amenée principal, entre le moulin Oglivie à l'ouest et la tonnellerie *Ira Gould & Co* à l'est. Le plus grand édifice de cet ensemble est localisé de front sur le canal Lachine, un peu en aval des écluses. Ce bâtiment sera tronqué par le creusement du déversoir régulateur entre 1877 et 1879. À partir de 1907, l'ensemble des activités de cette industrie va être regroupé au sein d'un immense bâtiment qui porte le nom de *Hall Engineering*. D'autres bâtiments de la *Caledonian Iron Works Co* sont également disséminés dans le quartier immédiat et produit des roues à wagon, meules à farine, équipements de scierie, machines à vapeur, tuyauteries et pompes à incendie. Toutefois, la fonderie et l'atelier d'usinage de la Pointe-des-Seigneurs subviennent d'abord aux besoins spécifiques de la minoterie Ogilvie (entretien et fabrication d'équipement).

En 1853, les frères Smith implantent un atelier de machines aratoires à la Pointe-des-Seigneurs. Il semble qu'une partie de leurs bâtiments aient été sous-loués à de petites entreprises. Parmi celles-ci, il est possible de citer la compagnie *Hawkley & Smith*, fabricants de limes, ou encore un chapelier du nom de Godin vers 1887. De plus, un petit atelier d'ébénisterie semble avoir existé au sein du complexe industriel des frères Smith, de façon indépendante de ces derniers. Ce complexe industriel est localisé immédiatement à l'est de la fonderie et de l'atelier d'usinage de la *Caledonian Iron Works Co*. Il a front du côté nord sur le canal de fuite. L'énergie hydraulique qui l'alimente provient d'un coursier d'alimentation placé dans un axe nord-ud, situé à l'extrémité est du complexe. Ce coursier est vraisemblablement relié au canal d'amenée principal traversant la pointe, d'ouest en est.

Les activités d'une tonnellerie sont attestées à partir de 1854. L'essor de cette petite industrie semble directement lié celui de la minoterie Ogilvie, des tonneaux de bois étant utilisés pour l'entreposage de la farine. L'entreprise occupe l'extrémité est de la pointe avec une scierie, un atelier de menuiserie, une forge, une chambre des machines et un bâtiment à bureaux. Ce dernier bâtiment semble également avoir servi à entreposer la farine. Le complexe a vraisemblablement appartenu à Ira Gould, actionnaire de la *Saint-Gabriel Hydraulic* et propriétaire d'un moulin à farine

au bassin numéro 2. Dès 1856, le lot est divisé en deux parties. Crushman, fabricant de meubles dont les installations vont être rachetées en 1867 par *Tees Brothers*, s'installe sur l'une de ces parties. L'autre va être occupée par la compagnie Cambell & Jones, fabricants de scies, qui sera rachetée en 1861 par *Morlan, Watson & Co*. L'usine devient alors la *Montreal Saw Works*. Le creusement du déversoir régulateur nord, réalisé dans le cadre de la seconde campagne d'élargissement du canal de Lachine, mène à l'expropriation et à la démolition des bâtiments de *Tees Brothers* et de la *Montreal Saw Works*, entre 1877 et 1879.

3.4.2 Ressources archéologiques identifiées pour le site BiFj-96 (interventions archéologiques en 2001, 2002, 2008, 2009 et 2021)[19]

Le site BiFj-96 se trouve dans un secteur d'intérêt archéologique défini par la ville de Montréal (Ville de Montréal, 2012). D'après les données obtenues auprès de l'ISAQ (Inventaire des Sites Archéologiques du Québec) du MCC, le site a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques, réalisées par la Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec (SACL) en 2001, 2002, 2008 et 2009. Le tableau 3 fait la synthèse des interventions réalisées ainsi que des résultats obtenus. Ces interventions ont permis de mettre au jour un certain nombre de ressources archéologiques en lien avec les différents complexes industriels qui se sont installés à l'emplacement de la Pointe-des-Seigneurs. Seule l'intervention de 2021 a porté sur le lot cadastral 1 852 741, qui correspond à l'aire d'étude.

La première intervention a consisté en un inventaire archéologique à l'emplacement du lot cadastral 1 852 740 en 2001. Une fouille a ensuite été réalisée en 2002. En prévision des travaux d'aménagement du Parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs, la réalisation d'une caractérisation environnementale des sols (réalisation de trois forages à la cuillère fendue et excavation de cinq tranchées mécaniques, les 22 et 23 octobre 2008) et l'évaluation de l'état des maçonneries ont été réalisées sous surveillance archéologique. En juillet 2009, la zone où les forages de caractérisation environnementale des sols avaient permis d'identifier une forte contamination aux hydrocarbures a été décapée mécaniquement et a été fouillée. De plus, l'ensemble du décapage mécanique des sols contaminés dans la partie est du site et tout autour de la dalle de béton du *Hall Engineering* a été exécuté sous surveillance archéologique. Le musoir maçonné formant l›extrémité est du site a également été dégagé mécaniquement afin de le mettre en valeur dans le cadre de l›aménagement du parc. Les différentes interventions ont permis de mettre en évidence des ressources archéologiques rattachées à la maison de l'éclusier, la minoterie Oglivie (*Glenora Mills*), la fonderie McDougall (plus tard *Caledonian Iron Works Co*. & *Hall Engineering*), l'atelier de fabrication de machines aratoires *J. & D. Smith* et la tonnellerie *Ira Gould & Co*, ces deux derniers complexes industriels ayant fait l'objets d'occupations multiples et de divisions.

19 Les informations contenues ici sont tirées des rapports d'interventions (SACL, 2002 ; SACL, 2005 ; SALC, 2011).

Tableau 3 - BiFj-96 — Site archéologique de la Pointe-des-Seigneurs. Synthèse des interventions réalisées en 2001, 2002, 2008, 2009 et 2021 et résultats obtenus

Type d'intervention	Informations recherchées	Sous-opération	Ressources archéologiques observées
Inventaire archéologique (2001)	Maison de l'éclusier et entrepôt (1825-1879)	1A	Remblai de nivellement de la portion sud du site (*ca.* 1996); remblai de démolition du moulin Glenora (1946); remblai de tranchée de réparation du couronnement du mur nord du déversoir nord (1906-1929); remblai de construction associé à la surface de circulation entre le mur sud de Glenora et le mur nord du déversoir. (1879); aménagement d'une aire de circulation entre le mur sud de Glenora et le mur nord du déversoir (1879); remblai de nivellement de la tranchée de construction du mur nord du déversoir (1879); remblai de démolition de l'entrepôt adjacent à la maison de l'éclusier (1879); couche d'abandon recouvrant les vestiges d'un plancher (ca 1877-1879); mur sud du moulin Glenora (1877-1879); plancher de bois de l'annexe ou de la maison de l'éclusier (ca 1840); niveaux d'occupation de l'annexe ou de la maison de l'éclusier (1840-1877); section présumée du mur de la fondation nord de la maison de l'éclusier (1840); remblai résiduel provenant du creusement du canal de Lachine (1825); sol naturel non remanié.
	Fondation nord de la scierie appartenant à la tonnellerie Gould (1868-1879)	1B	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du Hall Engineering (post-1986); niveau d'occupation de l'Hall Engineering (1907-1986); comblement de la tranchée de construction du mur de la jetée aval (1906); niveau de démolition du bâtiment de la scierie Morland-Watson (1877-1879); surface de circulation adjacente au mur nord de la scierie Morland-Watson (1868-1877); remblai d'occupation et infrastructure de la surface de circulation adjacente au mur nord de la scierie Morland-Watson (1869-1877); niveau d'occupation de la scierie Morland/Watson (*ca.* 1868-1877); remblai d'occupation de la tonnellerie Gould & Others (1857-1868); sol naturel résiduel provenant de l'excavation du réseau hydraulique et du canal Lachine (1825-1857)
	Angle nord-ouest de la scierie du complexe Gould (1874-1879); coursier d'alimentation et turbines alimentant le bâtiment est du complexe Smith (1843-1879); relations entre la fondation du bâtiment est du complexe Smith, le coursier d'alimentation et la fondation ouest de la scierie	1C	Niveau d'occupation actuel, post-démolition Hall Engineering (post-1986); creusement associé à la caractérisation des sols et à l'implantation d'une cheminée d'aération pour l'élimination des gaz toxiques (post-1986); remblai d'occupation contemporain au Hall Engineering partiellement perturbé lors de la caractérisation post-1986 (1907-1986); remblai de démolition bâtiment est de la chapellerie Smith (*ca.* 1907); remblai de nivellement du coursier de décharge (*ca.* 1907); radier de coursier de décharge ou sol naturel (avant 1879)
	Coursier d'alimentation et turbines ou roues hydrauliques (1837-1852); bâtiment abritant les turbines ou roues hydrauliques (1837-1852); limite nord du canal d'amenée (1855-1879)	1D	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du Hall Engineering (post-1986); surface de circulation adjacente au Hall Engineering (avant 1986); remblai de nivellement/démolition moulin Glenora (*ca.* 1946); remblai d'abandon du moulin Glenora (avant 1946); portillon de vannes associé au pertuis alimentant la chambre des turbines du moulin Glenora (1860-1935); caisson de la conduite forcée associée au segment du mur nord du canal d'amenée (1860-1935); segment du mur nord du canal d'amenée (1855-1920)
	Limites nord et sud du canal d'amenée (1843-1879); limites nord et sud d'un des bâtiments du complexe Smith (1879-1907)	1E	Niveau d'abandon du site, postdémolition du Hall Engineering (post-1986); construction d'une plate-forme de bois entre le Hall Engineering et le mur nord du déversoir (*ca.* 1909); pieux de support de la plate-forme de bois construite entre le mur sud du Hall Engineering et le mur nord du déversoir (*ca.* 1909); dalle d'occupation du Hall Engineering (1907 et après); remblai de nivellement contemporain à l'occupation du Hall Engineering (post-1907); remblai de nivellement de la tranchée de la conduite de gaz abandonnée (*ca.* 1907); alimentation en gaz (?) (*ca.* 1907); remblai de démolition associé à un plancher, implantation de la conduite de gaz (*ca.* 1907); conduite de gaz (*ca.* 1907); niveau d'occupation du Hall Engineering antérieur à la dalle bétonnée (après 1907); niveau d'occupation du Hall Engineering (après 1907); fondation du Hall Engineering (1907); remblai de nivellement du canal d'amenée (*ca.* 1907); remblai de démolition associé à un mur de la chapellerie Smith (*ca.* 1907); remblai de démolition de la chapellerie Smith (*ca.* 1907); niveau d'abandon du bâtiment en ruine (1880-1907); couche d'occupation associée à la chapellerie Smith (1880-1907); mur qui pourrait être associé à un bassin de décantation de la chapellerie Smith (*ca.* 1880); drain d'évacuation des bassins de décantation présumés de la chapellerie Smith (*ca.* 1880); ruines de la Caledonian Iron Work (?) (avant 1880 ?); couche de démolition ou d'occupation associée à la fonte du métal, contemporain à la première période de la Caledonian Iron Works (avant 1880); couche d'occupation de la Caledonian Iron Work (avant 1880); remblai tranchée de construction des murs nord et sud du canal d'amenée (*ca.* 1855); murs nord et sud du canal d'amenée (*ca.* 1855); remblai du sol naturel provenant du creusement du canal Lachine (*ca.* 1825)
	Coursier d'alimentation-turbines (1879-1907) du Hall Engineering; intérieur du bâtiment initial de la Caledonian Iron Work (1843-1879)	1F	Remblai de nivellement associé à la tranchée d'implantation d'une conduite (post-1907); conduite d'approvisionnement en mazout (post-1907); niveau d'occupation intérieur du Hall Engineering (1907-1986); remblai de nivellement du Hall Engineering (*ca.* 1907); remblai de nivellement du coursier de décharge (1907-1920); remblai de démolition de la Caledonian Iron Works Co. (*ca.* 1907); remblai d'occupation, sable d'une fosse de moulage associé à la Caledonian Iron Works Co. (1880-1097); fosse de moulage associé à la Caledonian Iron Works Co. (1880-1907); section résiduelle d'une cheminée associée à la Caledonian Iron Works Co. (1880-1907); fondation en pierre associée à la Caledonian Iron Works et réutilisée par le Hall Engineering (1880-1907); section d'un cubilot présumé associé à la Caledonian Iron Works (1880-1907); section résiduelle d'une base de béton associée à la Caledonian Iron Works (1880-1907); remblai de nivellement de la tranchée de construction du mur est d'un coursier de décharge (*ca.* 1879); démolition d'un mur associé à une fosse de moulage de la Caledonian Iron Work (*ca.* 1879); remblai de la tranchée de construction du mur d'un coursier de décharge (*ca.* 1879); section du mur est d'un coursier de décharge (*ca.* 1879); fondation nord d'une fosse de moulage abandonnée associée à la Caledonian Iron Works (*ca.* 1860); remblai d'occupation d'une fosse de moulage associée à la Caledonian Iron Works Co. (1860-1880); niveaux d'occupation associés à la Caledonian Iron Works Co. (1860-1880); remblai de sol naturel provenant du creusement du canal de Lachine (*ca.* 1825)
	Moulin (1874-1907 et 1907-1990); canal d'amenée (1843-1879)	1G	Remblai de nivellement post-démolition du moulin Glenora (1942-1946); remblai de démolition du moulin Glenora (*ca.* 1942); remblai de la tranchée de construction du mur nord du moulin Glenora (*ca.* 1877); mur nord en pierres du moulin Glenora (*ca.* 1877); piliers en pierres (bases et semelles) du moulin Glenora (*ca.* 1877); segment résiduel de la fondation du mur nord de la minoterie Watson-Ogilvie (1852-1874); base de pierre associée à l'occupation Watson-Ogilvie (?) (1852-1874); mur sud du canal d'amenée (?) (1855-1920)
	Coursier d'alimentation et roues hydrauliques de Glenora Mills (1837-1852); bâtiment du complexe initial de la minoterie (1837-1852)	1H	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du moulin Glenora (1942-1946); remblai de la tranchée de construction du mur de refend du moulin Glenora (*ca.* 1907); mur de pierre orienté nord-sud (refend) avec fondation en béton (*ca.* 1907); piliers du moulin Glenora en béton avec une assise de pierre au sommet (*ca.* 1907); mur nord du moulin Glenora (*ca.* 1907); niveau d'occupation présumée d'une zone vacante à l'est de l'incendie du moulin Watson-Ogilvie (*ca.* 1874); sol naturel résiduel provenant de l'excavation du canal d'amenée (*ca.* 1855); infrastructure associée au creusement du canal d'amenée (*ca.* 1855); segment résiduel du mur sud du canal d'amenée (*ca.* 1855)

Type d'intervention	Informations recherchées	Sous-opération	Ressources archéologiques observées
Fouille archéologique (2002)	Maison de l'éclusier et entrepôt	2A	Remblai de nivellement suite à l'agrandissement du moulin Glenora (*ca.* 1907); remblai de la tranchée de construction de l'aqueduc (*ca.* 1907); conduite d'alimentation en eau du moulin Glenora (*ca.* 1907); réparation ou construction du mur de revêtement nord du déversoir régulateur (1907-1877); remblai de nivellement post-construction de la fondation du mur sud du moulin Glenora (1877); remblai de la tranchée de construction du mur nord de revêtement nord du déversoir régulateur et démolition de la maison de l'éclusier (1877); remblai de nivellement associé à la construction du mur de revêtement nord du déversoir régulateur (1877); mur de revêtement nord du déversoir régulateur (*ca.* 1877); drain pluvial aménagé dans le revêtement nord du déversoir régulateur (*ca.* 1877); niveaux de démolition de la maison de l'éclusier et de l'annexe (1877); niveau d'occupation associé au plancher de l'annexe de la maison de l'éclusier (1825-1877); niveau d'occupation extérieur de l'annexe et remblai d'occupation d'une fosse associée (1825-1877); latrines adjacentes à l'annexe de la maison de l'éclusier; plancher de l'annexe et poutre de soutien du plancher (1825-1877); fosse sous le plancher de l'annexe (qprès 1825); niveaux d'occupation de la cave de la maison de l'éclusier (1825-1877; niveau d'occupation de la maison de l'éclusier (1825-1877 ?); remblai de tranchée de construction de la maison de l'éclusier (1825); vestiges de fondation de la maison de l'éclusier (1825-1877); drain domestique associé à la maison de l'éclusier (1825-1877); remblais associés à la construction de la maison de l'éclusier et son annexe (1823-1825); sol archéologiquement stérile ? (avant 1825)
	Minoterie Ogilvie / Glenora Mills	2B	Remblai de nivellement associé à la démolition du moulin (19420; vestige du plancher béton du moulin (1907-1942); massif de béton situé à l'extrémité nord-est du moulin (1907-1942); mur est du moulin (1907-1942); segments résiduels du mur nord du moulin (1907-1942); mur mitoyen délimitant les sections nord-est et sud-est du moulin (1907-1942); mur mitoyen entre la section nord-est et la section centrale nord du moulin (1907-1942); section sud-est et section centrale du moulin (1907-1942); pilier bétonné de section quadrangulaire avec couronnement en pierre calcaire (1907-1942); section sud du mur est du moulin (1907-1942); mur mitoyen entre la section centrale du moulin et les sections nord-ouest et sud-ouest (1877-1942); mur mitoyen entre la section centrale et la section sud-est du moulin (1877-1942); section nord-ouest du moulin (1877-1942); segment résiduel du mur nord du moulin (1877-1942); piliers en pierre calcaire de section quadrangulaire situés dans la section nord-ouest du moulin (1877-1942); fondations de pierre dans la section nord-ouest du moulin (1877-1942); sommet d'une fondation en pierre se distribuant dans la section nord-ouest du moulin et soutenant 3 piliers (1877-1942); mur sud du moulin (1877-1942)
	Hall Engineering / complexe Smith	2C	Creusement de nature indéterminé dans la dalle de béton du Hall Engineering (après 1986); dalle de béton de Hall Engineering (après 1907); remblais de nivellement/infrastructure de la dalle de béton du Hall Engineering (après 1907); remblai de nivellement post-démolition du complexe Smith; plate-forme de moulage (sugar pan) associée à l'occupation du Hall Engineering (*ca.* 1907); paroi nord et tranchée associée d'une fosse de moulage présumée associée à la Hall Engineering (1907-1986); remblai de la tranchée de construction de la fondation nord du Hall Engineering (1907); fondation nord du Hall Engineering (1907); ouvrage indéterminé postérieur à la construction du Hall Engineering et associé à une conduite d'approvisionnement en eau (après 1907); conduite à l'intérieur du puits d'accès associé au Hall Engineering (après 1907); niveau d'abandon post-démolition du complexe Smith (avant 1907); niveau de démolition d'un bâtiment du complexe Smith (avant 1907); remblai d'un coursier de décharge (*ca.* 1907); plancher associé à l'occupation du complexe Smith (1879-1920); niveaux d'occupation du complexe Smith (1879-1907); fosse circulaire associée à un réservoir (?) lié aux activités du complexe Smith (1879-1907); drain pour l'élimination des eaux usées (1879-1907); aire de circulation associée au complexe Smith (1853-1877); niveau d'occupation associée au complexe Smith (1853-1874); remblai de nivellement postérieur à un incendie (après 1874 ?); creusement associé à la pose d'une solive, tranchée de la solive et solive (après 1874); plancher de bois d'un bâtiment du complexe Smith (1853-1874); niveau d'occupation du complexe Smith (fabrique d'instruments aratoires ? (1853-1874); aire de circulation (1853-1874); moule associé à l'occupation du complexe Smith (fabrique de lime ou fabrique d'instruments aratoires) (1853-1874); tranchée de construction d'un mur et mur associé au complexe Smith (1853-1907); vestiges d'un préau (1853-1907); remblai de la tranchée de construction du coursier de décharge du complexe Smith (*ca.* 1853); coursier de décharge du complexe Smith (1853-1907); remblai de nivellement (1851-1853); sol archéologiquement stérile (dépôt de la mer de Champlain ?) (avant 1851)
	Hall Engineering; Caledonian Iron Works Co	2D	Remblai de nivellement (*ca.* 1986); plancher de bois (après 1907); dalle de béton du Hall Engineering (après 1907); niveau d'occupation du Hall Engineering (tarmacadam) (après 1907); fondation sud du Hall Engineering possiblement posée sur le mur de revêtement nord du canal d'amenée (1907); remblai de nivellement avant la construction du Hall Engineering (*ca.* 1907); niveau d'occupation du Caledonian Iron Works Co (?) (1857-1907)
	Hall Engineering; Caledonian Iron Works Co; minoterie Glenora Mills	2E	Remblai de nivellement postérieur à la démolition du Hall Engineering (*ca.* 1986); remblai de nivellement postérieur à la démolition du complexe Glenora Mills (*ca.* 1942); niveau de démolition du complexe Glenora Mills (1942); dalle de béton du Hall Engineering (après 1907); niveau d'occupation du Hall Engineering (tarmacadam) (*ca.* 1907); portion résiduelle du mur ouest du Hall Engineering posée sur la fondation ouest de la Caledonian Iron Works Co (1907); remblai de nivellement post-construction et interface d'occupation du complexe Glenora Mills (1877-1942); fondation d'un des murs de bâtiments nord du complexe Glenora Mills (1877-1942); mur de revêtement est du coursier de décharge du moulin (*ca.* 1877)
Caractérisation environnementale des sols / forage à la cuillère fendue (2008)	Données environnementales	4A	Remblais de nivellement
		4B	Remblais de nivellement
		4C	Remblais de nivellement
		4D	Remblais de nivellement; dalle de béton du Hall Engineering (?)
		4E	Remblais de nivellement; dalle de béton du Hall Engineering (?)
Supervision archéologique / évaluation de l'état de conservation des vestiges maçonnés (2008)	État de conservation des vestiges maçonnés du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mill	4J	Remblais; vestiges de maçonnerie du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mills
		4K	Remblais de démolition; mur de pierre indéterminé associé à l'ensemble architectural de la Glenora Mills; vestiges de maçonnerie du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mills
		4M	Remblais de démolition; vestiges de maçonnerie du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mills
		4N	Remblais de démolition; vestiges de maçonnerie du bâtiment sud du complexe de la minoterie Glenora Mills
Fouille archéologique (2009)	Réseau hydraulique de la Pointe-des-Seigneurs (particulièrement la Caledonian Iron Works Co)	5A	Dalle de béton du Hall Engineering - réparation (après 1907); deuxième niveau de dalle de béton du Hall Engineering (après 1907); tranchée remplie de remblai de démolition (après 1907); dalle de béton du Hall Engineering (1907); poutres métalliques en H (*ca.* 1907); remblais de nivellement (1907 et *ca.* 1907); remblai du canal d'amenée principal (*ca.* 1907); structure de soutènement ou de pontage (1907); conduite en fonte associée alimentant les chaudières du bâtiment; conduite en fonte indéterminée; section résiduelle d'une base de béton associée à la Caledonian Iron Works (1880-1907); remblais de nivellement (1880-1907); remblais de construction (1880-1907); mur d'une base de cheminée (1880-1907); mur d'une fosse de moulage (1880-1907); mur de béton (1880-1907); remblais de nivellement (1860-1880); niveau d'occupation de la Caledonian Iron Works Co (1860-1880); trottoir (?) (1860-1880); chambre de turbine (avant 1879 ?); pieux de bois associé à un coursier (?) (avant 1879); ancien coursier (?) (avant 1879); mur sud du canal d'amenée principal et mur de rétention (1851); remblai du canal d'amenée principal (*ca.* 1907); sol naturel stérile remanié (?) (1821-1848)
Supervision archéologique (2009)	Hall Engineering; Caledonian Iron Works Co; minoterie Glenora Mills	7Y	Mur de fondation du Hall Engineering (1907); murs d'une chaufferie en blocs de béton (*ca.* 1907); base de pilier du Hall Engineering (*ca.* 1907 ?); drain en fonte (après 1907); bases de piliers de la Caledonian Iron Works Co; segments du mur ouest et du mur est d'un coursier de décharge associé à la Glenora Mills (1877); murs d'un bâtiment du complexe nord de Glenora Mills; caisson des turbines de Glenora Mills (1877-1935); mur sud du canal d'amenée; mur nord du déversoir régulateur (1879-1907); rails de chemin de fer réutilisés; petit bâtiment en brique rectangulaire indéterminé; base de four et d'un mur de brique indéterminés
Inventaire archéologique (2021)	Ancien lot cadastral 1189	8A	Plancher du hangar en bois appartenant à Peter Reid et William Fraser Tarrance, marchands de bois et de charbon (post-1879-av. 1907)
	Ancien lot cadastral 1186	8B	Tranchée indéterminée (post-1890 ?), possible soubassement de poteau du hangar en bois appartenant à Peter Reid et William Fraser Tarrance, marchands de bois et de charbon (post-1879-av. 1907), mur et plancher bituminé associés à un bâtiment de fond de cour appartenant à Benjamin Either, marchand de bois (post-1872-av. 1890)
	Ancien lot cadastral 1183	8C	Bâtiment en bois appartenant à Benjamin Either, marchand de bois (post-1872-av. 1890)
	Ancien lot cadastral 1187	8D	Piliers de béton vraisemblablement associés au bâtiment identifié comme le Dressed Lumber Shed (*ca.* 1940-après 1950), puis comme un entrepôt de contreplaqué (post-1950-1990), plancher hangar en bois appartenant à The Artizans Dwelling House Company (*ca.* 1890)
	Ancien lot cadastral 1188	8E	Poteaux de béton d'un stationnement (post 1975-av. 1998), bâtiment en brique avec sous-sol appartenant à The Artizans Dwelling House Company (1881-*ca.* 1900), plancher de bois antérieur au bâtiment en brique (appartenance indéterminée), possible solive (datation indéterminée)

L'inventaire réalisé à l'été 2021 a permis de mettre au jour pas moins de 18 structures, toutes en lien avec des bâtiments qui se sont succédé entre la seconde moitié du XIX^{e} siècle et la première moitié du siècle suivant à l'emplacement des anciens lots cadastraux 1183, 1186, 1187, 1188 et 1190. Une fondation de mur est-ouest, installée dans une tranchée (ST-03), et un niveau de plancher bituminé (ST-06) ont été identifiés comme étant associés au bâtiment secondaire situé au fond de lot 1186 appartenant au marchand de bois Benjamin Either. Ce bâtiment est visible sur la carte de Plunkett et Brady, qui date de 1872. La structure ST-05, une possible fondation, qui surmontait ces éléments est quant à elle à associer soit au bâtiment visible sur le plan de 1872 soit, plus vraisemblablement, au hangar visible sur le plan de 1890.

L'opération la plus à l'ouest a permis d'observer un niveau de plancher associé à des planches disposées de chant (ST-14). Ces éléments semblent correspondre à la limite d'un petit bâtiment en bois visible sur le plan de Hopkins de 1879 en bordure ouest du lot cadastral 1183, mais absent sur le plan de 1890, et dont l'usage n'est pas connu. Ce dernier se trouve également sur un lot appartenant à Benjamin Either.

Le long du canal de rejet, un niveau de plancher (ST-01) a été observé. Il est associé au grand hangar de bois visible sur le plan dressé par Goad en 1890 et qui a disparu sur le plan de Pinsonneault, dressé en 1907. Ce hangar appartient à Peter Reid et William Fraser Tarrance, marchands de bois et de charbon, qui possèdent alors les lots cadastraux 1183, 1184, 1185 et 1186. Les lots à l'angle des rues des Bassins et RIchmond (lots cadastraux 1187, 1189 et 1190) appartiennent quant à eux à *The Artizans Dwelling House Company.*

Un plancher (ST-04) a été mis au jour, de même qu'une possible fondation composée de béton et de pierres (ST-09). Le plancher a été identifié comme pouvant appartenir à un bâtiment visible sur le plan de Goad de 1890. En bordure de la rue Richmond, un autre plancher en bois (ST-08) a été mis au jour. Ce dernier est associé à un des bâtiments en bois qui se sont succédé en bordure de la rue Richmond. Son extrémité nord est recoupée par la tranchée de fondation du bâtiment de la *Artizans Dwelling House Company* visible sur les plans de 1890 à 1912, dont une des fondations en pierre (ST-07) a été observée. Enfin, un alignement de pierres (ST-12), orienté est-ouest, a également été identifié dans la portion sud de l'opération dans ce qui semble être une tranchée de fondation, de même qu'une possible solive (ST-13) associée à une occupation antérieure.

Enfin, à l'angle des rues Richmond et des Bassins, des piliers de bétons (ST-10, ST-11, ST-15, ST-16, ST-17 et ST-18) en lien avec des aménagements de la seconde moitié du XX^{e} siècle ont recoupé les niveaux plus anciens.

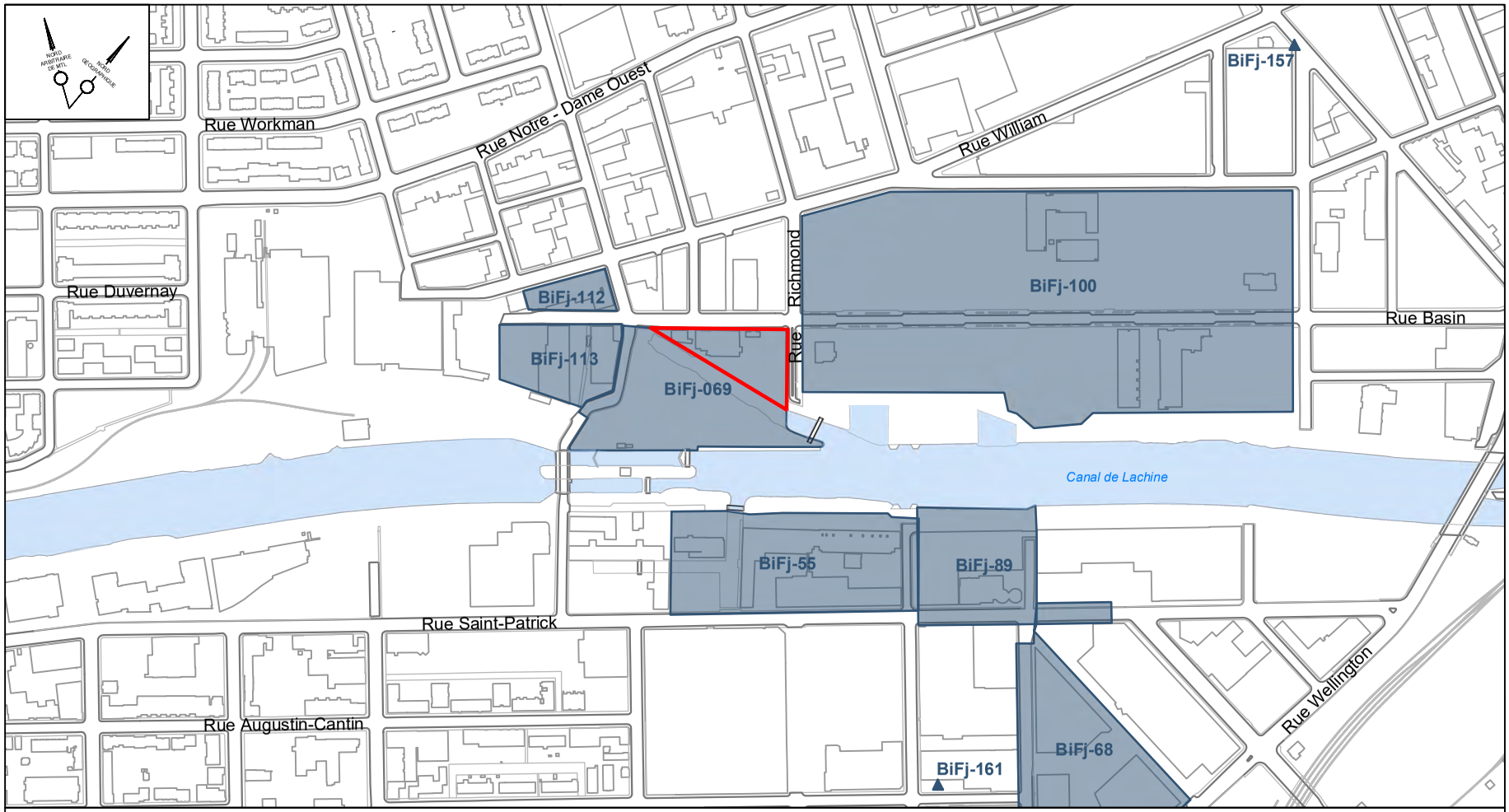
3.4.3 Ressources archéologiques connues à proximité de l'aire d'étude

Plusieurs autres sites archéologiques ont été recensés à proximité immédiate de l'aire d'étude. Les sites archéologiques BiFj-68 et BiFj-89 sont associés à la Ferme Saint-Gabriel. Les sites BiFj-55 (Redpath Sugar), BiFj-100 (Les bassins du Nouveau-Havre) ainsi que BiFj-112 et BiFj-113 (50, rue des Seigneurs[20]) témoignent quant à eux de l'histoire industrielle de Griffintown. Le tableau 4 regroupe les principales données relatives à ces sites archéologiques, définissant leur appartenance chrono-culturelle, leur fonction et précisant la littérature afférente et la figure 16 illustre leur emplacement.

20 Les sites sont enregistrés avec des codes Borden différents mais portent le même nom.

Tableau 4 - Principaux sites localisés à proximité immédiate de l'aire à l'étude : appartenance chrono-culturelle, fonction et bibliographie disponible

Code Borden	Nom du site	Identité culturelle	Fonction du site	Références
BiFj-55	Redpath Sugar	Eurocanadien (1800-1899 et 1900 - 1950)	Technologique	• Arkéos, 1999. Réhabilitation du complexe de la raffinerie de sucre Redpath, BiFj-55, inventaire archéologique, 1998, Société de développement de Montréal. • Arkéos, 2001. Projet de revitalisation de la raffinerie de sucre Redpath, site BiFj-55, Montréal, localisation et dégagement des pavés de granit, Compagnie immobilière Gueymard et Associés Ltée, Québec. • Arkéos, 2004. Projet de revitalisation de la raffinerie de sucre Redpath. Site BiFj-55, Montréal (2002). Inventaire et supervision archéologiques, phase 1, 9086-6617 Québec inc. • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2010. Rapport d'inventaire archéologique, site 612G-17. Bassin des Prêtres, lots 852 802 et 1 854 018, canal de Lachine, Interprix • Ethnoscop, 2010. Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007, CSEM
BiFj-68	Ferme Saint-Gabriel	Eurocanadien (1800-1899 et 1900-1950)	Non renseigné	• Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2003. Inventaire archéologique de l'îlot borné par les rues De La Ferme, De Condé et Wellington, Canal de Lachine, BiFj-068-02, Ville de Montréal
BiFj-89	Ferme Saint-Gabriel	Eurocanadien (1608-1759, 1800-1899, 1900-1950 et indéterminé)	Agricole; technologique	• Ethnoscop, 2010. Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007, CSEM • Ethnoscop, 2012. Ferme Saint-Gabriel, BiFj-89. Quadrilatère formé par les rues De Condé, Saint-Patrick, De Montmorency et par le canal de Lachine, Montréal. Inventaire archéologique, 2010, Ville de Montréal • Ethnoscop, 2014. Centre d'escalade Allez Up. Supervision et inventaire archéologique. Ferme Saint-Gabriel (BiFj-89) 2011-2013, Ville de Montréal
BiFj-100	Les bassins du Nouveau-Havre	Eurocanadien (1800-1899 et 1900-1950)	Industrielle; maritime; entreposage	• Artefactuel, 2016. Supervision archéologique dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc 3 Nord aux Bassins du Nouveau Havre. Site du Bassin 3, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine (BiFj-100), Ville de Montréal • Ethnoscop, 2018. Bassins du Havre - Phase 4 Supervision archéologique et relevés architecturaux du segment résiduel du mur est du bassin No 1 (BiFj-100 et 612G), Développement des Bassins inc. • Ethnoscop, 2018. Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Rue De Martigny (BjFj-79 et MTL15-01-1) • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2009. Lieu historique national du Canada du canal de Lachine Inventaire archéologique, bassins Nos. 1, 2 et 3, canal de Lachine, site 612G, Société immobilière du Canada • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2011. LHNC du Canal de Lachine. Supervision archéologique réalisée dans le cadre de la déconstruction de l'édifice du tri-postal, bassin Saint-Gabriel numéros 1,2 et 3 canal de Lachine, site 612G, Société immobilière du Canada • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2012. Lieu historique national du Canada du Canal de Lachine. Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Bassin et inventaire archéologique complémentaire en marge des rues William et Ottawa, bassins Saint-Gabriel numéros 1,2,3 et 4, Canal de Lachine, site BiFj-100, Société immobilière du Canada • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2012. Inventaire archéologique réalisé aux bassins Saint-Gabriel numéros 3 et 4, Canal de Lachine, site BiFj-100. Rapport final, Ville de Montréal • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2013. Supervision archéologique réalisée dans le cadre de l'aménagement de la rue Bassin, Bassins Saint-Gabriel numéros 1,2,3 et 4, Canal de Lachine site BiFj-100, Société immobilière du Canada • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2014. Interventions archéologiques, murs de revêtement des bassins Nos. 1 & 2, bassins Saint-Gabriel, site BiFj-100, Développement des Bassins inc. • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec, 2015. Supervision archéologique réalisée dans le cadre des travaux de décontamination des bassins nos. 3 et 4 et l'aménagement des allées piétonnières, bassin Saint-Gabriel, canal de Lachine, site BiFj-100, Société immobilière du Canada (SIC)
BiFj-112	50, rue des Seigneurs	Eurocanadien (1800-1899 et 1900-1950)	Industrielle	• Ethnoscop, 2016. Complexe du 50, rue des Seigneurs, Montréal (BiFj-112 et BiFj-113). Interventions archéologiques, 2011 à 2013 et 2015, Groupe Solano
BiFj-113	50, rue des Seigneurs	Eurocanadien (1800-1899 et 1900-1950)	Industrielle	• Ethnoscop, 2016. Complexe du 50, rue des Seigneurs, Montréal (BiFj-112 et BiFj-113). Interventions archéologiques, 2011 à 2013 et 2015, Groupe Solano
BiFj-157	Albert Soap Limited	Eurocanadien (1800-1899 et 1900-1950)	Non précisé	Code Borden en réservation auprès du MCC - pas de bibliographie disponible au moment de la production du présent rapport
BiFj-161	1301, de Montmorency	Eurocanadien (1800-1899)	Habitation	Code Borden en réservation auprès du MCC - pas de bibliographie disponible au moment de la production du présent rapport



Légende

Aire d'étude | Limites des sites archéologiques | Site archéologique | **BjFj-01** Code Borden des sites archéologiques

Figure 16 - Sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude

Source:Service de géomatique, Ville de Montréal

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 6 000
15 0 30 60 m

Date
Mai 2023

Numéro de projet 850-1053

4 SOUS-OPÉRATIONS 10C, 10D ET 10E : UNE OCCUPATION EUROCANADIENNE DÈS LE MILIEU DU XIX^{E} SIÈCLE

Il a été choisi de présenter les résultats de l'intervention en deux chapitres distincts. Le présent chapitre se concentre sur les espaces situés en bordure de la rue de Bassins alors que le chapitre suivant expose les découvertes réalisées à l'angle des rues des Bassins et Richmond. Ces espaces semblent en effet présenter deux vocations distinctes lors de la première phase d'occupation : domestique et artisanale pour le premier, artisanale et/ou industrielle pour le second. Dans un cas comme dans l'autre, une occupation est avérée à compter du milieu du XIX^{e} siècle et se poursuit tout au long du XX^{e} siècle. Pour rappel, le sixième chapitre présente une synthèse des données révélées par les interventions archéologiques réalisées en 2021 (inventaire) et en 2022 (fouille).

Les sous-opérations 10C, 10D et 10E ont été positionnées de façon à investiguer la présence de ressources archéologiques associées aux premières phases d'occupations eurocanadiennes identifiées en bordure de la rue des Bassins (voir figure 2). À cet emplacement, les terres sont représentées comme étant loties sur la carte dressée par Cane en 1846. Les premiers bâtiments sont quant à eux vraisemblablement érigés dès le milieu du XIX^{e} siècle, les rues des Bassins et Richmond étant officiellement ouvertes en 1856. Ces bâtiments sont représentés pour la première fois par Sitwell en 1868. Ils demeurent visibles sur les cartes subséquentes (Plunkett et Brady, 1872 et Hopkins, 1879), mais n'apparaissent plus sur le plan d'assurance-incendie dressé par Goad en 1890. Ce dernier illustre la présence d'un important hangar en bois, combiné à d'autres bâtiments du même type. L'ensemble des bâtiments couvre alors une bonne partie de l'aire d'étude. Assez rapidement, ces derniers sont mis à terre et deux bâtiments en bois sont érigés en bordure de la rue des Bassins. Ces bâtiments sont représentés sur la carte dressée par Pinsonneault en 1907. Puis, en 1940, l'espace sert de cour à bois, tel que représenté sur le plan de *Underwriters' Survey Bureau* de 1940, jusque dans les années 1980. Entre 1978 et 1990, un hangar est érigé. Ce dernier est encore en élévation lors de l'intervention archéologique.

Le tableau 5 propose une synthèse des corrélations couches-lots pour les sous-opérations 10C, 10D et 10E réalisées mécaniquement. Pour rappel, les sous-opérations réalisées manuellement se répartissent comme suit : 11N dans l'emprise de 10C, 11C et 11D dans l'emprise de 10C et 11H, 11J et 11L dans l'emprise de 10D (voir figure 4). Une synthèse de la chaîne des titres pour les anciens lots cadastraux 1184 à 1186 est proposée au tableau 6.

4.1 Sol naturel non anthropisé

Le sol naturel non anthropisé a été observé à l'emplacement des sous-opérations 11H, 11J et 11N. Il se présente sous forme d'argile le plus souvent limoneuse de couleur variable (brun foncé à gris,

gris clair et jaune-beige). Il est possible de noter ponctuellement la présence de rares inclusions à son interface supérieure, sous forme de microfragments de brique et de nodules de mortier. Ce sol apparaît à une altitude qui varie de 13,52 m NMM à l'emplacement de 11H à 14,61 m NMM à l'emplacement de 11N. Il est à noter que la portion supérieure de ce niveau de sol a été largement oblitérée par les phases d'occupation subséquentes.

4.2 Premières installations eurocanadiennes (c.1850-c.1880) : Benjamin Ethier, Éloi Pépin et Jean-Baptiste Henrichon

Les premières installations attestées à l'emplacement des anciens lots cadastraux 1184, 1185 et 1186 sont des bâtiments érigés en bordure de la rue des Bassins. Le plan de Sitwell (1868) représente à l'emplacement des sous-opérations 10C, 10D et 10E des bâtiments en brique en front de rue (figure 17). Les divisions cadastrales, les limites latérales et arrières des bâtiments, ainsi que les bâtiments de fond de cour et de fond de lot[1] ne sont cependant pas illustrés. Relevé quatre ans plus tard, le plan de Plunkett et Brady est plus précis. Les sous-opérations recoupent les bâtiments sur rue de deux ensembles lotis (figure 18). Les sous-opérations 10C et 10E recoupent en effet chacune un bâtiment alors que la sous-opération 10D se trouve positionnée à l'emplacement de la ligne de séparation. Le plan permet d'observer la présence de bâtiments de fond de cour et de bâtiments de fond de lot. Le plan dressé par Hopkins (1879) précise les divisions cadastrales, qui semblent alors avoir été modifiées. Les sous-opérations recoupent les bâtiments sur rue des lots 1184, 1185 et du bâtiment ouest du lot 1186, qui sont désormais représentés légèrement en retrait de la rue (figure 19).

La majorité des éléments structuraux mis au jour dans l'emprise des sous-opérations 10C, 10D et 10E est en lien avec cette phase d'occupation. Il s'agit d'éléments en bois (poteaux, solives et planchers) et en pierre (murs), vestiges de bâtiments orientés nord-sud. Les lots en lien avec cette phase d'occupation correspondent notamment à de rares niveaux de circulation, qu'ils soient associés aux niveaux de plancher situés à l'intérieur des espaces d'habitation ou qu'ils se trouvent à l'extérieur des bâtiments. D'autres lots sont liés à la mise en place des différents éléments de bâti. Il s'agit principalement de comblements de fosses d'implantation (trous de poteau et de tranchées).

4.2.1 Sous-opération 10C (11N)

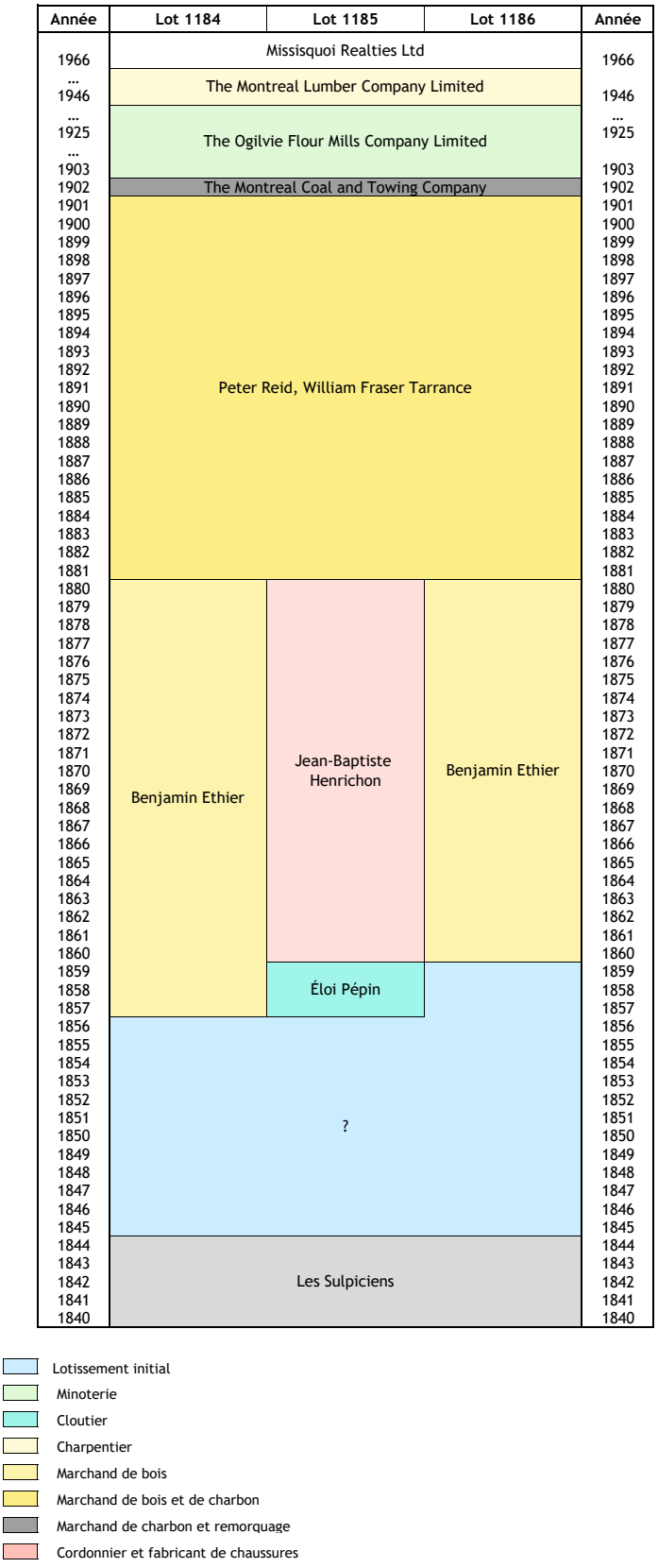
À l'emplacement de la sous-opération 11N, deux ensembles structuraux ont été observés en lien avec cette phase d'occupation. Le premier comprend deux poteaux, dont la base est conservée, et leurs fosses d'implantation respectives (ST-40 et ST-41, comprenant chacune un poteau associé à une fosse d'implantation) (photo 1) et une planche de bois (ST-47) disposée verticalement immédiatement au sud des deux trous de poteau.

1 Pour la distinction entre maison de fond de cours et maison de fond de lot, nous renvoyons le lecteur aux travaux de Luc Carey (voir notamment Carey, 2002).

Tableau 5 - Corrélation couches-lots pour les sous-opérations 10C, 10D et 10E

Événement	Identification	Couche	Lots	Vestiges
Sol naturel	Sol naturel non anthropisé	C06-13, C17-03, C11-03	11C06, 11C07, 11H13, 11J18, 11N01d	-
	Horizon supérieur du sol naturel remanié	C02-16, C17-01	11N01c	-
	Sol naturel remanié	C01-23, C11-02	11C05	-
Premières installations eurocanadiennes c. 1850 - c. 1880 Benjamin Ethier Éloi Pépin Jean-Baptiste Henrichon	Poteau / trou de poteau	C17-02, C17-04	11N01a, 11N01b	ST-40
	Poteau / trou de poteau	-	-	ST-41
	Mur sud du bâtiment donnant sur la rue des Bassins (planche verticale associée aux trous de poteaux ST-40 et ST-41 et tranchée)	C01-18, C01-19, C01-20, C01-21, C01-22	-	ST-47
	Poteau / trou de poteau	-	-	ST-39
	Solive	-	-	ST-48
	Niveau de circulation au sud des bâtiments donnant sur la rue des Bassins	C01-12	-	-
	Solive	-	-	ST-29
	Tranchée d'installation ST-29	C11-01	11C05	-
	Mur de fondation associé à ST-29	-	11C02 (?)	ST-50
	Niveau de circulation / plancher	C02-14, C02-15	11C03	-
	Comblement vide sanitaire	-	11C04, 11D04, 11D05	-
	Mur de fondation maçonnée sur lisse d'assise en bois	-	-	ST-34
	Tranchée d'installation ST-34	C06-12, C06-16, C07-12	11H12	-
	Tuyau (eau ?)			ST-38
	Remblai de rehaussement	C06-11, C07-11	11H11, 11J15, 11J17	-
	Niveau de circulation / plancher	C06-07, C06-09, C06-10, C06-14, C06-15, C07-07, C07-08, C07-10, C07-15	11H07, 11H08, 11H09, 11H10, 11J12, 11J13, 11J14	ST-32
	Comblement vide sanitaire	C06-14, C06-15, C07-09		-
c. 1880 - c.1900 Peter Reid William Freiser Tarrance	Remblai de démolition (bâtiments de la période précédente)	C01-24, C02-13	11J11, 11L04, 11L05, 11L06, 11L07	-
	Remblai de rehaussement préalable à l'érection des bâtiments	C01-10, C01-11, C01-13, C01-14, C01-15, C01-16, C01-17, C02-10, C-02-11, C02-12, C06-03, C06-05, C06-06, C06-08, C06-09, C07-05, C07-06, C07-09, C07-11, C07-13, C07-14	11C01, 11D01, 11D02, 11D03, 11H04, 11H05, 11H06, 11L03	-
	Niveau de circulation / plancher	C01-07, C01-08, C01-09, C02-07, C02-08, C02-09, C06-02, C06-04, C07-04, C07-07, C07-10	11H02, 11J09, 11J10, 11L02	ST-23, ST-44, ST-45, ST-46 (?)
c. 1900 - 1946 / c. 1946-1966 The Ogilvie Flour Mills Company Limited / The Montreal Lumber Company Limited	Remblai de démolition (bâtiments de la période précédente)	C07-07, C07-08, C07-09	11J08	-
	Remblai de rehaussement	C01-02, C01-03, C01-04, C01-05, C01-06, C02-03, C02-04, C03-05, C04-06, C06-01, C07-M3, C07-M4, C07-01, C07-02, C07-03	11H01, 11J01, 11J02, 11J06, 11J07	-
	Remblai indéterminé		11L01	-
	Niveau de circulation / plancher			ST-67, ST-68
Occupation actuelle	Niveau de circulation actuelle	C2-01, C2-02, C7-M1, C7-M2, C7-01, C7-02, C7-03, C11-01,		
	Tranchée		11H03, 11J03, 11J04, 11J05, 11J16,	ST-33

Tableau 6 - Synthèse de la chaîne des titres des anciens lots cadastraux 1184 à 1186



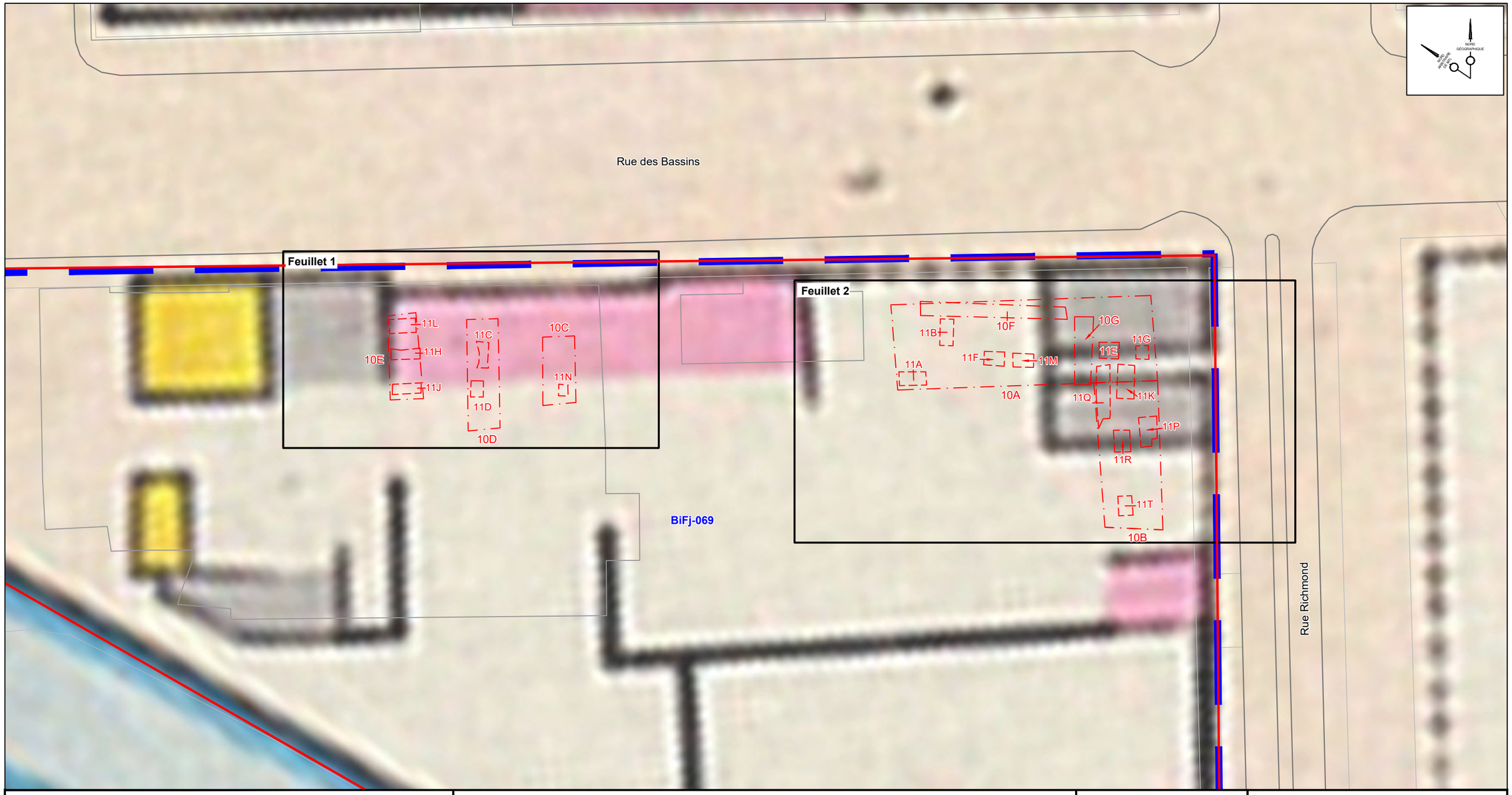


Figure 17 - Extrait d'un plan de Sitwell de 1868 avec emplacement des sous-opérations

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 300

1,5 0 3 6 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Figure 17 Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique
- Bois
- Mur

ÉCHELLE = 1 : 75

0.375 0 0.75 1.5 m

Date Août 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Figure 17 Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique
- Bois
- Pierre

ÉCHELLE = 1 : 100

0,5 0 1 2 m

Date Août 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Figure 18 - Extrait d'un plan de Plunkett et Brady de 1872 avec emplacement des sous-opérations

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 300

1,5 0 3 6 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Figure 18 Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique
- Bois
- Mur

ÉCHELLE = 1 : 75

0.375 0 0.75 1.5 m

Date Août 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Figure 18 Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique
- Bois

ÉCHELLE = 1 : 100

0,5 0 1 2 m

Date Août 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

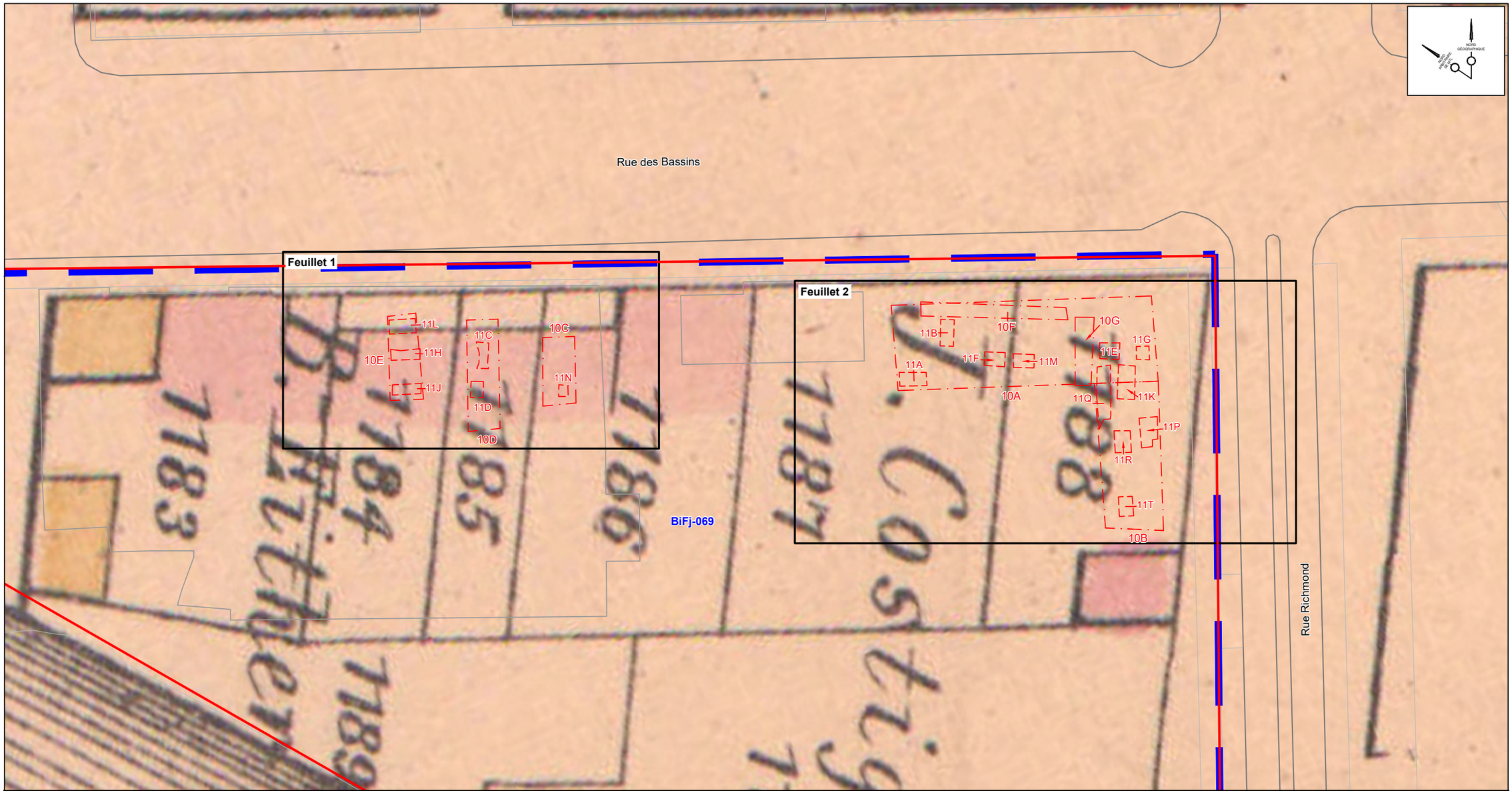


Figure 19 - Extrait d'un plan de Hopkins de 1879 avec emplacement des sous-opérations

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 300

1,5 0 3 6 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

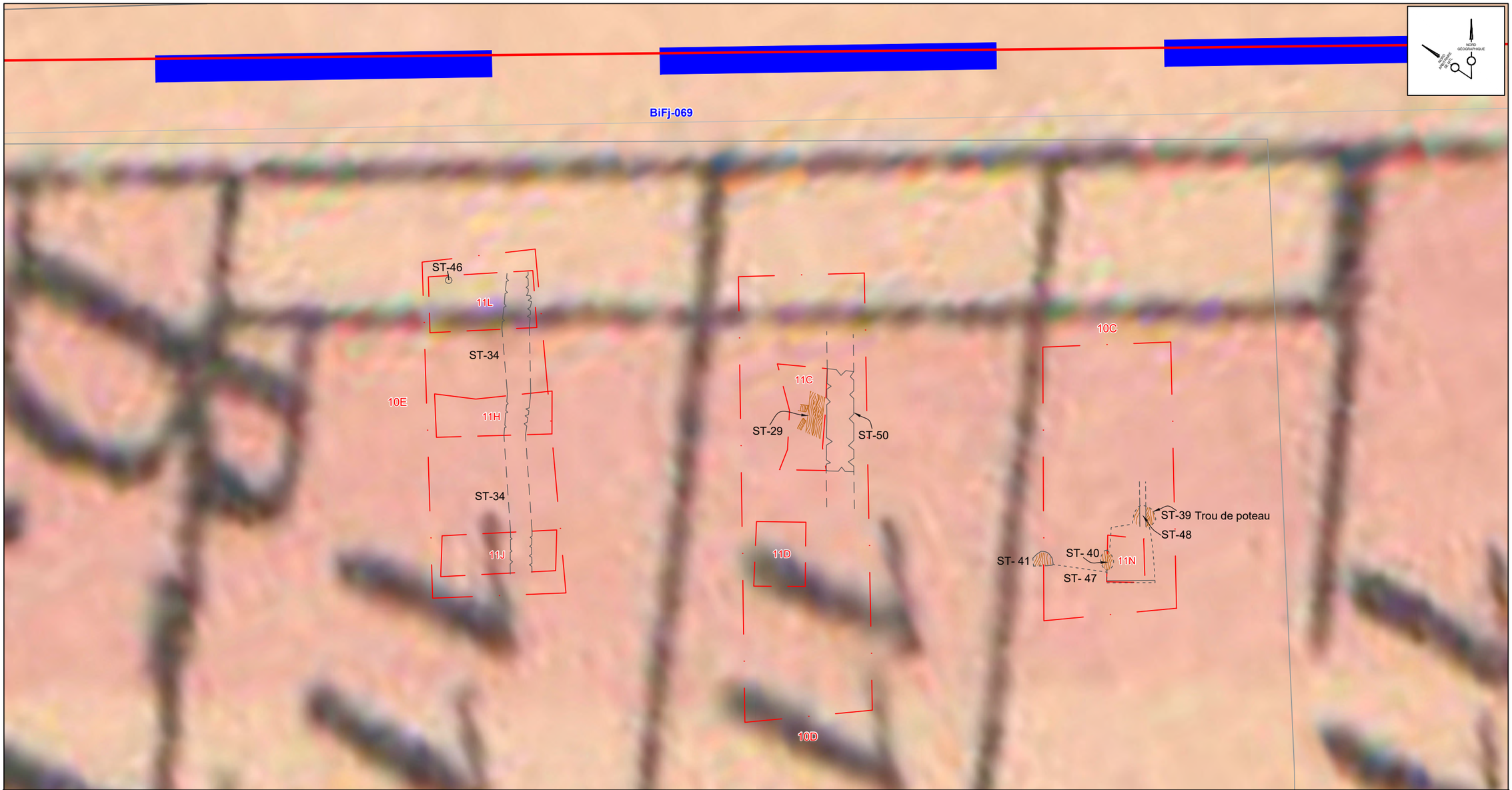


Figure 19 Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique (BiFj-01)
- Bois
- Mur

ÉCHELLE = 1 : 75

0.375 0 0.75 1.5 m

Date Août 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

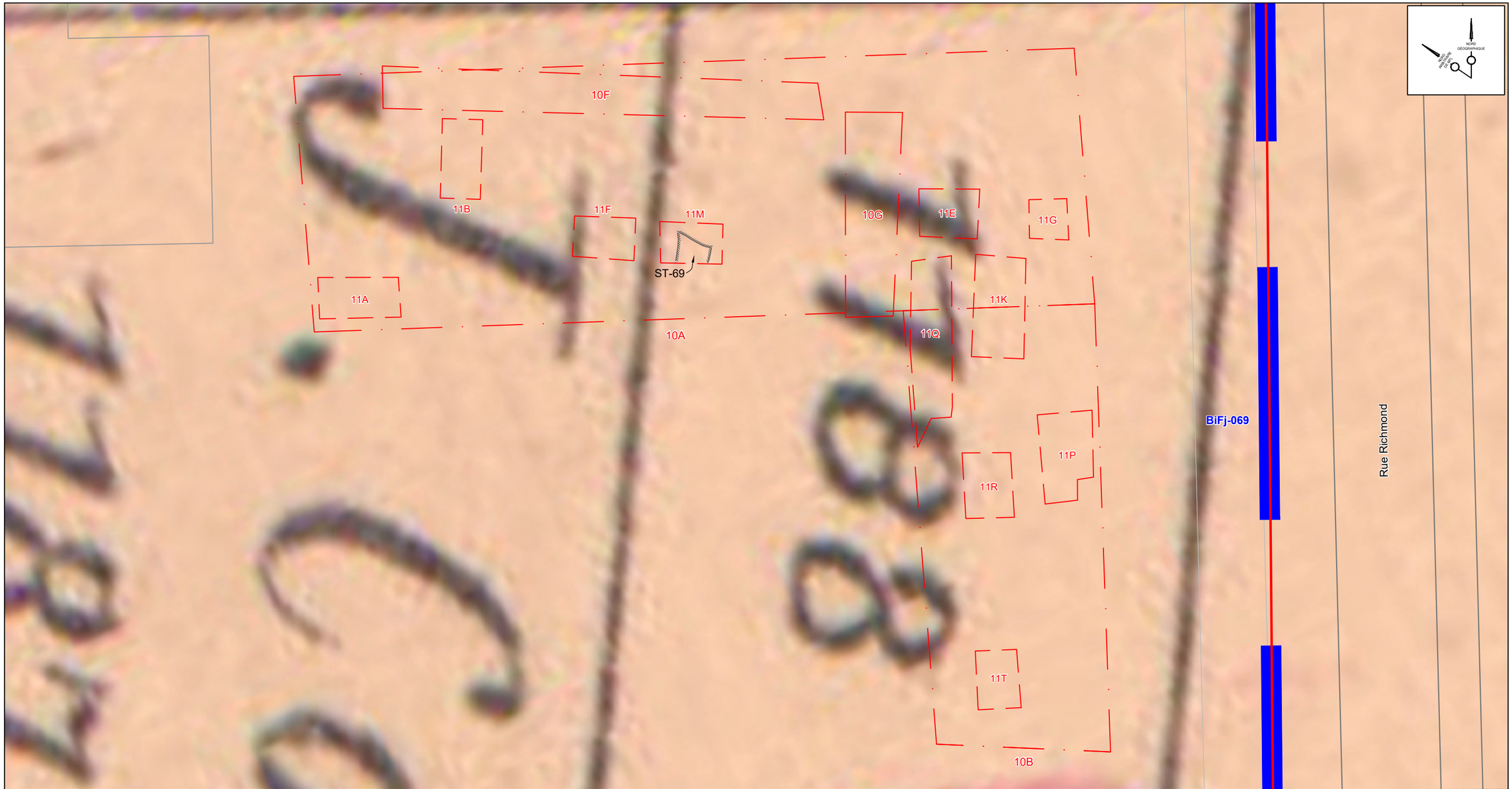


Figure 19 Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 100

0,5 0 1 2 m

Date Août 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Photo 1 - Sous-opération 10C — ST-40, fin de fouille — Vue vers l'ouest. Il est possible d'observer le creusement associé à la mise en place du poteau qui recoupe le sol naturel remanié et le sol naturel non anthropisé, ainsi que la planche de bois (ST-47) qui prend appui sur les poteaux des ST-40 et ST-41 et forme le mur sud du bâtiment sis sur la portion ouest de l'ancien lot cadastral 1185 entre les années 1850 et 1880 (BiFj-69-22-N2-186)



Photo 2 - Sous-opération 10C — ST-41, ST-47 et paroi ouest de la sous-opération — Vue vers l'ouest. L'extrémité du bâtiment est matérialisée par la présence de la ST-47 et est observable en paroi, le comblement du creusement associé à la mise en place du bâtiment présentant une stratigraphie distincte de l'espace extérieur où un niveau de circulation repose sur un niveau de sol naturel, remanié dans sa portion supérieure (BiFj-69-22-N2-148)

Cette dernière, qui joint les vestiges ST-40 et 41, forme la base d'un mur en bois orienté est-ouest. Les trous de poteau, qui recoupent un niveau de sol naturel remanié (11N01c), sont fichés dans le sol naturel (11N01d). D'un diamètre de 0,30 m, les poteaux apparaissent à 13,89 m NMM. La base du poteau ST-40 a été observée à 14,11 m NMM alors que celle du poteau ST-41 n'a pas été atteinte. La planche de bois apparaît quant à elle à 13,93 m NMM. L'extrémité de bâtiment qu'elle délimite se poursuit vers l'ouest et est visible en paroi (photo 2). Ce dernier correspond à la limite sud du bâtiment visible sur les plans de 1868, 1872 et 1879 à l'emplacement de l'ancien lot cadastral 1185.

Le second ensemble comprend un poteau et sa fosse d'implantation (ST-39). Le poteau repose sur une solive en bois équarri de section quadrangulaire (ST-48) (photos 3 et 4). Tout comme les vestiges ST-40 et ST-41, le poteau ST-39 mesure 0,30 m de diamètre. Il apparaît à 13,92 m NMM et la base de la fosse se trouve à 13,50 m NMM. La solive ST-48 présente une orientation nord-sud et s'observe dès 13,50 m NMM. Une limite de bâtiment recoupant le sol naturel a été observée en limite de la sous-opération lors de la fouille du trou de poteau. Ce second ensemble est à associer à l'angle sud-ouest du bâtiment sis sur la portion ouest de l'ancien lot cadastral 1186, mitoyen du lot 1185, contemporain du bâtiment associé aux vestiges ST-40 ST-41 et ST-47.



Photo 3 - Sous-opération 10C — Fin de fouille ST-39, vue de la solive ST-48 soutenant le poteau de la ST-39 — Vue vers l'est (BjFj-69-22-N2-158)



Photo 4 - Sous-opération 10C — Poteau ST-39, fin de fouille et apparition de la solive ST-48 — Vue vers l'ouest. Le décapage a permis d'observer l'angle sud-ouest du bâtiment sis sur la portion ouest de l'ancien lot cadastral 1186 et mitoyen du lot 1185 (BiFj-69-22-N2-158)

Les artéfacts mis au jour proviennent principalement du comblement du trou de poteau ST-40. Il s'agit de fragments de terre cuite fine blanche, de grès grossier Derbyshire, de verre altéré, de fragments de pipe, d'un bouton type Prosser, d'un fragment de vitre présentant des traces de découpe, de clous en fer laminé et tréfilé ainsi que d'ossements animaux. Les fragments de terre cuite fine blanche portent notamment des décors à l'éponge bleus, postérieurs aux années 1820, et à l'engobe. Le bouton Prosser permet de proposer une datation à compter de 1840, date à laquelle son procédé de fabrication est inventé. Cette datation correspond aux premières phases d'implantation eurocanadiennes pour l'aire d'étude. Un autre fragment, qui ne provient pas du comblement du trou de poteau, mais du sol naturel remanié surmontant le sol naturel non anthropisé, porte un décor imprimé à motif *Ivanohé* et une marque imprimée bleue, comportant un pied, des éléments floraux et surmontant l'inscription « [P W & Co] ». Il s'agit d'une production de *Podmore, Walker & Co*. de Tunstall (Staffordshire) datant de la période 1834-1859.

Les éléments structuraux ont été identifiés comme étant la limite sud d'un des bâtiments ayant front sur la rue des Bassins (ancien lot cadastral 1185), ainsi que l'angle sud-ouest du bâtiment mitoyen (ancien lot cadastral 1186). Les données stratigraphiques (coupe C-01) confirment la poursuite du premier de ces bâtiments vers l'ouest, avec la présence d'une limite visible de façon très nette en paroi dans l'axe des poteaux, qui apparaît dès 14,52 m NMM. Aucun niveau d'occupation n'a été mis au jour dans l'emprise de ce bâtiment. De ce fait, aucun élément artéfactuel en lien avec la surface d'occupation de ce bâtiment n'a été identifié.



Photo 5 - Sous-opération 11C — Solive ST-29 — Vue vers l'est (BiFj-69-22-N2-44)

4.2.2 Sous-opération 10D

La sous-opération manuelle 11C a permis de mettre au jour une solive (ST-29) (photo 5). Orientée nord-sud, cette pièce en bois équarri et de section quadrangulaire repose dans une tranchée comblée de sol naturel remanié (11C04). La tranchée recoupe un niveau de sol naturel remanié (11C05). Ce niveau de sol remanié (11C05) surmonte le sol naturel non anthropisé (11C06), également recoupé par la tranchée de mise en place de la solive. La structure apparaît à 13,55 m NMM et présente une épaisseur de 0,11 m. Une fondation en pierre (ST-50), jointoyée au mortier blanc-jaune fortement désagrégé, a également été observée en paroi de cette même sous-opération (photo 6). Reposant sur la solive ST-29, elle apparaît à 14,21 m NMM et présente un très mauvais état de conservation. Cette structure a été identifiée comme étant le mur occidental du bâtiment faisant front sur la rue des Bassins à l'emplacement de l'ancien lot cadastral 1185.

Le lot 11C03 a été identifié comme étant un niveau de circulation associé à l'ensemble structurel. Son interface supérieure se situe à entre 13,68 et 13,81 m NMM et comprend des artéfacts, principalement positionnés à plat. Il s'agit notamment de fragments de terre cuite fine blanche (NR : 5, NMI : 3), dont un fragment présentant un décor à l'éponge vert et un fragment portant un décor mixte, à l'éponge et peint. Ce type de décor couvre une large fourchette chronologique, qui va des années 1820 aux années 1930. Les autres objets, des fragments de pipe, de clous, de tige et d'ossements, ne permettent malheureusement pas d'affiner la datation.



Photo 6 - Sous-opération 10D — Mur de fondation ST-50 — Vue vers l'est (BiFj-69-22-N2-192)

4.2.3 Sous-opération 10E

Le positionnement des sous-opérations 11J, 11H et 11L a permis d'observer un mur de fondation

(ST-34) à double parement et blocage interne, orienté nord-sud (photos 7, 8 et 9). Cette structure est composée d'assises irrégulières avec des pierres de dimensions variables (0,10-0,50 m), majoritairement ébauchées et liées au mortier. Quelques pierres sont équarries et celles de plus petite taille semblent brutes. Le parement occidental est plus ou moins dressé alors que le parement oriental ne l'est pas. La fondation repose sur une lisse d'assise en bois, qui a été observée uniquement dans l'emprise de la sous-opération 11J. Ce mur de fondation repose dans une tranchée d'installation comblée de sol naturel remanié (11H12), qui semble avoir été creusée à même le sol naturel non anthropisé. La tranchée d'installation a été bouleversée par la mise en place plus tardive d'un tuyau (ST-38), vraisemblablement au cours de la même période.

Ce mur est associé à un niveau de circulation à l'est (11H09, 11H10, 11J12, 11J13 et 11J14) et à un niveau de plancher (11H07 et 11H08) à l'ouest. Le niveau de plancher, qui est appuyé sur le parement est du mur ST-34 et présente une pente vers l'est, est apparu entre 14,35 m NMM et 14,05 m NMM à l'emplacement de la sous-opération 11J et entre 14,25 m NMM et 14,16 m NMM à l'emplacement de la sous-opération 11H.

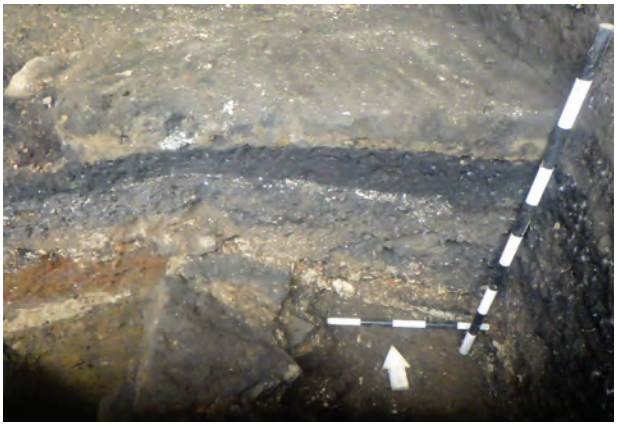


Photo 7 - Sous-opération 11J — Base 11J11. Une planche de bois repose sur le mur ST-34 — Vue vers l'est (BiFj-69-22-N2-137)



Photo 8 - Sous-opération 11H — Paroi nord de la sous-opération 11H et mur de fondation ST-34 — Vue vers le nord (BiFj-69-22-N2-114)



Photo 9 - Sous-opération 11L — Fin 11L06 et mur de fondation ST-34 — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N2-161)



Photo 10 - Sous-opération 11H — Solive ST-32, niveau d'apparition de la planche de bois — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N2-059)

À l'ouest du bâtiment, le niveau de circulation varie entre 14,22 m NMM et 14,27 m NMM à l'emplacement de la sous-opération 11H et entre 14,37 m NMM et 14,47 m NMM à l'emplacement de la sous-opération 11J. Il présente donc une légère pente vers le nord. Par ailleurs, une possible solive (ST-32) est apparue à 14,32 m NMM dans l'emprise de 11J (photo 10) et pourrait également être en lien avec cet ensemble structurel. Ces niveaux n'ont pas été observés dans l'emprise de la sous-opération 11L, où le mur de fondation ST-34 longe la paroi orientale de la sous-opération.

Les lots identifiés au niveau de circulation et au plancher ont révélé des artéfacts (NR : 118, NMI : 48) présentant un indice de fragmentation important. Il s'agit notamment d'objets en céramique, dont la forme n'a pas pu être reconstituée, et en verre, des menus objets et des restes fauniques. Les objets céramiques sont en terre cuite fine blanche, terre cuite fine jaune à glaçure claire et terre cuite fine vitrifiée, dont la date de début de production varie de *circa* 1820 à *circa* 1840. Quelques décors ont pu être identifiés : décor à l'engobe (bleu et bleu, brun et blanc), possible *Shell Edge* et décor mixte à l'éponge découpée et peint. Ce dernier est caractéristique des années 1840-1870. Pour ce qui est des contenants en verre, seules une fiole et une bouteille ont pu être individualisées. Toutes deux sont en verre teinté régulier turquoise et présentent un goulot vraisemblablement terminé à la pince de finition (post-1875).

Les menus objets se divisent entre boutons, billes (photo 11), pipe à fumer et peigne dit « à poux ». Deux billes ont été mises au jour, à l'interface supérieure du plancher, contre le mur ST-34. Il s'agit d'une bille en porcelaine portant un décor peint polychrome (bleu, rose et vert), composé de trois lignes bleues faisant le tour de la bille, la divisant en 2 hémisphères présentant chacun une fleur rose et verte. Ce type de bille s'observe habituellement dans les contextes 1850-1870. L'autre bille est en pierre de couleur beige.



Photo 11 - Boutons et billes mis au jour dans les lots 11H08, 11H09 et 11J14

Pour ce qui est des boutons, deux sont des boutons blancs de type Prosser, un autre est en verre opaque noir à œillet portant un décor moulé à motif d'ancre. Enfin, un possible bouton en bakélite a été mis au jour. Sa présence souligne la possibilité que ce niveau de circulation ait été en place jusqu'au début du XX^{e} siècle. Il pourrait plus vraisemblablement s'agir d'un élément intrusif. L'assemblage contient également des artéfacts en lien avec la construction (clou, NR : 19, NMI : 17; vitre, NR : 31). Pour ce qui est des restes fauniques, des ossements (NR : 35) ainsi que des coquilles de mollusques (NR : 4) ont été mis au jour.

Ces éléments de culture matérielle pourraient indiquer un usage domestique des anciens lots cadastraux 1184 à 1186. Bien que les lots appartiennent à un cloutier, un cordonnier et fabricant de chaussures ainsi qu'un marchand de bois, aucune évidence du travail du cuir n'a en effet été identifiée.

4.3 Marchands de bois et de charbon (c.1880-c.1890) : Peter Reid et William Freiser Tarrance

Les lots associés à la période c. 1880–c. 1900 correspondent majoritairement à des remblais. Ces niveaux ont été observés dans l'emprise de chacune des trois sous-opérations 10C, 10D et 10E. Ils n'ont toutefois pas fait l'objet de fouille manuelle dans l'emprise de la sous-opération 10C. À cet emplacement, ces niveaux ont été observés en paroi et correspondent aux couches C01-10, C01-11, C01-13, C01-14, C01-15, C01-16 et C01-17.

Ils se divisent entre remblais en lien avec la démolition des bâtiments de la période précédente (11J11, 11L04 à 11L07) et remblais de rehaussement (11C01, 11D01, 11D01, 11D02, 11D03, 11H04, 11H05, 11H06, 11L03) mis en place préalablement à la construction des bâtiments en bois qu'il est possible d'observer sur le plan de Goad dressé en 1890 (figure 20). Les premiers comprennent des matériaux de construction (brique, pierre, mortier, crépi et bois) dans des proportions variables. Les autres comprennent quant à eux une quantité importante de déchets métallurgiques.

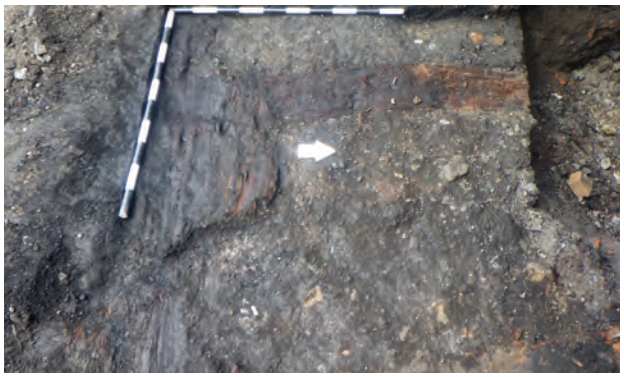


Photo 12 - Sous-opération 11D — Plancher ST-23 — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N2-036)

Ils sont surmontés par un niveau de plancher de bois composé de planches orientées est-ouest, de 0,04 m à 0,09 m d'épaisseur et reposant sur des solives orientées nord-sud. Ainsi, dans l'emprise de 11H, il a été possible d'observer une solive (ST-45) surmontée de planches formant le plancher à proprement parler (ST-44). Des planches orientées est-ouest ont également été mises au jour (ST-23) dans l'emprise de 11D (photo 12). Les planches apparaissent à une altitude variant entre 14,62 m NMM à l'emplacement de la sous-opération 11H (ST-45) et 14,79 m à l'emplacement de la sous-opération 11D (ST-23).

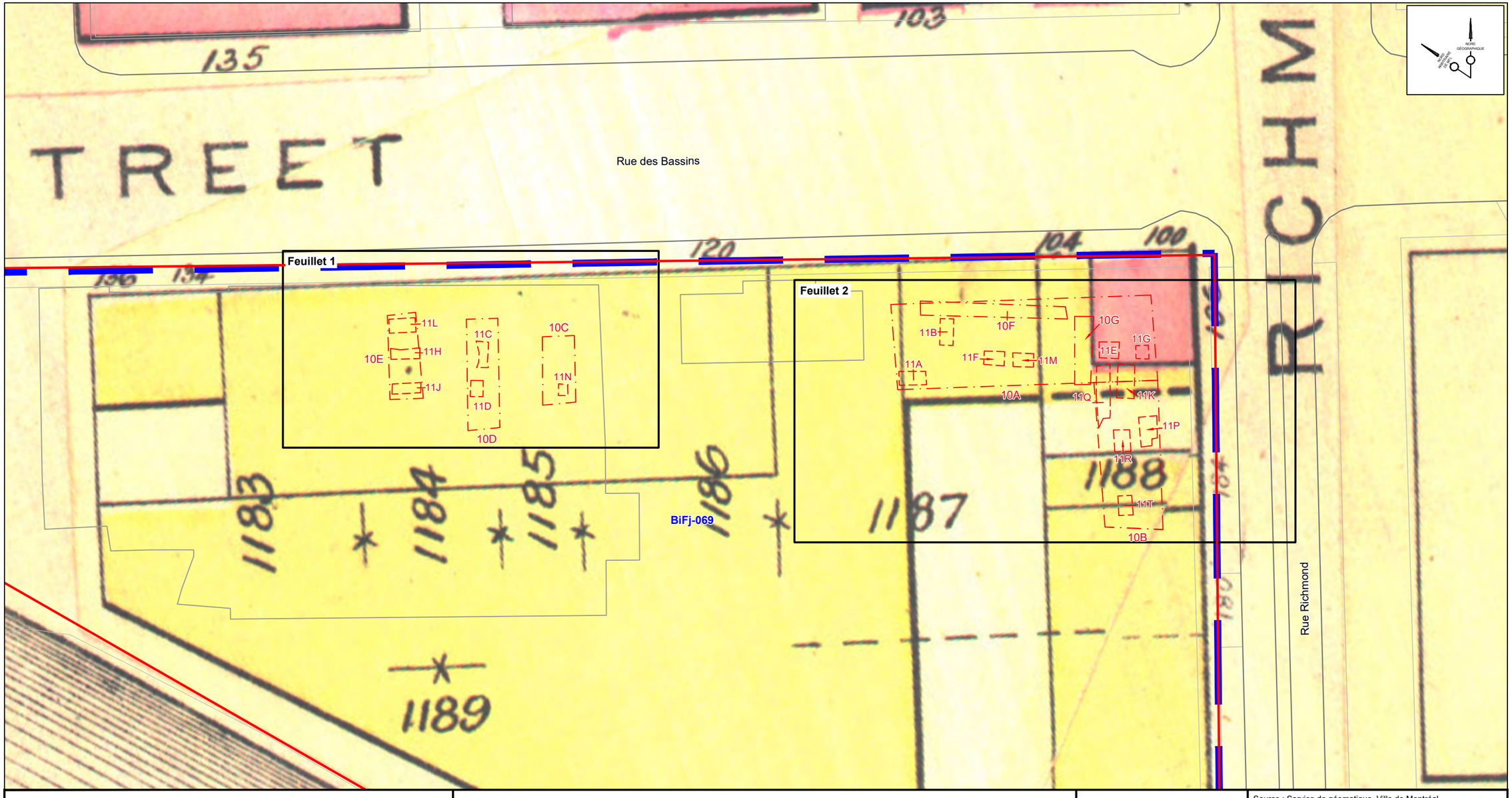


Figure 20 - Extrait d'un plan de Goad de 1890 avec emplacement des sous-opérations

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 300

1,5 0 3 6 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

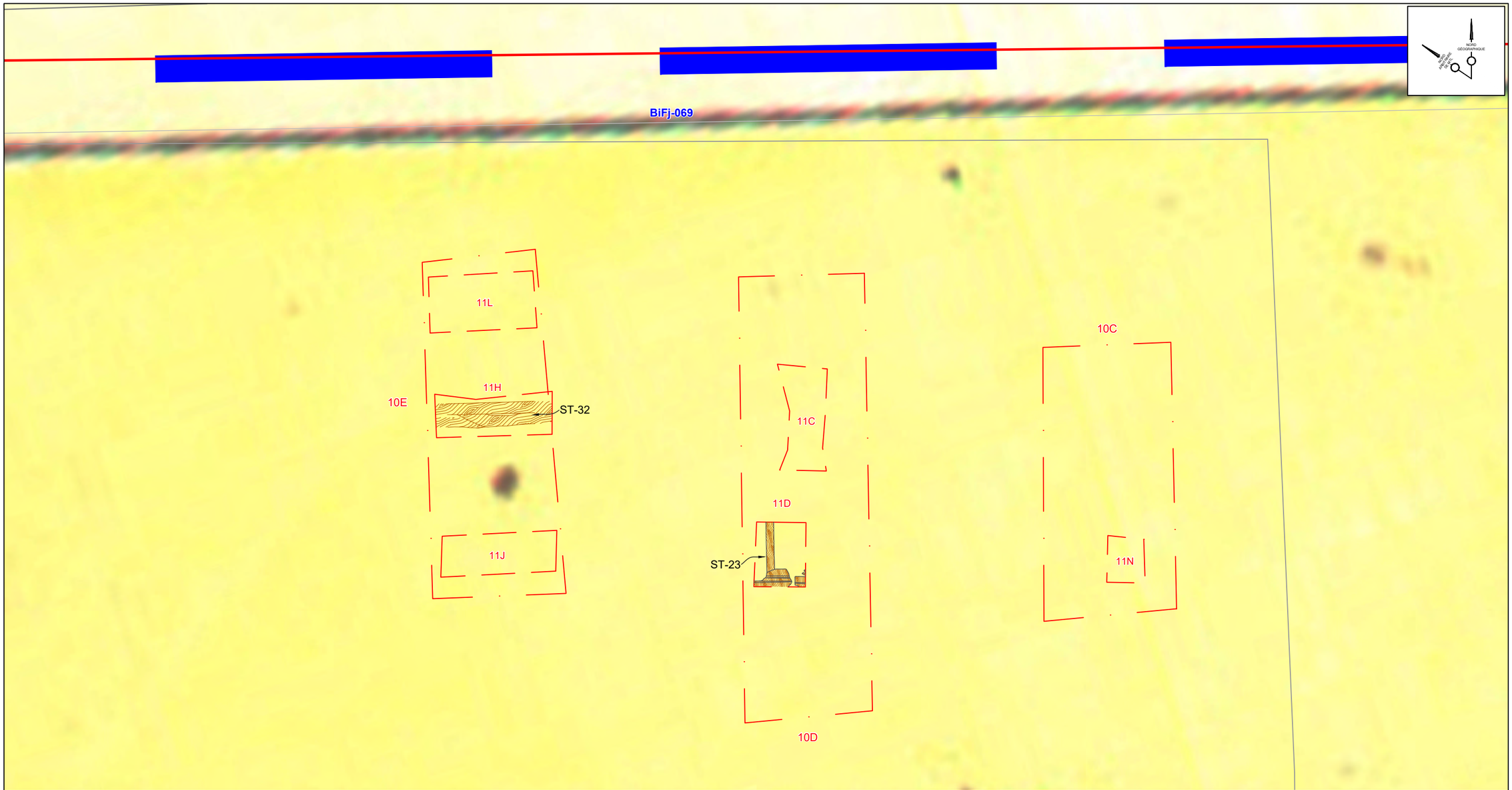


Figure 20 Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique
- Bois

ÉCHELLE = 1 : 75

0.375 0 0.75 1.5 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

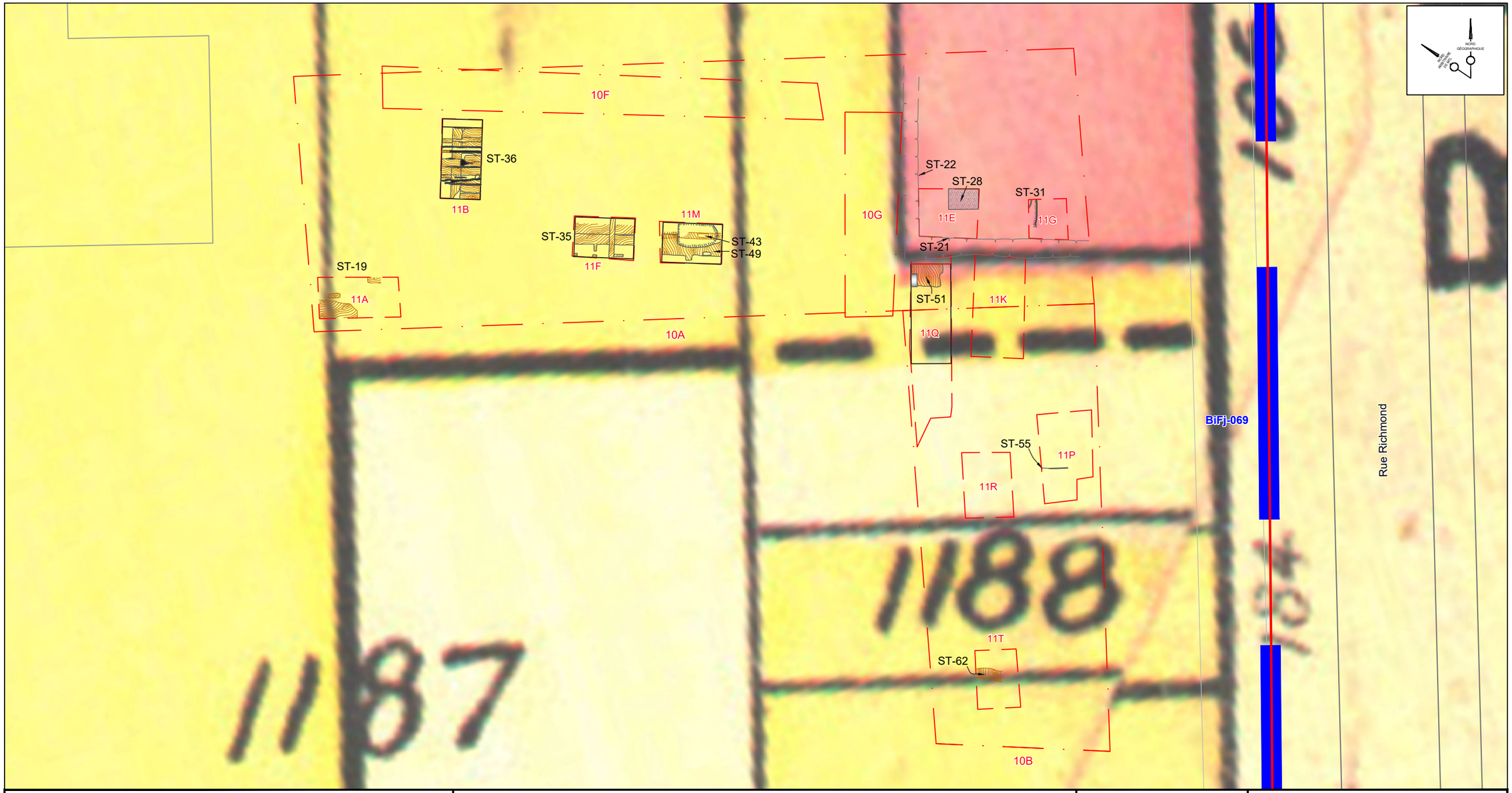


Figure 20 Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique
- Bois
- Pierre
- Mur

ÉCHELLE = 1 : 100

0,5 0 1 2 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

La solive ST-44 observée lors de la fouille de 11H est apparue à 14,47 m NMM d'altitude. Une autre solive, ST-46, mise au jour lors de la fouille de 11L et qui pourrait appartenir au même ensemble structurel, est quant à elle apparue à 14,60 m NMM. Contrairement au niveau de plancher associé aux phases d'occupation plus ancienne, aucun artéfact n'a été mis au jour à l'interface supérieur de ce niveau de circulation. Un possible plancher a également été observé en stratigraphie à l'emplacement de la sous-opération 10C (C01-07). Celui-ci n'a pas été vu lors du décapage du fait de son très mauvais état de conservation. Fortement désolidarisé et désagrégé, il se trouve à une altitude variant entre 14,62 m et 14, 40 m NMM. Ces différents éléments de plancher sont à mettre en relation avec le grand hangar représenté sur le plan de Goad dressé en 1890 (voir figure 20). Ce dernier couvre tout ou partie des lots 1183 (ptie), 1184, 1185, 1186, 1187 (ptie), 1189 et 1190 (ptie).

Les lots associés à ce niveau de circulation (11H02, 11J09, 11J10 et 11L02) ont révélé un assemblage de culture matériel limité (NR: 48, NMI : 45). Il s'agit principalement de clous en fer laminé (NR:6, NMI : 6) et en fer indéterminé (NR: 16, NMI : 16), de fragments indéterminés de terre cuite fine blanche (NR: 3, NMI : 3) et de terre cuite fine blanche vitrifiée (NR 2, NMI : 2), d'un fragment de verre à bouteille à gin et de trois fragments de verre et de quatre fragments de vitre. À cela s'ajoutent quelques menus objets : un bouton type Prosser, un bouton en os, un bouton en alliage cuivreux, une bille non décorée et deux fragments de pipe. Cet assemblage permet de proposer une datation postérieure à 1840, mais n'offre aucune piste de datation plus précise.

4.4 Occupations industrielles récentes : The Ogilvie Flour Mills Company Limited (1900-1946) et The Montreal Lumber Company Limited (1946-1966)

Tout comme les occupations de la fin du XIX^{e} siècle, celles associées à *The Ogilvie Flour Mills Company Limited* et *The Montreal Lumber Company Limited* n'ont révélé que peu de ressources archéologiques. Il s'agit notamment de remblais associés à la démolition des bâtiments de la période précédente (11J08), de remblais de rehaussement (C06-01, 11H01, 11J01, 11J02, 11J06 et 11J07) et d'un niveau de remblai de nature indéterminée (11L0).

Un niveau de plancher de bois, en lien avec les bâtiments visibles sur le plan dressé par Pinsonneault en 1907 (figure 21), a par ailleurs été observé dans l'emprise de la sous-opération 11J. Il est composé de planches apparaissant à une altitude de 15,03 m NMM (ST-67) reposant sur une solive (ST-68). Il présente un mauvais état de conservation. Aucun artéfact n'a été mis au jour en lien avec ce niveau de circulation.

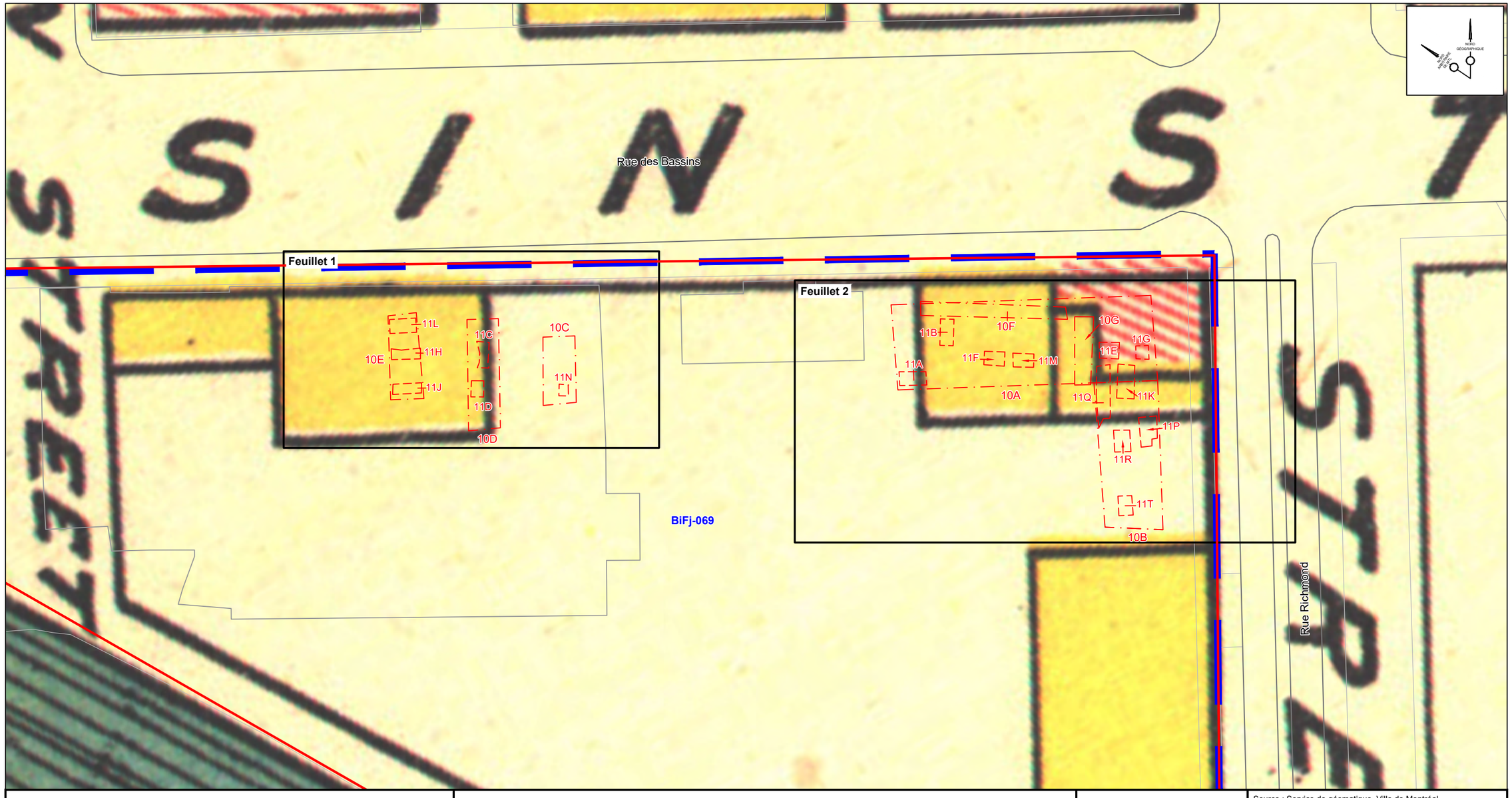


Figure 21 - Extrait d'un plan de Pinsonneault de 1907 avec emplacement des sous-opérations

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 300

1,5 0 3 6 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

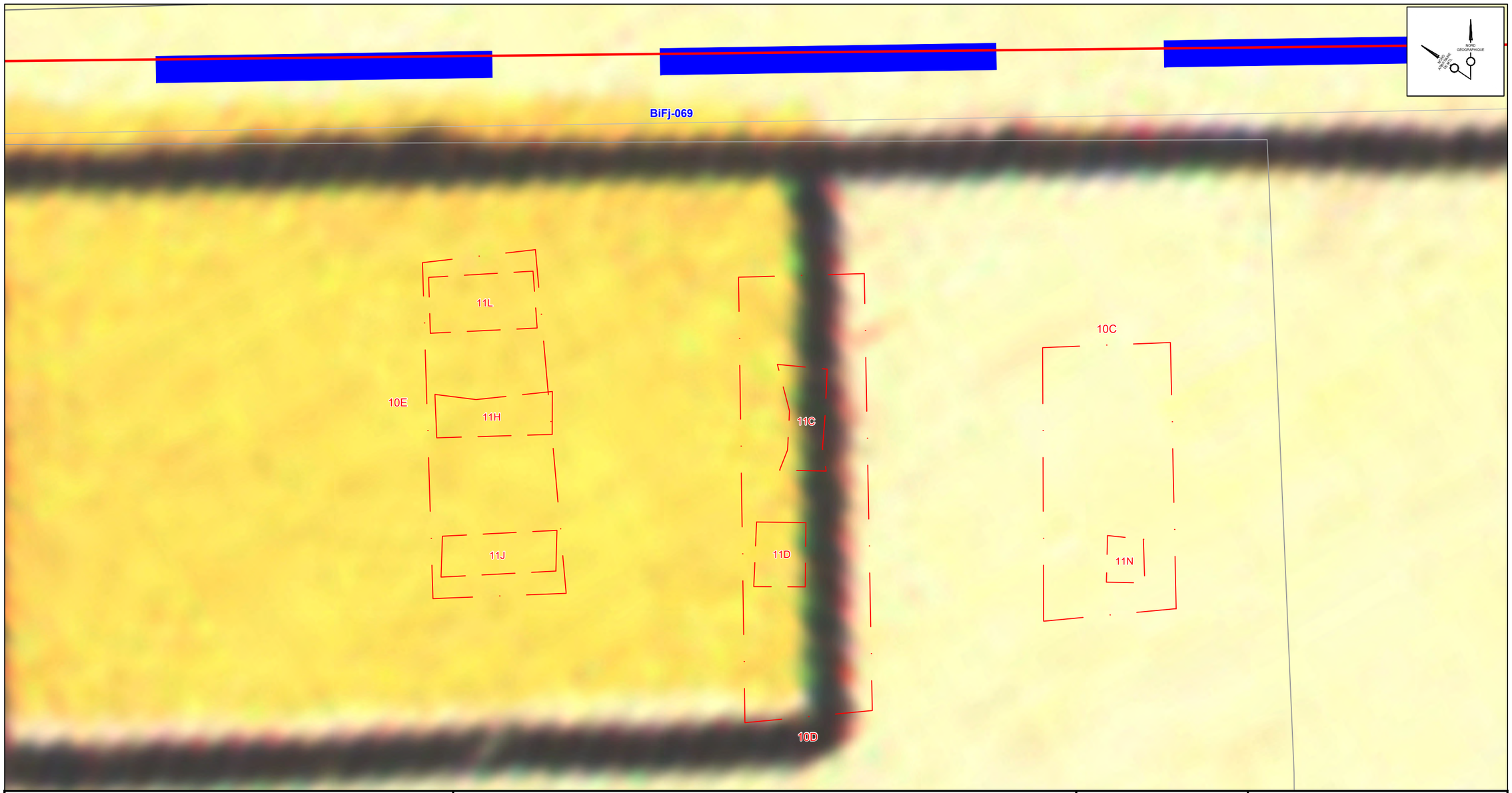


Figure 21 Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 75

0.375 0 0.75 1.5 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

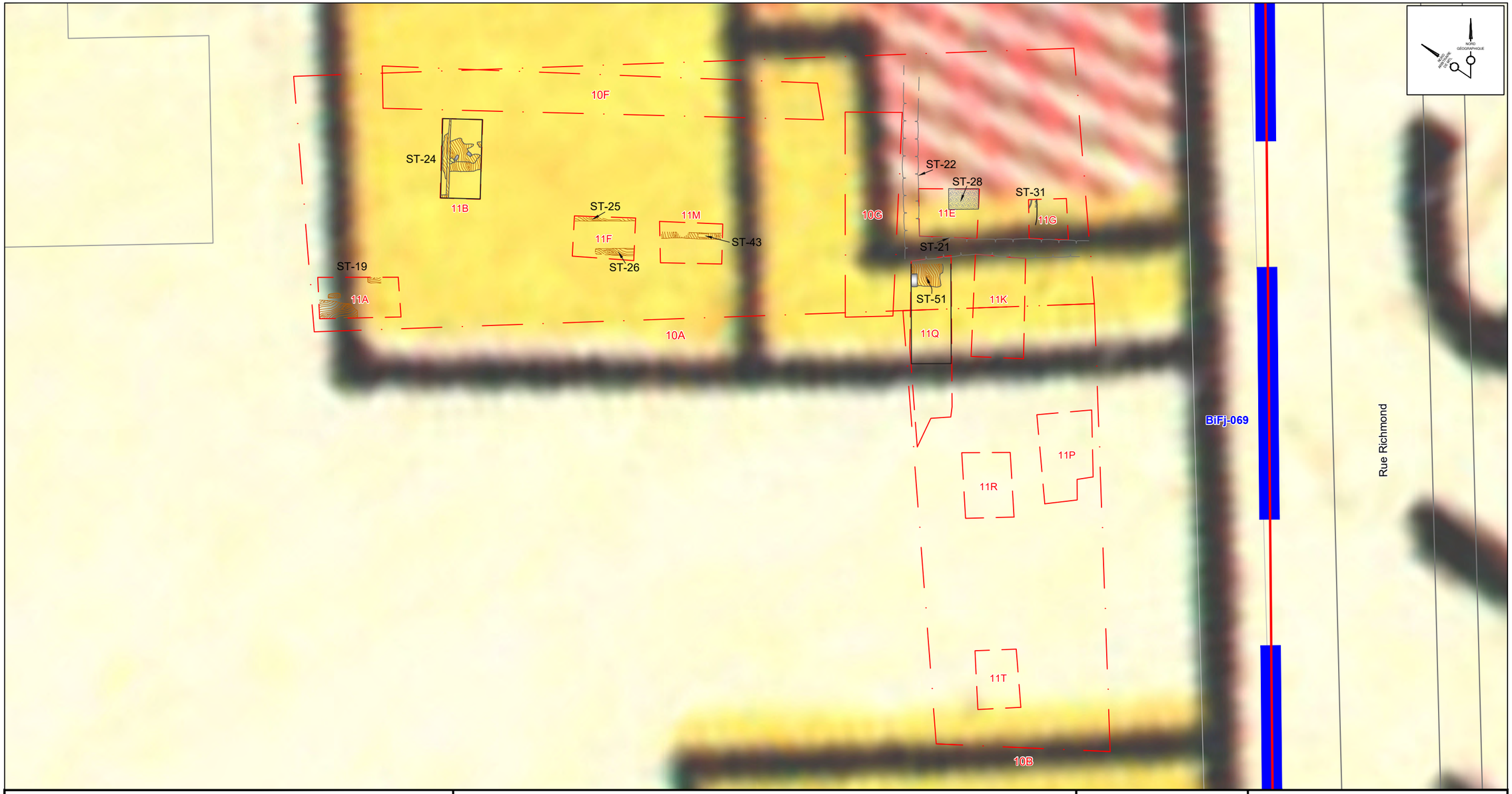


Figure 21 Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique
- Bois
- Mur
- Pierre

ÉCHELLE = 1 : 100

0,5 0 1 2 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

5 À L'ANGLE DES RUES DES BASSINS ET RICHMOND : UNE OCCUPATION ESSENTIELLEMENT TOURNÉE VERS LES INDUSTRIES

Les anciens lots cadastraux à l'angle des rues des Bassins et Richmond (lots 1187 et 1188) présentent, au cours des premières phases d'occupations eurocanadiennes, un visage totalement différent de ce qui a été observé pour les lots dont il a été question précédemment. En effet, une part importante des occupations est associée à des activités de vente de bois et/ou de charbon, qui nécessitent des espaces de stockage des matériaux destinés à la vente (tableau 7). Benjamin Ethier, qui va posséder à différentes dates entre 1857 et 1880 non seulement les lots 1183 et 1184, mais aussi les lots 1186, 1188 et 1189, est marchand de bois. Peter Reid et William Fraser Tarrance, qui vont posséder les lots 1183 à 1186 et 1189 entre 1881 et 1901 et John Costigan, qui va posséder les lots 1187, 1188 et 1190 entre 1875 et 1855, sont des marchands de bois et de charbon. Les lots appartenant à Peter Reid et William Fraser Tarrance vont être transférés à *The Montreal Coal and Towing* en 1902, avant d'être rachetés l'année suivante par *The Ogilvie Flour Mills Company Limited*. Ceux appartenant à John Costigan vont être rachetés par *The Artizans Dwelling House Company*[1] avant de rejoindre le giron de *The Ogilvie Flour Mills Company Limited* en 1902. La *Montreal Lumber Company Limited*, qui possède l'intégralité des lots à compter de 1946, est également spécialisée dans la vente de bois. Elle va par la suite céder les terrains à *Missisquoi Realties Ltd* en 1966.

Le tableau 8 propose une synthèse des corrélations couches-lots pour les sous-opérations réalisées mécaniquement 10A, 10B, 10F et 10G. Il est à noter que les sous-opérations 10F et 10G se trouvent à l'intérieur des limites de la sous-opération 10A. Les sous-opérations réalisées manuellement se répartissent comme suit : 11A, 11B, 11E, 11F, 11G, 11M sont situées dans l'emprise de 10A. Les sous-opérations 11P, 11R, 11T et 11V se situent dans l'emprise de 10B alors que 11K et 11Q se trouvent à cheval entre les sous-opérations 10A et 10B (voir figure 3).

La sous-opération 10A a été positionnée parallèlement à la rue des Bassins, en bordure de cette dernière, entre le bâtiment en brique du 1712, rue des Bassins, et la rue Richmond. Orientée est-ouest, la sous-opération 10A recoupe l'emplacement des bâtiments en brique et en bois représentés sur les plans de 1872 à 1912. La sous-opération 10B recoupe pour sa part une partie de l'emplacement du premier aménagement représenté sur le plan dressé par Plunkett et Brady en 1872 à l'angle des rues des Bassins et Richmond, de même que les annexes en bois attenant au bâtiment en brique et le grand bâtiment en bois le long de la rue Richmond, illustrés sur les plans de 1890 à 1912. Une pente descendante vers le nord a été perçue dans les sous-opérations 10A et 10B. Il est possible de l'observer en paroi ouest de la sous-opération 10G (voir coupe C4 en annexe).

1 The *Artizans Dwelling House Company* est une société philanthropique fondée en 1867 dont les actions sont partagées entre six des membres de la famille Castigan, des marchands de bois et de charbon de confession vraisemblablement protestante. Cette société, qui a pour principale activité la construction de logements, a eu pour objectif de permettre aux ouvriers d'accéder à des habitations saines à des prix abordables entre les années 1880 et la Première Guerre mondiale. Il s'agit de permettre aux personnes à faible revenu de se loger mieux et à moindre coût. Cette société va être absorbée par la *Sun Life* en 1976.

Tableau 7 - Synthèse de la chaîne des titres des anciens lots cadastraux 117 et 1188

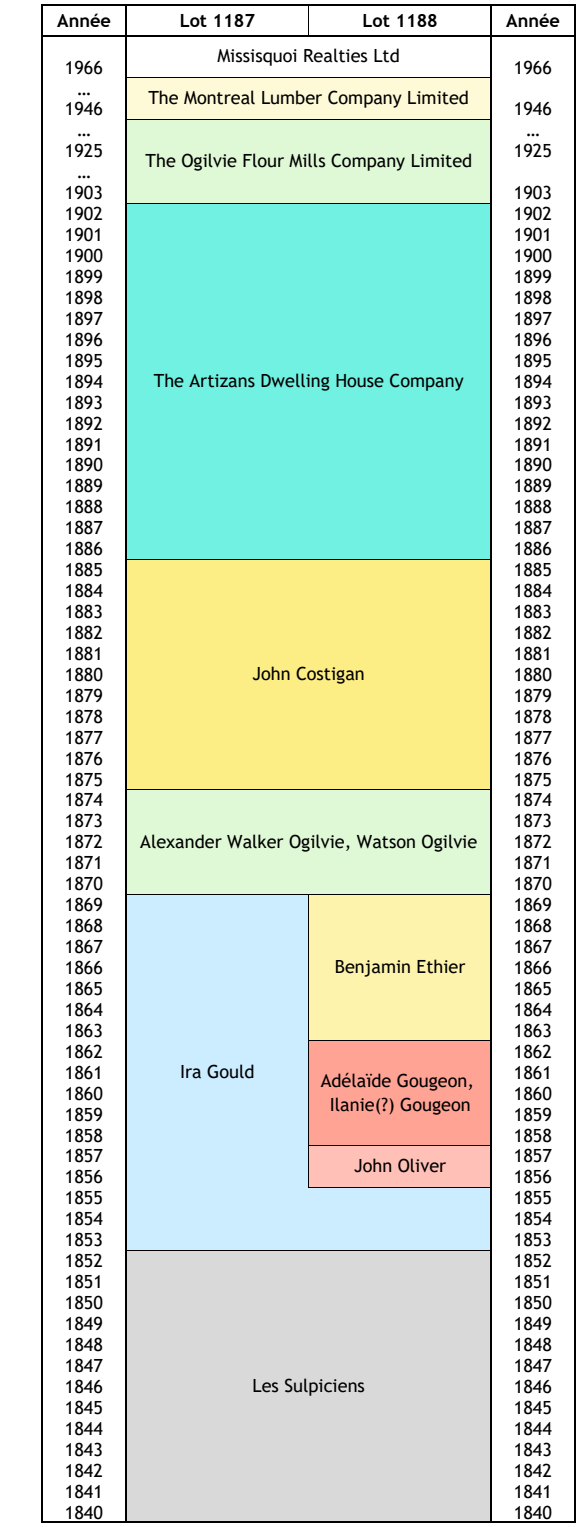


Tableau 8 - Corrélation couche-lots pour les sous-opérations 10A et 10B

Événement	Identification	Couches	Lots	Vestiges
Sol naturel	Sol naturel non anthropisé	C04-22 (?), C13-15, C14-06, C15-05, C18-06, C19-08	11G06, 11M11, 11P01, 11T13, 11R04 (?)	
	Horizon supérieur du sol naturel remanié	C04-13, C05-12, C12-06, C13-14, C14-05	11E02, 11M11	
	Sol naturel remanié		11G03	
c. 1850 - 1875 John Oliver / Adélaïde et Ilanie Gougeon / Benjamin Éthier / Ira Gould	Trou de poteau		11E03	ST-30
	Plancher?	C04-12, C05-11		
	Comblement d'un creusement indéterminé	C05-08, C05-09		
	Remblai	C04-11, C05-07		
	Plancher			ST-52, ST-66
	Remblai	C04-10, C05-06, C16-06, C20-08	11Q04, 11V03	
1875 - 1885 John Costigan	Murs de fondation du bâtiment en brique coin des Bassins/Richmond	C03 (relevé ST-21)		ST-21, ST-22
	Comblement de la tranchée d'implantation des fondations du bâtiment en brique	C05-05, C05-10	11G03, 11G04, 11K05, 11Q05	ST-21, ST-22
	Déblais de creusement de la tranchée ST-22 utilisés comme remblai de rehaussement	C16-05, C20-07	11V02	
	Tuyau en plomb et sa tranchée d'implantation	C15-03, C15-04	11G05	ST-31
	Tuyau en plomb et sa tranchée d'implantation	C14-03	11P02	ST-55
	Plancher du bâtiment en brique	C15-02	11G02	ST-28
	Remblais	C08-13, C08-14, C08-15, C08-16, C13-12, C13-13	11K02, 11K03, 11Q03, 11M09, 11M10	
	Comblement d'un creusement indéterminé	C13-11, C13-10	11M07, 11M08, 11M09, 11M11	ST-69
1875 - 1903 John Costigan ou The Artizans Dwelling House Company	Remblais	C16-02, C16-03, C16-04,C20-01, C20-02, C20-03, C20-04, C20-05, C20-06	11V01	
	Plancher(s) / niveau de circulation	C12-05, C13-09, C08-10, C08-11, C08-12	11B07	ST-35, ST-36, ST-49
	Plancher de l'annexe	C05-04	11Q02	ST-51
	Remblai de déchets métallurgiques	C04-09, C05-03		
	Remblai	C04-08, C05-02, C08-08, C08-09		
	Niveau(x) d'occupation?	C09-04, C09-05, C12-04, C12-05, C13-08	11F05, 11B06, 11B07, 11M06	
	Tuyau en plomb et sa tranchée d'implantation	C14-03	11P02	ST-55
1885 - 1946 The Artizans Dwelling House Company ou Ogilvie Flour Mills	Remblai	C12-03, C16-01	11B05, 11F02	
	Plancher(s)	C12-02, C08-07	11B04	ST-19, ST-24
	Niveau de circulation (?)	C14-05		
	Pièces/planches de bois	C029-02, C9-03	11F03, 11F04, 11M05	ST-25, ST-26, ST-43
	Remblai comblement bâtiment bois	C04-14, C04-15, C04-16, C04-17, C04-18, C04-19, C04-20, C04-21, C04-22 (?), C04-23, C04-24, C04-25, C04-26, C04-27, C04-28, C04-29, C04-30, C04-31, C04-32, C04-33		
1903 - 1946 Ogilvie Flour Mills Company	Remblai de démolition du bâtiment en brique coin des Bassins/Richmond	C04-05, C04-06, C04-07, C05-01, C15-01	11E01, 11G01, 11K01, 11Q01	
	Comblement d'une fosse circulaire		11K04	
	Comblement d'un creusement indéterminé	C13-07	11M06, 11M07	ST-57
	Trou de poteau			ST-37
	Remblais	C13-06	11M03	
	Remblais	C13-04, C13-05	11M04	
	Remblai	C13-03	11M03	
	Comblement d'un creusement indéterminé	C13-01	11M02	ST-42
	Remblais	C09-01, C14-01, C14-02, C14-04, C18-02, C18-03, C18-04, C18-05, C19-02, C19-03, C19-04, C19-05, C19-06, C19-07	11R01, 11R02, 11R03, 11T03, 11T04, 11T05, 11T07, 11T06, 11T08, 11T09, 11T10, 11T11, 11T12	
1946 - 1966 The Montreal Lumber Company Ltd	Niveau(x) d'occupation	C09-01, C12-01, C12-02, C13-02	11A03, 11B03, 11B04, 11F01, 11M01	
	Solive		11A04	ST-20
	Remblai		11A02	
	Remblai	C12-01	11A01, 11B01, 11B02, 11B03	
	Remblai	C04-01, C04-02, C04-03, C04-04, C08-03-, C08-04, C08-05, C08-06		
	Structures dédiées au stockage du bois (?)	C18-01		ST-53, ST-56, ST-61
Post-1966 Missisquoi Realties	Pilier en béton			ST-54, ST-63
	Comblement de fosses de piliers en béton	C13-01, C08-02	11M02, 11T02	ST-42, ST-58, ST-65
	Muret en béton et sa tranchée d'implantation		11A05	ST-59
	Creusement ou tranchée indéterminée			ST-64
1966-Aujourd'hui	Niveau de circulation actuel	C04-01, C19-01, C08-01	11T01, 11R01	

5.1 Sol naturel

Le sol naturel non anthropisé n'a été observé qu'en quelques endroits des tranchées 10A et 10B, soit dans les sous-opérations manuelles 11G, 11M, 11P et 11T. Il est généralement tronqué par des aménagements des XIX^{e} et XX^{e} siècles et apparaît à des élévations allant de 13,73 m NMM à 14,80 m NMM. Il correspond à une argile limoneuse ou un limon argileux de couleur brun-jaune, homogène et plutôt compact, sauf dans la sous-opération 11G ou il s'agit d'un sable argileux très fin, peu compact et homogène.

L'horizon supérieur remanié du sol naturel a été observé dans la sous-opération mécanique 10G (couches C04-13 et C05-12), de même que dans les sous-opérations 11E, 11M et 11P (lots 11E02 et 11M11, couches C13-14 et C14-05). Aucun témoin d'occupations antérieures au milieu du XIX^{e} siècle n'a cependant été observé.

5.2 Premières installations eurocanadiennes, c. 1850-1875 : occupations Oliver, Gougeon, Éthier et Ogilvie

L'acte de vente de 1858 de l'ancien lot cadastral 1188 atteste du premier aménagement connu à cet emplacement. Le terrain passe alors des mains de l'artisan John Oliver à celles d'Adélaïde Gougeon, épouse du maître-forgeron Onésime Guérard. Il s'agit d'une maison en brique à un étage dont l'emplacement sur le lot n'est pas précisé. Une description similaire est faite sur les actes de vente de 1863 et 1870, alors que celui de 1875 fait état de plusieurs bâtiments sans les nommer. Le plan de Plunkett et Brady (1872) permet d'observer la présence de deux bâtiments ou ensemble de bâtiments. Le premier en forme de « L » occupe l'angle des rues des Bassins et Richmond alors que le second, de forme carrée, se trouve plus au sud, en bordure de la rue Richmond. Il se situe probablement en fond de lot, mais l'absence de divisions cadastrales sur le plan de 1872 ne permet pas de l'affirmer avec certitude. Seul le bâtiment carré figure sur le plan dressé par Hopkins (1879), qui le situe au fond du lot 1188, à la limite avec le lot 1190. Le lot 1187, pour sa part, serait resté non bâti jusque dans les années 1880.

La portion est de la sous-opération 10A et la portion nord de la sous-opération 10B, soit les sous-opérations mécaniques 10F et 10G, ainsi que les sous-opérations manuelles 11E, 11G, 11K, 11Q, 11P, 11R, 11T et 11V, ont été positionnées de façon à recouper le ou les bâtiments à l'angle des rues des Bassins et Richmond, de même que l'arrière-cour. Aucune sous-opération n'a été positionnée à l'emplacement du bâtiment situé en fond de lot.

À l'exception de deux niveaux de plancher, peu d'éléments structuraux mis au jour peuvent être clairement associés à cette phase d'occupation. Le plus ancien correspond à un limon argileux brun organique (couches C04-12 et C05-11), relativement meuble et homogène et comportant des fibres

de bois. Observé uniquement dans la sous-opération mécanique 10G, il pourrait s'agir d'un ancien plancher ayant été tronqué par un creusement indéterminé antérieur à la tranchée de construction du mur ST-21.

Le plancher le plus récent, correspondant aux vestiges ST-52 et ST-66, se retrouve dans les sous-opérations 11K, 11Q, 11V et 10G (photo 13). Il apparaît à une altitude variant entre 14,56 et 14,69 m NMM. La douzaine de planches observées, orientées suivant un axe nord-sud, sont en relativement bon état de conservation. La structure présente cependant une perturbation de nature et d'origine indéterminées. Au sud de la sous-opération 11Q, des fibres de 2 ou 3 planches sont retroussées vers le haut, suivant une ligne en arc de cercle, comme si elles avaient été repoussées du nord vers le sud (photo 14). La structure ST-52 a été dégagée sur une largeur de 1,90 m, soit toute la largeur de la sous-opération 11Q et de son extension, devenue la sous-opération 11V. Il a aussi été repéré, mais non dégagé, sur toute la largeur de la sous-opération 11K, où il a été désigné ST-66. Sa limite ouest est visible dans la paroi sud de la sous-opération mécanique 10G. Sa limite sud se trouve dans la sous-opération 11V et est marquée par la présence d'une planche posée de chant. Au nord, le plancher a été tronqué par la tranchée de construction du mur ST-21.



Photo 13 - Sous-opération 11Q — Plancher ST-52 — Vue vers le nord (BiFj-69-22-N1-331)



Photo 14 - Sous-opération 11Q — ST-52, détail — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-226)

Le plancher ST-52/ST-66 repose dans sa portion ouest (10G) sur un remblai composé de limon sableux brun-gris comportant notamment des fragments de bois et de briques, du charbon minéral et des concrétions métalliques (couches C04-11 et C05-07). Cette couche s'amincit vers l'est puisque, dans la sous-opération 11V, le plancher semble presque reposer sur une argile limoneuse jaune (non fouillée), qui pourrait correspondre à la couche C05-08 de la sous-opération mécanique 10G.

Sa mise en place est antérieure à celle du mur ST-21 puisqu'il est tronqué par la tranchée de construction de ce dernier. Les données issues des éphémérides des lots concernés et des plans anciens permettent de situer l'érection du bâtiment en brique à l'angle des rues des Bassins et Richmond entre 1879 et 1882. Ces mêmes données laissent croire que le plancher ST-52/ST-66 pourrait être associé à un aménagement ayant été mis en place lors de l'occupation de Benjamin Éthier. Cette datation est confirmée puisque le plancher ST52/St-66 recoupe l'emplacement du bâtiment représenté sur le plan de 1868 (voir figure 17) dont la nature et la fonction ne sont pas connues.

Le seul autre élément antérieur à la construction du bâtiment en brique est le trou de poteau ST-30. Situé au centre de la sous-opération 11E, il se trouve sous un niveau de plancher associé à l'occupation du bâtiment. Sa surface n'a pas été perçue initialement lors de la fouille, mais il a été estimé qu'elle se trouve à une altitude d'environ 13,98 m NMM, alors que sa base atteint 13,77 m NMM. Creusé dans un niveau de sol naturel remanié (11E02), il présente une forme arrondie dans sa portion sud et se prolonge en pente vers le nord. Le comblement ne contenait que peu d'objets-témoins ne permettant malheureusement pas de proposer de datation précise. Il s'agit en effet de deux clous de composition indéterminée, un fragment de métal et deux fragments d'os, dont un blanchi, présentant des traces de découpe à la scie. Les données cartographiques anciennes ne permettent pas de trancher de façon claire en ce qui a trait à sa datation. Il se trouve à la limite sud d'un des deux bâtiments orientés est-ouest représentés sur la carte de 1868 à l'angle des rues des Bassins et Richmond (voir figure 17), mais aussi à la limite est d'un bâtiment orienté nord-sud sur la carte de 1872 (voir figure 18).

5.3 John Costigan et The Artizans Dwelling House Company (1875-1903)

Plusieurs éléments structuraux associés au dernier quart du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle ont été mis au jour dans l'emprise des sous-opérations 10A et 10B. À partir de c. 1880, le site évolue rapidement, comme en témoignent les aménagements successifs visibles sur les plans de 1890 à 199 (voir figures 20 et 21). Les données issues des éphémérides des lots concernés et des plans anciens permettent de situer l'érection du bâtiment en brique à l'angle des rues des Bassins et Richmond entre 1879 et 1882, soit au cours de l'occupation du terrain par le marchand de bois et de charbon John Costigan. Les actes de prêt et de vente indiquent que le bâtiment est utilisé à la

fois comme bureau et comme habitation. Il y est décrit comme étant un bâtiment en bois à deux étages, recouvert de brique. Il apparaît sur les plans subséquents jusqu'en 1912, avec quelques modifications à son emprise.

De nombreuses structures en bois de tailles diverses l'entourent : annexes, hangars, entrepôts, etc. Elles ne sont pas mentionnées expressément dans les actes de vente, mais elles apparaissent pour la première fois sur le plan de 1890. Leur emprise reste sensiblement la même sur les plans subséquents, mais il pourrait s'agir de plusieurs générations de bâtiments légers démolis et rebâtis. La mise en place initiale de ces structures pourrait avoir eu lieu pendant la période d'occupation de John Costigan ou celle de *The Artizans Dwelling House Company*. Une certaine continuité existe entre ces deux périodes d'occupation, la compagnie en question appartenant aux membres de la famille Costigan.

5.3.1 Bâtiment en brique : Sous-opération 10A (10G, 11E, 11G et 11P)

Les vestiges associés au bâtiment en brique sont deux murs de fondation en pierre, soit le mur sud (ST-21) et le mur ouest (ST-22), un plancher (ST-28) et des tuyaux de plomb (ST-31 et ST-55). Deux sous-opérations ont été positionnées à l'intérieur du bâtiment, dans l'angle formé par les murs de fondation (11E) et près de la limite est de la tranchée (11G). Les sous-opérations 11K et 11Q ont pour leur part été implantées le long du parement sud de la fondation ST-21.

Les murs de fondation sont de type à double parement et blocage interne. Ils sont composés d'assises irrégulières avec des pierres ébauchées et équarries de dimensions variables (0,10-0,50 m) liées au mortier. La fondation ST-22 est surmontée d'une solive en bois partiellement décomposée dans laquelle de nombreuses racines ont prospéré. Elle présente sur son parement interne, dans l'emprise de la sous-opération 11E, une importante quantité de chaux décomposée qui pourrait témoigner d'un chaulage (photo 15). Dans la sous-opération 11G, la dernière assise de la fondation ST-21 est surmontée d'une mince couche de bois décomposé mêlé de racines, sur laquelle reposent deux assises déstructurées de briques (photo 16). Cet aménagement pourrait avoir été encore en place sur les autres portions des fondations, mais avoir été retiré lors de l'excavation mécanique des niveaux supérieurs.



Photo 15 - Sous-opération 11E — ST-22, parement interne recouvert de chaux — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N1-045)



Photo 16 - Sous-opération 11G — Mur de fondation ST-21 — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-110)

De plus, l'angle sud-ouest du bâtiment semble avoir fait l'objet d'un événement de déconstruction d'origine inconnue qui pourrait être contemporain ou antérieur à la démolition du bâtiment. Les plans de 1890 à 1912 montrent en effet quelques changements à l'emprise du bâtiment, qui pourraient être liés à la perturbation observée.

La tranchée d'installation des fondations a été observée le long du parement sud de ST-21, dans les sous-opérations 11K et 11Q, ainsi que dans la paroi est de la sous-opération 10G (voir coupe C5). Elle apparaît à une altitude variant de 14,52 à 14,62 m NMM. Sa largeur est de 80 cm, sauf près de la paroi est de la sous-opération 11K où elle s'élargit jusqu'à 1,10 m. Son comblement a été fouillé partiellement en 11K05 et 11Q05, mais sa base n'a pas été atteinte. Il est constitué d'une argile limoneuse brun-jaune, compacte et hétérogène, comportant des fragments de brique, du mortier désagrégé, des pierres (± 20 cm), des fragments de bois et du charbon minéral. Un remblai de composition similaire, associé au comblement de la tranchée, recouvre celle-ci et s'étend vers le sud par-dessus les niveaux plus anciens (voir couches C05-05, 0C16-5 et lots 11K02, 11Q03 et 11V03). La tranchée de construction du mur de fondation ST-21 a aussi été observée dans la sous-opération 11G. Elle apparaît à la base du lot 11G03 à une altitude de 13,65 à 13,74 m NMM et sa base se trouve à 13,52 m NMM. Elle n'atteint toutefois pas la base du mur et ne constitue donc qu'un élargissement à cet endroit de la tranchée, qui n'a autrement été observée que du côté sud du mur. Creusée dans le sol naturel (11G06), elle présente une largeur de 0,30 m, réduite à quelques centimètres dans la portion est de l'emprise de la sous-opération. Elle est comblée par un mélange de limon sableux gris foncé et de limon argileux brun-gris moucheté d'argile jaune-beige, meuble et hétérogène, comportant des scories, des nodules de brique, des pierres subanguleuses, des nodules de mortier, du mortier désagrégé et des fibres de bois.

Le comblement de la tranchée d'installation (lots 11G03, 11G04, 11K05 et 11Q05) a livré quelques éléments de culture matérielle (NR : 46, NMI : 40), dont de nombreux éléments métalliques. Il s'agit notamment de clous en fer laminé (NR : 1, NMI : 1) et en fer indéterminé (NR : 8, NMI : 9), d'un anneau en fer, d'une vis en alliage cuivreux ainsi que de nombreux fragments indéterminés en fer (NR : 6), mais aussi en cuivre (NR : 1). La céramique se divise entre porcelaine fine *Bone China* (NR :1, NMI : 1), terre cuite fine blanche (NR : 3, NMI : 3), la terre cuite fine blanche vitrifiée (NR : 2,

NMI : 2), mais aussi la terre cuite grossière locale (NR :1, NMI : 1). À cela, il convient d'ajouter huit fragments de verre de couleurs variées se divisant entre bouteilles, bouteilles à gin, bouteille à vin, cheminée de lampe et contenant indéterminé. Pour ce qui est des menus objets, une bille en pierre et trois fragments de pipe en terre cuite fine blanche argileuse, correspondant à autant d'individus, ont été identifiés. Deux fragments de verre à vitre viennent compléter cet assemblage. Ces éléments, présentant une fragmentation importante, ne permettent pas d'affiner la datation proposée à la lumière des données historiques.

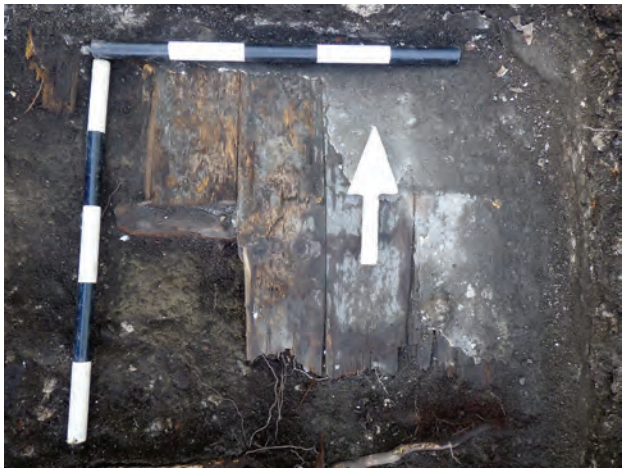


Photo 17 - Sous-opération 11E — Plancher ST-28, détail des planches sous le revêtement — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-053)

Le plancher de bois ST-28, localisé dans la sous-opération 11E, apparaît à une altitude variant entre 14,01 et 14,29 m NMM. Il est constitué de planches orientées nord-sud et d'une solive est-ouest. Perturbé par la présence de nombreuses racines et en partie décomposé, il est recouvert, dans le coin nord-est, d'un revêtement de nature indéterminé qui adhère aux planches. Sous ce revêtement, le plancher présente un très bon état de conservation permettant d'identifier son mode d'assemblage, soit à languettes et rainures (photo 17). Des vestiges de ce plancher ont été observés dans la sous-opération 11G et fouillés dans le lot 11G02, mais aucun numéro de structure ne lui a été attribué étant donné la décomposition avancée du bois, qui se trouvait aussi en partie carbonisé. Peu d'artéfacts lui ont été associés : deux clous en fer laminé, deux clous en fer indéterminé, deux fragments de verre incolore sans plomb et un fragment de verre à vitre.

Le plancher ST-28 repose sur un niveau d'argile limoneuse brun-jaune, compact et hétérogène, comportant des scories, du charbon minéral, du mortier en plaquettes, des roches anguleuses (2-5 cm), des racines et des radicelles (11E02). Il pourrait s'agir du sol naturel remanié dans sa portion supérieure ou d'un remblai lié à la construction du bâtiment en brique.

En plus des vestiges de plancher en 11G02, des éléments en bois ont été retrouvés à différents niveaux dans la sous-opération, soit dans le lot 11G03, près du mur ST-21, à une altitude de 13,81 à 13,83 m NMM, ainsi qu'à la base de l'élargissement de la tranchée de construction du mur, à 13,57 m NMM. Bien que posés à plat, ils ne semblaient pas présenter d'organisation particulière et n'ont donc pas reçu de numéro de structure.



Photo 18 - Sous-opération 11G — Base 11G03, 11G04 et 11G05, surface 11G06, sol naturel non anthropisé — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N1-077)

Le tuyau de plomb ST-31 et sa tranchée d'implantation se trouvent dans le coin nord-ouest de la sous-opération 11G (photo 18). Le tuyau, d'un diamètre de 2 cm, est orienté dans un axe nord-sud et présente en son centre une altitude de 13,82 m NMM avec une légère pente descendante vers le sud. Il se poursuit sous les parois nord et ouest. Son association avec le mur ST-21 n'est pas visible, mais vraisemblable. La base de sa tranchée d'implantation est creusée dans le sol naturel stérile et sa profondeur maximale est atteinte à une altitude de 13,63 m NMM. Son comblement se confond toutefois avec le sol de la couche 11G03, aussi bien en fouille qu'en paroi. Il est probable que les niveaux fouillés dans les lots 11G03, 11G04 et 11G05 aient constitué un seul épisode de remblaiement et de nivellement ou aient été réalisés dans un court laps de temps avec des sols similaires.

Un tuyau en plomb (ST-55) similaire a été observé dans la sous-opération 11P, celui-là à une altitude de 13,67 m NMM. Il est orienté dans un axe est-ouest et sa tranchée d'implantation est creusée dans le sol naturel. Il est possible que le tuyau ST-55 soit associé au tuyau ST-31, dont il pourrait être la prolongation, et au bâtiment de brique, mais la connexion entre les structures n'a pu être établie. Il est à noter que la sous-opération 11P a été complètement inondée à la suite de forts orages, ce qui a limité les observations et la poursuite des travaux dans son emprise et aux alentours.

5.3.2 Structures en bois : Sous-opérations 10A et 10B (10F, 10G, 11A, 11B, 11F, 11K, 11M et 11Q)

Les sous-opérations 10F, 10G, 11A, 11B, 11F, 11K, 11M et 11Q ont été positionnées de manière à recouper les structures en bois représentées sur les plans de 1890 à 1912. Au moins deux niveaux de planchers y ont été mis au jour. Les structures sont regroupées en sous-ensembles en fonction de leurs caractéristiques et de leur position stratigraphique.

Dans l'emprise de la sous-opération 11Q, les restes d'un plancher en bois (ST-51) dont l'état de conservation est plutôt mauvais ont été mis au jour (photo 19). Les planches sont très minces, décomposées et traversées de nombreuses radicelles. Elles sont orientées dans un axe est-ouest et s'appuient sur le parement sud de ST-21. Au moins deux ou trois planches, d'une largeur d'environ 15 cm, ont pu être observées, sur une étendue résiduelle de 80 cm de longueur pour 56 cm de

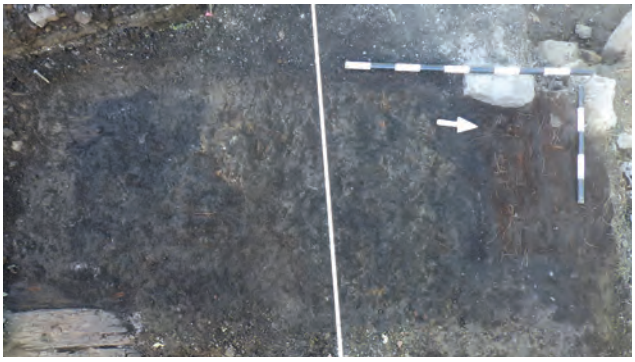


Photo 19 - Sous-opération 11Q — Base 11Q01, surface 11Q03 avec deux niveaux de plancher présentant un mauvais état de conservation : plancher ST-51 (c. 1875-1903) et plancher ST-52 (c. 1850-1875) — Vue vers l'ouest (BiFj-69-22-N1-187)

largeur et à compter de 14,66 m NMM. Sous ce plancher se trouve une mince couche de limon sableux noir, meuble et homogène, comportant de la poussière de mortier, des fragments de brique, des pierres (± 4 cm) et des racines (11Q02). Le plancher ST-51 est associé au bâtiment de brique et correspond vraisemblablement à une extension en bois, possiblement une annexe ou un entrepôt. Ce niveau de plancher n'a pas été perçu dans la sous-opération 11K. Là encore, les éléments de culture matérielle ne permettent pas d'affiner la datation proposée à l'aune des données historiques. L'assemblage comporte un contenant en terre cuite fine blanche à décor à l'engobe brun (NR : 4, NMI : 1), un contenant en verre teinté régulier bleu (NR : 1, NMI : 1), au moins une bouteille (NR : 2, NMI : 1), une pierre en terre cuite fine blanche argileuse (NR : 1, NMI : 1), des clous en fer indéterminé (NR : 3, NMI : 3), des fragments de vitre (NR : 3, NMI : 2), un objet indéterminé en fer (NR : 1, NMI : 1), des fragments d'os (NR : 7) et de coquille d'huître (NR : 1). Par ailleurs un fragment de marbre présentant des stigmates de polissage a été mis au jour lors de la fouille de ce lot.

Le plancher correspondant aux ST-35, ST-36 et ST-49 est présent dans les sous-opérations 11B, 11F et 11M. Il affleure à une élévation de 14,54 NMM à 14,57 m NMM. Les planches sont orientées dans un axe est-ouest et mesurent 10 à 22 cm de largeur. Celles de ST-36 (11B) reposent sur une solive d'axe nord-sud qui s'est affaissée en raison de la pourriture du bois, créant une dépression sur toute sa longueur. De nombreuses racines ont perturbé l'intégrité de ce plancher, qui est aussi affecté par la pourriture du bois. Il est recouvert par une couche contenant une très forte proportion de fragments et de poussière de charbon minéral. Le lot 11B07, qui y est associé, ne contenait que deux clous en fer indéterminé (NR : 3, NMI : 2) et un fragment de terre cuite fine blanche.

Dans la sous-opération 11F, le plancher ST-35 est traversé par une planche présentant un axe nord-sud légèrement décalé et posée par-dessus le plancher. Aucun élément de liaison entre ces éléments n'a cependant été observé.

Le plancher ST-49, mis au jour dans la sous-opération 11M, présente un niveau d'intégrité plus faible et son identification est moins certaine que pour les deux structures précédentes. Il recouvre la fosse ou creusement ST-69 (voir coupe C13-10, C13-11), dont le comblement est caractérisé par la présence de grosses scories (jusqu'à 40 cm). Un second creusement, ST-57 (voir coupe C13-07), semble avoir été réalisé dans la même emprise. Contenant lui aussi des scories de grande taille, il tronque pour sa part le plancher ST-49, mais il semble plutôt associé à la phase d'occupation suivante.

5.4 Occupation The Ogilvie Flour Mills Company Limited (1903-1946)

Bien qu'ils subissent quelques modifications, une partie des bâtiments de la phase d'occupation précédente est préservée pendant une dizaine d'années après l'acquisition des terrains par *The Ogilvie Flour Mills Company Limited*, dont le bâtiment en brique, son annexe en bordure de la rue des Bassins et le hangar de bois qui longe la rue Richmond. L'ensemble des bâtiments est démoli entre 1912 et 1914 pour laisser la place aux structures liées à la minoterie : élévateur et convoyeur à grains, hangar à wagons, de même qu'un espace d'entreposage pour le bois en bordure de la rue Richmond, illustrés sur le plan de 1909, révisé en 1914 et en 1916. Ces éléments ne semblent toutefois apparaître qu'après 1914, compte tenu du fait que le relevé est réalisé sur un papier appliqué en correction au plan originel, qui reste partiellement visible en transparence (figure 22).

Les lots 11E01 et 11G01 correspondent à un niveau de démolition du bâtiment en brique comportant notamment du mortier de sable et de chaux, des fragments de pierres et de brique, des scories et du charbon minéral. Le lot 11G01 contient de nombreux éléments avec des traces de combustion (briques et mortier ayant chauffé et bois carbonisé) et pourrait être associé à un incendie. Du bois carbonisé à plat est présent en plus grande quantité à la base de la couche, laissant croire à la présence d'un plancher carbonisé qui pourrait être associé au plancher ST-28 identifié en 11E et décrit plus haut. Au sud du bâtiment en brique, le décapage mécanique des niveaux supérieurs a laissé une surface inégale et a vraisemblablement entamé les niveaux d'occupation fouillés dans ce secteur.

Dans les sous-opérations 11K et 11Q, plusieurs planches affleurent en surface. La première couche fouillée correspond à un limon sableux brun foncé à brun-noir, moyennement compact et hétérogène, comportant des fragments de brique, des scories (± 5 cm), du charbon minéral, du mortier, des pierres (± 2 cm), des racines et des fibres de bois (11K01 et 11Q01). Ce niveau pourrait être associé à la démolition du bâtiment en brique à l'angle des rues des Bassins et Richmond.

Les remblais de démolitions (11E01, 11G01, 11K01 et 11H01) comprenaient un nombre important d'artéfacts (NR : 312, NMI : 70), majoritairement composé de fragments de vitre (NR : 221, NMI : 21) et de clous (NR : 36, NMI : 33). Aucun fragment de céramique liée à la conservation, à la préparation ou à la table n'a été mis au jour. Pour ce qui est du verre, des bouteilles (NR : 23, NMI : 2), une bouteille à gin (NR : 1, NMI : 1), une bouteille à boisson gazeuse (NR : 5, NMI : 1) ainsi que des contenants indéterminés (NR : 4, NMI : 3) ont été exhumés. Par ailleurs, un fragment d'applique en os travaillé, dont l'usage reste indéterminé, a également été mis au jour. Compte tenu de la composition de cet assemblage et des caractéristiques des dépôts qui y sont associés, aucune information relative à une datation plus précise ou à usage spécifique du bâtiment n'a pu être avancée.

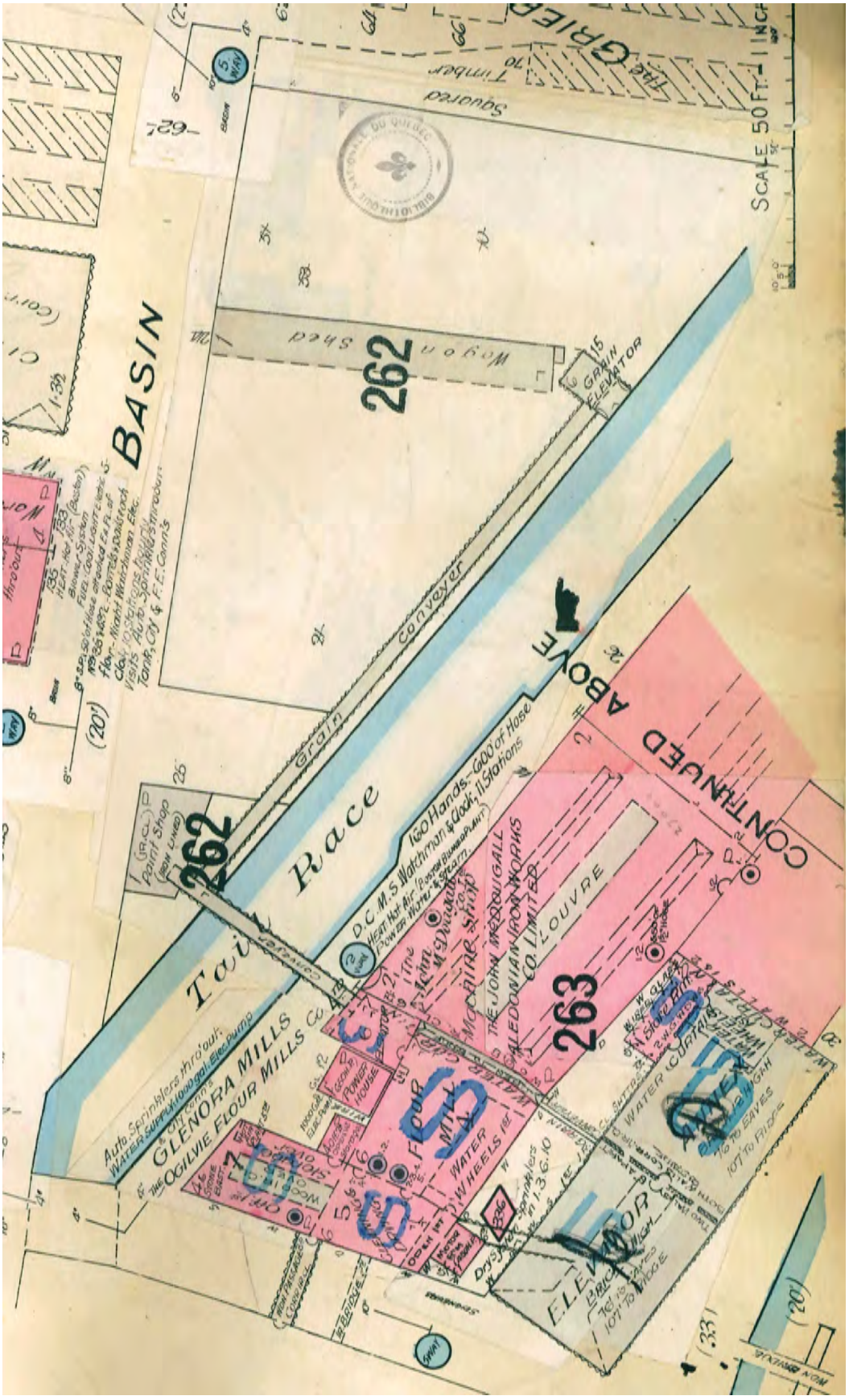


Figure 22 - Extrait d'un plan dressé par Goad en 1909, révisé en 1914 et 1916. L'aire d'étude est représentée sur un papier appliqué en correction au plan originel, qui reste partiellement visible en transparence

Enfin, dans le secteur à l'ouest du bâtiment en brique, un niveau de plancher a été observé à une altitude de 14,70 m NMM. Il comprend les planchers ST-19 et ST-24, auxquels pourraient être associés les éléments indéterminés en bois ST-25, ST-26 et ST-43. Ceux-ci affleurent entre 14,72 et 14,78 m NMM d'altitude. Toutes ces structures présentent une orientation est-ouest. Elles sont recouvertes dans les sous-opérations 11B, 11F et 11M par des remblais constitués de sable plus ou moins limoneux de couleur brun-noir à brun rouille et contenant beaucoup de déchets métallurgiques. Les lots de remblai 11M03 et 11M04 ont révélé quelques éléments de culture matérielle (NR : 84, NMI : 48). Il s'agit principalement de clous (NR : 45, NMI : 24), mais aussi d'objets en fer indéterminé (NR : 10, NMI : 6), tous présentent une altération importante. La présence de verre à vitre (NR : 10, NMI : 4) ainsi que de bâtons de graphites (NR : 3, NMI : 2), vraisemblablement associés à un usage électrique, a également été observée. Par ailleurs, un fragment de terre cuite fine blanche, trois fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée (dont un portant un décor moulé à motif indéterminé), six fragments de verre (incolore au plomb, vert foncé et turquoise) ainsi qu'un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine blanche argileuse et un fragment d'os ont été mis au jour en lien avec ces lots. Là encore, ces éléments de culture matérielle renvoient à une datation large qui couvre la seconde moitié du XIX^{e} siècle et la première moitié du siècle suivant.

Le plancher ST-19, observé dans la sous-opération 11A, présente une surface discontinue, mais les planches préservées sont dans un bon état de conservation. Il se poursuit sous les parois nord, sud et ouest de la sous-opération. La superposition des limites de l'intervention de 2022 sur les plans anciens place cependant la sous-opération 11A à l'extérieur du bâtiment en bois. Le plancher ST-19 a néanmoins été inclus au groupe décrit ci-haut puisqu'il se trouve à la même altitude.

En 11B, la décomposition du bois du plancher ST-24 est importante et de nombreuses racines en perturbent l'intégrité. Un affaissement est perceptible le long de la paroi ouest de la sous-opération et pourrait correspondre à une solive décomposée. Quatre chevilles de bois, disposées à environ 52 cm les unes des autres, ont été récoltées lors de la fouille de la structure et pourraient témoigner de son mode d'assemblage. Bien qu'en mauvais état, le plancher ST-24 est bien visible en coupe (voir C12-2) et se poursuit au-delà des limites de la sous-opération dans les quatre directions.

Les structures ST-25, ST-26 (voir coupe C9-2, lots 11F03 et 11F04) et ST-43 (voir coupe C13, 11M05) correspondent à des planches ou solives isolées longeant les parois nord et sud de la sous-opération 11F (photo 20) et la paroi sud de 11M (photo 21). Elles affleurent à une altitude entre 14,72 m et 14,78 m NMM (ST-26) et se prolongent vers l'est et l'ouest. Les pièces de bois ST-26 et ST-43 pourraient d'ailleurs être connectées et constituer une même structure. Ces trois planches ou solives pourraient faire partie d'un même aménagement et pourraient être liées aux planchers ST-19 et ST-24.



Photo 20 - Sous-opération 11F — Base 11F02, surface 11F03 avec éléments de bois de nature indéterminée orientés est-ouest et associés à la période 1885-1946 (ST-25 et ST-26) et trou de poteau (ST-27) à l'angle nord-ouest de la sous-opération, associé à la période 1850-1875 — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-033)



Photo 21 - Sous-opération 11M — Base 11M01, 11M02, 11M03 et 11M04, surface 11M05 avec élément de bois de nature indéterminée (ST-43) orienté est-ouest et associé à la période 1885-1946 — Vue vers le sud (BiFj-69-22-N1-160)

5.5 Dernières installations industrielles : The Montreal Lumber Company Limited (1946-1966) et Missisquoi Realties Ltd (post-1966)

Les vestiges associés aux occupations de la seconde moitié du XX^{e} siècle ont pour la plupart été excavés lors de l'opération mécanique afin d'atteindre les niveaux plus anciens. Un mur de fondation en béton (ST-59) se trouve toujours en place dans la portion ouest de la paroi nord de la sous-opération 10A. Sa tranchée d'implantation a été partiellement fouillée dans le lot 10A05, mais sa base n'a pu être atteinte en raison de contraintes de temps et d'espace. Il s'agit de la limite nord du bâtiment identifié comme étant le *Dressed Lumber Shed* sur le plan dressé en 1940 par *Underwriters' Bureau Survay* (figure 23).

Enfin, des piliers de béton (ST-54 et ST-63) ainsi que des fosses d'implantation associées à ce type de structure (ST-42, ST-58 et ST-65) ont été observés. L'empreinte d'un pilier retiré par l'opération mécanique est également visible dans la paroi nord de la sous-opération 10F. Ces structures appartiennent au bâtiment sur colonnes de béton de la *Missisquoi Realties Ltd.,* érigé dans les années 1970, qui n'apparaît pas sur le plan d'occupation des sols de la Ville de Montréal en 1975, mais est visible sur une photographie aérienne ancienne datée de 1978 (figure 24). Il disparaîtra au milieu des années 1990, puisqu'il est visible sur une photographie aérienne de 1993, mais n'est plus visible sur une autre prise en 1998[2].

2 D'après les données ouvertes de la Ville de Montréal : https://donnees.montreal.ca/dataset/phototheque

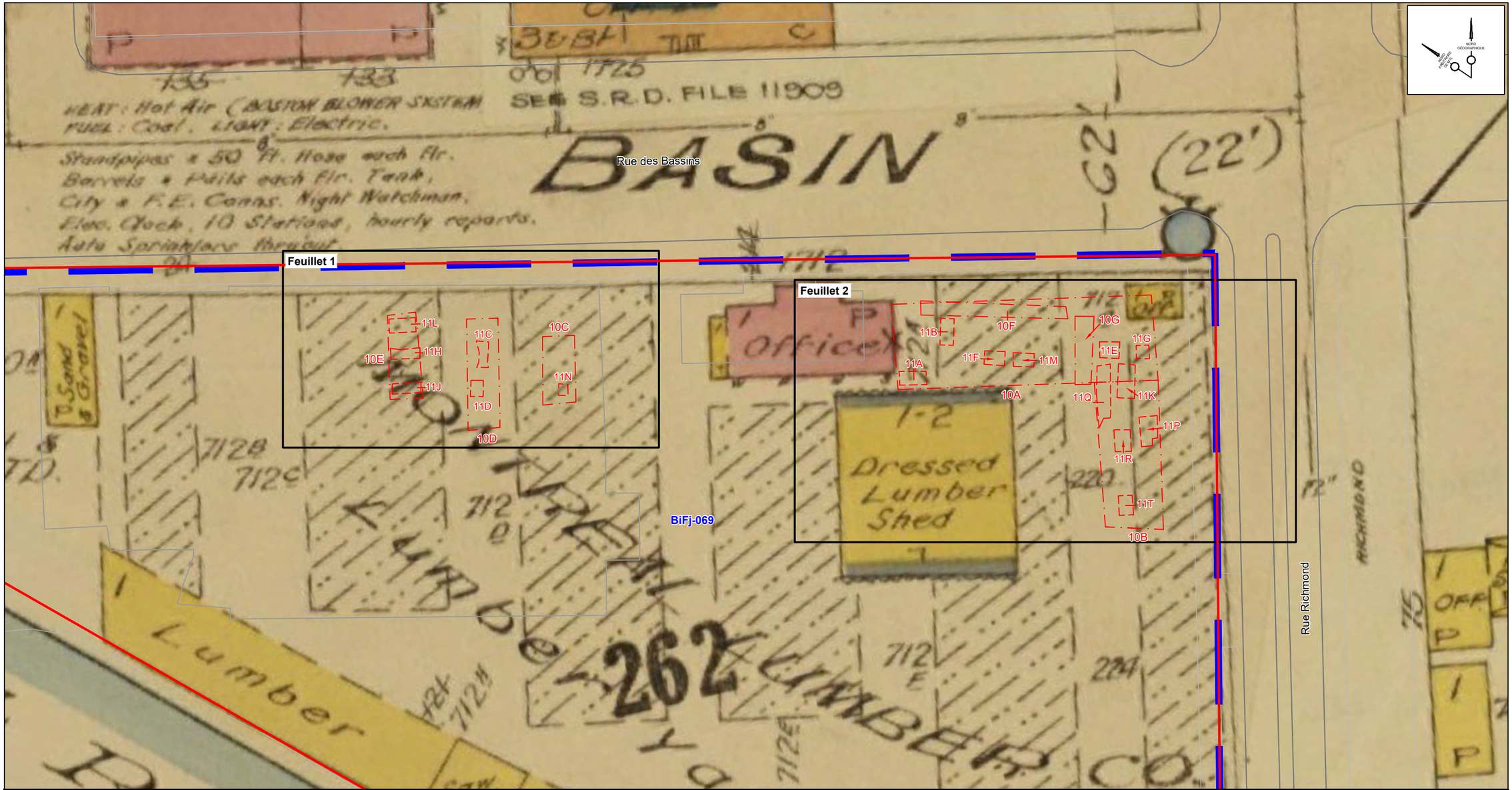


Figure 23 - Extrait d'un plan de Underwriters' Bureau Survey de 1940 avec emplacement des sous-opérations

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 300

1,5 0 3 6 m

Date
Juillet 2023

Numéro de projet
850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

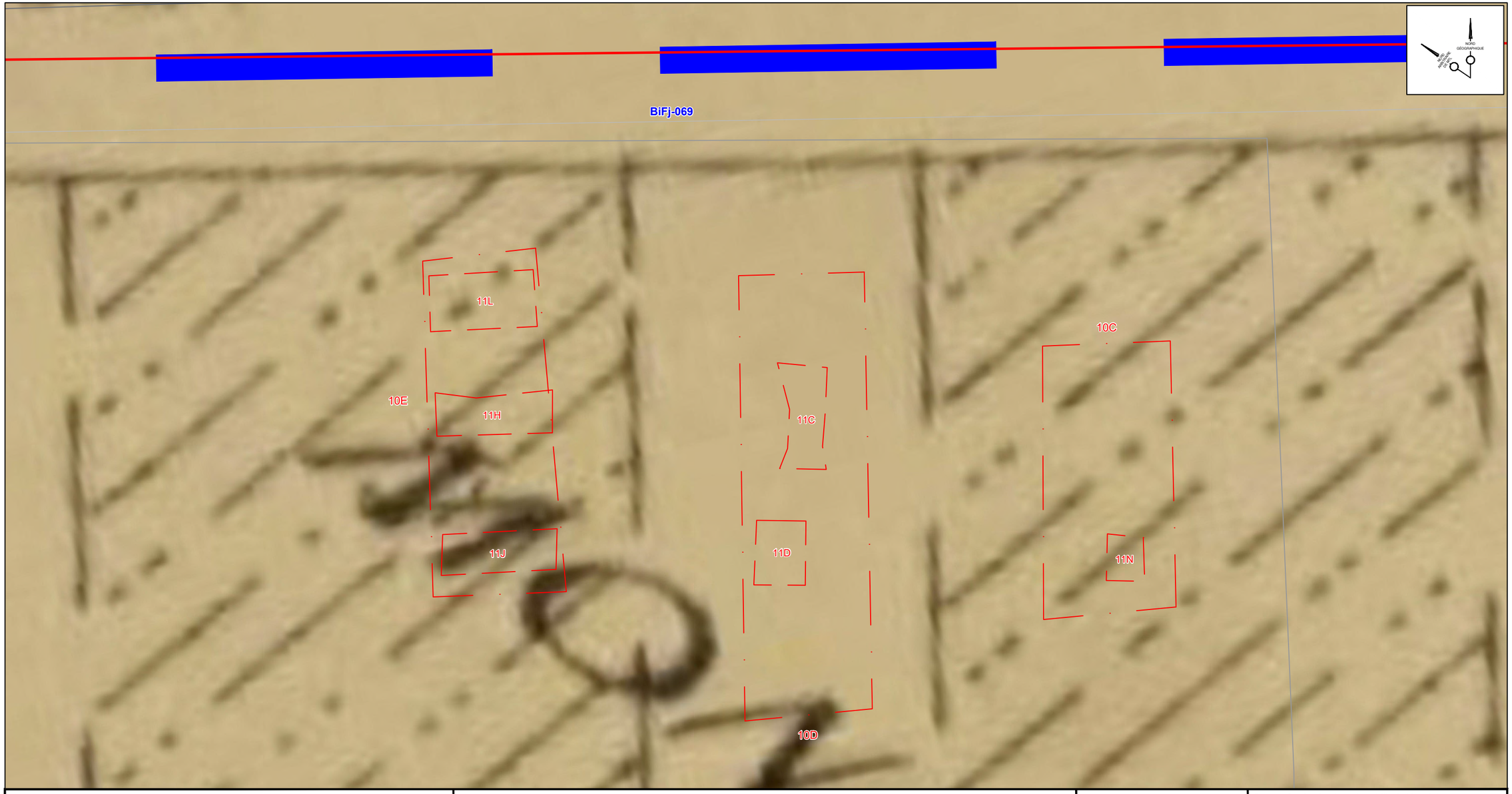


Figure 23 Feuillet 1 - Secteur en bordure de la rue des Bassins

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 75

0.375 0 0.75 1.5 m

Date
Juillet 2023

Numéro de projet
850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

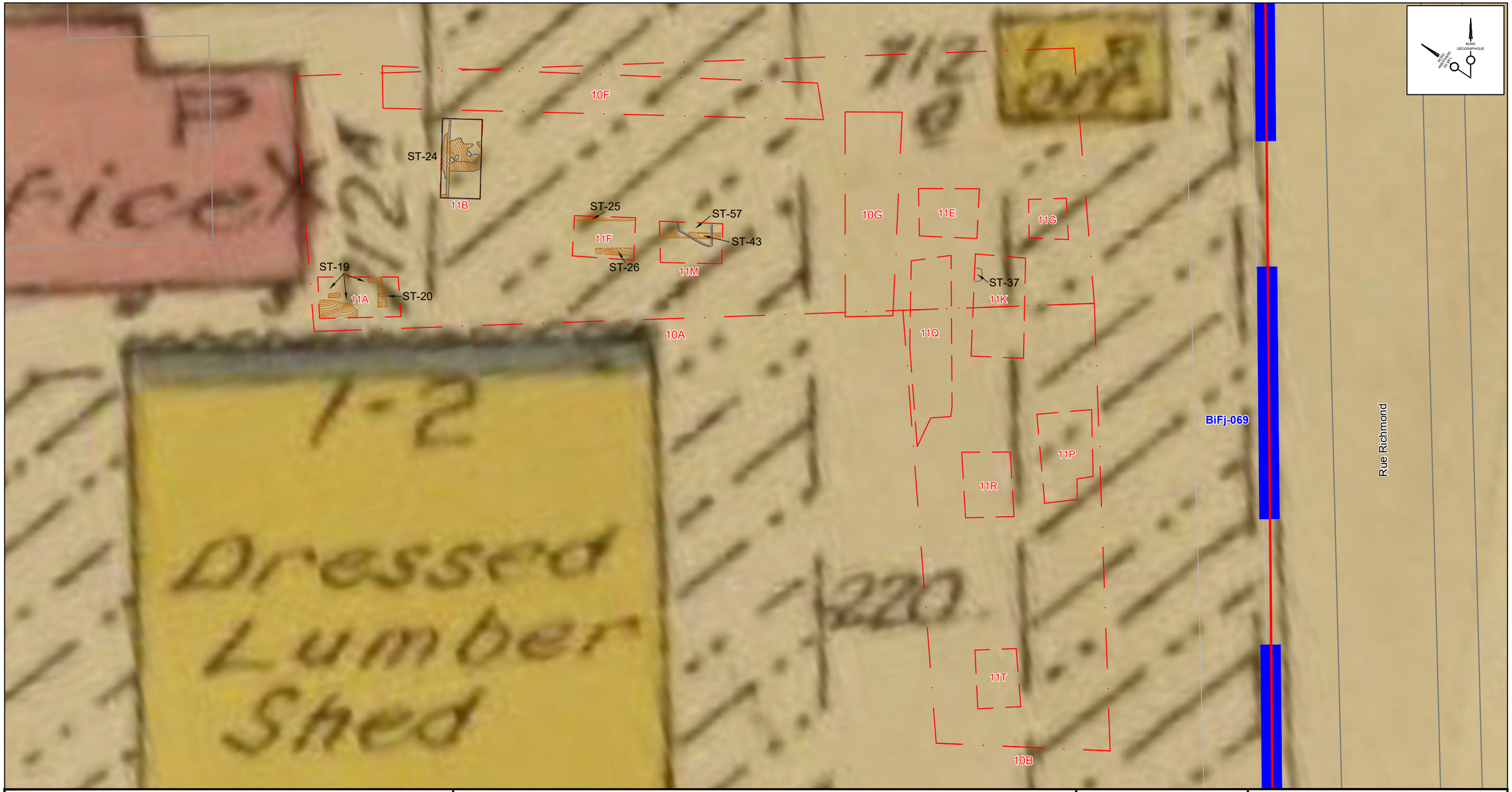


Figure 23 Feuillet 2 - Secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond

Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations mécaniques
- Sous-opérations manuelles
- Site archéologique

ÉCHELLE = 1 : 100

0,5 0 1 2 m

Date Juillet 2023

Numéro de projet 850-1053

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Figure 24 - Extrait d'une photographie aérienne datant de 1978 illustrant la présence d'un bâtiment sur piliers de béton à l'angle des rues des Bassins et Richmond (Ville de Montréal, 1978-HM7819-L15-180-e300)

5.6 Occupation actuelle

Les niveaux supérieurs associés à l'occupation actuelle du stationnement autour des sous-opérations 10A et 10B ont presque tous été décapés ou perturbés lors de l'opération mécanique. Ils ne sont visibles que dans les tranchées 10F et 10G (coupes C4-1 et C8-1). À l'extrémité sud de la sous-opération 10G, la surface du stationnement se situe à une altitude de 15,44 m NMM. Au nord, dans la sous-opération 10F, il subsiste un remblai associé à l'occupation actuelle contenant beaucoup de pierre concassée et de déchets divers, mais sa portion supérieure a visiblement été perturbée par l'opération mécanique et sa surface réelle n'est donc pas connue.

6 SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE 2021 ET 2022

L'intervention de 2021 a consisté en la réalisation de cinq tranchées mécaniques (8A à 8E), complétées de sondages réalisés manuellement : 9A, 9B et 9C dans l'emprise de 8A; 9D, 9E, 9F dans l'emprise de 8B ; 9N et 9P dans l'emprise de 8C ; 9G, 9H, 9J dans l'emprise de 8D ; 9K, 9L et 9M dans l'emprise de 8E. La figure 25 rappelle le positionnement de chacune des sous-opérations ouvertes en 2021 et 2022. Ces interventions, combinées aux données cartographiques présentées précédemment ainsi qu'aux données historiques (tableau 9 et annexe 4), permettent de se faire une bonne idée de l'évolution de l'aire à l'étude entre les années 1850 et les années 1950.

6.1 Premières occupations eurocanadiennes : la naissance d'une vocation industrielle (c. 1850-c. 1880)

Le terrain est loti à compter des années 1840. Au cours de cette première phase, soit entre les années 1840 et la fin des années 1860, un certain nombre de terrains sont achetés par des marchands dans une perspective de spéculation foncière. Ainsi, les lots 1071a et 1190 sont acquis par John Young et Ira Gould et les lots 1187 et 1188 sont achetés par Ira Gould seul. Les lots 1183 et 1186 sont quant à eux acquis par l'arpenteur, architecte et urbaniste John Ostell. Le lot 1183 va ensuite être racheté par Ira Gould et Jacob Dewitt. Le propriétaire initial du lot 1189 n'a malheureusement pas pu être retracé. Les premières occupations identifiées renvoient à une occupation artisanale de l'espace. Des forgerons occupent les lots 1183 (John Francis Cochrane entre 1855 et 1859) et 1188 (Adélaïde Gougeon et Ilanie Gougeon, entre 1857 et 1863). Un fabricant de chaises a également été identifié à l'emplacement du lot 1188 précédemment aux Gougeon (John Oliver, 1855-1857). Un cloutier va occuper le lot 1185 entre 1856 et 1860. Ce lot va ensuite être occupé par un cordonnier et fabricant de chaussures du nom de Jean-Baptiste Henrichon entre 1859 et 1880. Par la suite, les activités industrielles en lien avec le bois et, plus timidement, la minoterie s'affirment dans l'aire d'étude.

Les données archivistiques ont permis de confirmer la présence de bâtiments dans l'emprise de l'aire d'étude dès les années 1850. Ainsi, l'existence d'une maison est attestée dès 1853 sur le lot 1883, dès 1858 sur le lot 1188 et dès 1860 sur le lot 1185. La carte de Sitwell (voir figure 17) datant de 1868 permet d'observer la présence de deux bâtiments en bois (un de front de rue et un de fond de lot) sur le lot 1183, de bâtiments en brique formant un front continu sur la rue des Bassins à l'emplacement des lots 1184, 1185 et 1186. Enfin, à l'emplacement du lot 1188, deux bâtiments parallèles sont représentés, dont un bâtiment de front sur la rue de Bassins et un en retrait de celui-ci, ainsi qu'un bâtiment en brique en fond de lot et donnant sur la rue Richmond. La carte dressée par Plunkett et Brady en 1872 (voir figure 8) illustre la présence de bâtiments secondaires associés aux bâtiments principaux des lots 1183, 1184, 1185 et 1186. Il représente également un

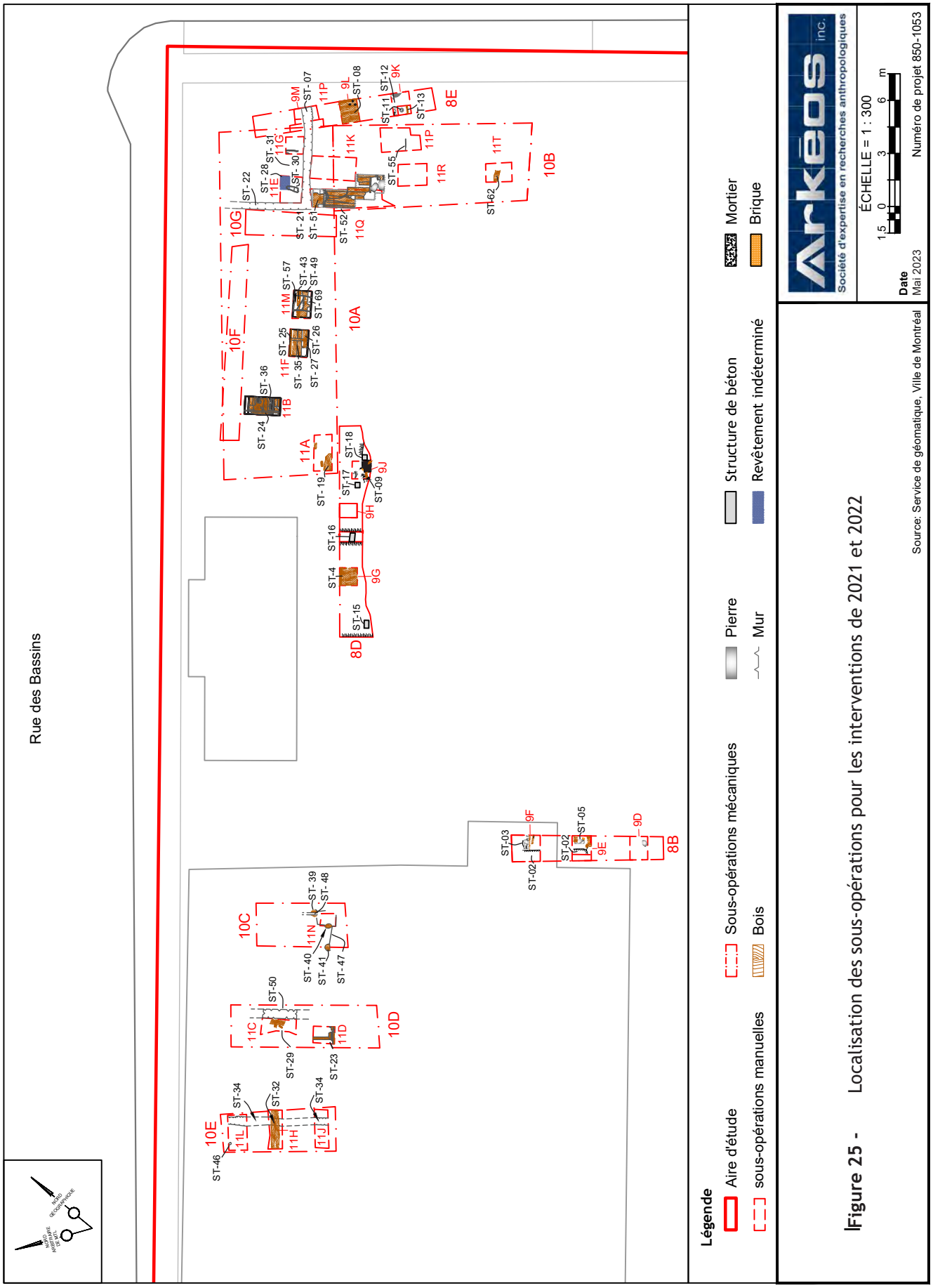
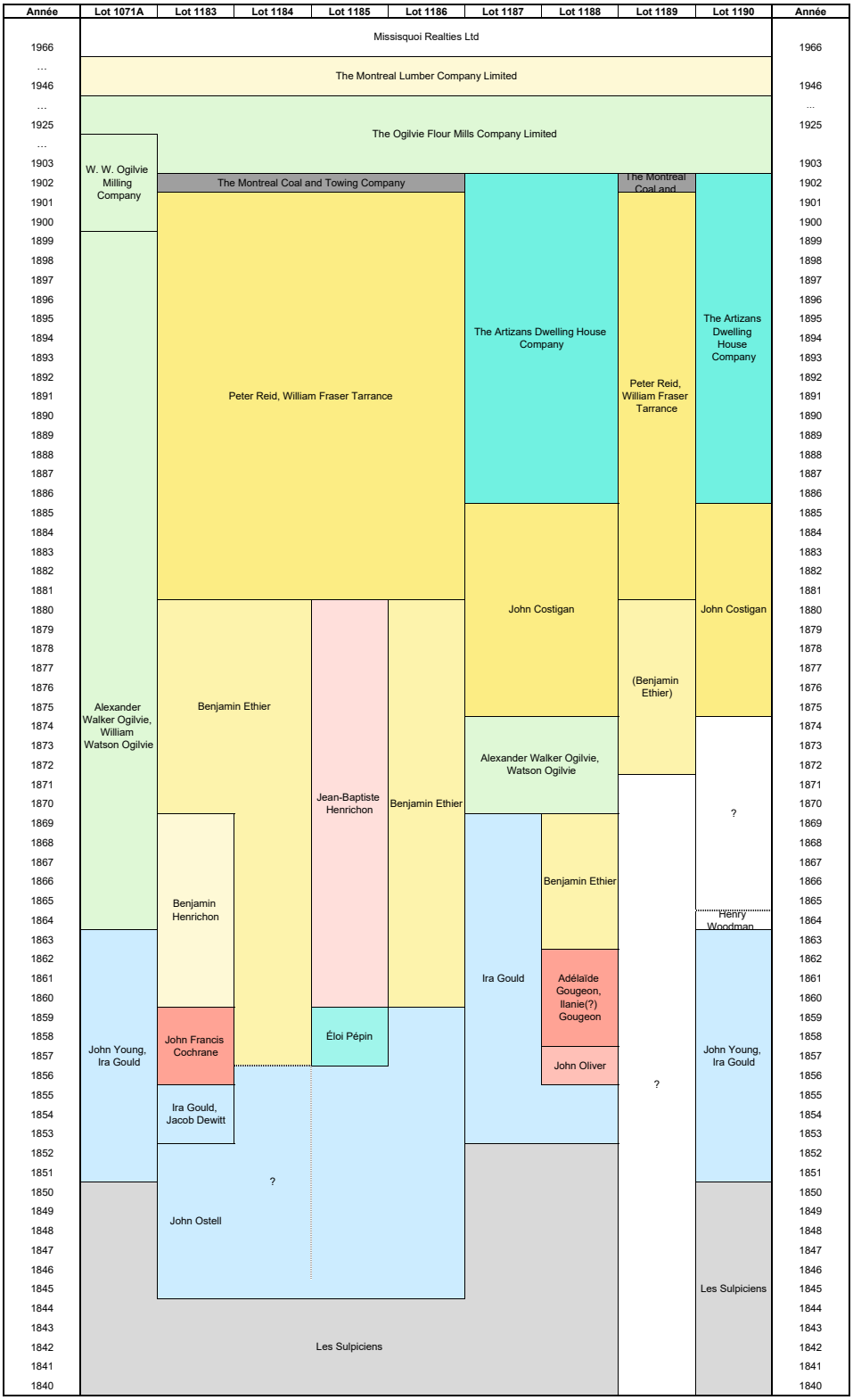


Figure 25 - Localisation des sous-opérations pour les interventions de 2021 et 2022

Tableau 9 - Synthèse de la chaîne de titre pour l'ensemble des anciens lots cadastraux de l'aire d'étude



second bâtiment faisant front sur la rue des Bassins pour le lot 1183 ainsi qu'une structure de nature indéterminée en forme de quart de cercle en limite arrière du lot 1183. Cette dernière ne se retrouve pas représentée sur les plans subséquents et reste donc énigmatique. En effet, dès 1879, c'est un bâtiment de bois de fond de cours qui est de nouveau représenté à cet emplacement sur le plan de Hopkins (voir figure 10).

Plusieurs ressources archéologiques associées à cette phase d'occupation ont été mises au jour au cours des dernières interventions archéologiques. Il s'agit principalement de vestiges structuraux et de niveaux d'occupation en lien avec les bâtiments sis sur les lots 1183, 1184, 1185 et 1186 en bordure de la rue des Bassins. Pour ce qui est du lot 1183, il s'agit de la structure ST-14 (sous-opération 9N). Cette dernière est composée d'un niveau de plancher cloué se trouvant à une altitude de ± 14,75 m NMM et délimité par des planches disposées de chant dont la partie hors-sol (sol ancien) a été tronquée. Ces planches de chant semblent correspondre au mur est du bâtiment de fond de lot représenté sur la carte de 1868, grossièrement orienté nord-sud. À l'ouest de cette structure, il a été possible d'identifier deux niveaux de circulation successifs, le plus ancien apparaissant entre 14,66 et 14,69 m NMM et le second entre 15,01 et 15,03 m NMM associés à de rares éléments de culture matérielle permettant de proposer une datation en lien avec cette phase d'occupation. Parmi les fragments récoltés, il convient de souligner la présence de deux fragments de terre cuite fine blanche, dont un présentant un décor imprimé noir. Ce type de décor apparaît à compter des années 1820-1830 (Labonté-Leclerc et Léouffre, 2016). Un fragment de céramique altérée, un clou en fer laminé et cinq fragments d'os, dont trois présentant des traces de découpe, ont également été inventoriés. Les premiers clous laminés sont produits aussi tôt que les années 1850. Cependant, seuls de petits clous sont produits dans un premier temps, ce type de clou n'étant en usage qu'à compter du troisième quart du XIX^{e} siècle pour ce qui est de la construction (Nelson, 1968). Ces niveaux de circulation prennent appui sur un niveau de sol naturel (9N05) dont la surface a vraisemblablement également servi de niveau de circulation.

Les bâtiments donnant sur la rue des Bassins à l'emplacement des lots 1184, 1185 et 1186 ont également été observés. L'angle sud-ouest du bâtiment sis sur le lot 1186 et mitoyen au lot 1185, mis au jour dans l'emprise de la sous-opération 10C, est caractérisé par un poteau en bois dont la base est encore en place dans un trou de poteau (ST-39) reposant sur une solive orientée nord-sud (ST-48). L'angle sud-est et le mur sud du bâtiment du lot 1185 ont également été identifiés. Ils prennent la forme de trous de poteaux (ST-40 et ST-41) ainsi que d'une planche de bois disposé de chant (ST-47) correspondant au mur sud du bâtiment. La limite sud du bâtiment a par ailleurs été observée en stratigraphie. À cet emplacement, bien que le sol naturel ait été atteint, aucun niveau de sol interne au bâtiment n'a été observé lors de la fouille. Les niveaux de circulation situés à l'extérieur du bâtiment, au sud de celui-ci, ont quant à eux été observés en stratigraphie, en limite sud de la sous-opération (C01-12). La limite ouest de ce même bâtiment a été observée

à l'emplacement de la sous-opération 10D, sous forme d'une fondation de mur en pierre (ST-50) observée à partir de 14,21 m NMM. Cette fondation repose sur une solive (ST-29) mise en place dans le sol naturel et qui apparaît à 13,55 m NMM. À cet emplacement, le lot 11C03 a été identifié comme étant un niveau de circulation situé dans l'emprise du bâtiment. Enfin, le mur ouest de ce même bâtiment a été mis au jour (ST-34) dans l'emprise de la sous-opération 10E. Ce mur est associé à un niveau de circulation à l'est (11H09, 11H10, 11J12, 11J13 et 11J14) et un niveau de plancher (11H07 et 11H08) est appuyé au parement ouest du mur de fondation. Pour rappel, le plancher apparaît à une altitude variant entre 14,05 m NMM et 14,35 NMM alors que l'apparition du niveau de circulation s'y situe entre 14,22 m NMM et 14,47 m NMM. Par ailleurs, une possible solive (ST-32) mise au jour dans la sous-opération 11J à une altitude de 14,32 m NMM pourrait être en lien avec le niveau de plancher susmentionné. Le mur de fondation ST-34 se trouve être légèrement plus à l'est que représenté sur différents plans des années 1860 et 1870. Toutefois, la distinction entre intérieur et extérieur du bâtiment ne fait aucun doute. Aussi, il est possible qu'une porte cochère se soit trouvée à cet emplacement, ce type de structure n'étant habituellement pas représenté sur les plans de 1868, 1872 et 1879.

L'intervention de 2021 a également permis d'observer quelques vestiges structuraux en lien avec cette phase d'occupation, à l'emplacement d'un des bâtiments sis sur le lot 1186 dans l'emprise de la sous-opération 10B. Il s'agit du bâtiment de fond de lot central des trois bâtiments de fond de lot représentés sur la carte dressée en 1872 par Plunkett et Brady (voir figure 8). Le mur de fondation nord de ce bâtiment (ST-03), orienté est-ouest, a notamment été observé dans la sous-opération 9F, son niveau d'apparition se situant à une altitude allant entre 14,13 m NMM et 14,31 m NMM. Un niveau d'occupation riche en culture matérielle (9E05, 9E06 et 9E07) correspond au niveau de circulation interne de ce bâtiment. Les interfaces entre les lots 9E05 à 9E07 sont nettes, même si ces lots font chacun moins de 0,10 m d'épaisseur. Le lot inférieur (9E07) repose sur un plancher bitumineux (ST-06), qui apparaît entre 14,18 m NMM et 14,42 m NMM d'altitude. Un sondage a également permis d'observer, à l'angle nord-est de la sous-opération 9E, un possible niveau de circulation (9E08) antérieur à la ST-06. Ce niveau, de moins d'un centimètre d'épaisseur, est caractérisé par la présence de terre cuite fine blanche disposée à plat à son interface supérieure. De plus, trois pierres calcaires alignées suivant un axe nord-sud ont été observées en limite est de la sous-opération, en association avec du mortier (ST-05). Ces dernières reposent sur la ST-06 et auraient pu servir de base à un mur de refend.

Les différents éléments de culture matérielle mis au jour dans l'emprise des lots 1184, 1185 et 1186 en lien avec les structures (niveaux de circulation et d'occupation, mais aussi comblement de trous de poteaux et de tranchées d'installation des solives et murs de fondation) confortent la datation proposée, qui va de la fin des années 1840 aux années 1870-1880.

Dans l'emprise des lots 1187 et 1188, soit à l'emplacement des sous-opérations 8D, 10A et 10B, peu de ressources archéologiques antérieures aux années 1880 ont été mises au jour. Le plancher de bois (ST-08), qui a été observé entre 14,58 et 14,63 m NMM à l'emplacement des sous-opérations 8D/9E lors de l'intervention de 2021. L'intervention de 2022 a également permis d'observer un niveau de plancher (ST-52 et ST-66, respectivement sous-opérations 11Q et 11K) à une altitude similaire, variant entre 14,56 m NMM et 14,69 m NMM. Chacune des portions de ce plancher, dont les planches sont orientées nord-sud, a été tronquée par la mise en place du bâtiment en brique érigé à l'angle des rues Richmond et des Bassins en 1879, moment où il n'est pas représenté sur le plan de Hopkins (voir figure 10), et 1882, moment où il est cité sur un acte de prêt offert aux Castigan en vertu de l'acte d'achat du 3 mai 1875. Le plancher pourrait donc correspondre au bâtiment en L représenté sur le plan de Plunkett et Brady dressé en 1872 (voir figure 8). Il est à noter que la limite sud, marquée par la présence d'une planche posée de chant, a été enregistrée dans la sous-opération 11V.

D'autres éléments structuraux ont également été attribués à chacune de ces phases d'occupation lors de chacune des interventions archéologiques. En 2021, à l'emplacement de la sous-opération 9K, une possible solive (ST-13) et un alignement de pierres (ST-12) associés à un léger surcreusement dans un niveau de sol naturel remanié ont été observés. En limite nord de la sous-opération, la ST-12 apparaît entre 14,66 m NMM et 14,83 NMM et sa base se trouve à ± 14,58 m NMM. La ST-13, observée à l'emplacement d'un sondage à l'angle sud-ouest de la sous-opération 9K, a été observée à une profondeur de 14,02 m NMM. Ces structures sont toutes deux orientées est-ouest et vraisemblablement à associer à cette phase d'occupation. Par ailleurs un niveau de circulation (9G04) antérieur aux années 1870 a été mis au jour dans l'emprise de la sous-opération 9G. En 2022, le seul autre élément antérieur à la construction du bâtiment en brique est le trou de poteau ST-30 creusé dans un niveau de sol naturel remanié (11E02). Situé au centre de la sous-opération 11E, il se trouve sous un niveau de plancher associé à l'occupation du bâtiment. Son interface supérieure n'a pas été perçue initialement lors de la fouille, mais il a été estimé qu'elle se trouve à une altitude d'environ 13,98 m NMM, alors que sa base atteint 13,77 m NMM.

6.2 Occupations industrielles nécessitant des espaces de stockage (c. 1880-c.1913)

Cette première disposition va persister, avec quelques modifications, jusqu'à la fin des années 1870, comme en témoigne la carte de 1879 réalisée par Hopkins (voir figure 10). À ce moment, le lot 1071A appartient déjà à la famille Ogilvie, et ce depuis 1864. Les lots 1183, 1184, 118 et 1189 passent aux mains de Peter Reid et William Fraser Tarrance, marchands de bois et de charbon. En 1885, es lots 1187, 1188 et 1190, qui appartiennent depuis 1875 à John Costigan, également marchand de bois et de charbon, passent aux mains de *The Artizans Dwelling House Company*. Cet espace, en bordure du canal de fuite et en retrait des lots hydrauliques, va accueillir des industries nécessitant non pas une force de production importante, mais des espaces de stockage.

À ce moment, d'importantes modifications sont apportées au bâti à l'échelle de l'aire d'étude, qui se couvre d'un important hangar en bois à l'emplacement des lots 1183 (ptie), 1184, 1185, 1186, 1187 (ptie), 1188 (ptie) et 1190 (ptie). D'autres hangars, de taille moindre, sont localisés en bordure de la rue Richmond à l'emplacement des lots 1188 et 1189 et en bordure de la rue des Bassins à l'emplacement des lots 1187 et 1188. Seul un bâtiment en brique, qui se trouve enchâssé dans deux de ces hangars, est visible à l'angle des rues des Bassins et Richmond, sur le lot 1188. Ce dernier est mentionné sur les différents actes notariés consultés alors que les autres bâtiments en bois ne sont pas décrits, mais regroupés sous l'appellation « *with the buildings thereon erected* ».

Des ressources archéologiques en lien avec l'imposant hangar ont été mises au jour à l'emplacement des sous-opérations. Il s'agit d'un niveau de plancher observé à l'emplacement des sous-opérations 10C (C01-07), 11D (ST-23) et 11H (ST-44), qui apparaît à une altitude variant entre 14,40 m NMM et 14,79 m NMM. Présentant un état de conservation variable, il est constitué de planches orientées est-ouest, de 0,04 m à 0,09 m d'épaisseur et reposant sur des solives orientées nord-sud (ST-45 et ST-46). Le plancher (ST-01) observé en 2021 à l'emplacement de la sous-opération 8A appartient vraisemblablement au hangar des années 1880-1890. Les planches, qui suivent un axe nord-sud, apparaissent à cet emplacement entre 15,07 m NMM et 15,18 m NMM. Le plancher du bâtiment présente donc une légère pente vers le nord.

De même, le bâtiment en brique à l'angle des rues des Bassins et Richmond a été observé lors des interventions archéologiques de 2021 et 2022. Mentionné sur un acte de prêt daté de 1882, ce bâtiment est érigé au tournant des années 1880 puisqu'il n'apparaît pas sur la carte dressée par Hopkins en 1879 (voir figure 10). Représenté sur les cartes entre 1890 et 1912 (voir figures 11 à 14), il a donc perduré quelques années après que le terrain passe aux mains de la *Ogilvie Flours Mills Company Limited* en 1902. Il n'est cependant plus illustré sur la carte de 1940. Si initialement sa vocation est mixte, puisque l'acte de prêt de 1882 précise qu'il s'agit d'un « *two storey building encased with brickk occupied as an office and dwellin and coal bins and machinery* », les actes subséquents ne mentionnent plus que les fonctions de bureau et d'espace de stockage du charbon (*occupied as an office and dwelling the coal bins*).

Les murs sud (ST-07, sous-opération 9M et ST-21, sous-opérations 11E, 11G, 11K et 11Q) et ouest (ST-22, sous-opération 10G) du bâtiment ont été mis au jour. Les murs de fondation sont de type à double parement et blocage interne. Ils sont composés d'assises irrégulières avec des pierres ébauchées et équarries de dimensions variables (0,10-0,50 m) liées au mortier. Les murs ST-21 et ST-22 sont surmontés d'une solive en bois, ponctuellement surmonté d'une à deux assises de briques jointoyées. À l'emplacement de la sous-opération 11E, la fondation ST-22 présente de la chaux décomposée qui pourrait témoigner d'un chaulage du parement interne. La tranchée d'installation des fondations a été observée le long du parement sud de ST-21, dans les sous-opérations 9M, 11K et 11Q, ainsi que dans la paroi est de la sous-opération 10G. Elle est creusée dans le sol naturel.

Le plancher ST-28 (sous-opérations 11E et 11G) se trouve à l'intérieur du bâtiment en brique, auquel il est associé. Observé à une altitude variant entre 14,01 et 14,29 m NMM, il est constitué de planches assemblées à languettes et rainures et orientées nord-sud, ainsi que d'une solive est-ouest. Dans l'emprise de la sous-opération 11Q, les restes d'un plancher en bois (ST-51) ont également été mis au jour. Les planches sont orientées dans un axe est-ouest et s'appuient sur le parement sud de ST-21. Au moins deux ou trois planches, d'une largeur d'environ 0,15 m, ont pu être observées, sur une étendue résiduelle de 0,80 m de longueur pour 0,56 m de largeur et à compter de 14,66 m NMM. Le plancher ST-51 est associé au bâtiment de brique et correspond vraisemblablement à la surface de circulation de l'extension en bois, possiblement une annexe ou un entrepôt, visible au sud du bâtiment en brique sur la carte de 1890 (voir figure 11).

Un niveau de plancher a été identifié en 2021 à l'emplacement de la sous-opération 9G, associé à un niveau d'occupation qui apparaît entre 14,78 et 14,89 m NMM d'altitude. Ce même niveau de plancher a été observé à l'emplacement des sous-opérations 11B, 11F et 11M. À ces emplacements, il correspond aux ST-35, ST-36 et ST-49 et il apparaît entre 14,54 et 14,57 m NMM. Les planches de ST-36 (11B) reposent sur une solive d'axe nord-sud qui s'est affaissée, créant une dépression sur toute sa longueur. Cet ensemble structurel a été associé au bâtiment en bois situé en bordure de la rue des Bassins sur le lot 1187 et dont la vocation est indéterminée.

Bien qu'ils subissent quelques modifications, certains des bâtiments de la phase d'occupation précédente sont préservés pendant une dizaine d'années après l'acquisition des terrains par *The Ogilvie Flour Mills Company Limited* en 1903. Il est à noter que deux bâtiments en bois sont érigés dans l'intervalle en bordure de la rue des Bassins, à l'emplacement des anciens lots 1183 et 1184. Ils sont représentés sur le plan dressé par Pinsonneault en 1907 (voir figure 12), mais n'apparaissent plus sur le plan réalisé par Goad en 1912 (voir figure 13). Un plancher de bois, présentant un mauvais état de conservation, a été observé à l'emplacement de la sous-opération 11J. Il est composé de planches apparaissant à une altitude de 15,03 m NMM (ST-67) reposant sur une solive (ST-68) et a été identifié comme étant le bâtiment alors érigé à l'emplacement de l'ancien lot 1184.

6.3 Infrastructures liées à la minoterie (c. 1913-c. 1940)

L'ensemble des bâtiments est démoli entre 1912 et 1914 pour laisser la place aux structures liées à la minoterie : élévateur et convoyeur à grains, hangar à wagons, de même qu'un espace d'entreposage pour le bois en bordure de la rue Richmond, illustrés sur le plan de 1909, révisé en 1914 et en 1916. Ces éléments ne semblent toutefois apparaître qu'après 1914, compte tenu du fait que le relevé est réalisé sur un papier appliqué en correction au plan originel, qui reste partiellement visible en transparence (voir figure 22). Une structure de béton, encore visible hors-sol lors des interventions archéologiques, semble être un vestige du convoyeur à grains.

6.4 Industrie liée au bois de construction (c. 1940-c.1966) et occupations récentes (post-1966)

Si la vente des terrains de l'aire d'étude de *The Ogilvie Flour Mills Company Limited* à *The Montreal Lumber Company Limited* n'a lieu qu'en en 1946, la carte dressée par *Underwriters' Bureau Survey* en 1940 illustre déjà d'importantes modifications apportées au cadre bâti (voir figure 15). Le bâtiment en brique encore en élévation au 1712, rue des Bassins est désormais représenté et abrite des bureaux. Un petit bâtiment en bois y est annexé à l'ouest. Un petit bâtiment en bois, qui abrite également des bureaux, se trouve à l'angle des rues des Bassins et Richmond. Deux bâtiments destinés au travail du bois de charpente sont aussi représentés. Le premier, en bois partiellement recouvert de tôle, se trouve en retrait du bâtiment en brique du 1712 de la rue des Bassins. Un second, composé de trois sections, se trouve en bordure du canal de fuite. Enfin, un dernier bâtiment de bois portant la mention *Sand Gravel* est représenté perpendiculairement à la rue des Bassins, à l'emplacement de la limite ouest de l'ancien lot 1183. Le reste de l'aire d'étude est occupé par des espaces de stockage du bois.

Seules ont été mises au jour des ressources archéologiques en lien avec le bâtiment en bois partiellement recouvert de tôle et identifié comme étant le *Dressed Lumber Shed* sur le plan de 1940. Elles comprennent un mur de fondation en béton (ST-59), qui correspond au mur nord du bâtiment en question, et d'importants piliers de soutènement ponctuellement oblitérés (ST- 15, ST-16, ST-17 et ST-18, dans l'emprise de la sous-opération 8D). D'après les photographies aériennes anciennes bâtiment est encore visible au début des années 1990[1], mais n'est plus présent en 1998.

Enfin, des piliers de béton (ST-10, ST-11, ST-54 et ST-63) ainsi que des fosses d'implantation associées à ce type de structure (ST-42, ST-58 et ST-65) ont été observés. L'empreinte d'un pilier retiré par l'opération mécanique est également visible dans la paroi nord de la sous-opération 10F. Ces structures appartiennent au bâtiment sur colonnes de béton de la *Missisquoi Realties Ltd.,* visible sur une photographie aérienne ancienne datée de 1978 (voir figure 24) et qui disparait au milieu des années 1990, puisqu'il est visible sur une photographie aérienne de 1993, mais n'est plus visible sur une autre prise en 1998[2].

1 D'après les données ouvertes de la Ville de Montréal : https://donnees.montreal.ca/dataset/phototheque

2 D'après les données ouvertes de la Ville de Montréal : https://donnees.montreal.ca/dataset/phototheque

7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique a permis de remplir les objectifs poursuivis, à savoir qu'elle a mené à la mise au jour, à la caractérisation et la quantification de ressources archéologiques (niveaux de sols en place, vestiges structurels, artéfacts et écofacts) sises à certains emplacements du lot cadastral 1 852 741 du cadastre rénové, correspondant à l'adresse civique 1810, rue des Bassins à Montréal. Ces ressources archéologiques sont principalement caractéristiques des périodes 1850-1950. Le développement de l'aire d'étude est à mettre en lien avec l'implantation des lots hydrauliques à l'écluse Saint-Gabriel à compter des années 1840 et à l'installation de grands complexes industriels en bordure du canal. Ces derniers vont vivre leur apogée au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avant de péricliter puis de disparaître au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle.

Les espaces investigués ne recèlent pas des turbines hydrauliques, mais correspondent plutôt à des zones d'activités secondaires en lien avec les activités principales associées aux lots hydrauliques. L'intervention a permis de distinguer un premier usage de l'aire d'étude au cours de la période c. 1850–c.1880. Il s'agit alors d'une occupation qui semble être de nature domestique et artisanale en bordure de la rue des Bassins. À compter des années 1880-1890, la vocation d'entreposage et de stockage des biens (bois et charbon) et industrielle semble devenir prédominante et perdure jusqu'au milieu du XX^{e} siècle. Ce type d'usage va occuper l'intégralité de l'aire d'étude, avec des bâtiments de type bureau, ateliers et hangars.

L'intervention archéologique réalisée au printemps 2022 ne correspond toutefois qu'à une partie des travaux archéologiques recommandés à l'issue de l'inventaire archéologique, soit la fouille de deux espaces distincts : l'espace situé en bordure de la rue des Bassins et celui à l'angle des rues des Bassins et Richmond. En effet, pour des raisons de stratégie d'intervention, il a été choisi de réaliser la fouille de l'espace initialement concerné par un inventaire complémentaire à la lumière des éléments observés lors de la phase de décapage. L'espace recoupant en partie l'emplacement d'écuries encore en élévation aurait également dû être fouillé lors de cette phase (figure 26). L'autorisation de la Ville n'ayant pas été obtenue pour la mise à terre des écuries préalablement à l'intervention, cet espace devra donc être fouillé ultérieurement. Par ailleurs, les travaux de supervisions (voir figure 26) devront être réalisés de façon coordonnée avec l'entrepreneur lors du retrait de sols contaminés si les travaux vont de l'avant comme prévu. Advenant que l'emprise au sol des travaux d'aménagement doive être modifiée, il conviendrait de mettre à jour la stratégie d'intervention en conséquence.

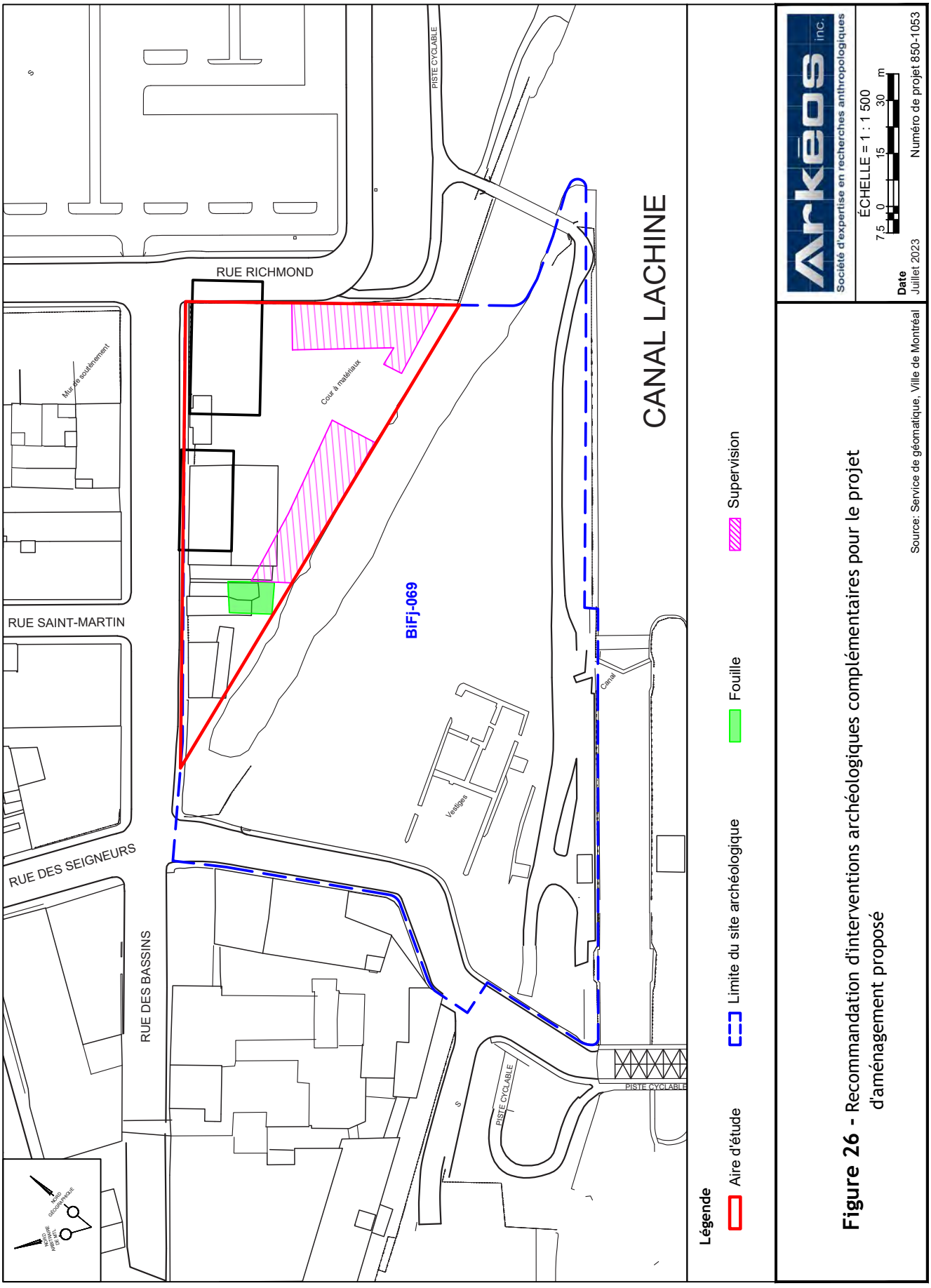


Figure 26 - Recommandation d'interventions archéologiques complémentaires pour le projet d'aménagement proposé

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHEMI (1999) Étude de potentiel archéologique du canal de Lachine — Parcs Canada.

Arkéos (2022) 1810, rue des Bassins, Montréal. Inventaire archéologique — Omnia.

Arkéos (2019) 1810, rue Basin, Montréal. Étude de potentiel archéologique — Omnia.

Arkéos (2017) Îlot 11 — Quartier Griffintown. Étude de potentiel archéologique — Edyfic Construction.

Arkéos (2016) Aménagement des Escales Découvertes du Mont-Royal. Étude de potentiel — Ville de Montréal.

Arkéos (2004) Projet de revitalisation de la raffinerie de sucre Redpath. Site BiFj-55, Montréal (2002). Inventaire et supervision archéologiques, phase 1 — 9086-6617 Québec inc.

Arkéos (2001) Projet de revitalisation de la raffinerie de sucre Redpath, site BiFj-55, Montréal, localisation et dégagement des pavés de granit — Compagnie immobilière Gueymard et Associés Ltée, Québec.

Arkéos (1999) Réhabilitation du complexe de la raffinerie de sucre Redpath, BiFj-55, inventaire archéologique, 1998 — Société de développement de Montréal.

Artefactuel (2016) Supervision archéologique dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc 3 Nord aux Bassins du Nouveau Havre. Site du Bassin 3, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine (BiFj-100) — Ville de Montréal.

Biggar, H.P. (1924) *The voyages of Jacques Cartier* — Ottawa. F.A. Acland.

Bliek, D. et P. Gauthier (2006) *Understanding the Built Form of Industrialization along the Lachine Canal in Montreal* — *Urban History Review* — Vol. 35 (1) : 3–17.

Boivin, R., A. Bouchard et D. Gagnon (1988) Un milieu naturel. La montagne en question. Le cadre naturel, l'analyse visuelle, les accès — Montréal GIUM.

Brown, Macpherson J. (1967) *Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland* — Cahier de Géographie du Québec — Vol. 11 (23) : 343-360.

Burke, A. L. (2006) *Paleoindian Ranges in Northeastern North America Based on Lithic Raw Materials Sourcing* — C. Bressy, A. Burke, P. Chalard, H. Martin (dir.), Notions de territoire et de mobilité. Exemples de l'Europe et des premières nations en Amérique du Nord avant le contact européen — Actes du X^{e} congrès annuel de l'Association européenne des archéologues, Lyon, 2004. ERAUL 116, Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, Liège : 77-89.

Carey, L. (2002) *Le déclin de la maison de fond de cour à Montréal, 1880–1920* — Urban History Review / Revue d'histoire urbaine, 31(1), 19-36. Érudit. https://doi.org/10.7202/1015880ar

Chapdelaine, C. (2012) *The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec* — Chapdelaine, C. (dir.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast* : 135-163.

Chapdelaine, C. (2007) *Cliché-Rancourt, un site Paléoindien ancien* — Chapdelaine C. (dir), Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. Paléo-Québec 32.

Chapdelaine C. (2004) *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 34 (1) : 3-20.

Chapdelaine, C. (1989) Le site Mandeville à Tracy, variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent — Recherches amérindiennes au Québec.

Clermont, N. (1980) *L'augmentation de la population chez les Iroquoiens préhistoriques sédentarisation des groupes non agriculteurs dans la Plaine de Montréal* — Recherches Amérindiennes au Québec — Vol. 10 (3) : 159-163.

Cossette, E. (1987) *Quand on nommait lacs et rivières…* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 17 (1-2) : 3-6.

Crock, J.G. et F.W. Robinson (2012) *Maritime Mountaineers : Paleoindian Settlement Patterns on the West Coast of New England* — Chapdelaine C. (ed), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast* : 48-176

Douaire, G. (2011) *Le pont du domaine Saint-Gabriel* — Histoire Québec — Vol. (3) : 11–14.

Desjardins, P. (2006) L'organisation spatiale du corridor du canal Lachine au XIX^{e} siècle — Association des Archéologues du Québec.

Deslandres, D., Dickinson J. A., Hubert O. (2007) Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007 — Éditions Fides.

Desloges, Y. et A. Gelly (2002) Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950 — Septentrion.

Dionne, J.-C. (2002) *État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint Laurent)* — Géographie physique et Quaternaire — Vol. 56 (1) : 97-121.

Dionne, J.-C. (2001) *Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day. Weedle* — .K. et M.J. Retelle (édit.), Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada — Geological Society of America, Boulder : 271-284.

Dionne, J.-C. (1998) *État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'Holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec* — Abstract volume, Joint meeting GAC, MAC, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City. Résumé publié dans *The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database*.

Douaire, G. (2011) *Le pont du domaine Saint-Gabriel* — Histoire Québec — Vol. 16 (3) : 11-14.

Dumais, P. et G. Rousseau (2002) *De limon et de sable, une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 32 (3) : 55-75.

Ethnoscop (2018a) Bassins du Havre - Phase 4 Supervision archéologique et relevés architecturaux du segment résiduel du mur est du bassin No 1 (BiFj-100 et 612G) — Développement des Bassins inc.

Ethnoscop (2018b) Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Rue De Martigny (BjFj-79 et MTL15-01-1) — Ville de Montréal.

Ethnoscop (2016) Complexe du 50, rue des Seigneurs, Montréal (BiFj-112 et BiFj-113). Interventions archéologiques, 2011 à 2013 et 2015 — Groupe Solano.

Ethnoscop (2014) Centre d'escalade Allez Up. Supervision et inventaire archéologique. Ferme Saint-Gabriel (BiFj-89) 2011-2013 — Ville de Montréal.

Ethnoscop (2012) Ferme Saint-Gabriel, BiFj-89. Quadrilatère formé par les rues De Condé, Saint-Patrick, De Montmorency et par le canal de Lachine, Montréal. Inventaire archéologique, 2010 — Ville de Montréal.

Ethnoscop (2010) Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007 — CSEM.

Ethnoscop (2007) Griffintown,Arrondissement Sud-Ouest. Étude de potentiel archéologique et planification d'interventions archéologiques au terrain — Ville de Montréal.

Gates St-Pierre, C. (2009) Confection d'un programme de recherche sur les collections provenant de sites archéologiques amérindiens du Québec — Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux du patrimoine (RCLP) — Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Hanna D. B. (2007) Secteur de planification détaillée de Griffintown. Griffintown : son histoire et son cadre bâti — Ville de Montréal.

Labonté-Leclerc, M. et D. Léouffre (2016) *Whiteware* — Identifier la céramique au Québec (CÉLAT, Vol. 8, p. 237-244).

Laliberté, J., D. Blouin, G. Lessard et E. Boulfroy (2010) Essai de coupe progressive irrégulière dans un peuplement mixte de la sapinière à bouleau jaune (Dispositif du lac Turcotte, La Tuque) - Suivi de la régénération — CERFO. Rapport 2010-29.

Lamarche, L. (2011) Évolution environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique — INRS, thèse de doctorat en Sciences de la Terre.

Lamarche, L. (2006) *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène* — Lamarche L., Garneau M., Lamothe M., Larocque M., Loisel J., Pellerin S., Richard P. J. H., Rosa É. et Van Bellen S., Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac St-Pierre, UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin Botanique de Montréal.

Muller, S.D., P.J.H. Richard, J. Guit, J.-L. De Beaulieu et D.Fortin (2003) *Postglacial climate in the Saint-Laurence lowlands, southern Quebec : pollen and lake level evidence* — *Palaeogeography, palaeoclimatology, Palaeoecology* — (193) : 51-72.

Nelson, L. H. (1968) *Nail Chronoly as an Aid to Dating Old Buildings* — Technical Leaflet.

Occhietti, S. et P. Richard (2003) *Effet Réservoir sur les âges ^{14}C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional* — Géographie physique et Quaternaire — Vol. 57 (2-3) : 115-138.

Parent, M., J.M Dubois., P. Bail, A. Larocque et G. Larocque (1985) *Paléogéographie du Québec méridionale entre 12 500 et 8 000 ans BP* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 15 (1-2) : 17-37.

Parent M. et S. Occhietti (1999) *Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec* — Géographie physique et Quaternaire — Vol. 53 (1) : 117-135.

Parent M. et S. Occhietti (1988) *Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Laurence Valley, Quebec* — Géographie physique et Quaternaire — Vol. 42 (2) : 215-246.

Pintal, J.-Y. (2012) *Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation : The Case of Strait of Québec* — Chapdelaine, C. (dir), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast* : 218-236.

Pintal, J.-Y. (2002) *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 32 (3) : 41-54.

Richard, P. J.H. (2014) Travaux paléoécologiques au lac au Castor. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013 — Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.

Richard, P.J.H. (1995) *Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans : essai* — Géographie physique et Quatrenaire — Vol. 49 (1) : 117-140.

Richard, P.J.H. (1989) *Les patrons de colonisation végétale post-wisconsinienne au Québec-Labrador* — Fulton, R.J. (rééd.), Le Quaternaire du Canada et du Groenland. Commission géologique du Canada, Ottawa, Géologie du Canada, 1 : 555-559.

Richard, P.J.H. (1985) *Couvert végétal et paléoenvironnement du Québec entre 12 000 et 8 000 BP : l'habitabilité dans un milieu changeant* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 15 (1-2) : 39-56.

Ritchie, W. A. et R.E. Funk (1973) *Aboriginal settlement patterns in the Northeast/ Memoir 20* — Albany, New York: New York State Museum and Service, The University of the State of New York.

Robinson, B.S. (2012) *The Bull Brook Paleoindian Site and Jeffreys Ledge : A Gathering Placee near Caribou Island ?* — Chapdelaine C. (ed.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast* : 182-190

Roy, A. (1943) L'île de Montréal en 1931 : aveu et dénombrement des messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal — Québec, Archives de la Province.

Sévigny, A. (1986) L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle — Parcs Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2015) Supervision archéologique réalisée dans le cadre des travaux de décontamination des bassins nos. 3 et 4 et l'aménagement des allées piétonnières, bassin Saint-Gabriel, canal de Lachine, site BiFj-100 — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2014) Interventions archéologiques, murs de revêtement des bassins Nos. 1 & 2, bassins Saint-Gabriel, site BiFj-100 — Développement des Bassins inc.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2013) Supervision archéologique réalisée dans le cadre de l'aménagement de la rue Bassin, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2, 3 et 4, Canal de Lachine site BiFj-100 — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2012a) Inventaire archéologique réalisé aux bassins Saint-Gabriel numéros 3 et 4, Canal de Lachine, site BiFj-100 — Ville de Montréal.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2012b) Lieu historique national du Canada du Canal de Lachine. Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Bassin et inventaire archéologique complémentaire en marge des rues William et Ottawa, bassins Saint-Gabriel numéros 1,2, 3 et 4, Canal de Lachine, site BiFj-100) — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2011) LHNC du Canal de Lachine. Supervision archéologique réalisée dans le cadre de la déconstruction de l'édifice du tri-postal, bassin Saint-Gabriel numéros 1,2 et 3 canal de Lachine, site 612G) — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2010) Rapport d'inventaire archéologique, site 612G-17. Bassin des Prêtres, lots 852 802 et 1 854 018, canal de Lachine — Interprix.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2009) Lieu historique national du Canada du canal de Lachine. Inventaire archéologique, bassins Nos 1, 2 et 3, canal de Lachine, site 612G — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2005) Lieu historique national du Canada du canal de Lachine. Inventaire archéologique, bassin No 4, canal de Lachine, 612G, rapport préliminaire — Société immobilière du Canada.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2005) Fouille archéologique au site de Pointe-des-Seigneurs (BiFj-69), 2002. Canal de Lachine — Ville de Montréal.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2003) Inventaire archéologique de l'îlot borné par les rues De La Ferme, De Condé et Wellington, Canal de Lachine, BiFj-068-02 — Ville de Montréal.

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec) (2002) Programme d'inventaire archéologique à la Pointe-des-Seigneurs — Ville de Montréal.

Spiess, A. E. et P. Newby (2002) *La séquence et l'adaptation paléoindiennes en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 32 (3) : 27-39.

Spiess, A. E. et D.B. Wilson (1987) *Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region* — Occasional Publications in Maine Archaeology, 6, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

Tremblay, R. (2006) Les Iroquoiens du Saint-Laurent : Peuple du maïs — Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

Trigger, B.G. (1990) Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord — Montréal, Boréal/Seuil.

Université Laval (1992) Les Prêtres de Saint-Sulpice au Canada : grandes figures de leur histoire — Presses de l'université Laval.

Viau, R. (2012) *L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier* — Fougères D. (dir.), Histoire de Montréal et de sa région. Tome 1 : Des origines à 1930, Collection Les régions du Québec — (21) : 41-69.

Ville de Montréal (2012) La mise en valeur du patrimoine du secteur de planification détaillée Griffintown.

Ville de Montréal (2005) Évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement du Sud-Ouest.

Wright, J. V. (1995) Histoire des Autochtones du Canada. Tomes I à III — Commission archéologique du Canada, 152

Wright, J. V. (1980) La préhistoire du Québec. Collection La Préhistoire du Canada — Fides, Montréal.

PLANS ANCIENS CONSULTÉS

1801 Charland, Louis, Plan de la ville de Montréal avec les projets d'accroissement... /Montréal. BNQM : G 3454 M65 1801 C 4 CAR

1825 Adams, John, Map of the city and suburbs of Montreal: exhibiting distingly every property, public & private, the course of the water works, the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the Port to the distance of 1 1/2 miles aboved, constructed from a new survey, Quebec. BNQM : G 3454 M65 1825 A32 CAR

1846 Cane, James, Topographical and pictorial map of the city of Montreal /surveyed and drawn by James Cane..., Montréal: Matthews & McLees. BNQM : G 3454 M65 1846 C35 CAR

1868 Sitwell, H.S. Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9. BNQM : G/3452/M65/1869/C657 CAR

1870 (circa) Cadastral Plans of the City of Montreal. BAnQ : G 1144 M65G46 C33 1880 CAR

1872 Plunkett & Brady, Plan of the City of Montreal made by order of the MAJOR ALDERMAN and CITIZENS from a trigonometrical survey made by Plunkett & Brady, Engineers, revised and corrected to dec. 1872. Montréal. BNQM : NMC 1545

1879 Henry W. Hopkins, Atlas of the city and Island of Montreal, s. l., Provincial Surveying and Pub. Co. BAnQ : G1144 M811 G475 H794 1879

1890 Goad, Charles Edward , Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / Chas. E. Goad, civil engineer, Montréal : Chas. E. Goad, civil engineer. BNQM : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR

1907 Pinsoneault, A.R., Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard : a compilation of most recent cadastral plans from the book of reference/ A. R. Pinsoneault, compiler. S.l. : Atlas Publishing Co. BAnQ, collection numérique : G/1144/M65G475/P5/1907 CAR

1909 Goad, C.E., Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I. BAnQ : G/1144/M65G475/C3/v.1/1909 CAR

1912 Goad, C.E., Atlas of the City of Montreal and Vicinity in four volumes : volume four / Chas. E. Goad Co. - Montréal : Chas. E. Goad, civil engineer. BNQM : NMC A1311

1940 Underwriters' Survey Bureau, Insurance plan of the city of Montreal, volume I / by Underwriters› Survey Bureau, Limited. Ville de Montréal. Permalien : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244220

1950 Underwriters' Survey Bureau , Insurance plan of the city of Montréal, Qué., volume 1. Collection Centre canadien d'architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal. Permalien : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246885

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES CONSULTÉES

1896	Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, QC. WM Notman & Son, 1896. (Musée McCord, VIEW-2944)
1927	BAnQ, fond Ministère des Terres et des Forêts, E21, S110, SS1, SSS1, PN49-16
1947	Ville de Montréal, Vues aériennes de l'île de Montréal, 1947-1949
1962	Ville de Montréal, Vues aériennes de l'île de Montréal, 1962
1964	Ville de Montréal, Vues aériennes de l'île de Montréal, 1964
1978	Ville de Montréal, 1978-HM7819-L15-180-e300

SITES INTERNET CONSULTÉS

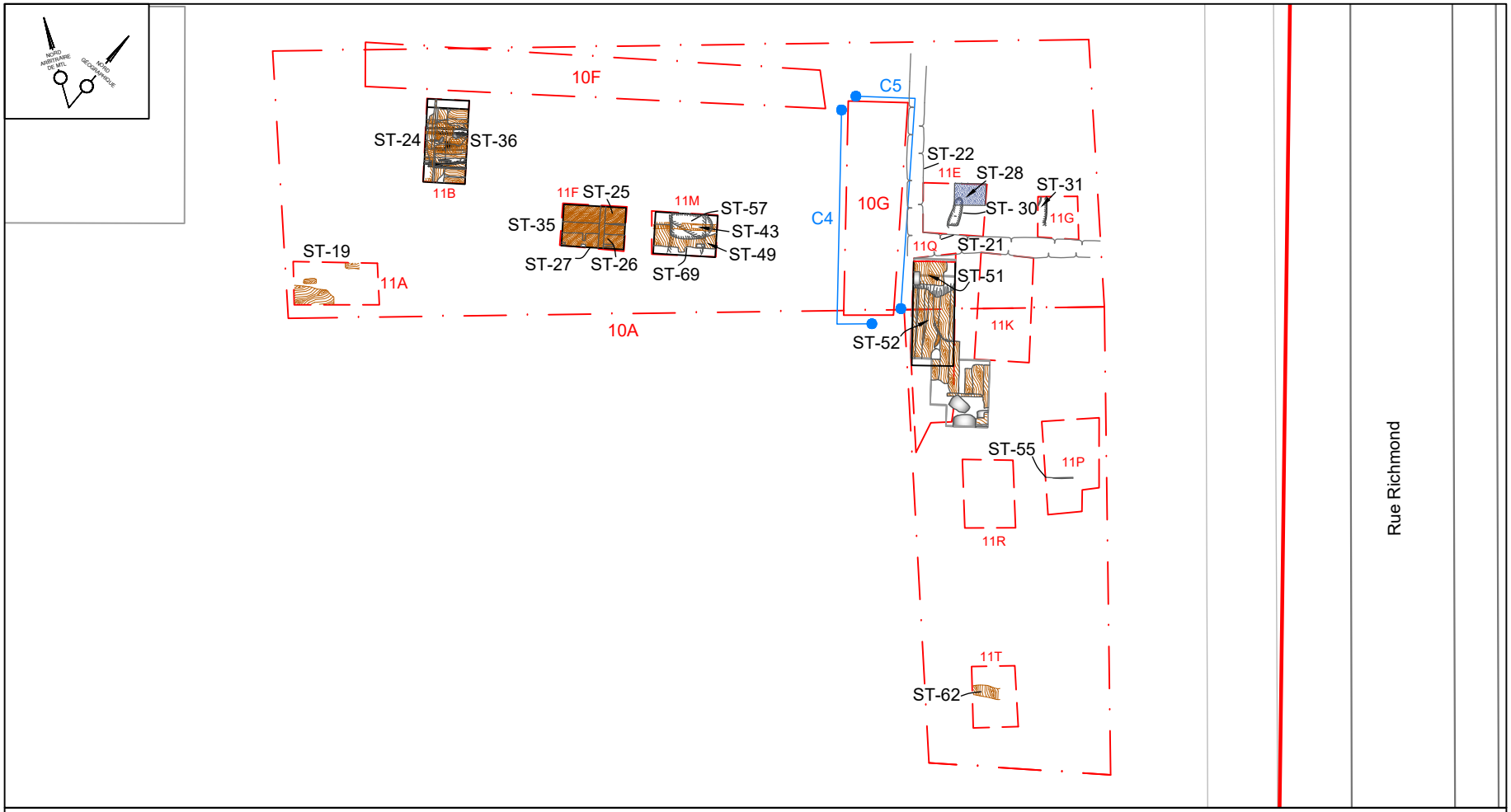
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
https://www.banq.qc.ca/

Carte-index des plans d'utilisation des sols de la Ville de Montréal
https://numerique.banq.qc.ca/p/carte-index-sol-montreal.html

Ville de Montréal
Photographies aériennes – Photothèque
https://donnees.montreal.ca/dataset/phototheque

1
Annexe

Plans



Légende

- Aire d'étude
- Sous-opérations manuelles
- Sous-opérations mécaniques
- Bois
- Pierre
- Mur
- C2 Coupe Stratigraphique

ANNEXE 1 - Sous-opérations mécaniques et manuelles du secteur à l'angle des rues des Bassins et Richmond

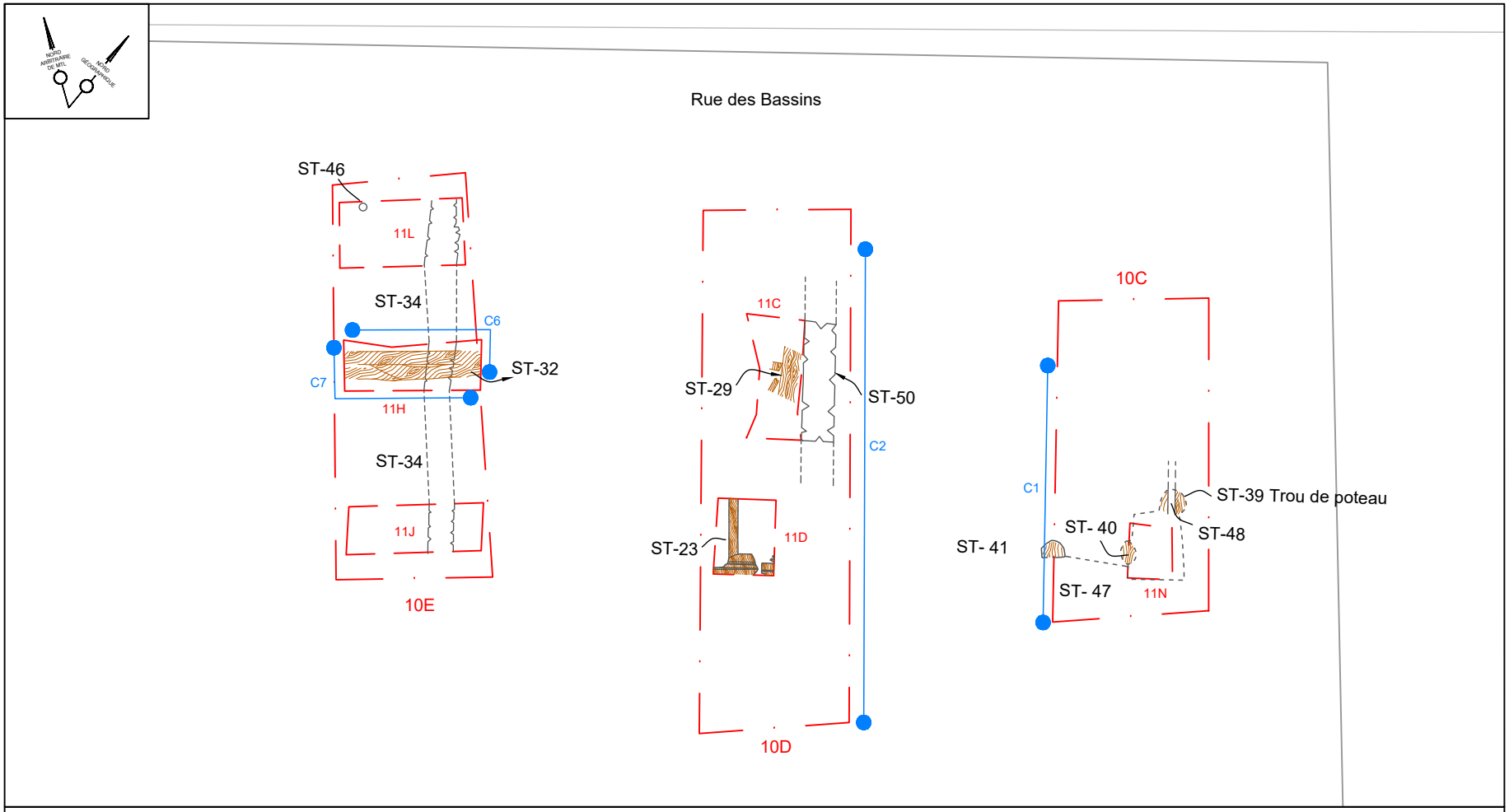
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 150
0,75 0 1,5 3 m

Date
Août 2023

Numéro de projet 850-1053



Légende

Sous-opérations mécaniques
Sous-opérations manuelles
Pierre
Bois
C2 Coupe Stratigraphique
Mur

ANNEXE 1 - Sous-opérations mécaniques et manuelles du secteur en bordure de la rue des Bassins

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

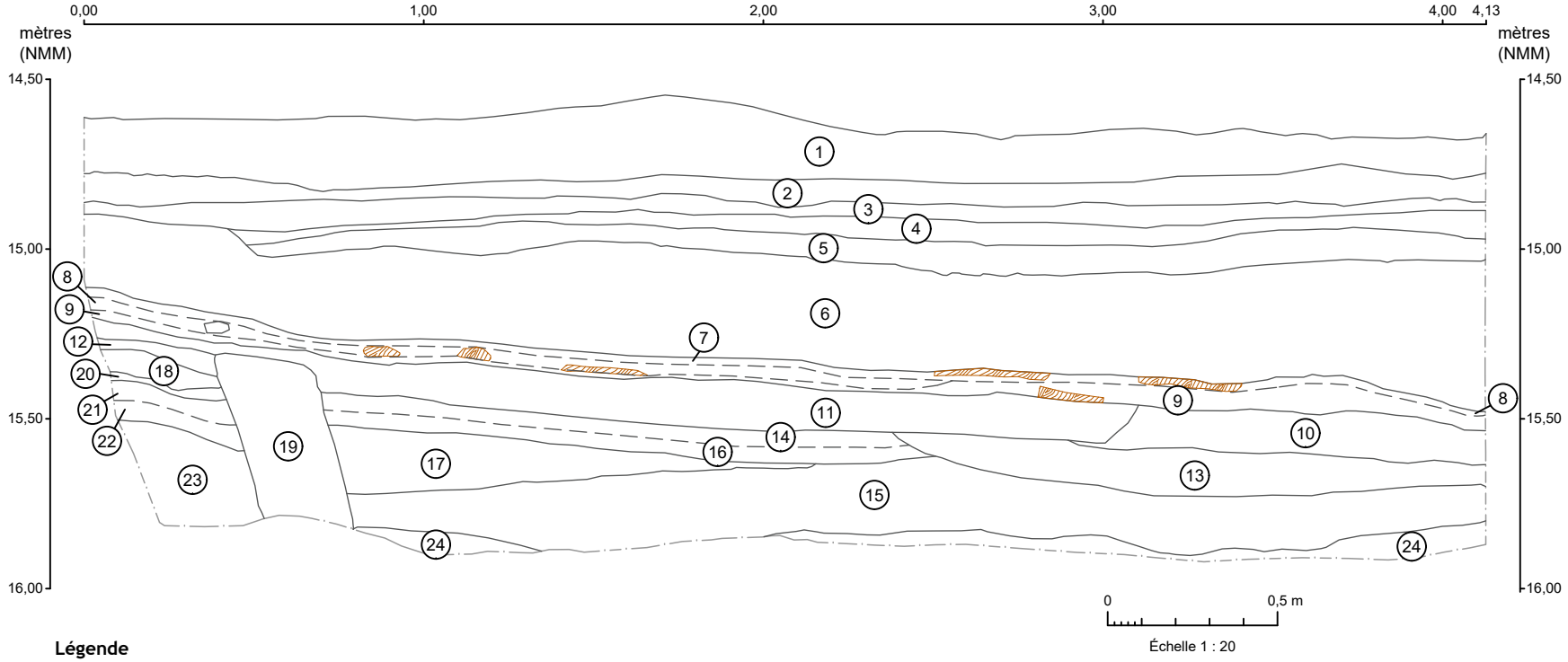
ÉCHELLE = 1 : 100
0,5 0 1 2 m

Date
Août 2023

Numéro de projet 850-1053

2
Annexe

Coupes

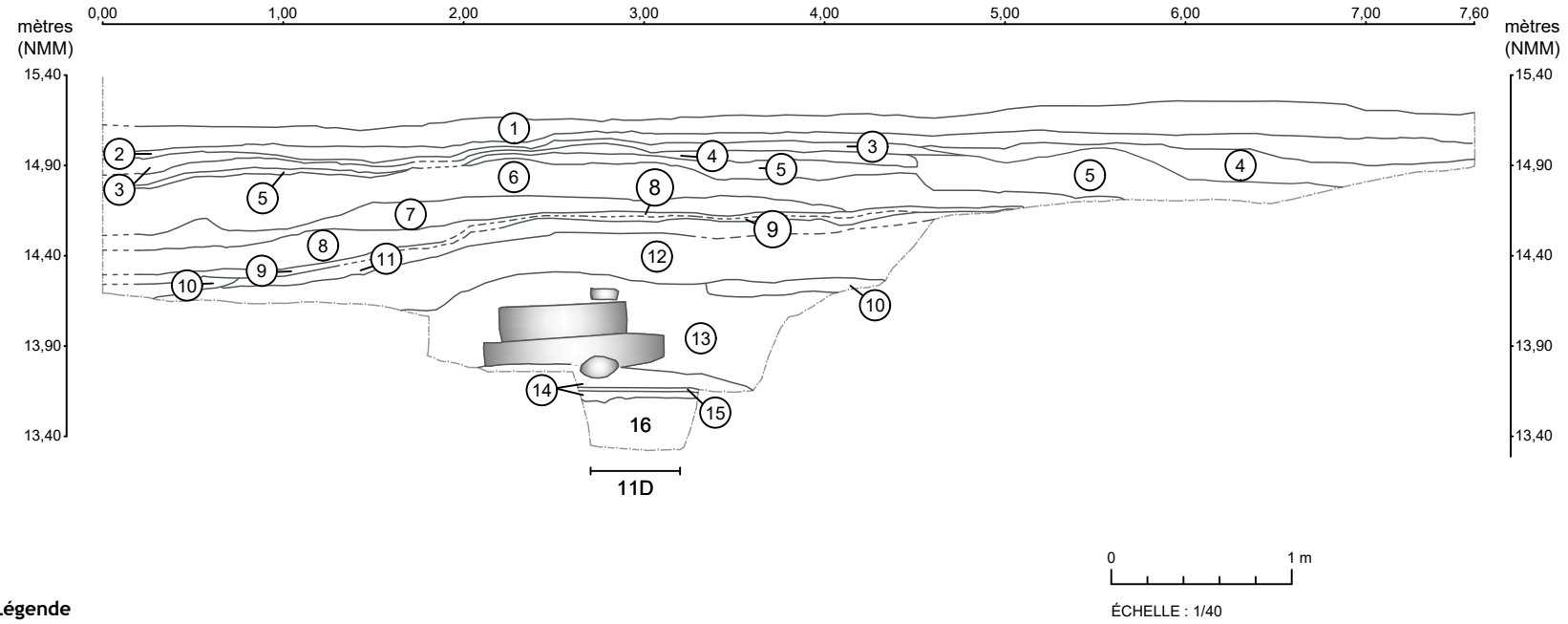


Coupe C-01 - Sous-opération 10C, paroi ouest

Sous-opération 10C (coupe C-01)

1- Pierres calcaires 0-3/4 gris, compact et homogène, friable, comportant pierres anguleuses et subanguleuses
2- Sable limoneux, meuble et homogène, friable, comportant bois et pierres anguleuses
3- Sable, compact et homogène, friable, comportant brique, mortier, scories, bois, charbon minéral et pierres anguleuses
4- Sable limoneux brun foncé, compact et homogène, comportant mortier, scories, bois et pierres subanguleuses
5- Sable beige-jaune compact, meuble et hétérogène, comportant mortier et pierres subanguleuses
6- Limon sableux brun, compact et homogène, comportant brique, mortier, bois et pierres subanguleuses
7- Sable limoneux brun-noir, meuble et homogène, friable, comportant bois et charbon de bois
8- Sable noir compact et homogène, friable, comportant brique, mortier, scories, bois, charbon de bois, charbon minéral, cendres charbon et pierres subanguleuses
9- Sable brun noir, meuble et homogène, comportant bois, charbon minéral et cendre
10- Sable limoneux brun foncé compact et homogène, friable, comportant mortier, bois, charbon minéral et pierres subanguleuses
11- Sable limoneux gris pâle compact et homogène, friable, comportant mortier, charbon de bois, charbon minéral, pierres subanguleuses et cendre
12- Sable limoneux brun foncé meuble et homogène, friable, comportant brique, mortier et charbon de bois
13- Sable limoneux brun-gris foncé compact et homogène, friable, comportant mortier, scories, bois, charbon minéral, pierres subanguleuses et cendres
14- Sable argileux gris foncé à jaune compact et homogène, friable, comportant inclusions de mortier, scories, bois, charbon minéral et pierres subanguleuses
15- Sable rouge compact et homogène, friable, comportant brique, mortier, scories, bois, charbon de bois, charbon minéral, pierres subanguleuses et cendre
16- Limon brun-jaune sableux, compact et homogène, comportant mortier, scories, bois et pierres subanguleuses
17- Sable limoneux gris rosé compact et homogène, friable, comportant brique, mortier, scories, bois, charbon minéral et pierres subanguleuses
18- Sable limoneux jaune-gris meuble et homogène, friable, comportant mortier, scories, bois, charbon minéral et pierres subanguleuses
19- Limon sableux compact et homogène, friable, comportant brique, mortier, scories, bois, charbon de bois, charbon minéral, pierres subanguleuses et cendre
20- Limon sableux brun foncé, meuble et homogène, comportant brique, mortier, scories, bois, charbon de bois et pierres subanguleuses
21- Sable limoneux beige brun compact et homogène, friable, comportant brique, mortier, charbon minéral, pierres subanguleuses et cendre
22- Limon gris tacheté noir charbon, meuble et homogène, friable, comportant charbon de bois et cendre
23- Argile limoneuse brun foncé, meuble et homogène, comportant du bois

ANNEXE 2

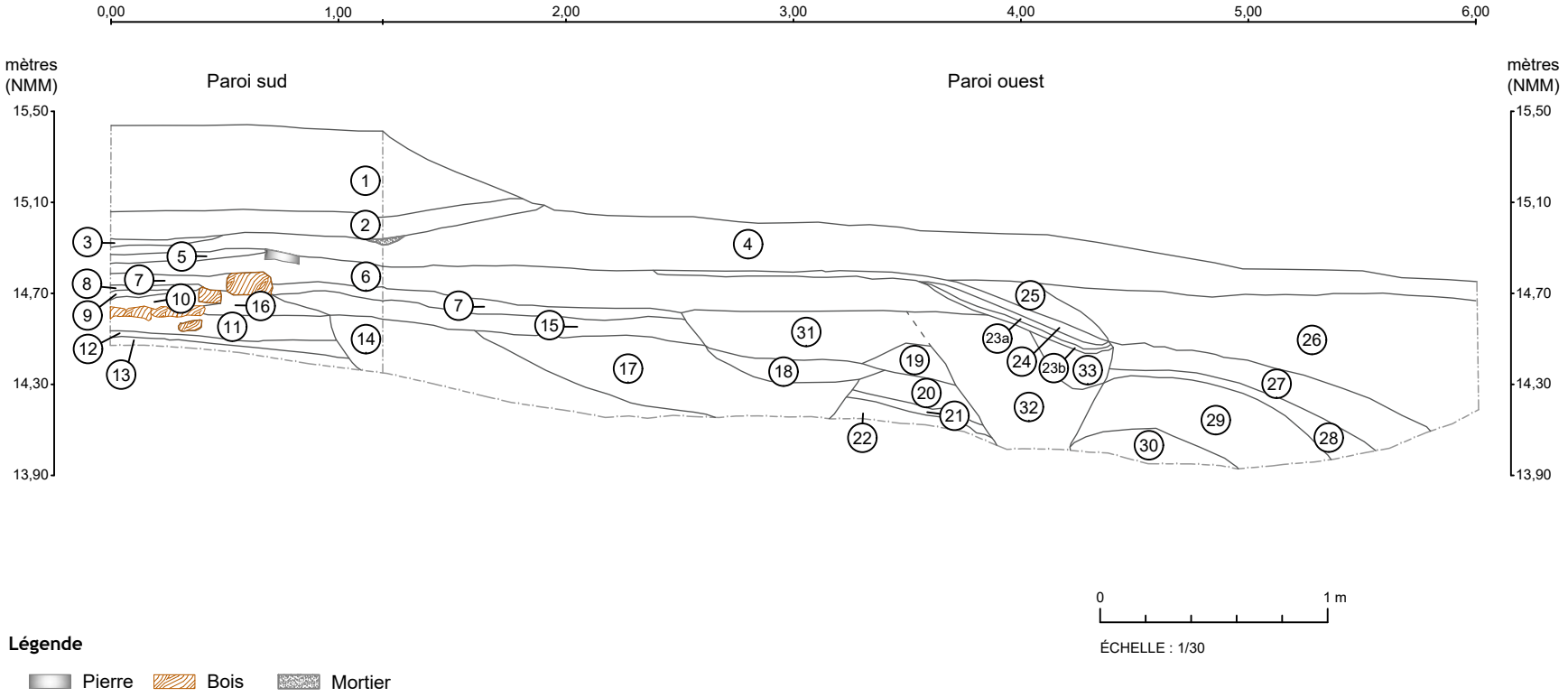


Coupe C-02 - Sous-opération 10D, paroi est

Sous-opération 10D, paroi est (coupe C-02)

1- Sable gris moyennement compact et homogène, friable, comportant pierres anguleuses (0-8 cm)
2- Sable limoneux noir, moyennement compact et homogène, friable, comportant gravier et pierres anguleuses 0-8cm.
3- Sable rosé, meuble et homogène, friable, comportant beaucoup de charbon minéral.
4- Sable limoneux brun clair, moyennement compact et homogène, comportant brique, mortier, éclisses de bois et petites pierres (0-40 cm).
5- Limon sableux beige jaune compact et homogène, comportant mortier, charbon de bois, pierres subanguleuses (0-20 cm) et brique
6- Limon sableux brun foncé, compact et homogène, comportant pierres subanguleuses (5-10 cm)
7- Sable limoneux brun pâle, compact et homogène, friable, comportant brique, fragments de brique, mortier, charbon de bois et éclisses de bois.
8- Sable limoneux brun foncé-noir, meuble et homogène, friable, comportant charbon minéral
9- Bois en cours de décomposition (ST-23)
10- Argile jaune, compact et homogène, comportant mortier
11- Sable orangé-rouille, compact et homogène, friable, comportant concrétions ferreuses, scories, déchets minéral, charbon de bois et charbon minéral
12- Sable gris foncé-noir, compact et homogène, friable, comportant scories de grande taille, charbon minéral, brique rouge, mortier, petites éclisses de bois, pierres (0-5cm) et feuilles goudronnées
13- Limon sableux brun pâle beige meuble et homogène, friable, comportant briques rouges, mortier désagrégé, mortier, crépi, plaquettes goudronnées, charbon minéral, charbon de bois et éclisses de bois
14- Argile gris foncé compact et homogène, comportant bois décomposé
15- Planche de bois
16- Argile limoneuse brun pâle-beige, compact et homogène

ANNEXE 2



Coupe C-04 - Sous-opération 10G, parois sud et ouest

Sous-opération 10G, parois sud et ouest (coupe C-04)

1- Sable limoneux beige0gris clair, moyennement compact et homogène, comportant du 0 3/4
2- Sable limoneux noir, compact et homogène, comportant fragments de brique, pierres arrondies (< 3 cm), pierres subanguleuses (3-8 cm) et petits graviers
3- Sable limoneux gris moucheté beige, peu compact et homogène, comportant mortier, chaux, fragments de brique, fragments de charbon minéral (< 2 cm)
4- Sable grossier légèrement limoneux brun, moyennement compact et homogène, moucheté rouille dans sa partie ouest, comportant cailloux subanguleux et arrondis (< 1 cm), pierres anguleuses qui ont chauffé et fragments de bois
5- Sable grossier gris clair à gris-noir et couleur rouille, compact et homogène, comportant pierres chauffées, scories, charbon minéral, mortier et pierres anguleuses (< 2 cm)
6- Limon sableux gris moucheté d'argile jaune et grise, moyennement compact et hétérogène, comportant pierres anguleuses et subanguleuses (< 15 cm)
7- Sable grossier gris à noir, compact et homogène, comportant pierres arrondies (< 5 cm), subanguleuses (<15 cm) et gravier
8- Sable gris, compact et homogène, comportant pierres (< 1 cm), pierre chauffée qui se délite, charbon minéral, mortier et chaux
9- Déchets métallurgiques rouille, compact et homogène
10- Limon sableux noir, moyennement compact et homogène, comportant pierres (< 1 cm), charbon minéral (< 1 cm), pierres anguleuses (2-3 cm) et fragments de brique (< 1 cm)
11- Limon sableux brun-gris, moyennement compact et homogène, comportant des fragments de bois (< 8 cm), fragments de brique, concrétions métalliques, charbon minéral (< 1 cm) et pierres subarrondies (2-3 cm)
12- Limon argileux brun, organique, relativement meuble et homogène, comportant des fibres de bois
13- Limon argileux beige-jaune, moyennement compact et homogène
14- Argile très limoneuse jaune, compact et hétérogène, comportant argile jaune, trainées de sable limoneux gris-noir, nodules de mortier, moucheté de rouille avec déchets métallurgiques
15- Sable grossier gris, jaune et rouille, compact et homogène, comportant pierres (< 1 cm), pierre chauffée qui se délite, charbon minéral, mortier et chaux
16- Sable limoneux brun-gris, meuble et homogène, moucheté de rouille, comportant bois, charbon minéral et pierres anguleuses (< 5 cm)
17- Limon argileux moucheté gris, brun, beige, jaune et rouille, moyennement compact et hétérogène, comportant argile jaune, fragments de brique, nodules de mortier, bois, charbon minéral et pierres anguleuses
18- Limon (portion supérieure) à sable (portion inférieure) noir, meuble et homogène, comportant fibre de bois et charbon minéral
19- Limon argileux brun, moyennement compact et homogène, comportant déchets métallurgiques, charbon minéral et pierres subanguleuses (< 2 cm)
20- Argile jaune, compact et homogène, comportant petits fragments de brique et petits fragments de charbon minéral à son interface supérieure
21- Limon brun meuble et homogène, organique, comportant fragments de brique, rares nodules de mortier et anthracite
22- Argile sableuse beige, compacte et homogène, comportant pierres arrondies (< 4 cm)

ANNEXE 2

Sous-opération 10G, parois sud et ouest (coupe C-04) (suite)

23a- Sable gris (portion supérieure) à noir (portion inférieure), moyennement compact à meuble, comportant fragments de charbon minéral et pierres ayant chauffé

23b- Limon sableux brun à brun-gris, organique, meuble et homogène, comportant pierres arrondies (< 1 cm)

24- Sable gris-beige, meuble et homogène, comportant pierres anguleuses (< 0,5 cm)

25- Sable limoneux brun-gris, moyennement compact et homogène, comportant des déchets métallurgiques, pierres arrondies et anguleuses (< 1 cm), déchets métallurgiques, charbon minéral et microfragments de brique

26- Sable gris et argile beige-jaune, moyennement compact et homogène, comportant fragments de brique, scories, pierres arrondies, subanguleuses et anguleuses (< 15 cm), mortier, métal, fragments de brique réfractaire, petits fragments de charbon minéral et petits nodules de mortier

27- Limon sableux brun-gris, meuble et homogène, comportant pierres anguleuses (< 4 cm) et petits fragments de brique

28- Argile sableuse gris et beige, meuble et homogène, comportant des pierres anguleuses orangées (< 5 cm)

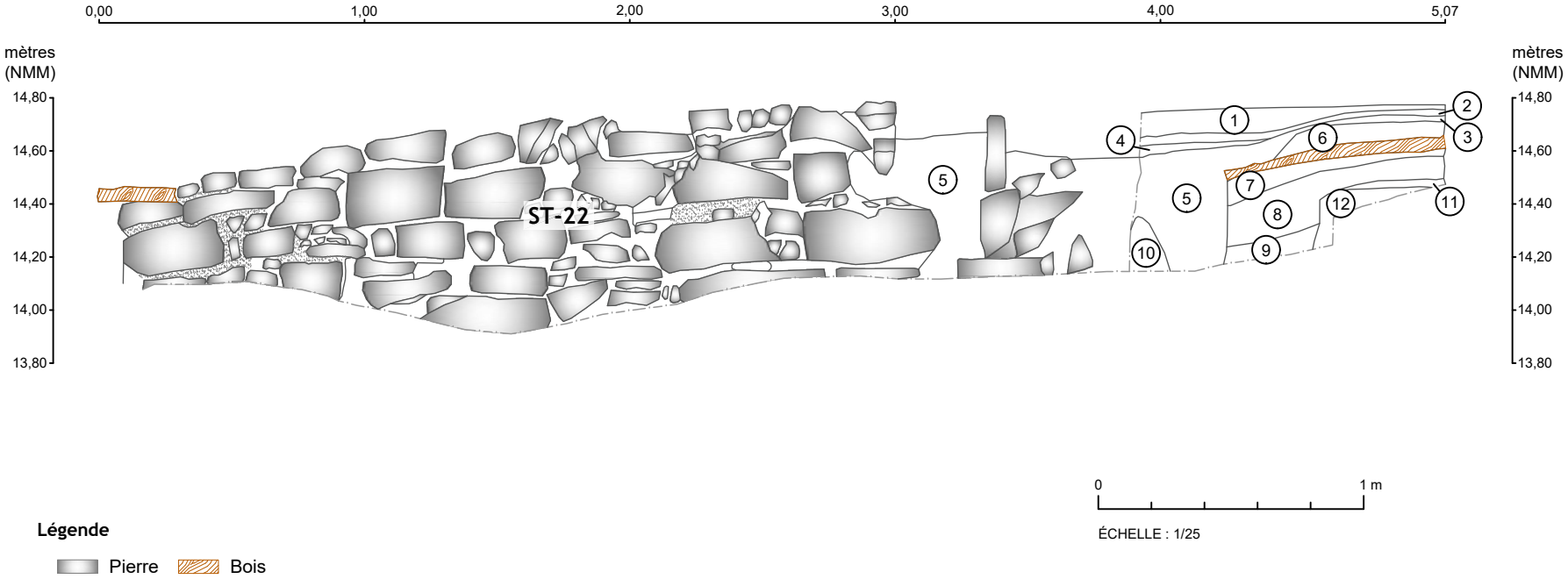
29- Déchets métallurgiques brun-orangé, compact et homogène, très friable, comportant fibres et fragments de bois et charbon minéral

30- Sable gris, meuble et homogène, comportant quelques déchets métallurgiques

31- Limon sableux brun-gris, moyennement compact et hétérogène, comportant sable et argile jaune, mortier, fragments de brique, pierres arrondies (< 2 cm) et charbon minéral (< 2 cm)

32- Limon sableux brun-gris, moyennement compact et hétérogène, comportant sable et argile jaune, mortier, fragments de brique, pierres arrondies, charbon minéral et déchets métallurgiques

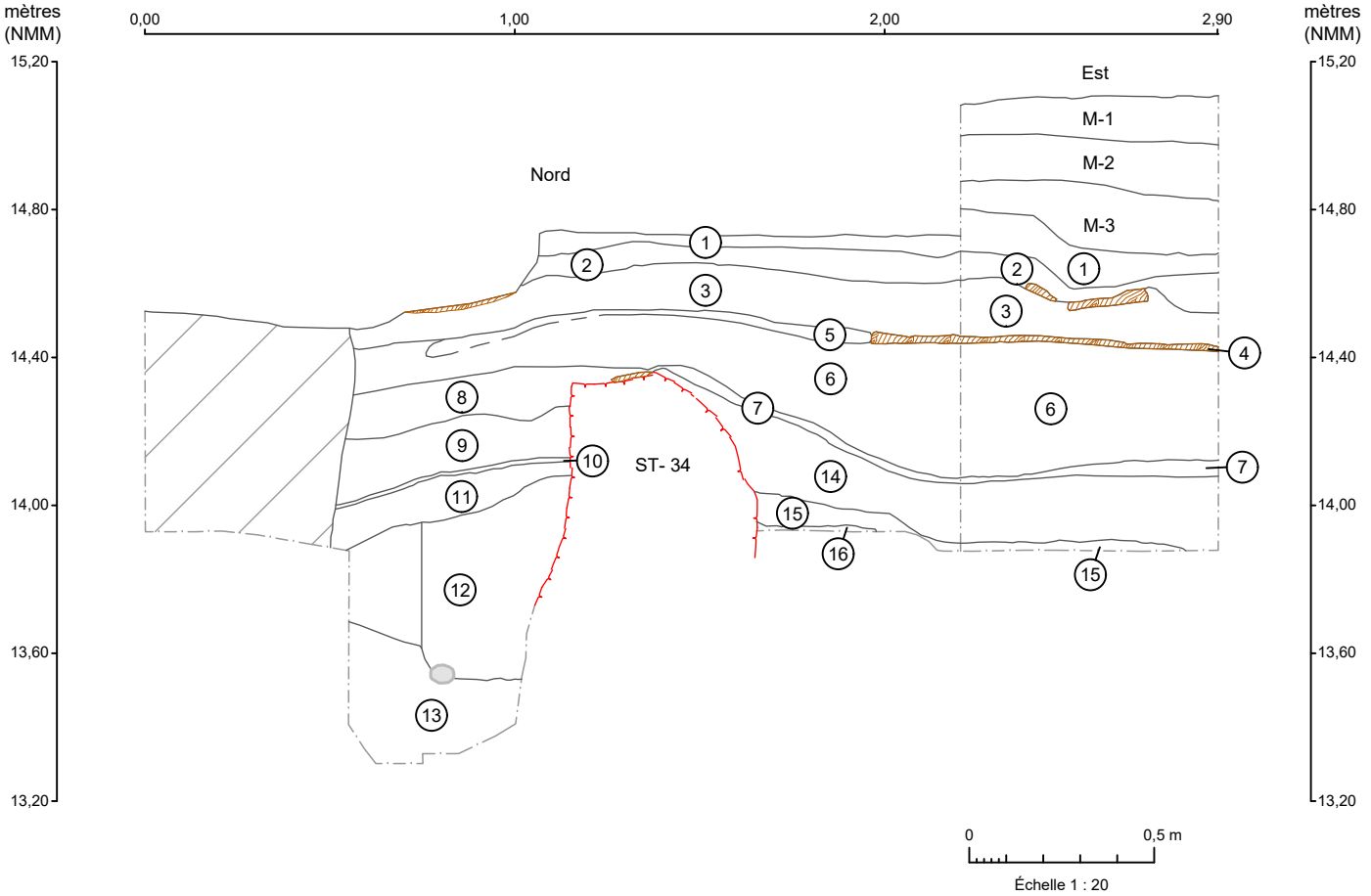
33- Déchets métallurgiques rouille, compact et homogène, très friable, comportant charbon minéral et mortier



Coupe C-05 - Sous-opération 10G, paroi nord et est

Sous-opération 10G, paroi ouest (coupe C-05)

1- Sable grossier gris à noir, compact et homogène, comportant pierres arrondies (< 5 cm), subanguleuses (< 15 cm) et gravier
2- Sable gris, compact et homogène, comportant pierres (< 1 cm), pierre chauffée qui se délite, charbon minéral, mortier et chaux
3- Déchets métallurgiques rouille, compact et homogène
4- Limon sableux brun foncé, très organique, meuble et homogène, comportant des fibres de bois (ST-51)
5- Argile jaune, argile limoneuse gris moucheté jaune et limon sableux brun-gris, moyennement compact et très hétérogène, comportant mortier, charbon minéral, charbon de bois, pierres anguleuses (< 4 cm), fragments de bois, fragments de brique et déchets métallurgiques
6- Limon sableux noir, moyennement compact et homogène, comportant pierres (< 1 cm), charbon minéral (< 1 cm), pierres anguleuses (2-3 cm) et fragments de brique (< 1 cm)
7- Limon sableux brun-gris, moyennement compact et homogène, comportant des fragments de bois (< 8 cm), fragments de brique, concrétions métalliques, charbon minéral (< 1 cm) et pierres subarrondies (2-3 cm)
8- Argile jaune légèrement moucheté de gris et d'orangé, avec lentille de sable limoneux brun et gris, meuble et hétérogène, comportant bois, charbon de bois, microfragments de brique, mortier désagrégé et pierres angulaires et arrondies (< 1 cm)
9- Argile sableuse jaune-beige et sable gris moucheté de rouille, meuble et hétérogène, comportant charbon minéral, fragments de brique, mortier, déchets métallurgiques, pierres arrondies et anguleuses (< 0,5 cm)
10- Limon légèrement sableux, meuble et hétérogène, comportant bois, mortier, charbon minéral et fragments de brique
11- Limon argileux brun, organique, relativement meuble et homogène, comportant des fibres de bois
12- Limon argileux beige-jaune, moyennement compact et homogène



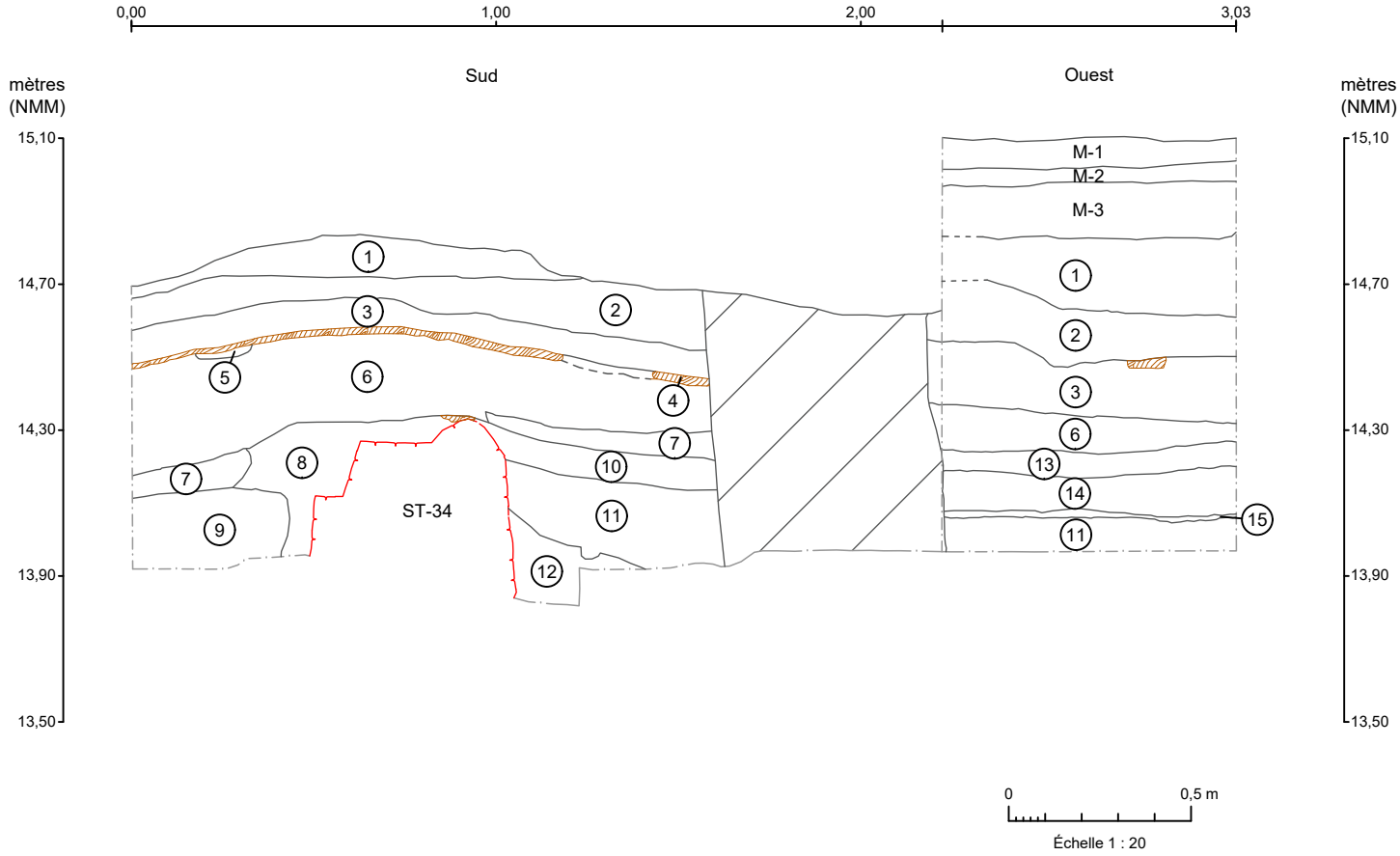
Légende

Bois — Tranchée récente (ST-33) — Tuyau de canalisation en plomb (ST-38) — Mur

Coupe C-06 - Sous-opération 11H, paroi nord et est

Sous-opération 11H, parois nord et est (coupe C-06)

1- Sable grossier-limoneux brun foncé, compact et homogène, comportant charbon minéral, charbon de bois, concassé 0-3/4 et bois
2- Limon beige-jaune, moyennement compact et homogène, comportant de brique, mortier, crépi chauffé, pierres (0-5 cm), charbon minéral, et éclisses de bois
3- Sable noir-gris foncé, meuble et homogène, friable, comportant bois et charbon minéral
4- Bois (ST-44)
5- Sable limoneux gris foncé, meuble et homogène, friable, comportant nodules de mortier, brique rouge, cendre et charbon minéral
6- Sable jaune-rose, meuble et homogène, friable, comportant charbon minéral, mortier, crépi, brique, cendre, pierre, scories et charbon de bois
7- Limon brun, compact et homogène, comportant mortier, galets (0-5 cm) et brique
8- Limon brun, compact et hétérogène, comportant mortier, brique, charbon de bois, cendres, pierres (0-5 cm), charbon minéral et petites concrétions ferreuses
9- Sable limoneux orange-rouille, meuble et homogène, friable, comportant concrétions à la base de la matrice, scories, mortier, brique rouge et charbon minéral
10- Limon brun, compact et homogène, comportant mortier
11- Mortier blanc-beige, comportant rares charbons de bois à sa base
12- Limon argileux brun clair veiné d'argile gris bleuté et comportant de l'argile brun-jaune, compact et homogène, comportant brique, mortier et charbon de bois. À la base, fragment d'un morceau de bois (planche ?)
13- Argile limoneuse brun-beige, compact et homogène
14- Limon brun, compact et hétérogène, comportant mortier, crépis, brique, plaquettes goudronnées, lentilles de cendre, charbon de bois, charbon minéral, lentille d'argile beige et pierres (0-5 cm)
15- Limon argileux brun foncé, compact et homogène, comportant mortier, pierre (0-8 cm) et fragments de bois
16- Limon argileux beige jaune, compact et homogène
ST-33- Limon sableux brun comportant des veinures limoneuses jaune beige, compact, non-friable, hétérogène, comportant des nodules de mortier, des fragments de brique rouge orangé, petites pierres 0-5cm, charbon minéral
M-1- Concassé 0-3/4 gr, moyennement compact et homogène, friable
M-2- Sable limoneux noir, moyennement compact et homogène, friable, comportant concassé 0-3/4
M-3- Sable rosé, meuble et homogène, friable, comportant charbon minéral



Légende

Bois

Tranchée récente (ST-33)

Mur

Coupe C-07 - Sous-opération 11H, paroi sud et ouest

Sous-opération 11H, parois sud et ouest (coupe C-07)

1- Sable grossier-limoneux brun foncé, compact et homogène, comportant charbon minéral, charbon de bois, concassé 0-3/4 et bois
2- Limon beige-jaune, moyennement compact et homogène, comportant de brique, mortier, crépi chauffé, pierres (0-5 cm), charbon minéral, et éclisses de bois
3- Sable noir-gris foncé, meuble et homogène, friable, comportant bois et charbon minéral
4- Bois
5- Grande concentration de mortier, crépi et petits fragments de brique rouge dans une matrice de sable limoneux gris foncé, meuble et homogène, friable.
6- Sable limoneux gris foncé, meuble et homogène, friable, comportant bois et charbon minéral
7- Argile limoneuse brun clair-beige, compact et homogène, comportant mortier en poudre et charbon de bois
8- Limon brun, compact et hétérogène, moyennement friable, comportant mortier, crépi, brique, plaquettes goudronnées, cendre, charbon de bois, charbon minéral et pierres anguleuses (0-5 cm)
9- Limon sableux brun foncé, meuble et homogène, friable, comportant fragments goudronnés, mortier, brique, charbon de bois et charbon minéral
10- Limon sableux brun foncé, meuble et homogène, friable, comportant de mortier, brique et charbon minéral

3
Annexe

Description des lots

Sous-opération mécanique	Sous-opération manuelle	Couche	Description	Interprétation	Associations	Élévation surface					Élévation base					Épaisseur lot				
						nord-ouest	nord-est	sud-est	sud-ouest	centre	nord-ouest	nord-est	sud-est	sud-ouest	centre	nord-ouest	nord-est	sud-est	sud-ouest	centre
	11A	01	Limon sableux brun-noir à noir, semi-compact et homogène, comportant charbon minéral, racines et concassé 0-3/4	Tranchée de construction d'un muret en béton (?) Remblai		14,66	15,05	15,07	14,68	14,73	14,62	14,92	14,97	14,66	14,7	0,04	0,13	0,1	0,02	0,03
		02	Argile brun verdâtre, compacte et hétérogène, comportant petits cailloux, racines et scories (1-3 cm)	Remblai		-	14,81	14,86	-	14,77	-	14,73	14,72	-	14,74	-	0,08	0,14	-	0,03
		03	Limon légèrement argileux brun foncé à noir, peu compact et relativement homogène, organique, comportant nodules de brique, charbon minéral, scories (± 4 cm), racines, petits cailloux, fibre et poudre de bois	Niveau de circulation au-dessus du plancher ST-19		14,62	14,73	14,74	14,66	14,72	14,62	14,73	14,74	14,66	14,72	-	-	-	-	-
		04	Limon sableux brun-noir, légèrement compact et homogène, comportant cailloux, charbon minéral, racines et scories (± 3 cm)			14,98	14,92	14,97	14,99	14,97	14,83	14,91	14,89	14,78	14,88	0,15	0,01	0,08	0,21	0,09
		05	Limon argileux brun tacheté jaune, compact et hétérogène, comportant scories (± 10 cm), bois, fragments de brique, mortier désagrégé, graviers et pierres subangulaires (± 30 cm)	Tranchée d'implantation du mur de béton ST-59		-	-	-	14,99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	11B	01	Sable limoneux brun, moyennement compact et relativement hétérogène comportant lentilles d'argile beige, scories, petits graviers, pierres anguleuses (≤ 10 cm) et fibres de bois	Remblai	C12-01	14,66	14,69	14,81	14,78	14,72	14,63	14,67	14,79	14,76	14,72	0,03	0,02	0,02	0,02	0
		02	Sable légèrement limoneux noir, peu à moyennement compact et hétérogène, comportant lentilles d'argile	Remblai	C12-01	14,63	14,67	14,79	14,76	14,72	14,65	14,65	14,76	14,72	14,69	-0,02	0,02	0,03	0,04	0,03
		03	Limon sableux brun-noir et limon argileux brun-gris bois, peu compact et hétérogène, comportant copeaux de bois en quantité importante, scories, bois et pierres	Niveau de circulation au-dessus du plancher ST-24	C12-01	14,65	14,65	14,76	14,72	14,69	14,6	14,65	14,72	14,69	14,7	0,05	0	0,04	0,03	-0,01
		04	Limon argileux gris, compact et homogène, et limon sableux brun-noir, meuble et homogène, très organique (bois décomposé), comportant des scories	Niveau de circulation au-dessus du plancher ST-24	C12-02	14,65	14,65	14,72	14,73	14,7	14,6	14,65	14,72	14,69	14,68	0,05	0	0	0,04	0,02
		05	Sable grossier brun à noir, compact et hétérogène, comportant quelques pierres chauffées, scories, déchets métallurgiques et charbon minéral	Remblai	C12-03, 11F2 (?)	14,6	14,65	14,72	14,69	14,68	14,54	14,52	14,56	14,57	14,52	0,06	0,13	0,16	0,12	0,16
		06	Sable argileux gris meuble et hétérogène, friable, comportant fragments de charbon minéral (≤ 5 cm) et bois en décomposition	Niveau de circulation au-dessus du plancher ST-36	C12-04	14,54	14,52	14,56	14,57	14,52	14,5	14,52	14,54	14,52	14,47	0,04	0	0,02	0,05	0,05
		07	Bois en décomposition, comportant charbon minéral (≤ 4 cm) et limon brun-gris très organique	Niveau de plancher ST-36	C12-05	14,53	14,52	14,54	14,5	14,47	14,5	14,5	14,52	14,48	14,46	0,03	0,02	0,02	0,02	0,01
		08	Limon brun-gris très organique (non fouillé)		C12-06	14,5	14,5	14,52	14,53	14,46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	11F	01	Limon sableux brun tacheté rouille, compact et hétérogène, comportant scories (≤ 40 cm), anthracite, nodules de mortier et fragments de brique		C09-01	14,79	14,8	14,79	14,8	14,79	14,72	14,72	14,77	14,71	14,62	0,07	0,08	0,02	0,09	0,17
		02	Limon sableux brun rouille, compact et hétérogène, comportant scories (≤ 50 cm), anthracite, pierres anguleuses, radicelles et éclisses de bois	Remblai	11B5, C09-04, C12-03 (?)	14,62	14,69	14,77	14,71	14,69	14,58	14,66	14,65	14,65	14,66	0,04	0,03	0,12	0,06	0,03
		03	Bois	ST-25	C09-02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		04	Bois	ST-26		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		05	Limon sableux brun-noir, moyennement compact et hétérogène, comportant fragments de brique, fibres de bois, cailloux (± 3 cm), racines, radicelles et anthracite	Niveau d'occupation ?	C09-05	14,55	14,6	14,61	14,63	14,55	14,51	14,5	14,59	14,58	14,54	0,04	0,1	0,02	0,05	0,01

10A	11M	01	Limon sableux brun-noir, moyennement compact et homogène, comportant scories (± 7 cm), anthracite, fragments de brique et de bois et cailloux (1-3 cm)		C13-02, C13-03	14,75	14,88	14,85	14,78	14,84	14,71	14,75	14,7	14,74	14,73	0,04	0,13	0,15	0,04	0,11
		02	Limon, meuble et homogène, comportant concassé 0-3/4 en quantité importante, sable grossier et racines	Comblement de la fosse d'implantation d'un pilier de béton (ST-42)	C13-01	-	-	-	-	14,71	-	-	-	-	14,52	-	-	-	-	0,19
		03	Limon sableux brun tacheté rouille, hétérogène et compact, comportant scories (± 15 cm), fragments de brique, anthracite, cailloux (±5 cm), radicelles, nodules et mortier désagrégé		11F01, 11F02, C13-06	14,71	14,75	14,67	14,7	14,73	14,7	14,57	14,55	14,67	14,62	0,01	0,18	0,12	0,03	0,11
		04	Limon sableux gris à noir, hétérogène et compact, comportant charbon de bois, anthracite, scories (± 10 cm), mortier désagrégé et radicelles		C13-04, C13-05	-	-	14,7	14,74	-	-	-	14,57	14,7	-	-	-	0,13	0,04	-
		05	Bois	ST-43		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		06	Sable limoneux brun rouille, hétérogène et compact, comportant scories (≤ 45 cm), fragments de bois, racines, anthracite, pierres (±10 cm) et poussière de mortier	Comblement d'un creusement indéterminé	C13-07, C13-08	-	-	14,68	14,71	-	13,18	-	13,23	13,22	-	-	-	1,45	1,49	-
		07	Limon sableux noir, semi-compact et homogène, comportant scories (± 20 cm), racines, pierres (± 4 cm), sable et anthracite	Comblement d'un creusement indéterminé	C13-07, C13-10	14,5	14,54	14,55	14,54	14,46	14,41	14,34	14,43	14,45	14,4	0,09	0,2	0,12	0,09	0,06
		08	Limon sableux brun-noir tacheté rouille, compact et hétérogène, comportant scories (10-40 cm), anthracite, racines et fragments de brique	Comblement d'un creusement indéterminé	C13-10	14,41	14,34	14,43	14,45	14,4	14,35	14,26	14,28	14,38	14,01	0,06	0,08	0,15	0,07	0,39
		09	Argile limoneuse jaune, semi-compacte et homogène, comportant pierres (± 3 cm), poussière de mortier et racines		C13-11, C13-12	14,35	14,26	14,28	14,38	14,01	14,28	14,27	14,16	14,26	13,73	0,07	-0,01	0,12	0,12	0,28
		10	Limon argileux brun foncé tacheté rouille, compact et hétérogène, comportant scories (≤ 50 cm), fragments de brique et poudre de mortier		C13-13	14,28	14,27	14,16	14,26	-	14,04	14,07	14,09	14,08	-	0,24	0,2	0,07	0,18	-
		11	Argile limoneuse brun pâle, compacte et homogène, comportant racines et pierres (± 2 cm)	Sol naturel remanié ?	C13-14, C13-15	14,04	14,07	14,09	14,08	-	13,91	13,83	13,84	13,89	13,78	0,13	0,24	0,25	0,19	-
	11E	01	Limon sableux brun-gris, meuble et hétérogène, comportant nodules de mortier, mortier désagrégé, scories (≤ 10 cm), anthracite, fragments de brique, éclisses de bois, pierres anguleuses (± 5 cm), racines et radicelles, chaux et fragments de revêtement goudronné	Niveau de démolition associé à la démolition du bâtiment en brique à l'angle des rues Bassins et Richmond		14,09	14,19	14,2	14,34	14,15	14,21	14,12	14,12	14,29	14,12	-0,12	0,07	0,08	0,05	0,03
		02	Argile limoneuse brun-jaune, compacte et hétérogène, comportant scories, anthracite, mortier en plaquette, racines, radicelles et pierres anguleuses (2-5 cm)	Sol naturel remanié dans sa partie supérieure (?), avant 1872	11G3	14,2	13,96	14,11	14,27	14,11	13,43	13,78		13,44	13,29	0,77	0,18	14,11	0,83	0,82
		03	Limon argilo-sableux brun, meuble et hétérogène, organique, comportant pierres angulaires (± 1 cm), racines et anthracite	Comblement d'un trou de poteau (ST-30), avant 1890		-	-	13,98	-	-	-	-	13,77	-	-	-	-	0,21	-	-
	11G	01	Sable légèrement limoneux gris, meuble et hétérogène, comportant mortier de sable (+++) et de chaux (+++) en poudre et en nodule, pièces de bois carbonisées et partiellement carbonisées, morceaux de plancher et fragments de briques avec mortier adhérant	Niveau de démolition vraisemblablement associé à un incendie	C15-01	14,21	14,07	14,08	14,09	14,07	14	14,01	14	13,98	13,91	0,21	0,06	0,08	0,11	0,16
		02	Bois en décomposition et fragments de bois brûlé	Vestige du plancher ST-28 (11E)	C15-02	14	14,01	14	13,98	13,95	13,98	14,01	13,97	13,92	13,96	0,02	0	0,03	0,06	-0,01
		03	Argile limoneuse beige, jaune et gris, compact et homogène, comportant mortier en poudre, nodules de mortier (≤ 25 cm), nodules de chaux, charbon minéral, fragments de brique, scorie, charbon de bois, roches anguleuses (≤ 25 cm) et bois		C15-03, 11E2	13,98	14,01	13,97	13,92	13,96	13,76	13,74	13,74	13,65	13,75	0,22	0,27	0,23	0,27	0,21
		04	Limon sableux gris foncé et limon argileux brun-gris moucheté d'argile jaune-beige, meuble et hétérogène, comportant scories, nodules de brique, pierres subanguleuses, nodules de mortier, mortier désagrégé et fibres de bois	Comblement de la tranchée d'implantation du mur ST-21		-	-	13,74	13,65	-	-	-	13,52	13,52	-	-	-	0,22	0,13	-

		05	Limon argileux brun-gris, peu compact et hétérogène, comportant argile limoneuse beige-jaune compacte principalement dans la portion supérieure du lot, nodules de mortier et pierres subarrondies et subanguleuses	Comblement de la tranchée d'implantation de ST-31	C15-04	-	13,8	-	13,7	-	-	13,63	-	13,63	-	-	0,17	-	0,07	-
		06	Sable argileux très fin, jaune-beige, de compacité variable et homogène, comportant lentilles d'argile jaune-beige et lentille sableuse brune	Sol naturel non anthropisé	C15-05	13,76	13,73	13,73	13,68	13,75	-	-	-	13,33	-	-	-	-	0,35	-
	11K	01	Limon sableux brun foncé, moyennement compact et hétérogène, comportant fragments de brique, scories (± 5 cm), anthracite, mortier, racines et fibres de bois	Démolition ?		14,51	14,68	14,54	14,55	14,5	14,5	14,6	-	-	-	0,01	0,08	-	-	-
		02	Limon argileux brun-jaune, moyennement compact et hétérogène, comportant briques, fragments de briques, scories (± 10 cm), mortier, anthracite, fibre de bois, pierres subangulaires (4-5 cm) et quartz poli	Niveau d'occupation		14,5	14,6	14,6	14,59	14,63	14,48	14,52	14,56	14,57	14,53	0,02	0,08	0,04	0,02	0,1
		03	Limon sableux cendreux gris-noir, comportant charbon de bois, anthracite, scories, pierres subangulaires (2-3 cm) et éclisses de bois	Niveau de circulation ?		-	-	-	-	-	14,53	-	-	14,52	14,52	-	-	-	-	-
		04	Limon argileux brun foncé, homogène et meuble (dans sa portion supérieure) à compact (vers la base), comportant poussière et nodules de mortier, fragments de brique, anthracite, scories (≤ 7 cm), pierres anguleuses (3-7 cm), fragments de bois, et une pierre arrondie (± 10 cm) à la base	Comblement du trou de poteau ST-37		-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,22	-	-	-	-	-
		05	-	Tranchée d'installation de ST-21		14,48	14,52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	11Q	01	Limon sableux brun-noir, moyennement compact et hétérogène, comportant mortier désagrégé, fragments de brique, racines, pierres (± 2 cm), anthracite et fibres de bois			14,68	14,56	14,63	14,73	14,66	14,66	14,54	-	14,69	14,67	0,02	0,02	-	0,04	-0,01
		02	Limon sableux noir, meuble et homogène, comportant poussière de mortier, fragments de brique, racines et pierres (± 4 cm)			14,67	14,65	14,66	14,66	-	14,59	14,59	-	-	14,61	0,08	0,06	-	-	-
		03	Argile limoneuse brun-jaune, compacte et hétérogène, comportant fragments de brique, poussière de mortier, pierres (± 5 cm) et anthracite			14,59	14,59	14,59	14,69	14,67	14,61	14,62	-	14,68	14,64	-0,02	-0,03	-	0,01	0,03
		04	Limon sableux noir, compact (en surface) à meuble et homogène, comportant anthracite (+++), lentilles de cendre, pierres (± 3 cm), racines et mortier désagrégé		11Q6 (?)	14,63	14,63	14,64	14,68	14,64	14,52	14,45	14,62	14,67	14,47	0,11	0,18	0,02	0,01	0,17
		05	Argile limoneuse brun-jaune, compacte et hétérogène, comportant fragments de brique, mortier désagrégé, pierres (± 20 cm), fragments de bois et anthracite	Comblement de la tranchée de ST-21	11K5	14,61	14,62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	11V	1	Sable grossier limoneux noir, moyennement compact et hétérogène, comportant fragments de brique, anthracite, nodules de mortier, pierres (4 cm), scories (5 cm) et lentilles d'argile			14,74	14,64	14,99	15,02	14,94	14,82	14,82	14,82	14,8	14,81	-0,08	-0,18	0,17	0,22	0,13
		2	Limon sableux noir, moyennement compact et homogène, comportant niveau de cendre dans la portion sud, scories (± 5 cm) et racines		11Q4 (?)	14,82	14,82	14,82	14,8	14,81	14,69	14,73	14,76	14,77	14,73	0,13	0,09	0,06	0,03	0,08
		3a	-			14,69	14,73	14,76	14,77	14,73	-	14,65	14,54	-	-	-	0,08	0,22	-	-
		3b	-		11Q5, 11Q6	-	14,65	14,54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	11R	01	Limon sableux gris-brun, meuble et homogène, friable, comportant pierres anguleuses (≤ 10 cm), fragments de charbon minéral (≤ 5 cm), fibres de bois, scories et fragments de brique	Remblai de mise en place de l'occupation actuelle (stationnement) ?		15,01	14,95	14,9	14,81	15,14	14,99	14,92	14,9	14,83	15,12	0,02	0,03	0	-0,02	0,02
		02	Sable brun-noir, moyennement meuble et homogène, comportant lentille de sable rosé au centre vers le nord, pierres subanguleuses (≤ 10 cm), fragments de brique, charbon minéral, éclisses de bois et concrétion ferreuse			14,99	14,92	14,9	14,83	15,12	15,02	14,84	14,9	14,94	15,05	-0,03	0,08	0	-0,11	0,07

		03	Argile limoneuse jaune-beige, compacte et homogène, comportant pierres (≤ 20 cm), fragments de brique, mortier, concrétions ferreuses, éclisses de bois et plaquettes goudronnées	Incendie/Remblai et/ou mince couche d'occupation		15,02	14,84	14,9	14,94	15,05	14,99	14,78	14,85	14,74	14,73	0,03	0,06	0,05	0,2	0,32
		04	Argile limoneuse jaune-beige, compacte et homogène	Sol naturel non anthropisé		14,99	14,78	14,85	14,74	14,73	14,95	14,75	14,56	14,58		0,04	0,03	0,29	0,16	14,73
10B	11T	01	Sable légèrement limoneux noir-gris, compact et hétérogène, comportant scories, fibres de bois, charbon minéral, particules de mortier, petites pierres et pierres anguleuses (≤ 5 cm)			15,14	15,05	15,05	15,05	15,21	15,13	15,03	-	15,05	15,21	0,01	0,02	-	0	0
		02	-	Comblement du trou de pilier de béton ST 58		-	-	-	-	15,27	-	-	-	-	14,54	-	-	-	-	0,73
		03	Sable limoneux brun pâle, compact et homogène, friable, comportant mortier, pierres (1-5 cm), scories, crépi, chaux et fragments de brique (≤ 2 cm)	Remblai	C19-02, C18-02	-	-	-	-	15,17	15,16	-	15,12	15,18	15,15	-	-	-	-	0,02
		04	Sable noir-gris, compact et homogène, comportant scories, pierre et petites éclisses de bois	Niveau de circulation ?	C18-03, C19-03, C19-04	15,16	-	15,12	15,18	15,15	15,15	15,14	15,14	15,16	15,13	0,01	-	-0,02	0,02	0,02
		05	Sable limoneux gris, compact et homogène, comportant éclisses de bois et nodules de mortier	Interface entre 11T4 et 11T6	C18-03, C19-03, C19-04	15,15	15,14	15,14	15,16	15,13	15,11	15,1	15,1	15,09	15,11	0,04	0,04	0,04	0,07	0,02
		06	Sable limoneux gris, compact et homogène, comportant pierres angulaires (5-15 cm) en importante quantité, petits fragments de charbon minéral, petites scories et éclisses de bois		C18-03, C19-03, C19-04	15,11	15,1	15,1	15,09	15,11	15,12	15,07	15,06	15,04	15,07	-0,01	0,03	0,04	0,05	0,04
		07	Sable blanc-gris pâle, compact et homogène, friable, comportant cendre, copeaux de bois (≤ 1 cm), pierre et mortier en plaquettes	Incendie/Remblai	C19-04	-	15,07	-	-	-	15,07	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		08	Sable brun-gris (nord) à brun foncé-noir (sud) compact et hétérogène, comportant charbon minéral, concrétions ferreuses, éclisses de bois, pierres (≤ 5 cm), galets (≤ 2 cm), petits nodules de mortier et éclats de coquilles d'huîtres		C18-04, C19-05	15,12	-	15,04	15,04	15,07	14,98	14,96	14,9	14,93	15	0,14	-	0,14	0,11	0,07
		09	Limon argileux brun marbré de noir et de rouille, très compact et homogène, comportant charbon minéral, scories, pierres arrondies et anguleuses (≤ 5 cm), nodules de mortier et plaquettes de matière indéterminée ayant chauffé		C19-06	14,98	14,96	14,99	14,94	15	14,92	14,89	-	-	14,94	0,06	0,07	-	-	0,06
		10	Sable limoneux noir tacheté jaune-beige, compact et homogène, friable, comportant scories, charbon minéral (≤ 5 cm), fragments de brique et éclisses de bois	Niveau d'occupation ? Remblai ?	C18-05, C19-07	14,92	14,89	14,91	14,92	14,94	14,89	14,88	14,87	14,9	14,89	0,03	0,01	0,04	0,02	0,05
		11	Sable limoneux noir, compact et homogène, organique, comportant fragments de planches de bois, scories (entre morceaux de bois), coquilles d'huîtres, pierres subanguleuses et petites concrétions de métal		C18-05, C19-07	14,89	14,88	14,87	14,9	14,89	14,83	14,85	14,84	14,85	14,86	0,06	0,03	0,03	0,05	0,03
		12	Limon sableux gris à gris-noir plutôt compact et homogène, comportant cendre, pierres arrondies (1-5 cm), petits copeaux de bois, fragments de charbon minéral, concrétions ferreuses		C18-05, C19-07	14,83	14,85	14,84	14,85	14,86	14,77	14,8	14,78	14,8	14,69	0,06	0,05	0,06	0,05	0,17
		13	Argile limoneuse brun pâle, beige et jaune, compacte et hétérogène, comportant concentrations d'argile jaune et de limon brun pâle à beige, pierres (≤ 1 cm) et radicelles à l'interface supérieure	Sol naturel non anthropisé	C18-06, C19-08	14,77	14,8	14,78	14,8	14,69	14,6	14,59	14,6	14,63	14,62	0,17	0,21	0,18	0,17	0,07
		01	Limon argileux brun pâle compact et hétérogène, comportant petits fragments de charbon minéral, petits cailloux, fibres de bois et racines		C14-06	14,31	14,3	14,36	14,36	14,3	14,29	14,29	14,29	14,29	-	0,02	0,01	0,07	0,07	-

	11P	02	Limon argileux brun clair, compact et hétérogène, comportant bois désagrégé, poussière de bois, fragments de brique, mortier, charbon minéral, pierres anguleuses (≤ 5 cm), crépi chauffé, lentilles de sable noir avec petits nodules de mortier, petits fragments de brique et concrétions ferreuses, et lentille d'argile gris-bleuté.	Comblement de la tranchée d'implantation du tuyau de plomb ST-55	C14-05	14,31	14,32	14,32	14,31	-	13,83	13,6	13,6	13,83	-	0,48	0,72	0,72	0,48	-
10C	11N	01a	Argile limoneuse beige-jaune, brun clair et gris bleuté, compact et homogène	Comblement supérieur du trou de poteau (ST-40)		13,89	-	-	-	13,89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		01b	Limon argileux brun clair et brun foncé, compact et hétérogène, comportant fragments de brique, charbon de bois, lentilles d'argile grise et d'argile beige-jaune, mortier, éclisses de bois	Comblement du trou de poteau (ST-40)		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		01c	Limon argileux brun foncé, compact et homogène, comportant microfragments de brique et de mortier, pierres arrondies (0-5 cm) et éclisses de bois	Sol naturel remanié		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		01d	Argile limoneuse brun foncé à gris, compact et homogène, comportant de petits fragments de mortier et de brique à son interface supérieure	Sol naturel non anthropisé		13,1	-	-	-	13,53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10D	11C	01	Sable gris-foncé-noir, compact et homogène, friable, comportant scories de taille importante, charbon minéral, fragments de brique, mortier, bois. laitier, pierres, feuilles de goudron et plaques de fer	Remblai		14,2	14,15	14,07	13,98	14,12	14	14,14	14,04	13,95	14,06	0,2	0,01	0,03	0,03	0,06
		02	Limon sableux brun-beige, meuble et homogène, friable, comportant lentilles d'argile limoneuse beige-jaune, brique, fragments de brique, mortier, plaquettes goudronnées, charbon minéral, éclisses de bois et crépi	Associé au mur de fondation ST-50 ?		14	14,14	14,04	13,95	14,06	13,81	13,82	13,69	13,71	13,68	0,19	0,32	0,35	0,24	0,38
		03	Limon argileux gris-foncé, moyennement compact et homogène, comportant charbon de bois, bois désagrégé, planches de bois suivant un axe nord-sud, mortier et fragments de brique	Plancher / niveau de circulation c. 1850		13,81	13,82	13,69	13,71	13,68	13,53	13,61	13,55	13,53	-	0,28	0,21	0,14	0,18	-
		04	Argile limoneuse bris bleuté, compact et homogène, comportant des éclisses de bois, charbon de bois, brique et mortier	Comblement vide sanitaire ?		13,53	13,61	13,55	13,53	-	13,42	-	-	13,39	-	0,11	-	-	0,14	-
		05	Limon argileux gris-vert, très compact et homogène, comportant du charbon de bois	Sol naturel remanié		13,42	13,42	13,39	13,39	-	13,31	13,31	13,32	13,32	-	0,11	0,11	0,07	0,07	-
		06	Limon argileux beige-jaune, compact et homogène, comportant quelques éclisses de bois	Sol naturel non anthropisé		13,61	13,61	13,55	13,55	-	13,35	13,35	13,35	13,35	-	0,26	0,26	0,2	0,2	-
		07	Argile limoneuse gris clair, compacte et homogène	Sol naturel non anthropisé		13,31	13,31	13,32	13,32	-	13,19	13,19	13,2	13,2	-	0,12	0,12	0,12	0,12	-
	11D	01	Limon sableux brun clair, compact et homogène, comportant mortier, charbon minéral, éclisses de bois, pierres (0-6 cm) et charbon de bois	Remblai de rehaussement		14,87	14,66	14,73	14,84	14,81	14,86	14,66	14,72	14,83	14,76	0,01	0	0,01	0,01	0,05
		02	Limon sableux noir, meuble et homogène, comportant charbons de bois, morceaux de bois, éclisses de bois, bois calciné, scories, charbon minéral, fragments de brique, mortier et pierres subanguleuses (0-5 cm)	Remblai de rehaussement		14,86	14,66	14,72	14,83	14,76	14,7	14,63	14,79	14,8	14,76	0,16	0,03	-0,07	0,03	0
		03	Sable brun-clair, compact et homogène, friable, comportant brique, fragments de brique, mortier et éclisses de bois	Remblai de rehaussement		14,86	-	-	-	-	14,8	-	-	-	-	0,06	-	-	-	-
		04	Sable limoneux gris, compact et homogène, friable, comportant scories, fragments de briques, mortier, charbon minéral et pierres	Comblement vide sanitaire ?		14,65	14,65	14,71	14,75	14,69	14,48	14,59	14,67	14,74	14,67	0,17	0,06	0,04	0,01	0,02
		05	Sable grossier noir-brun rouille, très compact et hétérogène, comportant scories de taille variable, charbon minéral, pierres calcaires (0-20 cm), fragments de brique, brique, éclisses de bois, charbon de bois, cendre, mortier	Comblement vide sanitaire ?		14,48	14,59	14,67	14,74	14,67	14,09	14,17	14,51	14,48	14,37	0,39	0,42	0,16	0,26	0,3

	11H	01	Limon sableux brun foncé-noir, compact et homogène, comportant charbon minéral, pierres subangulaires (0-10 cm) et scories	Remblai	C06-01	14,6	14,75	14,69	14,67	14,75	14,56	14,67	14,62	14,61	14,63	0,04	0,08	0,07	0,06	0,12
		02	Limon sableux beige-jaune, moyennement compact et homogène, comportant fragments de bois, fragments de brique, charbon minéral, pierres subangulaires et arrondies, mortier	Niveau de circulation 1880-1900	C06-02	14,56	14,67	14,62	14,61	14,63	14,26	14,63	14,6	14,25	14,54	0,3	0,04	0,02	0,36	0,09
		03	Limon sableux brun-gris veiné d'argile limoneuse jaune-beige, compact et hétérogène, comportant mortier, fragments de brique, pierres (0-5 cm) et charbon minéral	Comblement de tranchée récente (= ST-33)	C06-04	14,26	14,23	14,3	14,25	-	13,92	13,96	13,97	13,96	13,94	0,34	0,27	0,33	0,29	-
		04	Sable noir à gris foncé, meuble et homogène, friable, comportant bois, scories, charbon minéral, mortier et mortier désagrégé	Remblai		14,6	14,63	14,6	14,54	-	14,41	14,47	14,47	14,45	-	0,19	0,16	0,13	0,09	-
		05	Sable limoneux gris, compact et homogène, friable, comportant mortier et scories	Remblai	C06-05, C06-06	14,41	14,47	14,47	14,45	-	14,33	14,18	14,21	14,29	14,39	0,08	0,29	0,26	0,16	-
		06	Limon brun pâle, compact et homogène, comportant brique, fragments de brique, mortier, plaquettes goudronnées, charbon minéral, éclisses de bois et scories	Remblai	C06-08	14,33	14,18	14,21	14,29	14,39	14,22	14,16	14,16	14,11	-	0,11	0,02	0,05	0,18	-
		07	Sable limoneux brun-gris, moyennement compact et relativement homogène, friable, comportant mortier, crépi, fragments de brique, fragments de plaquettes goudronnées et charbon minéral	Niveau de circulation 1850-1880 - est	C06-07, C06-14	14,25	14,16	14,16	14,25	-	14,41	13,93	13,86	13,86	13,93	-0,16	0,23	0,3	0,39	-
		08	Limon argileux brun foncé, compact et homogène	Niveau de circulation 1850-1880 - est	C06-15	14,41	13,93	13,86	13,86	13,93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		09	Sable limoneux brun-roux, meuble et homogène, friable, comportant charbon minéral, mortier, scories et pierre	Niveau de circulation 1850-1880 - ouest	C06-09	14,22	-	-	14,24	-	14,01	14,02	13,97	13,91	-	0,21	-	-	0,33	-
		10	Limon argileux brun pâle à gris, compact et homogène, comportant des pierres arrondies (0-5 cm), scories, fragments de brique, fragments de mortier	Niveau de circulation 1850-1880 - ouest	C06-10	-	14,27	14,24	-	-	13,99	14,13	14,05	13,95	-	-	0,14	0,19	-	-
		11	Limon argileux gris marbré jaune, compact et homogène, comportant à son interface supérieure mortier, fragments de brique, éclisses et de bois	Remblai de rehaussement	C06-11	13,96	14,01	13,97	13,93	13,99	-	13,85	-	-	-	-	0,16	-	-	-
		12	Argile limoneuse brun-beige pâle, compacte et homogène	Sol naturel remanié, comblement tranchée de fondation ST-34	C06-12, C06-16	13,85	13,85	-	-	-	13,47	13,47	13,44	13,44	-	0,38	0,38	-	-	-
		13	Argile jaune-beige, compacte et homogène	Sol naturel non anthropisé	C06-13	13,52	13,52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		01	Argile limoneuse beige-jaune tachetée noir, compacte et homogène, comportant éclisses de bois, charbon minéral et pierres (0-5 cm)	Remblai		15,44	15,4	15,42	15,44	15,45	15,04	15,01	15,07	15,03	15,03	0,4	0,39	0,35	0,41	0,42
		02	Limon sableux gris- foncé-noir, compact et homogène, friable, comportant pierres calcaires (0-10 cm), fragments de briques, charbon minéral, scories, éclisses de bois et planche de bois	Remblai		15,04	15,01	15,07	15,03	15,03	14,9	14,83	14,85	14,89	14,9	0,14	0,18	0,22	0,14	0,13
		03	Sable gris foncé avec lentilles de limon argileux jaune, compact et hétérogène, friable, comportant fragments de brique, charbon de bois, charbon minéral, mortier, déchets métallurgiques, scories, pierres calcaires (0-10 cm) et éclisses de bois	Comblement de tranchée récente (= ST-33) + remblai		14,9	14,83	14,85	14,89	14,9	14,78	14,7	14,78	14,8	14,79	0,12	0,13	0,07	0,09	0,11
		04	Limon noir, compact et homogène, friable, comportant charbon minéral, cendre, charbon de bois, mortier et pierres	Comblement de tranchée récente (= ST-33)		14,73	14,76	14,8	14,76		14,37	14,41	14,47	14,4	14,41	0,36	0,35	0,33	0,36	-14,41
		05	Limon argileux brun foncé, meuble et homogène, comportant brique, mortier, crépi, charbon de bois et concrétions métalliques	Comblement de tranchée récente (= ST-33)		14,37	14,41	14,47	14,4	14,41	14,36	14,35	14,32	14,4	14,36	0,01	0,06	0,15	0	0,05
		06	Sable gris foncé, compact et hétérogène, friable comportant charbon minéral, scorie, charbon de bois, cendre, éclisses de bois	Remblai		14,78	14,7	14,78	14,8	14,79	14,59	14,57	14,6	14,56	14,62	0,19	0,13	0,18	0,24	0,17
	10E	07	Sable gris-rouge vin, compact et homogène, comportant cendre, scorie, charbon minéral, fragments de brique, pierres calcaires (0-5 cm) et mortier	Remblai		14,59	14,57	14,6	14,56	14,62	14,47	-	-	14,42	-	0,12	-	-	0,14	-

11J	08	Sable gris, relativement meuble et homogène, friable, comportant scorie, charbon minéral, mortier, fragments de brique, pierres (0-5 cm) et éclisses de bois	Remblai		14,47	14,57	14,6	14,56	14,62	14,4	14,27	14,3	14,47	14,53	0,07	0,3	0,3	0,09	0,09
	09	Limon argileux brun pâle, compact et homogène, comportant mortier, fragments de brique, brique, charbon minéral, charbon de bois, éclisses de bois et scories	Niveau de circulation c. 1900 ?	11J10	14,4	14,27	14,3	14,47	14,53	14,37	14,4	14,47	14,38	-	0,03	-0,13	-0,17	0,09	-
	10	Limon argileux brun pâle, compact et homogène, comportant mortier, fragments de brique, brique, charbon minéral, charbon de bois, éclisses de bois, scories et plaquettes goudronnées	Niveau de circulation c. 1900 ?	11J09	-	14,27	14,3	-	-	14,45	14,19	14,25	14,35	-	-	0,08	0,05	-	-
	11	Crépi ou mortier décomposé blanc-beige, compact et homogène	Remblai de démolition		14,45	14,19	14,25	14,35	-	14,35	14,05	14,05	14,08	-	0,1	0,14	0,2	0,27	-
	12	Argile limoneuse brun pâle, relativement meuble et homogène, comportant mortier en poudre, fragments de brique, charbon de bois et bois	Niveau de circulation 1850-1880 - est ST-34		14,35	14,05	14,05	14,08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	13	Sable fin gris rosé pâle	Niveau de circulation 1850-1880 - ouest ST-34		14,37	14,4	14,47	14,38	-	14,4	14,4	14,37	14,37	-	-0,03	0	0,1	0,01	-
	14	Limon sableux gris tacheté jaune, compact et homogène, comportant charbon de bois et mortier	Niveau de circulation 1850-1880 - ouest ST-34		14,37	-	-	14,38	-	14,3	-	-	14,3	-	0,07	-	-	0,08	-
	15	Sable orange-rouille, moyennement compact et homogène, friable, comportant scories (0-10 cm), concrétions métalliques et pierres (0-5 cm)	Remblai		14,3	14,35	14,37	14,3	-	14,27	14,23	14,28	14,32	-	0,03	0,12	0,09	-0,02	-
	16	Limon sableux brun-gris, moyennement compact et homogène, comportant petites lentilles de sable rose violacé et de sable rose, charbon de bois, mortier et concrétions métalliques	Comblement de tranchée récente (= ST-33)		14,34	14,37	14,38	14,36	-	14,21	14,22	14,22	14,22	-	0,13	0,15	0,16	0,14	-
	17	Sable noir, meuble et homogène, friable, comportant scories, charbon minéral, bois, pierres arrondies (0-2 cm)	Remblai		14,26	14,29	14,31	14,29	-	14,17	14,29	14,28	14,22	-	0,09	0	0,03	0,07	-
	18	Argile jaune-beige, compacte et homogène	Sol naturel non anthropisé		14,17	14,29	14,29	14,22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11L	01	Limon sableux gris tacheté de jaune, moyennement compact et homogène, comportant charbon minéral, pierres calcaires (0-5 cm), fragments de brique, éclisses de bois, concrétions métalliques et mortier	Remblai		14,58	14,6	14,64	14,64	14,59	14,47	14,54	14,55	14,55	14,55	0,11	0,06	0,09	0,09	0,04
	02	Limon gris-beige, moyennement compact et homogène, comportant des éléments de bois (possible plancher extrêmement décomposé)	Niveau de circulation c. 1900 ?		14,47	14,54	14,55	14,55	14,55	14,4	14,49	14,51	14,41	14,5	0,07	0,05	0,04	0,14	0,05
	03	Sable gris limoneux, relativement meuble et homogène, friable, com cendre, mortier, éclisses de bois, pierres subangulaires, charbon minéral, charbon de bois, scories, fragments de brique	Remblai de rehaussement		14,4	14,49	14,51	14,41	14,5	14,2	14,18	14,22	14,21	-	0,2	0,31	0,29	0,2	-
	04	Sable limoneux brun-gris, compact et homogène, friable, comportant chaux, mortier, fragments de brique, charbon minéral, éclisses de bois, charbon de bois et racine	Remblai de démolition		14,2	14,28	14,33	14,21	-	14,19	14,19	14,33	14,2	-	0,01	0,09	0	0,01	-
	05	Limon sableux brun-gris, meuble et homogène, friable, comportant crépi, plaquettes goudronnées, mortier, fragments de brique, charbon minéral et éclisses de bois	Remblai de démolition		14,18	14,18	14,22	14,22	-	14,16	14,16	14,21	14,21	-	0,02	0,02	0,01	0,01	-
	06	Limon sableux brun, relativement meuble et hétérogène, comportant charbon de bois, fragments de brique, brique, mortier, crépi, éclisses de bois et pierres arrondies (0-5 cm)	Remblai		14,19	14,19	14,33	14,2	-	14,19	14,18	14,22	14,14	14,18	0	0,01	0,11	0,06	-
	07	Limon sableux brun-gris, moyennement compact et hétérogène, comportant des plaquettes de goudron, charbon de bois, brique, mortier, pierres arrondies (1-5 cm), éclisses de bois et crépi	Remblai		14,16	14,16	14,21	14,21	-	13,98	13,98	14	14	-	0,18	0,18	0,21	0,21	-

4
Annexe

Éphéméride des lots 1071a et 1183 à 1190

ÉphÉmÉride du lot 1071A

Année	référence	objet	parties	repères spatiaux	Bâti	Notes
1851	RFQ, n° 9731, notaire Edouard Lafleur et P. Lacombe, 12 août 1851	Vente	* Messieurs les Ecclesiastiques du Séminaire de St Sulpice de Montreal, seigneurs proprietaires… des fiefs et seigneurie de l'isle de Montréal St Sulpice et Lac des deux Montagnes à * Messieurs John Young et Ira Gould marchands à Montréal	2°) un lot, au même lieu, du même côté dudit canal, et désigné sous le n° 2 au plan dudit John Ostell, contenant 615 perches en superficie, tenant du côté nord ouest à la rue Basin, du côté sud ouest à la dite rue des Seigneurs, du côté sud est au terrain du canal de Lachine, du côté nord-est à la rue Saint-Martin, sans bâtisse ;	sans bâtisse	à la charge des acquéreurs de clore lesdits terrains et enclos à leurs frais le long des rues, du terrain du canal et dans les lignes où ils joignent lesdits vendeurs ; et mitoyennement et à frais communs avec les autres voisins.
1864	RFQ, n° 38203, notaire Édouard Lafleur, 30 mai 1864	vente	* Ira Gould, esquire and merchant of Montreal and Jacob Dewitt, gentleman à * Messieurs Alexander Walker Ogilvie, ? Olgivie and William Watson Ogilvie, merchants	*a lot of land of a triangular figure, situate on the north ouest side of the Lachine Canal in the said City, being a portion of n°2 on the plan of part of St Gabriel Farm…bounded in front by Basin street, in one side by St Martin street and in rear by a certain tail-race constructed for the use of certain Mills manufactories and other purposes...* *(...) and the said lot of land been previously acquired with greater ? of ground by the said Ira Gould and John Young from the gentlemen Eccesiastic of the Seminary of St Sulpice of Montréal by a deed drawn before P. Lacombe and his colleague notaries on the 12 august 1851...*		
1900	RFQ, n° 134512, notaire Ernest. H. Stuart, 9 juillet 1900	Vente	** Archibald Macnider, banker, and Samuel A. Mc Murtry, nookkeeper, and Albert Edward Ogilvie, Miller and William Watson Ogilvie Miller, all of the said city and district of Montreal…all executors under the last will.. of the late William Watson Ogilvie, in his lifetime...Miller and Merchant* *to* ** W. W. Ogilvie Milling Company...represented by Albert Edward Ogilvie, esquire, its president and Thomas Williamson, esquire, its secretary...*	*(...)* *« Basin street lot » : a lot of land of triangular figure situate on the north west side of the Lachine Canal in the said City of Montreal, being a portion of lot number 2 on the plan of part of the St Gabriel Farm made by John Ostell surveyor dated the 15th may 1851, contaning whatever it may be found...bounded in front by Basin Street, on one side by St Martin Street and in rear by a Tail Race constructed for the use of certain Mills and Manufactories, without any building thereon erected. The said lot being now known....by the number 1071A.*	*without any building thereon erected*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(…)* *Second. Basin street lot. A lot of land of triangular figure situate on the north-west side of the Lachine Canal in the said City of Montreal being a portion of lot number two on the plan of part of the St Gabriel Farm made by John Ostell surveyor dated the 15th day of May 1851 containing whatever it may bu found to measure within the following limits bounded in front by Basin Street, on one side by St Martin Street, and in rear by a Tail Race constructed for the use of certain Mills and Manufactures, without any buildings theron erected. The said lot now known and distinguished ont he Official Plan and in the Book of Reference of the said St Ann's ward by the number 1071A.* *(...)* *Sixteenth. Grain carrier accross St-Martin street. All the rights of the vendor under that certain deed of permission granted in its favor by the City of Montreal before R. A. Winston(?) notary, on the 29 may 1912 in respect of a common carrier over and across St Martin Street and the Lachine Canal Tail Race in connection with the two properties fronting on St Martin street known and described respectively as lot number 1071A and 1183, 1189....*	*without any building thereon erected*	
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal...n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

ÉphÉmÉride du lot 1183

Année	référence	objet	parties	repères spatiaux	Bâti	Notes
1845	RFQ, n° 1035, notaire Henry Valotte, 10 décembre 1845	Vente	* Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, seigneurs propriétaires et en possession des fiefs et seigneuries de l'Ile de Montréal, de St. Sulpice et du lac des Deux Montagnes à * John Ostell, ecurier, arpenteur juré, résidant en la cité de Montréal	un terrain situé en ladite Cité de Montréal, au quartier de la Reine, faisant partie du lopin de terre connu sous le nom de ferme St. Gabriel, et désigné sous les n° 75, 76, 77 & 79 au plan des division de la dite Ferme fait par J. Ostell ecuier, arpenteur juré le 19 juillet 1845 (...), tenant par devant à la rue du Bassin par derrière aux n° 71, 72, 73 & 74 dudit plan, d'un côté au n° 79 du même plan, et d'autre côté à la rue St. Martin, contenant 124 pieds de front le long de la rue du Bassin sur 120 pieds de profondeur, ainsi qu'il appert au procès-verbal dressé par M. William Kingsford en date du 22 novembre 1845 (...) ; (vente à l'encan faite) à la charge par l'acquéreur de clore mitoyennement et à frais commun avec ses voisins et seul et à ses frais dans les lignes des dites rues du Bassin et St Martin, et aussi partout où ledit terrain avoisinera le terrain des dits sieurs vendeurs		
1853	BAnQ, 06M CN1 227, Deed of Sale from John Ostell, esqr, to Ira Gould and Jacob Dewitt, esquires, n° 75-76, notaire Édouard Lafleur, 1er septembre 1853	Vente	** John Ostell, esquires of this City, Architect, surveyor* *to* ** Ira Gould and Jacob Dewitt, both of the said city of Montréal, esquires*	*two lots of land on St Gabriel Farm in the said city, designated as n°75&76 on the plan of said Farm drawn by said John Ostell and deposited in the Archives of the Gentlemand Ecclesiastique of the Seminary of St Sulpice of Montreal, the said lots of land containing together 62 feet on Basin Street, by a depth of 80 feet only ; instead of 120 feet as was originally purchased by the said vendor from the said Gentlemen ecclesiastic they having afterwards bought back 40 feet on the depth of the said lots by deed dated the 28th June 1851 notaire Lacombe;* *(...)* *the said lots bounded in front by said Basin Street, on one side by St Martin Street, on the other side by said John Ostell and in the rear by the St Gabriel hydraulic Company representing by the said Gentlemen Ecclesiastic together with the said vendor share right and pretentions in the wooden house theron erected*	*wooden house thereon erected*	
1856	BAnQ, CN601 469, notaire John Helder Isaacson, 14 août 1856	Vente	** Ira Gould of the said City of Montreal, merchant and Jacob Dewitt of the same place, esquire* *to* ** John Francis Cochrane, blacksmith*	*a certain lot or parcel of land or emplacement situate in the St Joseph suburbs…bounded as follows to wit in front by Basin Street, on one side by property belonging to the said vendors, in rear by a road way or passage adjoining a certain Tailrace or water course and on the other side by property belonging to John Ostell or his representatives.* *The said lot...containing 62 feet in front (?) the line of Basin street aforesaid by whatever depth there may be found, in the west side from the west corner of the house rerected on the said lot (?) (?) (?) twelve feet distant from the wall of the said tailrace or water course and a little depth from Bastin street aforesaid on the east line with a wooden one story dwelling house and outhouses now erected and being one th said land*	*a wooden one story dwelling house and outhouses now erected*	
1860	RFQ, n° 29203, 15 décembre 1860, notaire Édouard Lafleur	Vente	* Jacob Dewitt, gentilhomme, et Ira Gould commerçant tous deux de Montréal à * Benjamin Henrichon, charpentier à Montréal	un terrain situé en la cité de Montréal formant partie des lots de terre désignés sous les numéros 75 et 76 au plan de division de partie de la ferme St Gabriel fait par John Ostell en 1845, borné en front par la rue du Basin, d'un côté par la rue St Martin de l'autre par Barthélémy Groulx représentant John Ostell et derrière par un passage contigu à un certain cours d'eau (tail-Race), contenant soixante et deux pieds de largeur en front et en arrière plus ou moins, sur la profondeur qu'il peut y avoir, du côté ouest a partir de la rue du Basin jusqu'à un point situé à une distance de douze pieds du susdit cours d'eau (tail-race) et une semblable profondeur du côté est le tout tel qu'actuellement enclos (...) (...) auquel ledit terrain appartient pour l'avoir acquis du shérif du district de Montréal par acte du 14 courant, après adjudication au décret contre John Francis Cochran qui en était propriétaire pour l'avois acquis le 14 août 1856 (notaire J. H. Isaacson) dudit Ira Gould et defunt Jacob Dewitt père qui l'avoient eu de John Ostell suivant acte passé devant les notaires soussignés (Édouard Lafleur) le 1er septembre 1853	avec maison en bois et autres dépendances de plus construites	
1870	RFQ, n° 58601, notaire Édouard Lafleur, 30 juin 1870	Vente	* Benjamin Henrichon, charpentier à Montréal résidant à Portland aux États-Unis d'Amérique à * Charles Séraphin Rodier, écuier ? Bourgeois de la cité de Montréal	un terrain situé au quartier St. Anne de cette cité désigné au plan officiel de ce quartier sous le numéro 1183 borné en front par la rue du Basin d'un côté par la rue St Martin de l'autre côté par B. Ethier représentant Barthélemi Groulx et derrière par un passage contigu a un certain cours d'eau (tail race), contenant 62 pieds de largeur plus ou moins sur la profondeur qu'il peut y avoir du côté ouest à partir de la rue du Bassin jusqu'à un point situé à une distance de 12 pieds du mur dudit Cours d'eau (tail race) et une semblable profondeur du côté est le tout tel qu'enclos	avec deux maisons en bois et autres dépendances dessus construites	
1870	RFQ, n° 58947, notaire Me McIntosh, 22 juillet 1870	Vente	* Charles Séraphin Rodier, écuier manufacturier demeurant à Montréal à * Benjamin Ethier de ladite cité de Montréal, commerçant de bois	un terrain situé dans le quartier St Anne… numéro 1183, borné en front par la rue du Bassin, d'un côté par la rue St Martin, de l'autre côté par le dit Benjamin Ethier représentant Barthélémy Groulx et derrière par un passage contigu a un certain cours d'eau tailrace contenant 62 pieds de largeur plus ou moins sur la profondeur qu'il peut y avoir du côté ouest à partie de la rue du Bassin jusqu'à un point situé à une distance de 12 pieds dudit cours d'eau tail race et une semblable profondeur du côté est le tout tel qu'enclos	avec deux maisons en bois et autres dépendances dessus construites	
1872	RFQ, n° 65822, notaire Pierre Charles Valois, 15 janvier 1872	Vente	* ? Brunet dit L'Étang, cultivitateur domicilié au village de la Paroisse de St Joachim de la Pointe Claire… à * Joseph Pilon cultivateur domicilié en la paroisse de St Anne du bout de l'ile de Montréal et Benjmain Ethier commerçant de bois demeurant à la cité de Montréal	(au cours de cette vente qui concerne l'actuelle île Bizard, les acheteurs ont hypothéqué les biens suivants) et le dit sieur Ethier de sa part a hypothéqué à la garantie susdite savoir : 1°) (le lot 1186) 2°) (le lot 1189) 3°) un autre emplacement sis et situé audit quartier St Anne... numéro 1183 tenant en front à la rue du Bassin de la contenance de 5425 pieds en superficie mesure anglaise 4°) (le lot 1184)	avec une maison en bois lambrissée en briques et autres dépendances dessus construites	
1881	RFQ, n° 106339, notaire William de M. Marler, 19 novembre 1881	Vente	** Joseph Lajoie merchant residing at the city of Montreal acting herein with the quality of assigne to the insolvent estate and effect to Benjamin Ethier wood merchant and trader, insolvent (par décision de la Court supérieure du Bas Canada)* *to* ** Benjamin Ethier who declared purchased for Peter Reid, wood and coal merchant (Montréal) and William Fraser Tarrance merchand*	*a lot of land designated on the Officiel Plan and Book of Reference of the Saint Anns Ward…as number 1183*	*with the buildings thereon erected*	
1902	RFQ, n° 136104, notaire William de M. Marler, 14 février 1902	Vente	** William Fraser Torrance (Montréal), coal merchant, and Dame Margaret Robinson (Montréal), widow and universal legatee of the late Peter Reid, in his lifetime…coal merchant* *to* ** The Montreal Coal and Towing Company…herein acting by the said William Fraser Torrance as the President of the said Company*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1903	RFQ, n° 138409, notaire William H. Cox, 24 octobre 1902	Vente	** Georges Arthur Savage…herein acting in his quality of final liquidator to the Montreal Coal and Towing Company* *to* ** The Ogilvie Flour Mills Company…represented by Frederick W? Thompson, the Vice President….*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(…)* *Seventh. Basin Street property. Those five certain lots of land in the St Ann's ward of the City of Montreal known ands distinguisged on the Official Plan and Book of References thereof by the numbers 1183, 1184, 1185, 1186, 1189, with the buildings thereon together with all appertenances and active and passive servitudes appertaining therto.* *(...)* *Fifteenth. All the buildings erected on each all and every the properties hereinbefore described and conveyed and all and every the Milling plant, machinery, fixtures, tools and implements of every mature and description therin contained and forming part thereof* *(...)* *Sixteenth. Grain carrier accross St-Martin street. All the rights of the vendor under that certain deed of permission granted in its favor by the City of Montreal before R. A. Winston(?) notary, on the 29 may 1912 in respect of a common carrier over and across St Martin Street and the Lachine Canal Tail Race in connection with the two properties fronting on St Martin street known and described respectively as lot number 1071A and 1183, 1189....*		
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal...n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

ÉphÉmÉride du lot 1184

Année	référence	objet	parties	repères spatiaux	Bâti	Notes
1845	RFQ, n° 1035, notaire Henry Valotte, 10 décembre 1845	Vente	* Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, seigneurs propriétaires et en possession des fiefs et seigneuries de l'Ile de Montréal, de St. Sulpice et du lac des Deux Montagnes à * John Ostell, ecurier, arpenteur juré, résidant en la cité de Montréal	un terrain situé en ladite Cité de Montréal, au quartier de la Reine, faisant partie du lopin de terre connu sous le nom de ferme St. Gabriel, et désigné sous les n° 75, 76, 77 & 79 au plan des division de la dite Ferme fait par J. Ostell ecuier, arpenteur juré le 19 juillet 1845 (...), tenant par devant à la rue du Bassin par derrière aux n° 71, 72, 73 & 74 dudit plan, d'un côté au n° 79 du même plan, et d'autre côté à la rue St. Martin, contenant 124 pieds de front le long de la rue du Bassin sur 120 pieds de profondeur, ainsi qu'il appert au procès-verbal dressé par M. William Kingsford en date du 22 novembre 1845 (...) ; (vente à l'encan faite) à la charge par l'acquéreur de clore mitoyennement et à frais commun avec ses voisins et seul et à ses frais dans les lignes des dites rues du Bassin et St Martin, et aussi partout où ledit terrain avoisinera le terrain des dits sieurs vendeurs		
Dans un acte de 1857 pour le lot 1185, on évoque Benjamin Éthier comme voisin sur le présent lot. Il semblerait donc que le lot 1184 et 1185 se soient divisés vers 1855-57. Dans tous les cas, Ethier possède le présent lot 1184 depuis au moins 1857						
1872	RFQ, n° 65822, notaire Pierre Charles Valois, 15 janvier 1872	Vente	* ? Brunet dit L'Étang, cultivitateur domicilié au village de la Paroisse de St Joachim de la Pointe Claire… à * Joseph Pilon cultivateur domicilié en la paroisse de St Anne du bout de l'ile de Montréal et Benjmain Ethier commerçant de bois demeurant à la cité de Montréal	(au cours de cette vente qui concerne l'actuelle île Bizard, les acheteurs ont hypothéqué les biens suivants) et le dit sieur Ethier de sa part a hypothéqué à la garantie susdite savoir : 1°) (le lot 1886) 2°) (le lot 1189) 3°) (le lot 1183) 4°) un autre emplacement sis et situé audit quartier St Anne... désigné sur le plan de la ferme St Gabriel fait par John Ostell sous le numéro 77 et connu et désigné dans le plan officiel et livre de renvoi pour le dit quartier St Anne sous le lot numéro 1184 tenant en front à la dite rue du Bassin de la contenance de 31 pieds de front sur 80 pieds de profondeur plus ou moins...	avec une maison en bois lambrissée en briques à deux étages et autres dépendances dessus construite (...) les deux immeubles ci-dessus décrits en dernier lieu sont affectés pour un montant d'environ 1400 piastres.	
1881	RFQ, n° 106339, notaire William de M. Marler, 19 novembre 1881	Vente	** Joseph Lajoie merchant residing at the city of Montreal acting herein with the quality of assigne to the insolvent estate and effect to Benjamin Ethier wood merchant and trader, insolvent (par décision de la Court supérieure du Bas Canada)* *to* ** Peter Reid, wood and coal merchant (Montréal) and William Fraser Tarrance merchand*	*a lot of land designated on the Officiel Plan and Book of Reference of the Saint Anns Ward… as number 1184*	*with the buildings thereon erected*	
1902	RFQ, n° 136104, notaire William de M. Marler, 14 février 1902	Vente	** William Fraser Torrance (Montréal), coal merchant, and Dame Margaret Robinson (Montréal), widow and universal legatee of the late Peter Reid, in his lifetime…coal merchant* *to* ** The Montreal Coal and Towing Company…herein acting by the said William Fraser Torrance as the President of the said Company*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1903	RFQ, n° 138409, notaire William H. Cox, 24 octobre 1902	Vente	** Georges Arthur Savage…herein acting in his quality of final liquidator to the Montreal Coal and Towing Company* *to* ** The Ogilvie Flour Mills Company…represented by Frederick W? Thompson, the Vice President….*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(…)* *Seventh. Basin Street property. Those five certain lots of land in the St Ann's ward of the City of Montreal known ands distinguisged on the Official Plan and Book of References thereof by the numbers 1183, 1184, 1185, 1186, 1189, with the buildings thereon together with all appertenances and active and passive servitudes appertaining therto.* *(...)* *Fifteenth. All the buildings erected on each all and every the properties hereinbefore described and conveyed and all and every the Milling plant, machinery, fixtures, tools and implements of every mature and description therin contained and forming part thereof*		
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal...n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

ÉphÉmÉride du lot 1185

Année	référence	objet	parties	repères spatiaux	Bâti	Notes
1845	RFQ, n° 1035, notaire Henry Valotte, 10 décembre 1845	Vente	* Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, seigneurs propriétaires et en possession des fiefs et seigneuries de l'Ile de Montréal, de St. Sulpice et du lac des Deux Montagnes à * John Ostell, ecurier, arpenteur juré, résidant en la cité de Montréal	un terrain situé en ladite Cité de Montréal, au quartier de la Reine, faisant partie du lopin de terre connu sous le nom de ferme St. Gabriel, et désigné sous les n° 75, 76, 77 & 79 au plan des division de la dite Ferme fait par J. Ostell ecuier, arpenteur juré le 19 juillet 1845 (...), tenant par devant à la rue du Bassin par derrière aux n° 71, 72, 73 & 74 dudit plan, d'un côté au n° 79 du même plan, et d'autre côté à la rue St. Martin, contenant 124 pieds de front le long de la rue du Bassin sur 120 pieds de profondeur, ainsi qu'il appert au procès-verbal dressé par M. William Kingsford en date du 22 novembre 1845 (...) ; (vente à l'encan faite) à la charge par l'acquéreur de clore mitoyennement et à frais commun avec ses voisins et seul et à ses frais dans les lignes des dites rues du Bassin et St Martin, et aussi partout où ledit terrain avoisinera le terrain des dits sieurs vendeurs		
1857	BAnQ, 06M CN1 227, notaire Édouard Lafleur, 10 novembre 1857	Vente	* John Ostell, écuier, architecte, de la Cité de Montréal to * Éloi Pépin, cloutier	la moitié ouest d'un emplacement situé en la dite cité formant partie du n° 78 au plan de la ferme St Gabriel fait par ledit sieur Ostell le 1er juillet 1845, ladite moitié étant bornée en front par la rue du Bassin, d'un côté par Joseph Wells (?) de l'autre côté par l'autre moitié dudit emplacement vendue à Benjamin Ethier, et derrière par la compagnie hydraulique de St Gabriel, et contenant 15 pieds et demi de largeur sur 80 de profondeur, le tout plus ou moins, mais dans ladite largeur se trouve comprise la moitié d'un passage de 8 pieds anglais de largeur situé au milieu dudit emplacement et qui sera mitoyen à perpétuité pour l'usage des propriétaires des dits deux moitiés d'emplacement, avec le droit pour chacun d'eux de bâtir au-dessus dudit passage d'une hauteur de pas moins de 8 pieds ; le dit acquéreur est en possession de l'emplacement depuis avril 1855.		
1860	BAnQ, CN601 220, notaire J. E. O. Labadie, 19 juin 1860	Vente	*Éloi Pépin, Cloutier, cité de Montréal à * Jean-Baptiste Henrichon, maître cordonnier	la moitié ouest d'un emplacement converti en franc aleu roturier, situé en ladite cité de Montréal formant partie du numéro 78 au plan de la ferme Saint-Gabriel fait par John Ostell, écuier architecte de ladite cité de Montréal, le 1er juillet 1845, ladite moitié d'emplacement presentement vendue étant bornée en front par la rue du bassin, d'un côté par Barthélémi Groux, de l'autre côté par l'autre moitié dudit emplacement appartenant à Benjamin Ethier et derrière par la compagnie Hydraulique Saint-Gabriel, contenant 15,5 pieds de largeur sur 80 pieds de profondeur le tot plus ou moins ; mais dans ladite largeur se trouve comprise la moitié d'un passage de 8 pieds anglais de largeur situé au milieu dudit emplacement et qui sera mitoyen à perpétuité, pour l'usage des propriétaires desdites deux moitiés d'emplacement avec le droit poru chacun d'eux de bâtir au dessus dudit passage à une hauteur de pas moins de 8 pieds	avec une maison de bois à deux étages entourée en brique, un hangar, une écurie, et autres bâtiments dessus construits.	
1881	RFQ, n° 106304, notaire Marler, 19 novembre 1881	Vente	** Jean-Batiste Henrichon Shoemaker, residing in Montreal* *to* ** William Fraser Torrance(?) shipping agent, and Peter Reid wood and coal merchant, residing in Montreal*	*the west half on an emplacement situate in the said city of Montreal farming part of lot number 78 on the plan of the St Gabriel Farm made by John Ostell on the 1rt July 1845. The said half emplacement being bnounded by front by Basin Street on one side by the property acquired by the purchaser from the Onsolvent Estate of Benjamin Ethier who represents Barthelemi Groulx and on the other side by the other half of said emplacement acquired by the purchasers from the Insovent Estate of Benjamin Ethier and in rear by property aslo acquired in the same manner by the purchaser contanning 15,5 feet in width by 80 feet in depth the whole mor or less (...).* *In the said width is comprised one half a passage of 8 feet english measure in width situated in the middle of the said emplacement and wich will be in common for ever between the proprietors of the said two half lot with the right to the proprietors of each half to build over the said passage at a height of not less than 8 feet.* *The said half emplacement hereby sold being now known and distinguished on the Official Plan Book of Reference of the St Anne Ward of the City of Montreal by the number 1185.* *(John Ostell) acquired the said lot with greater extent from the said Gentlemen of the Seminary as appears by a deed of Sale executed before Me Valotte (Henry) notary... on the 10th of decembrer 1845 ; The said John Ostell sold the said half emplacement to Eloi Pepin as appears by a deed of sale executed before Me Edouard Lafleur and hos colleague Notaries on the 10th November 1857 ; the said Eloi Pepin sold the said half emplacement to the present vendor as appears by a deed of Sale executed before Me J. E. O. Labadie and his colleague notaries on the 19 june 1860.*	*with a two story wooden house covered with brick and other building therone erected*	
1902	RFQ, n° 136104, notaire William de M. Marler, 14 février 1902	Vente	** William Fraser Torrance (Montréal), coal merchant, and Dame Margaret Robinson (Montréal), widow and universal legatee of the late Peter Reid, in his lifetime…coal merchant* *to* ** The Montreal Coal and Towing Company…herein acting by the said William Fraser Torrance as the President of the said Company*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1903	RFQ, n° 138409, notaire William H. Cox, 24 octobre 1902	Vente	** Georges Arthur Savage…herein acting in his quality of final liquidator to the Montreal Coal and Towing Company* *to* ** The Ogilvie Flour Mills Company…represented by Frederick W? Thompson, the Vice President….*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(…)* *Seventh. Basin Street property. Those five certain lots of land in the St Ann's ward of the City of Montreal known ands distinguisged on the Official Plan and Book of References thereof by the numbers 1183, 1184, 1185, 1186, 1189, with the buildings thereon together with all appertenances and active and passive servitudes appertaining therto.* *(...)* *Fifteenth. All the buildings erected on each all and every the properties hereinbefore described and conveyed and all and every the Milling plant, machinery, fixtures, tools and implements of every mature and description therin contained and forming part thereof*		
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal... n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

ÉphÉmÉride du lot 1186

Année	référence	objet	parties	repères spatiaux	Bâti	Notes
1845	RFQ, n° 1035, notaire Henry Valotte, 10 décembre 1845	Vente	* Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, seigneurs propriétaires et en possession des fiefs et seigneuries de l'Ile de Montréal, de St. Sulpice et du lac des Deux Montagnes à * John Ostell, ecurier, arpenteur juré, résidant en la cité de Montréal	un terrain situé en ladite Cité de Montréal, au quartier de la Reine, faisant partie du lopin de terre connu sous le nom de ferme St. Gabriel, et désigné sous les n° 75, 76, 77 & 79 au plan des division de la dite Ferme fait par J. Ostell ecuier, arpenteur juré le 19 juillet 1845 (...), tenant par devant à la rue du Bassin par derrière aux n° 71, 72, 73 & 74 dudit plan, d'un côté au n° 79 du même plan, et d'autre côté à la rue St. Martin, contenant 124 pieds de front le long de la rue du Bassin sur 120 pieds de profondeur, ainsi qu'il appert au procès-verbal dressé par M. William Kingsford en date du 22 novembre 1845 (...) ; (vente à l'encan faite) à la charge par l'acquéreur de clore mitoyennement et à frais commun avec ses voisins et seul et à ses frais dans les lignes des dites rues du Bassin et St Martin, et aussi partout où ledit terrain avoisinera le terrain des dits sieurs vendeurs		
1853	RFQ, n° 12726, notaire Édouard Lafleur, 13 décembre 1853	Vente	* Messieurs les Ecclesiastiques du Seminaire de St Sulpice de Montreal, seigneur proprietaire et en possession des fiefs et seigneurie de l'Ile de Montreal de St Sulpice et du Lac des Deux Montagnes à * Ira Gould, écuyer, marchand, de Montréal	un terrain situé en la dite cité de Montréal, au quartier de la Reine fezant partie du lopin de terre connu sous le nom de Ferme St Gabriel et désigné sous les numéros 79, 80, 81, 82 au plan de division de la dite Ferme…. Ledit terrein… tenant par devant à la rue du Basin, par derrière à la Compagnie hydraulique de St Gabriel d'un côté à John Ostell et d'autre côté à la Rue Richmond, contenant 128 pieds de fronts et 80 pieds de profondeur le tout plus ou moins ledit acquéreur en étant devenu adjudicataire comme plus haut et dernier enchérisseur à la vente publique que lesdits sieurs seigneurs ont fait faire de partie de la dite ferme St Gabriel ladite vente à la charge par l'acquéreur de clore mitoyennement et à frais communs avec les voisins selon la loi et à ses frais seuls sur les Rues dans le plus court délai possible		
1860	RFQ, n° 28547, notaire Édouard Lafleur, 17 septembre 1860	Vente	* John Ostell, écuyer, architecte en la cité de Montréal à * Benjamin Éthier, commerçant de la dite cité	la moitié est d'un emplacement situé en ladite cité, formant partie du n° 78 au plan de la Ferme St Gabriel fait par ledit sieur Ostell, le 1er juillet 1845, la dite moitié bornée en front par la rue du Bassin, d'un côté par Ira Gould, de l'autre côté par l'autre moitié dudit emplacement (N.B : le 1185) vendu à Eloi Pepin, et derrière par la Compagnie Hydraulique de St Gabriel, et contenant 15 pieds et demi de largeur sur 80 pieds de profondeur, le tout plus ou moins, mais dans ladite largeur se trouve comprise la moitié d'un passage de 8 pieds anglais de largeur situé au milieu dudit emplacement et qui sera mitoyen à perpétuité pour l'usage des propriétaires desdites deux moitiés d'emplacement et avec droit pour chacun d'eux de bâtir au dessus dudit passage a une haute de pas moins de 8 pieds (le vendeur le tient des Sulpiciens, comme le 1185, contrat du 15 décembre 1845, notaire Valotte)		
1872	RFQ, n° 65822, notaire Pierre Charles Valois, 15 janvier 1872	Vente	* ? Brunet dit L'Étang, cultivitateur domicilié au village de la Paroisse de St Joachim de la Pointe Claire… à * Joseph Pilon cultivateur domicilié en la paroisse de St Anne du bout de l'ile de Montréal et Benjmain Ethier commerçant de bois demeurant à la cité de Montréal	(au cours de cette vente qui concerne l'actuelle île Bizard, les acheteurs ont hypothéqué les biens suivants) et le dit sieur Ethier de sa part a hypothéqué à la garantie susdite savoir : 1°) un emplacement sis et situé en ladite cité de Montréal connu et désigné sur le plan et livre de renvoi officiel pour le Quartier St Anne de la dite cité de Montréal sous le lot numéro 1186 de la contenance de 4140 pieds en superficie mesure anglaise tenant en front à la rue du Bassin ; 2°) (le lot 1189) 3°) (le lot 1183) 4°) (le lot 1184)		
1881	RFQ, n° 106339, notaire William de M. Marler, 19 novembre 1881	Vente	** Joseph Lajoie merchant residing at the city of Montreal acting herein with the quality of assigne to the insolvent estate and effect to Benjamin Ethier wood merchant and trader, insolvent (par décision de la Court supérieure du Bas Canada)* *to* ** Peter Reid, wood and coal merchant (Montréal) and William Fraser Torrance merchand*	*a lot of land designated on the Officiel Plan and Book of Reference of the Saint Anns Ward…as number 1186*	*with the buildings thereon erected*	
1902	RFQ, n° 136104, notaire William de M. Marler, 14 février 1902	Vente	** William Fraser Torrance (Montréal), coal merchant, and Dame Margaret Robinson (Montréal), widow and universal legatee of the late Peter Reid, in his lifetime…coal merchant* *to* ** The Montreal Coal and Towing Company…herein acting by the said William Fraser Torrance as the President of the said Company*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1903	RFQ, n° 138409, notaire William H. Cox, 24 octobre 1902	Vente	** Georges Arthur Savage…herein acting in his quality of final liquidator to the Montreal Coal and Towing Company* *to* ** The Ogilvie Flour Mills Company…represented by Frederick W? Thompson, the Vice President….*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(…)* *Seventh. Basin Street property. Those five certain lots of land in the St Ann's ward of the City of Montreal known ands distinguisged on the Official Plan and Book of References thereof by the numbers 1183, 1184, 1185, 1186, 1189, with the buildings thereon together with all appertenances and active and passive servitudes appertaining therto.* *(...)* *Fifteenth. All the buildings erected on each all and every the properties hereinbefore described and conveyed and all and every the Milling plant, machinery, fixtures, tools and implements of every mature and description therin contained and forming part thereof*		
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal...n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

ÉphÉmÉride du lot 1187

Année	référence	objet	parties	repères spatiaux	Bâti	Notes
1853	RFQ, n° 12726, notaire Édouard Lafleur, 13 décembre 1853	Vente	* Messieurs les Ecclesiastiques du Seminaire de St Sulpice de Montreal, seigneur proprietaire et en possession des fiefs et seigneurie de l'Ile de Montreal de St Sulpice et du Lac des Deux Montagnes à * Ira Gould, écuyer, marchand, de Montréal	un terrain situé en la dite cité de Montréal, au quartier de la Reine fezant partie du lopin de terre connu sous le nom de Ferme St Gabriel et désigné sous les numéros 79, 80, 81, 82 au plan de division de la dite Ferme.... Ledit terrein… tenant par devant à la rue du Basin, par derrière à la Compagnie hydraulique de St Gabriel d'un côté à John Ostell et d'autre côté à la Rue Richmond, contenant 128 pieds de fronts et 80 pieds de profondeur le tout plus ou moins ledit acquéreur en étant devenu adjudicataire comme plus haut et dernier enchérisseur à la vente publique que lesdits sieurs seigneurs ont fait faire de partie de la dite ferme St Gabriel ladite vente à la charge par l'acquéreur de clore mitoyennement et à frais communs avec les voisins selon la loi et à ses frais seuls sur les Rues dans le plus court délai possible		
1870	RFQ, n° 58281, notaire Édouard Lafleur, 6 juin 1870	Vente	** Ira Gould, esquire* *to* ** Alexander Walker Ogilvie and Watson Ogilvie, merchants and millers, under the name of A. W. Ogilvy Company*	*a lot of land situate in the St Ann's Ward under number 1187, and on the plan of St Gabriel Farm under numbers 80&81, nounded in front by Basin Street on both sides by Benjamin Ethier and in rear by the said purchasers, containing 63 pieds in breadth by 80 feet in depth, the whole french measurement, and more or less with... acquired...by...act 12726...*		
1875	BAnQ, CN601, S324, acte n° 10036, greffe du notaire William Anderson Phillips, 3 mai 1875	Vente	** John Ogilvie and William Watson Ogilvie….millers and flour merchants…copartnership under the name srtyle and firm of Ogilvie&Company* *to* ** John Castigan of city of Montreal, wood and coal merchants*	*Firstly - a lot of land situate in the St Ann's ward of the said city of Montreal designated on the official plan and in the Book of reference of the said wards as lot number 1187 and on the plan of St Gabriel farm under number 80 & 81, bounded in front by Basin Street on both sides by Benjamin Ethier or representatives and in rear by the said vendors containing 63 feet in breadth by 80 feet in depth, the whole french measurements and more or less, without any building theron erected ;* *The said vendors reserve for themselves their heirs and assigns forever the right of free passage over and upon a certain strip of land (along the north side of the said Tail race) of 12 feet in width by the whole length of the property hereby solds an which said strip of lan i no used as a low path ; (...)* *The said purchaers...obliges himself his heirs and assigns to remose at any time when threreunto required by the saif vendors or their heirs or assigns any vessel or vessels that the said vendors...may have in the said tail race in order to allow any other vessel or vessels to pass up and down the said Tail race to and from the property of the said vendors ;*		
1882	RFQ, n° 106740, notaire William de M. Marler, 4 mars 1882	Prêt	** The Royal Institution for the Advancement of Learning….herein acting by the Honorable James Terrier Senator* *to* ** William Thomas Castigan whole sale grocer (acting for and in the name of Mary Jane Castigan and Alexander Henry Castigan minors (...)), Robert Castigan doctor of Medecine, John Castigan wood and coal dealer, and Richard Castigan clerk*	*A lot of land of irregular form situate in the St. Ann's ward of the said City of Montréal and composed of the lots of land known on the official Plan and Book of reference of the said Ward by the number 1187, 1188, 1190 and bounded as follows in front to the north west by Basin Street to the north East by Richmond street in rear to the South by a certain canal or Tail race and to the South west by Official lots numberts 1186, 1189 the property of Mes. Terrance Reid as representing Benjamin Ethier*	*a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling and coal Buis(?) and Machinery for the use of the said premises thereon*	Cet acte correspond à un prêt offert aux Castigan en vertu de l'acte d'achat du 3 mai 1875 (cf. supra). Les conditions du prêt ne sont pas retranscrites ici, seuls les éléments en lien avec les lots et les bâtiments dessus construits sont repris ici.
1886	RFQ, n° 112521, notaire William de M. Marler, 23 juin 1886	Vente	** William Thomas Castigan, merchant (Montréal) … acting in hos own name and for… Robert Castigan doctor of Medecine (Los Lunas, New Mexico, Usa) ; John Castigan, wood and coal dealer (Montréal) ; Richard Castigan (Montréal), wiid and coal dealer ; Alexander Henry Castigan (Montréal), clerk, Miss Mary Jane Castigan (Montréal) ; James Shearer, sash manufacturer (Montréal), William W. Robertson sadler and William Thomas Castigan above named...acting (les 3) in their quality of executors appointed under the last will and testament of the late Dame Agnes Wheelan in her life time widow of the late John Castigan of Montreal wood and coal dealer....* *to* ** The Artizans Dwelling House Company, a body politic duly incorporated ... hereto present and accepting by William Thomas Castigan abive named the President and John Castigan above named the Secretary treasurer...*	*First : a block of land of irregular form situate in the St. Annes Ward of the said City of Montreal and composed of the lots of land known on the official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190, and bouded as follows in ffront to the north west by Basin street, to the north east by Richmond street in rear to the south by a certain canal or tail race and to the south west by the official lots numbers 1186 and 1189 the property of Messrs Terrance Reid as representing Benjamin Ethier ; being the property acquired bu the late John Castigan from Messrs A. W. Ogilvie by a deeed of sale passed before W. A. Phillips the 3rd may 1875 (cf supra).*	*with a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling the coal bins*	
1903	RFQ, n° 137847, notaire Henry Fry, 5 juin 1903	Vente	** The Royal Institution for the Advancement of Learning….* *to* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited….hereon acting…by Frederick W. Thompson, the Vice-President & Managing Director*	*A block of land of irregular form situate in the St Anns Ward of the Said City of Montreal and composed of the lots of land known on the Official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190, and bounded as follows : in front to the nort west by Basin Street to the north east by Richmond street, in rear to the south by a certain canal or Tail race, and to the south west by official lots number 1186 and 1189 the property of Messr Terrance and Reid as representing Benjamin Ethier, being the property acquired by the late John Castigan from Messrs A. W. Ogilvie by deed...passed the 3 may 1875.*	*with a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling the coal bins*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(...)* *Sixth. Basin street property. A block of land of irregular form situate in the St Ann's ward of the said city of Montreal and composed of the lots of land known on the Official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190 and bounded as follows : in front to the north west by Basin street, to the nort east by Richmond street in rear to the south by a certain canal or trail race and to the south-west by Official lots numbers 1186, 1189 the property of Messr Torrance and Reid as representing Benjmain Ethier. Being the property acquired by the late John Costigan from Messrs A. W. Ogilvie & Co by deed of sale passed before W. A. Phillips Notary on the 3rd may 1875 (...) n°91103. With the building and all improvements theron and all the rights appertaining of the said property in the said Tail Race* *(...)* *(...)* *Fifteenth. All the buildings erected on each all and every the properties hereinbefore described and conveyed and all and every the Milling plant, machinery, fixtures, tools and implements of every mature and description therin contained and forming part thereof* *(...)*		
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal...n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

ÉphÉmÉride du lot 1188

Année	référence	objet	parties	répères spatiaux	Bâti	Notes
1853	RFQ, n° 12726, notaire Édouard Lafleur, 13 décembre 1853	Vente	* Messieurs les Ecclesiastiques du Seminaire de St Sulpice de Montreal, seigneur proprietaire et en possession des fiefs et seigneurie de l'Ile de Montreal de St Sulpice et du Lac des Deux Montagnes à * Ira Gould, écuyer, marchand, de Montréal	un terrain situé en la dite cité de Montréal, au quartier de la Reine fezant partie du lopin de terre connu sous le nom de Ferme St Gabriel et désigné sous les numéros 79, 80, 81, 82 au plan de division de la dite Ferme…. Ledit terrein… tenant par devant à la rue du Basin, par derrière à la Compagnie hydraulique de St Gabriel d'un côté à John Ostell et d'autre côté à la Rue Richmond, contenant 128 pieds de fronts et 80 pieds de profondeur le tout plus ou moins ledit acquéreur en étant devenu adjudicataire comme plus haut et dernier enchérisseur à la vente publique que lesdits sieurs seigneurs ont fait faire de partie de la dite ferme St Gabriel ladite vente à la charge par l'acquéreur de clore mitoyennement et à frais communs avec les voisins selon la loi et à ses frais seuls sur les Rues dans le plus court délai possible		
1856	BAnQ, CN 601 469, notaire John Helder Isaacson, 29 octobre 1856	Vente	** Ira Gould of the said city of Montreal, merchant* *to* ** John Oliver of the said City of Montréal, chair maker*	** a lot or parcel of land situate … in the St Joseph Suburb of the said city of Montreal, forming the corner of Basin Street and Richmond street, and bounded as follow to wit : in front by Basin street aforesaid in rear by property belonging to Messieurs Gould and Dewitt, on one side by Richmond street aforesaid and on the other side by the property of the said vendor, the said lot piece or parcel of land hereby sold containing 32(?) feet in front along basin street aforesaid and 30(?) feet alon its rear line where it adjoins the said property of the said Messieurs Gould and Dewitt, by 90 feet on each of its side lines, the whole english measure and more or less, and without any building theron erected.*		
1858	BAnQ, 06M CN601 S281 P02104, greffe du notaire Mc Intosh, n° 973, 2 août 1858	Vente	* John Oliver, Manufactureur de chaise et dame Ann Jane Diamond son épouse à * Mademoiselles Adélaide Gougeon et Ilanie(?) Gougeon, toutes deux majeures	un lot de terre ou emplacement situé au faubourg St Joseph en ladite cité de Montréal, et faisant l'encoignure des rues Basin et Richmond borné en front par ladite rue du Basin, en arrière par la propriété appartenant à Messieurs Gould et De Witt ; d'un côté par la rue Richmond susdite et de l'autre côté par la propriété dudit Ira Gould… mesurant 31 pieds de front sur la rue du Basin susdit et 32 pieds de long de la ligne en arrière joignant ladite propriété desdits messieurs Gould et De Witt, et 90 pieds de profondeur sur chaque côté des bornes susdites, le tout mesure anglaise ledit emplacement appartient au vendeur pour l'avoir acquis de Ira Gould, écuier par acte devant Me John Isaacson et son confrère notaire le 29 octobre 1856 ;	avec une maison en brique à un étage de plus construite	
1863	BAnQ, 06M CN601 S281 P007877, greffe du notaire Mc Intosh, n° 4798, 10 juillet 1863	Vente	* Dame Adélaïde Gougeon de la dite cité de Montréal, épouse de Sieur Onésime Guérard maître Forgeron à * Benjamin Éthier, commerçant de la dite cité de Montréal	La moitié indivise d'un lot de terre ou emplacement situé au faubourg St Joseph en ladite cité de Montréal, et saisant l'encoignure des rues Basin et Richmond, norné en front par ladite rue Basin, en arrière par la propriété appartenant à Messieurs Gould et Dewitt, d'un côté par la rue Richmond susdite et de l'autre côté par la propriété dudit Ira Gould, ledit emplacement mesurant en totalité 32 pieds de front sur ladite rue du Basin, 32 pieds le long de la ligne en arrière joignant la dite propriété des dits Messieurs Gould et De Witt et 90 pieds de profondeur sur chaque côté des bornes susdites, le tout mesure anglaise plus ou moins laquelle moitié indivise dudit emplacement appartient pour l'avoir acquis conjointement avec sa sœur de John Oliver suivant contrat de vente reçu devant E. Mc Intosh et confrères notaires le 2 août 1858 ; Oliver avait acquis de Gould et De Witt par contrat devant Isaacson le 29 octobre 1856	avec la moitié d'une maison en brique à un étage	
1870	RFQ, n° 58735, notaire Édouard Lafleur, 18 juillet 1870	Vente	** Benjamin Ethier, trader, and Dame (Ilanie?) Gougeon his wife* *to* ** Alexander Walker Ogilvie, John Ogilvie and William Watson Ogilvie, doing trade together as merchants and millers…under the name of A. W. Ogilvie Company*	*a lot of land situate in the St Ann's ward of this city designate in the official plan of the said ward as lot number 1188, bounded in front by Basin Street on one side by Richmond street in rear and on the other side by the said Purchasers containing 32 feet in front by 80 feet in depth the whole more or less* *on the part of the said vendors who are lawfully seized thereof as having been acquired by them as follows : one undivided half by the said B. Ethier from Adelaide Goudeong wife of Onésime Guérard per deed drawn before E. Mc Intosh notary on the 10th july 1863 ; and the other undivided half by the said Ilanie(?) Gougeon from John Oliver by deed executed before the same notary (Mc Intosh) on the 2nd august 1858 by wich ? deed the said Adelaide Gougeon had also purchased her said half from said John Oliver ;*	*with a one story brick house and other buildings theron erected*	
1875	BAnQ, CN601, S324, acte n° 10036, greffe du notaire William Anderson Phillips, 3 mai 1875	Vente	** John Ogilvie and William Watson Ogilvie….millers and flour merchants…copartnership under the name srtyle and firm of Ogilvie&Company* *to* ** John Costigan of city of Montreal, wood and coal merchants*	*Secondly : a lot of land situate in the St Ann's ward of the said city of Montreal designated on the official plan and in the Book of reference of the said wards as lot number 1188, bounded in front by Basin Street aforesaid on one side by Richmond Street, in rear and on the other side by the said vendors containing 32 feet in front by 80 feet in depth, the whole more or less (...)* *The said vendors reserve for themselves their heirs and assigns forever the right of free passage over and upon a certain strip of land (along the north side of the said Tail race) of 12 feet in width by the whole length of the property hereby solds an which said strip of lan i no used as a low path ; (...)* *The said purchaers...obliges himself his heirs and assigns to remose at any time when threreunto required by the saif vendors or their heirs or assigns any vessel or vessels that the said vendors...may have in the said tail race in order to allow any other vessel or vessels to pass up and down the said Tail race to and from the property of the said vendors ;*	*with the buildings theron erected*	
1882	RFQ, n° 106740, notaire William de M. Marler, 4 mars 1882	Prêt	** The Royal Institution for the Advancement of Learning….herein acting by the Honorable James Terrier Senator* *to* ** William Thomas Castigan whole sale grocer (acting for and in the name of Mary Jane Castigan and Alexander Henry Castigan minors (...)), Robert Castigan doctor of Medecine, John Castigan wood and coal dealer, and Richard Castigan clerk*	*A lot of land of irregular form situate in the St. Ann's ward of the said City of Montréal and composed of the lots of land known on the official Plan and Book of reference of the said Ward by the number 1187, 1188, 1190 and bounded as follows in front to the north west by Basin Street to the north East by Richmond street in rear to the South by a certain canal or Tail race and to the South west by Official lots numberts 1186, 1189 the property of Mes. Terrance Reid as representing Benjamin Ethier*	*a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling and coal Buis(?) and Machinery for the use of the said premises thereon*	Cet acte correspond à un prêt offert aux Castigan en vertu de l'acte d'achat du 3 mai 1875 (cf. supra). Les conditions du prêt ne sont pas retranscrites ici, seuls les éléments en lien avec les lots et les bâtiments dessus construits sont repris ici.
1886	RFQ, n° 112521, notaire William de M. Marler, 23 juin 1886	Vente	** William Thomas Castigan, merchant (Montréal) … acting in hos own name and for… Robert Castigan doctor of Medecine (Los Lunas, New Mexico, Usa) ; John Castigan, wood and coal dealer (Montréal) ; Richard Castigan (Montréal), wiid and coal dealer ; Alexander Henry Castigan (Montréal), clerk, Miss Mary Jane Castigan (Montréal) ; James Shearer, sash manufacturer (Montréal), William W. Robertson sadler and William Thomas Castigan above named...acting (les 3) in their quality of executors appointed under the last will and testament of the late Dame Agnes Wheelan in her life time widow of the late John Castigan of Montreal wood and coal dealer....* *to* ** The Artizans Dwelling House Company, a body politic duly incorporated ... hereto present and accepting by William Thomas Castigan abive named the President and John Castigan above named the Secretary treasurer...*	*First : a block of land of irregular form situate in the St. Annes Ward of the said City of Montreal and composed of the lots of land known on the official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190, and bouded as follows in ffront to the north west by Basin street, to the north east by Richmond street in rear to the south by a certain canal or tail race and to the south west by the official lots numbers 1186 and 1189 the property of Messrs Terrance Reid as representing Benjamin Ethier ; being the property acquired bu the late John Castigan from Messrs A. W. Ogilvie by a deeed of sale passed before W. A. Phillips the 3rd may 1875 (cf supra).*	*with a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling the coal bins*	
1903	RFQ, n° 137847, notaire Henry Fry, 5 juin 1903	Vente	** The Royal Institution for the Advancement of Learning….* *to* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited….hereon acting…by Frederick W. Thompson, the Vice-President & Managing Director*	*A block of land of irregular form situate in the St Anns Ward of the Said City of Montreal and composed of the lots of land known on the Official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190, and bounded as follows : in front to the nort west by Basin Street to the north east by Richmond street, in rear to the south by a certain canal or Tail race, and to the south west by official lots number 1186 and 1189 the property of Messr Terrance and Reid as representing Benjamin Ethier, being the property acquired by the late John Castigan from Messrs A. W. Ogilvie by deed...passed the 3 may 1875.*	*with a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling the coal bins*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(...)* *Sixth. Basin street property. A block of land of irregular form situate in the St Ann's ward of the said city of Montreal and composed of the lots of land known on the Official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190 and bounded as follows : in front to the north west by Basin street, to the nort east by Richmond street in rear to the south by a certain canal or trail race and to the south-west by Official lots numbers 1186, 1189 the property of Messr Torrance and Reid as representing Benjmain Ethier. Being the property acquired by the late John Costigan from Messrs A. W. Ogilvie & Co by deed of sale passed before W. A. Phillips Notary on the 3rd may 1875 (...) n°91103. With the building and all improvements theron and all the rights appertaining of the said property in the said Tail Race* *(...)* *Fifteenth. All the buildings erected on each all and every the properties hereinbefore described and conveyed and all and every the Milling plant, machinery, fixtures, tools and implements of every mature and description therin contained and forming part thereof* *(...)*		
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal...n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

ÉphÉmÉride du lot 1189

Année	référence	objet	parties	repères spatiaux	Bâti	Notes
1872	RFQ, n° 65822, notaire Pierre Charles Valois, 15 janvier 1872	Vente	* ? Brunet dit L'Étang, cultivateur domicilié au village de la Paroisse de St Joachim de la Pointe Claire… à * Joseph Pilon cultivateur domicilié en la paroisse de St Anne du bout de l'ile de Montréal et Benjmain Ethier commerçant de bois demeurant à la cité de Montréal	(au cours de cette vente qui concerne l'actuelle île Bizard, les acheteurs ont hypothéqué les biens suivants) et le dit sieur Ethier de sa part a hypothéqué à la garantie susdite savoir : 1°) (le lot 1186) 2°) un autre emplacement sis et situé audit quartier St Anne... numéro 1189 de la contenance de 4375 pieds mesure anglais tenant en front à la rue du Basin ; 3°) (le lot 1183) 4°) (le lot 1184)		
1881	RFQ, n° 106339, notaire William de M. Marler, 19 novembre 1881	Vente	** Joseph Lajoie merchant residing at the city of Montreal acting herein with the quality of assigne to the insolvent estate and effect to Benjamin Ethier wood merchant and trader, insolvent (par décision de la Court supérieure du Bas Canada)* *to* ** Philippe Ray who declared he purchased for Peter Reid, wood and coal merchant (Montréal) and William Fraser Torrance merchand*	*a lot of land designated on the Officiel Plan and Book of Reference of the Saint Anns Ward…as number 1189*		
1902	RFQ, n° 136104, notaire William de M. Marler, 14 février 1902	Vente	** William Fraser Torrance (Montréal), coal merchant, and Dame Margaret Robinson (Montréal), widow and universal legatee of the late Peter Reid, in his lifetime…coal merchant* *to* ** The Montreal Coal and Towing Company…herein acting by the said William Fraser Torrance as the President of the said Company*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1903	RFQ, n° 138409, notaire William H. Cox, 24 octobre 1902	Vente	** Georges Arthur Savage…herein acting in his quality of final liquidator to the Montreal Coal and Towing Company* *to* ** The Ogilvie Flour Mills Company…represented by Frederick W? Thompson, the Vice President….*	*those five certain lots of land in the St. Ann Ward of the City of Montreal, known and distinguished on the official Plan and Book of Reference thereof by the number 1183, 1184, 1185, 1186, and 1189*	*with the buildings thereon erected*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(…)* *Seventh. Basin Street property. Those five certain lots of land in the St Ann's ward of the City of Montreal known ands distinguisged on the Official Plan and Book of References thereof by the numbers 1183, 1184, 1185, 1186, 1189, with the buildings thereon together with all appertenances and active and passive servitudes appertaining therto.* *(...)* *Fifteenth. All the buildings erected on each all and every the properties hereinbefore described and conveyed and all and every the Milling plant, machinery, fixtures, tools and implements of every mature and description therin contained and forming part thereof* *(...)* *Sixteenth. Grain carrier accross St-Martin street. All the rights of the vendor under that certain deed of permission granted in its favor by the City of Montreal before R. A. Winston(?) notary, on the 29 may 1912 in respect of a common carrier over and across St Martin Street and the Lachine Canal Tail Race in connection with the two properties fronting on St Martin street known and described respectively as lot number 1071A and 1183, 1189....*		
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal...n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

ÉphÉmÉride du lot 1190

Année	référence	objet	parties	repères spatiaux	Bâti	Notes
1851	RFQ, n° 9731, notaire Edouard Lafleur et P. Lacombe, 12 août 1851	Vente	* Messieurs les Ecclesiastiques du Séminaire de St Sulpice de Montreal, seigneurs proprietaires… des fiefs et seigneurie de l'isle de Montréal St Sulpice et Lac des deux Montagnes à * Messieurs John Young et Ira Gould marchands à Montréal	3°) un terrain au même lieu (quartier de la Reine) du même côté du dit Canal et désigné sous le n° 4 au plan dudit John Ostell, contenant 230 pieds sur la rue Richmond, 163 pieds sur la rue St Martin, et 249 pieds dans la ligne du nord ouest, formant en tout un arpent et 56 perches en superficie, tenant au nord est à la dite Rue Richmond, au sud ouest à la dite Rue St Martin au nord ouest en partie aux dit Seigneurs et partie audit John Ostell, et du côté sud est au terrain dudit Canal de Lachine, sans bâtisse	sans bâtisse	à la charge des acquéreurs de clore lesdits terrains et enclos à leurs frais le long des rues, du terrain du canal et dans les lignes où ils joignent lesdits vendeurs ; et mitoyennement et à frais communs avec les autres voisins.
1864	BAnQ, 06M CN1 227, notaire Édouard Lafleur, 10 avril 1864	Vente	** Ira Gould, esquire, of the said City of Montreal, trader, and Mr Jacob Dewitt, of the same place, gentlemen, hereto acting both in his own name, as one of the heirs and representatives of the late Jacob Dewitt, esquire, his father (…)* *to* ** Messieurs Henry Woodman and Michael Stewart, both of the said city of Montreal, copartners and doing trade together, as Lumber Merchants, under the name and firm of «Henry Woodman and Company», hereto represented and acting by the said Henry Woodman*	*a lot of landof an irregular figure situate in the said City, on the North-West side of Lachine canal, being a portion of n°4 on the plan of part of St Gabriel Farm, done by John Ostell, surveyor, and date the 15th May 1851, containing whtever it may be found to measure within the following limits, to wit : beginning on Richmond street, by wich it is boundedin front, at a point of intersection with a certain Tail race or Small Canal constructed for the use of certain manufactures on the Lachine Canal, the said lot of land extends North westerly along said street, as far as a point distant 8 feet from Basin Street, at wich point forming a right angle ; it runs south-westerly along side Ira Gould and Benjamin Ethier private property, on a line parallel to said Basin Street, a distance of 126 feet 6 inches, where it takes a south eastern direction, on a line of 40 feet, parallel to said Richmond Street, a long side and other portion of the property of vendors, then runs again southwertly at right angle along the same property, a distance of 31 feet, at the end of wich it goes southwesterly in a parrallel line to said Richmond ; and along side further property of the said vendors, untill it reaches the said Tail)-race, along wich it extends down to the point of beginning on Richmond street ; the whole as well known and designated, ithin lines edged green on the figurative plan hereto annexed, signes and parapher, ne varietur, by the said parties and the undersigned notaries,*		voir le plan attaché dans le dossier des « plans » sous le nom « 1864_lot1190 »
1875	BAnQ, CN601, S324, acte n° 10036, greffe du notaire William Anderson Phillips, 3 mai 1875	Vente	** John Ogilvie and William Watson Ogilvie….millers and flour merchants…copartnership under the name srtyle and firm of Ogilvie&Company* *to* ** John Costigan of city of Montreal, wood and coal merchant*	*Thirdly - a lot of land of an iregular figure situate in the St Ann's ward of the said city of Montreal designated on the official plan and in the Book of reference of the said wards as lot number 1190, situate on the north west side of the Lachine Canal being a portion of lot number 4 on the Plan of St Gabriel farm made by John Ostell....the 15th may 1851, containing chatever it may be founds to measure within the following limits to wit : beginning on Richmond street by wich it is bounded in front at a point of intersection with a certain tail race or samll canal constructed for the use of certain manufactures on said Lachine Canal the said lot of land extends north westerly along said street as far as a point distants 80 feet from Basin street at wich point forming a right angle it runs south westerly alongside Ira Gould and B. Ethier's properties or their representatives, on a line parallel to said Basin street a distance of 126 feet 6 inches where it takes a south eastern direction on a line of 40 feet parallel to said RIchmond street alongside the property of said Ira Gould and of the Estate Jacob De Witt, their runs again south westerly at right angles along the same property a distance of 31 feet at the end of wich it goes south easterly in a parallel line to said Richmond street and also alongside further property of the saids Gould and De Witt or representatives, until it reaches the said Tail Race along wich it extends down to the point of beginning on RIchmond street, the whole as well shown and designated within lines edge green on the figurative plan annexed to a certain deed of sale from the said Gould & De Witt unto Henry Woodman and Michael Stewart passed before Edouard Lafleur notary public and bearing date the 19th april 1864 ; The said vendors reserve for themselves their heirs and assigns forever the right of free passage over and upon a certain strip of land (along the north side of the said Tail race) of 12 feet in width by the whole length of the property hereby solds an which said strip of lan i no used as a low path ; (...)* *The said purchaers...obliges himself his heirs and assigns to remose at any time when threreunto required by the saif vendors or their heirs or assigns any vessel or vessels that the said vendors...may have in the said tail race in order to allow any other vessel or vessels to pass up and down the said Tail race to and from the property of the said vendors ;* *(...)* *The property sold was acquired by...John Ogilvie and William Watson Ogilvie under...a deed of dissolution of corpartnership between them and Allexander Walker Ogilvie executed before W. A. Phillips...the 26th day of November 1874 ;*		
1882	RFQ, n° 106740, notaire William de M. Marler, 4 mars 1882	Prêt	** The Royal Institution for the Advancement of Learning….herein acting by the Honorable James Terrier Senator* *to* ** William Thomas Castigan whole sale grocer (acting for and in the name of Mary Jane Castigan and Alexander Henry Castigan minors (...)), Robert Castigan doctor of Medecine, John Castigan wood and coal dealer, and Richard Castigan clerk*	*A lot of land of irregular form situate in the St. Ann's ward of the said City of Montréal and composed of the lots of land known on the official Plan and Book of reference of the said Ward by the number 1187, 1188, 1190 and bounded as follows in front to the north west by Basin Street to the north East by Richmond street in rear to the South by a certain canal or Tail race and to the South west by Official lots numberts 1186, 1189 the property of Mes. Terrance Reid as representing Benjamin Ethier*	*a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling and coal Buis(?) and Machinery for the use of the said premises thereon*	Cet acte correspond à un prêt offert aux Castigan en vertu de l'acte d'achat du 3 mai 1875 (cf. supra). Les conditions du prêt ne sont pas retranscrites ici, seuls les éléments en lien avec les lots et les bâtiments dessus construits sont repris ici.
1886	RFQ, n° 112521, notaire William de M. Marler, 23 juin 1886	Vente	** William Thomas Castigan, merchant (Montréal) … acting in hos own name and for… Robert Castigan doctor of Medecine (Los Lunas, New Mexico, Usa) ; John Castigan, wood and coal dealer (Montréal) ; Richard Castigan (Montréal), wiid and coal dealer ; Alexander Henry Castigan (Montréal), clerk, Miss Mary Jane Castigan (Montréal) ; James Shearer, sash manufacturer (Montréal), William W. Robertson sadler and William Thomas Castigan above named...acting (les 3) in their quality of executors appointed under the last will and testament of the late Dame Agnes Wheelan in her life time widow of the late John Castigan of Montreal wood and coal dealer....* *to* ** The Artizans Dwelling House Company, a body politic duly incorporated ... hereto present and accepting by William Thomas Castigan abive named the President and John Castigan above named the Secretary treasurer...*	*First : a block of land of irregular form situate in the St. Annes Ward of the said City of Montreal and composed of the lots of land known on the official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190, and bouded as follows in ffront to the north west by Basin street, to the north east by Richmond street in rear to the south by a certain canal or tail race and to the south west by the official lots numbers 1186 and 1189 the property of Messrs Terrance Reid as representing Benjamin Ethier ; being the property acquired bu the late John Castigan from Messrs A. W. Ogilvie by a deeed of sale passed before W. A. Phillips the 3rd may 1875 (cf supra).*	*with a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling the coal bins*	
1903	RFQ, n° 137847, notaire Henry Fry, 5 juin 1903	Vente	** The Royal Institution for the Advancement of Learning….* *to* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited….hereon acting…by Frederick W. Thompson, the Vice-President & Managing Director*	*A block of land of irregular form situate in the St Anns Ward of the Said City of Montreal and composed of the lots of land known on the Official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190, and bounded as follows : in front to the nort west by Basin Street to the north east by Richmond street, in rear to the south by a certain canal or Tail race, and to the south west by official lots number 1186 and 1189 the property of Messr Terrance and Reid as representing Benjamin Ethier, being the property acquired by the late John Castigan from Messrs A. W. Ogilvie by deed...passed the 3 may 1875.*	*with a two story wooden building encased with brick occupied as an office and dwelling the coal bins*	
1925	RFQ, n° 95998, notaire John Alexander Cameron, 2nd novembre 1925	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1902 (…) represented by William A. Black (…)* *unto* ** The Ogilvie Flour Mills Company Limited (…) incorporated in 1924 (…) representend by William A. Black*	*(...)* *Sixth. Basin street property. A block of land of irregular form situate in the St Ann's ward of the said city of Montreal and composed of the lots of land known on the Official Plan and Book of Reference of the said Ward by the numbers 1187, 1188, 1190 and bounded as follows : in front to the north west by Basin street, to the nort east by Richmond street in rear to the south by a certain canal or trail race and to the south-west by Official lots numbers 1186, 1189 the property of Messr Torrance and Reid as representing Benjmain Ethier. Being the property acquired by the late John Costigan from Messrs A. W. Ogilvie & Co by deed of sale passed before W. A. Phillips Notary on the 3rd may 1875 (...) n°91103. With the building and all improvements theron and all the rights appertaining of the said property in the said Tail Race* *(...)* *Fifteenth. All the buildings erected on each all and every the properties hereinbefore described and conveyed and all and every the Milling plant, machinery, fixtures, tools and implements of every mature and description therin contained and forming part thereof (...)*		
1946	RFQ, n° 678797, notaire Ivanhoé Bissonnette, 13 décembre 1946	Vente	** The Ogilvie Flour Mills Co. (…) reprensented by Chales. A. Dunning its President (…)* *unto* ** The Montreal Lumber Company Limited (…) represented by W. Arthur Trafftey (…)*	*Lot 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190 ont the Official Plan and Book of Reference of the St. Ann's Ward of the said City of Montreal, with the buildings theron erected.* *(…)* *The vendor (incorporated 1924) acquired the said properties from The Ogilvie Flour Mills Company Limited (incorporated 1902) under a deed of sale executed before J. A. Cameron, notary, on the 2nd november 1925 registered...division of Montreal...n°95998.*		
1966	RFQ, n° 1939902, notaire Jean-Marie Tetreault, 3 août 1966	Vente	** The Montreal Lumber Company Limited (...), incorporated (…) having its head office at number 1712 Basin Street (...)* *unto* ** Missisquoi Realties Ltd (…)*	*All the buildings and improvements including a wharf erected on the property hereinafter described : a certain piece of land known as being the lot number 1071A, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190*		

5
Annexe

Culture matérielle

Les artéfacts et écofacts font l'objet d'un traitement préliminaire (nettoyage, lavage et classement), puis d'une analyse (inventaire, catalogage, étude de culture matérielle, étude archéozoologique le cas échéant) avant d'être conditionnés afin de permettre le dépôt de la collection à la réserve archéologique dont celle-ci relève.

1. Traitement préliminaire

Les artéfacts et écofacts prélevés lors de l'intervention sont traités en laboratoire, suivant les normes archéologiques en vigueur (Ville de Montréal, 2018 : 4). Tous les objets sont nettoyés, les objets en céramique, en verre, en pierre et en plastique étant lavés à l'eau, et classés préliminairement, selon des catégories générales (essentiellement basées sur les matériaux) et selon leur unité de provenance (lot/structure).

2. Inventaire, catalogue et étude de culture matérielle

Le détenteur d'un permis de recherche archéologique est tenu par la loi sur le patrimoine culturel[1] d'inclure l'inventaire des artéfacts aux annexes de son rapport annuel de recherche archéologique. L'inventaire de la collection consiste à enregistrer chacun des éléments de l'assemblage archéologique dans un tableau ou un système de gestion de base de données conçu de façon à contenir toutes les données pertinentes à la description et à l'identification des artéfacts et écofacts, mais également à permettre leur analyse. L'inventaire comprend notamment l'identification de la provenance (code temporaire ou code Borden, nom du site, numéros d'opération/sous-opération et de lot), de l'objet, du matériau, de la fonction, ainsi que le constat d'intégrité de l'objet, le nombre de fragment(s), le nombre d'objet(s), la transcription des inscriptions et la description des marques observables, la description typologique de l'objet ainsi que celle des décors et des altérations, la datation lorsque possible et enfin, le numéro de la boite dans laquelle se trouve l'objet et le numéro de catalogue, le cas échéant.

La base de données Excel utilisée pour réaliser l'inventaire est propre à Arkéos. Elle est largement inspirée de celle de la Ville de Montréal, qui nécessite le logiciel FileMaker Pro 10. La base de données utilisée a été montée de façon à permettre la comparaison de certaines entrées significatives (tels que typologie, décors, altérations), qui se retrouvaient pêle-mêle au sein de la rubrique "commentaires" dans la base de données mise à disposition par la Ville de Montréal, et faciliter ainsi l'analyse de la collection. Elle permet également de basculer les données dans la base de données (FileMaker Pro 10) et dans le fichier d'inventaire (Excel) de la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018) lorsque nécessaire.

[1] *Loi sur le patrimoine culturel*, chapitre P-9.002, r. 2.1 ; *Règlement sur la recherche archéologique*, A.M. 2013-01, article 11

En ce qui a trait aux matériaux et aux fonctions des objets, la classification est basée sur des listes de matériaux et de fonctions élaborées par Parcs Canada (Parcs Canada, 2008), modifiées et complétées par la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018).

La description des différents objets (typologie et décor) est réalisée suivant la terminologie précisée dans des ouvrages et des articles de référence. Pour la céramique, le *Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec* (Gauvin, 1995) fait référence pour ce qui est de la détermination du matériau, parfois complété de *Identifier la céramique au Québec* (Métreau, 2016), alors que pour ce qui est de la description des critères morphologiques, les travaux de Fabienne Ravoire ont été utilisés (Ravoire, 2006). Ces ouvrages sont complétés par des études monographiques, notamment les livres portant sur les collections de Place-Royale (voir par exemple Moussette, 1996 ; Plourde et Lapointe, 1996 ; Campbell, 1996). Pour le verre, le *Glossaire du verre de Parcs Canada : décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat* (Jones et Sullivan, 1985) et la *Verrerie de table au Canada. 1770-1850* (McNally, 1982) ont largement été mis à contribution. Pour les menus objets, un certain nombre de publications associées aux interventions archéologiques réalisées Place Royale à Québec ainsi que des publications de Parcs Canada servent de référence. C'est le cas pour les jeux (Katherine Tremblay et Renaud, 1999), les ustensiles (Yves. Tremblay, 1996 ; Dunning, 2001), les objets de couture (Yves. Tremblay, 1996), les appareils d'éclairage (Woodhead, Sullivan et Gusset, 1984 ; Yves. Tremblay, 1996) et de divers menus objets de la vie quotidienne (Marier, 1996). Pour les pipes à fumer, les références sont nombreuses (voir par exemple Arkéos, 2015 ; Bradley, 2001 ; Daviau, 2009 ; Drouin et Savard, 1990 ; Ethnoscop, 2008).

L'état de conservation des artéfacts est également documenté, d'après les constats d'intégrité et d'altération de l'objet. Le constat d'intégrité permet de renseigner si l'objet est entier (objet conservé dans son intégralité), complet (objet dont il est possible de déterminer le profil complet bien qu'il ne soit pas conservé dans son intégralité), reconnaissable (objet qu'il est possible de rattacher à une forme spécifique même si son profil n'est pas conservé dans son intégralité), incomplet (objet qu'il n'est pas possible de rattacher à une forme précise, mais dont la fonction reste malgré tout déterminable) ou fragmentaire (objet qu'il n'est pas possible de rattacher ni à une fonction ni à une forme précise). L'altération se divise entre altération faible (+) (l'altération est quasiment imperceptible à l'œil nu), moyenne (++) (l'altération est partielle, mais permet une lecture complète de l'objet), forte (+++) (l'objet est identifiable, mais l'altération a nettement modifié la surface de l'objet) ou complète (++++) (le processus d'altération est à un stade très avancé et l'objet n'est plus identifiable).

Les objets les plus pertinents pour la caractérisation du site, en fonction de la rareté du (des) matériau(x) et du (des) décor(s), en fonction de l'intégrité et de la lisibilité de l'objet et en fonction d'une période chronologique ou d'une thématique précise, ont fait l'objet d'un numérotage (Ville de Montréal, 2018 :

5-6) et d'un catalogage menant à des recherches plus poussées. Les données obtenues dans le cadre de ces recherches sont colligées au moyen de fiches de catalogages, les fiches de catalogage utilisées étant celles proposées par la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018).

Enfin, les données issues de l'inventaire et du catalogue permettent une analyse de la collection, qui est incluse au rapport d'intervention archéologique. Cette analyse éclaire et souligne les principaux phénomènes d'occupation et d'utilisation du site à l'étude.

Conditionnement et dépôt de la collection

La collection est ensuite conditionnée afin de permettre son dépôt et sa conservation dans des conditions optimales. La collection sera déposée au Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec. Aussi, elle a été conditionnée en conséquence, suivant les exigences du lieu de dépôt de la collection.

Bibliographie

ARKÉOS. *Intervention archéologique à l'emplacement de l'ancienne Fabrique de pipes Bannerman, Site BjFj-026, Montréal*, 850-705-6, Montréal, Gaz Métro, 2015.

BRADLEY, Charles S. « La pipe à fumer pour l'archéologue », dans KARKLINS, Karlis (dir.), *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parcs Canada, 2001, p. 120-54.

CAMPBELL, Anita. *Le creamware de Place-Royale*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1996.

DAVIAU, M. H. *La pipe de pierre dans la société canadienne des XVIIe, XVIIIe, et XIXe siècles*, Québec, CELAT, coll. Cahiers d'archéologie du CELAT, nº26, 2009. En ligne au : <https://books.google.ca/books?id=LkkxcAAACAAJ>.

DROUIN, P. et Mario SAVARD. *Les pipes à fumer de Place-Royale*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, nº67, 1990. En ligne au : <https://books.google.ca/books?id=KRKLMwEACAAJ>.

DUNNING, Phil. « Couverts de table composites de 1770 à 1930 », dans KARKLINS, Karlis (dir.), *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parcs Canada, 2001, p. 38-53.

ETHNOSCOP. *Interventions archéologiques dans le cadre de l'installation d'une conduite de gaz sur les sites BjFj-26 (fabrique de pipes à fumer Bannerman) et BjFj-27 (raffinerie de sucre et malterie Molson), emprise du Pont-Jacques Cartier, Montréal, printemps 2007*, Montréal, Gaz Métro, 2008.

GAUVIN, Robert. *Guide des céramiques, selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région du Quebec*, Parcs Canada, Ottawa, Parcs Canada, 1995.

JONES, Olive et Catherine SULLIVAN. *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*, Parcs Canada, Ottawa, 1985.

MARIER, Christiane. *Les menus objets de Place-Royale*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1996. En ligne au : <https://books.google.ca/books?id=1Xrkk2nGtuAC>.

MCNALLY, Paul. *Verrerie de table au Canada. 1770-1850*, Parcs Canada, Ottawa, coll. Histoire et archéologie, nº60, 1982.

MÉTREAU, Laetitia (dir.). *Identifier la céramique au Québec*, Québec, coll. Cahiers d'archéologie du CÉLAT, nº41, 2016.

MOUSSETTE, Marcel. *Les terres cuites communes des maisons Estèbe et Boisseau*, 51, Québec, ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1996.

PLOURDE, Guy et Camille LAPOINTE. *Les objets domestiques en grès fin de Place-Royale*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, nº97, 1996.

RAVOIRE, Fabienne. « Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs, retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens », *Revue archéologique de Picardie*, nº3-4, 2006, p. 105-202.

TREMBLAY, Katherine et Louise RENAUD. *Les jeux et les jouets de Place-Royale*, QUébec, ministère de la Culture et des communications, coll. Collection Patrimoines, 1999.

TREMBLAY, Yves. *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale*, Québec, Ethnoscop inc., coll. Collection Patrimoines, nº96, 1996.

VILLE DE MONTRÉAL. *Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal. Guide de traitement des collections archéologiques*, Montréal, 2018.

WOODHEAD, E. I., C. SULLIVAN et G. GUSSET. *Appareils d'éclairage : collection de référence nationale, Parcs Canada*, Parcs Canada, coll. Études en archéologie, architecture et histoire, 1984.

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs
Code : BiFj-69
Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Agnès Gelé, Justine Rioux
Date : 12 juillet 2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
10A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
10A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments jointifs de fond, 1 fragment de rebord et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
10A99	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de rebord d'un objet circulaire dont une face présente une dépression circulaire et des trous de fixation, portant une inscription moulée "[...]. Co.", pourrait être une base d'interrupteur	1	
10A99	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord d'un objet comportant un couvercle, portant un décor imprimé, doré, à motif indéterminé, comportant une ligne sous la lèvre et une frise d'éléments floraux et géométriques	1	
10A99	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, rouge, à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux pouvant être des feuilles d'arbre sur fond de bandes constituées de fines lignes perpendiculaires	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à fond en retrait, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "H"	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture de type breveté, à col droit et avec amorce d'épaule, ne portant pas de décor	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre droite et à bague arrondie comportant un point en relief, ne portant pas de décor	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie, ne portant pas de décor	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de base jointifs d'un contenant à corps de section circulaire et à cul légèrement concave, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'un contenant à corps de section circulaire, à cul en retrait comportant une rainure, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	10	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de verre à l'uranium, ne portant pas de décor, portant une inscription moulée indéterminée	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de verre à l'uranium, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées "[...] / [...]R [...]"	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de verre à l'uranium, comportant une bague arrondie ou un anneau, ne portant pas de décor	1	
10A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi de verre à l'uranium, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
10A99	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base et paroi d'une bouteille à corps de section circulaire ou en ogive, à cul concave, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "[...]H / [...]" sur la paroi, et un "4" sous la base, ayant été altéré par la chaleur	1	
10A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille ?	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de base à cul concave, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "A" sous la base	1	
10A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant la marque moulée "[...]UR[...]" en grandes lettres fines aux traits un peu irréguliers	1	
10A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "[...] AL[...]"	1	
10A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvre rabattue et à col légèrement évasé vers le base, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
10A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	8	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
10A99	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base et paroi d'une bouteille à corps de section circulaire et à cul légèrement concave, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "MONTREAL" sur la paroi ainsi que la marque d'un trèfle et une marque de piston sous la base, de l'embouteilleur Rowan Bros, de Montréal, 1899-1914	1	
10A99	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
10A99	2.2.1.5	V Teinté régulier rose	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'un contenant à corps de section circulaire et à cul en retrait, ne portant pas de décor, présentant une marque de piston	1	
10A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre droite à rebord en biseau et à bague droite, ne portant pas de décor	1	
10A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot, ne portant pas de décor	1	
10A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à cul concave, ne portant pas de décor, portant des cercles concentriques moulés sous la base, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
10A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	7	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
10A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	10	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
10A99	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base à cul concave et 1 fragment d'épaule, ne portant pas de décor	1	
10A99	2.99	Verre altéré	Bouteille ?	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule en verre incolore ou teinté, ne portant pas de décor, ayant été altéré par la chaleur, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits en verre incolore ou teinté	1	
10A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux	1	
10A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	5	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe, 3 fragments élagués	1	
10A99	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
10A99	3.1.1.1	Fer ind	Fil ?	6	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
10A99	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être un faisceau de fils	1	
10A99	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plus ou moins plats, à surfaces irrégulières et sans forme précise; longueur max: 17 cm; largeur max: 14 cm; épaisseur max: 3 cm, Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	1	
10A99	5.3	Solides semi-plastique	Papier goudronné	17	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	17 fragments élagués	élagué	
10B99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
10B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	1	
10B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi portant une glaçure vert clair, portant un décor moulé, à motif indéterminé	1	
10B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet déjà identifié	1	
10B99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
10B99	1.3.1.21	PC avec glaçure	Carreau de revêtement ?	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment portant une glaçure beige, ne portant pas de décor	1	
10B99	1.99	Céramique Altérée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, présentant une altération par la chaleur, probablement une terre cuite fine blanche	1	
10B99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture à capsule	1	
10B99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'un contenant de grand diamètre (environ 11 cm), à corps de section circulaire et à cul concave peu profond	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
10B99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
10B99	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	1	
10B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
10B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
10B99	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	1	
10B99	2.3.2.6	V Coul opaque bleu	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor, pouvant être un fragment de col d'un contenant	1	
10B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "HENDERSON / MONTREAL", 1847-1876	1	
10B99	4.1.8	Silex	Fragment lithique	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de silex dont 1 arrête pourrait présenter des enlèvements	1	
10B99	1.3.1.21	PC avec glaçure	Isolateur électrique ?	1	1	1.9	Électricité	Comp	Objet circulaire avec perforation centrale et encoches sur la face inférieure, portant une glaçure blanche, portant des résidus de combustion	1	
10B99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	9	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	7 fragments élagués	1	
10B99	4.1.14	Marbre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment dont 1 surface est polie et légèrement arrondie	1	
10B99	5.2.3	Bois	Gougeon ?	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Comp	Pièce de bois de section circulaire et présentant une extrémité en pointe, longueur: 7,3 cm; diamètre: 2,4 cm	1	
10B99	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment cylindrique semblable à un goulot avec amorce d'épaule, en matériau noir pouvant être de la céramique et contenant un élément ferreux	1	
10B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
10B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
10B99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 portant des résidus de combustion et des fragments de bois carbonisé	1	
10B99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
10B99	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
10B99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fil replié et enroulé sur lui-même, présentant une concrétion moyennement importante (++)	1	
10B99	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie	1	
10B99	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître	1	
10C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, marli et amorce de bouge, portant un décor Shell Edge non-festonné, bleu, 1840-1870	1	
10B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, marli et amorce de bouge, portant un décor peint sous la glaçure, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	1	
10B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, marli et amorce de bouge, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et une frise géométrique	1	
10B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments géométriques, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
10B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, brun, à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux, probablement une scène avec un arbre ou un buisson	1	
10B99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à gros pied annulaire, ne portant pas de décor	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
10B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, probablement géométrique	1	
10B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	6	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord, 3 fragments de paroi et 1 éclat de paroi, ne portant pas de décor, dont certains pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
10B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Pot de chambre ?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe, polychrome bleu et blanc, à motif indéterminé, comportant des lignes, pourrait être un fragment de pot de chambre en raison de l'angle du rebord et de son profil droit	1	
10B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, polychrome blanc et noir, à motif indéterminé, comportant des lignes	1	
10B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, dont les surfaces sont altérées, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	1	
10B99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre évasée, ne portant pas de décor	1	
10B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux fragments de base et 1 fragment de paroi, jointifs, ne portant pas de décor	1	
10B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment d'épaule et de col, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
10B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
10B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "HENDER[...]/[MON]TREAL", du fabricant Henderson (1847-1876) ou Henderson's (1849-1876)	1	
10B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau portant une glaçure jaune, ne portant pas de décor	1	
10B99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
10B99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
10B99	3.1.1.1	Fer ind	Tige ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige droite de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	1	
10B99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Crochet ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Crochet en S auquel est attaché un anneau, présentant une concrétion importante (+++)	1	
10B99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Tige ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Dont 1 extrémité est repliée en U alors que l'autre forme un angle droit, présentant une concrétion importante (+++)	1	
10B99	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie et 1 fragment de dent	1	
10B99	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de mollusque	1	
10G99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base et paroi d'un gros contenant, portant un décor à l'engobe blanc (sans motif)	1	
10G99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome brun, rose et noir, à motif indéterminé, comportant à l'intérieur une ligne rose sous le rebord et, à l'extérieur, une large bande brune encadrée de lignes roses et des éléments indéterminés noirs	1	
10G99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		1	
10G99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
10G99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
11A01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés	1	
11A01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé	1	
11A01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	9	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe, 8 fragments élagués	1	
11A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Vis	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
11A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
11A01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A01	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de pièce en métal ferreux dont une portion est entourée d'une poignée ou gaine en plastique rouge cylindrique ornée d'un "+" et dont l'autre extrémité plate et circulaire porte une vis et un boulon, présentant une concrétion légère (+) à importante (+++) selon les éléments, pouvant être un élément lié à l'électricité	1	
11A01	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor peint sous la glaçure, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	1	
11A02	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sur la glaçure, jaune, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	1	
11A02	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	10	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	1 fragment élagué	élagué	
11A02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		1	
11A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
11A02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, certains fragments pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
11A02	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 2 fragments d'os de gros mammifère présentant des traces de découpe à la scie et 2 os longs de très petit animal, mammifère ou oiseau	1	
11A02	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître	1	
11A03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A03	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	1	
11A03	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvre de type breveté, à col droit et à épaule droite, ne portant pas de décor	1	
11A03	7.99	Matériau composite autre	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Recon	Bouton circulaire en porcelaine blanche, à face convexe et à dos plat avec dépression circulaire au centre et 2 encoches en biseau sur le rebord, au centre s'insère une tige ou un fil de métal cuivreux, le pourtour et le sommet sont recouverts de métal cuivreux, ne portant pas de décor	1	
11A03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	10	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	8 fragments élagués	1	
11A03	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
11A03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
11A03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
11A03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de forme triangulaire allongée, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
11A03	5.1.1	Os	Ossements	7		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie et 1 fragment de dent, les fragments ne semblent pas avoir été chauffés mais ils semblent avoir été en contact avec du charbon ou d'autres matières brûlées	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant une inscription moulée pouvant être "IH[...]", "TH[...]" ou [...]HI", pouvant appartenir à l'objet suivant	1	
11A04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Bouteille à lait	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de goulot à ressaut intérieur, diamètre de l'ouverture: 4 cm, ne portant pas de décor	1	
11A04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	15	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments de talon et 12 fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
11A04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A04	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Indéterminé	4	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, ne portant pas de décor	1	
11A04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Trois fragments de base et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	62	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont plusieurs pouvant appartenir aux objets déjà décrits	1	
11A04	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	6	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A04	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bâton de section circulaire, longueur: 3 cm, diamètre: 0,3 cm	1	
11A04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe	1	
11A04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	6	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A05	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A05	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - petit	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion moyennement importante (++)	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Clou de section quadrangulaire, présentant une concrétion importante (+++)	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant appartenir aux objets déjà identifiés	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	9	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir aux objets déjà identifiés	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	Tige	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de tige de section circulaire, présentant une concrétion moyennement importante (++)	1	
11A05	5.1.1	Os	Ossements	7		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 4 fragments présentant des traces de découpe à la scie	1	
11A99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge découpée, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un motif floral, 1840-1880	1	
11A99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à fond plat, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, d'une scène comportant des éléments végétaux et une frise	1	
11A99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor indéterminé, polychrome vert et rose, à motif indéterminé, comportant une ligne verte peinte sous le rebord et un élément rose pouvant être peint ou réalisé à l'éponge	1	
11A99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord, marli et bouge, et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor, le fragment de paroi pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
11A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant la marque imprimée en vert "[...] / [...P]ORCELAI[N] / [...]COX&[...] / [...]", probablement une pièce des potiers Dudson, Wilcox & Till Ltd (1902-1926), de Hanley en Angleterre, pourrait être le motif "Royal"	1	
11A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe blanc (sans motif)	1	
11A99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de base d'une bouteille à corps de section circulaire et à cul en cloche avec mamelon, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire et portant des résidus de combustion	1	
11A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A99	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
11A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	7	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de goulot, 1 fragment de base et 5 fragments de paroi jointifs, ne portant pas de décor	1	
11A99	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, s	1	
11A99	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	1	
11A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec embout, ne portant pas de décor	1	
11A99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Bouton ?	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Objet circulaire à face légèrement convexe avec bordure et à dos plat, comportant une perforation centrale, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des éléments géométriques dont l'agencement rappelle un motif floral, et sur la bordure un motif de cordon tressé, pourrait aussi être un élément décoratif	1	
11A99	7.3	Fer et métal cuivreux	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton en métal cuivreux (face) et en métal ferreux (dos), à face convexe à bord replié sur dos convexe, portant un décor moulé, à motif d'ancre, ayant probablement comporté un système d'attache de type à œillet à fil de métal inséré, pouvant être un bouton militaire (marine)	1	
11A99	3.1.1.1	Fer ind	Couteau	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Inc	Lame à bout rond, à dos concave et à tranchant convexe, et sa soie, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être un couteau de table	1	
11A99	4.1.8	Silex	Briquet	2	2	1.8.1	Feu, production	Frag	L'objet est un fragment de silex blond probablement utilisé comme briquet. Une des faces est couverte à 50% de la patine d'origine de la pierre. On retrouve des traces d'utilisation sur deux bords. Les coups successifs qui ont été portés à la pièce ont laissé plusieurs enlèvements et ont formé des concavités sur les deux fronts utilisés. Le petit format et les traces d'utilisation indiquent que la pièce a dû être abandonnée à la fin de sa durée de vie. La présence de patine et la provenance européenne de la pierre suggèrent qu'il s'agit d'un morceau de silex de ballast qui a été utilisé. La pièce mesure 2,4 cm de longueur, 3,1 cm de largeur et une épaisseur maximale de 1,2 cm. Elle pèse 12,01 g.	1	
11A99	4.1.8	Silex	Silex de ballast	1	1	7.1	Indéterminé	Frag		1	
11A99	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	5.3	Écrits	Frag	Fragment dont 1 extrémité semble avoir été taillée	1	
11A99	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat dont 2 bords sont découpés	1	
11A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	42	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 15 ayant une surface de plus de 30 cm2, dont 1 portant une concrétion, 39 fragments élagués	1	
11A99	4.1.14	Marbre	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Dont 1 fragment comportant 2 surfaces plates	1	
11A99	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	1.9	Électricité	Frag	Longueur restante: 4,2 cm; diamètre: 1,5 cm	1	
11A99	5.3	Solides semi-plastique	Papier goudronné	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	1 fragment élagué	élagué	
11A99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) et dont 1 couvert d'un résidu blanchâtre	1	
11A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
11A99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	8	8	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
11A99	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A99	3.1.1.1	Fer ind	Tige	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments jointifs de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être une anse de seau	1	
11A99	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Tige de section quadrangulaire recourbée en U dont les 2 extrémités sont élargies et aplaties, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être un crampon? Ressemble à un clou à 2 têtes	1	
11A99	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
11A99	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce en forme de prisme rectangulaire comportant une perforation circulaire en son centre, longueur: 10,5 cm; largeur: 5,3 cm; épaisseur: 1,3 cm, présentant une concrétion importante (+++) à laquelle est attachée une pierre	1	
11A99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	1	
11A99	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os longs de gros mammifère	1	
11B01	1.3.4	PF Bone China	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
11B01	1.99	Céramique Altérée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, ayant été altéré par la chaleur	2	
11B01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés de verre à l'uranium, ne portant pas de décor	2	
11B01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	2	
11B01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment cylindrique pouvant être un col de bouteille, ne portant pas de décor	2	
11B01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant un aspect très craquelé, pouvant avoir été altéré par la chaleur	2	
11B01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
11B01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
11B01	2.3.1.13	V Coul transp autre	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi en verre coloré transparent blanc, ne portant pas de décor	2	
11B01	2.4.1.2	V Polychrome superposé 2	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	2	
11B01	2.99	Verre altéré	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, ayant été altéré par la chaleur, probablement en verre teinté	2	
11B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor moulé, à motif de tête de hussard	2	
11B01	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments jointifs à pâte beige et à surfaces brunes, plats, portant deux séries de rainures sur une face et une amorce de retour d'angle sur l'autre face, ne portant pas de décor, semblable à de la tuyauterie	2	
11B01	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de forme ovoïde avec deux perforations circulaires, comportant une face plate et une face pourvue de deux encoches et de filetage, ne portant pas de décor, portant une inscription moulée "C[...] / 2[...]4[...]" sur la face plate	2	
11B01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		2	
11B01	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de bâton de section circulaire	2	
11B01	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige mince de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11B01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11B01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	44	4	7.1	Indéterminé	Frag	Deux amas et des fragments de fils, présentant une concrétion importante (+++), dont 1 est pris dans une concrétion ferreuse	2	
11B01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Tige	16	3	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11B01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince et plat, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11B01	5.1.1	Os	Ossements	6		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Présentant une coloration vert clair sur plusieurs surfaces	2	
11B01	5.1.4	Coquille	Coquille	5		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 4 fragments élagués	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11B02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	2	
11B02	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	2	
11B02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de fines rainures parallèles	2	
11B02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	2	
11B02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
11B02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de lèvre, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
11B02	2.99	Verre altéré	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, ne portant pas de décor, ayant été altérés par la chaleur	2	
11B02	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Sceau ?	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Pièce circulaire aux surfaces irrégulières, diamètre: 1,6 cm; épaisseur max: 0,4 cm, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, qui semble avoir été écrasée ou étampée	2	
11B02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	5 fragments élagués	2	
11B02	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de bâton de section circulaire	2	
11B02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
11B02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de forme allongée dont 1 extrémité semble filetée, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, et dans laquelle sont pris des fils en alliage cuivreux	2	
11B02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, et dans laquelle sont pris des fils en alliage cuivreux	2	
11B02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de deux faisceaux de fils noués et accrochés l'un à l'autre, présentant une concrétion moyennement importante (++)	2	
11B02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	103	3	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments et amas de fils, présentant une concrétion moyennement importante (++) et dont 8 sont attachés à de grosses concrétions ferreuses, dont certains pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
11B02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Tige	9	3	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section circulaire, présentant une concrétion moyennement importante (++)	2	
11B02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11B02	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment de dent ou de griffe, dont les surfaces sont presque entièrement colorées de vert clair, à l'exception de la dent ou griffe	2	
11B03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor imprimé de type Flow, possiblement à motif floral	2	
11B03	5.5.7	Cuir	Semelle ?	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment dont une extrémité est arrondie	2	
11B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Recon	Fragment de brique réfractaire de couleur grise, longueur max: 17,8 cm; largeur: 10,7 cm; épaisseur: 6,1 cm, portant l'inscription estampée "GLENBO[IG]", fabriquée aux ateliers de Glenboig, Écosse, probablement dans les "Old Works", 1831/32-1976, 1 fragment élagué	élagué	
11B03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	8	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	7 fragments élagués	2	
11B03	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
11B03	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
11B03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11B03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11B03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	48	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de fil mince, présentant une concrétion moyennement importante (++), dont 2 portant des concrétions légèrement ferreuses	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11B03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige mince de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11B04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
11B04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	2	
11B04	5.2.3	Bois	Gougeon ?	4	4	4.7.1	Matériaux de construction	Recon	Pièces de bois de section circulaire et présentant une extrémité en pointe, longueur restante: 6 à 12,4 cm; diamètre: 1,5 à 2,5 cm	2	
11B04	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de dent ou de griffe	2	
11B05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11B06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11B06	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11B07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
11B07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11B07	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	19	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Sept fragments de base à pied annulaire, 3 fragments de fond et 8 fragments de paroi dont 1 portant une amorce d'anse verticale, ne portant pas de décor, portant une marque imprimée en noir des armoiries royales britanniques avec les inscriptions "HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE" sur le pourtour du bouclier, "DIEU ET MON DROIT" dans un ruban en dessous, ainsi que "WARRANTED STONE CHINA / R. [COCHRAN & Co] GLASGOW", dont 7 fragments sont en bonne partie couverts de concrétions ferreuses, dont les fragments sont jointifs, pouvant être un pichet ou grand contenant à anse, fabriqué par les potiers R. Cochrane en Écosse, 1846-1918	2	
11C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	44	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments de rebord à lèvre évasée, 38 fragments de paroi et 3 éclats de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 fragment est presque entièrement couvert de concrétions ferreuses, et 6 fragments en présentant des traces, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
11C01	7.7	Fer et cuir	Chaussure - talon	4	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Talon composé de couches de cuir superposées maintenues par des clous en alliage ferreux, auquel sont attachés les restes de pièces de cuir formant la chaussure, l'un des côtés du talon semble plus usé	2	
11C01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	84	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 4 fragments présentant des traces de découpe, dont 73 fragments portant des concrétions ou des traces de concrétions ferreuses, 82 fragments élagués	2	
11C01	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige droite de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, ayant subi une altération par la chaleur	2	
11C02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	2	
11C02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant une légère altération lamellaire	2	
11C02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11C02	5.1.1	Os	Ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 3 fragments présentant des traces de découpe à la scie	2	
11C03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge, vert, à motif indéterminé, couvrant toute une surface	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11C03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et bouge, portant un décor mixte à l'éponge et peint, bleu, à motif indéterminé, composé de lignes peintes encadrant une large bande réalisée à l'éponge	2	
11C03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de rebord, marli et bouge, ne portant pas de décor	2	
11C03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
11C03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec amorce de tuyau et cicatrice de talon ou d'éperon, ne portant pas de décor	2	
11C03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
11C03	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11C03	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe (scié)	2	
11C04	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce de cuir circulaire présentant une perforation en croix au centre et ayant déjà été recouverte d'une matière indéterminée, diamètre: 3,5 cm; épaisseur: 0,3 cm	2	
11C04	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de cuir découpé, pouvant être une retaille	2	
11C04	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
11C04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de métal mince sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être de la tôle	2	
11C04	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de vertèbre de gros mammifère présentant des traces de découpe à la scie	2	
11C05	3.1.1.1	Fer ind	Tige	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11C05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11D01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
11D01	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	2	
11D01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
11D02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux fragments de goulot et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
11D02	2.3.1.13	V Coul transp autre	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi en verre coloré transparent violet, d'un objet comportant des pans, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire, CP lot 11D04	2	
11D02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	13	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	12 fragments élagués	2	
11D02	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges de section circulaire formant un triangle dont 2 coins des tiges entortillées, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11D02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, à laquelle sont attachées des fibres de bois	2	
11D02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	6	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 présentant des traces de fibres de bois	2	
11D02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat replié à angle droit sur la longueur, présentant une concrétion importante (+++)	2	
11D02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant être des fragments de clous et appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
11D02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, provenant de la structure ST-23	2	
11D02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, provenant de la structure ST-23	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D02	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	1	1	1.9	Électricité	Comp	Objet cylindrique en porcelaine commune avec glaçure blanche, présentant une perforation circulaire au centre dans laquelle est insérée une tige en alliage ferreux, l'une des extrémités du cylindre est plate avec une légère dépression en cercle alors que l'autre extrémité présente des encoches en biseau disposées en losange autour du centre	2	
11D04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor Shell Edge non moulé, bleu, 1860-1900	2	
11D04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif géométrique	2	
11D04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif géométrique	2	
11D04	2.3.1.13	V Coul transp autre	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi en verre coloré transparent violet, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire, CP lot 11D02	2	
11D04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, dont les surfaces sont presque entièrement couvertes de concrétions ferreuses	2	
11D04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	2	
11D04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
11D04	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment de dent	2	
11D04	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 1 fragment élagué	2	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et géométriques	2	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé	2	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de rebord, marli et bouge, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé, dont 1 est partiellement couvert de concrétions ferreuses	2	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à fond concave, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes et cannelures verticales prenant naissance à la base, présentant des résidus de concrétions ferreuses	2	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à fond en retrait, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Fragments jointifs d'un objet rectangulaire à fond plat en retrait, à parois droites et à rebord droit avec ressaut extérieur, ne portant pas de décor, pouvant avoir été associé à un couvercle	2	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Élément de préhension - anse	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs d'anse de section ovoïde posée en applique, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	10	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord, 3 fragments de base à pied annulaire, 2 fragments de fond et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 6 fragments présentant des résidus de concrétions ferreuses, certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
11D05	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
11D05	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi dont l'enduit est de couleur brune, ne portant pas de décor	2	
11D05	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes	2	
11D05	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de fines côtes	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D05	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre évasée et ressaut intérieur, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant un motif de corde sous la lèvre, sur la face extérieure, et un décor en paroi pouvant être à pans ou à cannelures mais dont seule une toute petite partie est visible	2	
11D05	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant un rebord à lèvre ondulée et une bande de côtes et cannelures verticales encadrée de fines lignes en relief, portant des résidus de concrétions ferreuses	2	
11D05	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif floral ou géométrique, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
11D05	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi mince, ne portant pas de décor, pouvant être de la cheminée de lampe	2	
11D05	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	5	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 portant des résidus de concrétions ferreuses, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
11D05	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	4	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
11D05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvre arrondie et à col évasé vers le bas, ne portant pas de décor, portant des résidus de concrétions ferreuses	2	
11D05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule, ne portant pas de décor, portant des résidus de concrétions ferreuses, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	2	
11D05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	5	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 3 portant des résidus de concrétions ferreuses, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	2	
11D05	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule, ne portant pas de décor	2	
11D05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Base d'une bouteille à corps de section circulaire, à cul en cloche avec gros mamelon, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire et portant des résidus de concrétions ferreuses	2	
11D05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, portant des résidus de concrétions ferreuses	2	
11D05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant des résidus de concrétions ferreuses	2	
11D05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 portant des résidus de concrétions ferreuses	2	
11D05	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Indéterminé	51	2	7.1	Indéterminé	Frag	Dix fragments de rebord à bord dépoli et 41 fragments de paroi mince, ne portant pas de décor, la plupart portant des résidus de concrétions ferreuses, dont 2 fragments de rebord présentent des traces pouvant être de découpe ou de micro-enlèvements	2	
11D05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor moulé, à motif de deux crosses et une balle, présentant des concrétions ferreuses et ayant probablement été altéré par la chaleur	2	
11D05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant les inscriptions estampées "DI[XON / MONTR]EAL", du fabricant W.H. Dixon and Company, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit, 1876-1894	2	
11D05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de fourneau et 1 fragment de tuyau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	2	
11D05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille en terre cuite beige de forme légèrement irrégulière, diamètre: 1,5 cm	2	
11D05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	52	4	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 15 fragments portant des résidus de concrétions ferreuses, 48 fragments élagués	2	
11D05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	7	7	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D05	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	2	
11D05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant être des clous, de la grosse tige	2	
11D05	5.1.1	Os	Ossements	50		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 3 présentant des traces de découpe à la scie, 8 fragments d'os blanchis, 1 fragment de mâchoire et 1 fragment de dent	2	
11D05	5.1.4	Coquille	Coquille	18		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 17 fragments élagués	2	
11D07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord, 1 fragment de base et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
11D07	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
11D07	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag		2	
11E01	4.1.8	Silex	Fragment lithique	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élagué après analyse par spécialiste	élagué	
11E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Inc	Fragment de brique réfractaire de couleur chamois-gris, portant l'inscription estampée "HA[...]", l'une des surfaces ayant été fortement altérée par la chaleur et présentant des résidus de combustion	élagué	
11E01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	96	5	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 3 fragments présentant des traces de découpe, dont 88 présentant une altération lamellaire et 5 portant des concrétions ferreuses, 91 fragments élagués	3	
11E01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Provenant de la structure ST-28	3	
11E01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11E01	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Long fragment de tige de section circulaire dont 1 extrémité se termine en pointe, présentant une concrétion importante (+++)	3	
11E01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, portant des fibres de bois, provenant de la structure ST-28	3	
11E01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 2 portant des fibres de bois, provenant de la structure ST-28	3	
11E01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, provenant de la structure ST-28	3	
11E01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	4	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 2 portant des fibres de bois, certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits, provenant de la structure ST-28	3	
11E02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de rebord jointifs, portant un décor à l'éponge, bleu, à motif indéterminé, couvrant toute la surface intérieure	3	
11E02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, pouvant comporter des éléments floraux	3	
11E02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, polychrome vert et chamois, à motif indéterminé, comportant des éléments de type mocha	3	
11E02	1.3	Porcelaine	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment comportant une surface irrégulière portant une glaçure blanche une surface plane striée, non glaçurée, ne portant pas de décor, pourrait être en porcelaine commune ou en porcelaine fine européenne, l'aspect irrégulier de la surface glaçurée pourrait être dû à un décor moulé	3	
11E02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	3	
11E02	4.1.8	Silex	Fragment lithique	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élagué après analyse par spécialiste	élagué	
11E02	5.3.1	Plastique	Peigne	1	1	4.4.4	Coiffure	Inc	Fragment de peigne en plastique noir avec 7 dents plates restantes	3	
11E02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	14	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe, 12 fragments élagués	3	
11E02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, portant du bois dont les fibres sont perpendiculaires à la tige du clou	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 contenant du bois	3	
11E02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11E02	5.1.1	Os	Ossements	9		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont au moins 4 fragments d'os de gros mammifère, dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie et 1 fragment de mâchoire	3	
11E03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11E03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat de forme rectangulaire aux extrémités cassées, présentant une concrétion importante (+++)	3	
11E03	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments présentant des traces de découpe à la scie, dont 1 d'os blanchi	3	
11E04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
11E04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, ne portant pas de décor	3	
11E04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	28	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe, dont 15 portant des résidus blanchâtres, 26 fragments élagués	3	
11E04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11E04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11E04	5.1.4	Coquille	Coquille	3		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 2 fragments élagués	3	
11F01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, présent sur les 2 côtés, comportant des éléments floraux	3	
11F01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	3	
11F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé type Flow, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	3	
11F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat dont 1 surface n'est pas glaçurée, ne portant pas de décor, pouvant être le fond d'un gros objet ou de la tuile de revêtement?	3	
11F01	1.2.1.79	GG gl saline brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant être de type Derbyshire 4, mais ne présente pas de pigments noirs dans l'enduit sur la surface extérieure	3	
11F01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
11F01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	3	
11F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à vin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de base et 2 fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant des résidus de concrétions ferreuses	3	
11F01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	7	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe, dont 1 portant des résidus de concrétions ferreuses, 5 fragments élagués	3	
11F01	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	2	2	1.9	Électricité	Frag	Dont une extrémité est plate, comportant une perforation circulaire le traversant sur toute sa longueur, présentant des résidus de concrétions ferreuses	3	
11F01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	3	
11F01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11F01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11F01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 contenant des fibres de bois	3	
11F01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	3	
11F01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Composé d'une mince bande enroulée sur elle-même comme un ressort, donnant l'aspect d'une vis creuse, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	10	2	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion moyennement importante (++)	3	
11F01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section variant de circulaire à quadrangulaire aux coins arrondis, dont 1 extrémité se termine par une pointe dont la base est élargie (triangle), présentant une concrétion moyennement importante (++)	3	
11F01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Tige	5	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de de tige de section circulaire, présentant une concrétion moyennement importante (++), dont certains pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
11F01	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os de gros mammifère présentant des traces de découpe à la scie, dont les surfaces présentent une teinte verte	3	
11F02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Inc	Fragment de brique réfractaire de couleur beige à orangé, portant l'inscription estampée "[...]IE[L?]D"	élagué	
11F02	1.2.1	Grès Grossier (GG)	Carreau de revêtement	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Ent	Carreau de couleur gris foncé, dimensions: 2 cm de côté, 1,1 cm d'épaisseur	3	
11F02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	7	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe, portant des résidus de concrétions ferreuses, dont 1 présente de nombreuses stries parallèles, 4 fragments élagués	3	
11F02	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de bâton dont le centre comportait une perforation circulaire le traversant sur sa longueur, portant des résidus de concrétions ferreuses	3	
11F03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, provenant de la structure ST-25	3	
11F03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet et portant des fibres de bois perpendiculaires à la tige, provenant de la structure ST-25	3	
11F03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, provenant de la structure ST-25	3	
11F03	5.2.3	Bois	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de planche, provenant de la structure ST-25, 2 fragments élagués	élagué	
11F04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être un grand clou à tige de section quadrangulaire, provenant de la structure ST-26	3	
11F05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments géométriques	3	
11F05	3.1.5	Métaux et alliages argentifères	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie canadienne de 10 cents présentant sur l'avers le profil gauche de la reine Victoria et sur le revers l'année de la pièce, portant sur l'avers l'inscription "VIC[TO]R[I]A DE[I GRA]TIA REGINA / CANAD[A]" et sur le revers "[10 / CENTS / 1]886", dont la surface du revers est presque entièrement noircie et illisible, 1886	3	x
11F05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		3	
11F05	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	3	
11F05	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	3	
11F05	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Dont l'extrémité distale est repliée à angle droit, présentant une concrétion importante (+++)	3	
11F05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11F05	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains fragments pouvant appartenir aux objets déjà décrits	3	
11F05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11G01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Recon	Un fragment de goulot et épaule, 1 fragment de base et paroi et 2 fragments de paroi d'une bouteille à corps de section ovoïde, à ouverture à bouchon, à lèvre droite, bague arrondie col droit et épaule arrondie et au cul concave, portant l'inscription moulée "4 B" sous la base, dont 3 fragments sont jointifs	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouchon	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Bouchon de type club sauce à tête légèrement convexe avec légèrement dépression au centre et à tenon poli dont l'extrémité est irrégulière, pouvant être associé à l'objet précédent	3	
11G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, dont 1 portant des résidus de concrétions ferreuses et des traces de combustion	3	
11G01	5.1.1	Os	Applique	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Applique en os travaillé représentant une main tenant un objet indéterminé. Un trou non traversant est percé au niveau du poignet. Le revers est plat, le pourtour est orné d'encoches. Longueur max: 2,7 cm; largeur max: 1,2 cm; épaisseur: 0,3 cm	3	x
11G01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	84	5	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 2 présentant des traces de découpe, dont 62 présentant une légère altération lamellaire, 2 portant des concrétions ferreuses et 12 présentant des craquelures, 79 fragments élagués	3	
11G01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	3	
11G01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	6	6	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 portant du mortier et 1 portant du bois carbonisé dans leurs concrétions	3	
11G01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11G01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	3	
11G01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11G01	7.6	Fer et bois	Clou - moyen	1	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Clous plantés dans une pièce de bois pouvant avoir été travaillée, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11G01	7.6	Fer et bois	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Clou enfoncé dans une pièce de bois non travaillée de grande taille, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, 1 fragment élagué	élagué	
11G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment allongé de section circulaire dont une extrémité est arrondie et renflée alors que l'autre, cassée, tourne à angle droit et présente un éperon, dont la surface est noire et pourrait avoir été peinte, présentant une concrétion légère (+), pouvant être une poignée ou un élément de robinetterie	3	
11G02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
11G02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
11G02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 2 présentant une légère altération lamellaire, 3 fragments élagués	3	
11G02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) et des résidus de fibres de bois perpendiculaires à la tige	3	
11G02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) et des résidus de fibres de bois perpendiculaires à la tige	3	
11G02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11G02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11G03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, jaune, à motif indéterminé, comportant des éléments moulés indéterminés rehaussés de jaune	3	
11G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, ne portant pas de décor	3	
11G03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base à fond en ogive, ne portant pas de décor	3	
11G03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	8	4	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant une légère altération lamellaire, dont 1 présentant des craquelures, 4 fragments élagués	3	
11G03	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11G03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11G03	3.1.1.1	Fer ind	Anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'anneau plat, diamètre: 4 cm; diamètre de l'ouverture: 2 cm, Présentant une concrétion importante (+++)	3	
11G03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	12	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11G03	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie et 1 fragment d'os de poisson	3	
11G03	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, 1 fragment élagué	élagué	
11G04	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	3	
11G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "MONTREAL / [...]"	3	
11G04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11G05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11G05	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os blanchi présentant des traces de découpe à la scie	3	
11H02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome vert et rose, à motif indéterminé, comportant à l'intérieur une bande rose sous la lèvre et à l'extérieur une ligne rose sous la lèvre et des éléments probablement floraux roses et verts	3	
11H02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de base à pied annulaire, ne portant pas de décor, dont 1 pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
11H02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à fond plat, ne portant pas de décor	3	
11H02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant des résidus de concrétions ferreuses	3	
11H02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
11H02	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond d'un objet à corps de section circulaire et à cul concave, ne portant pas de décor	3	
11H02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor moulé, à motif indéterminé, probablement de type cannelures, flûtes et éléments géométriques	3	
11H02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant une inscription estampée illisible, pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
11H02	5.5.1	Tissu	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tissu tricoté au fil de couleur rouge foncé	3	
11H02	5.5.1	Tissu	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tissu de couleur gris-noir	3	
11H02	5.3.1	Plastique	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment en plastique blanc, de section circulaire et présentant une extrémité arrondie et une extrémité avec un ressaut	3	
11H02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant une légère altération lamellaire	3	
11H02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	3	
11H02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11H02	3.1.1.1	Fer ind	Tige	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	3	
11H02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de grosse tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	3	
11H02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme précise, Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11H02	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment de vertèbre de gros mammifère et 1 fragment d'os long	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux	3	
11H03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être de type géométrique	3	
11H03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant les inscriptions estampées dans un cartouche de petits points "[BANNER]MAN / MON[TREAL]", pouvant être une production de R. Bannerman (1858-1888) ou de Bannerman (1888-1902)	3	
11H03	5.5.7	Cuir	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces, pouvant être des retailles	3	
11H03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11H03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11H03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat dont 1 extrémité se termine en pointe, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, dont la forme rappelle une lame de couteau mais en plus épais	3	
11H03	7.99	Matériau composite autre	Fil	1	1	1.9	Électricité	Frag	Faisceau de fils de cuivre recouvert de plastique rouge se divisant en 5 à une extrémité	3	
11H03	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Présentant des traces de découpe à la scie	3	
11H04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 portant des restes de fibres de bois plus ou moins perpendiculaires à la tige	3	
11H04	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Comp	Os long	3	
11H05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé type Flow, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	3	
11H05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
11H05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
11H05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		3	
11H05	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11H05	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Comp	Os long	3	
11H05	5.1.4	Coquille	Coquille	7		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 6 fragments élagués	3	
11H06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	3	
11H06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, noir, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux, portant une marque imprimée du sceau royal britannique avec les inscriptions "PRIZE MEDA[L...] / [HONNI] SOIT QUI [MAL Y PENSE]", l'inscription "PRIZE MEDAL" réfère probablement à un prix remporté lors d'une exposition universelle. Il pourrait s'agir d'un objet produit par Thomas, John and Joshua Mayer (1843-1855), qui ont participé et remporté un prix à l'exposition de 1851	3	
11H06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord et 1 fragment de base avec cicatrice de pied, ne portant pas de décor	3	
11H06	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	11	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 2 présentant une légère altération lamellaire, 9 fragments élagués	3	
11H06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11H06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11H06	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande mince, présentant une concrétion importante (+++)	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H06	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi	3	
11H07	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	3	
11H07	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Fiole	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Ent	Fiole à corps de section carrée aux coins chanfreinés, à lèvre brevetée, à col droit, à épaule droite et à cul concave avec dépression en cercle, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire, au goulot probablement terminé à la pince (après ca. 1875)	3	
11H07	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot et épaule d'une bouteille à lèvre rabattue, à col droit et à épaule arrondie, ne portant pas de décor, présentant des traces de finition du goulot à la pince, après ca. 1875	3	
11H07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	3	
11H07	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant une légère altération lamellaire, 2 fragments élagués	3	
11H07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11H07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 portant un fragment de plaque de mortier prise dans sa concrétion	3	
11H07	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11H07	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os de gros mammifère	3	
11H08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base avec amorce de pied, ne portant pas de décor	3	
11H08	1.3.1.11	PC sans glaçure	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille en porcelaine blanche, diamètre: 2,2 cm, portant un décor peint, polychrome bleu, vert et rose, à motif indéterminé, composé de 3 lignes bleues faisant le tour de la bille, la divisant en 2 hémisphères contenant chacun une fleur rose et verte, c. 1850-1870	3	
11H08	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face concave et à dos convexe et plat, de type Prosser, ne portant pas de décor, après 1840	3	
11H08	7.24	Métal cuivreux et verre	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton en verre opaque noir à œillet non conservé en fil de métal cuivreux, à face plate avec légère dépression circulaire au milieu et à dos convexe, portant un décor à chaud type moulé, à motif d'ancre, dont l'arrière-plan est constitué de lignes entrecroisées formant un filet et dont le pourtour est facetté	3	
11H08	5.1.1	Os	Peigne à poux	4	1	4.4.4	Coiffure	Recon	Fragments jointifs de peigne en forme de "H" aux extrémités arrondies et à dents courtes, fines et plates, longueur: 4,2 cm; largeur: 4 cm; longueur des dents: 1,1 cm	3	
11H08	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi	3	
11H09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, comportant une large bande sur le rebord	3	
11H09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor, le fragment de paroi pouvant aussi appartenir à l'objet précédent	3	
11H09	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face convexe avec dépression en cercle au milieu, à dos convexe et plat, de type Prosser, ne portant pas de décor, après 1840	3	
11H09	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Bouton ou rivet ?	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Objet circulaire à tête plate avec élévation ovoïde au milieu et à dos légèrement convexe avec élément cylindrique partiellement plein au milieu, diamètre: 1 cm	3	
11H09	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	21	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe, 18 fragments élagués	3	
11H09	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11H09	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H09	5.1.1	Os	Ossements	5		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os longs, probablement des côtes	3	
11H09	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, 1 fragment élagué	élagué	
11H10	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor mixte à l'éponge et peint, polychrome bleu, vert foncé et rose, à motif indéterminé, comportant une bande vert foncé et une ligne rose peintes sous le rebord et des éléments bleus à l'éponge découpée, 1840-1880	3	
11H10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, ne portant pas de décor	3	
11H10	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi d'un élément à corps de section circulaire, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes, dont les surfaces présentent une patine jaune doré, pourrait être un fragment d'épaule de contenant ou un fragment de pied	3	
11H10	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	3	
11H10	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe pouvant avoir été réalisées à la scie et 1 fragment d'épiphyse d'os long de gros mammifère	3	
11H11	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge, bleu, à motif indéterminé, couvrant presque toute l'une des surfaces	3	
11H11	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, dont 1 face est hachurée	3	
11H11	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, brun, à motif indéterminé, comportant probablement une scène	3	
11H11	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant une inscription estampée illisible	3	
11H11	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	7	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Cinq fragments de paroi et 2 éclats de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	3	
11H11	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor mixte moulé et imprimé type Flow, noir, à motif indéterminé	3	
11H11	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de paroi avec amorce de pied annulaire et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
11H11	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base, ne portant pas de décor, portant une inscription estampée illisible	3	
11H11	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant 2 lignes de perles	3	
11H11	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pierre sur laquelle du verre a coulé, ayant été altéré par la chaleur, 1 fragment élagué	élagué	
11H11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau près de la jonction avec le fourneau, ne portant pas de décor	3	
11H11	7.99	Matériau composite autre	Semelle	2	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle de chaussure composé de 3 couches de cuir jointes à l'aide d'une série de petites chevilles de bois quadrangulaires	frigo	
11H11	2.3.2.10	V Coul opaque noir	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Ent	Anneaux circulaires de forme irrégulière, diamètre: 1 cm, épaisseur: 0,2 à 0,4 cm	3	
11H11	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
11H11	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
11H11	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag		3	
11H12	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	3	
11H12	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'éponge, rose, à motif indéterminé, couvrant toute la surface intérieure	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H12	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	3	
11H12	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de panneaux et géométrique	3	
11H12	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord, marli, bouge et amorce de pied annulaire, portant un décor mixte moulé et peint, brun, à motif indéterminé, composé d'une ligne brune sur le rebord et d'éléments végétaux moulés sur le marli	3	
11H12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de fourneau et 1 fragment de jonction fourneau-tuyau avec éperon, ne portant pas de décor	3	
11J01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
11J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes	4	
11J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à très petit pied annulaire, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
11J02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Fiole ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'une fiole à corps de section probablement quadrangulaire, comportant un coin arrondi et un coin chanfreiné, à talon chanfreiné et à base plate avec dépression au milieu, ne portant pas de décor	4	
11J02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	4	
11J02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, provenant de l'extension	4	
11J02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	4	
11J02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	3 fragments élagués	4	
11J02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge découpée, brun, à motif indéterminé, pouvant être un motif floral	4	
11J03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor imprimé type Flow, bleu, à motif indéterminé	4	
11J03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
11J03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, provenant de l'extension	4	
11J03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	4	
11J03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base, ne portant pas de décor	4	
11J03	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi présentant une rainure non glaçurée, ne portant pas de décor, provenant de l'extension	4	
11J03	1.3.99	PF indéterminée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor, ayant été altéré par la chaleur, CP lot 11J04	4	
11J03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11J03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11J03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	4	
11J03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor, présentant une déformation pouvant être le résultat d'une altération par la chaleur, pouvant être de la vitre	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11J03	4.1.8	Silex	Fragment lithique	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élagué après analyse par spécialiste	élagué	
11J03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	1 fragment élagué	élagué	
11J03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	4 fragments élagués	4	
11J03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Provenant de l'extension	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - petit	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, provenant de l'extension	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, provenant de l'extension	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Fragment de clou à tige de section circulaire dont le centre est creux, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, provenant de l'extension	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	5	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
11J03	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os longs	4	
11J03	5.1.4	Coquille	Coquille	5		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 5 fragments élagués	élagué	
11J04	1.3.99	PF indéterminée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor, ayant été altéré par la chaleur, CP lot 11J03	4	
11J04	1.3.1.21	PC avec glaçure	Isolateur électrique	2	1	1.9	Électricité	Frag	Fragments jointifs d'isolateur de forme cylindrique, au centre creux, à fond concave et au rebord arrondi avec col resserré	4	
11J04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	4	
11J04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet et contenant une grande quantité de charbon minéral	4	
11J04	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os longs	4	
11J05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor moulé, à motif indéterminé, semblable au motif TD4 Couronne (VR) et corne à poudre, portant l'inscription moulée "[...]R" sous la couronne	4	
11J05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	4	
11J05	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11J05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J05	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 2 fragments élagués	élagué	
11J08	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11J08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, marli et bouge, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11J08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base, 1 fragment de rebord et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
11J08	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Verre à tige	3	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Un fragment de paroi et tige et 2 fragments de paroi d'un verre à coupe en entonnoir et à tige pleine de section hexagonale, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant des fruits (raisins) et des éléments végétaux (feuilles de vignes) ainsi qu'une frise végétale, dont 2 fragments sont jointifs	4	
11J08	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11J08	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11J08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau portant des restes de glaçure jaune-brun, ne portant pas de décor	4	
11J08	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Recon	Bouton à œillet indéterminé, à face convexe et dos concave, diamètre: 1 cm, ne portant pas de décor, présentant une concrétion importante (+++)	4	
11J08	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	7	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe, 4 fragments élagués	4	
11J08	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J08	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J08	5.1.1	Os	Ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag		4	
11J08	5.1.4	Coquille	Coquille	5		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 4 fragments élagués	4	
11J09	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Inc	Bouton à face convexe avec petite perforation circulaire au milieu et à bord replié, ne portant pas de décor, présentant une concrétion importante (+++), dont le dos et l'attache sont manquants	4	
11J09	5.1.1	Os	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face concave avec bordure et à dos convexe, présentant deux facettes au dos, diamètre: 3 cm, ne portant pas de décor, les facettes pouvant être dûes à la forme de l'os utilisé	4	
11J09	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	4 fragments élagués	4	
11J09	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - grand	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11J09	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11J09	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	8	8	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J09	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J09	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J09	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag		4	
11J10	1.3.1.11	PC sans glaçure	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Diamètre: 2 cm, portant un décor peint, polychrome bleu et vert, à motif indéterminé, composé de lignes ondulées irrégulières	4	
11J10	4.1.13	Pierre	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille en pierre de couleur gris-brun, diamètre: 1,5 cm, ne portant pas de décor	4	
11J10	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face convexe avec dépression en cercle au milieu, à dos légèrement convexe et plat, ne portant pas de décor	4	
11J10	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	2 fragments élagués	4	
11J10	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11J10	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11J10	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J10	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	8	8	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023

Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**

Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11J10	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J10	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi	4	
11J11	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	6	6	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 portant des fragments de mortier	4	
11J11	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 portant des fragments de mortier, pouvant appartenir aux objets précédents	4	
11J11	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag		4	
11J12	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Dont la partie supérieure est prise dans une pièce de bois aux fibres perpendiculaires à la tige, présentant une concrétion importante (+++)	4	
11J12	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11J12	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Portant du bois dont les fibres sont presque perpendiculaires à la tige, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J12	5.1.1	Os	Ossements	12		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 2 fragments présentant des traces de découpe à la scie, dont 2 présentant des tâches vert clair	4	
11J13	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	4	
11J13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé, ou floral, moulé sur la bordure	4	
11J13	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	4	
11J13	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	2 fragments élagués	4	
11J13	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J13	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir aux objets déjà identifiés	4	
11J13	5.1.1	Os	Ossements	9		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 6 fragments d'os blanchis, dont 2 présentant des traces de découpe à la scie	4	
11J13	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, 1 fragment élagué	élagué	
11J14	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi près du rebord, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un motif de type Shell Edge	4	
11J14	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base, ne portant pas de décor	4	
11J14	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, polychrome bleu, brun et blanc, à motif indéterminé, comportant des lignes	4	
11J14	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre évasée, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
11J14	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	4	
11J14	4.1.13	Pierre	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille en pierre de couleur beige	4	
11J14	5.3.1.1	Bakelite	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 2 trous, à face plate avec rebord chanfreiné et dépression en cercle au milieu et à dos plat, ne portant pas de décor, portant au dos les traces d'un début de perçage décentré	4	
11J14	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 2 fragments d'os blanchis	4	
11J14	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 2 fragments élagués	élagué	
11J15	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec partie d'anse posée en applique, ne portant pas de décor	4	
11J15	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	4	
11J15	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11J15	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11J15	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Bande mince, présentant une concrétion moyennement importante (++), l'identification du métal restant incertaine	4	
11J15	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont au moins 2 os de gros mammifère	4	
11J15	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, 1 fragment élagué	élagué	
11J16	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	7	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, ayant été altérés (déformés) par la chaleur	4	
11J16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant les inscriptions estampées "[HEND]ERSON / [MONTREAL]", du fabricant Henderson (1847-1876) ou Henderson's (1849-1876)	4	
11J16	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	4	
11J16	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de section circulaire, longueur: 3,3 cm; diamètre: 0,5 cm	4	
11J16	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	3	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11J16	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os blanchis	4	
11J17	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Encrier ?	1	1	5.3	Écrits	Frag	Fragment de goulot, d'épaule et paroi, ne portant pas de décor	4	
11J17	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		4	
11J17	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à cul concave et talon décoré d'au moins 2 anneaux, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé	4	
11K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
11K01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor, ayant été altéré (déformé) par la chaleur	4	
11K01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des résidus de concrétion ferreuse, 3 fragments élagués	4	
11K01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11K01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11K01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11K01	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe pouvant avoir été réalisées à la scie	4	
11K01	5.1.4	Coquille	Coquille	7		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 7 fragments élagués	élagué	
11K02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, comportant deux lignes sous le rebord	4	
11K02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor imprimé type Flow, bleu, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas l'identification du motif	4	
11K02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
11K02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi dont 1 surface n'est pas glaçurée, ne portant pas de décor, pouvant être un fragment de fond	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11K02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Couvercle ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord de collerette verticale de couvercle dont l'intérieur ne porte pas de glaçure alors que la face extérieure porte une mince couche de glaçure incolore, ne portant pas de décor, l'absence de glaçure de type Rockingham rend incertaine l'identification du matériau	4	
11K02	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas l'identification du motif	4	
11K02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	4	
11K02	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Verre à tige ?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied de forme conique simple avec cicatrice de tige, ne portant pas de décor	4	
11K02	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre rabattue, ne portant pas de décor	4	
11K02	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre évasée, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	4	
11K02	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
11K02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de goulot et 2 fragments de base, ne portant pas de décor	4	
11K02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	17	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	14 fragments élagués	4	
11K02	4.3.2	Mortier	Mortier	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment de mortier présentant un côté lissé, portant l'inscription estampée "[...]N. L[...] / [...]BOT[...]"	élagué	
11K02	4.1.14	Marbre	Indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments travaillés présenant tous 1 ou 2 surfaces polies	4	
11K02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11K02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	10	10	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11K02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	10	6	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
11K02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, dont la forme rappelle le bout d'un manche d'ustensile ou d'une poignée	4	
11K02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être une vis ou tige surmontée d'un gros boulon	4	
11K02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	11	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11K02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments d'un objet en forme d'anneau au bord replié, portant un décor indéterminé, à motif indéterminé, d'une bande composée de fines lignes parallèles située sur le bord intérieur de l'anneau, présentant une concrétion importante (+++) et contenant des éléments ferreux	4	
11K02	5.1.1	Os	Ossements	14		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 4 fragments d'os blanchis dont 1 présentant des traces de découpe à la scie, dont 1 présentant des taches vert clair (cuivre)	4	
11K02	5.1.4	Coquille	Coquille	5		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 4 fragments élagués	4	
11K03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		4	
11K03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet et contenant du charbon minéral	4	
11K03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet et contenant du charbon minéral	4	
11K03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet et contenant du charbon minéral	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11K03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	6	2	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets et contenant du charbon minéral, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
11K04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Un fragment de paroi et 1 éclat de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K04	1.1.2.61	TCF blanche	Terrine ?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi et rebord avec amorce de bec verseur, diamètre ext. : 25 cm, ne portant pas de décor	4	
11K04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor imprimé	4	
11K04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de rebord, portant un décor indéterminé, noir, à motif indéterminé, pouvant être un décor imprimé, dont seule une petite spirale est visible sur 1 fragment	4	
11K04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K04	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	4	
11K04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Fiole	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Fiole à lèvre façonnée en V, à col droit, à épaule arrondie, à corps de section ovoïde et à cul concave, hauteur: 8,3 cm; longueur 3,6 cm; largeur: 2,3 cm; diamètre de l'ouverture: 1,2 cm, ne portant pas de décor	4	
11K04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé	4	
11K04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau près de la jonction avec le fourneau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "HENDERSON / MONTREAL", 1847-1876	4	
11K04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, ne portant pas de décor, dont 1 présentant des traces d'usure pouvant avoir été laissées par des dents, dont 1 pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
11K04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	25	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	22 fragments élagués	4	
11K04	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11K04	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11K04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11K04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	6	6	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11K04	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
11K04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
11K04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bande, présentant une concrétion importante (+++)	4	
11K04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
11K04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	4	
11K04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments minces, présentant une concrétion importante (+++)	4	
11K04	5.1.1	Os	Ossements	12		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe à la scie et 3 fragments de dent	4	
11K04	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 2 fragments élagués	élagué	
11K99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de pied annulaire, ne portant pas de décor	4	
11K99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
11K99	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Fiole ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de bouteille à corps de section probablement quadrangulaire à coins chanfreinés comportant au moins 1 pan en retrait, et à cul plat avec dépression en cercle au milieu, ne portant pas de décor	4	
11K99	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Contenant forme indéterminée ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, rose, à motif indéterminé, couvrant entièrement une surface de rose clair	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023

Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**

Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11K99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	4	
11K99	5.1.1	Os	Applique	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'élément à poser en applique, de forme allongée et droite, présentant un côté plat strié et un côté convexe et poli, de même qu'une perforation circulaire, longueur restante: 5,5 cm; largeur restante: 1,3 cm; épaisseur: 0,3 cm, ne portant pas de décor, les stries sur le côté inférieur pourraient être des traces de scie, pourrait être une applique de manche d'ustensile	4	
11K99	5.3.1	Plastique	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat de plastique orange transparent	4	
11K99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant une légère altération lamellaire	4	
11K99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11K99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11K99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	4	
11K99	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11K99	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
11K99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil ou de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être une tige de clou	4	
11K99	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 2 fragments présentant des traces de découpe à la scie	4	
11K99	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 2 fragments élagués	élagué	
11L02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de paroi et 2 éclats de paroi, ne portant pas de décor	5	
11L02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, portant un décor moulé, à motif indéterminé, qui semble comporter des panneaux sur le bouge ou le marli	5	
11L02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	5	
11L02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		5	
11L02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	5	
11L02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets et contenant du charbon minéral	5	
11L02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets et se fragmentant sur la longueur de la tige	5	
11L02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 contenant du charbon minéral	5	
11L02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment composé d'une tige de section circulaire autour de laquelle est repliée une pièce mince, Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être un rebord de seau	5	
11L02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige de section circulaire, Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant être de la tige de clou, une anse de seau ou pouvant appartenir à l'objet précédent	5	
11L03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de paroi et 1 éclat de paroi, ne portant pas de décor	5	
11L03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire et bouge, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant comporter des panneaux géométriques sur le bouge	5	
11L03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de blé, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	5	
11L03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	4	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de base à pied annulaire et 2 fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	5	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11L03	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, à motif de lignes, pouvant être un décor incisé	5	
11L03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	5	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord à lèvre droite et 4 fragments de paroi, ne portant pas de décor	5	
11L03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille ?	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de base et 2 fragments de paroi, jointifs, d'une bouteille à corps de section circulaire, à cul concave avec bordure, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée sous la base "E P", présentant une altération lamellaire	5	
11L03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	9	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire, certains pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	5	
11L03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	13	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe, 11 fragments élagués	5	
11L03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	5	
11L03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	5	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de paroi d'un objet cylindrique et creux, dont un rebord est replié vers l'intérieur et fileté ou strié, présentant une concrétion importante (+++), pouvant faire partie d'une lampe à cheminée	5	
11L03	5.1.1	Os	Ossements	5		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 3 fragments d'os de gros mammifère, dont 2 présentant des traces de découpe à la scie	5	
11L03	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, 1 fragment élagué	élagué	
11L04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	5	
11L04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau près de la jonction avec le fourneau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "[L. F]iole[t] / St. Omer / Déposé", du fabricant français L. Fiolet, de Saint-Omer, 1846-1920	5	
11L04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment s'étant détaché de la concrétion d'un clou, 1 fragment élagué	élagué	
11L04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L04	3.1.1.1	Fer ind	Clou	6	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L04	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Présentant des traces de découpe à la scie	5	
11L05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge ouverte, bleu, à motif indéterminé, 1860-1840	5	
11L05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe, bleu-gris, à motif indéterminé, comportant une ligne	5	
11L05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau dont 1 extrémité est recouverte d'une glaçure brune, ne portant pas de décor	5	
11L05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant des traces de découpe	5	
11L05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	7	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, comportant au moins 1 bande et 1 ligne ou bande	5	
11L06	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, présent sur l'intérieur de l'objet, pouvant être un décor peint et à l'éponge, comportant une ligne sur le rebord et des éléments indéterminés	5	
11L06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	5	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11L06	7.99	Matériau composite autre	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton en verre opaque blanc, à œillet en fil de métal ferreux, à face convexe avec bordure et à dos convexe, ne portant pas de décor	5	
11L06	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	5 fragments élagués	5	
11L06	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	5	
11L06	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion très importante (++++)	5	
11L06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
11L06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L06	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	5	
11L06	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L06	5.1.1	Os	Ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 2 fragments présentant des traces de découpe à la scie	5	
11L07	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	5	
11L07	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	5	
11L07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
11L07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11L07	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Présentant des traces de découpe à la scie	5	
11M01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	5	
11M01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	5	
11M01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération par la chaleur (déformé)	5	
11M01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	5	
11M01	5.5.7	Cuir	Chaussure ?	3	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de cuir travaillé comportant des séries de petites perforations régulières destinées à des chevilles, des clous ou à du fil de couture	frigo	
11M01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de lanière de cuir épais comportant au moins une perforation, pouvant être une ceinture, une sangle, etc.	frigo	
11M01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments travaillés, pouvant être des fragments de chaussure et appartenir à l'objet déjà décrit	frigo	
11M01	1.99	Céramique Altérée	Carreau de revêtement	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Dont 1 fragment de rebord, ne portant pas de décor, présentant une altération par la chaleur et des résidus de concrétions ferreuses	5	
11M01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	5	
11M01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	5	
11M01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - grand	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) dont 2 contenant du charbon minéral	5	
11M01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	13	13	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	5	
11M01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	5	
11M01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	33	33	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	27	19	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	5	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11M01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	11	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	5	
11M01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	5	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces dont 1 avec un rebord replié, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être des fragments de seau	5	
11M01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
11M01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	5	10	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Cinq concrétions contenant chacune 2 clous, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 2 contenant du mortier et 1 contenant un fragment de bois	5	
11M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil mince de section circulaire, présentant une concrétion moyennement importante (++)	5	
11M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Tige	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige de section circulaire, présentant une concrétion moyennement importante (++)	5	
11M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++), pouvant appartenir à l'objet précédent	5	
11M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil et fragment de tige de section circulaire pris dans une même concrétion, présentant une concrétion importante (+++), pouvant appartenir aux objets déjà décrits	5	
11M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Disque avec perforation circulaire au milieu, avec un côté convexe et un côté concave, présentant une concrétion importante (+++)	5	
11M01	5.1.1	Os	Ossements	5		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment présentant des traces de découpe à la scie, dont 1 fragment présente une couleur vert clair (cuivre)	5	
11M02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince rectangulaire, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être de la bande ou une lame de couteau	5	
11M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, semblable à de petites cannelures peu prononcées sous le rebord extérieur	5	
11M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de rebord, ne portant pas de décor	5	
11M03	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	5	
11M03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	5	
11M03	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	5	
11M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	5	
11M03	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment composé de deux couches de cuir rectangulaires superposées, comportant au moins une perforation circulaire, traversé de nombreuses petites racines	frigo	
11M03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	9	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	6 fragments élagués	5	
11M03	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	2	1	1.9	Électricité	Comp	Fragments jointifs de bâton de graphique avec une extrémité convexe et une extrémité taillée en pointe arrondie, dont 1 fragment portant une concrétion ferreuse et présentant une teinte verte (cuivre)	5	
11M03	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de bâton de section circulaire, Présentant une teinte verte (cuivre)	5	
11M03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	9	9	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	20	10	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11M03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	11	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	5	
11M03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	6	3	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être de la tige de clou	5	
11M03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	2	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M03	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os long de gros mammifère	5	
11M04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor	5	
11M04	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord et 2 fragments de paroi, ne portant pas de décor	5	
11M04	5.5.1	Tissu	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Amas de tissu indéterminé	frigo	
11M04	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Mince lanière de cuir dont 1 extrémité s'affine en pointe, pouvant être une retaille	frigo	
11M04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		5	
11M04	4.3.2	Mortier	Mortier	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment de mortier de sable portant des restes de briques communes, ayant vraisemblablement servi de liant, 1 fragment élagué	élagué	
11M04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	5	
11M05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
11M05	5.2.3	Bois	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois travaillé, pouvant être un fragment de planche, de pieu, de piquet, etc., fragment élagué	élagué	
11M06	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi près de la base, ne portant pas de décor	5	
11M06	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'une bouteille à corps de section quadrangulaire à coins arrondis, comportant au moins 1 pan en retrait et à cul en retrait, ne portant pas de décor	5	
11M06	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	5	
11M06	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments d'épaule, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	5	
11M06	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe et des résidus de peinture brun-rouge, 4 fragments élagués	5	
11M06	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	9	4	1.9	Électricité	Frag	Dont 4 fragments présentant une extrémité en pointe arrondie et 3 fragments présentant une extrémité arrondie, dont 2 fragments présentant des résidus de concrétions ferreuses et 1 fragment présentant des taches vertes (cuivre)	5	
11M06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	8	8	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M06	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	6	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Trois concrétions contenant chacune 2 clous, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M06	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	11	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 comportant une scorie, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	5	
11M06	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige surmonté d'un élément indéterminé, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être une vis et un boulon	5	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11M06	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
11M07	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
11M07	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++), pouvant être une retaille	5	
11M08	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor Shell Edge non moulé, bleu, 1860-1900	5	
11M08	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 2 fragments présentant des résidus de concrétions ferreuses, 1 fragment élagué	5	
11M08	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
11M08	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section triangulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
11M09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un éclat de rebord, marli et bouge et 1 éclat de paroi jointifs, portant un décor imprimé, rose, à motif indéterminé, comportant es frises géométriques sur le rebord et dans le haut du bouge ainsi que des éléments floraux sur le marli	5	
11M09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	5	
11M09	1.2.1.79	GG gl saline brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte chamois portant un enduit brun et une glaçure incolore sur l'extérieur de l'objet, ne portant pas de décor, pouvant être de type Derbyshire	5	
11M10	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	5	
11M10	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe blanc (sans motif)	5	
11M10	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant une altération lamellaire	5	
11M10	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
11M10	3.1.1.1	Fer ind	Tige ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de grosse tige, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, contenant des fragments de mortier	5	
11M10	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	5	
11N01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un motif "Ivanhoe" #1 ou #2, portant une marque imprimée bleue, comportant un pied, des éléments floraux et surmontant l'inscription "[P W & Co]", vraisemblablement du fabricant Podmore, Walker & Co. de Tunstall, au Staffordshire (1834-1859)	6	
11N01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'éponge, bleu, à motif indéterminé, couvrant toute la surface extérieure et le rebord intérieur, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi carénée, portant un décor à l'engobe, polychrome bleu et brun, à motif indéterminé, comportant des lignes, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, polychrome bleu et rose, à motif indéterminé, pouvant être une fleur composée de gros points d'engobe, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	7	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi dont un près de la base, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base et 1 fragment d'épaule, ne portant pas de décor, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	2.99	Verre altéré	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une altération par la chaleur, provenant de la structure ST-40	6	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau comportant possiblement la lentille, ne portant pas de décor, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face convexe avec dépression en cercle au milieu, à dos convexe et plat, ne portant pas de décor, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant des traces de découpe, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++), provenant de la structure ST-40	6	
11N01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++), provenant de la structure ST-40	6	
11N01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++), provenant de la structure ST-40	6	
11N01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11N01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	5.1.1	Os	Ossements	10		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 5 fragments d'os de gros mammifères présentant des traces de découpe à la scie, provenant de la structure ST-40	6	
11N01	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 dent	6	
11P01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être un motif de panneaux géométriques	6	
11P01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	6	
11P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor à l'éponge, la taille du fragment ne permettant pas une bonne lecture du décor	6	
11P02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Soucoupe	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux fragments de rebord, 3 fragments de rebord et base, 1 fragment de base à pied annulaire et 2 fragments de fond, portant un décor moulé, à motif de panneaux et géométrique, très peu marqué, dont 6 fragments sont jointifs	6	
11P02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec anse de section ovoïde posée en applique, portant un décor moulé, à motif indéterminé, de côtes sur l'anse	6	
11P02	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de col droit et amorce d'épaule, ne portant pas de décor	6	
11P02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe	6	
11P02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	6	
11P02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	6	
11P02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	6	
11P02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11P02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11P02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet et contenant un gros fragment de charbon minéral	6	
11P02	5.1.1	Os	Ossements	10		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 3 fragments présentant des traces de découpe à la scie	6	
11P02	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 2 fragments élagués	élagué	
11P99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi ayant perdu presque toute sa glaçure	6	
11Q01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de paroi et col d'un contenant à corps de section circulaire dont le goulot comporte une bague ou un filetage, ne portant pas de décor	6	
11Q01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille à boisson gazeuse	5	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi dont 3 sont jointifs, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "FRI[SC]O S[ODA] / [...]", de la compagnie Frisco Soda Water Co., 1910-1940	6	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11Q01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'une bouteille à corps de section circulaire et à cul concave, ne portant pas de décor, portant la marque moulée d'un "F" dans un cercle ainsi qu'une marque de piston, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	6	
11Q01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	17	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de goulot à ouverture de type Crown, 4 fragments de col, 5 fragments d'épaule et 6 fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	6	
11Q01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	30	5	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 3 présentant des résidus de concrétions ferreuses, 35 fragments élagués	6	
11Q01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - grand	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	6	
11Q01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	6	
11Q01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	6	
11Q01	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q01	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	6	
11Q01	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, 1 fragment élagué	élagué	
11Q02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments de rebord et 1 fragment de paroi, jointifs, portant un décor à l'engobe, brun, à motif indéterminé, comportant une ligne sous le rebord intérieur	6	
11Q02	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	6	
11Q02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de base jointifs d'une bouteille à corps de section circulaire, à cul à enfoncement en cloche et dont le point d'appui de la base est irrégulier, ne portant pas de décor	6	
11Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	6	
11Q02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	6	
11Q02	4.1.14	Marbre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de marbre travaillé dont 2 côtés sont polis, épaisseur: 3,3 cm	6	
11Q02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q02	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q02	3.1.1.1	Fer ind	Spike ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	6	
11Q02	5.1.1	Os	Ossements	7		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 dent	6	
11Q02	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, 1 fragment élagué	élagué	
11Q03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	6	
11Q03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	5	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de rebord et marli, ne portant pas de décor	6	
11Q03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Médaille religieuse	1	1	5.6	Culte et rituel	Comp	Médaille de forme ovoïde, longueur restante: 1,5 cm; largeur: 1,2 cm, portant les inscriptions "[...]PÉCHÉ PRIEZ[...]" sur le pourtour de l'avers avec une illustration indéterminée, présentant une concrétion moyennement importante (++) ne permettant pas la lecture de tout l'objet, vraisemblablement une médaille du culte de Marie, dont le texte est généralement "O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ PRIEZ POUS NOUS QUI AVONS RECOURS À VOUS", populaire des années 1830 à 1880	6	x
11Q03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		6	
11Q03	4.1.14	Marbre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de marbre travaillé dont 2 côtés sont polis, épaisseur: 2,1 cm	6	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11Q03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	6	
11Q03	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	6	
11Q03	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Présentant des traces de découpe à la scie	6	
11Q03	5.1.4	Coquille	Coquille	3		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 3 fragments élagués	élagué	
11Q04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas l'identification du motif	6	
11Q04	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	6	
11Q04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, gris, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas l'identification du décor	6	
11Q04	1.3.2.21	PF dure européenne	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	6	
11Q04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	6	
11Q04	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	6	
11Q04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau près de la jonction avec le fourneau, ne portant pas de décor, portant des éléments géométriques estampées pouvant former l'extrémité d'un cartouche, de même qu'une marque, inscription illisible ou trace de fabrication indéterminée près de la jonction avec le fourneau	6	
11Q04	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de cuir mince dont 1 côté a été travaillé, pourrait avoir été cousu, cloué ou chevillé	6	
11Q04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		6	
11Q04	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	6	
11Q04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	7	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	6	
11Q04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	6	
11Q04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Fil	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de fil de section circulaire, présentant une concrétion moyennement importante (++)	6	
11Q04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment aplati, présentant une concrétion moyennement importante (++), pouvant être un petit embout cylindrique	6	
11Q04	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Portant des résidus de combustion (?) ou de matière indéterminée brun-noir	6	
11Q05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor à l'éponge ou imprimé	6	
11Q05	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	6	
11Q05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	6	
11Q05	1.3.4.11	PF bone china standard	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord comportant une perforation circulaire, ne portant pas de décor, la perforation circulaire semble avoir été réalisée avant la cuisson et l'application de la glaçure	6	
11Q05	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, avec un rebord en ogive exécuté sur gabarit, datant probablement d'après 1885, les rebords de cheminée de lampe étant rarement décorés au Canada avant cette date	6	
11Q05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base, ne portant pas de décor	6	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11Q05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	6	
11Q05	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	6	
11Q05	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire	6	
11Q05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	6	
11Q05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	6	
11Q05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau près de la jonction avec le fourneau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "L. Fiolet / S[t] O[mer]", 1746-1920	6	
11Q05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	6	
11Q05	4.1.8	Silex	Fragment lithique	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élagué après analyse par spécialiste	élagué	
11Q05	4.1.13	Pierre	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille en pierre de couleur beige, diamètre: 1,5 cm	6	
11Q05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	35	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 portant des résidus de concrétion ferreuse, 32 fragments élagués	6	
11Q05	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	6	
11Q05	3.1.1.1	Fer ind	Tige ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande mince, présentant une concrétion importante (+++)	6	
11Q05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque rectangulaire comportant des éléments en élévation pouvant être des clous, dont 1 présentant un côté surélevé sur lequel une inscription pourrait être moulée, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être de la fonte ?	6	
11Q05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	8	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces et relativement plats dont 1 présentant une amorce de retour d'angle, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Vis	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	Vis à tête plate, présentant une concrétion moyennement importante (++)	6	
11Q05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment en forme de petite sphère très irrégulière, présentant une concrétion importante (+++)	6	
11Q05	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os long de petit mammifère	6	
11Q05	5.1.4	Coquille	Coquille	3		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 3 fragments élagués	élagué	
11Q06	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	6	
11Q06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
11Q06	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, dont 1 portant des fibres de bois perpendiculaires à la tige	6	
11Q06	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	6	
11Q06	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os de gros mammifère dont 3 présentant des traces de découpe à la scie	6	
11Q07	1.99	Céramique Altérée	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Objet de forme sphérique à ovoïde de couleur gris foncé, diamètre max: 2,9 cm, ayant été altéré par la chaleur, dont la surface est noircie et à laquelle ont adhéré des résidus de combustion, pouvant être une grosse bille déformée	6	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11Q07	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face convexe avec dépression en cercle au milieu, à dos convexe et plat, ne portant pas de décor	6	
11Q07	5.4.5	Caoutchouc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire composé de 3 couches minces superposées, en matière plastique ou caoutchouc gris foncé, l'identification du matériau étant incertaine, pouvant être des retailles, fragment élagué	élagué	
11Q07	5.4.5	Caoutchouc	Indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces en matière plastique ou caoutchouc gris foncé, dont 1 composé de 2 couches superposées, l'identification du matériau étant incertaine, pouvant être des retailles, 4 fragments élagués	élagué	
11Q07	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande, présentant une concrétion importante (+++)	6	
11Q07	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Épingle ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Métal mince replié sur un fragment de tige de section circulaire, présentant une concrétion moyennement importante (++), pouvant être une épingle de sûreté	6	
11Q07	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment relativement plat, légèrement tordu, présentant une concrétion moyennement importante (++)	6	
11Q07	5.1.1	Os	Ossements	8		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 2 fragments d'os de gros mammifère présentant des traces de découpe à la scie	6	
11R01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Un fragment de rebord et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11R01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de paroi et 2 éclats de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 ayant été altéré par la chaleur	7	
11R01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois éclats de paroi, ne portant pas de décor	7	
11R01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif de cannelures	7	
11R01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif de pointillés, donnant un aspect de peau d'orange	7	
11R01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	5	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de base et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	7	
11R01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base, ne portant pas de décor	7	
11R01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11R01	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 présentant une altération lamellaire	7	
11R01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux fragments de paroi et 1 fragment d'épaule, ne portant pas de décor	7	
11R01	5.3.1.1	Bakelite	Peigne ?	1	1	4.4.4	Coiffure	Frag	Fragment de dent de peigne	7	
11R01	5.2.3	Bois	Gougeon ?	2	2	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Pièces de bois de section circulaire présentant une extrémité plate et une extrémité en pointe, pouvant être une retaille, 2 fragments élagués	élagué	
11R01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de lanière de cuir, pouvant être une retaille	7	
11R01	1.2.1	Grès Grossier (GG)	Tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi, 1 fragment élagué	élagué	
11R01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	21	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 8 fragments de vitre très épaisse, dont 1 portant des résidus de concrétions ferreuses, 18 fragments élagués	7	
11R01	5.3	Solides semi-plastique	Papier goudronné	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	2 fragments élagués	élagué	
11R01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	7	
11R01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11R02	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi et d'anse de section ovoïde posée en applique, portant un décor peint sur la glaçure, doré, à motif indéterminé, ayant presque entièrement disparu	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023

Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**

Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11R02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant des éléments d'imitation de vannerie, portant l'inscription moulée "[PEP]SI CO[LA]", probablement une bouteille de type "wave" fabriquée dans les années 1940 ou 1950	7	
11R02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	4	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11R02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi en verre à l'uranium, ne portant pas de décor	7	
11R02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de base et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor	7	
11R02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11R02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant de nombreuses craquelures dans la masse	7	
11R02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	8	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de cuir mince dont 3 présentant des séries de petites perforations, pouvant avoir déjà été cousu	7	
11R02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	12	4	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	8 fragments élagués	7	
11R02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	8	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	7	
11R02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être un clou ou un crochet	7	
11R02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	7	
11R02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet en forme d'anneau dont les surfaces sont convexes et dont le pourtour comporte une encoche, présentant une concrétion moyennement importante (++)	7	
11R02	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag		7	
11R03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Un fragment de rebord et 1 fragment de paroi, jointifs, ne portant pas de décor	7	
11R03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi ayant perdu presque toute sa glaçure, ne portant pas de décor	7	
11R03	1.1.1.105	TCG rouge engobe gl inc 2	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe blanc (sans motif)	7	
11R03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	6	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments de rebord, 2 fragments de paroi et 1 éclat de paroi jointifs, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	7	
11R03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, portant un décor imprimé, rose, à motif indéterminé, comportant des éléments géométriques	7	
11R03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, portant un décor imprimé type Flow, bleu, à motif indéterminé, dont 1 pouvant présenter un motif floral	7	
11R03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor peint ou imprimé	7	
11R03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment et 1 éclat de paroi portant une glaçure vert clair, portant un décor de type majolique	7	
11R03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord ondulé, portant un décor mixte imprimé et moulé, vert, à motif indéterminé, comportant une ligne de perles moulées sur le rebord, des éléments floraux moulés et des éléments floraux peints	7	
11R03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	7	
11R03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe, blanc, à motif indéterminé, dont seule une toute petite partie est visible, pouvant être un fragment de couvercle	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11R03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11R03	1.3.4.11	PF bone china standard	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, orange, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et géométriques	7	
11R03	1.3.4.11	PF bone china standard	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi jointifs, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de fines côtes verticales, portant l'inscription moulée "[...]'S" dans un cartouche (?)	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de fines côtes verticales, portant l'inscription moulée "[...]S"	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de fines côtes verticales, portant l'inscription moulée "[...] / MAR[...] / [...]SERVI[...]", pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base et paroi d'un contenant à corps de section circulaire, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de fines côtes verticales, portant l'inscription moulée "[...] / [...]DUCTS [...] / [...]TED[...]"	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	10	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de fines côtes verticales, dont 1 présentant une altération par la chaleur (déformé), pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'un contenant à corps de section circulaire et à cul légèrement concave, ne portant pas de décor, portant la marque moulée d'un petit "D" dans un losange et d'un grand "B" ainsi qu'une marque de piston, d'un contenant probablement fabriqué par la Dominion Glass Company	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	4	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de base de contenants à corps de section circulaire et à cul légèrement concave, dont 3 sont jointifs, ne portant pas de décor, portant un grand "B" moulé et une marque de piston	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'un contenant à corps de section circulaire et à cul légèrement concave, ne portant pas de décor, portant une marque de piston	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à lait	4	0	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragments de goulot à ouverture à ressaut, dont 3 sont jointifs, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à ouverture filetée, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11R03	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	22	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de col d'un contenant à ouverture filetée, 2 fragments de base et 19 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 4 présentant une altération lamellaire, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11R03	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à chaud type moulé, à motif en demi-cercles exécuté sur gabarit	7	
11R03	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi mince, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11R03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot à ouverture de type champenoise à lèvre en biseau, ne portant pas de décor	7	
11R03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base d'un contenant à corps de section circulaire et à cul à enfoncement en cloche, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	7	
11R03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	17	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base et 16 fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	7	
11R03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	20	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de goulot, 3 fragments d'épaule et 16 fragments de paroi, ne portant pas de décor	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11R03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille à corps de section circulaire et à cul concave, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "2" de style manuscrit ainsi qu'une marque de piston	7	
11R03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	9	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11R03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	9	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11R03	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11R03	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant l'inscription estampée "[HEND]ERSON / MONT[REAL]", du fabricant Henderson, 1847-1876	7	
11R03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille en céramique de couleur orange, diamètre: 1,5 cm	7	
11R03	4.1.13	Pierre	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille en pierre de couleur beige, diamètre: 1,4 cm	7	
11R03	5.5.7	Cuir	Chaussure ?	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de cuir dont 2 côtés sont coupés de manière à former une pointe au bout arrondi que suit une ligne incisée, pouvant être une semelle intérieure de chaussure	7	
11R03	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11R03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	1 fragment élagué	élagué	
11R03	1.3.1.11	PC sans glaçure	Carreau de revêtement	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Comp	Tuile de forme triangulaire, largeur: 3,7 cm; épaisseur: 1 cm, ne portant pas de décor	7	
11R03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	86	7	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 28 fragments de vitre très épaisse et 6 présentant des traces de découpe, 79 fragments élagués	7	
11R03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	7	
11R03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	17	17	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	7	
11R03	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	25	21	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	7	
11R03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	49	19	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11R03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	13	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11R03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de grosse tige, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets, certains pouvant être de la tige de clous	7	
11R03	5.1.1	Os	Ossements	29		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 6 fragments présentant des traces de découpe à la scie et 1 dent	7	
11R03	5.1.4	Coquille	Coquille	3		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 3 fragments élagués	élagué	
11T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de marli, bouge et base à pied annulaire, ne portant pas de décor	7	
11T01	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11T01	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment d'os de gros mammifère	7	
11T02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un décor peint, la taille du fragment ne permettant pas une bonne lecture du décor et du motif	7	
11T02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord, 1 fragment de paroi et 1 éclat de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11T02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, une couche d'engobe couvrant presque l'entièreté de l'une des surfaces des fragments, à l'exception d'une ligne et d'un point blancs, CP lots 11T08, 11T09, 11T10	7	
11T02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11T02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule, ne portant pas de décor	7	
11T02	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou - moyen	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	7	
11T02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bande mince, présentant une concrétion importante (+++)	7	
11T02	3.1.1.13	Fer tréfilé	Ressort	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de petit ressort en fil de section circulaire, longueur restante: 1,2 cm; diamètre du ressort: 0,3 cm	7	
11T03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11T03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Portant un amalgame de résidus de combustion et de petits cailloux	7	
11T04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ayant été altéré par la chaleur (déformé)	7	
11T04	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base et 2 éclats de paroi, ne portant pas de décor, CP lot 11T05	7	
11T04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	9	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	8 fragments élagués	7	
11T05	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de base et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor, CP lot 11T04	7	
11T05	2.4.1.2	V Polychrome superposé 2	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	7	
11T05	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	12	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe, 9 fragments élagués	7	
11T06	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe, blanc, à motif indéterminé, comportant une bande ou zone blanche sur le rebord intérieur	7	
11T06	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11T06	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	6	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	4 fragments élagués	7	
11T08	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	11	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de paroi et 9 éclats de paroi, ne portant pas de décor	7	
11T08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi jointifs, portant un décor imprimé type Flow, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	7	
11T08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	9	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord, 5 fragments de paroi et 2 éclats de paroi, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, comportant des lignes, dont 2 fragments de rebord et 1 de paroi sont jointifs, CP lots 11T02, 11T09, 11T10	7	
11T08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à pied annulaire, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11T08	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de forme discoïde à face dépolie légèrement convexe, à dos plat irrégulier, ne portant pas de décor, pouvant avoir comporté un tenon et être un bouchon	7	
11T08	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvre arrondie et à col rétréci vers le haut, ne portant pas de décor	7	
11T08	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11T08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau et de jonction fourneau-tuyau comportant un ergot, ne portant pas de décor	7	
11T08	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de bâton de section circulaire	7	
11T08	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	7	
11T08	3.1.1.1	Fer ind	Tige ?	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	7	
11T08	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets, dont 1 contenant du charbon minéral	7	
11T08	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, 1 fragment élagué	élagué	
11T09	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord et 1 fragment de paroi jointifs, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, comportant des lignes, CP lots 11T02, 11T08, 11T10	7	
11T09	1.3.4.11	PF bone china standard	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs **Archéologue :** Agnès Gelé **Date** : 12 juillet 2023
Code : BiFj-69 **Analyste :** Agnès Gelé **Collection :**
Justine Rioux

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11T09	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11T09	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	7	
11T09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de col, ne portant pas de décor	7	
11T09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base, ne portant pas de décor	7	
11T09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
11T09	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
11T09	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		7	
11T09	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être de la tige de clou ou du fil	7	
11T10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, la taille du fragment ne permettant pas l'identification du motif, CP lots 11T02, 11T08, 11T09	7	
11T10	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	7	
11T10	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin ?	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	7	
11T10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor moulé, à motif indéterminé	7	
11T10	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	43	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 41 petits fragments de vitre mince, 41 fragments élagués	7	
11T10	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets et contenant de la poussière et des fragments de charbon minéral, pouvant être des fragments de clous ou de tige	7	
11T10	5.1.1	Os	Ossements	5		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 2 présentant des traces de découpe à la scie	7	
11T10	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 2 fragments élagués	élagué	
11T11	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor Shell Edge non-festonné, bleu, 1840-1870	7	
11T11	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette ou soucoupe ?	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux fragments de rebord, marli et bouge, 4 fragments de rebord et marli, 1 fragment de base à pied annulaire, 2 fragments de paroi et 2 éclats de paroi, jointifs, ne portant pas de décor, portant sous la base une marque imprimée en noir "[...]ONE CHINA"	7	
11T11	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord, marli, bouge et pied annulaire et 2 fragments de base à pied annulaire, ne portant pas de décor	7	
11T11	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	8	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Quatre fragments de paroi et 4 éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	7	
11T11	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de goulot et 1 fragment d'épaule jointifs, ne portant pas de décor	7	
11T11	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant des traces de découpe	7	
11T11	3.1.1.1	Fer ind	Clou - grand	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet et contenant de la poussière et des fragments de charbon minéral	7	
11T11	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets et contenant de la poussière et des fragments de charbon minéral	7	
11T11	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
11T11	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os de gros mammifère dont 2 présentant des traces de découpe à la scie	7	
11T11	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquilles d'huîtres, 2 fragments élagués	élagué	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-des-Seigneurs
Code : BiFj-69
Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Agnès Gelé, Justine Rioux
Date : 12 juillet 2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11T12	3.1.1.1	Fer ind	Clou - moyen	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	7	
11T12	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	7	
11T12	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de feuille ou de plaque, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	7	